

Christine  
8400 008 100

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE  
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM  
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers

87

Bijdragen

---

FREDDY JORIS

LA PRESSE VERVIÉTOISE  
DE 1818 À 1850

1978

ÉDITIONS NAUWELAERTS  
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE - NAUWELAERTS  
PARIS

COMITÉ DIRECTEUR  
DU CENTRE  
INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

BESTUURSCOMITÉ VAN HET  
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR  
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

- R. DEMOULIN, Université de Liège, président  
J. BARTIER, Université Libre de Bruxelles  
H. HAAG, Université Catholique de Louvain  
L. WILS, Katholieke Universiteit Leuven  
E. WITTE, Vrije Universiteit Brussel  
R. VAN EENOO, Universiteit Gent, secretaris-penningmeester

LUC FRANÇOIS

Chrysantenstraat 19

8400 OOSTENDE

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE  
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM  
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers

87

Bijdragen

---

FREDDY JORIS

LA PRESSE VERVIÉTOISE  
DE 1818 À 1850

1978

ÉDITIONS NAUWELAERTS  
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE - NAUWELAERTS  
PARIS





## PRELIMINAIRES

Introduction.

Bibliographie.

Sigles et abréviations.

Note sur un problème de méthode.



## INTRODUCTION

Cette étude de la presse verviétoise de 1818 à 1850 devrait constituer notre contribution à l'histoire à la fois de Verviers et de la presse belge. La première se diversifie d'heureuse manière depuis plusieurs années. La seconde s'enrichit régulièrement de nouveaux travaux, entrepris dans le cadre des études historiques de presse suscitées par le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine.

Nous espérons avoir répondu à notre but : compléter l'histoire locale par l'étude approfondie d'un aspect peu étudié de celle-ci ; compléter l'histoire de la presse belge par une recherche sur la première période de la presse verviétoise.

Nous voudrions commenter ici les termes chronologiques de ce travail, l'état des connaissances en la matière au moment de notre entreprise, les moyens mis en œuvre pour la mener à bien, le plan de l'exposé et ses limites.

\*

\* \*

Nous avons fait débiter cette étude en 1818, année où apparaît le premier journal verviétois. Certes, la période ainsi couverte (jusqu'en 1850) manque d'homogénéité en ce sens que la liberté de la presse, donnée fondamentale ici, ne date que de 1830 et qu'il y a donc une importante césure. Mais la presse verviétoise sous le régime hollandais se résumant aux douze premières années d'un seul organe et à l'expérience malheureuse d'un « météore », il était mieux d'intégrer ces douze années dans notre étude, pour rendre celle-ci plus complète.

Est-ce à dire qu'il n'y eut rien en matière de presse à Verviers avant 1818 ? Pas exactement : un bi-hebdomadaire y fut publié durant peu de temps un siècle auparavant, et une tentative de créer un journal eut lieu au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Nous évoquerons à l'instant ces deux faits, le second surtout étant demeuré peu connu<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pour être tout à fait complet : le n<sup>o</sup> 21 et dernier de l'*Avant-Coureur* fut imprimé à Verviers, le 30 septembre 1789, chez J.J. Oger. Ce journal parut de juillet à septembre 1789, rédigé par Didelot et Bassenge, imprimé chez Urban à Tignée (conservé, sauf n<sup>os</sup> 4, 11 et 12 à la BCV, Fds. Weber, n<sup>o</sup> 174).

<sup>2</sup> Seul LEJEAR, J., *Histoire de la ville de Verviers, période française ...*, p. 220, y fit allusion.

En mars 1715, Lambert Thonon s'était établi à Verviers comme imprimeur-libraire. Il y entreprit la publication d'une gazette paraissant deux fois par semaine, portant le même titre que celle que De Milst publiait à Liège à la même époque : *l'Elite des Nouvelles*. Cette première gazette verviétoise constituait une sorte de chronique des événements de l'étranger : elle était rédigée à partir des nouvelles contenues dans les lettres que les commerçants verviétois recevaient de leurs correspondants à l'étranger. L'imprimeur liégeois De Milst protesta auprès du prince contre cette publication, qui portait atteinte à son privilège ; il obtint en 1716 la suppression de cette concurrence<sup>3</sup>.

Il fallut plus d'un siècle avant que ne paraisse une nouvelle gazette verviétoise. Sous l'Empire cependant, une feuille avait été près d'y être publiée : le 14 mai 1805, Hubeau, secrétaire-adjoint de la Mairie, avait publié le prospectus d'un journal qu'il se proposait de faire paraître les jeudi et dimanche, sous le titre de *Feuille d'Annonces de Verviers*. Cette feuille devait contenir des annonces, des renseignements agricoles, industriels et commerciaux, des faits-divers, une chronique judiciaire et les actes des autorités publiques<sup>4</sup>.

Le Maire adjoint, en rendant un avis très favorable, transmettra le prospectus de Hubeau et sa pétition demandant l'autorisation, au sous-préfet à Malmédy<sup>5</sup>, lequel enverra le tout au Ministre de la Police générale, en faisant savoir qu'en attendant l'autorisation de ce dernier, Hubeau ne pouvait publier la feuille annoncée<sup>6</sup>. Cette autorisation ne vint pas<sup>7</sup> et Verviers dut attendre treize années encore avant d'avoir son journal.

Si le terminus a quo n'est guère discutabile, le terminus ad quem aurait pu être autre. Nous ne pensons pas cependant qu'il nous aurait été possible de traiter de la même manière dans le même laps de temps une période plus vaste que celle qui fut nôtre.

<sup>3</sup> Cfr. DEMARTEAU, J., *La presse au pays de Liège.*, p. 27. On n'a conservé aucun numéro de cette gazette. A son sujet, voir : WEBER, A., *Notre premier imprimeur.*, 1897, 62 p. ; puis, du même : *Essai de bibliographie ...*, t. III, 1905, p. 249-253 et enfin t. V, 1912, p. 22-23.

<sup>4</sup> ACV, M., vol. 5, p. 147, Hubeau au Maire, lettre du 14-5-1805.

<sup>5</sup> ACV, Corr., vol. 12, p. 229, n° 1251, le Maire adjoint au Sous-Préfet, lettre du 14-5-1805.

<sup>6</sup> ACV, LR, vol. 10, n° 110, le Sous-Préfet au Maire, lettre du 31-5-1805.

<sup>7</sup> Les Archives de France à Paris nous ont fait savoir que ni la pétition de Hubeau ni le prospectus de sa feuille n'y étaient conservés.

Au début de l'entreprise, en effectuant un inventaire de toutes les collections de journaux verviétois conservés, nous avons recensé trois cent cinq publications périodiques, apparues entre 1818 et 1914, cette dernière date (avec les quatre années d'occupation) marquant la fin d'une certaine conception de la presse et la disparition provisoire ou définitive de nombreux titres. Parmi ces périodiques, deux cent cinquante étaient apparus après 1870; nous avons effectué de rapides recherches préliminaires sur les cinquante-cinq autres: les années 1848-1850 apparaissaient alors comme des années charnières.

La période 1848-1850 est celle d'une véritable restructuration de la presse libérale, l'époque aussi où apparaissent les premières feuilles spécialisées et les premiers journaux ouvriers, bref toute une presse qui connaîtra un développement considérable à Verviers dans la seconde moitié du siècle. Par ailleurs, c'est l'abolition de l'impôt du timbre sur les journaux, en 1848, qui a permis l'apparition de nouveaux titres; par contre, l'existence de cet impôt pendant la majeure partie de la période retenue freinait le développement de la presse. Sous divers angles, la période 1818-1850 paraissait ainsi homogène, et, par ailleurs, suffisamment fournie en matière d'organes de presse pour une étude approfondie de ceux-ci.

\*

\* \*

C'est en 1912 qu'est paru le cinquième et dernier tome de l'*Essai de bibliographie verviétoise* d'Armand Weber, « le » bibliographe local. Celui-ci recensait la presque totalité des périodiques parus à Verviers jusqu'en 1903, avec, pour chacun d'eux, des annotations diverses, souvent exactes, parfois erronnées, mais jamais systématiques ni complètes<sup>8</sup>. Quoique nullement comparable à l'étude consacrée par Ulysse Capitaine aux journaux liégeois, l'essai de Weber constituait depuis longtemps le point de départ pour une approche quelconque de la presse verviétoise.

Cet ouvrage ne pouvait constituer une étude historique de presse. Par contre, ce fut un indicateur précieux pour commencer les recherches, et il le restera aussi longtemps que l'étude de la presse verviétoise jusqu'en 1914 ne sera achevée.

<sup>8</sup> Pour les ouvrages, auteurs et sources auxquels nous ferons ici allusion, on voudra bien se reporter à la Bibliographie immédiatement ci-après.

Depuis, plusieurs chercheurs ont déjà utilisé la presse verviétoise antérieure à 1850 pour des travaux n'ayant pas celle-ci pour objet, et notamment André Zumkir. Cependant, les indications occasionnelles relatives aux journaux rencontrées dans ces travaux étaient naturellement maigres, surtout trop rapides et de ce fait souvent fausses.

En fait, seuls deux travaux effectués par MM. Delbushaye et Desama au Séminaire d'Histoire contemporaine de M. le Professeur Demoulin étudiaient valablement l'histoire de deux organes de presse verviétois, l'*Avis* et l'*Union Constitutionnelle*, encore que l'analyse de ce dernier journal ne portait que sur une des périodes de son existence seulement.

En étudiant l'histoire de tous les journaux parus à Verviers jusqu'en 1850, nous espérons donc avoir comblé une lacune.

\*

\* \*

Notre source principale a évidemment été la presse elle-même. Plus que toute autre chose, c'est la lecture (parfois rapide, mais systématique) de tous les numéros de tous les journaux étudiés qui nous a fourni des renseignements sur l'histoire de ceux-ci. Un dépouillement minutieux de toutes les polémiques entre les organes de presse notamment (surtout lors des campagnes électorales) s'est révélé extrêmement utile pour les identifications des collaborateurs, protecteurs et bailleurs de fonds des journaux, à condition de procéder toujours par recoupements et avec critique.

Au vu des résultats ainsi obtenus, nous nous sommes attachés à relire toutes les campagnes de presse préélectorales dans les organes verviétois de 1851 à 1870. Nous y avons trouvé l'explication ou la confirmation de nombreux faits de l'histoire de la presse verviétoise des années 1840 et suivantes. Très souvent, la collaboration d'un individu à un journal, le soutien financier de tel autre ne sont révélés que bien des années après les faits. C'est ainsi que nous avons découvert, par exemple, dans l'*Union libérale* de juin 1869 l'acte de fondation et la liste des souscripteurs de ce journal, créé en 1850.

On peut dire que le dépouillement des organes de presse adverses et des journaux des années postérieures était indispensable pour une connaissance approfondie des « dessous » d'un journal à une époque donnée.

Pour compléter nos informations, nous avons effectué des recherches dans plusieurs directions. La moisson fut assez maigre

pourtant. Des documents intéressants se trouvaient dans la correspondance de l'administration communale, dans celle de l'évêque Van Bommel, aux Archives générales des Pays-Bas, etc. Quant aux archives des journaux, excepté quelques documents considérés comme relatifs au *Nouvelliste*, elles sont détruites.

Nous n'avons pu prendre connaissance d'aucune correspondance privée d'écrivains ou d'hommes politiques locaux. Nous avons en revanche été autorisé à consulter quelques documents privés relatifs à la composition de la Loge « Les Philadelphes », et au rôle joué dans la vie politique locale par la franc-maçonnerie : cette source assez particulière s'est révélée fort intéressante pour la compréhension de plusieurs questions de personnes notamment, malgré son caractère fort incomplet.

\*  
\* \*

La principale difficulté de l'élaboration de l'exposé provenait de l'abondance même de notre source principale : près de septante cinq années de presse dépouillées, plus de deux mille fiches pour recueillir les textes ou les analyses des articles intéressants, des dizaines de faits et de personnages à prendre en considération, des journaux au contenu et aux orientations particulièrement instables, aussi peu nombreux soient les organes de presse verviétois en cette trentaine d'années.

Notre travail comprendra treize chapitres d'importance inégale, parfois divisés en plusieurs sous-chapitres, et regroupés en cinq parties. La première posera le cadre de l'objet de cette étude, et évoquera quelques aspects généraux de cet objet. Nous avons ensuite regroupé les chapitres relatifs à la presse verviétoise sous le régime hollandais.

Les périodiques de tendance libérale entre 1830 et 1850 seront étudiés dans une troisième partie, dont le premier chapitre prolonge le dernier de la précédente. La quatrième partie est consacrée au seul journal catholique existant. Enfin, nous avons regroupé dans une dernière partie les journaux qui ne pouvaient être rangés dans ce que nous appellerions « la grande presse politique ».

Comme nos devanciers en la matière, et en utilisant les mêmes techniques, nous avons élaboré pour chaque organe de presse sa « fiche d'identité » : on trouvera le répertoire alphabétique des périodiques en annexe, après des tableaux de l'ensemble et de l'évolution de la presse étudiée.

Nous avons fait suivre le répertoire d'une série de notes biographiques sur tous les personnages ayant joué un rôle dans la presse verviétoise. Nous avons enfin inséré dans une troisième annexe quatre documents dont la publication nous a semblé pouvoir être utile, d'abord pour notre propre exposé. On trouvera un index général à la fin du volume.

Il n'a pas été possible d'insérer dans cette étude certains aspects dont la réalisation aurait demandé trop de temps. Notamment, un examen quantitatif de la répartition du contenu d'un journal à un moment donné entre ses diverses rubriques, examen suivi d'une comparaison avec cette même répartition dans les autres organes, le tout répété à diverses périodes de leur existence.

Nous aurions souhaité pouvoir ainsi constater par des chiffres des évolutions dans les structures internes des journaux. Nous avons dû nous contenter de noter les évolutions les plus évidentes à la simple lecture.

Malgré ses limites, nous espérons que ce travail pourra être utile à l'histoire générale de la presse belge, aux chercheurs ultérieurs de l'histoire verviétoise, et intéresser ceux que l'une ou l'autre ne laissent pas indifférents.

\*  
\* \*

Au terme de notre entreprise, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux envers qui nous sommes redevables. Il nous faut d'abord remercier Monsieur le Professeur Demoulin et Monsieur Gérin, Chargé de cours, qui nous ont introduit à cette étude, conseillé et encouragé dans nos recherches, ainsi que Monsieur le Professeur Lejeune. Ce travail devrait traduire les résultats d'une formation à laquelle ont également contribué Messieurs les Professeurs Hélin, Joris et Massaut.

A Verviers, Messieurs Desama et Gazon nous ont permis d'avoir accès à certains documents privés, de même que Monsieur Todt. Nous leur en savons gré. Les membres du personnel des Archives et de la Bibliothèque de Verviers nous ont toujours facilité les conditions de nos dépouillements. Leur sympathie et leur serviabilité furent un heureux stimulant.

Nous sommes aussi reconnaissant envers nos parents et fiancée et tous ceux qui ont encore contribué, à des titres divers, à l'achèvement de ce travail.



## BIBLIOGRAPHIE

### A. SOURCES

#### 1°. Archives

##### 1. *Algemeen Rijksarchief, La Haye.*

###### a) Fonds Cabinet du Ministère de l'Intérieur, 1817-1830 :

— portefeuille 22, dossier 828, lettre de Destourets au Ministre, du 5 février 1829 et copie du rapport dressé le 30 décembre 1828 sur une lettre de Destourets au Roi, du 21 décembre 1828.

— portefeuille 25, dossier 883, lettre de Destourets au Ministre, du 6 janvier 1830 et copie de la réponse du Ministre à Destourets, du 15 janvier 1830.

###### b) Staatssecretaris van Koning Willem I :

— n° 24, lettre de Destourets au Roi, du 26 mars 1828, et rapport sur celle-ci, du 28 mars 1828.

— n° 3110, lettre de Destourets au Roi, du 21 décembre 1828 et rapport sur celle-ci, du 30 décembre 1828.

##### 2. *Archives du Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles.*

— dossier 10.347, Renseignements sur la presse. Tableau statistique des journaux publiés dans le Royaume, 1844-1845.

##### 3. *Archives de l'Etat à Liège.*

###### a) Justice de paix de Verviers :

— Minutes civiles, portefeuille 5, n° 169, audience et jugement du 9 octobre 1824, et n° 182, jugement définitif du 9 novembre 1824.

###### b) Tribunal de commerce de Verviers :

— Registres aux audiences et aux jugements, n° A. 28, à la date du 6 février 1824.

##### 4. *Archives de l'Evêché de Liège.*

###### a) Fonds Van Bommel, Lettres à Peyrot :

— Lettre du 11 mars 1841, lettre sans date mais postérieure au 25 novembre 1841, lettres des 9 et 21 octobre 1844.

###### b) Fonds Van Bommel, n° 77 (Hospices) :

— Lettre de S.J. Lovens, du 10 février 1846, relative à l'Association de Saint-Joseph pour la presse catholique, établie à Verviers.

5. *Archives communales de Verviers.*

a) Actes de la Mairie :

— Volume 5, page 147, lettre du 14 mai 1805.

b) Pièces à l'appui :

— Volume 6, n° 52, lettre du 23 mai 1828, et n° 54, lettre du 7 juin 1828.

c) Correspondance :

— Volume 12, page 229, n° 1251, lettre du 14 mai 1805.

— Volume 24, page 50, lettre du 24 septembre 1818.

— Volume 25, pages 113-115, lettres des 15 et 18 septembre 1820 ; page 203, lettre du 14 février 1821 ; page 222, lettre du 12 mars 1821.

— Volume 26, page 382, n°s 745 et 746, lettres du 3 septembre 1823.

— Volume 27, page 399, n° 817, lettre du 14 septembre 1825.

— Volume 30, n° 5, lettre du 4 janvier 1828.

— Volume 32, n° 139, lettre du 16 mars 1830 et n° 278, lettre du 26 mai 1830.

— Volume 33, n° 217, lettre du 14 avril 1831.

— Volume 40, n° 475, lettre du 29 juin 1838, et n° 618, lettre du 20 août 1838.

— Volume 41, n° 658, lettre du 12 août 1839.

— Volume 42, n° 1129, lettre du 26 octobre 1840.

— Volume 43, n° 1363, lettre du 14 décembre 1841.

d) Lettres reçues :

— Volume 10, n° 110, lettre du 31 mai 1805.

— Volume 39, lettre du 27 septembre 1819.

— Volume 41, lettre du 18 septembre 1820.

— Volume 77, lettre du 20 août 1838.

— Volume 78, lettre du 26 août 1839.

e) Liste des électeurs communaux de Verviers :

— 1837, 1838, 1843 et 1847.

f) Relevé des habitants de Verviers par maison :

— 1817, 1818, 1822, 1823, 1824, 1825, 1840 et 1845.

g) Recensement de la population de Verviers :

— 1846, 1849, 1856 et 1866.

h) Registre annuel des décès à Verviers :

— 1829, 1863 et 1870.

i) Recensement de la population d'Ensival :

— 1846, volume 1, feuillet 19.

j) Recensement de la population de Stembert :

— 1870, volume 1, feuillet 36.

k) Rôle de la taxe sur la fortune présumée :

— 1848, rôle arrêté le 16 mars 1849.

6. *Bibliothèque communale centrale de Verviers.*

Fonds Weber, Manuscrits :

— Code 136-4, Origine de la noblesse des Biolley, poème anonyme (sans doute 1843).

7. *Archives privées de feu Joseph Bronckart, déposées par Mr. F. Todt à la banque Drèze, Verviers.*

— Souscription pour la formation d'une prime à accorder à l'éditeur d'un nouveau journal..., cinq listes numérotées 1, 3, 7, 10 et 11 (juillet 1828).

— Lettres de Pierre David à Iwan Simonis, des 6 et 14 juillet 1828 ; brouillon d'une lettre de Iwan Simonis à un souscripteur non identifié, sans date ; brouillon d'une lettre de Iwan Simonis à Pierre David, du 7 juillet 1828.

8. *Documents privés, consultés chez Mr. P. Gazon, à Verviers.*

— Documents divers, relatifs d'une part à la composition de la Loge « Les Philadelphes » au XIX<sup>e</sup> siècle, d'autre part aux activités politiques de la maçonnerie verviétoise de 1809 à 1870.

2<sup>o</sup>. **Presse.**

1. *Presse verviétoise 1818-1850.*

— *L'Avis*, août-décembre 1838.

— *L'Enquête communale*, août 1847-janvier 1849.

— *Feuille d'Annonces*, décembre 1848-décembre 1850.

— *Feuille dominicale*, février-décembre 1850.

— *Le Franchimontois*, janvier 1839-novembre 1842.

— *L'Industriel*, novembre 1842-août 1850.

— *Journal agricole*, mai 1849-décembre 1850.

— *Journal de l'instruction élémentaire*, 24 décembre 1848.

— *Journal du Peuple*, 3 janvier, 24 février, 1, 11 et 29 août, 12 et 29 septembre, et 3 octobre 1850.

— *Journal des Travailleurs*, juillet-décembre 1837.

— *Journal de Verviers*, janvier 1819-août 1850, *sauf* janvier 1821, janvier-juin 1827 et janvier-mars 1828.

— *Nowvelliste*, avril 1835-décembre 1850.

— *La Réforme*, janvier-décembre 1850.

— *Revue de Spa et du canton*, juillet 1849-mars 1850.

— *L'Union Constitutionnelle*, mars 1847-décembre 1849.

— *L'Union libérale*, août-décembre 1850.

2. *Presse verviétoise 1851-1870.*

— *Le Courrier de Verviers*, mai et juin 1856, octobre et décembre 1857.

— *L'Echo de Verviers*, juin et octobre 1866.

— *Nouvelliste*, janvier 1851-janvier 1855, mai et juin 1856, octobre et décembre 1857, mai et octobre 1860, octobre 1862, juin et octobre 1863, mai, juin et août 1864, juin et octobre 1866, mai 1867, mai 1868, juin et octobre 1869, juin et août 1870.

— *Le Progrès*, mai 1867, mai 1868, juin et octobre 1869, juin et août 1870.

— *La Réforme*, janvier 1851-janvier 1855.

— *L'Union libérale*, aux mêmes dates que le *Nouvelliste*.

3. *Presse non-verviétoise.*

— *Le Courrier de la Meuse* (Liège), août 1823-février 1824.

— *L'Echo de Spa* (Liège), mai-août 1848.

— *L'Ermite des Pays-Bas* (Bruxelles), octobre 1829-avril 1830.

— *L'Indépendance* (Bruxelles), janvier-février 1847.

— *Journal de Spa et du canton* (Spa), mai-août 1849.

— *Libéral Liégeois* (Liège), janvier-mars 1847.

— *Le Travail* (Liège), janvier 1849-mars 1851.

4. *Numéros isolés.*

— *Le Courrier du Soir*, 1 avril 1935.

— *Le Courrier*, 27 novembre 1954.

— *Feuille dominicale*, 4 janvier 1852.

— *Feuille du dimanche*, 10 février 1884.

— *Union libérale*, 31 décembre 1926.

3°. *Sources complémentaires.*

CLERMONT, G., *De la réforme électorale ou Réponse au Courrier de la Meuse...*, Liège, Desoer, 1837.

COLENBRANDER, H.T., *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland van 1795 tot 1840.*, 8<sup>e</sup> série (1818-1925), 3 vol. et 9<sup>e</sup> série (1825-1830), 2 vol., La Haye, Martinus Nijhoff, 1915 et 1916-1917.

*Compte rendu de la séance publique du 11 juin 1848 de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme.*, Verviers, Berger, 1848.

*Discours du Frère Orateur à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la R. L. Les Philadelphes...*, in *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 12<sup>e</sup> année, 5884-5885, p. 67-68.

*Événements passés à Verviers les 15, 16 et 17 septembre 1844. Aperçu des causes qui les ont amenés.*, Verviers. Louis Coumont, s.d., (septembre ou début octobre 1844).

- GOFFIN, J., *L'Administration Herla, suivie d'une notice biographique sur le grand citoyen Herla.*, Verviers, Goffin, 1854.
- GOFFIN, J., *Histoire populaire de la franc-maçonnerie.*, Spa, Goffin, 1862.
- L'hermite en Belgique, par une société de gens de lettres.*, vol. 1, p. 257-274, Bruxelles, Galand et Cie, 1827.
- LESUEUR-DESTOURETS, P., *Circulaire. A Messieurs les habitants de Verviers, Hodimont, Dison, Ensival et des communes environnantes.*, Bruxelles, 18 avril 1827.
- LESUEUR-DESTOURETS, P., *Eloge académique de Gretry.*, Bruxelles, chez l'auteur, 1826.
- LESUEUR-DESTOURETS, P., *Revue politique et religieuse au 31 décembre 1827...*, Bruxelles, Fléchet et Tencé Frères, 1828.
- LESUEUR-DESTOURETS, P., *Le Spectateur Européen, journal philosophique, politique, littéraire, militaire et commercial... Prospectus.*, Bruxelles, Wittigh, 1827.
- LESUEUR-DESTOURETS, P., *Le Spectateur politique et littéraire... Prospectus.*, Bruxelles, J.F. Hublou, 1827.
- MALOU, J., *Notice statistique sur les journaux belges (1830-1842). Lettre à Sir Francis J\*\*\*, à Londres.*, in *Bulletin de la commission centrale de statistique de Belgique.*, t. I, Bruxelles, 1843, p. 273-307.
- OVARD, V., *Verviers, 4 juin. Un mot sur les élections.*, Verviers, Angenot, 1839.
- Règlements de la R. L. de St-Jean, sous le titre distinctif de l'Indivisible, à l'Or. de Spa.*, Verviers, des presses du F. Charles, éditeur-proprétaire du journal, s.d., (1819).
- Statuts de L'Union libérale anti-républicaine de Verviers.*, Verviers, Imprimerie du Journal de Verviers, 1848.
- Statuts et Règlements de la R. L. de St-Jean, sous le titre distinctif des Philadelphes, à l'Or. de Verviers, constituée le 17<sup>e</sup> j. de Thischri 5809.*, Verviers, E. Coumont, 5838.
- (VERDOT, C.), *Mon cousin Gilles ou le secret des Francs-maçons, par un des enfants de la Veuve, C.V.*, Verviers, E. Coumont, 1838.
- WITTE, E. et BORNÉ, F.V., *Documents relatifs à la France-maçonnerie belge du XIX<sup>e</sup> siècle, 1831-1855.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1973, Cahier n° 69 du C.I.H.C.
- WOUTERS, H., *Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging 1831-1853.*, 3 vol., Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1963, Cahier n° 27 du C.I.H.C.
- WOUTERS, H., *Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging 1853-1866.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1966, Cahier n° 40 du C.I.H.C.
- WOUTERS, H., *Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging ten tijde van de 1<sup>e</sup> Internationale 1866-1880.*, 3 vol., Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1971, Cahier n° 60 du C.I.H.C.

## B. TRAVAUX

### 1°. Biographies, bibliographies et inventaires d'archives.

- Armorial verviétois.*, Verviers, Leens, 1966.
- Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges ou catalogue raisonné de leurs publications (1830-1880).*, 4 t., Bruxelles, P. Weissenbruch, 1886-1910.
- Biographie nationale.*, publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, depuis 1866.
- BLAVIER, A., *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Verviers.*, I<sup>e</sup> partie, Fonds de la Ville et II<sup>e</sup> partie, Fonds Weber, Verviers, Gilon, 1950 et 1960.
- BLAVIER, A., *Catalogue du Fonds Weber (excerptae).*, Verviers, 1959.
- BODY, A., *Bibliographie spadoise.*, Bruxelles, F.J. Olivier, 1875.
- CAPITAINE, U., *Nécrologe liégeois pour 1851-1864.*, 14 t., Liège, 1852-1869.
- DE SCHAMPHELEIRE, H., WITTE, E., BORNÉ, F.V., *Essai bibliographique relatif à l'histoire de la franc-maçonnerie belge 1789-1855.*, Louvain, Aurelia Books, 1973.
- GÉRIN, P., *Bibliographie de l'histoire de Belgique 1789-1830.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1960, Cahier n° 15 du C.I.H.C.
- HANQUET, P., *Familles verviétoises.*, 1<sup>e</sup> série, Verviers, Leens, 1947.
- Jean Humblet, 30 mars 1821-13 novembre 1888.*, Verviers, Massin, 1888.
- KONINCKX, E., *Le clergé du diocèse de Liège (1825-1967)*, Liège, 1974.
- MATTHIEU, J., *Jean-François Xhoffer.*, Verviers, Massin, 1881.
- NEYEN, A., *Biographie luxembourgeoise.*, Luxembourg, Bruch, 1860.
- SIMON, A., *Inventaires d'archives ecclésiastiques. Famille Licot. Papiers de Missiessy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Redemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Bethune. t'Serstevens. Evêché de Liège.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1960, Cahier n° 14 du C.I.H.C.
- THIELEMANS, M.R., *Inventaire des dossiers relatifs à la Belgique conservés dans le Fonds: Cabinet du Ministère de l'Intérieur 1817-1830, aux Archives générales du Royaume des Pays-Bas.*, Bruxelles, A.G.R., 1974.
- VERVAECK, S., *Bibliographie de l'histoire de Belgique 1831-1865.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1965, Cahier n° 37 du C.I.H.C.
- WEBER, A., *De Pouille ou Depouille.*, Verviers, P. Féguenne, 1901.
- WEBER, A., *Essai de bibliographie verviétoise.*, 5 t., Verviers, P. Féguenne, 1899-1912 (N.B. : exemplaire annoté, augmenté et corrigé par l'auteur, à la BCV).
- WEBER, A., *Notre premier imprimeur.*, 2<sup>e</sup> éd., Verviers, P. Féguenne, 1897.

### 2°. Répertoires et études de presse.

- AUBERT, R., *Comment étudier l'histoire d'un journal catholique.*, in *Colloque: Sources de l'histoire religieuse de la Belgique. Epoque contemporaine...*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1968, Cahier n° 54 du C.I.H.C., p. 70-82.

- BRONCKART, J., *Histoire de la presse verviétoise.*, Conférence faite le 17 octobre 1953 à la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire., 8 p. dactylographiées.
- CAMPÉ, R., DUMONT, M., JESPERS, J.J., *Radioscopie de la presse belge.*, Verviers, Gérard, 1975, p. 473-478 et 533-535.
- CAPITAINE, U., *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois.*, Liège, Desoer, 1850.
- CORDEWIENER, A., *Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1972, Cahier n° 71 du C.I.H.C.
- DELBUSHAYE, M., DESAMA, C., *Etude sur l'origine du mouvement démocratique à Verviers: journal l'Avis.*, travail de licence inédit, dactylographié, Liège, 1965.
- DELBUSHAYE, M., DESAMA, C., *Etude sur l'origine du mouvement démocratique à Verviers d'après l'Union Constitutionnelle.*, travail de licence inédit, dactylographié, Liège, 1965.
- DEMARTEAU, J., *La presse au pays de Liège.*, Liège, 1927.
- DEMOULIN, R., *De la presse radicale aux premiers organes ouvriers, 1830-1849.*, in *La presse ouvrière 1819-1850.*, Bibliothèque de la Révolution de 1848, t. XXIII, 1966, p. 191-214.
- DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique à Verviers en 1848.*, in *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*, t. 84, 1972, p. 271-304.
- GÉRIN, P., *Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles 1830-1914.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1975, Cahier n° 80 du C.I.H.C.
- GÉRIN, P., WARNOTTE, M.L., *La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1971, Cahier n° 65 du C.I.H.C.
- KAYSER, J., *Le quotidien français.*, Paris, 1963.
- SCHUERMANS, H., *Code de la presse ...*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1861.
- VAN EENOO, R., VERMEERSCH, A.J., *Bibliografisch repertorium van de Belgische pers 1789-1914.*, t. I et II, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1962 et 1973, Cahiers n°s 23 et 74 du C.I.H.C.
- VERBOUWE, A., *Liste alphabétique des journaux parus à Verviers depuis 1714 jusqu'au 31 décembre 1902.*, Verviers, F. Degey, 1904.
- VERMEERSCH, A.J., *Répertoire de la presse bruxelloise 1789-1914.*, t. I et II, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1965 et 1968, Cahiers n°s 42 et 50 du C.I.H.C.
- WARZÉE, A., *Essai historique et critique sur les journaux belges.*, Gand-Bruxelles, 1845.
- WEBER, A., *Essai de bibliographie verviétoise.*, op. cit.: *Journaux et publications périodiques.*

### 3°. Histoire de Belgique.

- BERTRAND, L., *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830.*, Bruxelles, 1906.
- DUMONT, F., *L'irrédentisme français en Wallonie de 1814 à 1831.*, 2° éd., Charleroi, Institut Jules Destrée, 1965.

- GUILLAUME, L., *Contribution à l'étude du Parti français en Belgique. Province de Liège (1830-1831)*., Mémoire de licence en histoire présenté à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège., 1948.
- HARSIN, P., *Essai sur l'opinion publique en Belgique de 1815 à 1830.*, Charleroi. La Terre wallonne., 1930.
- WITTE, E., *Politieke machtsstrijd in en om de voornaamste Belgische steden 1830-1848.*, Bruxelles, Pro Civitate, Historische Uitgaven nr. 37, 2 vol., 1973 (N.B. : 124 extraits relatifs à Verviers, traduits à notre intention par Mme O. Correia).

#### 4°. Histoire verviétoise.

- DE JAEGHER, F., *La loge des Philadelphes à Verviers.*, Verviers, Leens, 1970.
- DELMELLE, J., *Géographie littéraire de la Wallonie: Verviers.*, tiré à part des *Cahiers de Jean Tousseul.*, Dinant, 1971-1972.
- DESAMA, C., *Les Saint-Simoniens à Verviers en 1831 et 1834.*, travail de licence inédit, s.l.n.d.
- EL KEFI-CLOCKERS, C., *La population féminine active de l'industrie textile verviétoise...*, Mémoire de licence en histoire présente à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, 1976.
- FOHAL, J., *Les événements de 1830 à Verviers et aux environs.*, Verviers, Leens, 1930.
- FOHAL, J., *Verviers et son industrie il y a 85 ans — 1843.*, Verviers, Leens, 1928.
- GARSOU, J., *Verviers et la France 1830-1831.*, Bruxelles, Imprimerie scientifique et littéraire., 1933.
- G(URDAL), A., *A propos du cinquantenaire du Collège Saint François-Xavier.*, extrait de presse s.d. in recueil *Verviers et environs. Coupures journalistiques.*, p. 288-289.
- KRAHLI, (pseudo POETGENS), J., *Verviers ancien. Coutumes et silhouettes.*, extrait in *Verviers-Chronique*, 2<sup>e</sup> année, p. 108 et 124, (n<sup>os</sup> 14 et 16 des 5 et 19 avril 1913).
- LEBRUN, P., *L'industrie de la laine à Verviers pendant le 18<sup>e</sup> et le début du 19<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'étude des origines de la Révolution industrielle.*, Bibliothèque de la Fac. philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. CXIV, Liège, 1948.
- LEBRUN, P., *Croissance et industrialisation. L'expérience de l'industrie drapière verviétoise 1750-1850.*, in *Première Conférence internationale d'histoire économique...*, Stockholm, 1960, p. 531-568.
- LEJEAR, J., *Histoire de la ville de Verviers. Période française. 1789-1814.*, Verviers, Bulletin de la S.V.A.H., t. 4, 1903, p. 1-274.
- LEJEAR, J., *Histoire de la ville de Verviers. Période hollandaise et révolution belge. 1814-1830.*, Verviers, Féguenne, 1906.
- LEON, P., *Dictionnaire des rues des Verviers.*, Dison, G. Lelotte, 1977.
- LEON, P., *Monographie des fondations Gouvy et Deheselle.*, Dison, J.J. Jespers-Grégoire, 1935.
- La R. L. « Les Philadelphes et le Travail réunis » 5809-5959..., Verviers, stencilé, 1959.



- MAQUINAY, A., *Histoire de la paroisse de Verviers.*, Verviers. Leens, 1947.
- MEUNIER, J., *Verviers vu de loin et dans le temps.*, Verviers, G. Nautet-Hans s.a., 1953.
- RONCART, R., *L'évolution géographique de l'agglomération verviétoise.*, Travaux du Séminaire de géographie de l'Université de Liège, fascicule XIX, Liège, Wyckmans, 1928.
- WARNOTTE, R., *L'enseignement à Verviers de 1830 à 1855.*, Mémoire de licence en histoire présenté à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain, 1958.
- ZUMKIR, A., *La géographie électorale. Quelques problèmes de méthode propres à un cas d'application en Belgique : tableau politique de l'arrondissement de Verviers sous le régime du suffrage censitaire, 1830-1893.*, in *Annales du 32<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique de Belgique.*, t. II, p. 404-421, Tournai, 1949.
- ZUMKIR, A., *Les dynasties politiques dans la province de Liège à l'époque contemporaine.*, in *Annales du 36<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique.*, Gand, 1956, p. 261-289.
- ZUMKIR, A., *Les partis politiques et les élections dans l'arrondissement de Verviers sous le régime du suffrage censitaire 1830-1893.*, Mémoire de licence en histoire présenté à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, 1948.

\*  
\* \*

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

### 1°. Dépôts, bibliothèques et collections privées.

AAE = Archives du Ministère des Affaires étrangères.

ACV = Archives communales de Verviers.

AEL = Archives de l'Etat à Liège.

A.Ev.Lg. = Archives de l'Evêché de Liège.

ARA = Algemeen Rijksarchief, La Haye.

*Archives privées...* = Archives privées de feu Joseph Bronckart.

BCS = Bibliothèque communale de Spa.

BCV = Bibliothèque communale centrale de Verviers.

BR = Bibliothèque royale, Bruxelles.

B.U.Lg. = Bibliothèque de l'Université de Liège.

Chiroux = Bibliothèque communale de Liège, « Les Chiroux ».

*Doc. privés* = Documents privés, consultés chez M. P. Gazon.

Jl. Le Courrier = Siège du journal « Le Courrier », Verviers.

Jl. Le Jour = Siège du journal « Le Jour », Verviers.

KUL, ZB = Katholieke Universiteit te Leuven, Centraalbibliotheek.

MIP = Mundaneum, Musée international de la presse, Bruxelles.

MVW = Musée de la vie wallonne, Liège.

### 2°. Périodiques.

CM = Courrier de la Meuse.

EC = Enquête communale.

FA = Feuille d'Annonces.

FD = Feuille dominicale.

Fr. = Franchimontois.

IV = Industriel de Verviers.

JA = Journal agricole.

JP = Journal du Peuple.

JT = Journal des Travailleurs.

JV = Journal de Verviers.

NV = Nouvelliste de Verviers.

Réf. = Réforme.

RSC = Revue de Spa et du canton.

UC = Union Constitutionnelle.

UL = Union Libérale.

### 3°. Divers.

C.I.H.C. = Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine.

Corr. = Correspondance (ACV).

LR = Lettres reçues (ACV).

M = Actes de la Mairie (ACV).

PA = Pièces à l'appui (ACV).

Fds. = Fonds.

e.a. = entre autres.

art. = article.

p. = page.

c. = colonne.

Excepté l'un ou l'autre sur plusieurs centaines peut-être, tous les articles de journaux auxquels nous ferons référence sont évidemment du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès lors, pour ne pas allonger les notes en bas de page, nous donnerons les références en style abrégé : en donnant le chiffre du mois et non celui-ci en entier, l'année sans le siècle, la place dans le journal du début et de la fin de l'article ou de la citation éventuelle.

On lira donc, par exemple : 24-9-47, p. 2, c. 2-3, c. 1 = 24 septembre 1847, page 2, colonne 2, jusqu'à la page 3, colonne 1.

Et : 24-9-47, p. 2, c. 2-3 = 24 septembre 1847, page 2, colonnes 2 et 3.

Enfin, pour ne pas compliquer ces références ou induire en erreur, lorsque nous avons affaire à un numéro portant deux, voire trois dates (en général, numéro unique du samedi-dimanche), nous avons donné uniquement la première date du numéro : c'est celle du jour de sa parution ou de sa distribution, et elle suffit pour retrouver l'article en question.

## NOTE SUR UN PROBLÈME DE MÉTHODE

Le tirage ou le nombre d'abonnés d'un journal et l'évolution de ceux-ci d'année en année sont évidemment des données fondamentales pour caractériser et apprécier une feuille. Très souvent, on manque malheureusement d'informations à ce sujet.

En 1842, Malou<sup>1</sup> a pu utiliser les chiffres des registres des bureaux du timbre : ces registres mentionnaient le nombre de feuilles de papier timbrées chaque année par les fonctionnaires de l'administration des Finances à l'intention des éditeurs de journaux. Chaque exemplaire d'un périodique devait porter un timbre d'une certaine valeur. En disposant du nombre de feuilles timbrées en une année à l'intention de l'éditeur ou de l'imprimeur d'un journal, on pouvait aisément obtenir le nombre d'exemplaires de ce journal tirés dans l'année et, connaissant la périodicité de la feuille, estimer le chiffre du tirage de celle-ci ou, comme dit Malou, le nombre de ses abonnés.

Malou a ainsi calculé les tirages des principaux organes politiques des villes les plus importantes de Belgique, et ce pour les années 1830 à 1842. Hélas pour nous, Verviers n'était pas reprise parmi ces villes, contrairement à Liège<sup>2</sup>. Heureusement, Malou livrait aussi, toujours pour chaque année de 1830 à 1842, le total des tirages respectifs de tous les organes d'une province. Nous pouvions dès lors utiliser sans risque ces chiffres<sup>3</sup> lorsque la presse de la province de Liège comptait divers organes liégeois dont le tirage respectif nous était donné par Malou, plus un et un seul autre organe, verviétois en l'occurrence.

Cette situation ne se présente qu'en 1832 et 1833. Cinq quotidiens politiques paraissent alors dans la province, dont quatre à Liège, desquels Malou nous donne le « nombre des abonnements » ; le cinquième nous est connu, c'est le *Journal de Verviers*. Dès lors, nous avons calculé, pour 1832 :

nombre d'abonnements pour la presse provinciale : 3.184

nombre de journaux politiques : 5

<sup>1</sup> MALOU, J., *Notice sur les journaux belges...*, *op. cit.*

<sup>2</sup> Cfr. le tableau du tirage des journaux liégeois in CORDEWIENER, A., *Etude de la presse liégeoise...*, p. 4.

<sup>3</sup> Voir in MALOU, J., *op. cit.*, p. 296, 283 et 301.

tirage des quatre journaux liégeois :

<i>Journal de Liège</i> :	1.079
<i>Courrier de la Meuse</i> :	802
<i>Politique</i> :	628
<i>Industrie</i> :	451
total :	2.960
reste :	224

Le même calcul pour 1833 nous donnait, avec les mêmes données :  $2.647 - (875 + 721 + 628 + 379 =) 2473 = 174$ . Nous obtenions ainsi le « nombre d'abonnés » du *Journal de Verviers* pour 1832 et 1833. Par contre, les données de Malou n'étaient plus utilisables dès lors qu'il paraissait dans la province des journaux non repris par Malou dans ses chiffres des « principaux organes », ce qui était le cas en 1830 et 1831 (trois journaux hutois et deux journaux liégeois) et en 1834 (*Le Rappel*), ensuite à partir du moment où il paraissait plus d'un quotidien à Verviers, soit dès 1835.

Les registres utilisés par Malou ont-ils été conservés après 1848, où, et existent-ils encore ? Ils constitueraient une source sûre pour l'historien. Nous n'avons pu acquérir la certitude de leur destruction ou de leur perte, sans avoir encore eu le temps d'en chercher plus à ce sujet.

Quoiqu'il en soit, nous disposons de très peu de données relatives au tirage. Il fallait accueillir avec prudence les chiffres que pourraient citer certains journaux, gonflant leur tirage pour exagérer leur propre importance<sup>4</sup>. Cependant, nous pouvions accepter sans les suspecter les chiffres cités dans une circonstance particulière par le *Journal de Verviers*, annonçant par exemple en octobre 1830<sup>5</sup> : « nous sommes obligés aujourd'hui de tirer 200 exemplaires de notre journal sur papier non-timbré ; nous en tiendrons compte à l'administration ». Le journal n'a pas intérêt, alors, à livrer un chiffre faux. Malheureusement, ce cas ne se présentera que deux fois encore par la suite, en décembre 1830<sup>6</sup> et octobre 1834<sup>7</sup>.

Tout en tenant compte de la source particulière à laquelle ils avaient été puisés, nous avons également accepté les renseignements

<sup>4</sup> GÉRIN, P., WARNOTTE, M.L., *La presse liégeoise 1850-1914...*, p. 10.

<sup>5</sup> JV, 6-10-30, p. 4, c. 2.

<sup>6</sup> JV, 17-12-30, p. 4, c. 2.

<sup>7</sup> JV, 15-10-34, p. 1, c. 2.

fournis au Gouverneur provincial par l'administration communale de Verviers sur l'évolution du *Journal* de 1826 à 1830: « il résulte de renseignements particuliers qu'elle a fait prendre que depuis cinq ans le nombre des abonnés s'est élevé de 75 à 145 »<sup>8</sup>.

Enfin, nous disposons des chiffres livrés en 1845 au Ministère des Affaires Etrangères par le Ministre des Finances, nous donnant le nombre d'abonnés (ou tirage?) de chaque organe verviétois pour les quatre trimestres de 1844 et le premier trimestre de 1845<sup>9</sup>, soit:

*Journal de Verviers*: 173, 161, 168, 171 et 192.

*Nouvelliste*: 128, 103, 103, 129 et 131.

*Industriel*: 147, 64, 116, 129 et 131.

Au total, nous connaissons avec assez de certitude divers chiffres nous permettant de constater l'évolution du tirage du *Journal de Verviers* de 1826 à 1834, et la situation respective des quotidiens politiques verviétois en 1844-1845, heureusement deux périodes importantes de l'histoire de la presse verviétoise. Pour le reste, excepté quelques rares indications fragmentaires, il nous fallait nous contenter de tirer parti des informations livrées par les journalistes sur le succès ou les difficultés de leur propre feuille ou des organes concurrents, en procédant alors par recoupements et autant que possible avec esprit critique et bon sens.

<sup>8</sup> ACV, Corr., vol. 32, n° 278, lettre du 26-5-30.

<sup>9</sup> AAE, Dossier 10.347. *Renseignements sur la presse. Tableau statistique des journaux publiés dans le royaume ...*; la moyenne de 1844 est, pour le *Journal*, 168, contre 116 au *Nouvelliste* et 114 à l'*Industriel*, soit 398 au total seulement.

**I<sup>o</sup> PARTIE**

**LE MILIEU ET LA PHYSIONOMIE GENERALE  
DE LA PRESSE VERVIETOISE 1818-1850.**

Dans cette première partie, nous nous proposons de donner brièvement les principaux traits du cadre dans lequel apparaissent, évoluent et, éventuellement, disparaissent les premiers journaux verviétois.

A tous égards en effet le journal est inséparable de la société qui le voit naître et le reçoit ; elle conditionne son existence du début à sa fin, jusque dans tous ses avatars.

Comme les autres études de ce genre<sup>1</sup>, l'étude approfondie du journalisme verviétois nécessitera donc une référence constante à la vie politique, sociale et religieuse de la Cité lainière. C'est pourquoi il était indispensable de commencer par décrire celle-ci dans ses caractères les plus élémentaires.

Par ailleurs, quelques aspects généraux des journaux eux-mêmes peuvent être utilement évoqués dès maintenant : cette première partie se terminera donc par une très brève description de la physionomie générale des périodiques verviétois de cette époque.

<sup>1</sup> Cfr. GÉRIN, P. et WARNOTTE, M.-L., *La presse liégeoise de 1850 à 1914...*, p. 4.



## LE MILIEU

## 1. Cadre géographique et données démographiques.

La ville de Verviers est le chef-lieu de l'arrondissement du même nom, qui occupe la partie orientale de la province de Liège. Cette vaste région ne présente alors aucune unité ni géographique, ni historique, ni linguistique, ni même économique. Longtemps, tout l'arrondissement fut caractérisé par un relatif isolement. Verviers elle-même n'exerce pas une influence décisive sur les cantons de Herve et Aubel au nord, de Stavelot au sud<sup>1</sup>.

A partir de 1843, la ville bénéficie du chemin de fer : la section Verviers-Liège fut inaugurée le 17 juillet, et la section Verviers-Aix le 15 octobre<sup>2</sup>.

Le site de la ville de Verviers est une vallée profonde et large traversée d'est en ouest par la Vesdre. Parallèlement à celle-ci se trouvaient la route principale, et entre la rivière et la route, le canal des usines, aujourd'hui disparu : c'est le long de ces voies que s'est développé l'habitat, dans un périmètre qui n'évolua guère depuis l'érection de Verviers en « bonne ville » — 1651 — jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

La résultante principale de ce fait est l'allongement de la ville dans le seul sens est-ouest, trait caractéristique qui subsistera longtemps. Au cours des décennies, le peuplement s'est donc affermi au centre de la cité, mais non vers la périphérie<sup>3</sup>.

En outre, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'accroissement du nombre de maisons (1 545 en 1819, 1975 en 1843) n'a pas suivi celui de la population (celle-ci double de 1819 à 1843). Finalement, la densité d'habitants par maison est bien plus forte à Verviers qu'à

<sup>1</sup> ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 16-21.

<sup>2</sup> Cfr. FOHAL, J., *Verviers et son industrie...*, p. 5 et 40-57.

<sup>3</sup> Cfr. RONCART, R., *L'évolution géographique de l'agglomération verviétoise.*, p. 14 et 19-22.

Liège, par exemple<sup>4</sup>, et la ville présente « un entassement remarquable d'habitations et de fabriques »<sup>5</sup>.

Des localités les plus voisines de la ville, seule Hodimont (rattachée à Verviers dès 1930) fait déjà partie intégrante de l'agglomération verviétoise. Par contre, les villages d'Andrimont, Stembert, Heusy et Lambermont en sont isolés, de même que, dans la vallée, Ensival et Dison, plus industriels cependant<sup>6</sup>.

Enfin, soulignons le mouvement de la population verviétoise à l'époque nous intéressant. De 1819 à 1829, soit des débuts du *Journal de Verviers* à la veille de la révolution, la population passe d'environ 10.000 à près de 20.000 habitants<sup>7</sup>. Après avoir ainsi doublé, elle va se stabiliser durant une quinzaine d'années autour de ce dernier chiffre<sup>8</sup>. Enfin, à partir de 1845, la population va connaître une ascension assez régulière, jusqu'en 1897<sup>9</sup>. Durant les années 1845-1850, les dernières qui nous occupent, le nombre d'habitants s'élève à environ 22.000<sup>10</sup>.

## 2. Situation économique.

On sait que Verviers était essentiellement manufacturière et commerçante, vivant toute entière de l'industrie drapière, ce qui ne pouvait manquer de frapper le visiteur étranger<sup>11</sup>.

Entre 1750 et 1850, l'industrie de la laine, suite à une révolution technique et un accroissement de la production, se développa à un point tel que la région devint l'un des cinq grands centres drapiers mondiaux. Cette période comprit une phase d'expansion, de hausse

<sup>4</sup> EL KEFI-CLOKERS, C., *La population féminine active de l'industrie textile verviétoise...*, p. 31.

<sup>5</sup> RONCART, R., *op. cit.*, p. 23.

<sup>6</sup> *Idem*, p. 24.

<sup>7</sup> 9.959 en 1819, 15.832 en 1824, 18.190 en 1827 et 19.529 en 1829. Cfr. LEJEAR, J., *Histoire de la ville de Verviers. Période hollandaise...*, p. 126-127.

<sup>8</sup> RONCART, R., *op. cit.*, p. 25 et 27.

<sup>9</sup> De 1845 à 1856, on passe de 21.231 personnes à 27.115. Cfr. RONCART, R., *op. cit.*, p. 25 et EL KEFI-CLOKERS, C., *op. cit.*, p. 91.

<sup>10</sup> LEBRUN, P., *Croissance et industrialisation...*, p. 562 et p. 563, note 1.

<sup>11</sup> Cfr. *L'hermite en Belgique...*, p. 264.

des prix, de 1750 à 1810, et une phase de baisse des prix et de dépression, de 1810 à 1850<sup>12</sup>.

Entre 1816 et 1823, les premières machines à vapeur sont installées chez les plus gros fabricants verviétois. Durant la première moitié du siècle, il y eut, sous l'influence de la révolution industrielle, une amplification du processus de l'organisation de la production dans le sens de la concentration des ouvriers et de l'intégration des entreprises, ce qui se traduit par l'édification de grandes usines et la diminution radicale du nombre de petits fabricants<sup>13</sup>. Ainsi, une très grande part de l'industrie locale était concentrée dans les maisons Grand'Ry, Biolley et Simonis notamment.

Pour terminer, résumons quelques-unes des observations de Pierre Lebrun pour la période 1815-1850<sup>14</sup> : la situation juridique est favorable aux patrons, l'Etat intervient peu, l'industrie lainière verviétoise bénéficie d'une ère de progrès technique continu et de paix (sauf en 1814-15 et 1830). Par contre, la perte du débouché français en 1815, le rétrécissement du marché national après 1830, l'extension progressive des protectionnismes étrangers enfin sont des facteurs défavorables dont la gravité augmente. L'offre est en expansion, mais la demande est freinée en 1815 et 1830.

Au total, pour l'industrie drapière verviétoise, les vingt premières années de l'indépendance sont moins favorables que celles du régime hollandais, cependant que les années 1800-1815 avaient elles-mêmes été plus favorables que la période de même durée qui suivit.

### 3. Situation sociale.

Des observateurs étrangers constataient que Verviers offrait le tableau de très grandes richesses côtoyant la plus grande misère<sup>15</sup> : « cinq ou six familles possèdent des fortunes colossales, et deux cents autres peuvent passer pour opulentes » tandis que « la moitié des

<sup>12</sup> LEBRUN, P., *L'industrie de la laine à Verviers pendant le 18<sup>e</sup> et le début du 19<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'étude des origines de la Révolution industrielle.*, (Bibliothèque de la Fac. de philo. et lettres de l'Université de Liège, fasc. CXIV, Liège, 1948) a étudié la première de ces deux phases.

<sup>13</sup> Cfr. LEBRUN, P., *Croissance et industrialisation...*, p. 537-538, 557, 558-559.

<sup>14</sup> *Idem*, p. 549-551.

<sup>15</sup> *L'hermite en Belgique...*, p. 264.

habitants, vivant d'un travail journalier, est plongée dans la misère à la moindre stagnation dans le commerce des draps »<sup>16</sup>.

Entre ces deux grands groupes sociaux, — grande bourgeoisie industrielle et masse ouvrière —, se situe une classe moyenne (professions libérales, petits fabricants, etc...) dont il sera beaucoup question dans la vie politique locale au milieu des années 1840. Ce troisième groupe est cependant moins connu que les deux autres. Nous noterons quelques traits de chacun d'eux.

La situation lamentable d'une bonne part de la classe ouvrière a été décrite ailleurs et maintes fois<sup>17</sup>. Rappelons seulement la pauvreté, l'entassement et, au total, l'insalubrité des logements ouvriers d'une part, le caractère pénible des conditions de travail d'autre part. S'ajoutant à cela, les carences de l'alimentation et l'alcoolisme contribuent à dégrader la santé de l'ouvrier. Les salaires lui permettent de vivre sans le mettre à l'abri de la maladie ou du chômage, deux éventualités qui le menacent de la misère. Signalons enfin qu'en 1844, les ouvriers et ouvrières sont tenus de demeurer chaque jour de 5 heures à 20 heures à la fabrique, où ils fournissent plus de 12 heures de travail effectif quotidien<sup>18</sup>.

Diverses institutions charitables s'efforçaient d'aider la classe ouvrière<sup>19</sup>. Le Bureau de Bienfaisance secourait le plus grand nombre des assistés ; depuis janvier 1819, la ville possédait un Mont-de-Piété. Quelques institutions privées complétaient ces organismes publics. A titre indicatif, notons que 3.000 personnes environ, soit quelque 15 % de la population, furent secourues en 1843, et qu'en 1839, cette proportion s'était élevée à 20 %<sup>20</sup>.

Passons maintenant à l'autre extrémité de l'échelle sociale, pour trouver l'« aristocratie financière ». Vers 1845, le revenu annuel d'un ménage d'ouvriers était de 729 frs. par an<sup>21</sup> ; en 1848, 1.771 habitants disposaient d'un revenu annuel supposé supérieur ou égal à mille

<sup>16</sup> Fr., 19-10-42, p. 2, c. 3 (art. du *Courrier des Campagnes*, journal visétois).

<sup>17</sup> Cfr., e.a., FOHAL, J., *Verviers et son industrie...*, p. 28-34 ; EL KEFI-CLOCKERS, *op. cit.*, passim.

<sup>18</sup> Nous avons résumé ici EL KEFI-CLOCKERS, *op. cit.*, p. 89-102 (logement), 102-105 (conditions de travail), 106 (santé), 149-156 (salaires et budget familial) et 170 (horaires de travail).

<sup>19</sup> Cfr. FOHAL, J., *op. cit.*, p. 69-71 et LEJEAR, J., *op. cit.*, p. 128-140.

<sup>20</sup> FOHAL, J., *op. cit.*, p. 69.

<sup>21</sup> EL KEFI-CLOCKERS, *op. cit.*, p. 155.

frs.<sup>22</sup>. Sur ce nombre, 305 ont un revenu d'au moins 3.000 frs., dont 147 un revenu de 5.000 frs. et plus ; enfin, parmi ces derniers, le revenu de 63 personnes est supposé égal ou supérieur à 10.000 frs. : nous touchons déjà ici au petit groupe des familles riches.

Découvrons enfin les « grandes puissances financières » : la moitié environ des 63 derniers cités ont un revenu présumé de moins de 15.000 frs., par contre 8 d'entre eux ont un revenu de 100.000 frs. et plus : notamment, — et les noms ne surprendront pas — Jules de Grand'Ry (100.000), la veuve de Raymond Biolley (200.000), le vicomte Iwan Biolley (100.000), son oncle Edouard Biolley (100.000), Armand Simonis (100.000)... Nous aurons plus d'une fois l'occasion de parler des personnages que nous venons de citer.

La puissance des familles des deux principaux fabricants, Biolley et Simonis, était alors considérable. Alliées à divers degrés, on retrouve leurs membres, tous parents, tout au long de cette partie du XIX<sup>e</sup> siècle, dans toutes les institutions locales, au conseil communal, et maintes fois lors des élections provinciales ou nationales<sup>23</sup>. En 1844, les radicaux verviétois soulignaient que, « sous le rapport de la position, la famille Biolley s'était habilement placée à la tête de l'aristocratie financière de la ville, par l'ostentation qu'elle mettait à faire des œuvres de bienfaisance et à doter des établissements publics »<sup>24</sup>. Ceci aura beaucoup d'importance pour nous.

La classe moyenne fut longtemps victime de la volonté de la grande bourgeoisie de ne pas la voir accéder à la gestion des affaires communales ; le cens moyen payé par les conseillers communaux verviétois était d'ailleurs beaucoup plus élevé à Verviers que dans d'autres villes belges de même importance<sup>25</sup>.

Notons enfin que, en 1842, 578 verviétois seulement, répartis en cinq « quartiers », élisaient les 16 conseillers communaux. Après l'abaissement du cens électoral en 1848, ce nombre passa à 629, soit une augmentation assez minime<sup>26</sup>.

<sup>22</sup> Nous utiliserons ici la liste contenue dans le *Rôle de la fortune présumée pour 1848*....

<sup>23</sup> Cfr. ZUMKIR, A., *Les dynasties politiques*..., p. 263-264 (tableau fort éloquent) et 268-271.

<sup>24</sup> *Événements passés à Verviers*..., p. 4.

<sup>25</sup> WITTE, E., *Politieke machtsstrijd*..., p. 366.

<sup>26</sup> *Idem*, p. 309 et 443. Le coefficient d'augmentation du corps électoral à Verviers en 1848 fut de 1,09 contre 1,60 à Anvers et Liège, 1,80 à Bruxelles.

#### 4. Vie politique.

Plus qu'à toute autre chose, c'est à la vie politique verviétoise que nous serons amenés à faire référence plus loin. Après 1830 surtout, l'évolution du journalisme verviétois est inséparable de bon nombre d'épisodes politiques locaux. Pour l'instant, nous poserons un cadre d'ensemble en évoquant les traits les plus généraux de la situation politique à Verviers et dans l'arrondissement.

Les atteintes de Guillaume I aux institutions municipales furent sans doute une des principales causes de la révolution de 1830<sup>27</sup>. A Verviers, depuis mai 1817, le « Conseil de Régence » comprend 3 bourgmestres, dont un « président », et 6 conseillers. En 1819, 514 électeurs choisissent 24 des 293 éligibles pour composer le « corps électoral » qui procéderait au renouvellement par tiers du conseil.

En 1824, le nombre de membres de ce corps électoral fut ramené à 18 et surtout, les 9 membres du conseil furent nommés à vie par le roi, des élections ne devant avoir lieu qu'en cas de vacance d'une place<sup>28</sup>. En octobre 1830, le gouvernement provisoire mit fin à ce régime d'élections à plusieurs degrés.

Nous reviendrons plus loin sur l'attitude nettement réunioniste de la population, des élus communaux et des représentants verviétois durant les premiers mois de l'indépendance<sup>29</sup>.

Quelle fut la situation politique à Verviers et dans l'arrondissement durant les 20 premières années de l'indépendance<sup>30</sup>? Très tôt, on peut relever l'existence d'un tempérament libéral et d'un tempérament catholique-politique ou clérical dont les clientèles électorales s'affronteront dès 1835 ; elles sont d'importance sensiblement égale au niveau de l'arrondissement, mais on peut distinguer diverses zones dans celui-ci, dont deux s'opposent avec netteté : la région agricole du

<sup>27</sup> *Idem*, p. 52.

<sup>28</sup> Cfr. LEJEAR, J., *op. cit.*, p. 63-72.

<sup>29</sup> Pour la période révolutionnaire à Verviers, cfr. DUMONT, F., *L'irrédentisme français en Wallonie...*, p. 20 et svtes ; FOHAL, J., *Les événements de 1830 à Verviers...* ; GARSOU, J., *Verviers et la France...* ; GUILLAUME, L., *Contribution à l'étude du parti français en Belgique...* ; ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 143-147 et WITTE, E., *Politieke machtsstrijd...*, p. 22, 23, 28, 36, 38-45, 52, 65, 73, 74, 76, 78, 82, 91 et 111.

<sup>30</sup> On verra notamment à ce sujet ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, et *La Géographie électorale. Quelques problèmes de méthode...*

nord, en majorité cléricale, et, au sud de celle-ci, la région verviétoise foncièrement libérale<sup>31</sup>.

Il faut souligner que, malgré leurs divisions, les deux tempéraments ne sont pas encore assez tranchés que pour empêcher le passage d'un individu d'un clan à l'autre. Un certain flou subsistera longtemps, que certains exploitent et entretiennent : il se manifeste aussi parfois en matière d'organes de presse.

Jusqu'en 1857 au moins, les catholiques se sont refusés à toute organisation politique propre, contrastant singulièrement en cela avec les libéraux<sup>32</sup>.

Les libéraux se sont organisés dès 1836 en créant un Comité d'administration pour les élections libérales, qui fonctionna quelques fois. Il ne s'agit cependant que d'un comité ; en 1842 par contre est créée la société de l'Union Constitutionnelle. Ses activités seront assez limitées jusqu'en 1846, époque à laquelle elle reprendra vigueur à l'occasion du Congrès libéral. Cependant, comme à Bruxelles et Liège, les divisions entre radicaux et doctrinaires provoqueront une scission et la création par les « vieux libéraux », le 14 avril 1847, d'une Association libérale qui subira un grave échec aux législatives de juin<sup>33</sup>.

La réaction anti-progressiste se produira dès l'année suivante. Fin mai 1848, l'Union perdra son aile républicaine, lorsque les démocrates l'abandonnent pour créer la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme. Début juin, quelques-uns de ses membres antirépublicains la quittent et jettent les bases d'une Union libérale antirépublicaine qui ralliera les doctrinaires de l'Association libérale et les catholiques. Face à cette coalition conservatrice, l'Union Constitutionnelle subira trois échecs électoraux successifs en 1848.

Telles sont les grandes lignes de l'évolution locale de la « famille libérale ». Il faut noter la vigueur exceptionnelle du radicalisme à Verviers même. Les premières pénétrations radicales dans le libéralisme verviétois datent de la fin des années 30, elles s'amplifient à partir

<sup>31</sup> A Verviers même, les catholiques sont toujours alors une faible minorité au conseil communal. Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 234, 236 et 237 et T. II, p. 45 et 53 (élections communales de juillet 1836 et octobre 1839).

<sup>32</sup> Cfr. ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 198-203.

<sup>33</sup> Pour les années 1836-1847 ici résumées, cfr. ZUMKIR, A., *op. cit.*, p. 110-127. Pour les années 1848-1849 résumées ensuite, voir plutôt DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique à Verviers*.

de 1842, et le conflit autour de l'éventuel établissement de jésuites à Verviers, en 1844, fut la première démonstration de la puissance radicale. Le succès des radicaux en cette occasion marqua le début d'une période de 3 années de domination radicale<sup>34</sup>.

Lors des élections communales partielles d'octobre 1845, la lutte entre radicaux et bourgeoisie conservatrice fut telle que l'on a pu dire que Verviers participait déjà alors à une véritable lutte de classes, « fait unique dans l'histoire électorale et qui témoigne de la position avancée que cette ville industrielle occupait à cette époque »<sup>35</sup>.

De tous les conseils communaux où ils purent participer en Belgique avant 1848, c'est dans celui de Verviers que les radicaux purent obtenir le plus de résultats concrets<sup>36</sup>.

### 5. Instruction, culture et religion.

A la veille de la révolution de 1830, les seuls établissements d'instruction étaient un collège en net déclin et, au niveau primaire, outre diverses écoles privées mixtes, une école communale gratuite fondée en 1828 pour les garçons, et les classes des Sœurs pour les filles.

Dès 1831, les Frères des Ecoles chrétiennes s'installèrent à Verviers. En 1836, la ville créa une école gratuite de filles, et en 1837, une école gratuite du soir pour les ouvriers. En 1830, l'École industrielle et commerciale avait remplacé, au niveau secondaire, l'ancien collège. Elle ne fut concurrencée par le Collège des jésuites qu'à dater de 1855.

L'enseignement technique fut plus tardif, l'École des ouvriers et des artisans date seulement de 1841 ; elle végéta durant une douzaine d'années. Une école agricole fut créée en 1850 ; ce fut un rapide échec.

Si les écoles catholiques furent soutenues, voire fondées, par les familles Biolley et Simonis, on retrouve également souvent l'intervention privée à l'origine de certains établissements publics<sup>37</sup>.

On ne dispose pas d'une étude sur le degré d'instruction de la population verviétoise. L'analphabétisme devait subsister dans les

<sup>34</sup> WITTE, E., *Politieke machtsstrijd...*, p. 385-387 et 402-403.

<sup>35</sup> *Idem*, p. 409.

<sup>36</sup> *Idem*, p. 435.

<sup>37</sup> Nous avons résumé ici une partie des conclusions de WARNOTTE, R., *L'enseignement à Verviers de 1830 à 1855.*, p. 208-211. Cfr. aussi LEJEAR, J., *op. cit.*, p. 152-166 et FOHAL, J., *Verviers et son industrie...*, p. 75-77.



milieux défavorisés. Si les fabricants et commerçants étaient sans doute instruits (lire, écrire et... compter), il semble que le goût des livres, pendant longtemps, ne fut pas très répandu parmi eux<sup>38</sup>. C'est à l'initiative privée qu'est due la Bibliothèque de Verviers, ouverte en avril 1844<sup>39</sup>.

Les deux principales sociétés d'agrément étaient alors le Cabinet littéraire, fondé en 1775, et la Société d'Harmonie, datant de 1829 ; un théâtre de 800 places avait été inauguré en septembre 1821.

Excepté quelques familles protestantes disposant d'un temple, la quasi totalité de la population est catholique.

Longtemps, les libéraux ont peu d'occasion de se plaindre du clergé verviétois ; par contre, ils dénoncent souvent les agissements du clergé rural en période électorale<sup>40</sup>. C'est surtout au moment de la poussée radicale du milieu des années 1840 que les rapports des libéraux avec le clergé local se dégradèrent, bien qu'il y ait déjà eu auparavant quelques frictions.

Les principaux événements religieux furent, d'une part, la consécration de l'église Saint-Remacle en octobre 1838, due en grande partie à la générosité de la famille Biolley<sup>41</sup>, d'autre part, à la fin de 1834, les prêches de huit missionnaires rédemptoristes. Cette mission fut l'occasion d'incidents mineurs, sans commune mesure avec ceux provoqués dix ans plus tard, lors de l'annonce de l'installation prochaine de jésuites à Verviers<sup>42</sup>.

La mission rédemptoriste suivait de peu la dernière incursion saint-simonienne : en avril 1834, Auguste Hoart vint faire quelques prédications à Verviers ; il avait été précédé, en mai et juin 1831, par Duveyrier, chef de la mission saint-simonienne en Belgique.

## 6. Les Philadelphes.

On pourra à plusieurs reprises apprécier combien il faut tenir compte de la Loge maçonnique pour la compréhension de la vie

<sup>38</sup> Cfr. *L'hermite en Belgique...*, p. 265-266 ; Fr., 19-10-42, p. 3, c. 2.

<sup>39</sup> FOHAL, J., *op. cit.*, p. 78.

<sup>40</sup> ZUMKIR, A., *op. cit.*, p. 166-167.

<sup>41</sup> FOHAL, J., *op. cit.*, p. 36.

<sup>42</sup> Les deux premiers jésuites s'installeront (discrètement) à Verviers en janvier 1845.

politique locale à partir de 1838-39 surtout, et donc de l'histoire de la presse aussi.

A partir de cette période en effet, et jusqu'en 1847 au moins (pour ce qui nous occupe), « la Loge se jette à corps perdu dans la politique. Toutes les élections se préparent, se font au cours des tenues »<sup>43</sup>.

La Loge prit une part active à la formation de la société de l'Union Constitutionnelle, qu'elle domina de fait pendant longtemps<sup>44</sup>. Les leaders radicaux verviétois, tous ou presque francs-maçons<sup>45</sup>, parviendront à dominer la Loge et, par son intermédiaire, la société de l'Union Constitutionnelle.

Els Witte a constaté que l'identification entre la franc-maçonnerie et l'anticléricalisme fut complète à Verviers, et reconnue même par ceux qui n'étaient pas membres de la Loge. A cet égard, on peut parler d'un fait unique en Belgique ; dans aucune autre ville, la politisation de la franc-maçonnerie ne fut aussi manifeste, et nulle part elle ne prit de telles proportions<sup>46</sup>.

La Loge des Philadelphes avait été fondée en 1809 par 19 maçons scissionnaires de la Loge l'Indivisible, de Spa<sup>47</sup>. Pendant longtemps, toute discussion politique en fut bannie et il n'y eut guère de frictions avec le clergé local<sup>48</sup>.

La Loge comprit parmi ses fondateurs et ses principaux membres et jusqu'à une époque assez avancée des membres des familles Biolley et Simonis ; d'autre côté, le Vénérable de la Loge fit partie du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Remacle jusqu'en janvier 1842...

Pendant la période révolutionnaire et les premières années de l'indépendance, les travaux de la Loge furent interrompus, pendant

<sup>43</sup> *La R. .L. .* « *Les Philadelphes et le Travail réunis* », 5809-5859..., p. 9. Cette affirmation est confirmée par l'examen des documents privés que nous avons pu consulter pour cette période, et qui nous donnent les dates des séances au cours desquelles furent préparés les divers scrutins, avec le résultat des discussions, et des extraits des discours les plus importants des intervenants.

<sup>44</sup> Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 294, 297, 305.

<sup>45</sup> *Doc. privés*, fichier des membres des Philadelphes 1809-1868 ; et WITTE, E., *op. cit.*, p. 377.

<sup>46</sup> WITTE, E., *op. cit.*, p. 212-221.

<sup>47</sup> Une Loge (la Discrète) avait été fondée à Verviers en 1760 ; elle disparut après 1769 ; la loge spadoise l'Indivisible, à laquelle s'affiliaient des Verviétois, datait de 1775. Cfr. *La R. .L. .* « *Les Philadelphes et le Travail réunis* »..., p. 2-3.

<sup>48</sup> *Doc. privés*, avant 1830.

qu'un nouveau temple (détruit en avril 1977) était en construction. Les Philadelphes ne participèrent donc pas à la fondation du Grand-Orient de Belgique. En octobre 1834, la proposition d'un des membres de se rallier à cet organisme fut rejetée : 26 frères, dont 10 dignitaires, démissionneront alors en bloc. Cette crise fut la première d'une longue série.

En 1835, les Philadelphes réaffirmaient leur volonté de s'abstenir de toute discussion politique. Les scissionnaires tenteront en vain de constituer une Loge dénommée les Amis de l'Indépendance.

En janvier 1838, la Fédération Maçonnique belge était fondée, regroupant les Loges de Liège, Verviers, puis Huy. Les causes de la constitution de cette obédience autonome sont essentiellement politiques. Ces Loges refusaient l'article 135 du règlement du Grand-Orient interdisant de faire de la politique dans les Ateliers<sup>49</sup>.

Enfin, en juin 1839, alors que la Loge, suite aux attaques des évêques, avait vu grossir le nombre de ses affiliés, le Vénérable, estimant que les motifs de la scission de 1834 n'existaient plus par suite de la fin du différend hollando-belge, rappela les scissionnaires. Peu auparavant, les 3 et 6 juin 1839, la Loge avait pour la première fois discuté le choix des candidats pour les législatives prochaines<sup>50</sup>.

Nous avons retracé l'évolution de la Loge depuis la révolution jusqu'au début de la période d'intense activité politique de la maçonnerie verviétoise, afin que l'on puisse saisir dans quel cadre celle-ci prend place. Quant aux activités de la Loge durant la période en question, nous aurons souvent l'occasion de les évoquer. Les résumer ici reviendrait, pour l'essentiel, à répéter ce que nous avons dit de l'évolution de la « famille libérale ».

<sup>49</sup> C'est l'abrogation de cet article en 1854 qui rendit possible le ralliement de la Fédération au Grand-Orient, et ouvrit une nouvelle époque pour la maçonnerie belge.

<sup>50</sup> Nous avons retracé l'évolution de la Loge de 1830 à 1839 d'après les documents privés relatifs à cette période. Cfr. aussi : WITTE, E., *op. cit.*, p. 208-209 et WITTE, E. et BORNÉ, F.V., *Documents relatifs à la franc-maçonnerie...*, p. 7-12 et 16-18.

## QUELQUES ASPECTS GÉNÉRAUX DE LA PRESSE VERVIÉTOISE.

Les caractères généraux de la presse verviétoise durant la période étudiée ici sont d'abord, d'une manière générale, ceux partagés par toute la presse de cette époque. Il importe cependant de les rappeler, sans nous étendre sur ce qui est connu, et en signalant en même temps l'un ou l'autre point particulier propre au cas verviétois.

Dans l'ensemble, les aspects évoqués ci-dessous peuvent s'articuler autour de trois axes : le journal lui-même, notre document, principal support et principal objet de l'étude ; ensuite la diffusion de ce document auprès d'un public ; enfin l'émetteur du document, ce qui gravite autour de sa création et les problèmes des « milieux de presse ». C'est en fonction de cette division que nous avons regroupé ces aspects généraux, par ailleurs brièvement évoqués ici puisque chacun d'eux sera encore développé et illustré par l'examen des cas particuliers.

Rappelons d'abord une donnée fondamentale : la liberté de la presse ne date ici que de 1830. Au moment opportun, c'est-à-dire dans la deuxième partie de ce travail, nous décrirons l'évolution de la législation en matière de presse sous le régime hollandais. En ce domaine, la différence est capitale entre cette période et les vingt premières années de l'indépendance.

Il va de soi que les restrictions imposées à la liberté de la presse avant 1830 sont un aspect majeur du contexte dans lequel évolue le *Journal de Verviers* de 1818 à 1830, et la révolution est une rupture fondamentale à cet égard. Par contre, une survivance du système hollandais en matière de presse unit la période 1830-1848 aux années 1818-1830. La disparition de cet élément en 1848 seulement marque aussi un changement lourd de conséquences, tout comme son existence durant la majeure partie de la période étudiée. Nous commencerons par là.

## 1. Le journal.

Jusqu'en 1848, chaque exemplaire d'un journal doit porter un timbre fiscal. Ce timbre sur les journaux est une donnée extrêmement importante ; il frappe la presse d'une charge fiscale très lourde, ce qui a des conséquences graves.

L'impôt du timbre augmente naturellement le prix de l'abonnement et restreint par là le nombre potentiel des abonnés : les journaux ne peuvent guère pénétrer que chez les personnes aisées<sup>1</sup>. En 1836, le *Journal de Verviers* estime que cet impôt (proportionnel au format de la feuille) équivaut à la moitié du prix de son abonnement<sup>2</sup>. Il sera ramené à des proportions un peu plus restreintes en 1839 ; néanmoins, il continue à frapper les journaux belges de telle sorte qu'indéniablement il freine le développement de la presse, et empêche les classes moins aisées de s'abonner à l'un ou l'autre organe : ses effets sont économiques, culturels et politiques<sup>3</sup>.

La suppression de cet impôt était réclamée par la presse ; elle sera accordée par la loi du 24 mai 1848 comme une des mesures que prit le gouvernement libéral Rogier pour calmer les esprits au lendemain de la révolution de février en France. La suppression du timbre aura des conséquences immédiates qui prouvent, rétrospectivement, quel avait été son effet direct auparavant. A Verviers, les quatre quotidiens politiques alors existant diminuent tous le prix de leur abonnement d'un tiers : il est ramené de 9 à 6 frs. par trimestre. La corrélation entre le prix du journal et l'existence de l'impôt du timbre est ainsi on ne peut plus clairement établie.

La forte baisse du prix des abonnements en 1848 permettra aux journaux de toucher une plus vaste clientèle, et facilitera la naissance de nouveaux organes : nous pensons par exemple à la *Feuille d'annonces*, distribuée gratis à des centaines d'exemplaires à Verviers et dans l'arrondissement<sup>4</sup>, ou encore au *Journal agricole*, offert aux membres verviétois de la Société agricole à laquelle il sert d'organe<sup>5</sup> :

<sup>1</sup> Cfr. JV, 17-10-34, p. 1, c. 2 ; 2-12-38, p. 1, c. 1-2.

<sup>2</sup> JV, 10-6-36, p. 1, c. 2.

<sup>3</sup> JV, 16-3-48, p. 1, c. 1-2 et UC, 18-3-48, p. 1, c. 1.

<sup>4</sup> FA, 24-12-48, p. 1, c. 1.

<sup>5</sup> JA, 6-6-50, p. 2, c. 1.

les promoteurs de ces feuilles spécialisées ont dû attendre l'abolition de l'impôt du timbre pour se risquer à lancer ces organes en marge de la politique.

D'une manière générale, la disparition de l'impôt sur les journaux offre à la presse de multiples possibilités nouvelles ; c'est pour celle-ci une rupture sans doute aussi importante dans ses conséquences que celle de 1830.

\*  
\* \*

Pendant la quasi-totalité de la période qui nous occupe, le journal ne peut donc être qu'une lecture coûteuse. L'abonnement trimestriel à un quotidien verviétois revient à un habitant de la localité à 8 frs. 50 cts., puis 9 frs., en moyenne. Cette somme est majorée de 1 à 2 frs. lorsque les numéros doivent être expédiés par la poste, hors ville.

La vente au numéro (pris dans ce cas au bureau du journal) est pour ainsi dire nulle. Les journaux y font très rarement allusion, parfois par exemple lorsqu'un article est susceptible d'intéresser un public autre que leur clientèle habituelle<sup>6</sup>.

C'est surtout à la fin de la deuxième décennie de l'indépendance que la technique des abonnements mensuels prend de l'ampleur ; et ce n'est qu'en 1850 qu'un quotidien verviétois commencera à proposer des abonnements à la semaine aux personnes qui, financièrement, ne peuvent payer un abonnement annuel ou trimestriel<sup>7</sup>.

Du prix, passons au format. Celui du *Journal de Verviers* a plusieurs fois changé avant 1830, tout en restant toujours assez petit. En 1823, le *Spectateur européen* parut in-folio, mais ne put durer six mois. Au milieu des années 1830, le *Journal* et son confrère catholique le *Nouvelliste* ont tous deux un peu plus de 30 × 20 cm., et deux colonnes par page<sup>8</sup>. Le nombre normal de pages est quatre, mais il est très fréquent que ces journaux publient un feuillet de deux pages supplémentaires, souvent pour accompagner leur numéro des samedi-dimanche, lorsqu'il est envahi par des annonces.

A partir de 1837, le format des feuilles verviétoises est légèrement agrandi, et tous compteront désormais trois colonnes par page. Enfin,

<sup>6</sup> Fr., 21-3-40, p. 2, c. 3.

<sup>7</sup> Réf., 30-7-50, p. 1, c. 1-2.

<sup>8</sup> Pour les prix et formats, cfr. Annexe 1.

dans les années 1840 et suivantes, ce format se stabilise autour de 40 × 28 cm. en moyenne, avec de légères différences de journal à journal qui n'affectent pas cette image d'ensemble.

Les agrandissements successifs de format entre 1835 et 1841 ont été le fait, d'une manière générale, d'une émulation entre les organes concurrents.

\*  
\* \*

L'émulation entre les journaux joue aussi, au niveau du « message » cette fois, dans la publication des nouvelles. Quantitativement, celles-ci constituent la partie majeure du contenu de la presse verviétoise. Les articles de fond, eux, sont peu nombreux. Le plus grand nombre de ceux-ci est emprunté à d'autres journaux. En période normale, un journal moyen publie moins d'une dizaine d'articles de fond originaux (nous entendons par là : de sa rédaction) en une semaine.

Cette situation varie évidemment selon les époques et le caractère des organes. Les productions originales sont cependant toujours minoritaires dans l'ensemble. En outre, certains journaux peuvent rester plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sans publier un seul article leur appartenant, et même aucun article de fond en général. Durant de longues années sous le régime hollandais, le *Journal de Verviers* sera particulièrement nul à cet égard<sup>9</sup>.

En période électorale, lors d'une crise politique, au cours d'une polémique, cette situation générale se transforme souvent de manière radicale : durant quelques jours, parfois plus, la moitié ou la presque totalité de la feuille est consacrée à la discussion. Les polémiques sont alors souvent violentes, passionnées et vivantes, parfois avec une pointe d'humour<sup>10</sup>. Encore une fois, le ton et l'ampleur des articles varieront selon le moment, le journal et sa tactique.

Dans la dernière décennie considérée, tous les quotidiens publient des feuillets au bas de leur première page, qui se prolongent souvent sur la page suivante. Certains tentent un moment d'offrir des

<sup>9</sup> Cfr. II<sup>e</sup> partie, Chapitre 1, 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>. Cfr. aussi III<sup>e</sup> partie, Chapitre 4, 1<sup>o</sup>, B et C et IV<sup>e</sup> partie, Chapitre 2, 3<sup>o</sup>.

<sup>10</sup> Cfr., e.a., JV, du 26-10 au 7-11-34 et JV, 26-1-38, p. 2, c. 3.

productions originales à leurs lecteurs<sup>11</sup>, mais la plupart reproduisent les œuvres publiées par les journaux français ou bruxellois qu'ils reçoivent<sup>12</sup>.

Excepté celles à caractère local, les nouvelles, de même que les débats parlementaires par exemple<sup>13</sup>, sont souvent puisées dans les colonnes des confrères<sup>14</sup>. De ce fait, la rédaction du journal dépend dans une très large mesure de l'arrivée du courrier porteur de ces journaux non-verviétois ou des correspondances particulières que le journal aurait pu s'assurer, dans certains cas grâce aux relations entretenues à l'étranger par les industriels locaux.

A toutes les époques mais surtout avant 1830, les journaux verviétois sont confrontés au problème de l'arrivée des nouvelles : il leur faut tenter de publier et de faire connaître celles-ci le plus tôt possible, avant la distribution à Verviers des journaux bruxellois et liégeois. Le *Journal de Verviers* évoquera souvent ce problème durant ses premières années d'existence<sup>15</sup>.

L'arrivée de la « poste du jour » détermine l'heure de parution des quotidiens<sup>16</sup>. En règle générale, le courrier parvient en fin de matinée aux journalistes. Ceux-ci peuvent procéder au choix des articles et nouvelles qu'ils inséreront, recevoir le feuilleton qu'ils publient et une éventuelle correspondance. Mis sous presse dans l'après-midi, les exemplaires sont achevés d'être tirés entre seize et dix-huit heures et distribués en ville par des porteurs en fin d'après-midi ou en début de soirée.

Les quotidiens paraissent ainsi tous approximativement aux mêmes heures. Selon qu'ils publient plus ou moins d'articles originaux, leur heure de parution et par suite leur distribution est ou non régulière<sup>17</sup>. Un journal paraissant durant quelque temps largement avant ses confrères prend le risque de se voir plagié par ces derniers<sup>18</sup>.

<sup>11</sup> Cfr. Fr., 9-1-42, p. 1, c. 1.

<sup>12</sup> Cfr. IV, 25-1-45, p. 1, c. 1.

<sup>13</sup> Cfr. JV, 4-5-39, p. 3, c. 1.

<sup>14</sup> Cfr. NV, 5-9-41, p. 2, c. 3. Tous ces articles expliquent ces problèmes techniques plus en détails.

<sup>15</sup> JV, 5-4-21, p. 4, c. 2 ; 25-12-23, p. 1, c. 1 ; 25-4-26, p. 4, c. 2 ; etc.

<sup>16</sup> Cfr. NV, 25-12-35, p. 2, c. 1.

<sup>17</sup> Cfr. IV, 9-9-43, p. 1, c. 3.

<sup>18</sup> Cfr. UC, 28-2-48, p. 1, c. 1.



En évoquant la distribution des feuilles, nous nous plaçons cependant à un autre niveau général, celui de la diffusion du journal que nous venons sommairement de caractériser.

## 2. Les problèmes de la diffusion.

La distribution des journaux à Verviers même ne pose pas de problèmes. En revanche, il n'en est pas de même dans les communes environnantes et surtout rurales, où elle est assurée par l'administration des postes. Les abonnés se plaignent souvent alors de recevoir leur feuille irrégulièrement, et les journaux mettent celà sur le compte de la négligence des facteurs ruraux.

Normalement, les quotidiens remis à la poste à Verviers en début de soirée doivent être distribués le lendemain matin dans les communes rurales<sup>19</sup> ; or, il arrive fréquemment qu'ils aient plusieurs jours de retard, et qu'un abonné reçoive par exemple jusqu'à trois numéros à la fois<sup>20</sup>. En 1850, les irrégularités multiples commises par les facteurs ruraux dans la distribution hebdomadaire du *Journal agricole* aux cultivateurs feront l'objet de nombreuses plaintes de la part de ces derniers et préoccupèrent longtemps les responsables de la feuille<sup>21</sup>.

La diffusion des quotidiens verviétois n'est cependant pas bien grande. Nous manquons malheureusement de chiffres réguliers et nous ne disposons que d'indications fragmentaires au sujet des tirages et des nombres d'abonnés. Il est cependant possible de donner ici un ordre de grandeur.

Pour le *Journal de Verviers* durant ses quinze premières années : son tirage serait de quelque 75 exemplaires seulement en 1826, environ 150 à la veille de la révolution, entre 2 et 300 durant les toutes premières années de l'indépendance. Pour les trois quotidiens politiques en 1844 : le total de leur nombre respectif d'abonnés atteint à peine 400. Soit, par comparaison, approximativement le nombre d'abonnés que possède à elle seule la *Gazette de Liège*, soit encore moins du tiers du nombre d'abonnés du *Journal de Liège*, ou enfin un cinquième du tirage total de la presse politique liégeoise à la même époque<sup>22</sup>.

<sup>19</sup> Cfr. UC, 27-11-47, p. 1, c. 1.

<sup>20</sup> Cfr., e.a., NV, 12-1-45, p. 2, c. 1 ; UC, 29-3-48, p. 1, c. 2 ; Réf., 26-1-50, p. 1, c. 1.

<sup>21</sup> JA, 31-1-50, p. 4, c. 1 ; 21-2, p. 1, c. 1 ; 4-4, p. 2, c. 1 ; 11-4, p. 1, c. 1 ; etc.

<sup>22</sup> Cfr. CORDEWIENER, A., *Etude de la presse liégeoise...*, p. 4.

Sans préjuger de l'évolution postérieure à 1845 et surtout 1848 (pour laquelle nous ne possédons aucune donnée chiffrée, si ce n'est pour un bi-hebdomadaire ouvrier en 1850), on peut dire que, entre 1834 et 1844 par exemple, le tirage normal d'un quotidien verviétois se situe entre 100 et 200 exemplaires<sup>23</sup>. Chiffres très peu élevés, qui étonnent lorsque l'on en prend connaissance.

Une bonne part du public verviétois est sans doute longtemps restée fidèle aux feuilles bruxelloises et surtout liégeoises, sous le régime hollandais particulièrement. Le premier organe verviétois apparaît assez tardivement, alors que des journaux liégeois existent depuis des décennies. Jusqu'en 1830 au moins, le *Journal de Verviers* devra tenir compte de la concurrence sur place des feuilles de la capitale et de Liège.

Les journaux liégeois, et surtout le *Courrier de la Meuse* avant 1830, le *Journal de Liège* jusqu'en 1848 au moins, étaient fort répandus à Verviers. Cette dernière feuille — et ce n'est pas impossible — prétendait avoir plus d'abonnés dans l'arrondissement de Verviers que certains des organes locaux eux-mêmes<sup>24</sup>.

Les journaux verviétois n'ont donc en aucune façon le monopole de la presse à Verviers. Cette situation se manifeste encore par les interventions de la presse liégeoise dans certaines affaires politiques locales. Par contre, les organes verviétois, sauf le *Journal de Verviers* autour de 1830 et les quotidiens radicaux et démocrates à la fin du demi-siècle, semblent n'avoir jamais été fort répandus au-delà de leur région.

\*  
\* \*

Le tirage des journaux verviétois est donc réduit. Cependant, le public qu'ils touchent, quoique restreint, est qualitativement important : la plupart des abonnés, ceux qui peuvent se permettre de déboursier 36 ou 24 frs. pour un abonnement annuel, sont ces électeurs censitaires détenteurs du pouvoir politique et économique.

Par ailleurs, il y a certainement plus de lecteurs que d'abonnés et d'exemplaires tirés : plusieurs personnes peuvent s'associer pour

<sup>23</sup> AAE, *Renseignements sur la presse...*, dossier 10.347 : en 1844, la moyenne est de 168 pour le *Journal*, 114 pour le *Nouvelliste* et 114 pour l'*Industriel*.

<sup>24</sup> Art. du *Journal de Liège* in JV, 30-4-47, p. 2, c. 2-3.

s'abonner à un journal<sup>25</sup>. Ensuite et surtout, les sociétés, les cabarets et de fort nombreux cafés s'abonnent à l'un ou l'autre, voire plusieurs organes de presse qu'ils mettent à la disposition de leur clientèle<sup>26</sup>. Une feuille peut alors toucher un public beaucoup plus vaste, et même parfois les classes défavorisées de la population<sup>27</sup>.

Cette pratique semble fort répandue à Verviers. Il arrivait d'ailleurs que des « amis » de l'un ou l'autre organe de presse fassent pression auprès d'un hôtelier ou cabaretier pour qu'il ne donne plus en lecture tel journal concurrent sous peine de désertier son établissement, ce qui provoquait une juste colère de la part de la feuille que l'on cherchait ainsi à évincer<sup>28</sup>.

Dans le même esprit, certains membres de la Société d'Harmonie faisaient parfois disparaître les numéros des journaux contenant un article qui aurait pu blesser quelque membre important de la dite société<sup>29</sup>. Ces pratiques, pour anecdotiques qu'elles soient, prouvent cependant que la présence de leur feuille dans les lieux publics était appréciée par les responsables des journaux comme un moyen de se faire entendre plus largement.

Il reste néanmoins que le nombre d'abonnés payants n'était guère élevé : l'équilibre financier devait souvent constituer un problème pour les responsables des organes. Nous achèverons en nous tournant un instant de ce côté.

### 3. Les milieux de presse.

Les rentrées financières qui peuvent permettre au gérant d'un journal d'équilibrer son budget peuvent être de divers ordres. Il n'est guère question de profits cependant, mais bien plus de sacrifices, dans la presse de l'époque. Le journal, pouvant difficilement se développer, n'est pas souvent une entreprise de spéculation.

<sup>25</sup> On voit souvent des demandes de « co-abonnés » pour telle ou telle rue de la ville, insérées par les journaux.

<sup>26</sup> Cfr, e.a., IV, 15-1-45, p. 2, c. 2-3.

<sup>27</sup> POETGENS (pseudo KRAHLI), dans ses souvenirs in *Verviers-Chronique*, n° 16, 19-4-1913, p. 24, décrit la lecture des *Mystères de Paris*, de Sue, (publiés en feuilleton dans le *Journal de Verviers* en 1843-1844) par son père, patron d'un modeste débit de genièvre, devant un public d'ouvriers.

<sup>28</sup> Cfr, e.a., JV, 15-1-45, p. 3, c. 1-2 et IV, idem, p. 2, c. 2-3.

<sup>29</sup> Cfr., e.a., Fr., 4-11-39, p. 3, c. 3.

Outre la rentrée des sommes payées pour les abonnements (le plus souvent anticipativement), les annonces en fin de journal constituent une source de revenus auxquels tiennent les gérants ou propriétaires des journaux : « les ressources des journalistes de cette ville sont petites, si ce n'est le bénéfice qu'ils attendent des annonces », écrit l'un d'eux au bourgmestre David en 1839<sup>30</sup>.

Il n'est dès lors pas étonnant de voir les quotidiens politiques abaisser simultanément le prix de leurs insertions et promettre soudain la plus grande publicité à leurs annonceurs, lorsque, en 1849, la toute jeune *Feuille d'Annonces* de Gilles Nautet commence à accaparer ceux-ci.

Enfin, lorsque le journal ou son propriétaire possède sa propre imprimerie, ce qui n'est pas toujours le cas, il peut espérer augmenter quelque peu ses revenus par l'impression de mortuaires, de brochures et autres imprimés<sup>31</sup>. Cet aspect n'est pas négligé, mais ne représente cependant que des appoints de faible importance pour le responsable<sup>32</sup>.

Par conséquent, on trouvera naturel que tous les quotidiens politiques, à un moment ou l'autre, bénéficient de subsides. Soit qu'il s'agisse de sommes versées occasionnellement (et dans un but bien précis) à un journal « indépendant » et propriété d'un seul individu, soit de subsides réguliers sur lesquels le journal sait qu'il peut compter pour son existence, soit encore qu'un journal, au départ propriété d'une seule personne, soit contraint après un plus ou moins long laps de temps et pour des motifs divers d'avoir recours à des actionnaires.

Ces différents cas se présenteront. Les bailleurs de fonds, dont le nom est censé rester dans l'ombre, nous intéresseront évidemment : autant que possible, nous avons tenté de les identifier pour chaque organe de presse et aux diverses époques de l'existence de ceux-ci. Les organes adverses, et souvent le journal lui-même à une époque ultérieure aux faits, sont loin d'être muets sur ces aspects.

Les fonds versés aux journaux jouent sans doute un grand rôle dans leurs budgets, compte tenu du caractère somme toute assez maigre des rentrées que les feuilles peuvent espérer d'autres sources. Il est donc logique de trouver souvent le véritable « maître » d'un jour-

<sup>30</sup> ACV, LR, vol. 78, 26-8-39, lettre de Angenot à David.

<sup>31</sup> Cfr., e.a., Fr., 23-4-40, p. 2, c. 1-2 ; IV, 28-6-49, p. 1, c. 1 et JV, 30-6-49, p. 1, c. 1.

<sup>32</sup> JV, 2-12-38, p. 1, c. 2-3.

nal, et l'explication de la conduite de celui-ci, au-delà des noms des éditeurs, imprimeurs ou rédacteurs en chef qui signent la feuille.

\*  
\* \*

Le coût de revient du journal est assez naturellement comprimé au maximum. C'est ainsi que presque tous les rédacteurs des feuilles sont bénévoles. A la fin de la période qui nous intéresse par exemple, quatre personnes seulement vivent uniquement du journalisme. D'abord, en 1848, le directeur-gérant du *Journal de Verviers*, Louis Coumont, et l'éditeur du *Nouvelliste*, Jean-Lambert Franck : tous deux ont un revenu présumé de 2.000 frs. par an<sup>33</sup> ; ensuite, à partir de 1849, Gilles Nautet, bientôt éditeur de trois titres différents ; enfin, en 1850, le premier rédacteur de l'*Union libérale* sera aussi le premier journaliste véritablement salarié de l'histoire de la presse verviétoise<sup>34</sup> ; sa fonction lui rapporte 3.000 frs. l'an.

Mais les multiples collaborateurs des divers journaux, y compris bien souvent leur principal rédacteur, ont tous une autre profession, la principale ; ils consacrent leur temps libre au journal : le cas de Lucien Masson, qui anime l'*Industriel* durant six ans, est exemplaire. Les équipes rédactionnelles peuvent parfois compter une dizaine de personnes, mais elles ne constituent pas une charge financière pour le journal.

Enfin, le nombre des ouvriers typographes responsables de la fabrication de la feuille est assez restreint. On manque généralement d'informations à ce sujet. A titre indicatif, nous savons que le *Franchimontois* employait au total cinq ouvriers en 1840<sup>35</sup>.

Un journal verviétois de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est donc, somme toute, une entreprise assez modeste. Cependant, elle acquiert une importance considérable (et dont elle est consciente) par le poids qu'elle peut prendre dans la vie politique locale. C'est d'ailleurs cette considération qui provoque l'apparition de nouveaux quo-

<sup>33</sup> Cfr. *Rôle de la taxe sur la fortune présumée...*, n<sup>o</sup>s 1277 et 1422.

<sup>34</sup> Cfr. Réf., 23-8-50, p. 1, c. 2 et Annexe 3, 4<sup>o</sup>.

<sup>35</sup> Fr., 23-4-40, p. 2, c. 1-2.

tidiens, après 1830. Et, en 1850, l'aboutissement de l'évolution que nous retracerons est l'expression claire de cet état de fait, qui donne aux journaux verviétois de cette période, si modestes soient-ils, une valeur indéniable.

**II<sup>o</sup> PARTIE**

**LA PRESSE VERVIETOISE SOUS  
LE REGIME HOLLANDAIS**

Par l'article 227, Guillaume I avait inséré dans la Loi fondamentale du 24 août 1815 le principe de la liberté de la presse et surtout supprimé le régime des autorisations préalables encore contenu dans l'article 14 de son arrêté du 22 septembre 1814<sup>1</sup>.

Peu auparavant, le 20 avril 1815, Guillaume avait promulgué un arrêté de circonstance « d'un vague effrayant » : il punissait des peines les plus graves le fait d'avoir cherché à susciter la défiance, la désunion et les querelles... Cet arrêté se prêtant à toutes les interprétations créait aussi une juridiction d'exception pour juger des infractions, la Cour spéciale de Bruxelles.

Le vote de la loi du 22 septembre 1816 destinée à protéger les souverains étrangers des outrages de la presse fut le début d'une période de nombreuses poursuites contre des journalistes, pour infractions à l'arrêté de 1815, quelque peu oublié jusque là.

Cette vague de répression ayant surexcité l'opinion publique, le gouvernement concéda l'abolition de la Cour spéciale de Bruxelles par la loi du 6 mars 1818, dans laquelle cependant il avait soin de rappeler l'existence du fameux arrêté d'avril 1815.

Ainsi maintenu en vigueur implicitement, cet arrêté continua à être appliqué plusieurs fois dans les années qui suivirent, si bien que, peu à peu, « le calme de Varsovie » s'installa dans le pays<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Jusqu'alors, il fallait pouvoir justifier d'au moins 300 souscripteurs pour établir un périodique. Pour cet exposé de la législation en matière de presse, nous suivons SCHUERMANS, H., *Code de la presse...*, p. 31-53. Les arrêtés et lois auxquels nous faisons allusion sont reproduits in SCHUERMANS, *op. cit.*, p. 517-523.

<sup>2</sup> Une nouvelle vague de procès de presse eut lieu en 1827-28. Nous en traiterons, de même que des modifications à la législation, in Chapitre 2 ci-dessous.



## LE JOURNALISME À VERVIERS AVANT 1828

## 1. Les premières années du Journal de Verviers.

Lorsque, le 1 janvier 1819, Charles Perin publia le premier numéro du *Journal de Verviers*, il donnait en fait un nouveau titre, un plus grand format et une autre périodicité à sa *Gazette commerciale, politique et littéraire de Verviers*<sup>1</sup>, qu'il avait fondée peu auparavant à la demande de plusieurs personnes et avec l'appui des « premières maisons » de la ville<sup>2</sup>.

Le prospectus annonçant l'apparition de la *Gazette* avait été diffusé le 24 septembre 1818<sup>3</sup> et le premier numéro parut le 1 octobre<sup>4</sup>. De format in-4<sup>o5</sup>, la *Gazette* parut probablement deux, puis trois fois par semaine, de manière régulière, soit 41 numéros du 24 septembre au 31 décembre 1818<sup>6</sup>.

Ne pouvant présumer de l'accueil qui serait réservé à son entreprise, Perin avait préféré faire l'essai d'un journal moins coûteux qu'un quotidien, ce qui l'avait d'ailleurs empêché de tenir une partie des engagements de son prospectus ; mais il avait mis ce trimestre à profit pour mieux connaître l'esprit qui devrait présider à la rédaction de sa feuille, en fonction des premières réactions du public<sup>7</sup>.

Officier en retraite<sup>8</sup>, arrivé à Verviers en 1813, le Français Perin, (qui ne signa jamais rien que de son prénom : Charles) natif de Paris,

<sup>1</sup> Aucun des 41 numéros de la *Gazette* n'a été conservé. Perin lui-même ne les possédait plus en 1819. Cfr. ACV, LR, vol. 39, Perin à Rutten, lettre du 27-9-19.

<sup>2</sup> JV, 1-1-19, p. 3, c. 1 et 27-1-26, p. 4, c. 1.

<sup>3</sup> WEBER, A., *Essai de bibliographie...*, t. V, p. 37.

<sup>4</sup> ACV, Corr., vol. 27, p. 399, Rutten au Gouverneur provincial, lettre du 14-9-25 (N.B. : Rutten était bourgmestre de Verviers).

<sup>5</sup> XHOFFER, J.F., *Verviers ancien...*, p. 36, (Xhoffer est contemporain).

<sup>6</sup> ACV, LR, vol. 39, Perin à Rutten, lettre du 27-9-19.

<sup>7</sup> JV, 1-1-19, p. 3, c. 2.

<sup>8</sup> XHOFFER, *op. cit.*, p. 36.

était âgé de 43 ans en 1818<sup>9</sup>. Après avoir exercé les métiers les plus divers dans sa ville d'adoption<sup>10</sup>, il ouvrit en mai 1817 un commerce de papeterie, librairie et relieur, avec l'intention de le compléter dès que possible par une imprimerie<sup>11</sup>. Sa conduite morale et politique était irréprochable<sup>12</sup>.

La nationalité du fondateur de la *Gazette* doit retenir notre attention. En effet, entre 1815 et 1820, nombreux sont dans les Pays-Bas méridionaux les organes de presse créés ou rédigés par des Français, et ces organes « s'intéressent avant tout aux affaires de France, accessoirement à celles d'Europe, exceptionnellement à celles des Pays-Bas »<sup>13</sup>. De fait, il semble que ce fut un des caractères de la *Gazette*, lequel déplut d'ailleurs quelque peu<sup>14</sup>, de même que certains articles de correspondants non-verviétois, méconnaissant l'« esprit du pays »<sup>15</sup>.

Le *Journal de Verviers* conserva le caractère francophile de la *Gazette* au tout début de son existence. Dans le premier numéro de son *Journal*, Perin déclarait d'ailleurs qu'il était impossible de ne pas traiter de la France s'il devait offrir au public des articles « sur ce qu'il y a de grand, de généreux et de savant ».

La feuille consacre donc la moitié environ de ses colonnes aux affaires de France, durant ses premières semaines. Mais dès mars 1819, cette proportion a déjà fort diminué. La part réservée à la France restera encore privilégiée durant quelques mois seulement. En 1820, il y a déjà eu une évolution très manifeste à cet égard.

Cette évolution dans la nature du contenu du *Journal* ne fut pas la seule à être aussi rapide. Le nombre d'articles de fond, déjà peu élevé au début, va de même progressivement diminuer dans le même laps de temps. Alors qu'en janvier 1819, Perin insérait deux ou trois articles de fond par semaine, ceux-ci vont assez tôt s'espacer, puis se raréfier au point que, à partir de 1820, ils sont tout à fait exceptionnels. De

<sup>9</sup> ACV, *Relevé des habitants... 1818*, f° 125, n° 541.

<sup>10</sup> ACV, Corr., vol. 25, p. 203, Rutten à Nicolai, lettre du 14-2-21.

<sup>11</sup> Circulaire de Perin du 25-5-17, reproduite in WEBER, *op. cit.*, t. III, p. 102-104 (original inséré in exemplaire annoté de la BCV).

<sup>12</sup> ACV, Corr., vol. 25, p. 203, Rutten à Nicolai, lettre du 14-2-21.

<sup>13</sup> HARSIN, P., *Essai sur l'opinion publique en Belgique de 1815 à 1830.*, p. 16-17.

<sup>14</sup> JV, 1-1-19, p. 4, c. 1 (« On nous reproche de publier trop d'articles sur la France »).

<sup>15</sup> Idem, p. 3, c. 2. Nous n'en connaissons pas plus sur la *Gazette*.

longs mois s'écoulaient désormais entre chacun d'eux, pendant lesquels le *Journal* se contente d'offrir à ses lecteurs des informations non commentées.

Nous pouvons appliquer à la feuille de Perin cette remarque de Paul Harsin devant l'ensemble des journaux nationaux de cette époque : « on reste confondu devant leur peu d'intérêt, leur manque d'articles de fond, leur indifférence politique »<sup>16</sup>.

Parlons de ce dernier point. La majorité de l'opinion locale étant libérale, Perin avait pu annoncer<sup>17</sup> que son journal rencontrerait les sentiments de cette majorité, sans qu'il heurte cependant les personnes d'opinions opposées, qui, espérait Perin, reconnaîtraient un jour « leurs erreurs ».

Perin se disait encore décidé à critiquer les projets de loi en discussion, signaler les actes arbitraires, rappeler aux ministres que la justice et l'égalité devaient subsister pour que chacun se soumette au roi et au gouvernement. Le cas échéant, il se plaindrait des actes du ministère, mais avec modération.

Mais cette critique des affaires publiques annoncée dans le premier numéro du *Journal* ne fut en fait appliquée qu'aux pays voisins<sup>18</sup>, et surtout à la France. Le journal dénonce alors les menées des « ultras » dans ce pays, critique leur presse et les journaux « antifrançais », rend hommage à Napoléon et aux guerriers de l'Empire<sup>19</sup>.

Durant une brève période donc, le *Journal* participe ainsi à la guerre de plumes menée par des Français depuis les Pays-Bas contre le gouvernement de Louis XVIII. Le rédacteur du journal ministériel le *Véridique* estime d'ailleurs alors nécessaire de surveiller la feuille de Perin, « qui n'est que l'écho d'un journal de Paris bien dangereux »<sup>20</sup>. Il avait tort de s'inquiéter : le *Journal de Verviers*, nous l'avons vu, perdit rapidement ce caractère.

Pour le reste, la feuille étonna le public verviétois par sa modération ; certains se plainquirent très tôt de ce qu'elle ne manifestait pas de

<sup>16</sup> HARSIN, P., *op. cit.*, p. 17.

<sup>17</sup> Le programme initial du *Journal* est exposé in JV, 1-1-19, p. 3-4.

<sup>18</sup> JV, 1-1-19, p. 4, c. 2 (Allemagne) et 2-1-19, p. 3, c. 1 (Espagne).

<sup>19</sup> JV, e.a., 2-1-19, p. 3, c. 2 ; 3-1, p. 4, c. 1 ; 7-1, p. 3, c. 1 ; 8-7-19, p. 2, c. 2 et 1-9-19, p. 3, c. 1-2.

<sup>20</sup> Rioust, rédacteur du *Véridique*, au Ministre de la Justice, Van Maanen, lettre du 17-4-19, in COLENBRANDER, H.T., *Gedenkstukken...*, 8<sup>e</sup> série, t. 2, p. 456.

principes assez libéraux<sup>21</sup> ; leur déception s'est sans doute accrue par la suite, car dès sa deuxième année, le journal n'a plus aucun caractère tranché<sup>22</sup>.

Tout au plus trouvera-t-on quelques rares relents d'anticléricisme : lorsque le *Journal* critique le *Courrier de la Meuse* avant même la parution de celui-ci, ou, une autre fois, exprime sa sympathie pour la franc-maçonnerie attaquée par certains ecclésiastiques<sup>23</sup>. Perin lui-même était d'ailleurs maçon<sup>24</sup>.

Même s'il manifeste ainsi parfois son caractère libéral, le journal ne tient pas sa promesse d'être un observateur critique de la vie politique. Les affaires locales et régionales n'y ont guère de place, celles des Pays-Bas ne l'intéressent pas plus que celles des états voisins.

Le rédacteur est incapable de rédiger quoi que ce soit sur l'industrie ou le commerce, et son appel aux personnes compétentes pour qu'elles lui fournissent des articles à ce sujet<sup>25</sup> restera sans écho. Des lecteurs se plaignent aussi de l'absence d'extraits de littérature<sup>26</sup>.

Bref, contrairement à ce qu'affirme son sous-titre, le *Journal* n'est alors ni politique, ni commercial, ni littéraire. Il est au contraire très vite devenu un « pur nouvelliste », et tous les efforts de Perin pour conserver les faveurs du public visent dès lors surtout à présenter les nouvelles intérieures et étrangères dans les plus brefs délais, et à distribuer le journal au plus tôt.

La feuille verviétoise souffrait en effet de la concurrence des journaux bruxellois et liégeois : la position excentrique de Verviers empêchait le rédacteur de publier les nouvelles aussi tôt que ceux-ci, et il était conscient de ce que ce retard rendait son journal souvent moins intéressant<sup>27</sup>.

<sup>21</sup> Rapport de police du 28-1-19 sur le journal et Perin, publié in WEBER, A., *op. cit.*, t. V, p. 38.

<sup>22</sup> Comme d'ailleurs la plupart des journaux fondés alors. Cfr. HARSIN, P., *op. cit.*, p. 24.

<sup>23</sup> JV, 22-12-19, p. 3, c. 1-2 ; 20-1-21, p. 4, c. 1 et 14-7-22, idem.

<sup>24</sup> Cfr. le *Règlement de la R. L. (...) l'Indivisible (...)*, imprimé à Verviers, « des presses du F. Charles, éditeur du journal ».

<sup>25</sup> JV, 19-9-19, p. 4, c. 2.

<sup>26</sup> JV, 24-3-21, p. 3, c. 2-4, c. 1.

<sup>27</sup> JV, 19-3-20, p. 4, c. 2.

En avril 1821<sup>28</sup>, Perin annonçait que le *Journal* serait à l'avenir distribué à Verviers avant toutes les autres feuilles, et que les nouvelles seraient désormais « en harmonie avec les feuilles de Bruxelles et de Liège » : jusque là, le *Journal* répétait les nouvelles contenues la veille ou l'avant-veille dans ces journaux. Cette mesure était sans doute indispensable pour relancer l'intérêt de la feuille, au moment où des bruits circulaient en ville sur sa cessation éventuelle<sup>29</sup>, ce qui laisse au moins présumer que sa situation n'était pas florissante.

\*  
\* \*

Perin recevait des conseils de « personnes qui lui voulaient du bien »<sup>30</sup>. Parmi celles-ci, un homme « haut placé » eut rapidement une influence décisive sur le *Journal*, influence telle que nous devons y voir une des causes de l'insignifiance de celui-ci : très tôt, Perin avait appris à se conformer exactement aux observations que lui faisait le bourgmestre Rutten<sup>31</sup>.

Une correspondance échangée entre les deux hommes en septembre 1820 à propos de deux lignes d'un article du *Journal* sur la visite d'un évêque à Verviers nous a éclairé sur leurs relations<sup>32</sup> : le bourgmestre interdisait à l'éditeur du journal local de publier quoi que ce soit pouvant être interprété comme une critique d'un acte quelconque de l'autorité communale, et Perin, tout à fait soumis au magistrat, respectait scrupuleusement les injonctions de ce dernier. Rutten se conduisant envers Perin en véritable despote pesait fortement sur le journal.

Perin dut donc se soumettre des années durant à la censure du bourgmestre, « qui lui rognait les ongles »<sup>33</sup>. En 1829, le *Journal de Verviers* rappelait d'ailleurs à ses lecteurs que son premier éditeur,

<sup>28</sup> A ce moment, le prix est réduit de 10 à 7 frs. par trimestre, grâce à une réduction du format, de 38 à 27 × 22 cm. Signe d'un besoin de récupérer des abonnés ?

<sup>29</sup> JV, 5-4-21, p. 4, c. 1-2 et 6-4-21, p. 1, c. 1.

<sup>30</sup> JV, 1-1-19, p. 3, c. 2 et 19-3-20, p. 4, c. 2.

<sup>31</sup> Rutten, bourgmestre de Verviers de 1808 à 1831. Cfr. art. nécrologique in NV, 8-11-45, p. 4, c. 1 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>32</sup> ACV, Corr., vol. 25, p. 114-115, deux lettres de Rutten à Perin, du 18-9-20 et LR, vol. 41, réponse de Perin, du même jour.

<sup>33</sup> XHOFFER, J.F., *op. cit.*, p. 36.

« absolument livré aux mains de l'autorité, n'insérait aucun article qu'il n'en eût reçu l'approbation »<sup>34</sup>.

Dans ces conditions, on comprend que Perin pouvait rédiger seul sa feuille. Si, au départ, il pouvait compter sur les articles de quelques correspondants et notamment, à Liège, d'un certain Latour, homme de lettres et ancien professeur<sup>35</sup>, ces derniers devinrent sans doute inutiles par la suite.

L'imprimeur, éditeur et rédacteur du *Journal de Verviers* en était aussi l'unique propriétaire<sup>36</sup>. A la fin de 1822, il bénéficia quelque temps des articles que lui transmettait un écrivain prolix et curieux, Pierre Lesueur-Destourets<sup>37</sup>.

Français natif de Paris lui aussi, installé à Verviers depuis le 27 août 1822<sup>38</sup>, Destourets publia dans le *Journal* une série de fables, en septembre, après quoi il assura une critique théâtrale, jusqu'à la mi-novembre<sup>39</sup>. Il était aussi l'auteur d'une *Première lettre d'un philosophe-hermite : sa conversation avec un habitant de la Lune.*, que le journal publia en octobre<sup>40</sup>.

Dans cet étonnant dialogue, le « philosophe-hermite » dénonçait vigoureusement l'« erreur » et le « fanatisme », responsables (entre autres méfaits) de l'intolérance politique et religieuse. Il se réjouissait des progrès de la Philosophie, louait l'œuvre de la révolution française, stigmatisait « les vains efforts des nains titrés pour faire rétrograder les Lumières du siècle ». Il soulignait enfin l'heureux triomphe des principes libéraux et montrait comment la Philosophie pouvait opposer « aux tartuffes et fanatiques enfroqués et défroqués » l'arme de l'ironie pour détruire les « superstitions et les préjugés ».

Cette violente diatribe contre le clergé, la noblesse et en général les adversaires des « Lumières » et des « immortels principes de 1789 »

<sup>34</sup> JV, 10-9-29, p. 3, c. 2.

<sup>35</sup> Rapport de police du 28-1-19..., publié in WEBER, A., *op. cit.*, t. V, p. 38. Nous n'avons pu en savoir plus sur ce Latour.

<sup>36</sup> Il tirait des ressources de son commerce et d'un salon de lecture ouvert en 1820. Cfr. JV, 28-5-20, p. 3, c. 2.

<sup>37</sup> Sur Destourets, cfr. Chap. 1, 2<sup>o</sup>, passim et *Note* in Annexe 2.

<sup>38</sup> JV, 6-10-22, p. 4, c. 2.

<sup>39</sup> Huit poèmes in JV, du 6 au 28-9-22, tous p. 4, c. 1 et/ou 2 ; ensuite seize critiques, du 30-9 au 14-11-22, en p. 3 et/ou 4.

<sup>40</sup> JV, 7-10-22, p. 2, c. 2-3, c. 2 ; 16-10, p. 3, c. 1-2 ; 17-10, p. 3, c. 2-4, c. 2 et 18-10, p. 4, c. 1-2.

contenait l'essentiel des idées que Destourets développa dans ses autres productions littéraires, dans un même style grandiloquent et ampoulé.

La collaboration de Destourets au *Journal* prit fin en novembre 1822<sup>41</sup>. Quelques mois plus tard, il lançait son propre organe de presse, qui apportera un peu de piquant au journalisme verviétois.

## 2. Le Spectateur Européen<sup>42</sup>.

Pierre Lesueur-Destourets, célibataire âgé de 50 ans<sup>43</sup>, se présentait comme « ex-capitaine d'Etat-Major au service de France » dans les annonces qu'il publia dans le *Journal de Verviers* de septembre 1822<sup>44</sup>. Déjà auteur de divers ouvrages littéraires, il offrait ses services comme écrivain public, professeur particulier en toutes matières et placeur de capitaux. Il avait vécu à Liège depuis 1814<sup>45</sup>. A Verviers, ses avis répétés dans la presse, sa brève collaboration au *Journal* et, en février 1823, sa vaine tentative de faire représenter sa comédie *Le Censeur*<sup>46</sup> l'avaient sans doute fait rapidement connaître auprès de ses nouveaux concitoyens.

Dans la première quinzaine d'août 1823, il fit circuler le prospectus manuscrit d'un nouveau quotidien à paraître le 15 août<sup>47</sup>. La publication fut retardée d'un mois : début septembre, le prospectus était distribué sous forme d'imprimé, et le premier numéro du *Spec-*

<sup>41</sup> Tous ses articles étaient signés P.L.S.D.

<sup>42</sup> Aucun numéro de ce journal n'a été conservé. Nous avons utilisé les articles et annonces insérés en 1822 par Destourets dans le *Journal*, les articles que lui consacreront celui-ci et le *Courrier* en 1823-24, les publications ultérieures de Destourets, des actes du Tribunal de commerce et de la Justice de paix, les lettres de Destourets à Guillaume I ou ses ministres, etc.

<sup>43</sup> ACV, *Relevé des habitants... 1822*, f<sup>o</sup> 242, n<sup>o</sup> 1029.

<sup>44</sup> Deux annonces in JV, du 6-9 au 1-10-22 et 6-10 au 8-11-22. Dans ses publications ultérieures, Destourets est devenu « ex-colonel » et de plus, dès 1829, « comte » (Cfr. ARA, Fds. Min. de l'Int., port. 22, doss. 828, Destourets au Ministre de l'Intérieur, lettre du 5-9-29).

<sup>45</sup> DESTOURETS, *Eloge... de Grétry.*, Bruxelles, 1826, p. 4. En 1815, il fut détenu près d'un an par les Prussiens (*Idem*, p. 6).

<sup>46</sup> JV, 16-2-23, p. 4, c. 2.

<sup>47</sup> CM, 14-8-23, p. 4, c. 1.

tateur Européen parut le 15 de ce mois<sup>48</sup>. De format in-folio<sup>49</sup>, le quotidien était imprimé par Léonard Depouille, récemment installé à Verviers<sup>50</sup>.

« Aux allures libérales, républicaines même, il se posa en adversaire du *Courrier de la Meuse*, organe de l'évêché, fort répandu en notre ville », nous dit un contemporain<sup>51</sup>. En fait, le *Courrier* avait longuement tourné en dérision le premier prospectus, puis répondu à un article que lui adressait le second, enfin consacré trois colonnes à passer au crible les premiers numéros du *Spectateur*. Par la suite, et jusqu'à la disparition de ce dernier en février 1824, il continua à rendre compte en termes hostiles et ironiques de l'évolution de son nouveau confrère<sup>52</sup>.

Le *Spectateur européen, journal philosophique, politique, littéraire et commercial* avait pour but premier d'« instruire les peuples en propageant les lumières philosophiques, essayer à corriger les vices et les ridicules, toucher les cœurs par la plus saine morale »<sup>53</sup>. Il se

<sup>48</sup> CM, 5-9-23, p. 3, c. 1. Et ACV, Corr., vol. 26, p. 382, Rutten au Ministre de l'Intérieur et à Destourets, lettres du 3-9-23.

<sup>49</sup> CM, 25-9-23, p. 3, c. 1.

<sup>50</sup> WEBER, *op. cit.*, t. V, p. 227. Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 24 et WEBER, A., *De Pouille ou Depouille.*, et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>51</sup> XHOFFER, *op. cit.*, p. 36.

<sup>52</sup> CM, 14-8-23, p. 4, c. 1-2 ; 5-9-23, p. 3, c. 1-2 et 25-9-23, p. 3, c. 1-4, c. 2. Ensuite : CM, 1-10-23, p. 4, c. 1-2 ; 16-10, p. 4, c. 1 ; 25-10, p. 4, c. 2 et 6-12-23, p. 3, c. 2. Enfin : CM, 1-1-24, p. 2, c. 2 et 15-2-24, p. 3, c. 2-4, c. 1.

En avril 1827, Destourets tenta en vain de faire reparaitre son journal à Bruxelles. Dans le prospectus publié à cette occasion et sa circulaire aux Verviétois, les principes, le but et le mode de rédaction du journal tels qu'ils sont exposés sont les mêmes, nous dit-il, que ceux adoptés en 1823 pour la publication du journal à Verviers. Ils concordent avec ce que dit et cite le *Courrier de la Meuse*.

<sup>53</sup> Pour l'exposé des principes, des buts et des caractères initiaux du journal exposés ici, cfr. CM, 14-8, 5-9 et 25-9-23 ; ensuite *Le Spectateur Européen. Prospectus...*, 1827 et *Le propriétaire... du Spectateur Européen à MM. les habitants de Verviers...*, 1827 (désignés ci-dessous par les termes « Prospectus, 1827 » et « Circulaire, 1827 ») ; enfin ARA, Staatssecretarie..., doss. 3119, Destourets au Roi, lettre du 21-12-28, Bruxelles, 3 p., et ARA, Fds. Min. de l'Int., port. 22, doss. 828, Destourets au Ministre, lettre du 5-2-29, Bruxelles, 4 p.

Sauf avis contraire, les diverses citations sont du *Spectateur Européen* lui-même, soit qu'il s'agisse (le plus souvent) d'un des très nombreux passages cités par le CM, soit du *Prospectus* de 1827.

Il nous a paru intéressant, pour ce sous-chapitre uniquement, de multiplier les citations pour pallier l'absence de toute collection de la feuille étudiée.



proposait d'« employer la satire avec art et finesse » pour combattre « les préjugés et les superstitions, soit sous le rapport des religions positives, soit sous celui de la politique », et en général « tous les ennemis de la philosophie ».

Ses leçons ne devaient être offertes que « sous le voile de l'apologie » : un habitant de la Lune « feindra d'être descendu sur la terre pour y observer nos usages, nos lois, notre police, et en rendra compte au personnage dont il sera supposé tenir la mission, dans une correspondance égayée par une causticité attique, où le lecteur tirera lui-même les allusions qu'il croira convenir à son pays ».

Dans l'optique de Destourets, militant des Lumières et de l'anticléricalisme, les nouvelles semblent être secondaires. Il écartera en tous cas de son journal les futilités « dignes d'un bulletin de palais pour courtisans », tout en ayant soin cependant d'être agréable au beau sexe en insérant dans sa feuille une chronique de mode.

Le prospectus manuscrit du nouveau quotidien verviétois avait été vivement critiqué par le *Courrier de la Meuse* qui, traitant de « charlatan » le « Spectateur de la Lune » (ainsi qu'il l'avait définitivement rebaptisé), constatait que celui-ci n'avait à offrir que « les lambeaux des illuminés du siècle et le jargon de 1793 »<sup>54</sup>.

Le prospectus imprimé en septembre contient par conséquent une réponse au « Révérend Père Courrier de la Meuse » dans laquelle Destourets reprochait à son adversaire de ne pas avoir attendu son premier numéro pour l'attaquer. Ce premier numéro fut agrémenté d'un article de cinq colonnes dans lequel le *Spectateur* ne ménageait pas le *Courrier*, l'accusant de s'« être enfoncé jusqu'à l'échine dans un cloaque »<sup>55</sup> pour combattre Destourets et le taxer d'impiété, dix jours plus tôt<sup>56</sup>.

Le *Spectateur* protestait contre cette accusation d'impiété, en précisant que, vénérant la religion, il s'en prenait seulement « aux abus effroyables du sacerdoce, dans des circonstances graves où l'on remarque une tendance au renouvellement de ces abus » Les jours suivants, la feuille verviétoise continua à attaquer en termes très violents son confrère liégeois. Les pointes du *Spectateur* contre le journal catholique se poursuivirent sur le même ton (« prêtres atrabilaires »,

<sup>54</sup> CM, 14-8-23, p. 4, c. 2.

<sup>55</sup> CM, 25-9-23, p. 3, c. 1-4, c. 1.

<sup>56</sup> CM, 5-9-23, p. 3, c. 1-2.

« familiers du St-Office », etc ...) en octobre, provoquant de fréquentes et longues répliques du *Courrier de la Meuse*.

Ce dernier avait choisi lui aussi l'arme de l'ironie. Il cite alors de fort nombreux extraits de son confrère, propres à ridiculiser le style redondant, parfois saugrenu et souvent peu correct du prolifique Destourets. Durant les quatre mois suivants, le *Courrier* se désintéresse cependant de celui-ci : il se contentera, le 6 décembre 1823, de constater le changement de périodicité de la feuille, et, le 15 février 1824, de commenter longuement son échec.

Le *Spectateur Européen* dut également tenir compte du *Journal* de Perin. Dans son premier numéro, Destourets, évoquant sa brève collaboration à ce journal, avait expliqué que le petit format et surtout « la circonscription locale de la publicité de cette feuille » l'empêchaient de faire parvenir des articles importants à la connaissance d'un nombreux public, ce qui l'avait déterminé à créer une feuille de plus grand format pour laquelle il escomptait sans doute une plus large audience.

Le lendemain de cette entrée en matière, le *Spectateur* contenait un article « dirigé contre un journaliste de Verviers qui n'écrit jamais ». Et déjà dans son prospectus d'août, Destourets s'était posé comme l'antithèse de « certains faiseurs de journaux » qui se bornent à copier les nouvelles de leurs confrères. On devine à qui chaque fois il faisait ainsi allusion.

Perin ignore totalement son concurrent jusqu'en octobre, cependant que celui-ci continuait de façon coutumière à l'insulter de manière indirecte<sup>57</sup>. Le *Journal* méprisa les « nombreuses impertinences » du *Spectateur* jusqu'à ce que celui-ci l'ait attaqué directement à propos d'une critique de spectacle : cette affaire insignifiante fut l'occasion pour Perin de « s'abaisser pour la première et dernière fois » à ridiculiser le *Spectateur* « en Perruque », selon lui journaliste incompetent, jaloux et ingrat<sup>58</sup>. Puis, en décembre, le *Journal* ouvrit ses colonnes à de nombreux correspondants qui alimentèrent une longue et ennuyeuse polémique avec le *Spectateur*, à propos, encore une fois, de représentations théâtrales<sup>59</sup>.

\*

\* \*

<sup>57</sup> JV, 19-10-23, p. 3, c. 1.

<sup>58</sup> JV, 19-10-23, p. 3, c. 1. Ce fut le seul article que Perin lui consacra.

<sup>59</sup> JV, 3-12-23, p. 3, c. 1 ; 4-12, p. 3, c. 1-2 ; 9, 15 et 17-12, idem ; etc.

A partir de décembre<sup>60</sup>, Destourets bénéficia de la collaboration d'un vieil homme de lettres, greffier de la Justice de Paix du canton et ancien secrétaire communal, Mathieu Siter<sup>61</sup>. Nous ignorons si d'autres collaborateurs bénévoles répondirent à l'invitation que leur avait lancé le journal à son début. Destourets présentait sa feuille comme l'œuvre d'une « société de littérateurs » et prétendait posséder des correspondants dans les capitales européennes. N'en croyant pas un mot, le *Courrier* mettait ces affirmations<sup>62</sup> sur le compte de la mégalomanie de leur auteur.

Dans les divers passages que cite ce journal en empruntant au *Spectateur*, nous reconnaissons en tous cas le style très particulier et les thèmes privilégiés de Destourets, tels que nous les avons déjà rencontrés dans le *Journal de Verviers* d'octobre 1822. Le *Spectateur* publia d'ailleurs la suite des dialogues entre un habitant de la Lune et un « philosophe-hermite », d'autres articles du même type, une chronique théâtrale, un grand nombre de poèmes<sup>63</sup> : tous productions de l'« éditeur-propriétaire et rédacteur en chef », mais peu ou pas d'articles intéressant l'industrie ou le commerce<sup>64</sup>.

Quant aux idées que tenta de diffuser Destourets, nous pensons qu'il est permis de compléter notre information par l'examen de ses productions ultérieures<sup>65</sup> : en effet, la pensée de Destourets n'évolue pas de 1826 à 1830 ; on retrouve constamment, dans le même style et les mêmes artifices littéraires, les idées déjà exprimées, mais non développées, dans le *Journal* en octobre 1822.

L'anticléricalisme voltairien de Destourets ne fait aucun doute. Ses attaques contre le « fanatisme », les « crimes du sacerdoce », les « enfants de Loyola » se retrouvent partout. Elles vont toujours de pair avec une critique tout aussi féroce de l'absolutisme, auquel il oppose les gouvernements constitutionnels. Son éloge de ceux-ci cependant, et surtout de celui des Pays-Bas, ne l'empêche pas de critiquer ce dernier : l'absence d'un mode d'élection démocratique, la législation

<sup>60</sup> JV, 4-12-23, p. 3, c. 1-2.

<sup>61</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 223 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>62</sup> CM, 25-10-23, p. 3, c. 2. Il avait sans doute raison.

<sup>63</sup> JV, 29-12-23, p. 2, c. 2-3, c. 2.

<sup>64</sup> Cfr. *Circulaire*, 1827 : ces articles sont présentés comme une nouveauté propre à intéresser le public verviétois.

<sup>65</sup> Préface de l'*Eloge... de Grétry.*, 1826 ; *Revue politique...*, 1828 ; *L'Ermite des Pays-Bas*, 30 n<sup>o</sup>s du 3-10-29 au 30-4-30.

sur la presse, les tendances du ministère, prouvent à ses yeux que le régime constitutionnel n'est qu'imparfaitement établi aux Pays-Bas. Mais il réserve surtout ses critiques envers la France de Louis XVIII, lesquelles, violentes, s'accompagnent souvent de manifestations d'admiration pour Napoléon<sup>66</sup>. On peut supposer que ces idées (encore contenues dans le *Prospectus* du journal en 1827) furent la plupart exprimées dans le *Spectateur Européen* verviétois, sans doute « sous le voile de l'apologie » que nous avons évoqué plus haut.

\*  
\* \*

La brève carrière de *Spectateur* ne fut pas sans problèmes. Dès la mi-octobre 1823, après à peine un mois d'existence, il parut irrégulièrement durant quelque temps<sup>67</sup>. Début décembre, il annonçait qu'il ne paraîtrait plus désormais que « de deux jours en deux jours », sous prétexte qu'il avait perdu deux de ses typographes<sup>68</sup>.

En fait, Destourets et son imprimeur se débattaient déjà dans des problèmes financiers qu'ils ne purent surmonter et qui provoquèrent la cessation de la feuille : à la fin de janvier 1824, ils n'étaient pas en mesure de régler les 363 frs. de papier qu'ils avaient acheté à crédit le 25 novembre 1823. Le créancier exigeant un paiement immédiat de cette somme, le Tribunal de Commerce de Verviers ordonnait celui-ci le 6 février 1824, « par voie de contrainte par corps »<sup>69</sup>. Le lendemain<sup>70</sup>, Destourets annonçait la « cessation provisoire » du journal, jusqu'à ce qu'il ait retrouvé au moins cent abonnés<sup>71</sup>.

<sup>66</sup> Cfr. ce passage du rapport d'un administrateur au Ministre de l'Intérieur sur la *Revue politique* ... de Destourets, expédiée au roi : « Cette œuvre n'est qu'un écho des feuilles françaises antiministérielles. L'auteur est un grand admirateur de Napoléon, et a des conceptions ultra-libérales... Il attaque la religion chrétienne avec les vieux arguments de Voltaire... » ARA, Staatssecretarie..., n° 24, rapport du 11-4-28.

<sup>67</sup> CM, 16-10-23, p. 4, c. 1 et 25-10, p. 4, c. 2 ; JV, 19-10, p. 3, c. 1. Début décembre, 75 jours après le n° 1, il en était à son 56<sup>e</sup> numéro seulement (JV, 3-12, p. 3, c. 1).

<sup>68</sup> CM, 6-12-23, p. 3, c. 2.

<sup>69</sup> AEL, Trib. de Comm. de Verviers, *Registres*..., A. 28 (1823-24).

<sup>70</sup> WEBER, *op. cit.*, t. IV, p. 57.

<sup>71</sup> CM, 15-2-24, p. 3, c. 2-4, c. 1.

Le *Spectateur Européen* ne reparut pas. Le 21 février, la Justice ordonnait la saisie des biens de Destourets<sup>72</sup>. Celui-ci prétendit plus tard que la chute de son établissement lui avait occasionné une perte de 6.000 florins<sup>73</sup>...

Les problèmes financiers que nous venons d'évoquer témoignent du peu de succès que connut le journal. Destourets se plaignit d'ailleurs de l'indifférence des Verviétois : dans son dernier numéro, il admet avoir été négligé et déplore que son combat « en faveur de la liberté du genre humain » n'ait pas été encouragé<sup>74</sup>.

Destourets attribuera presque exclusivement son échec à « une infernale cabale, où les vils suppôts du fanatisme figurèrent en première ligne » : lui-même « fut signalé comme impie » ; son journal comme « une œuvre diabolique » ; ses collaborateurs, ses lecteurs et jusqu'à son distributeur en ville furent « charitablement damnés » par des membres du clergé local. S'ajoutant à celles de son ennemi liégeois, les attaques de son « envieux rival » local contribuèrent également, toujours selon Destourets, à la disparition de la feuille<sup>75</sup>.

Nous ajouterons que, à en juger par ce que nous avons pu lire de Destourets et ce qu'en ont dit ses confrères, le contenu et le style jamais renouvelés de ce dernier ont pu rapidement lasser les lecteurs.

Destourets demeura à Verviers jusqu'à la fin de 1824, subissant durant six mois (jusqu'à l'enlèvement de ses biens saisis, le 23 août) les injures et violences de son propriétaire, lequel lui forgea une belle réputation de fripon<sup>76</sup>. Le « philosophe-hermite » poursuivra sa carrière littéraire à Bruxelles, avec le même insuccès semble-t-il<sup>77</sup>. Après avoir vainement tenté d'y faire reparaître le *Spectateur*, en avril puis

<sup>72</sup> Cfr. AEL, Justice de paix de Verviers, Minutes civiles, port. 5, n° 182, 9-11-24.

<sup>73</sup> Dans une requête au roi, du 21-12-28, où il réclame une indemnité de ce montant pour publier un nouveau journal : ARA, Staatssecretarie... n° 3119 ; de même, lettre au Ministre de l'Intérieur du 5-2-29, même objet : ARA, Fds. Min. de l'Int., port. 22, dossier 828. Le rapport joint au premier document déconseille une aide quelconque, au vu des *Prospectus* de 1827 du *Spectateur*.

<sup>74</sup> CM, 15-2-24, p. 3, c. 2-4, c. 1.

<sup>75</sup> Cfr. les deux lettres citées in note 73 ; *L'Ermite*..., n° 6, 7-11-29 ; CM, 6-12-23, p. 3, c. 2 et 10-5-27, p. 3, c. 1-2.

<sup>76</sup> Ce dernier fut condamné à une amende et aux frais. Destourets n'obtint pas les 300 frs. de dommages qu'il réclamait. Cfr. AEL, Justice de Paix de Verviers, Minutes civiles, port. 5, n° 69 et 182.

<sup>77</sup> De tous ses écrits ultérieurs se dégage une indéniable folie de la persécution, liée à son épisode verviétois.

juin 1827, il parvint à publier, d'octobre 1829 à avril 1830, l'*Ermite des Pays-Bas*<sup>78</sup>. Nous savons enfin qu'il regagna Paris après 1830<sup>79</sup>.

### 3. Les années maigres du Journal de Verviers.

La concurrence du *Spectateur Européen* n'a pas incité Perin à modifier l'allure générale de son journal. Peut-être même l'échec de la feuille « engagée » de Destourets contribua-t-il à l'éloigner de toute idée de réforme en profondeur. Tout au plus peut-on constater, au moment de l'apparition de son éphémère confrère, un changement purement extérieur qui fut le dernier acte important que posa Perin en tant que gestionnaire.

En octobre, il rebaptisait sa feuille *Journal de la ville et du district de Verviers*, après quelques hésitations. La feuille conserva ce titre durant plusieurs années. Peut-être Perin voulait-il ainsi démentir les allusions de Destourets quant à la diffusion du *Journal*. En décembre, Perin voulut avancer d'une heure l'impression et la distribution du quotidien ; il dut y renoncer, cette innovation étant critiquée par les abonnés désireux de trouver dans la feuille les nouvelles apportées par le courrier du jour : le *Journal* continua d'être distribué entre 4 et 5 heures, portant la date du lendemain<sup>80</sup>.

Pour le fond, le journal conserva le caractère à tous égards neutre adopté auparavant. Il est très loin désormais des accents francophiles de ses débuts. Témoin cet article du *Journal d'Anvers* qu'il reproduit pour ses sentiments « de pur patriotisme »<sup>81</sup>, et qui s'insurgeait contre ceux qui se désintéressaient des affaires nationales pour s'occuper de celles de France. Perin admettait donc alors que « moins d'attachement à une nation qui fait tous ses efforts pour s'enrichir à nos dépens serait plus patriotique et prouverait plus d'esprit public ».

Cependant, si les nouvelles des Pays-Bas prirent progressivement *un peu* plus d'importance (en quantité), de même que les informations locales (encore peu nombreuses pourtant), le journal écarta toujours

<sup>78</sup> Destourets réclama encore en vain l'aide gouvernementale pour celui-ci. Cfr. ARA, Fds. Min. de l'Int., doss. 883 in port. 25, lettre du 6-1-30 et réponse du ministre (copie) du 15-1. Cfr. VERMEERSCH, A., *Répertoire ... presse bruxelloise.*, t. I, p. 245.

<sup>79</sup> Renseignement transmis par les Archives de Bruxelles : *Recensement... 1829*, 8<sup>e</sup> section, f<sup>o</sup> 334 : « parti pour Paris ».

<sup>80</sup> JV, 24-12-23, p. 1, c. 1 et 25-12, idem.

<sup>81</sup> JV, 7-11-23, p. 3, c. 2.

tout article d'opinion, pour se borner très strictement à reproduire à longueur d'années et de colonnes les informations, débats judiciaires, etc... Le dépouillement systématique des collections du *Journal de 1823 à 1825* ne nous apporte rien en fait d'articles originaux. Au moins nous permet-il d'avoir la certitude de leur inexistence : durant des mois, l'apport original de la rédaction se limite à d'épisodiques chroniques de spectacles. Le *Journal* restait sous la férule de Rutten...

Le public verviétois ne trouvait sans doute aucun intérêt particulier à pareille feuille, et s'en était probablement détaché pour les journaux bruxellois et liégeois dont, nous l'avons vu, la concurrence préoccupait Perin. Le catholique *Courrier de la Meuse* était fort répandu à Verviers<sup>82</sup>. Outre ce dernier et le *Journal de la Province*, les Verviétois pouvaient aussi recevoir de Liège, depuis le 1 avril 1824, le libéral *Mathieu Laensbergh*, politiquement très engagé<sup>83</sup>.

Aussi le *Journal de Verviers* (nous continuerons à l'appeler ainsi) avait-il atteint son périclès en 1825<sup>84</sup>. Après avoir tenté, en juillet, une opération consistant à diminuer le prix des annonces et celui des abonnements<sup>85</sup>, Perin dut céder son journal à la fin de cette année.

Ayant vendu son fonds de commerce et ses meubles<sup>86</sup>, Perin quitta la Belgique en janvier 1826<sup>87</sup>.

\*  
\* \*

Le jeune libraire Mathieu-Remy Beaufays racheta à Perin l'imprimerie et le *Journal* en décembre 1825<sup>88</sup>. Lorsqu'il en devint éditeur<sup>89</sup>, ce dernier était tombé bien bas, le nombre de ses abonnés se situant autour de 75 seulement<sup>90</sup>.

<sup>82</sup> XHOFFER, *op. cit.*, p. 36 et CM, 5-9-23, p. 3, c. 2.

<sup>83</sup> Sur ces journaux à cette époque, cfr. CORDEWIENER, A., *Etude de la presse liégeoise...*, p. 11 et 59-60.

<sup>84</sup> JV, 10-9-29, p. 3, c. 2.

<sup>85</sup> JV, 1-7-25.

<sup>86</sup> JV, 31-12-25, p. 4, et jours suivants.

<sup>87</sup> JV, 27-1-26, p. 4, c. 1.

<sup>88</sup> JV, 24-12-25, p. 1, c. 1.

<sup>89</sup> Cfr. ACV, *Recensement... 1826*, n° 541, N.V., 20-4-51, p. 2, c. 3 et *Note biographique* in Annexe 2. Beaufays avait alors 25 ans.

<sup>90</sup> ACV, Corr., vol. 32, n° 278, Rutten au Gouverneur provincial, lettre du 26-5-30.

Beaufays était conscient de la nécessité de remédier à cette situation et de la redresser par une série d'améliorations dans la rédaction et divers autres changements à l'état de choses établi par son prédécesseur. Cependant, ces changements ne pourraient avoir lieu qu'en avril et, durant le premier trimestre de 1826, le journal continua exactement comme avant<sup>91</sup>.

Les efforts de Beaufays allaient porter, durant un peu moins de deux ans, uniquement sur la composition de la feuille, non sur son caractère. En effet, il s'agissait d'abord de la rendre à même de concurrencer efficacement les journaux non-verviétois ; il n'était pas encore opportun de se risquer à changer l'esprit du journal, ni même son petit format : « il vaut mieux ne pas s'avancer trop rapidement pour ne pas s'exposer à devoir reculer dans la suite »<sup>92</sup>.

Désormais, grâce à divers arrangements pris avec des éditeurs étrangers, le *Journal* publiera en même temps que Liège les nouvelles politiques, de sorte que « les journaux de Liège nous répéterons le lendemain ce que celui de Verviers aura porté la veille ». Cette amélioration était évidemment fondamentale. Elle ne fut pas la seule : un plus grand nombre d'articles scientifiques et littéraires seront insérés (ce qui n'était pas difficile...) et la partie commerciale sera particulièrement soignée (même remarque), Beaufays considérant celle-ci comme primordiale pour un organe verviétois.

Le nouveau propriétaire avait encore eu soin de faire savoir qu'il avait engagé « un homme instruit » exclusivement occupé de la rédaction. Ce premier rédacteur en chef (il s'occupait en fait du choix des articles) était Gilles Nautet, 24 ans, qui jouera un rôle très important dans la presse verviétoise du XIX<sup>e</sup> siècle et dont nous reparlerons souvent jusque dans la dernière partie de ce travail<sup>93</sup>.

Il importe de noter qu'il n'y eut aucun changement dans l'orientation du quotidien. La ligne fixée par Beaufays était en effet d'« exposer les faits tels qu'ils ont eu lieu, sans ajouter aucune réflexion, afin de laisser à chacun la liberté de les commenter lui-même ».

<sup>91</sup> Beaufays aux abonnés, JV, 4-1-26, p. 4, c. 2.

<sup>92</sup> Idem, JV, 25-3-26, p. 4, c. 2. Les améliorations évoquées dans ce paragraphe et les trois suivants sont exposées dans cet article.

<sup>93</sup> FD, 10-2-84, p. 1, c. 1. Instituteur à Ferrières, rentré à Verviers, Nautet ne put s'y établir au même titre, vu la concurrence, et il entra pour cette raison au journal. Cfr. *Feuille du Dimanche*, art. nécrologique in n° du 10-2-84, p. 1, c. 1-5 et WEBER, *op. cit.*, t. III, p. 72-74 et *Note biographique* in Annexe 2.



Le journal prit ainsi en quelque sorte un nouveau départ avec pour première et provisoirement seule ambition de regagner des abonnés. Après un an et demi, le propriétaire constatait que ses efforts commençaient à être couronnés de succès<sup>94</sup> : à la fin de 1827, toujours sans être ni critique ni politique, le *Journal* donne les nouvelles en même temps que ses confrères, il soigne ce qui concerne le commerce et l'industrie et publie régulièrement une chronique littéraire.

Beaufays attribuait à ces améliorations une augmentation sensible du nombre de ses abonnés. Cependant, la concurrence des journaux liégeois avait probablement été encore rude, et peut-être même subsistait-elle toujours, puisqu'il estimait nécessaire de préciser que ces derniers contenaient souvent « trois à quatre colonnes d'annonces complètement indifférentes aux Verviétois ». Cette dernière considération lui permettait de conclure que désormais « le *Journal de Verviers* peut soutenir avec quelque avantage la concurrence des autres journaux de la province ». Ce problème ne sera d'ailleurs plus jamais évoqué à l'avenir, ce qui laisse supposer que sa gravité diminua, à la suite sans doute de l'évolution d'une toute autre nature que le journal allait bientôt subir, et qui mettrait fin à des années on ne peut plus maigres pour la presse verviétoise.

L'esprit de la rédaction du *Journal* fut en effet radicalement transformé en 1828, dans des proportions telles que l'on peut parler, d'une nouvelle ère pour la presse locale. Cette évolution était déjà annoncée dans les derniers mois de 1827<sup>95</sup>. A partir d'août en effet, le journal publie quelques articles originaux sur la liberté de la presse, à raison d'un par mois d'abord, puis de quatre en novembre.

La feuille signale aussi à ce moment qu'elle publiera toutes les réclamations signalant des abus dont les administrations communales sont coupables ou qu'elles tolèrent : à cet égard, la rédaction veut « devenir en quelque sorte l'organe des opprimés »<sup>96</sup>. Elle s'y em-

<sup>94</sup> Beaufays aux abonnés, JV, 9-10-27, p. 4, c. 1-2. La situation évoquée dans ce paragraphe et le suivant est exposée dans cet article.

<sup>95</sup> Malheureusement, le 1<sup>er</sup> semestre 1827 n'a pas été conservé, ni surtout le 1<sup>er</sup> trimestre 1828, peut-être capital. La collection du journal est éparse pour les années suivantes : le 2<sup>e</sup> semestre 1827 se trouve dans le Fds. Weber de la BCV, trois trimestres de 1828 et les 1<sup>ers</sup> semestres 1829 et 1830 au JI. *Le Jour*, les 2<sup>es</sup> semestres 1829 et 1830 aux ACV.

<sup>96</sup> JV, 25-11-27, p. 3, c. 2.

ploiera très activement dès 1828 ; par des articles de fond quotidiens et très critiques, le *Journal de Verviers* va recevoir une toute autre allure que celle qu'il avait essentiellement eue, sinon depuis sa fondation, en tous cas depuis le début de la décennie.

«NAISSANCE ET AVATARS DE LA PUBLICITE»<sup>1</sup>

La renaissance d'un esprit public à Verviers, grâce au *Journal*, comprit deux phases. Œuvre d'abord de Beaufays — qui donna la primauté à une violente critique des abus locaux —, elle fut poursuivie par Eugène Coumont et ses collaborateurs qui, tout en conservant un œil critique sur la vie locale, élevèrent le journal à un niveau national en participant activement à la lutte contre la politique du gouvernement de Guillaume I.

Le début de cette période de trois années (1828-1830) fut marqué, quant à l'aspect du journal, par un nouveau changement de titre, le 3 avril 1828 : *Journal de Verviers et du district*<sup>2</sup>, et un agrandissement du format, accompagné d'une légère augmentation du prix. En outre, à partir du 31 mai 1828, le *Journal* adoptait pour devise : « Cara patria, carior libertas ». Un nouveau ton était donné.

## 1. La critique des abus locaux.

Beaufays abandonna le *Journal de Verviers* en septembre 1828. Les cinq mois précédents au moins avaient été particulièrement importants pour ce dernier. En mars déjà, le journal avait inséré un article énumérant toutes les peines applicables aux journalistes et à cette occasion, semble-t-il, avait affirmé qu'il se donnait pour tâche de sévir vigoureusement contre les abus en les dévoilant au public<sup>3</sup>.

De fait, à partir d'avril au moins, la feuille publiera de très nombreux articles sur la politique gouvernementale, critiquant notamment les impôts et surtout l'attitude à l'égard de la presse. La plupart de ces articles ne sont cependant pas de lui, mais bien empruntés au quotidien libéral liégeois le *Mathieu Laensbergh*, alors un

<sup>1</sup> Expression extraite de deux articles rétrospectifs du journal lui-même, en 1828 : 8-9, p. 4, c. 1-2, par Beaufays, et 11-9, id., de Coumont.

<sup>2</sup> « et du district » fut abandonné le 29 avril 1832.

<sup>3</sup> JV, 4-4-28, p. 4, c. 2 (lettre d'un abonné).

des principaux organes de l'opposition belge à la politique de Guillaume I<sup>4</sup>.

Ces articles ne sont plus insérés timidement à raison d'un ou deux par quinzaine, comme c'était le cas à la fin de 1827. Il s'agit d'un feu roulant et ininterrompu, dénonçant surtout « les entraves apportées à la libre émission de la pensée et les vexations fiscales »<sup>5</sup>. Si dans cette guerre de plumes, les munitions de la feuille verviétoise sont le plus souvent empruntées à d'autres journaux, elle y va quelquefois de sa contribution personnelle ; c'est alors pour se réjouir du changement notable qui vient de s'opérer dans l'esprit des journaux nationaux, changement significatif d'une amélioration de l'esprit public, réveillé par des ministres eux-mêmes, causes de « cet élan unanime vers un système d'opposition jusqu'alors inconnu d'eux »<sup>6</sup>.

Pour la première fois aussi de son existence, le *Journal* va s'occuper d'élections, dans le cadre de cette campagne à la fois d'opposition et d'éducation du public. Tout en critiquant le système électoral à plusieurs degrés, « le plus étrange et le plus embrouillé que l'on connaisse »<sup>7</sup>, il estime que l'industrie verviétoise aurait tout à gagner à avoir un représentant dans l'assemblée législative. Il avance même un nom, dans l'espoir que celui-ci se mettra sur les rangs une prochaine année<sup>8</sup>.

Un passage d'un de ses articles est important : à propos des organes qui les premiers ont entrepris l'éducation politique de leurs lecteurs, le rédacteur du *Journal* précise en effet que ce fut « d'abord en s'occupant des affaires municipales comme étant plus à portée de leurs lecteurs et, de gradation en gradation, ils les ont conduit aujourd'hui jusqu'au chapitre des élections »<sup>9</sup>.

Le journal ne brûlera pas ces étapes. Pour le même motif peut-être, la rédaction va donc surtout se charger de dénoncer très fermement les abus existants à Verviers. La plupart des articles de fond originaux sont consacrés aux problèmes verviétois, qui n'avaient jamais été abordés par la presse.

<sup>4</sup> CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 60.

<sup>5</sup> JV, 8-7-28, p. 3, c. 2 (art. de l'*Eclaireur*, de Maestricht).

<sup>6</sup> JV, 2-7-28, p. 3, c. 2-4, c. 2.

<sup>7</sup> JV, 14-7-28, p. 4, c. 2.

<sup>8</sup> Celui de Raymond Biolley. JV, 2-7-28, p. 4, c. 1-2.

<sup>9</sup> JV, 2-7-28, p. 4, c. 1.

La feuille va ainsi publier une série de huit notices sur Verviers, critiquant d'abord l'état du cimetière, de la voirie et de l'éclairage public (en mettant chaque fois en cause la Régence), avant d'aborder des sujets plus délicats : le budget, le traitement des administrateurs communaux, le secret des délibérations du conseil, etc...<sup>10</sup>.

A plusieurs reprises aussi et depuis janvier déjà, le *Journal* avait dénoncé le système du paiement des ouvriers en marchandises par des patrons verviétois, l'état du Mont-de-Piété, celui du Collège communal<sup>11</sup>. Tous ces articles, de même que les notices évoquées ci-dessus, étaient rédigés dans un style très direct, franc, agressif et sans aucun égard pour les responsables visés. Les apostrophes y étaient fréquentes. En fait, c'est dans la publication répétée de productions de ce genre que se manifestera « le caractère indépendant et la fermeté un peu sauvage »<sup>12</sup> de Beaufays.

\*  
\* \*

Le but de toute cette critique est de dénoncer ouvertement les abus de toutes sortes commis par les administrateurs de la Ville, dans tous les domaines, afin de « relever l'esprit public ». La critique sera rude, et son thème principal est l'indépendance de l'autorité communale vis-à-vis des intérêts privés. Le bourgmestre Rutten fut certes le plus visé, mais à travers lui c'était tout un système d'administration de la ville par et pour les intérêts particuliers des seules « puissances d'argent » qui était stigmatisé.

Rutten avait été nommé, en 1808, et confirmé dans ses fonctions de bourgmestre sous l'influence des quelques riches industriels, élite de la population verviétoise ; par intérêt personnel, « il oublia qu'il devait veiller aux intérêts du peuple... Il consulta les passions du riche et leur sacrifia le faible... Il ne voyait, n'écoutait que les intérêts particuliers... (Verviers) se rappelait ses magistrats citoyens »<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> JV, 18-5-28, p. 4, c. 1 ; 25-5, p. 3, c. 2-4, c. 1 ; 8-6, 22-6, 13-7 et 18-7, idem ; 23-7, p. 3, c. 1-4, c. 1 et 3-8-28, p. 4, c. 1.

<sup>11</sup> Cfr. ACV, Corr., vol. 30, n° 5, Rutten à Beaufays, lettre du 4-1-28 et JV, 11-4-28, 2 articles p. 4, c. 1.

<sup>12</sup> JV, 10-9-29, p. 3, c. 2, article rétrospectif par Coumont.

<sup>13</sup> JV, 8-9-28, p. 4, c. 1-2 (dernier art. de Beaufays).

Le *Journal* se réjouira donc, en avril, de ce que le pouvoir commençait à nommer des bourgmestres « dont la fortune est un garant de l'indépendance » ; à cette occasion, il dénonce « les administrateurs incapables et les administrations vénales » qui violent les droits des administrés : « heureuse la cité qui possède pour bourgmestre un homme intègre », écrira-t-il alors<sup>14</sup>.

Cependant, Rutten et les membres de son conseil, exaspérés par cet assaut subit, allaient réagir tout aussitôt. Beaufays sentira le tout premier que « la profession de journaliste a des inconvénients dans une ville où l'on était habitué depuis longtemps à un silence absolu sur les écarts et les abus de quelques administrations et où les richesses constituaient la toute-puissance »<sup>15</sup>.

Peu de jours après la publication de la première notice sur Verviers<sup>16</sup>, la Régence demandait aux Etats Provinciaux de transmettre au Procureur du Roi une plainte en diffamation : les notables analysaient minutieusement l'article incriminé pour en démontrer le caractère mensonger ; adroitement, ils soulignaient les passages qui, selon eux, visaient à susciter la défiance envers l'administration et la désunion entre les habitants de deux quartiers opposés ; taxant l'ensemble de l'article de calomnieux, ils demandaient que son auteur ou l'éditeur du *Journal* soit poursuivi<sup>17</sup>.

Heureusement pour Beaufays, les Etats Provinciaux, refusant de servir d'intermédiaires, conseillèrent aux notables de renoncer à ce projet et de mépriser à l'avenir les critiques de la presse<sup>18</sup>. Ils ne purent s'y résoudre et, en juillet, ils tentaient de créer un nouveau journal, puisque leur protection et leurs efforts pour donner « une direction vraiment libérale » au *Journal de Verviers*<sup>19</sup> avaient été anéantis.

Ils se plaignaient de ce que toutes les accusations diffamatoires y étaient insérées, sans qu'aucune réponse « propre à disculper les accu-

<sup>14</sup> JV, 19-4-28, p. 3, c. 1. De même : 11-4-28, p. 4, c. 1.

<sup>15</sup> JV, 11-9-28, p. 4, c. 2 (art. de Coumont).

<sup>16</sup> JV, 18-5-28, p. 4, c. 1. Selon le journal, l'administration avait écouté les riches habitants du « beau quartier » de Sommeville, à l'est de la ville, en installant un cimetière très mal entretenu à proximité du « quartier populaire » de Spintay, à l'ouest.

<sup>17</sup> ACV, PA, vol. 6, n° 52 : la Régence aux Etats Prov., le 23-5-28. La pièce était signée Rutten, J.J. Flagontier, L. Damseaux, Iwan Simonis, J.J. Lejeune, A. Biolley et F.J. Collet.

<sup>18</sup> ACV, PA, vol. 6, n° 54 : les Etats Prov. à la Régence, 7-6-28.

<sup>19</sup> Cfr. *Archives privées...*, Souscription pour... un nouveau journal..., (juillet) 1828 : ce document et la liste des souscripteurs sont reproduits in Annexe 3, 1°.

sés» soit acceptée par l'éditeur. De fait, pour attirer l'attention et éveiller l'opinion, la campagne de presse de Beaufays était violente, s'attaquait aux personnes et manquait d'impartialité en ce sens que diverses répliques dont l'insertion avait été demandée furent rejetées<sup>20</sup>.

Selon les promoteurs du projet de création d'un nouveau journal<sup>21</sup>, la nécessité d'établir un organe concurrent devait être partagée par tous ceux auxquels le *Journal* interdisait d'exprimer leur avis dans ses colonnes. D'ailleurs, selon eux, plus aucun citoyen honorable ne s'abaisserait encore à écrire dans le « méprisable pamphlet » de Beaufays.

Quant à ce dernier, il était bien convaincu de faire bonne route, puisque, après quatre mois, le style neuf de sa feuille lui avait valu de doubler le nombre de ses abonnés<sup>22</sup>. La campagne de dénonciation des abus se poursuivit par conséquent avec la même intensité et sur le même ton. Puis brusquement, au début de septembre, Beaufays dut abandonner le *Journal* : les articles signalant le changement d'éditeur, tout comme les documents relatifs à la tentative de créer une nouvelle feuille, méritent que l'on s'y attarde<sup>23</sup>.

## 2. Autour de la réforme du journalisme verviétois en juillet et septembre 1828.

Le promoteur du projet de création d'un journal « bien dirigé », en juillet, est Iwan Simonis, chef de la maison de ce nom, conseiller de Régence et ancien échevin, un des personnages les plus puissants de la ville<sup>24</sup>.

Dans son esprit, le journalisme verviétois souffre de deux maux, en suite desquels il a dû sacrifier tout à fait son indépendance. D'abord, l'absence de talent de rédacteur l'a contraint à recourir à des plumes étrangères habiles à tracer des calomnies, pour relever l'ennui du journal (nous ignorons à qui Beaufays aurait ainsi eu recours).

<sup>20</sup> JV, 10-9-28, p. 4, c. 2 ; 10-9-29, p. 3, c. 2-4, c. 1 (art. de Coumont).

<sup>21</sup> *Archives privées...*, Souscription..., *op. cit.*

<sup>22</sup> JV, 12-7-28, p. 4, c. 2. L'affirmation est plausible.

<sup>23</sup> Pour le sous-chapitre 2, nous utilisons les *Archives privées...* décrites in Annexe 3, 1<sup>o</sup> et JV, 12-7, 8-9, 10-9 et 11-9-28, ainsi que JV, 7-11-28 et 10-9-29.

<sup>24</sup> Cfr. LEON, P., *Dictionnaire des rues...*, p. 174 ; ZUMKIR, A., *Les dynasties politiques...*, p. 264 et *Note biographique* in Annexe 2.

Ensuite, les journalistes verviétois n'ont jamais possédé un fonds pécuniaire suffisant : ils se sont créés des obligations envers les particuliers qui leur ont avancé des fonds<sup>25</sup>.

Le remède consisterait à trouver un homme offrant des garanties sous le rapport de l'indépendance d'une part, de la capacité et du talent d'autre part, et qui se chargerait d'un nouvel organe. Encouragé par une prime de départ accordée par un grand nombre de souscripteurs, un rédacteur talentueux, sachant tirer parti des nombreux correspondants étrangers que possèdent les industriels locaux, pourrait obtenir des abonnés même hors ville, alors que jusqu'ici « les journaux qui devaient leur triste existence à notre ville n'ont pas eu le talent de se répandre au-delà de nos ménages et de nos cabarets ». Un comité de personnes « honorables » devrait se charger de trouver l'oiseau rare apte à réussir l'entreprise<sup>26</sup>.

Début juillet<sup>27</sup>, onze liste de souscriptions sont donc mises en circulation à Verviers par les soins de Simonis lui-même et des membres devant composer le comité. On y proposait « aux amis d'une véritable civilisation » d'accorder une prime de 2.000 florins au moins à l'éditeur d'un nouveau journal « industriel, politique, moral, scientifique et littéraire ». Pour adjuger cette somme, les membres du comité devraient surtout veiller à ce que l'entreprise présente des garanties certaines de durée ; après quoi, ils seraient déchargés de toute responsabilité dans le journal.

Le comité devait comprendre le bourgmestre Rutten, des conseillers communaux et provinciaux et des industriels, bref tous notables. Iwan Simonis avait également songé, semble-t-il, à Raymond Biolley et Pierre Lys, deux personnages dont nous reparlerons<sup>28</sup>.

Verviers n'aura pourtant pas son deuxième organe de presse, malgré les efforts de Rutten et Simonis pour contrer celui de Beaufays. En effet, cinquante et une personnes seulement souscrivirent au projet, dont dix pour 5 ou 10 florins et vingt-trois pour 15 florins, somme minimale pour obtenir un abonnement d'un an au nouveau journal en cas de parution de celui-ci. Au total, la souscription rapportait péni-

<sup>25</sup> *Archives privées...*, Iwan Simonis à Pierre David, le 7-7-28.

<sup>26</sup> *Archives privées...*, Iwan Simonis à Pierre David, le 7-7-28.

<sup>27</sup> *Idem*, Pierre David à Iwan Simonis, 6-7-28 : David avait reçu la souscription le 5.

<sup>28</sup> *Idem*, Souscription..., liste n° 1 : ces noms sont biffés sur cette liste et ne sont pas repris sur les suivantes, copies de la 1.



blement 1740 florins, dont près de la moitié (800) étaient donnés par la seule maison Biolley (c'est-à-dire Raymond Biolley), Iwan Simonis versant quant à lui 100 florins. Dix personnes, dont les deux précités, apportaient à elles seules les deux tiers de la somme.

On était loin et du grand nombre de souscripteurs, et surtout des 2.000 florins prévus. Devant ce maigre résultat, Simonis estima avoir échoué ; attribuant son échec à l'esprit de coterie et à l'avarice de ses concitoyens, il trouvait inutile de tenter plus pour ceux-ci et abandonna en conséquence son projet<sup>29</sup>. Sans doute Rutten et ses collaborateurs furent-ils du même avis.

\*  
\* \*

Pierre David, alors conseiller de Régence et membre des Etats Provinciaux<sup>30</sup>, tout en admettant qu'il serait agréable d'avoir un journal tel que celui proposé par les promoteurs du projet, avait cependant refusé d'y souscrire parce qu'il estimait « à peu près impossible qu'un journal protégé puisse être indépendant »<sup>31</sup>. Cette opinion était sans doute partagée par d'autres.

Quant à Beaufays, ayant eu vent de l'affaire en cours, il avait protesté de son indépendance dans sa feuille, en promettant de poursuivre la même politique, récompensée par l'accroissement de ses abonnés depuis l'adoption de cette ligne de conduite<sup>32</sup>. Deux mois plus tard cependant et contre toute attente, il cédait la propriété de son établissement à Eugène Coumont, « par un arrangement amical » avec ce dernier<sup>33</sup>.

Beaufays expliqua qu'il succombait sous le poids d'une intrigue et que sa feuille ne serait bientôt plus qu'une prostituée<sup>34</sup>. Selon Cou-

<sup>29</sup> *Idem*, Iwan Simonis à un souscripteur non nommé, lettre non datée mais sur le même feuillet que celles à David (brouillons).

<sup>30</sup> David : (1771-1839) maire sous le régime français et bourgmestre de 1830 à 1839, futur chef de la résistance anti-hollandaise ; cfr. *Bio. nat.*, t. IV, c. 732.

<sup>31</sup> *Archives privées...*, Pierre David à Iwan Simonis, lettres du 6-7-28 et 14-7-28. Voir sur cette affaire : Chap. 1, 1<sup>o</sup> in IV<sup>e</sup> partie (*Nowvelliste*).

<sup>32</sup> JV, 12-7-28, p. 4, c. 2.

<sup>33</sup> JV, 8-9-28, p. 4, c. 1-2.

<sup>34</sup> *Idem*.

mont<sup>35</sup> par contre, le *Journal* était alors près de tomber, à cause non d'une intrigue quelconque, mais du désordre que laissait régner Beaufays dans ses affaires. Jusque là voué à la carrière commerciale, le nouvel éditeur avait accepté de reprendre l'établissement, non seulement dans l'intérêt général, mais aussi, disait-il, dans celui d'un membre de sa famille.

Nous émettrons cette hypothèse : Beaufays aurait bénéficié du soutien financier d'un parent de Coumont trop confiant dans les capacités de gestionnaire du journaliste ; le dérangement de ses affaires menaçant d'entraîner la chute de l'établissement (ou peut-être sous la pression d'autrui ?), Beaufays aurait été contraint de céder son imprimerie et son journal à un parent du bailleur de fonds<sup>36</sup>.

Beaufays crut en tous cas que, compte tenu des circonstances, l'« ère de la Publicité » allait prendre fin dans la *Journal de Verviers* après son départ. Il n'en fut rien : seuls les excès auxquels il s'était livré durant sa campagne de presse furent bannis par son successeur. Rutten et les « sommités » locales se réjouirent évidemment de la disparition de Beaufays, croyant comme ce dernier que Coumont « favoriserait l'esprit de dépendance et de flagornerie et se tairait sur les abus de tout genre qui fourmillaient dans les administrations » verviétoises : ils durent bientôt déchanter<sup>37</sup>.

Dès le premier jour de son entrée en fonctions<sup>38</sup>, le nouvel éditeur protestait contre les intentions qu'on lui prêtait : « qu'on se désabuse, la Publicité ne sera pas éteinte comme on cherche à le faire croire. » Il persistera à dire la vérité quelle qu'elle soit, à discuter les actes publics et relever les abus, mais, se souvenant des reproches adressés à Beaufays dans la souscription de juillet pour un nouveau journal, il précise qu'il agira avec décence et impartialité, que toutes les

<sup>35</sup> JV, 10-9-28, p. 4, c. 2. Sur Coumont, cfr. ACV, *Relevé des habitants... 1840*, n° 1497 ; ici-même, p. 98-99 et *Note biographique* in Annexe 2. Coumont avait 27 ans alors.

<sup>36</sup> Coumont est né et demeura à Ensival jusqu'en 1831. Faute de sources, nous ignorons à quel parent il fait allusion.

<sup>37</sup> JV, 7-11-28, p. 4, c. 1-2. Beaufays est libraire à Liège en 1830 (JV, 13-11-30). Il y imprima le journal radical *l'Espoir* du 27-12-35 au 31-1-36. Cfr. CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 76.

<sup>38</sup> JV, 10-9-28, p. 4, c. 2.

réclamations seront admises, toutes les répliques insérées et toute personnalité évitée<sup>39</sup>.

Le lendemain, il renouvelait sa promesse de se montrer toujours défenseur des droits établis<sup>40</sup>. Mais comme les actes publics seront discutés dans le *Journal* avec plus de calme et que celui-ci ouvrira ses colonnes à tous ceux qui s'estimeront mis en cause, le tout dans la plus totale indépendance financière, les administrateurs n'auront plus de prétextes pour mépriser l'organe de l'opinion publique : leur silence ne pourra plus être pris pour de la dignité, mais comme l'impuissance de se justifier<sup>41</sup>.

Le ton du *Journal* devient donc plus modéré, mais le fond ne subit pas de changement ; seuls « quelques ultra-libéraux » reprocheront à Coumont de n'être pas aussi violent que son devancier<sup>42</sup>. La marche suivie est cependant la bonne. C'est de cette époque que date l'accession du *Journal de Verviers* à une certaine notoriété en Belgique<sup>43</sup>. Sans cesser de s'occuper des affaires locales, le quotidien verviétois va en effet accorder la primauté aux sujets d'intérêt national et devenir un des représentants de l'opposition à la politique gouvernementale.

Beaufays avait trop privilégié la critique des abus locaux pour que le journal pût être compté parmi les principaux organes de l'opposition, comme ce fut le cas sous Coumont, malgré sa position d'organe d'une cité fort excentrique, située aux confins du pays.

### 3. L'opposition à la politique de Guillaume I.

Cette opposition est l'aspect essentiel des deux années qui suivent l'entrée en scène de Coumont dans la presse verviétoise. Il n'est cependant pas seul pour la mener : nous évoquerons donc d'abord ses collaborateurs, qui, presque tous, vont jouer un rôle quasi ininterrompu dans la presse locale durant les deux premières décennies de l'indépendance. Nous dirons en même temps quelques mots de l'attitude de cette équipe rédactionnelle à l'égard des abus locaux, puisque c'est l'expression intempestive de Beaufays en ce domaine qui lui avait valu rapidement l'hostilité des notables décontenancés puis indignés.

<sup>39</sup> « personnalités » désigne alors des attaques contre les personnes.

<sup>40</sup> JV, 11-9-28, p. 4, c. 2.

<sup>41</sup> JV, 7-11-28, p. 4, c. 1-2.

<sup>42</sup> JV, 10-9-29, p. 3, c. 2-4, c. 1.

<sup>43</sup> CAPITAINE, U., *Recherches... sur les journaux... liégeois*, p. 281.

Beaufays aurait eu recours, selon ses adversaires, à des « plumes étrangères » pour rédiger ses articles de fond : aucun élément ne permet de confirmer ou infirmer cette affirmation. Tout au plus savons-nous que tout ou partie des notices sur Verviers furent rédigées par un écrivain non-identifié, signant (parfois) Z. Il est possible aussi que Gilles Nautet rédigeait déjà certains articles, comme il le fera plus tard. Nautet reste en effet attaché à temps plein au *Journal de Verviers*, après le dernier changement d'éditeur. Il est chargé de la composition et de la correction du journal<sup>44</sup>.

Le principal rédacteur est le nouveau propriétaire, Eugène Coumont<sup>45</sup>. Il est aidé par quelques collaborateurs, qui, tous, ont une autre profession, la principale. L'un d'eux, l'avocat Gilles-Hubert Focroule meurt dès le 17 mai 1829, à l'âge de 27 ans<sup>46</sup>. Les autres sont Louis Coumont, frère cadet de l'éditeur<sup>47</sup>, et surtout : François Mullendorf, commerçant originaire de Luxembourg et installé à Verviers depuis 1820<sup>48</sup>, François-Joseph Lardinois, fabricant<sup>49</sup> et Alexandre-Louis-Simon Lejeune, médecin et botaniste renommé<sup>50</sup>, le plus âgé de l'équipe rédactionnelle : il a 50 ans en 1829, alors que la moyenne d'âge de ses confrères (les Coumont, Mullendorf et Lardinois) est de 28 ans. Presqu'aucun article de la feuille n'étant signé, il est impossible d'attribuer à chacun sa part dans l'œuvre collective. Il semble cependant que celle de Louis Coumont fut moindre<sup>51</sup>.

<sup>44</sup> Cfr. JV, 29-12-30, p. 4, c. 2. Ses biographes semblent avoir exagéré son rôle dans le *Journal* avant 1830. Cfr. *Bio. nat.*, t. XV, c. 486.

<sup>45</sup> CAPITAINE, U., *idem*.

<sup>46</sup> Cfr. JV, 18-5-29, p. 4, c. 2. Cfr. ACV, *Registre des décès, 1829*, n° 235 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>47</sup> Cfr. ACV, *Liste des électeurs... 1843*, 3<sup>e</sup> section ; *Recensement... 1856*, t. 3, p. 103 et *Note...* in Annexe 2.

<sup>48</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 67 ; CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1859*, p. 85-89 ; NEYEN, *Bio. luxembourgeoise*, p. 471-472 ; *Bio. nat.*, t. XV, c. 348 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>49</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. II, p. 208 ; CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1855*, p. 31-34 et *Note...* in Annexe 2.

<sup>50</sup> Cfr. CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1858*, p. 69-70 et sv. ; *Bio. nat.*, t. XI, c. 724 et *Note...* in Annexe 2.

<sup>51</sup> En 1835, seuls Mullendorf, Lejeune et E. Coumont recevront la Croix de Fer comme rédacteurs au *Journal*, et Lardinois en outre comme membre du Congrès national. Cfr. FOHAL, *Les événements de 1830 à Verviers.*, p. 73.

Grâce à cette poignée de rédacteurs talentueux, le *Journal* va enfin mériter plus d'attention de la part de ses confrères<sup>52</sup>. Certains de ceux-ci seront d'abord étonnés des qualités nouvelles de la feuille verviétoise<sup>53</sup>, puis prendront l'habitude de discuter avec elle et de reproduire ses articles comme le *Journal* reproduit les leurs.

Selon la Régence, en mai 1830, le nombre d'abonnés est de 145 contre 75 en 1826. Ce chiffre, incontrôlé même par ceux qui l'avancèrent, est peut-être plus élevé<sup>54</sup>. Quoiqu'il en soit, cet ordre de grandeur est plausible pour le journal verviétois.

« Malgré l'irritation de ceux dont la manière d'agir se trouvait dévoilée et leur haine de la Publicité »<sup>55</sup>, le *Journal* poursuivit l'examen critique des affaires locales. Pour ce faire, les rédacteurs font appel à leurs concitoyens, peu habitués jusque là à s'exprimer dans leur journal sur autre chose que la qualité des spectacles ; en octobre 1828, le *Journal* mit brutalement un terme à une de ces interminables polémiques entre des lecteurs autour d'une représentation théâtrale, en les invitant à s'intéresser à des matières plus graves : pour sa part, le *Journal* entendait dorénavant ne traiter que de celles-ci<sup>56</sup>.

Le journal s'occupera ainsi de l'élection d'un Conseiller de Régence, en octobre 1829, suite au décès d'Iwan Simonis : il regrette que l'éducation politique de ses concitoyens ne soit pas assez avancée que pour que certains se posent publiquement candidats. Il avance donc des noms, en demandant que l'on choisisse un homme suffisamment riche pour être indépendant et en déplorant le système électoral peu démocratique et l'élection à vie des Conseillers<sup>57</sup>. Il entretiendra de même ses lecteurs des élections aux Etats Généraux et Provinciaux<sup>58</sup>.

D'un autre côté, il réclame l'instauration de caisses de secours pour les ouvriers et combat toujours le système du payement de

<sup>52</sup> JV, 5-11-29, p. 2, c. 1 (lettre d'un abonné bruxellois).

<sup>53</sup> JV, 10-12-28, p. 3, c. 1-4, c. 1.

<sup>54</sup> ACV, Corr., vol. 32, n° 278, la Régence au Gouverneur provincial, 26-5-30. Coumont faisant timbrer ses feuilles à Liège, la Régence donnait une estimation. Or, Beaufays disait avoir vu doubler ses abonnés en 1828. Dans ce cas, le chiffre serait resté stationnaire de cette date à 1830.

<sup>55</sup> JV, 11-9-28, p. 4, c. 2.

<sup>56</sup> JV, 31-10-28, p. 4, c. 1.

<sup>57</sup> JV, 1-10-29, p. 3, c. 2-4, c. 2.

<sup>58</sup> JV, 12-4-29, p. 3, c. 1 et 4-6-29, p. 2, c. 2-3, c. 1.

ceux-ci en marchandises<sup>59</sup>. Par contre, il ne traite guère de la situation de l'industrie locale ; à l'occasion cependant, il rappellera combien celle-ci fut florissante sous l'Empire, et qu'elle a toujours besoin d'encouragements et d'une protection qu'elle réclame en vain<sup>60</sup>.

Mais c'est surtout à la Régence que les rédacteurs accordent une attention critique, poursuivant en cela la tâche entamée par Beaufays. Eux aussi traitent du budget, de la non-publicité des séances du conseil, des travaux publics... A la fin de l'année 1828, ils font campagne pour que les administrateurs renoncent à leur traitement de bourgmestre, échevins ou conseillers, qui les assimile « à des agents subalternes de police »<sup>61</sup>.

Après quelques mois, le *Journal* pouvait se féliciter de ce que, si ses efforts n'avaient pas encore entraîné la disparition de la plupart des vices ainsi signalés, il en était cependant résulté un changement important : désormais, les Verviétois découvrent dans le mépris affecté par le bourgmestre pour l'opinion publique « la non-volonté de mieux faire »<sup>62</sup>.

De fait, la plupart des membres de la Régence préféraient ignorer les critiques à leur encontre, et, au Gouverneur lui demandant des renseignements sur le tirage du *Journal*, Rutten répondait : « l'administration locale n'étant pas en bonne intelligence avec les rédacteurs a préféré ... (ne pas) s'exposer à un refus qu'elle était à peu près sûre d'avance de recevoir si elle avait demandé au propriétaire ces renseignements »<sup>63</sup>. Les choses avaient bien évolué depuis l'époque de Perin !

\*

\* \*

La reprise du *Journal de Verviers* par Coumont avait eu lieu au moment où, depuis quelque temps, les poursuites contre la presse reprenaient avec une extrême rigueur, provoquant une vive irritation

<sup>59</sup> JV, e.a., 5-10-28, p. 3, c. 2-4, c. 1 ; 20-9-29, p. 2, c. 2 ; 13-11-29, p. 1, c. 1.

<sup>60</sup> JV, 7-5-29, p. 4, c. 1-2 ; 24-6, idem et 2-10-29, idem.

<sup>61</sup> JV, e.a., 19-10-28, p. 2, c. 2 ; 23-11-28, p. 2, c. 1 ; 28-11-28, p. 3, c. 2, etc. Pierre David renonça alors à son traitement, mais sa proposition d'une renonciation collective fut repoussée par ses collègues.

<sup>62</sup> JV, 10-9-29, p. 3, c. 2-4, c. 1.

<sup>63</sup> ACV, Corr., vol. 32, n° 278, 26-5-30.

jusque chez les députés méridionaux aux Etats généraux. Le 3 novembre 1828, Charles de Brouckère, un de ces derniers, proposait l'abrogation des lois et arrêtés de 1815 et 1818 sur la presse (évoqués en tête de cette II<sup>e</sup> partie). Vivement discutée, sa proposition fut rejetée le 3 décembre, par à peu près tous les députés hollandais contre les députés belges, libéraux et catholiques unis.

A la fin de décembre, le gouvernement présentait un projet de loi sur la presse, reproduisant en fait le fameux arrêté répressif de 1815. Fort critiqué, il fut remplacé par un nouveau projet de loi, déposé le 21 mars 1829, discuté et accepté : la loi du 16 mai 1829 fut une amélioration sensible du régime existant, et l'opposition la considéra comme une conquête sur le pouvoir<sup>64</sup>.

Dès septembre 1828, le *Journal de Verviers* participe au mouvement général des feuilles d'opposition en faveur de la liberté de la presse. Il y va de son apport original, tout en empruntant de nombreux articles de ses confrères à ce sujet. Il reproduit les passages qui ont valu à certains de ces derniers des poursuites judiciaires. A diverses reprises<sup>65</sup>, il dénonce le « monstrueux » arrêté de 1815, arme absolue dans les mains du Ministre de la Justice Van Maanen.

Dans tous ses articles de ce type, le journal se veut manifestement aussi courageux que ses confrères. Il s'étonne de ce que les organes du ressort de la Cour de Liège n'aient pas encore été inquiétés et écrira même, à l'occasion de nouvelles poursuites contre deux journaux : « en relisant les articles que nous avons insérés depuis plus de trois mois, nous n'y voyons que ce que tous les journaux indépendants ont dit et répété. En quoi le *Courrier des Pays-Bas* et l'*Eclaireur* méritent-ils la préférence ? »<sup>66</sup>.

Après avoir suivi avec espoir la discussion de la proposition de de Brouckère et stigmatisé son rejet<sup>67</sup>, estimant ne pas en avoir fait encore assez, le *Journal* décide de « consacrer désormais ses colonnes à tout ce qui aura rapport à la liberté de la presse, de préférence à tout autre objet »<sup>68</sup>. Il dénoncera le projet de loi de décembre 1828, « monstrueux assemblage de trois législations odieuses », et continuera

<sup>64</sup> Cfr. SCHUERMANS, H., *Code de la presse...*, p. 44-49.

<sup>65</sup> JV, e.a., 17-9-28, p. 3, c. 1-2 ; 18-10, idem ; 29-10, p. 2, c. 1 ; 21-11, p. 4, c. 1 et 4-12-28, p. 1, c. 1.

<sup>66</sup> JV, 4-12-28, p. 1, c. 1.

<sup>67</sup> JV, 28-11-28, p. 3, c. 2 et jrs. svts. ; JV, 6-12-28, p. 2, c. 1-4, c. 2.

<sup>68</sup> JV, 20-12-28, p. 2, c. 1-2.

à lutter pour la révision de la législation jusqu'en mai 1829, avec la même ardeur<sup>69</sup>.

Au même moment, les rédacteurs vont se charger d'organiser divers pétitionnements, se plaçant ainsi à Verviers à la tête de la partie de l'opinion hostile à la politique de Guillaume I<sup>70</sup>. Fin novembre 1828, suivant le vœu exprimé depuis sa prison par le révolutionnaire de Potter, dont ils partagent les principes, les rédacteurs livrent au public deux pétitions, l'une au souverain, réclamant l'abrogation de l'arrêté de 1815 et la consécration de la responsabilité ministérielle, l'autre aux Etats généraux pour l'établissement d'un tribunal d'arrondissement à Verviers. La première recueillera 123 signatures, la seconde 119.

A la fin de janvier 1829, 222 personnes signent encore au bureau du *Journal* une pétition pour la liberté de l'instruction. Une deuxième pétition aux Etats généraux pour le tribunal d'arrondissement recueillera 235 signatures ; elle sera suivie d'une troisième en février, les journalistes estimant que la précédente avait été « présentée sous un faux jour » au destinataire<sup>71</sup>.

Le *Journal de Verviers* s'est donc résolument placé dans les rangs de l'opposition. Selon lui, il s'agit désormais pour celle-ci de défendre les droits de la nation ; c'est une lutte entre le libéralisme et le pouvoir qui est ouverte : l'opposition doit refuser toutes les nouvelles charges fiscales, les régences doivent désobéir à l'ordonnance ministérielle leur interdisant de publier leur budget, enfin la nation doit choisir pour mandataires des hommes indépendants et repousser les agents du pouvoir<sup>72</sup>. Par ailleurs, le *Journal* estime que, pour conserver sa crédibilité et les faveurs de l'opinion, l'opposition doit rester unie et surtout digne de la cause qu'elle défend : ferme dans ses exigences, mais modérée dans ses expressions.

C'est dans cette optique qu'il désapprouve l'intention de certains opposants de porter des « médailles de l'infâmie », après que le roi, à Liège, ait qualifié le mouvement pétitionnaire général d'infâme. On ferait en effet retomber ainsi sur le souverain, pour un mot malheu-

<sup>69</sup> JV, e.a., 26-12-28, p. 3, c. 1 ; 19-2-29, p. 3-4 ; 27-3-29, p. 4, c. 1-2.

<sup>70</sup> Au niveau de la Régence, seuls David et J.J. Lejeune sont des opposants au régime. Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 28.

<sup>71</sup> Sur ces 5 pétitions, cfr. JV, 26-11-28, p. 3, c. 2-4, c. 1 ; 29-11, p. 2, c. 1 et 3-12, p. 1, c. 1 ; 25-1-29, p. 1, c. 1 ; 30-1, p. 2, c. 2 et 1-2, idem ; enfin 9-2-29, p. 1, c. 1.

<sup>72</sup> JV, e.a., 12-12-28, p. 4, c. 1-2 et 15-1-29, p. 2, c. 1.



reux de sa part, les reproches adressés au ministère. Or, c'est la politique de Guillaume qui est critiquée, non sa personne, et les seuls vrais responsables de tous les maux sont ses « perfides conseillers »<sup>73</sup>.

L'opposition donnerait des armes à ses adversaires en attaquant la personne royale. Le journal opère constamment la distinction entre le souverain et ses ministres<sup>74</sup>. C'est pourquoi il invitera les Verviétois à bien accueillir le « roi constitutionnel », en la loyauté duquel il a confiance, lors de son passage le 25 juin 1829.

Le *Journal de Verviers* s'est enfin clairement rallié à l'Union des catholiques et des libéraux<sup>75</sup>. Il évite tout ce qui pourrait nuire à celle-ci. Par exemple, lors de la mort de son collaborateur Focroule : des prêtres avaient alors tourmenté ce franc-maçon pour obtenir de lui une rétractation, et cette conduite avait été très durement dénoncée à la Loge<sup>76</sup>. Bien que deux autres de ses collaborateurs appartiennent à la maçonnerie (Mullendorf et Louis Coumont), le *Journal* ne prendra pas position sur cette affaire, accueillant aussi bien les lettres de maçons indignés que les réponses des curés mis en cause<sup>77</sup>.

En octobre 1829, lorsque plusieurs de ses confrères polémiquent autour de la franc-maçonnerie, il se contente de souligner qu'il s'agit seulement d'une réunion d'honnêtes gens « qui ne s'occupent sérieusement ni de politique, ni de religion »<sup>78</sup>. A la fin de cette année cependant, il sera prié par ses abonnés de prendre position sur les réclamations des catholiques en faveur de la liberté d'enseignement.

Le *Journal* explique alors<sup>79</sup> qu'il désire « la liberté en tout et pour tous », et qu'il va de soi dès lors que l'enseignement devrait être accessible aux prêtres. Il précise aussitôt diverses choses : le clergé ne pourra jamais arriver au pouvoir dans les Pays-Bas, car le gouvernement sait réprimer ses empiètements dans les affaires civiles ; certes la concurrence sera inégale entre les prêtres soutenus par les catholiques, et les laïcs, mais il sera loisible aux libéraux d'ouvrir des chaires de philosophie face aux chaires de vérité, de prêcher le déisme si le clergé prêche encore l'intolérance. Enfin, il rappelle aux libéraux qu'ils

<sup>73</sup> JV, 21-8-29, p. 4, c. 1-2.

<sup>74</sup> JV, e.a., 10-12-28, p. 4, c. 1 ; 7-5-29, p. 4, c. 2 ; 2-3-30, p. 3, c. 2.

<sup>75</sup> JV, e.a., 1-7-29, p. 3, c. 1-4, c. 1 et 9-4-30, p. 3, c. 1-2.

<sup>76</sup> *Doc. privés*, début juin 1829.

<sup>77</sup> JV, 5-6-29, p. 4, c. 1-2 ; 8-6, p. 4, c. 1 ; 14-6, p. 3, c. 1-4, c. 1 ; etc.

<sup>78</sup> JV, 4-10-29, p. 4, c. 1.

<sup>79</sup> JV, 15-11-29, p. 2, c. 2-3, c. 2.

peuvent user d'une « puissance colossale » pour résister à l'ultramontanisme : que la franc-maçonnerie revienne à son but primitif (« répandre les lumières de la raison ») et les succès libéraux ne se feront pas attendre. Le clergé l'a d'ailleurs mieux compris, lui qui a toujours combattu cette institution aujourd'hui léthargique, conclut le journal.

Le *Journal de Verviers* n'est pas « mixte », mais libéral. Il désapprouve d'ailleurs la manière dont les catholiques organisent leur mouvement pétitionnaire en faveur de la liberté d'instruction, faisant signer femmes, enfants, illettrés et gens de toutes conditions. Voulant bien croire sincères les professions de foi catholiques en faveur de la liberté pour tous, il désavoue cependant leurs procédés : les pétitions ne doivent être signées que par des « citoyens éclairés » si l'on veut conserver au mouvement sa signification<sup>80</sup>.

Le journal accueillera encore en novembre 1829 une dernière pétition verviétoise aux Etats généraux, énumérant une longue série de griefs divers. A cette occasion, il souligne une fois de plus l'importance de la position sociale des pétitionnaires, tous individus patentés et la plupart « notables »<sup>81</sup>.

\*  
\* \*

Depuis mai 1829, nous l'avons vu, la presse jouissait d'une meilleure législation. A la faveur de celle-ci, et par suite aussi du principe de la non-responsabilité ministérielle qu'avait proclamé le Ministre Van Maanen, les critiques de la presse à l'égard de la politique gouvernementale remontèrent de plus en plus souvent jusqu'au roi. Aussi le message royal que prononça Guillaume le 11 décembre 1829 contenait de dures paroles pour « la licence de la presse ».

Le message de décembre du souverain accompagnait un projet de loi rétablissant un régime de restriction de la liberté d'expression semblable à celui antérieur à la loi de mai 1829. Devant les critiques multiples qu'il suscitait, ce projet fut amendé, mais la loi qui en résulta le 1 juin 1830 était cependant beaucoup plus rigoureuse que celle en vigueur depuis un an seulement<sup>82</sup>.

<sup>80</sup> JV, 23-11-29, p. 4, c. 1-2.

<sup>81</sup> JV, 25-11-29, p. 3, c. 1-2 et 4-1-30, p. 1, c. 2-2, c. 1.

<sup>82</sup> SCHUERMANS, H., *op. cit.*, p. 50-53.

Le *Journal de Verviers* avait dénoncé avec indignation le projet de loi de décembre et l'« inconcevable » manifeste l'accompagnant ; il stigmatisait l'« hypocrisie jointe à la plus noire astuce du ministère », dont il ne pouvait que souhaiter la chute<sup>83</sup>. De janvier à mai 1830, il continua à consacrer une grande part de ses colonnes à la critique du projet. Enfin, après le vote de la loi, les rédacteurs firent savoir qu'ils n'en continueraient pas moins leur campagne, tout en tenant compte de ce que la décence et la modération leur seraient désormais des qualités précieuses<sup>84</sup>.

Comme tant d'autres de ses confrères cependant, le *Journal* fut à son tour « honoré » des poursuites répressives<sup>85</sup>. Les autorités judiciaires visitèrent ses bureaux le 23 juillet pour y découvrir la minute d'un article inséré le 11, et en fait repris au *Courrier des Pays-Bas*. Lejeune, Lardinois, Mullendorf et les frères Coumont furent interrogés. Début août, le journal fut à nouveau poursuivi pour un article du 27 juin sur le siège de la Haute Cour, dont Eugène Coumont se déclara l'auteur.

A ce moment, le *Courrier des Pays-Bas* était poursuivi pour douze articles (dont la reproduction de celui du journal verviétois du 27 juin), et, à Liège, le *Courrier de la Meuse* et le *Politique*, chacun pour quatre articles. Les rédacteurs de ces deux dernières feuilles et du *Journal de Verviers* (soit Eugène Coumont, en compagnie de Kersten, Devaux, Lebeau, Rogier, etc) comparurent à Liège le 10 août. Les avocats obtinrent la remise de l'affaire au 31 : les poursuites devinrent caduques du fait de la révolution.

Entretemps avait eu lieu la révolution française : le journal consacra alors la quasi-totalité de ses colonnes au récit des événements. Le 13 août, il se réjouit du succès de la révolution, magnifie celle-ci, accueille avec joie l'avènement de Louis-Philippe : « qu'il est beau l'avenir réservé à la France ! » Puis, alors que jusque là il avait évité tout parallèle entre celle-ci et les Pays-Bas, il rompt le silence qu'il s'était imposé, pour répondre aux feuilles ministérielles qui vantent les li-

<sup>83</sup> JV, 16-12-29, p. 1, c. 2-3, c. 2. Suite de la campagne : JV, e. a., 9-1-30, p. 2, c. 2-3, c. 1 ; 12-5-30, p. 4, c. 1 ; 23-5-30, p. 3, c. 2.

<sup>84</sup> JV, 27-5-30, p. 4, c. 1.

<sup>85</sup> Sur ces poursuites, cfr. JV, 24-7-30, p. 1, c. 2 ; 26-7, p. 1, c. 1 ; 28-7, p. 2, c. 1 ; 7-8-30, p. 3, c. 1 ; 8-8, p. 3, c. 1-2 et 12-8, p. 3, c. 2.

bertés octroyées par la loi fondamentale de 1815 en oubliant les arrêtés qui les ont étouffées : « nos libertés sont illusoire », écrit-il alors<sup>86</sup>.

Cependant, le journal estime en même temps que toutes les améliorations réclamées par la nation peuvent être obtenues par la patience et la légalité : il suffit d'abord que le roi renvoie ses ministres et que les arrêtés liberticides soient rapportés. Il n'est pas besoin d'une révolution.

Le 27 août 1830, les nouvelles des incidents de Bruxelles parvinrent à Verviers<sup>87</sup>. Le bourgmestre Rutten convoquait pour le lendemain des notables et les membres de la Régence afin de constituer une Commission de Sûreté publique. Eugène Coumont, Lejeune, Lardinois (qui en fut secrétaire) et Mullendorf (secrétaire-adjoint) en firent partie. A ce moment, 28 août, les couleurs françaises sont arborées en ville ; durant la nuit et toute la journée du 29, des émeutiers pillent les demeures des agents du fisc et détruisent entièrement celle du riche avocat Pierre Lys, alors à Spa.

Le 29 toujours, Rutten faisait savoir à la Commission son intention de démissionner, l'opinion désirant retrouver David à sa place. Le *Journal* ne put que regretter les excès commis par la foule. Pour calmer les esprits, il écrivait le 30 : « maintenant qu'il a été satisfait aux vœux du peuple, que les couleurs chéries sont arborées, qu'il se fie en l'honneur et la probité du nouveau maire, David »<sup>88</sup>. Les « couleurs chéries » sont celles de France, il convient de le remarquer, de même que, sous la plume du rédacteur, l'expression « maire ».

Lardinois joua un rôle prépondérant à la Commission de Sûreté publique. A la suite d'un discours qu'il y prononça le 5 septembre, celle-ci envoyait le lendemain une adresse au Roi pour le prier de déférer aux vœux des Belges. Le même jour, le *Journal* consacrait un article à la séparation de la Belgique et de la Hollande à tous égards, hormis la dynastie<sup>89</sup>. Le 9, à la demande de la Commission de Sûreté, la Régence envoyait une adresse en ce sens à Guillaume.

<sup>86</sup> JV, 13-8-30, p. 4, c. 1-2. De même 15-8-30, p. 3, c. 1-2.

<sup>87</sup> Pour les événements de 1830 à Verviers, nous renvoyons définitivement à FOHAL, J., *Les événements...*, 1930. Nous ne rappellerons ici et dans le chapitre suivant (1830-1831, toujours d'après FOHAL) que les événements inséparables de l'histoire de la presse locale.

<sup>88</sup> JV, 30-8-30, p. 2, c. 1-2. Les deux expressions en question annoncent déjà la campagne francophile qui fera l'objet de notre prochain chapitre.

<sup>89</sup> JV, 6-9-30, p. 1, c. 2-2, c. 1.

On sait comment le souverain répondit à ces demandes de réformes et ce qui s'en suivit. Le 25 septembre, durant les combats de Bruxelles, un gouvernement provisoire était constitué. Le 4 octobre, il proclamait l'indépendance de la Belgique, et, le 16, une série de « libertés fondamentales », parmi lesquelles celle de la presse, désormais dégagée de toute entrave autre que celle d'un lourd droit fiscal. Celui-ci continua à peser sur les journaux en en freinant le développement durant la majeure partie des deux premières décennies de la Belgique indépendante.



**III° PARTIE**

**LA PRESSE LIBERALE, 1830-1850**

Le *Journal de Verviers* restera le seul organe verviétois jusqu'à l'apparition d'un quotidien catholique en 1835. En outre, il conservera à Verviers le monopole de l'opinion libérale jusqu'en 1838. A cette date, la venue d'un troisième périodique politique inaugure une période d'agitation et de fréquents bouleversements pour la presse se réclamant du libéralisme.

Pour l'heure, nous allons suivre le *Journal* jusqu'au seuil de ce tournant.



LE JOURNAL DE VERVIERS,  
ORGANE UNIQUE DU LIBÉRALISME

On a vu que les rédacteurs du *Journal* figurèrent en bonne place, en 1830, dans la Commission de Sûreté publique. La pénétration des nouveaux organes de décision par des révolutionnaires provenant des comités de rédaction est un phénomène qui se rencontre dans d'autres villes où, là aussi, les rédacteurs des journaux d'opposition avaient constitué, avant la révolution, le noyau principal de résistance<sup>1</sup>.

La Commission fonctionna jusqu'à l'installation, le 29 octobre, d'un nouveau conseil communal élu peu auparavant et présidé par Pierre David. Le 19, une Société patriotique s'était constituée. Ce club, dont Louis Coumont fut le secrétaire, était présidé par le Dr Lejeune. Enfin, le 20, Lardinois avait été nommé commissaire de district.

Le 3 novembre, cinq députés sont envoyés au Congrès national, dont David, et Lardinois encore. Parmi les suppléants, Mullendorf et le publiciste Georges Clermont, dont nous reparlerons.

Commissaire d'arrondissement et député au Congrès, Lardinois cessera bientôt de faire partie de la rédaction du *Journal*<sup>2</sup>. Mais celui-ci bénéficiera, durant la période révolutionnaire, de la collaboration de Jean-François Constant, ancien membre des Etats Provinciaux<sup>3</sup>.

Comme tous ses confrères, le *Journal* eut un plus grand nombre d'abonnés à l'occasion de la révolution. Il est certain que son tirage était au moins de 200 exemplaires<sup>4</sup> en 1830-1831. Il est probable que ce chiffre se situait entre 250 et 300 en 1830, pour sans doute baisser dès l'année suivante, comme ce fut le cas pour la plupart des journaux.

<sup>1</sup> WITTE, E., *Politieke machtsstrijd...*, p. 36 et 42.

<sup>2</sup> JV, 28-2-40, p. 2, c. 3-3, c. 1 (Lardinois a quitté le *Journal* « depuis plus de dix ans »), et Fr., 14-3-39, p. 1, c. 3 (Lardinois a écrit dans le *Journal* « avant et après la révolution »). Lardinois a donc quitté le journal soit fin 1830 (il devient commissaire et député), soit au milieu de 1831 (fin de la campagne réunioniste).

<sup>3</sup> Cfr. *Bio. nat.*, t. IV, c. 367, et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>4</sup> JV, 6-10-30, p. 4, c. 2 et 17-12-30, p. 4, c. 2.

En 1831 en tout cas, le *Journal* admet qu'il « n'est pas très répandu » en Belgique ; il lui suffit de représenter l'opinion de la majorité des habitants de son district<sup>5</sup>.

Dans ce rôle de porte-parole des aspirations verviétoises, le quotidien va adopter très tôt et conserver longtemps une attitude franchement réunionniste<sup>6</sup>. Dès le 1 octobre 1830, il repoussait l'idée d'accepter à nouveau Guillaume pour roi, en ajoutant déjà : « au surplus, de quel droit les souverains alliés pouvaient-ils séparer la Belgique de la France (en 1815)? »<sup>7</sup>. On peut trouver ici la première manifestation, encore implicite, de l'esprit qui présidera à la rédaction du *Journal* ensuite.

### 1. Le Journal de Verviers, organe du « parti français ».

Le 23 octobre 1830 déjà, le *Journal* prit position sur l'avenir du pays : d'abord, en approuvant le discours prononcé par Clermont à la Société patriotique, déclarant que la seule ressource pour échapper à une crise commerciale était de se jeter dans les bras de la France ; ensuite en publiant un article condamnant les Orangistes et énonçant le but espéré par les Verviétois : la réunion à la France<sup>8</sup>.

Le 26, il appuyait l'opinion de Clermont, selon lequel les candidats au Congrès national devaient s'engager à voter pour la réunion, afin d'exprimer le désir général des Verviétois, et notamment des industriels et de leurs ouvriers<sup>9</sup>.

Fin octobre et jusqu'à la mi-novembre, le *Journal* va publier une série d'articles où il développe les motifs et les avantages de l'option qu'il préconise<sup>10</sup>. La base de son argumentation est d'ordre économique : un Etat belge, dans ses limites restreintes, n'est pas viable ; les industries, privées de débouchés, périliteront et bientôt le peuple

<sup>5</sup> JV, 12-5-31, p. 4, c. 1-2.

<sup>6</sup> Sur cet aspect souvent étudié, cfr. FOHAL, J., *Les événements de 1830 à Verviers...*, p. 45-51 et GARSOU, J., *Verviers et la France.* ; ensuite DUMONT, F., *L'irréditionnisme français...*, p. 24 et sv., et GUILLAUME, L., *Contribution à l'étude du parti français...*, passim.

<sup>7</sup> JV, 1-10-30, p. 2, c. 2.

<sup>8</sup> JV, 23-10-30, p. 3, c. 2 et p. 4, c. 1-2.

<sup>9</sup> JV, 26-10-30, p. 3, c. 2 ; de même : 28-10-30, p. 4, c. 1.

<sup>10</sup> JV, 27-10-30, p. 3-4, c. 1 ; 28-10, p. 3, c. 1 ; 29-10, idem ; 30-10, p. 3, c. 2-4, c. 1 ; 5-11-30, p. 3, c. 1-2 ; 7-11 et 11-11, idem et 12-11, p. 3, c. 2-4, c. 1.

souffrira. Le commerce étant « l'âme et le soutien d'un état », ses intérêts doivent être prioritaires. Or la France procurera, outre toutes les libertés désirées, des avantages inégalables pour le commerce et l'industrie.

Le peuple ne comprend que l'allègement de sa misère et se moque de la forme du gouvernement ; le *Journal* n'en discutera donc pas : il est persuadé que, quelle que soit la constitution adoptée, la Belgique n'aura guère l'occasion d'en jouir, puisque son commerce et son industrie, « bases réelles de la stabilité d'un état », seront anéantis si la « clique des accapareurs de place » persiste à tenter d'empêcher la réunion à la France.

Le quotidien verviétois dénoncera le piège tendu par le *Courrier de la Meuse* aux catholiques, ce journal peignant un tableau exagéré des vexations auxquelles le clergé serait soumis en France.

Aux feuilles qui lui objectent que le France ne veut pas de la réunion, il répond que le Congrès doit d'abord s'informer des intentions du gouvernement français.

Enfin, puisque la guerre menace, il estime encore que « la réunion sans réserve » à la France est le seul moyen de protéger les libertés nouvellement conquises.

A ce moment, le *Journal de Verviers* est presque isolé. Nulle part ailleurs, le mouvement réunionniste n'a osé s'affirmer à ce point aussitôt ; les autres villes sont plus hésitantes. A Liège, le *Courrier de la Meuse* et le *Politique* combattent les tendances extra-nationales ; le *Journal de la Province* n'optera pour la France qu'en janvier 1831, peu après l'apparition de l'*Industrie*<sup>11</sup>. En attendant, il s'est fait dès octobre le défenseur des industriels, et le *Journal de Verviers* reproduit ses articles, démontrant la nécessité d'appeler les industriels aux affaires, parce qu'ils sont à même de mener à heureuse fin la crise.

Le *Journal* défendra constamment ces deux idées : le commerce et l'industrie ne peuvent subsister sans la France, or leur expansion est indispensable ; puisque les actuels dirigeants sont incapables de comprendre cette vérité élémentaire, que la direction du pays soit confiée aux plus compétents, les industriels<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> Cfr. CORDEWIENER, A., *Etude de la presse liégeoise...*, p. 62-63.

<sup>12</sup> JV, 18-11-30, p. 3-4 ; 9-12, p. 3, c. 2-4, c. 1 ; 17-12, p. 4 ; 21-1-31, p. 3-4 ; 28-3-31, idem ; 24-4-31, p. 3, c. 2-4, c. 1 ; 2-5-31, idem et 26-6-31, p. 3-4.

Selon le quotidien, le « parti français » dont il est l'organe se compose de tout le « peuple » et de tous les industriels, bref de toute la classe « utile ».

Le journal se défend toujours d'espérer secrètement une restauration. En février 1831, il désapprouvera les efforts des industriels liégeois en ce sens ; une fois de plus, il leur reproche d'avoir laissé prendre la direction de l'Etat à « de petits ambitieux inhabiles »<sup>13</sup>.

Au fil des semaines, le *Journal* aura des paroles de plus en plus acerbes pour les « indépendants quand même » qu'il accuse de sacrifier les intérêts du pays à une chimérique indépendance dont ils seraient les seuls bénéficiaires, pouvant satisfaire leur soif d'emplois, de places et d'honneurs<sup>14</sup>.

Après avoir décrit les vœux et les sentiments du *Journal* tels qu'ils se dégagent de sa campagne, voyons comment il a adapté ses exigences à l'évolution des circonstances générales.

\*  
\* \*

En novembre 1830, la rédaction de la feuille verviétoise est en parfaite intelligence avec les autorités locales et les représentants verviétois au Congrès.

Le conseil communal avait proclamé dès octobre la publicité de ses séances, et les élus avaient renoncé à leur traitement : il s'agissait de deux revendications du *Journal*. Quant à la forme du gouvernement, celui-ci s'était prononcé le 14 novembre pour la république. Le 19, à Bruxelles, Lardinois et David notamment votaient en ce sens.

La monarchie étant adoptée, le journal ironisera à son propos<sup>15</sup>. Un mois plus tard, lorsqu'il est question de créer un Sénat, le journal s'oppose à ce projet ; à sa grande satisfaction, les députés verviétois voteront contre cette « institution anti-populaire »<sup>16</sup>.

A ce moment, le *Journal* s'est prononcé pour l'élection, soit du duc de Nemours, soit de Louis-Philippe comme roi des Belges ; il ne

<sup>13</sup> JV, 21-2-31, p. 2, c. 1.

<sup>14</sup> JV, 3-3-31, p. 3, c. 2 ; 18-3, p. 4, c. 1-2 ; 26-3, p. 3, c. 2-4, c. 1-2.

<sup>15</sup> JV, 23-11-30, p. 4, c. 1-2 et 26-11-30, p. 4, c. 2, e.a.

<sup>16</sup> JV, 11-12-30, p. 3 et 19-12-30, p. 3, c. 2.

penche pas plus pour l'un que pour l'autre : l'essentiel est de resserrer au maximum les liens avec la France, pour faciliter la réunion<sup>17</sup>.

A la fin de l'année, il donne le signal d'un vaste mouvement pétitionnaire en faveur de la réunion, en publiant une pétition au Congrès ; il invite tous les habitants indistinctement à venir la signer : ce fut un succès, suivi et renforcé par une adresse dans le même sens envoyée peu après par le conseil communal<sup>18</sup>.

Sûr de l'appui populaire et pour répondre aux multiples critiques suscitées par sa pétition, le *Journal* reprend sa campagne profrançaise avec ardeur en janvier 1831. En février, il accueille avec joie l'élection de Nemours. Lorsqu'il apprend le refus du roi pour son fils, il veut y voir la preuve que la France désire en fait une union plus étroite avec la Belgique. Aussi engage-t-il la Société patriotique, alors en veilleuse, à reprendre ses activités pour organiser un mouvement pétitionnaire dans toutes les provinces en faveur de la réunion ; en attendant celle-ci, il estime que la Belgique doit renoncer à élire un roi et se constituer en république, l'« indépendance » étant de toute façon provisoire<sup>19</sup>.

En mars, le *Journal* en arrive « presque jusqu'à souhaiter la guerre générale, dans la persuasion qu'alors la France, sortant victorieuse de la lutte, nous réincorporerait à ses domaines »<sup>20</sup>. Le 31, lorsqu'ont lieu ailleurs en Belgique de violents incidents antiorangistes, il peut écrire : « ici, nous sommes tous Français : aussi les orangistes se gardent-ils bien de tramer parmi nous »<sup>21</sup>.

Peu après cependant, le journal se brouillera avec le Dr Lejeune, qui avait adhéré, le 2 avril, à l'Association nationale fondée à Bruxelles « pour maintenir l'indépendance et la nationalité belges ». Le journal accusera alors son collaborateur d'inconséquence, lui qui, dans divers articles signés Wibelius, avait « combattu et réduit la prétendue indépendance à sa plus simple expression ». Vu leur divergence de vue, Lejeune suspendit sa collaboration au journal, au moins durant quelques mois<sup>22</sup>.

<sup>17</sup> JV, e.a., 26-11-30, p. 3, c. 2 ; 28-11, idem ; 17-12-30, p. 4, c. 2.

<sup>18</sup> JV, 22-12-30, p. 4 ; 23-12, p. 3, c. 2 et 30-12, p. 2, c. 2.

<sup>19</sup> JV, 5-2-31, p. 3, c. 2 ; 17-2, idem ; 19-2, p. 4 et 20-2, idem.

<sup>20</sup> JV, 5-3-31, p. 4, c. 1 ; cfr. aussi 2-3, p. 4, c. 2 et 3-3, p. 3, c. 2.

<sup>21</sup> JV, 31-3-31, p. 3.

<sup>22</sup> JV, 2-4-31, p. 3, c. 1 ; 3-4, p. 4, c. 1 ; 5-4, p. 4, c. 1-2. Les articles signés Wibelius disparaissent à ce moment.

De fin avril à début juin 1831, le *Journal*, comme toute la presse réunionniste, combatta la candidature de Léopold de Saxe-Cobourg. Il dénonce en celui-ci « l'homme de l'Angleterre », ce pays qui veut le monopole du commerce. Le thème de tous ses articles est alors identique : la domination anglaise par Saxe-Cobourg interposé, c'est la ruine de l'industrie belge<sup>23</sup>.

C'est au moment où l'adoption de Léopold semble certaine que le *Journal de la Province* développera un thème séparatiste ; le *Journal de Verviers* s'empare aussitôt de cette « heureuse » idée : la « province de Liège » pourrait revendiquer son ancienne indépendance, pour en disposer ensuite à sa guise<sup>24</sup>. Mais cette idée restera sans suite.

La nouvelle de l'élection de Léopold sera accueillie avec indignation et tristesse par le *Journal*, qui persiste à croire la réunion inévitable et devant s'opérer tôt ou tard pour des motifs inchangés depuis octobre<sup>25</sup>. En septembre 1831, il rappelle encore que « c'est pour la France et rien que pour la France que le pays wallon s'est soulevé »<sup>26</sup>. Et ce n'est que le 24 novembre, un mois après la visite du nouveau roi à Verviers, qu'il admet que la révolution est terminée : « révolution inutile et sans dignité », écrira-t-il alors avec amertume<sup>27</sup>.

Enfin, en janvier 1832, la feuille publie une longue « Epître à Léopold », dont la pensée-mère est claire : « la fusion de la Belgique avec la France peut encore être longtemps retardée, mais nulle puissance humaine ne peut l'empêcher ». L'auteur de l'article en prévient charitablement le souverain, et lui donne quelques conseils pour que sa « royauté d'intérim » soit bénéfique. En mars et en juillet, le journal trouvera encore l'occasion de se dire toujours convaincu de l'inéluçabilité de la réunion<sup>28</sup>. Ce furent là les dernières manifestations de cet esprit réunionniste qui l'avait caractérisé pendant plus d'un an.

\*

\* \*

<sup>23</sup> JV, e.a., 24-4-31, p. 3 ; 1-5-31, p. 3, c. 1 ; 19-5, idem.

<sup>24</sup> JV, 16-5-31, p. 3, c. 2-4, c. 1. Le journal avait peut-être conçu ce projet auparavant. Cfr. JV, 1-10-30, p. 2, c. 2.

<sup>25</sup> JV, 6-6-31, p. 2, c. 2 et 8-6, p. 1, c. 1-2.

<sup>26</sup> JV, 22-9-31, p. 4, c. 2 ; cfr. aussi, e.a., 22-6, p. 3-4 ; 17-7, idem, etc.

<sup>27</sup> JV, 24-11-31, p. 2, c. 1-2.

<sup>28</sup> JV, 19-1-32, p. 2-3 ; puis : 10-3-32, p. 1, c. 2 et 2-7-32, p. 2, c. 2.

Durant ces premiers mois de l'indépendance, étaient déjà apparus dans le *Journal de Verviers* les germes de trois thèmes essentiels dont le développement sera opéré lorsque, peu à peu, le réunisme sera contraint de s'estomper.

Dès octobre 1830, le journal avait été amené à polémiquer avec le catholique *Courrier de la Meuse*, qui combattait la réunion en évoquant notamment la « triste condition » du clergé français. La feuille verviétoise soulignait alors les fautes de ce clergé, ennemi acharné des institutions libérales<sup>29</sup>. En mars 1831, il dénoncera les entraves suscitées aux saint-simoniens à Bruxelles ; à cette occasion, il estime s'être trompé en croyant que le principe de « la liberté en tout et pour tous » était sincèrement désiré par tous<sup>30</sup>. A partir de ce moment, ses critiques à l'égard des gouvernants embrassent dans une même réprobation « le clergé, les hommes en place et la clique des indépendants »<sup>31</sup>. Enfin, en juillet, à l'occasion de l'établissement des Frères à Verviers, il exprime sa crainte de voir la liberté d'enseignement monopolisée par le clergé, et invite le gouvernement à réagir : « il faut que la génération qui s'élève soit dégagée des superstitions qui avilissent l'homme »<sup>32</sup>.

Très tôt donc, le *Journal* s'est retiré de fait de l'Union des catholiques et libéraux. Ce fut, dira-t-il plus tard, dès qu'il se rendit compte que les libéraux étaient dupes<sup>33</sup>. Les premières manifestations anticléricales datent de ce moment.

Il est inutile d'insister sur le deuxième thème inhérent lui aussi à la campagne réuniste : on a pu voir la vigueur des critiques adressées aux gouvernants et au Congrès. Au fur et à mesure que chacune de ses ambitions était repoussée à Bruxelles, le quotidien verviétois est devenu une feuille d'opposition.

Enfin, corollaire des deux précédents, le troisième thème apparu lors de la campagne francophile est celui de la défense des intérêts industriels méprisés par les dirigeants du pays : on a vu que le journal identifiait « parti français » et « parti industriel ».

<sup>29</sup> JV, 27-10-30, p. 3.

<sup>30</sup> JV, 6-3-31, p. 3-4. Le journal accueillera bien la mission saint-simonienne en juin 1831. Cfr., e.a., JV, 21-6-31, p. 4, c. 1.

<sup>31</sup> JV, 2-5-31, p. 3, c. 2-4, c. 1 ; 8-6-31, p. 1, etc.

<sup>32</sup> JV, 6-7-31, p. 3, c. 2 ; 24-7, p. 4, c. 1.

<sup>33</sup> JV, 10-1-33, p. 1, c. 2-3, c. 1.

Ces thèmes détermineront l'attitude du *Journal* lors de l'élection de deux députés et d'un sénateur verviétois, en août 1831<sup>34</sup>. Le journal souhaiterait voir échouer la plupart des membres du Congrès, soit les avocats inexpérimentés et « Messieurs les abbés », dont la place est ailleurs et qui peuvent se reposer sur leurs lauriers. Seuls des industriels en tous cas pourront représenter Verviers. A ceux qui posent le problème de la représentation des intérêts agricoles, le journal répond sèchement qu'à Verviers, l'agriculture dépend de la prospérité de l'industrie.

Raymond Biolley<sup>35</sup> sera élu sénateur, Lardinois et Davignon<sup>36</sup> réélus députés. Le *Journal* se réjouit de la victoire du « parti des intérêts industriels » à Verviers, mais estime ceux-ci sous-représentés dans les nouvelles Chambres. Il regrette alors que le cens électoral des campagnes soit moins élevé que celui des villes, car « les campagnards sont moins instruits, encore courbés sous la férule cléricale ». Enfin, selon lui, ces élections prouvaient qu'une caste tentait d'exploiter à son profit la liberté récemment acquise<sup>37</sup>.

Les tendances exprimées à l'occasion de ces élections seront affirmées et développées dans l'organe verviétois durant les premières années de l'indépendance.

## 2. L'affirmation des tendances libérales du Journal.

Dès la fin de l'année 1831, le *Journal de Verviers* a clairement dénoncé les visées des catholiques sur l'enseignement. Selon lui, le « parti-prêtre » exploite honteusement la liberté illimitée en la matière pour chercher à s'assurer le monopole de l'instruction. Son but est de conserver une influence prépondérante et abrutissante sur les masses. Les manœuvres des catholiques dans ce domaine prouvent les inten-

<sup>34</sup> Pour l'historique des élections générales à Verviers de 1831 à 1848, nous renvoyons définitivement à ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 304-357 et au tableau des résultats des élections générales et provinciales de 1831 à 1893, p. 519-542.

<sup>35</sup> Cfr. *Bio. nat.*, t. II, c. 436, et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>36</sup> DAVIGNON, Gilles-François (Herve, 3-6-1780, Verviers, 26-10-1859). Fabricant de draps, membre du Congrès puis député de Verviers jusqu'en 1835. Non rééligible, devenu administrateur de la Banque de Belgique. Cfr. CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1859*, p. 49.

<sup>37</sup> JV, 3-9-31, p. 2; pour le reste : JV, 31-7, p. 3, c. 1; 17-8, p. 4; 26-8, p. 1-2; 31-8, idem.



tions de la « faction cléricale » : elle jette les bases sur lesquelles rétablir plus tard un pouvoir intolérant<sup>38</sup>.

L'anticléricisme constituera la principale source des articles critiques du *Journal*. Il souligne autant qu'il peut l'influence des catholiques auprès des pouvoirs législatif et exécutif ; l'importance des sommes votées pour le culte catholique, l'ampleur de celles allouées aux séminaires et d'autres faits prouvent qu'un parti est en voie de rétablir la théocratie. Le *Journal* s'indigne des intrigues du clergé dans les affaires civiles<sup>39</sup>.

Jusque dans les premiers mois de 1833, les articles anticléricaux alimenteront de manière privilégiée la feuille verviétoise. Celle-ci est bien persuadée, du moins l'écrit-elle, que le but des catholiques est de rétablir la puissance du clergé sur les bases détruites par la révolution française et les idées du siècle<sup>40</sup>. En septembre 1832, l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI apportera évidemment de l'eau à son moulin<sup>41</sup>.

Il faut remarquer le caractère peu varié de cette critique anticléricale, critique peu originale aussi et, d'une certaine manière, peu constructive : le journal répète avec une constance inlassable des critiques qui lui semblent fondées, mais ne cherche pas à provoquer une réaction salutaire autrement qu'en signalant le danger de l'influence cléricale. De même, l'hostilité au gouvernement est tout aussi nette, mais le journal ne propose pas une action quelconque à court, moyen ou long terme contre celui-ci.

Les critiques adressées au gouvernement sont nombreuses. Le *Journal* se plaint de l'excès d'impôt, du trop peu d'intérêt accordé au commerce, des dépenses excessives de l'Etat, et, d'une manière générale, de la personnalité même des dirigeants<sup>42</sup>. Il reproche surtout au gouvernement de laisser végéter le pays dans un « long provisoire », ce qui nuit au commerce<sup>43</sup>.

Lorsqu'en mai 1833, il faut élire une nouvelle Chambre, le *Journal* espère que les électeurs manifesteront leur désapprobation de la

<sup>38</sup> JV, 16-9-31, p. 2, c. 2-3, c. 1 ; 26-11-31, p. 2, c. 1 ; 8-12-31 et 29-1-32, idem.

<sup>39</sup> JV, 23-2-32, p. 1, c. 2-2, c. 1 ; 3-5-32, p. 2 ; 6-5-32, p. 1, c. 2-2, c. 1.

<sup>40</sup> JV, 18-1-33, p. 1, c. 2 ; 15-3-33, p. 1, c. 2-2, c. 1 ; 13-4-33, p. 2, c. 1-2.

<sup>41</sup> JV, 13-9-32, p. 1, c. 1-2.

<sup>42</sup> JV, 12-12-31, p. 1, c. 2-2, c. 1, résumant ces divers griefs.

<sup>43</sup> JV, 11-8-32, p. 1, c. 2 ; 9-9-32, idem.

politique gouvernementale. Mais, s'il ne veut pas de députés serviles, il ne demande pas pour autant qu'ils soient passionnément hostiles au gouvernement : l'essentiel est qu'ils connaissent les besoins de leurs commetants, — ce ne peuvent donc être que des industriels —, et qu'ils sachent exiger des dégrèvements d'impôt, des économies dans les dépenses publiques et des débouchés pour l'industrie lainière<sup>44</sup>.

La position du *Journal* n'a pas évolué en deux ans : les mêmes exclusives sont formulées à l'égard des candidats non-industriels, et appuyées par les mêmes arguments.

\*

\* \*

Après ces élections, et durant plus de quinze mois, le *Journal* semble se laisser enfermer dans la routine. Les articles de fond sont moins nombreux. Le quotidien verviétois poursuit son opposition anticléricale et antiministérielle, sans plus.

De temps à autres, il rappelle à ses lecteurs le caractère liberticide des « menées sacerdotales », tout en soulignant bien qu'il n'agit pas par haine du catholicisme. Il dénonce l'alliance de la noblesse et du clergé contre les idées de progrès. Il défend l'abbé de Lamennais contre la « faction catholico-nobiliaire »<sup>45</sup>. Dans la même optique, il dénonce le fait que la presse catholique, hostile à la propagation des idées, ne désire pas la suppression du timbre des journaux<sup>46</sup>.

L'anticléricisme du *Journal* n'est pas limité à ces seuls aspects politiques. La présence à Verviers, en octobre et novembre 1834, d'une mission de huit rédemptoristes, sera l'occasion d'une campagne de presse très hostile de sa part. Du 24 octobre à la mi-novembre<sup>47</sup>, le journal va publier une *Chronique des missions*, dans laquelle celles-ci seront tournées en dérision et les missionnaires raillés. L'auteur de ces articles truculents — probablement Louis Coumont, qui signe L. — va offrir au public une abondante dose de boutades ridiculisant proprement les missionnaires et leurs prêches, se moquant aussi de

<sup>44</sup> JV, 4-5-33, p. 1, c. 2-2, c. 1 ; 5-5, idem ; 19-5, p. 1, c. 1-2 ; 23-5, idem. Comme le souhaitait le *Journal*, Lardinois et Davignon seront réélus. Aux élections de juin 1835, Davignon sera non rééligible et devra donc être remplacé par un autre candidat.

<sup>45</sup> JV, 15-5-33, p. 1, c. 2 ; 14-9-33, p. 3 ; 23-5-34, p. 1, c. 2.

<sup>46</sup> JV, 17-10-34, p. 1, c. 2.

<sup>47</sup> JV, les 24, 26, 29 et 31-10, et 5, 7, 8, 13, 15 et 16-11-34, p. 1-2.

l'ignorance du clergé et de l'exploitation excessive des miracles dans la religion catholique.

Le *Journal* expliquera ensuite son attitude : la religion ne peut que bénéficier d'une réaction saine contre ceux qui la dégradent en l'utilisant à des fins politiques ; le clergé et le parti catholique sont près de s'emparer entièrement du ministère et des Chambres : en présence de ces débordements, le journal devait se dresser contre des hommes qui se disent envoyés du pape, ce protecteur de l'absolutisme.

L'attitude à l'égard du gouvernement, par ailleurs, est toujours aussi méfiante, encore davantage après la constitution du ministère de Theux en 1834<sup>48</sup>. Il ne fait alors plus de doute, pour le *Journal*, que c'est le parti catholique qui fait agir le ministère. Et ce parti prouve assez qu'il veut nuire aux libertés : la loi communale, par exemple, devient aux yeux de la feuille verviétoise un monument de honte consacrant le despotisme<sup>49</sup>. Le journal est particulièrement hostile au projet de nomination des bourgmestres et échevins par le roi, projet qu'il considère comme « un empiètement du pouvoir sur les immunités communales »<sup>50</sup>.

\*  
\* \*

Jusqu'ici, le *Journal de Verviers* est demeuré le seul organe de la localité. L'apparition du quotidien catholique le *Nouvelliste*, en avril 1835, va mettre fin à ce monopole. En fait, le *Journal*, anticlérical et antiministériel, ne pouvait être l'organe de toutes les opinions de sa région. Les deux journaux vont d'ailleurs pouvoir peser leur influence respective dès juin 1835.

Jusqu'en 1834 en tous cas, le *Journal* semble avoir conservé son public. Son tirage moyen se maintient autour de 200 exemplaires. Tombant de 224 en 1832 à 174 en 1833 (peut-être à cause du mouvement général de désaffection du public qui touche alors la presse belge), il remonte l'année suivante au chiffre de 1832 : en novembre

<sup>48</sup> JV, 8-8-34, p. 1, c. 2-2, c. 1.

<sup>49</sup> JV, 3-12-34, p. 1, c. 2-2, c. 1.

<sup>50</sup> JV, 30-11-34, p. 1, c. 2 : le journal publie une pétition à la Chambre protestant contre ce projet, et invite la population à venir la signer dans ses bureaux.

1834, le tirage est de 230 exemplaires<sup>51</sup>. Ce qui ne signifie pas qu'il ait un nombre égal d'abonnés et de lecteurs ; nous nous sommes expliqués plus haut à ce sujet.

Depuis avril 1831, Eugène Coumont, venant d'Ensival, s'est installé à Verviers, et il a transféré à son nouveau domicile l'imprimerie et les bureaux du *Journal*<sup>52</sup>. Il en reste imprimeur, éditeur et propriétaire, mais nous ignorons quelle part il prend encore à la rédaction. La composition de l'équipe rédactionnelle est d'ailleurs assez floue à cette époque. Comme il semble qu'elle a subi quelques modifications à dater de 1835, nous l'évoquerons en même temps que la situation du *Journal de Verviers* face à son jeune concurrent catholique, jusqu'en 1838.

### 3. L'évolution du Journal de Verviers de 1835 à 1838.

« Nous apprenons qu'un nouveau journal va être publié à Verviers ; la maison est déjà louée. Le parti-prêtre veut du scandale ; IL EN AURA !! » C'est ainsi que le quotidien libéral accueillait son homologue catholique, peu avant la parution de celui-ci<sup>53</sup>. Cependant, le « scandale » annoncé ne vint pas. Le *Journal* continue simplement à publier des articles anticléricaux et antiministériels<sup>54</sup>. Le premier affrontement avec son confrère aura lieu lors des législatives de juin 1835.

Le *Journal* va livrer sa première véritable lutte électorale. Il combat la candidature du catholique Demonceau<sup>55</sup>, présenté par le *Nouvelliste*, et la réélection du sénateur Biolley et, surtout, de son ancien rédacteur le député Lardinois, ces derniers ayant voté pour le principe de la désignation par le roi des bourgmestres et échevins. Le *Journal* se posera donc comme le défenseur des libertés publiques,

<sup>51</sup> Les chiffres de 1832 et 1833 ont été calculés d'après les données de MALOU, *op. cit.*, p. 283, 296 et 301. Pour 1834 : cfr. JV, 15-10-34, p. 1, c. 2.

<sup>52</sup> JV, 29-4-31 ; et ACV, *Relevé des habitants... 1840*, n° 1497.

<sup>53</sup> JV, 22-3-35, p. 2, c. 1. Le *Nouvelliste* parut le 1 avril.

<sup>54</sup> JV, e.a., 8-4-35, p. 2 ; 21-4, p. 1, c. 2 ; 24-4, p. 1, c. 2-2, c. 1.

<sup>55</sup> DEMONCEAU, Grégoire (Herve, 13-10-1795, Louvain, 28-8-1854). Président du tribunal civil de Verviers ; conseiller communal de 1832 à 1835 ; député de 1835 à 1843 ; nommé professeur à l'Université de Louvain en 1843, après son échec aux législatives. Cfr. CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1854*, p. 20-22.

l'opposant à la politique ministérielle et le pourfendeur du parti catholique<sup>56</sup>.

Bien que le quotidien libéral ait reçu, à cette occasion, le concours de la plume du Dr Lejeune<sup>57</sup>, ses trois candidats seront vaincus, Biolley et Lardinois, soutenus par le *Nouvelliste*, étant réélus. L'analyse de ce résultat<sup>58</sup> est peut-être, dans une certaine mesure, indicatrice de l'audience du journal libéral : si ses candidats ont obtenus les 6/10<sup>e</sup> des suffrages des électeurs citadins de Verviers, Hodimont, Herve et Limbourg, contre 1/3 des voix à la liste du *Nouvelliste*, par contre 6% seulement des électeurs paysans du nord de l'arrondissement ont voté pour la liste du *Journal*.

Cette élection fut aussi cause d'une brouille passagère entre la feuille et son collaborateur Mullendorf, ce dernier faisant insérer dans l'organe concurrent un long article en faveur de Lardinois, critiqué par le *Journal*<sup>59</sup>.

Ceci nous amène à nous interroger sur les rédacteurs du journal durant la période qui nous occupe ici. Eugène Coumont, son frère Louis et Gilles Nautet constituent alors le noyau de la rédaction. Il semble que Louis Coumont contribue alors beaucoup à celle-ci. Ainsi, en fonction de divers indices contenus dans les articles signés L.<sup>60</sup>, nous lui attribuons une bonne part de la campagne électorale de 1835. Quant à Nautet, Louis Coumont dira en 1842 qu'il était « rédacteur en chef » du *Journal* lors de l'apparition du *Nouvelliste*<sup>61</sup>.

Nautet quittera la feuille libérale le 1 mai 1837, pour s'établir comme libraire ; cependant, jusqu'en 1840, il fournira encore des articles au *Journal*, mais désormais toujours signés de ses initiales. Il continuera de même à se charger des comptes rendus des séances du conseil communal<sup>62</sup>.

Pour le reste, il est malaisé d'évaluer l'importance de la collaboration de diverses personnes proches du journal, comme le Dr Le-

<sup>56</sup> JV, 23-5-35, p. 2, c. 1 ; 28-5, p. 2-3, c. 1 ; 3-6, p. 1, c. 2-2, c. 1, etc.

<sup>57</sup> JV, 23-5-35, p. 2, c. 1, art. signé L.D.M., soit Lejeune, docteur en médecine.

<sup>58</sup> Cfr. ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 326-329.

<sup>59</sup> NV, 7-6-35, p. 1-3, signé F.M. ; cfr. JV, 8-6-35, p. 3, c. 2.

<sup>60</sup> JV, 5-6-35, p. 1, c. 1 ; 6-6, p. 2 : l'auteur laisse entendre qu'il est jeune et collaborait au journal dès avant la révolution.

<sup>61</sup> JV, 30-11-42, p. 2, c. 2.

<sup>62</sup> JV, 20-1-40, p. 3, c. 3 (lettre de Nautet au journal).

jeune, ou encore Georges Clermont<sup>63</sup>. En 1836, celui-ci fournira des articles signés, sur la liberté commerciale et la réforme électorale ; en 1837, le *Journal* publie une série d'articles sur ce dernier sujet, en réponse au *Courrier de la Meuse* : ils ne sont pas signés, mais leur auteur est encore Clermont<sup>64</sup>. Dès lors, il est possible que celui-ci soit aussi l'auteur d'autres articles.

D'autres personnes ont encore fourni des articles au *Journal*, en 1837-1838 : ainsi, Christophe Verdot<sup>65</sup> et François Legrand<sup>66</sup>. Quant à Mullendorf, il renoua avec la feuille au moins dès avril 1837, par une série d'articles consacrés à la classe ouvrière et présentés sous forme de lettres adressées par un pseudo-ouvrier, Mitchi Delpêce<sup>67</sup>.

\*  
\* \*

L'attitude du journal à l'égard du ministère restera hostile encore longtemps. Après le vote de la loi communale, il invitera les électeurs à ne désigner, parmi les quinze membres dont se composera désormais le conseil, que des hommes « capables de résister aux injonctions et aux caprices ministériels »<sup>68</sup>.

Pendant, tout en conservant les mêmes positions, le *Journal* devient de moins en moins combatif. La rédaction, sauf durant de brèves périodes de conflit, semble s'essouffler ; les polémiques avec le *Nouvelliste* ne sont pas fréquentes. Les articles originaux publiés sont de moins en moins nombreux.

<sup>63</sup> Cfr. WEBER, A., *Essai de bibliographie...*, t. I, p. 133-138.

<sup>64</sup> JV, 16-4-36, p. 2, c. 1 et 5-5-36, p. 1-2. Ensuite JV, du 15 au 25-3 et 30-3-37, soit 9 articles, publiés à Liège en brochure.

<sup>65</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 276-278 et CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1863*, p. 110, qui dit que Verdot écrivit « des articles dans le Journal de Verviers vers 1836-1842 ».

<sup>66</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. II, p. 264 ; ACV, *Relevé des habitants... 1845*, n° 481, et *Recensement... 1846*, t. IV, p. 89.

<sup>67</sup> JV, 3-4-37, p. 2 ; 9-4, p. 2-3 ; 16-4, p. 3, etc. La signification de ce pseudonyme, que Mullendorf utilisera encore, est dévoilée par Louis Coumont in JV, 12-7-48, p. 3, c. 3.

<sup>68</sup> JV, 16-3-36, p. 1, c. 1-2. Après les communales de juillet 1836, plus des 2/3 des membres du conseil communal de Verviers sont des anticléricaux. Cfr. WITTE, E., *Politieke machtsstrijd...*, t. II, p. 45.

C'est pourtant de cette époque que date la première organisation des libéraux verviétois, qui désignent, en septembre 1836, un Comité d'administration pour les élections libérales; présidé par le Dr Lejeune, il devra choisir les candidats aux futures élections. Le *Journal de Verviers* apportera son soutien à la constitution de ce comité et se chargera de le défendre contre le *Nouvelliste*<sup>69</sup>. Cet organisme fort restreint n'est appelé à fonctionner qu'en période électorale et ne recueille pas d'adhésions<sup>70</sup>: les efforts du *Journal* sont tout aussi limités, il ne tente pas de provoquer la constitution d'une véritable association politique.

L'agrandissement du format en avril 1837 (qui suit celui du *Nouvelliste*...) ne s'accompagne pas d'un accroissement proportionnel des articles de fond<sup>71</sup>. Dans le second semestre de cette année, tous les efforts de l'éditeur vont en fait porter sur une autre publication, hebdomadaire celle-là: le *Journal des Travailleurs*, destiné à la classe ouvrière; il avait devancé son temps et disparut après six mois d'existence, sans qu'aucun des deux quotidiens verviétois n'ait dit mot de celle-ci<sup>72</sup>.

\*  
\* \*

L'examen du quotidien pendant l'année 1838 est révélateur de sa situation. Au début de cette année, l'Episcopat rappelait aux curés que la condamnation de la franc-maçonnerie par le Vatican s'appliquait aussi à la maçonnerie belge<sup>73</sup>. Le journal partage l'indignation de la presse libérale à l'égard de la circulaire épiscopale, mais il se contente de reproduire les articles de ses confrères à ce sujet, sans publier un article qui lui soit propre<sup>74</sup>. De même, la violente polémique qui l'opposera au *Nouvelliste* de janvier à mars sur cette question sera alimentée uniquement par des lettres de correspondants.

De janvier à mars 1838, le *Journal* accueillera dans ses colonnes de nombreuses lettres de François Legrand et de maçons anonymes.

<sup>69</sup> JV, 29-9-36, p. 2, c. 1.

<sup>70</sup> ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 118.

<sup>71</sup> JV, 2-4-37: 35 × 26 cm, 3 col. et non plus 33 × 21 cm, 2 col.

<sup>72</sup> Cfr. ci-dessous, p. 257-261.

<sup>73</sup> Cfr. WITTE, E., et BORNÉ, F.V., *Documents...*, p. 11.

<sup>74</sup> JV, 11-1-38, p. 2, c. 2-3; 15-1, p. 2, c. 3, etc.

D'abord consacrées à défendre les maçons des accusations lancées contre eux et répétées par le *Nouvelliste*<sup>75</sup>, elles vont bientôt contenir surtout des attaques contre les jésuites<sup>76</sup>, et la polémique se muera en une campagne anticléricale très violente, dégénérant et s'enlisant d'ailleurs dans une querelle autour des « crimes » reprochés aux jésuites.

Les correspondants ayant « décroché » l'un après l'autre, le *Journal* ne publiera ensuite plus rien à ce sujet. Lorsqu'en avril auront lieu les incidents provoqués à Tilff par la présence d'une mission religieuse, la feuille n'offrira encore que des articles empruntés à ses confrères. Il est d'ailleurs remarquable que, de plus en plus souvent, la moitié des colonnes du journal est occupée par des annonces, sans que l'éditeur publie alors une page de supplément pour conserver une part suffisante aux nouvelles et articles.

En fait, et nous terminerons par là, le *Journal de Verviers* est pour ainsi dire tombé en léthargie, en 1838. La plupart des articles originaux qu'il publie encore lui sont fournis par son ancien collaborateur Nautet<sup>77</sup>. En décembre, il admet que la presse de province a « des difficultés pour conserver les rares abonnés d'une seule localité »<sup>78</sup>. Autre indice : lorsqu'un jour il est contraint de paraître sur papier non-timbré, il le signale (comme il l'a toujours fait), mais en taisant son tirage<sup>79</sup>, alors qu'il le livrait au public, précédemment, en pareille occasion.

Nous supposons une certaine désaffection du public pour le *Journal*; compte tenu de la relative médiocrité de celui-ci à ce moment, elle n'est pas étonnante, d'autant plus qu'un nouvel organe verviétois, hebdomadaire de tendance libérale apparut en août 1838, remporte alors un succès certain.

Le *Journal* avait superbement ignoré l'existence de l'*Avis* jusqu'à ce que celui-ci publiât, en novembre, un piquant article sur la mentalité « étroite » des Verviétois<sup>80</sup>. Le *Journal* accueillera les protestations

<sup>75</sup> JV, 14-1-38, p. 2, c. 1-2; 18-1, p. 3; 24-1 et 25-1, idem; 26-1, p. 2, c. 3; 28-1, p. 2, c. 3; 1-2-38, p. 3, etc.

<sup>76</sup> JV, 17-2-38, p. 2, c. 2-3; 18-3, p. 1, c. 1-2; 21-3, p. 3.

<sup>77</sup> JV, e.a., 1-6-38, p. 2, c. 1-2; 4-10, p. 2, c. 2-3; 9-12-38, p. 2, c. 1.

<sup>78</sup> JV, 2-12-38, p. 1, c. 2.

<sup>79</sup> JV, 31-12-38, p. 3, c. 2.

<sup>80</sup> Avis, 17-11-38, p. 1-2 (feuilleton en bas de page).



d'un Verviétois anonyme<sup>81</sup>, puis obtiendra de Nautet un feuilleton singeant ceux de son jeune confrère en le faisant suivre d'une note provocatrice assez puérile à l'intention de ce dernier<sup>82</sup>.

Manifestement, le quotidien veut à tout prix d'une polémique, dont le fond est cependant rien moins que futile. « Pourquoi ? Parce qu'une polémique fera rechercher votre journal, qui est en souffrance, on se le demandera, il sera lu plus souvent » : telle est aussitôt l'analyse des rédacteurs de l'*Avis*<sup>83</sup>.

La rédaction du quotidien devra à nouveau recourir à Nautet pour répondre, après huit jours, à « ceux qui ont bafoué le vieux journal qui combattit si longtemps avec honneur » ; Nautet écrit encore : « alors, tu étais triomphant, et on te cajolait ; alors, nul ne se serait avisé de venir t'insulter... »<sup>84</sup>. On croirait entendre parler d'un moribond, comme ne manquera pas de le relever son tenace adversaire<sup>85</sup>.

Il est temps d'ailleurs que nous parlions de ce dernier, dont la venue inaugure une époque mouvementée pour la presse locale de tendance libérale, époque qui fera l'objet du prochain chapitre.

<sup>81</sup> JV, 21-11-38, p. 3, c. 2-3. Ces protestations prouveront à l'*Avis* qu'il a frappé juste. Cfr. *Avis*, 25-11-38, p. 1, c. 2.

<sup>82</sup> JV, 3-12-38, p. 1, c. 1-3. Note de la rédaction : « Ah ! ah ! Messieurs de l'*Avis*, que dites-vous de celui-ci ? ».

<sup>83</sup> *Avis*, 9-12-38, p. 2, c. 1. Selon le journal, la seule raison d'être du quotidien de Coumont était l'appât du gain : « la question de finances est votre seul but, elle absorbe toutes vos pensées, même vos opinions ». Il était facile à l'*Avis* de souligner que son confrère était muet sur bien des questions plus importantes que la description des us et coutumes de Verviers.

<sup>84</sup> JV, 16-12-38, p. 1, c. 3. Il est remarquable qu'il ait fallu huit jours au quotidien avant de publier une réponse.

<sup>85</sup> *Avis*, 16-12-38 (rappel : le JV porte la date du lendemain de sa parution), Supplément, 1 p., 2 col. : « ainsi donc le *Journal de Verviers* est en souffrance, ne respire plus que faiblement ; il n'est plus triomphant !!!... Et on le crie tout haut (...).

## CHAPITRE 2

### L'EVOLUTION DE LA PRESSE LIBERALE DE 1838 A 1844.

A partir d'août 1838, Verviers comptera trois journaux politiques. Le nouveau venu est l'*Avis*, auquel succède, après moins de six mois, le *Franchimontois*, remplacé en novembre 1842 par l'*Industriel*. Ces changements de titre indiquent déjà plusieurs transformations successives importantes ; celles-ci sont cependant encore plus nombreuses que ne pourraient le faire croire ces seuls indices externes.

Nous allons d'abord nous attacher à retracer l'évolution de l'*Avis* et du *Franchimontois* jusqu'en septembre 1840, après quoi nous ferons de même pour le *Journal de Verviers*. Puis nous analyserons les transformations de la presse libérale en 1841-1842, à l'occasion notamment de la formation de l'Union Constitutionnelle, première association libérale verviétoise.

Ce chapitre se terminera par l'examen de la situation respective des deux quotidiens se réclamant du libéralisme, de 1842 au début du second semestre de 1844. A cette date, l'apparition d'un élément neuf dans le monde journalistique verviétois (un groupe de polémistes radicaux très actifs) va provoquer un nouveau changement dans les positions et du *Journal*, et de l'*Industriel*.

Il nous faudra montrer combien la situation de la presse libérale est mouvante durant cette période, et ce le plus clairement possible, mais en respectant la réalité : celle-ci se situe au-delà d'une vision simpliste des choses résultant d'une lecture superficielle ou fragmentaire de la presse, et en-deçà d'une extrême confusion. Cette dernière s'estompe dans une large mesure lorsque l'évolution de la presse est rapportée à celle de la société politique locale et aux quelques faits de l'histoire maçonnique qu'il a été possible de connaître.

#### 1. L'*Avis* et le *Franchimontois* jusqu'en 1840.

##### A. L'*Avis*<sup>1</sup>.

Le 19 août 1838, les Verviétois voient apparaître un nouveau

<sup>1</sup> Nous avons pu prendre connaissance d'un travail de licence sur ce journal : DELBUS-HAYE, M. et DESAMA, C., *L'Avis...*, 13 p., Liège, 1965.

journal, hebdomadaire paraissant le samedi et portant la date du dimanche. D'un plus grand format que les deux quotidiens alors existants<sup>2</sup>, il est en principe destiné surtout aux annonces et d'ailleurs sous-titré *Journal des affiches de l'arrondissement de Verviers*. Son but est d'offrir une plus grande publicité aux annonces, notariales surtout, placardées par affiches à Verviers et dans la région<sup>3</sup>.

Cependant, le nouveau journal ne contiendra pas plus d'annonces que ses confrères, et il n'est d'ailleurs pas du tout limité à cet aspect : « quoiqu'il soit destiné aux annonces, il consacra pourtant quelques-unes de ses colonnes à l'instruction du peuple, à la défense de ses intérêts matériels et moraux et de ses droits politiques. »<sup>4</sup>. En fait, durant un premier temps, ces quelques colonnes dont parle le journal seront largement majoritaires dans celui-ci, et cet aspect est, semble-t-il, le principal aux yeux du promoteur de la nouvelle feuille, T.J. Angenot : le lendemain de la parution du premier numéro, celui-ci fait circuler une liste pour recueillir des abonnements ; il invite alors le bourgmestre David à signer en premier lieu, parce que son nom influencera « la classe pour laquelle ce journal est d'un grand intérêt. » Il avoue aussi que le but de l'*Avis* est de « défendre les intérêts du peuple », et ne dit mot des annonces<sup>5</sup>.

Angenot, éditeur et imprimeur du journal, est aussi le seul propriétaire de l'*Avis* et le promoteur de l'entreprise<sup>6</sup>. Thomas Joseph Angenot est alors âgé de 33 ans ; professeur de calligraphie, il est également imprimeur-libraire<sup>7</sup>. Au moment où il lance sa feuille, Angenot n'est pas électeur<sup>8</sup>.

Angenot participa sans doute à la rédaction du journal. Cependant, c'est un certain Allognier qui en est le gérant et qui apparaît au début, par de nombreux articles signés, comme le principal rédacteur.

<sup>2</sup> 43,5 × 30,8 cm, 4 p., 3 col., contre 35 × 26 au JV et 33 × 25 au NV.

<sup>3</sup> *Avis*, 19-8-38, p. 1, c. 1. Le journal se proposait de publier un supplément le mercredi si les annonces notariales le nécessitaient. Ce supplément ne parut pas.

<sup>4</sup> *Avis*, 19-8-38, p. 1, c. 1.

<sup>5</sup> ACV, L.R., vol. 77, Angenot à David, lettre du 20-8-38.

<sup>6</sup> *Idem*.

<sup>7</sup> Cfr. Acv, *Recensement... 1856*, vol. 2, p. 225, *Armorial verviétois*, 1966, vol. 1, p. 34 et *Note biographique* in Annexe 2. Ne pas le confondre avec Angenot père (1773-1855), qui porte les mêmes prénoms (instituteur et poète, plus célèbre à Verviers que son fils).

<sup>8</sup> Il ne se trouve pas dans la liste des électeurs communaux.

Il s'agit sans doute de Etienne Allognier, Français naturalisé belge en 1836, âgé de 34 ans, et peu connu par ailleurs<sup>9</sup>.

Allognier ne séjourna sans doute pas longtemps à Verviers. Alors qu'il est l'auteur de plusieurs articles de fond parus dans les premiers numéros<sup>10</sup>, sa signature disparaît dès octobre : or, à ce moment, après avoir publié sept numéros, le journal subit sa première transformation, il devient « plus politique, sans oublier toutefois le peuple »<sup>11</sup>. En fait, l'esprit de la rédaction a changé et une partie des préoccupations exprimées jusque là vont passer au second plan.

Pendant un mois et demi environ, l'hedomadaire a très clairement manifesté un intérêt privilégié pour « le peuple », qu'il identifie avec les classes pauvres ou modestes. Divers articles, qui rendent un son tout à fait neuf dans la presse verviétoise, leur sont consacrés. Le ton est donné dès le premier numéro, qui contient une longue réhabilitation des classes en question<sup>12</sup>.

Le journal magnifiera les qualités morales des « prolétaires », et excusera leurs défauts en les comparant « aux vices des classes opulentes et oisives ». Il souhaiterait pour le peuple « une organisation sociale qui puisse le rendre heureux »<sup>13</sup>. Les intérêts du peuple sont toujours pris en considération, et celui-ci est omniprésent dans l'*Avis*, en ce sens que, quel que soit le sujet traité, les rédacteurs le font intervenir, considèrent son opinion présumée en la matière et soulignent son importance<sup>14</sup>.

L'*Avis* a donc, à son début, un caractère avant tout « social ». Il ne le conservera pas longtemps. Ses principes de défense des intérêts des classes défavorisées avaient été, à l'origine, chaleureusement approuvés par le bourgmestre David<sup>15</sup>. Mais la plupart des abonnés désiraient sans doute autre chose, et notamment ce caractère plus politique que le journal adoptera dès octobre<sup>16</sup>. Vu l'état du *Journal de Verviers*

<sup>9</sup> Cfr. *Biblio. nat.*, t. I, p. 13 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>10</sup> Concernant l'identification de ce personnage, nous avons adopté l'hypothèse de DELBUSHAYE et DESAMA, sans avoir trouvé plus.

<sup>11</sup> *Avis*, 7-10-38, p. 1, c. 1.

<sup>12</sup> *Avis*, 19-8-38, p. 1, c. 2-3.

<sup>13</sup> *Avis*, 26-8-38, p. 1, c. 1-2.

<sup>14</sup> *Avis*, e.a., 2-9-38, p. 1, c. 1-2; 16-9-38, idem; 30-9-38, p. 1, c. 1-3.

<sup>15</sup> ACV, Corr., vol. 40, n° 618, David à Angenot, lettre du 20-8-38.

<sup>16</sup> *Avis*, 7-10-38, p. 1, c. 1 : « par là, nous espérons contenter la plupart de nos abonnés... »

à cette époque, on peut supposer qu'une partie du public espérait voir l'*Avis* pallier les carences de celui-ci et consacrer plus de place aux affaires politiques, qui préoccupent alors bien plus les esprits que les questions sociales.

Politiquement, où classer l'*Avis* à ses débuts? Le journal a fait appel aux «hommes de réforme», tout en déclarant vouloir rester neutre dans les querelles de parti<sup>17</sup>. En matière d'enseignement, il adopte une attitude assez critique à l'égard de certains actes du clergé<sup>18</sup>. En matière politique, il réclame l'extension du droit de vote à tout membre de la garde civique<sup>19</sup>. A l'occasion, il dénonce le gaspillage des deniers publics<sup>20</sup>. Enfin, dès le 30 septembre, il se prononçait contre l'abandon du Limbourg et du Luxembourg à la Hollande<sup>21</sup>: c'est cette dernière question qui sera à l'avenir la plus discutée.

\*  
\* \*

Dans la «profession de foi» qu'il offrit à ses lecteurs fin octobre<sup>22</sup>, le journal s'engageait encore à s'occuper des intérêts de la masse. En fait, le dernier acte posé à ce sujet date du 14 octobre, lorsque l'*Avis* se livra à une très sévère critique du système électoral en vigueur, se demandant (sans mâcher ses mots) comment le principe du suffrage censitaire était compatible avec l'égalité de tous devant la loi, inscrite dans la Constitution<sup>23</sup>. Le journal se promettait de revenir souvent sur les droits dont l'exercice était dénié au peuple, mais cette préoccupation passa au second plan.

La publication d'un article affirmant que la question des 24 articles doit primer sur celle de la réforme électoral<sup>24</sup> est significative de l'évolution qui s'est opérée.

<sup>17</sup> *Avis*, 19-8-38, p. 1, c. 2 et p. 3, c. 3.

<sup>18</sup> *Avis*, 2-9-38, p. 1, c. 1-2 et 16-9-38, p. 1, c. 1-2.

<sup>19</sup> *Avis*, 23-9-38, p. 1, c. 1 et 30-9-38, p. 1, c. 2-3.

<sup>20</sup> *Avis*, 2-9-38, p. 1, c. 3-2, c. 1 («Fêtes de Septembre...»).

<sup>21</sup> *Avis*, 30-9-38, p. 1, c. 1-2.

<sup>22</sup> *Avis*, 28-10-38, p. 1, c. 2.

<sup>23</sup> *Avis*, 14-10-38, p. 1, c. 2-3.

<sup>24</sup> *Avis*, 2-12-38, p. 2, c. 3-3, c. 1. Cfr. DELBUSHAYE, M., et DESAMA, C., *op. cit.*, p. 5.

Divers autres changements ont marqué la deuxième période de l'*Avis*. Il donnera désormais plus de nouvelles<sup>25</sup>, mais, à cet égard, il est desservi par sa périodicité. Sous la pression des lecteurs qui lui reprochent de ne pas avoir pris une couleur, les rédacteurs déclarent que leur opinion est « la justice en tout et pour tous », qu'ils acceptent la révolution, qu'ils défendront le clergé sans jamais voiler ses défauts, enfin qu'ils réclament le maintien de la Constitution et des lois<sup>26</sup>. Programme de nature à rallier bien des opinions.

A partir de novembre, l'attention de l'hebdomadaire va se porter sur la question des 24 articles : le journal prend une attitude ferme et franche à ce sujet, en faveur de la résistance ; il dénonce le manque d'énergie et d'habileté du gouvernement et estime qu'il serait avilissant et honteux d'abandonner les « frères » du Luxembourg et du Limbourg : il vaudrait mieux mourir en martyrs que de vivre en lâches<sup>27</sup>. Le journal va peu à peu se faire ainsi le champion de la résistance à outrance aux prétentions hollandaises.

Il faut signaler l'arrivée, à partir d'octobre, de divers feuilletonistes, signant leurs productions de pseudonymes<sup>28</sup> que nous n'avons pu percer ; le plus prolifique d'entre eux est Victor Ovard, qui signe souvent V.-O., et dont nous reparlerons.

Quant à Allognier, il ne se manifeste plus dès octobre ; le changement d'orientation étant dû aux pressions du public, on supposera qu'Allognier s'est retiré à ce moment ; en effet, la plupart des articles de tendance démocratique étaient de lui<sup>29</sup>.

Il est difficile de se faire une idée exacte de l'audience de l'*Avis*. S'il semble que le public n'ait pas goûté l'orientation originale, par contre divers indices laissent supposer que le journal a eu un certain succès après octobre. Selon un lecteur, l'hebdomadaire prospérait, fin octobre, et « tous les notables » y étaient abonnés ; dès ce jour en tout cas, l'*Avis* annonce qu'il subira bientôt des modifications importantes<sup>30</sup>.

<sup>25</sup> *Avis*, 7-10-38, p. 1, c. 1.

<sup>26</sup> *Avis*, 28-10-38, p. 1, c. 2.

<sup>27</sup> *Avis*, 4-11-38, p. 1, c. 2-3 ; 17-11, idem ; 2-12-38, p. 1, c. 2.

<sup>28</sup> Cfr. Fr., 3-2-39, feuilleton en bas de page signé Victor Ovard, et dans lequel celui-ci parle des pseudonymes en question.

<sup>29</sup> Cfr. DELBUSHAYE M., et DESAMA, C., *op. cit.*, p. 3-4 et 7.

<sup>30</sup> *Avis*, 28-10-38, p. 3, c. 3, lettre d'un abonné et p. 1, c. 2, avis.

En novembre, le journal fait savoir que, l'*Avis* prenant de plus en plus d'extension, il sera publié deux fois par semaine à partir de 1839; si le nombre des abonnés continuait à augmenter, il deviendrait quotidien<sup>31</sup>.

Le dernier numéro conservé de l'*Avis* est le 19<sup>e</sup>, du 23 décembre. Il parut sans doute un 20<sup>e</sup> numéro, le 30, puisque l'on a conservé une affiche : *Annonces de l'Avis du dimanche 30 décembre*<sup>32</sup>. Cette feuille contient le prospectus du *Franchimontois*, titre sous lequel l'*Avis* paraîtra dorénavant. Toujours imprimé et édité par Angenot, de même format et de même prix, le nouveau journal devait rester dominical jusqu'en février, soit au moment où le trimestre en cours pour les abonnés de l'*Avis* prendrait fin. L'intention des rédacteurs était de lui donner alors une plus grande périodicité. En attendant, le changement de titre annonçait une orientation encore plus politique et une nouvelle rédaction<sup>33</sup>.

#### B. *Les débuts du Franchimontois.*

Le nouvel hebdomadaire s'annonçait comme politique, littéraire et industriel<sup>34</sup>. Dans le prospectus publié fin décembre, les rédacteurs manifestaient le désir d'offrir un journal complet sous tous les rapports, mais il n'était plus question ni du régime particulier pour les annonces, ni non plus des intérêts des masses. Enfin, le journal était prêt à accueillir toutes les opinions et, quant à lui, il approuverait toute idée de progrès, en se refusant « à animer les haines, exciter les passions, organiser des partis ». Cette position ne différait guère de celle adoptée par l'*Avis* en octobre 1838.

Durant les premières semaines de son existence, le *Franchimontois* va se faire le champion de la résistance dans la question des 24 articles. Par de multiples articles de fond, il va tenter de secouer l'étrange apathie des Verviétois en la circonstance<sup>35</sup>. Il publie de

<sup>31</sup> *Avis*, 4-11-38, p. 3, c. 3 et 11-11, p. 1, c. 1.

<sup>32</sup> Que le dernier n° n'ait pas été conservé est possible : il en est de même du n° 10 du 21-10-38.

<sup>33</sup> *Annonces de l'Avis du dimanche 30 décembre*, 1 feuillet.

<sup>34</sup> *Fr.*, n° 1, (mardi) 1-1-39, p. 4.

<sup>35</sup> *Fr.*, 6-1-39, p. 1, c. 3 et 20-1-39, p. 2, c. 1-2.

nombreuses chansons guerrières<sup>36</sup> et consacre la plus grande part de ses colonnes aux événements qui se préparent.

Très tôt, il se prononce pour le renvoi du ministère, qu'il estime « sans courage et sans persévérance » et qu'il attaque avec virulence<sup>37</sup>. Convaincu de l'impossibilité de céder les deux provinces à la Hollande, il justifie son langage exalté par la nécessité des circonstances<sup>38</sup>.

Après avoir stigmatisé l'acceptation du morcellement par le gouvernement et dénoncé les lâches qui l'approuvent<sup>39</sup>, il prendra l'initiative d'une pétition verviétoise invitant les députés à repousser l'« odieux et humiliant traité. »<sup>40</sup>.

Le journal accueillera en termes très durs la nouvelle du vote de la Chambre en faveur du traité. Il s'en prend au ministère, au roi, « humble serviteur de la Conférence » ; sa devise, *le Roi et le Peuple* devient *le Peuple* ; il ouvre une souscription en vue d'offrir des sérénades au député Demonceau, qui a voté le rejet, et par contre attaque Lardinois qui, pour complaire au ministère (il est aussi commissaire d'arrondissement), a voté pour le traité<sup>41</sup>.

Cette importante campagne de presse avait été principalement l'œuvre de Victor Ovard ; elle trouvera son prolongement dans les élections législatives de juin 1839 : à nouveau, la plupart des articles électoraux seront signés V.-O., nom fictif, nous le savons<sup>42</sup>. Certains aspects du journal vont se révéler à l'occasion de cette campagne électorale, c'est pourquoi nous nous y attarderons.

Le *Franchimontois* va mener sa campagne avec brio, publiant de nombreux numéros extraordinaires pour pallier sa trop faible périodicité face à ses adversaires. Le journal placera ces élections dans la perspective d'une opposition au ministère : il s'agit de le désavouer, en repoussant tous les députés qui ont voté l'acceptation du traité ; c'est

<sup>36</sup> Fr., 1-1-39, p. 2, c. 3 ; 3-2-39, p. 4, c. 1 ; etc.

<sup>37</sup> Fr., 10-2-39, p. 2, c. 1-2.

<sup>38</sup> Fr., 17-2-39, p. 2, c. 2.

<sup>39</sup> Fr., 24-2-39, p. 1, c. 2 et 3-3-39, p. 1, c. 1.

<sup>40</sup> Fr., 10-3-39, p. 1, c. 2-3 et 17-3-39, idem.

<sup>41</sup> Fr., 24-3-39, p. 1, c. 2-3, p. 2, idem et p. 3, c. 3.

<sup>42</sup> Cfr. supra. Dans les *Causeries verviétoises* qu'il publie dans le journal, Ovard apparaît comme verviétois, et cependant aucun personnage de ce nom ne se trouve dans les registres de population.



assez dire qu'il se prononce contre la réélection de Lardinois, que les deux quotidiens, eux, présentaient à nouveau<sup>43</sup>.

Le *Franchimontois* va proposer aux électeurs, outre Demonceau, d'abord l'avocat Alexandre Bottin, puis, celui-ci s'étant désisté, son oncle Pierre Lys, la plus célèbre victime des pillages de 1830, et dont la grande fortune doit être un garant de son indépendance. Le journal ne ménagera pas le *Journal de Verviers*, qui persiste à porter Lardinois<sup>44</sup>. Après une campagne fort animée, Lys sera élu, le 13 juin, et Lardinois évincé.

Ce résultat prouve qu'une partie de l'électorat libéral ne suit plus aveuglément le *Journal* et que, au contraire, le *Franchimontois* a conquis une audience certaine dans le public : un afflux d'annonces le prouve d'ailleurs, obligeant le journal à publier des suppléments pour celles-ci<sup>45</sup>. Et, dès le 9 juin, il annonce qu'il pourra enfin paraître quotidiennement, à partir du 26, sous le titre de l'*Echo franchimontois* ; à cette occasion, et pour la première fois, le journal se dit « libéral »<sup>46</sup>.

Le journal deviendra effectivement quotidien à partir du 26, tout en continuant cependant à s'appeler *Franchimontois*. Notons que, pendant la période électorale, il tirait au moins à 150 exemplaires chaque numéro<sup>47</sup>.

Les élections législatives de 1839 nous donnent encore l'occasion de traiter enfin d'un point fondamental, les soutiens financiers et les rédacteurs du *Franchimontois*. Aux yeux du *Journal de Verviers*, nul doute que le véritable maître du journal, dès début juin, est Pierre Lys lui-même<sup>48</sup>. Il est de fait certain que ce dernier, alors âgé de 60 ans et Vénérable de la Loge depuis 1836<sup>49</sup>, a contribué de ses deniers à la création du *Franchimontois*<sup>50</sup>, soit dès janvier, soit au moment de la campagne électorale, permettant alors à Angenot d'annoncer la prochaine nouvelle périodicité de sa feuille.

<sup>43</sup> Fr., 19-5-39, p. 2, c. 1-2 ; 26-5, p. 2, c. 2-3 ; 2-6-39, p. 1-2, c. 1.

<sup>44</sup> Fr., e.a., 7, 9, 10 et 11-6, p. 1-2.

<sup>45</sup> Fr., 16-6-39, p. 3, c. 1.

<sup>46</sup> Fr., 9-6-39, p. 1, c. 1.

<sup>47</sup> Fr., 9-6-39, p. 3, c. 3.

<sup>48</sup> JV, 10-6-39, p. 3, c. 2.

<sup>49</sup> *Doc. privés*, 1839. Sur Lys, cfr. UC, 18-5-49, p. 1, c. 1-2 (art. nécrologique fort complet) et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>50</sup> JV, 3-6-47, p. 2, c. 1-2.

Quant aux rédacteurs de la feuille, trois nous sont connus<sup>51</sup>, et les noms de deux d'entre eux au moins prouvent encore les liens entre le *Franchimontois* et Lys. Le principal rédacteur est alors<sup>52</sup> Alexandre Bottin, neveu de Lys et à cette époque orateur à la Loge<sup>53</sup>. Nous trouvons ensuite l'avoué Jean-Guillaume Delrée<sup>54</sup>, installé à Verviers depuis 1837 et âgé de 32 ans<sup>55</sup> comme Bottin. En 1839, le *Franchimontois* a également accueilli un jeune homme de 20 ans, alors employé comme clerc de notaire chez Lys, Dieudonné-Joseph Closset<sup>56</sup>, dont nous reparlerons très souvent. Au début cependant, celui-ci ne rédige encore que des articles secondaires<sup>57</sup>. Il est franc-maçon également.

Quant au pseudo-Ovard, il s'agit peut-être d'un autre individu, peut-être aussi, mais ce n'est qu'une hypothèse, de Bottin : en effet, V.-O. disparaît peu à peu du journal dans le courant du second semestre de 1839, or il semble que, au début de 1840, Delrée soit devenu pour quelque temps le premier rédacteur de la feuille<sup>58</sup>.

Un autre élément prouve encore les liens entre le journal et Lys. Ces élections furent les premières dont s'occupa la Loge : dans une réunion préparatoire, le 6 juin, 7 votants se prononcèrent pour Lys contre 5 pour Bottin<sup>59</sup>, alors présenté par le *Franchimontois*. Or, dès le lendemain, le journal publie un numéro extraordinaire annonçant la candidature de Lys, qu'il défend aussitôt.

En fait, Angenot restera le propriétaire et le représentant légal de la feuille, mais il a tout à fait perdu son indépendance. Ainsi, à la suite

<sup>51</sup> Cfr. WEBER, A., *Essai de bibliographie...*, t. IV, p. 26. Weber cite Masson, mais sans préciser qu'il collabora à une autre époque.

<sup>52</sup> Cfr. Réf., 10-9-53, p. 1, c. 3.

<sup>53</sup> *Doc. privés*, 1839. Sur Bottin, cfr. *Recensement... 1846*, t. 16, p. 119 (aux ACV) et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>54</sup> Cfr. JV, 28-2-40, p. 2-3 et 12-7-48, p. 1, c. 3 ; IV, 25-10-45, p. 2, c. 3.

<sup>55</sup> Cfr. *Recensement... 1849*, t. 7, p. 98 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>56</sup> Cfr. DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique...*, p. 301-302 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>57</sup> Réf., 10-9-53, p. 1, c. 3 : Closset commence sa carrière au *Franchimontois* peu avant d'entrer à la Loge. Or, il est dignitaire de celle-ci en 1841 (*Doc. privés*, 1841). Il est donc entré à la Loge en 1839, puisqu'il faut au moins 2 ans avant d'y être dignitaire (*Statuts et règlements... 1838*, art. 259 et 368). Il entre donc au journal dès 1839.

<sup>58</sup> JV, 28-2-40, p. 2, c. 3-3, c. 1.

<sup>59</sup> *Doc. privés*, 3 et 6 juin 1839.

sans doute des coûts de la transformation du journal en quotidien, il aura besoin d'argent : il émet alors 50 actions de 100 fr., en juillet 1839. A ce moment, et quoique « profane », il peut prendre contact avec la Loge pour proposer celles-ci : la Loge souscrita pour 10 actions<sup>60</sup>.

Au total, nous pouvons conclure : que le journal dépend de soutiens financiers dont le principal est Pierre Lys, que les liens du journal avec la Loge, via Lys, Bottin et Closset notamment, sont indéniables, enfin que la Loge, se lançant à cette époque dans le combat politique, a pris part en tant que telle, mais dans une faible mesure, au soutien financier du journal.

### C. *Le Franchimontois face au Journal de Verviers.*

Quoique d'un plus grand format que ses confrères, le nouveau quotidien est vendu au même prix que ceux-ci. Paraissant vers 4 heures dans l'après-midi, il porte la date du jour de sa publication, à partir d'avril 1840<sup>61</sup>. Son succès semble grandissant, à Verviers et dans les communes environnantes<sup>62</sup>.

Le *Franchimontois* inaugurera à Verviers la formule des feuilletons à suivre de numéro en numéro<sup>63</sup>. Comme tous ses confrères, une partie de ses articles de fond est empruntée à d'autres journaux, mais la part des productions originales de la rédaction est toujours importante. Le journal veille enfin à ce que les annonces ne servent jamais de remplissage<sup>64</sup>.

Dans le premier numéro du troisième quotidien verviétois, les rédacteurs s'étaient dit « libéraux sans restriction », prêts à critiquer tous les abus, mais aussi à louer tout ce qui méritait de l'être<sup>65</sup>.

Le libéralisme progressiste du journal se manifeste certainement lorsqu'il réclame l'abaissement du cens des villes au niveau de celui des campagnes et surtout l'attribution du droit de vote aux « capacitaires », en dénonçant alors le principe même du cens<sup>66</sup>. Attitude proprement

<sup>60</sup> *Idem*, 22 juillet 1839. Excepté un léger subside accordé à la *Réforme* en 1853, c'est la seule fois où nous avons vu la Loge en tant que telle subsidier un organe de presse.

<sup>61</sup> Fr., 30-6-39, p. 1, C. 1 et 30-3-40, p. 3 ; c. 1.

<sup>62</sup> Fr., e.a., 28-6-39, p. 4, c. 3 et 21-3-40, p. 2, c. 3.

<sup>63</sup> Avec *L'art de plaire*, de E. Sue, du 26-10-39 au 15-11-39.

<sup>64</sup> Fr., 23-6-39, p. 3.

<sup>65</sup> Fr., 26-6-39, p. 1, c. 1-2.

<sup>66</sup> Fr., 4-9-39, p. 2, c. 2-3, c. 3 et 5-9-39, p. 2, c. 1-3.

libérale encore lorsqu'il dénonce le pouvoir exorbitant du clergé belge dans les affaires politiques, et critique la personnalité de de Theux, « dont l'unique mérite est un dévouement sans borne à la cause cléricalle »<sup>67</sup>.

Son anticléricalisme est net lorsque, par exemple, il engage les Verviétois à ne pas contribuer à une collecte en faveur de missionnaires établis à Liège<sup>68</sup>. Le *Franchimontois* aura d'ailleurs quelques problèmes avec le clergé local : des membres de celui-ci « conseilleront charitablement » à ses typographes, sous peine de refus d'absolution, d'abandonner leur emploi auprès de ce journal « pernicieux »<sup>69</sup>.

Cet anticléricalisme a cependant ses limites, de même que l'attitude critique à l'égard du ministère : lorsqu'il approuve la nomination par celui-ci de Davignon comme échevin de Verviers<sup>70</sup>, le journal rappelle que son antipathie à l'égard du gouvernement ne le conduira pas cependant à critiquer systématiquement tous ses actes.

Cette nomination fut l'occasion d'une des multiples querelles qui opposèrent alors le *Franchimontois* et le *Journal de Verviers*, notamment lors d'élections communales et provinciales en septembre et octobre 1839<sup>71</sup>, au cours desquelles le premier parviendra à faire élire des candidats malgré l'opposition du *Journal*.

Les vives polémiques suscitées par ces scrutins permirent au journal de préciser sa position politique<sup>72</sup> ; elles se prolongèrent durant les premiers mois de 1840, le *Franchimontois* devant notamment prendre la défense de Lys que le *Journal* critiquait. Enfin, selon ce dernier, le *Franchimontois* était l'organe d'une « monstrueuse coalition catholico-maçonnique ».

<sup>67</sup> Fr., 7-11-39, p. 1, c. 1-2.

<sup>68</sup> Fr., 16-12-39, p. 2, c. 1.

<sup>69</sup> Fr., 22-4-40, p. 2, c. 1-2 et 23-4, idem.

<sup>70</sup> Fr., 20-1-40, p. 3, c. 1-2. Davignon fut nommé échevin en remplacement de Warnotte, lui-même nommé bourgmestre à la place de David, décédé en 1839. DAVIGNON, L.J., pharmacien, conseiller communal depuis 1830, échevin jusqu'en 1845 (Herve, 16-8-1789, Dison, 25-8-1852), cfr. CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1852*, p. 21.

<sup>71</sup> Fr., e.a., 1-9-39, p. 1-2 ; 2-9, p. 2, c. 3 ; 8-9, p. 2, c. 1 ; 14-9, p. 2, c. 2-3 ; 15-9-39, p. 2, c. 1 ; 26-10-39, p. 2, c. 2-3 ; 27-10, idem et 30-10, p. 2, c. 1-3.

<sup>72</sup> Fr., 2-11-39, p. 2, c. 2-3 ; 20-1-40, p. 3, c. 2-3 ; 25-1-40, p. 1-2, c. 2 ; 26-2-40, p. 2, c. 2-3 ; 28-2 et 29-2, p. 1-2 ; 1-3-40, p. 2, c. 1 ; 2-3, p. 2, c. 1 et 23-5-40, p. 2. C'est à ces articles et ceux de la note précédente que nous nous référons pour les lignes suivantes.

Le *Franchimontois*, pour sa part, estime pouvoir se prévaloir d'une majorité de Verviétois à tendance franchement libérale et progressiste, mais répudiant « le fanatisme antigouvernemental et anticatholique » qui, négatif, nuit au libéralisme. Il admet que se trouvent dans cette majorité qu'il cherche à rassembler des éléments catholiques et des éléments maçonniques, mais il veut justement y voir la preuve de ce qu'il s'agit là de la « vraie opinion publique », que ne représentent, selon lui, ni l'un ni l'autre de ses confrères.

La situation de conflit avec le *Journal de Verviers* se poursuit longtemps. En fait, elle n'évolua de manière sensible qu'à dater de 1841, dans le sens d'un rapprochement entre les deux organes de presse jusque là opposés.

Entretemps, le journal avait changé de propriétaire, et, à cette occasion, aussi d'éditeur et d'imprimeur : le 24 septembre 1840, Angenot avait cédé sa feuille, qui sera désormais éditée et imprimée par un autre libraire, Jacques Maximilien Loxhay, alors âgé de 69 ans<sup>73</sup>.

Le changement d'éditeur eut lieu le 1 octobre. Auparavant<sup>74</sup>, la rédaction avait informé le public de ce que le journal ne subissait aucune modification fondamentale : « il n'y a d'autres changements qu'une substitution d'un nom à un autre nom ». En effet, le nouveau propriétaire n'était pas Loxhay, mais bien le député Lys<sup>75</sup>, qui restait cependant toujours dans l'ombre. La ligne politique du journal n'aura donc à subir aucune modification, puisque Lys disposait déjà auparavant d'une influence certaine sur celle-ci.

Ces transformations eurent lieu alors que le *Journal de Coumont* avait subi peu avant une modification du même ordre. Les deux organes libéraux se rapprocheront en 1841 ; la fin de cette année et 1842 seront une période d'importantes modifications pour la presse libérale. Avant de l'aborder, nous allons décrire l'évolution du *Journal* depuis le moment où nous l'avons abandonné, en 1838, jusqu'à la veille de la période des mutations en question.

<sup>73</sup> Fr., 24-9-40, p. 1, c. 1. Sur Loxhay, cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. II, p. 306 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>74</sup> Fr., 29-9-40, p. 2, c. 3-3, c. 1.

<sup>75</sup> JV, 29-5-42, p. 3, c. 1-2. Nous ignorons s'il faut attribuer ce changement à des questions de personne, des questions financières, ou au désir d'améliorer le matériel, auquel les rédacteurs firent allusion le 29.

## 2. Les années difficiles du Journal de Verviers.

Face au *Franchimontois*, en 1839-1840, le *Journal* connaît une période assez difficile, marquée par plusieurs échecs électoraux. Sous le rapport de la rédaction, la situation que nous avons décrite pour 1838 se prolonge : relativement peu d'articles de fond, la plupart empruntés ou de la plume de Nautet, surtout en 1839.

Dans la question du traité des 24 articles, le *Journal* ne s'est prononcé qu'en janvier 1839 contre le morcellement<sup>76</sup>. Il se classe lui-même parmi les journaux favorables à la résistance<sup>77</sup>, mais il suit plutôt le mouvement qu'il ne lui imprime une direction quelconque.

En effet, ses propres articles sur la question sont rares, et sont d'ailleurs, encore une fois, dûs à Nautet<sup>78</sup>. Le journal publiera un grand nombre d'articles hostiles au morcellement, critiquant en termes durs le ministère belge puis les Chambres, mais peu sortent de son officine.

C'est d'ailleurs le *Franchimontois*, nous l'avons vu, qui prendra l'initiative de proposer une manifestation verviétoise contre l'abandon du Limbourg et du Luxembourg : en d'autres temps, le *Journal* aurait fait lui-même cette proposition. Il reproduira cependant la pétition publiée par son confrère, et un exemplaire en sera déposé à son bureau<sup>79</sup>.

Après le vote du Parlement, alors que le *Franchimontois* se déchaine contre les « députés-morcelleurs », le *Journal* retombe dans un mutisme total. Il ne se réveillera qu'en juin 1839, pour mener une difficile campagne en faveur de la réélection de Lardinois<sup>80</sup>.

Campagne difficile, puisque le journal a combattu Lardinois en 1835, et que ce dernier a voté pour l'acceptation du traité contesté peu avant par la feuille ; le *Journal* tentera d'expliquer que le député a alors écouté « la portion posée du district, les industriels » ; il recourt d'ailleurs à son vieil argument selon lequel des industriels peuvent seuls représenter valablement Verviers, et non de « beaux parleurs » comme l'avocat Lys.

<sup>76</sup> JV, 28-1-39, p. 2, c. 1-2.

<sup>77</sup> JV, 1-3-39, p. 3, c. 3.

<sup>78</sup> JV, 22-2-39, p. 3, c. 1-2 (stigmatise l'acceptation du traité par le gouvernement) et 22-3-39, idem (commente le vote de la Chambre).

<sup>79</sup> JV, 10-3-39, p. 2, c. 2.

<sup>80</sup> JV, 3-6-39, p. 2, c. 2-3 ; 5-6, idem ; 7-6, p. 2, c. 1-3 ; 8-6, p. 3, c. 2 ; 9-6, p. 1, c. 2 et 10-6, p. 1-3, c. 2.

Le *Journal* doit enfin surtout se défendre de n'être pas une girouette politique, ce qui n'est pas facile. Selon le *Franchimontois*, il aurait été puissamment aidé par Lardinois à la veille des élections (alors que ses abonnés l'abandonnaient peu à peu) et aurait ainsi vendu ses opinions et ses antécédants, ce qui expliquerait qu'il soit amené à défendre un candidat ministériel<sup>81</sup>.

Le journal ne digérera pas rapidement son échec électoral de juin. Pendant une année, il se borne à critiquer, de temps à autres, l'attitude de « l'honorable M. Lys à la Chambre »<sup>82</sup>. En dehors des articles de ce genre et des périodes électorales, le journal n'est guère actif.

Son hostilité à l'égard de Lys se manifesterà à plusieurs reprises<sup>83</sup> et lui vaut chaque fois de violentes polémiques avec le *Franchimontois*. Selon ce dernier d'ailleurs, tous ces articles sont inspirés et même rédigés par Lardinois<sup>84</sup>, et le fait que le *Journal* démente avec force recevoir l'aide de celui-ci à ce moment<sup>85</sup> ne fait que renforcer le *Franchimontois* dans sa conviction d'avoir frappé juste<sup>86</sup>.

Il est vrai en tous cas que le *Journal* ne sort de son quasi-mutisme que pour critiquer Lys ou pour intervenir dans les élections, comme ce fut le cas en septembre et octobre 1839 ; à ce moment, il retrouve pour quelques jours toute sa vigueur et se proclame seul représentant du « vrai » libéralisme<sup>87</sup>. Par deux fois, il tentera en vain d'introduire au conseil communal l'ancien secrétaire du Comité d'administration pour les élections libérales, alors dissous de fait : Edouard Herla<sup>88</sup>. De même, il ne pourra empêcher, contre le *Franchimontois* et le *Nouvel-liste*, la réélection de Davignon au conseil communal<sup>89</sup>, malgré l'appui que lui prêtent à nouveau le Dr Lejeune et Nautet.

En dehors des périodes que nous venons de signaler, le *Journal* est absent de bien des discussions ; il se contente de jouer du ciseau

<sup>81</sup> Fr., 11-6-39, p. 1, c. 1-2 et p. 2, c. 2.

<sup>82</sup> Titre d'un art. représentatif, in JV, 24-2-40, p. 2, c. 2.

<sup>83</sup> JV, 27-2-40, p. 1-2, c. 1 ; 25-5-40, p. 2, c. 3 ; 28-5, p. 3, c. 1 ; etc.

<sup>84</sup> Fr., 26-2-40, p. 2, c. 2-3 ; 27-2, p. 2, c. 1-3 ; etc.

<sup>85</sup> JV, e.a., 28-2-40, p. 2, c. 3-3, c. 1.

<sup>86</sup> Fr., 23-5-40, p. 2, c. 2 (« ... Ne serait-on pas tenté de croire, quand on voit votre fureur, que vous mentez lorsque vous avancez que le personnage en question ne vous prête pas l'appui de sa plume ? »).

<sup>87</sup> JV, 11-9-39, p. 1-2, c. 2.

<sup>88</sup> JV, 15-9-39, p. 2, c. 1 et 27-10, idem.

<sup>89</sup> JV, 28-10-39, p. 1-3.

pour sa composition quotidienne. Les échecs successifs subis en 1839 manifestent au moins une diminution de son influence. Le *Franchimontois* en tous cas annonce régulièrement la mort prochaine de son confrère, la perte de son influence, la diminution de ses annonces et le retrait de ses abonnés<sup>90</sup>.

L'hostilité entre les deux quotidiens anticléricaux doit tenir partiellement à des questions de personnes assez anciennes : ainsi, lorsque, avant 1830, les rédacteurs du *Journal* résistaient au régime hollandais, Lys passait pour orangiste ; ensuite, en 1834, parmi les 26 maçons qui quittèrent les Philadelphes alors que Lys était déjà Vénérable de la Loge, se trouvaient des hommes qui, en 1839-1840, soit collaborent au journal, comme Coumont et sans doute Mullendorf, soit sont proches de lui, comme Herla. On peut supposer que ces scissionnaires n'étaient pas encore rentrés à la Loge alors<sup>91</sup>.

Par ailleurs, des personnages comme Nautet, Lejeune, Lardinois n'étaient pas maçons. Par contre, nous avons vu plus haut quelle était à cet égard la situation des collaborateurs et du « patron » du *Franchimontois*. Les attaques du *Journal* à l'égard de Lys, son accusation de conspiration « clérico-maçonnique » se comprennent mieux. Et, surtout, nous allons voir que cette situation (pour simplifier, pas trop abusivement : libéraux maçons au *Franchimontois*, non-maçons ou en rupture provisoire avec les Philadelphes au *Journal*) sera exactement inverse après les transformations de la presse libérale de 1841-1842 !

Evoquons rapidement pour terminer les motifs et les conséquences du changement de direction du *Journal* en 1840. Le 1 juillet, celui-ci annonçait que la direction de la feuille était désormais confiée à Louis Coumont, avec l'accord de son aîné, Eugène<sup>92</sup>. Ce dernier, alors âgé de 39 ans seulement et père de six enfants disparaît peu après de la ville<sup>93</sup>. Son frère dirigera la feuille jusqu'à sa fin en 1850, gérant ainsi le bien d'Eugène<sup>94</sup>.

Le motif du retrait d'Eugène réside sans doute dans l'incapacité dans laquelle celui-ci se trouvait de poursuivre la direction du journal,

<sup>90</sup> Cfr. JV, 24-1-40, p. 2, c. 1-2.

<sup>91</sup> *Doc. privés*, 1834 et 1839. Voir supra, p. 13. Mullendorf signe un art. Mitchi Delpice in JV, 31-10-40, p. 3, c. 2.

<sup>92</sup> JV, 1-7-40, p. 1, c. 2.

<sup>93</sup> Cfr. ACV, *Relevé de la population... 1840*, n° 416 bis.

<sup>94</sup> JV, 1-8-50, p. 1, c. 1-3.



étant frappé de « la plus malheureuse des infirmités humaines »<sup>95</sup>, c'est-à-dire, *semble-t-il*, l'ivrognerie<sup>96</sup>. Après la mort d'Eugène, qui se serait suicidé<sup>97</sup> vers 1846, Louis continua à gérer le *Journal* pour le compte des orphelins de son frère aîné<sup>98</sup>. Il le dirigea donc un total de onze années.

Au début, Louis Coumont va s'attacher à mettre la feuille au niveau du *Franchimontois* sous divers rapports. C'est ainsi qu'il agrandit le format du journal et y insère, comme son confrère, des feuilletons<sup>99</sup>. Mais surtout, la rédaction sera sensiblement améliorée, quant au nombre et à la variété des articles de fond, et ce progressivement au cours du second semestre de 1840. A ce moment, il n'est pas exclu que le *Journal* ait quelque peu « remonté la pente », du moins le laisse-t-il entendre<sup>100</sup>. Encore une fois, nous souffrons ici de l'absence de chiffres relatifs aux tirages.

### 3. Les transformations de la presse libérale en 1841-1842.

#### A. Le rapprochement des organes libéraux et la transformation du *Franchimontois*.

En 1841, le *Franchimontois* a pour rédacteur en chef D.J. Closet<sup>101</sup>, lequel est entouré d'un comité de rédaction dont font partie J.G. Delrée<sup>102</sup> et un négociant de 32 ans, Laurent Beurang, par

<sup>95</sup> JV, 15-1-45, p. 3, c. 2. Des personnes ayant organisé une campagne de « désabonnements » au journal, Coumont demande s'ils ont songé qu'ils pouvaient ôter ainsi toute ressource « à un homme frappé de la plus malheureuse des infirmités humaines et préparer la misère à de nombreux enfants en bas âge ». Louis Coumont avait seulement une fille, lui.

<sup>96</sup> Cfr. Fr., 10-6-39, p. 3, c. 1, qui se propose de publier une « Histoire du grand Eugène ou l'ivrogne verviétois ». Comment comprendre autrement cette allusion ?

<sup>97</sup> Annotation manuscrite de Weber in WEBER, A., *op. cit.*, t. I, p. 171, ex. de la BCV. Weber est digne de foi pour de pareilles affirmations.

<sup>98</sup> JV, 15-2-47, p. 2, c. 2. Coumont parle de « ceux qui tentent de s'emparer de notre journal au détriment d'orphelins ».

<sup>99</sup> JV, 20-9 au 1-10-40, p. 1, c. 1. Le format passe de 35 × 26 à 43 × 28 cm. Le premier feuilleton (*Mathilde*, de Sue) : dès le 4-1-41.

<sup>100</sup> JV, 1-7-40, p. 2, c. 1 et surtout 1-1-41, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>101</sup> JV, 27-10-45, p. 2, c. 3.

<sup>102</sup> IV, 25-10-45, p. 1, c. 1-3.

ailleurs dignitaire de la Loge<sup>103</sup>. Quant à Bottin, nous ignorons s'il collabore encore au journal. L'éditeur, Loxhay, se borne à imprimer le journal et à récolter abonnements et annonces<sup>104</sup>. La feuille de Pierre Lys a réagi à l'agrandissement du format du *Journal* de Coumont en abaissant le prix de son abonnement, moins élevé désormais que ceux de ses confrères<sup>105</sup>.

Depuis l'arrivée de Louis Coumont à la direction du *Journal*, les rapports entre les deux feuilles se sont améliorés. Le quotidien de Coumont a cessé de critiquer le député Lys, et les querelles périodiques avec le *Franchimontois* ont peu à peu disparu.

D'accord sur le plan économique pour prôner le principe de la liberté commerciale<sup>106</sup>, les deux journaux le sont aussi sur le plan politique, à l'égard du ministre libéral Lebeau-Rogier, au pouvoir depuis avril 1840. L'un et l'autre n'en sont pas des soutiens inconditionnels<sup>107</sup>, mais les tracasseries suscitées à celui-ci par l'opposition catholique seront vivement condamnées par tous les deux. Ils font entendre le même son de cloche, en dénonçant les efforts des « catholiques-politiques » pour renverser un gouvernement de progrès<sup>108</sup> dont ils approuvent la politique.

La proposition Du Bus-Brabant va dès lors provoquer les mêmes réactions dans les deux organes. Ils reproduisent d'ailleurs les mêmes articles empruntés aux mêmes journaux<sup>109</sup>. Tous deux combattent le projet en question<sup>110</sup>. Ils se réjouiront ensemble de l'adresse votée par le conseil communal de Liège contre l'adoption de la proposition et engageront celui de Verviers à poser un acte semblable<sup>111</sup>. Une motion en ce sens sera d'ailleurs proposée par le Dr Lejeune, alors

<sup>103</sup> IV, 12-7-48, p. 2, c. 2. Sur Beurang : ACV, *Recensement... 1866*, vol. 29, p. 10, et *Liste des électeurs communaux... 1847* ; WITTE, E., et BORNÉ, F.V., *op. cit.*, p. 351 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>104</sup> NV, 21-4-41, p. 2, c. 1.

<sup>105</sup> Fr., 2-1-41, p. 2, c. 3-3, c. 1.

<sup>106</sup> JV, 15-1-41, p. 2, c. 3 et Fr., 20-2-41, p. 1, c. 1.

<sup>107</sup> JV, 1-1-41, p. 2, c. 1 et Fr., 5-3-41, p. 1, c. 2-2, c. 1.

<sup>108</sup> JV, 26-2-41, p. 2, c. 3-3, c. 2 et Fr., 2-3-41, p. 3, c. 1.

<sup>109</sup> Exemple : Fr., 17-2-41, p. 4, c. 1-2 et JV, 21-2-41, p. 2, c. 1-2.

<sup>110</sup> JV, 11-3-41, p. 2, c. 2-3, c. 2 et Fr., 23-2, p. 2, c. 2-3, c. 1.

<sup>111</sup> JV, 1-3-41, p. 3, c. 1-2 et Fr., 2-3, p. 3, c. 1.

conseiller communal, défendue par les deux journaux libéraux<sup>112</sup> et adoptée par 9 voix contre 4.

Le *Journal* et le *Franchimontois* publieront, le 19 mars 1841, le texte d'une « pétition libérale » commune réclamant le maintien du ministère Lebeau<sup>113</sup>. Cette pétition sera déposée alternativement aux bureaux de l'un puis l'autre organe. Les deux quotidiens se sont donc concertés pour organiser une manifestation publique des sentiments verviétois : nous sommes loin de la situation tendue des années précédentes.

La communauté de vues entre les feuilles se manifestera encore en avril, lors de l'élection d'un conseiller communal : toutes deux demandent en cette occasion aux Verviétois un témoignage de libéralisme, et présenteront ensuite l'élection de Pierre Grosfils-Gérard, libéral très prononcé, comme un triomphe libéral d'une haute signification politique<sup>114</sup>. Le *Journal de Verviers* tirera les conclusions pratiques de cet épisode local : « l'union des diverses nuances du libéralisme peut seule faire notre force ; un fait récent l'a prouvé à Verviers. »<sup>115</sup>.

Les deux journaux attaqueront encore avec la même indignation le ministère « mixte » de Nothomb, dès sa constitution le 13 avril 1841<sup>116</sup>. Enfin, en mai, l'élection d'un conseiller provincial fut l'occasion de rééditer l'« éclatant témoignage » du mois précédent : longtemps à l'avance, tous les libéraux avaient décidés de réunir leurs voix sur le même candidat, qui triompha aisément<sup>117</sup>.

Il est intéressant de constater que cette union de fait des quotidiens libéraux se produit au moment où la Loge elle-même retrouve son unité : celle-ci ayant admis la réinsertion des scissionnaires de 1834, c'est en 1841 qu'un groupe de ces maçons rentre à la Loge. Donc, des hommes comme Mullendorf, ou encore Herla — que le

<sup>112</sup> JV, 12-3-41, p. 2, c. 3 et Fr., 13-3, p. 1, c. 1-2.

<sup>113</sup> Fr., 19-3-41, p. 1, c. 3-2, c. 1 et 22-3, idem ; JV, 20-3, p. 3, c. 1 et 25-3, p. 2, c. 3 (rappel : le JV porte la date du lendemain).

<sup>114</sup> Fr., et JV, du 10 au 13-4-41 ; Fr., 14-4, p. 2, c. 3 et JV, 18-4, p. 1, c. 3.

<sup>115</sup> JV, 29-4-41, p. 2, c. 2-3.

<sup>116</sup> JV, 16-4, p. 3, c. 2 et Fr, 16-4, p. 1, c. 1-2.

<sup>117</sup> Fr., 1-5-41, p. 2, c. 1 ; 19-5, p. 1, c. 1-2 et 24-5, p. 3, c. 1 et JV, 23-5-41, p. 1, c. 2.

*Franchimontois* avait combattu en 1839 — siègent à nouveau, aux Philadelphes, à côté de Lys, Closset ou Beurang par exemple<sup>118</sup>.

La situation de 1841 (plus qu'une « coexistence pacifique » entre deux organes naguère hostiles) ne durera pas. En 1842, le *Journal* et le *Franchimontois* vont rompre irrémédiablement. Mais les caractéristiques des deux journaux ne sont plus les mêmes, et cette évolution générale trouve son origine dans la transformation fondamentale qui affecte le *Franchimontois* au milieu de 1841.

\*

\* \*

Le 21 juillet 1841<sup>119</sup>, Lys, ayant décidé de se défaire de son journal, vendit le *Franchimontois* au libraire Gilles Nautet (l'ancien rédacteur du *Journal de Verviers*). Il lui cédait l'imprimerie et la clientèle pour la somme de 8.500 Frs. Nautet ne prendra possession de la feuille que le 1 octobre, et le public ne sera informé du changement que le 15 septembre<sup>120</sup>.

Le 1 octobre 1841, diverses modifications dans la forme du quotidien<sup>121</sup> marquent le changement de propriétaire. Le *Franchimontois* précise alors qu'il appartient toujours à l'opinion libérale, mais la transformation est cependant d'importance. Nautet écrira en effet plus tard à ce sujet : « nous avons rompu avec tous les antécédants de la feuille, lorsque nous en avons pris possession. Ce n'était pas une succession qui nous échéait en partage, c'était une entreprise nouvelle, sous la même dénomination, c'était un nouveau journal, sans passé pour nous »<sup>122</sup>.

Pour la rédaction, Nautet avait obtenu la collaboration d'un jeune avocat de talent, Lucien Masson<sup>123</sup>. Nautet et Masson seront les

<sup>118</sup> *Doc. privés*, juin, août et septembre 1841. Nous ignorons si Coumont réintégra aussi la Loge.

<sup>119</sup> Cfr. acte de vente in JV, 29-5-42, p. 3, c. 2, reproduit ici-même, in Annexe 3, 2°.

<sup>120</sup> Fr., du 15-9 au 30-9-41, p. 1, c. 1.

<sup>121</sup> Abandon des caractères gothiques du titre, abandon de la devise, adjonction d'un sous-titre, changement de domicile, retour à la date du lendemain de la parution. Cfr. Fr., 1-10-41, p. 1-4.

<sup>122</sup> Fr., 26-11-42, dernier n°, p. 2, c. 3-3, c. 1-2.

<sup>123</sup> IV, 26-5-47, p. 1, c. 3. Cfr. sur Masson, WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 33-34, IV, 26-5-47, p. 1, c. 3-2, c. 1 et *Note biographique* in Annexe 2. Celui-ci avait communiqué divers art. non-politiques au Fr. en 1840 (22, 23 et 25-3, 23-5 et 6-7-40. Cfr. JV, 21-7-42, p. 3, c. 2-3).

principaux rédacteurs, sinon les seuls, du nouveau *Franchimontois*. Le second surtout est un écrivain remarquable.

Le 1 octobre toujours, la nouvelle rédaction se déclarait « libre de toute influence »<sup>124</sup>. Ce n'était pas exact, car Nautet n'avait pas la libre disposition de son journal. En effet, Lys avait eu soin de ne céder celui-ci qu'à la condition que sa ligne de conduite *en matière politique et électorale* soit déterminée à l'avenir par un comité composé de Nautet, bien sûr, mais aussi de Closset et Delrée<sup>125</sup>. Ainsi, le député et immuable Vénérable de la Loge conservait son mot à dire dans la direction du *Franchimontois*, par Delrée et Closset interposés.

Précisons d'emblée que cette situation n'allait pas durer longtemps.

Ainsi constitué sur de nouvelles bases, doté de deux rédacteurs prolixes, le nouveau *Franchimontois* vivra ses six premiers mois sans problèmes. Il est d'une grande qualité sous le rapport de la rédaction. L'esprit qui préside à celle-ci est la modération et la gravité, caractéristiques posées dès le début par Masson<sup>126</sup>. Le *Franchimontois* tient à contribuer par son exemple à une certaine « régénération » de la presse<sup>127</sup>.

En octobre et novembre 1841 (et ceci n'est pas le moins important pour saisir le piquant de la suite des événements), le journal fera campagne pour l'organisation et l'unification des libéraux. Face à la hiérarchie et la discipline qui fait la force du monde catholique<sup>128</sup>, il estime une organisation convenable des forces libérales indispensable pour espérer obtenir des succès durables à l'avenir<sup>129</sup>, et il souhaite la formation à Verviers d'un comité libéral propre à rallier tous les adversaires « des doctrines insensées de l'obscurantisme »<sup>130</sup>.

Le journal critiquera le projet de loi conférant au roi le droit de nommer les bourgmestres en dehors du conseil communal élu<sup>131</sup>. Il dénoncera aussi les attaques continuelles de la presse catholique contre les conseils à majorité anticléricale, comme celui de Verviers, dont les

<sup>124</sup> Fr., 1-10-41, p. 2, c. 1-2.

<sup>125</sup> Cfr. Annexe 3, 2<sup>o</sup>, art. 2 et 3 du contrat et JV, 29-5-42, p. 3, c. 1.

<sup>126</sup> Fr., 1-10-41, p. 2, c. 2 et IV, 26-5-47, p. 1, c. 3.

<sup>127</sup> Fr., 29-10-41, p. 2, c. 1-2 et 5-11-41, p. 2, c. 1-3.

<sup>128</sup> Fr., 29-10-41, p. 3, c. 1.

<sup>129</sup> Fr., 7-11-41, p. 2, c. 3-3, c. 1 et 11-11, idem.

<sup>130</sup> Fr., 19-11-41, p. 2, c. 3-3, c. 1.

<sup>131</sup> Fr., 6-2-42, p. 2, c. 3 et 12-2, p. 2, c. 2.

membres libéraux sont dénigrés sous n'importe quel prétexte par le *Nouvelliste*<sup>132</sup>. Cela l'amènera enfin à faire une longue analyse des composants, des mobiles et de la tactique du « parti clérical » : intolérant, despotique, menteur et hypocrite, tels en sont selon lui les caractères fondamentaux<sup>133</sup>. Il importait pour la suite de noter cette opinion.

Au total, en mars 1842, le *Franchimontois* de Nautet a prouvé son caractère libéral et anticlérical ; il s'est aussi maintenu à un haut niveau quant au nombre et à la qualité de ses articles. Or, au même moment, le *Journal de Verviers* fait plutôt piètre figure, non par rapport à ce qu'il avait été deux et trois années auparavant, mais en regard de son confrère.

Il est d'accord avec le *Franchimontois* sur le projet de loi en question ci-dessus, ou encore à propos du parti catholique<sup>134</sup>. Mais, curieusement, il ne fait pas écho à la campagne de son confrère en faveur de la constitution d'une association libérale à Verviers...

Quant au nombre des articles de fond originaux, la comparaison est certainement flatteuse pour le *Franchimontois*. Mais le *Journal*, semble-t-il, ne doit à ce moment compter que sur Coumont seul pour les articles d'importance<sup>135</sup>, ce qui explique peut-être une relative carence à cet égard.

Cependant, la situation de la presse libérale va connaître une nouvelle modification de taille au début du second trimestre de 1842 : les événements politiques et électoraux seront alors l'occasion d'une rupture décisive entre les deux organes, suite à une volte-face du *Franchimontois* dont la conséquence ultime sera sa disparition quelques mois plus tard.

#### B. *Les tournants de 1842 : le Journal de Verviers et la société de l'Union, la « défection » du Franchimontois, sa fin et la naissance de l'Industriel.*

Il nous a fallu retracer ici avec précision les épisodes qui marquèrent la vie politique verviétoise en avril et mai 1842 : il était vain de vouloir expliquer l'évolution complexe de la presse libérale à ce mo-

<sup>132</sup> Fr., 16-3-42, p. 2, c. 1.

<sup>133</sup> Fr., 25-3-42, p. 3, c. 3-4, c. 1.

<sup>134</sup> JV, 4-2-42, p. 1, c. 2 ; 4-10-41, p. 1, c. 3 ; 5-9-41, p. 2, c. 1-2.

<sup>135</sup> Cfr. JV, 3-10-41, p. 2, c. 3.

ment décisif sans la lier au déroulement des faits qui se produisirent alors<sup>136</sup>.

Au début d'avril 1842, les maçons liégeois Delfosse, Muller et Frère se rendirent à Verviers pour avoir des contacts avec les libéraux en vue de les inciter à créer une société libérale verviétoise. Le 16 avril, le *Franchimontois* annonçait la prochaine constitution d'une association libérale à Verviers, qui s'occuperait d'abord du choix des candidats aux élections provinciales du 23 mai suivant.

A ce moment, semble-t-il, le *Franchimontois* est d'avis de proposer la réélection de trois des conseillers sortants et le remplacement du quatrième, Mathieu Gouvy (trop proche des catholiques), par un libéral plus prononcé qui serait son propre rédacteur, l'avocat Masson. Divers événements allaient en décider autrement.

Dès le 18 avril en effet, le *Journal de Verviers* proposait de remplacer Gouvy par David-Kelleter, et non Masson, sans avoir consulté son confrère : celui-ci eut sans doute alors l'impression qu'on le tenait à l'écart. Puis, le 2 mai, eut lieu une réunion de quelques libéraux, présidés par Lys, pour décider d'appeler les électeurs à la séance constitutive de la future association libérale, le 15. Or, cette réunion du 2 rassemblait en fait une forte majorité de maçons présidés par leur Vénérable, et les libéraux non-maçons, tels les rédacteurs du *Franchimontois*, y étaient minoritaires...<sup>137</sup>.

Enfin, début mai, et avant la réunion constitutive du 15, Delrée démissionnait du comité de rédaction qui avait jusque là dirigé le *Franchimontois* : ce comité directeur étant ainsi réduit de fait à l'impuissance, Nautet put agir en toute liberté, en refusant de tenir compte des avis de Lys.

Les 13, 14 et 15 mai, le *Franchimontois* va insister pour que les candidats choisis le soient vraiment par les Verviétois, se faisant ainsi

<sup>136</sup> Afin de ne pas entrecouper chacune des phrases qui vont suivre par des notes multiples, nous donnons ici les références des articles dont le recouplement a permis la rédaction de ces paragraphes : Fr., 16-4-42, p. 2, c. 2-3 ; 29-4, p. 3, c. 1 ; 2-5, p. 2, c. 2 ; 13-5, p. 3, c. 2-3 ; 14-5, p. 2-3 ; 15-5, p. 1, c. 2 ; 17-5, p. 3-4, c. 1 ; 20-5, p. 1-3 ; 21-5, p. 1-2, c. 1 ; 22-5, suppl., p. 1, c. 1-2 ; 25-5, p. 2, c. 2-3 ; 26-5, p. 1, c. 3 ; 28-5, p. 2, c. 3-3, c. 1 ; 29-5, p. 2, c. 1 et 30-5-42, p. 2, c. 3-3, c. 1.

JV, 18-4-42, p. 2, c. 2-3 et 4, c. 1-2 ; 2-5, p. 2, c. 1-2 et 3, c. 1 ; 5-5, p. 4, c. 1 ; 8-5, p. 1, c. 2-3 et 3, c. 1 ; 13-5, p. 1, c. 3 ; 17-5, p. 3 ; 18-5, p. 1-2, c. 2 ; 20-5, idem ; 21-5, p. 3, c. 3 ; 22-5, p. 1, c. 3 ; 25-5, p. 2, c. 1-2 et 29-5-42, p. 2, c. 1-3.

NV, 17-4-42, p. 2, c. 2 ; 17-5, p. 2, c. 1 ; 19-5, p. 2, c. 1-2 et 22-5, p. 2, c. 1-3.

<sup>137</sup> Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 294.

l'écho du *Nouvelliste*, qui accusait le *Journal* (et la future association) de recevoir ses mots d'ordre des Liégeois. Enfin, retournant tout à fait sa veste, la feuille de Nautet se prononcera pour la réélection de Gouvy, en proposant de remplacer cette fois les trois autres conseillers sortants par trois « hommes neufs », dont Masson toujours.

Dès ce moment, le *Journal* de Coumont avait accusé son confrère de faire le jeu des catholiques en divisant les libéraux. Le *Journal* est alors seul à défendre la future société politique contre les critiques du *Nouvelliste*.

Le 15 mai, eut lieu la réunion où fut désigné le comité de la société libérale dite l'Union Constitutionnelle. Ce comité de neuf membres était présidé par Lys ; le Dr Lejeune était vice-président de la société, Edouard Herla secrétaire ; François Mullendorf faisait également partie de ce comité directeur. Le 18, l'Union adoptera à la presque unanimité les quatre candidats présentés par le *Journal* depuis un mois...

La polémique électorale sera vive. Le *Journal* de Coumont ne conteste pas la sincérité des convictions libérales du *Franchimontois* mais l'accuse de faire le jeu du « parti-prêtre » pour des questions d'amour-propre et d'intérêt matériel. La feuille de Nautet proteste hautement de son libéralisme : elle refuse seulement de n'être que l'écho du *Journal*, organe privilégié de la société de l'Union.

Enfin, la veille du scrutin, le quotidien catholique (qui s'est habilement tu jusque là sur ses propres intentions) se prononce pour la liste du *Franchimontois* : les quatre candidats de Nautet seront élus.

Bien que Nautet démente avec force tous les bruits d'une alliance préalable de sa part avec le *Nouvelliste*, cet épisode électoral trouble et agité va conférer un caractère plutôt suspect à son journal. Quant au *Journal de Verviers*, il présente la défaite de sa liste comme celle du libéralisme, et il lui est désormais commode de se poser comme seul défenseur des intérêts libéraux verviétois, qu'il identifie avec ceux de l'association politique nouvelle, à laquelle le *Franchimontois* ne s'est pas rallié.

Fin mai enfin, la rupture est totale entre les deux organes, à la suite d'un incident personnel entre Nautet et Coumont, ce dernier obtenant alors de Lys et Closset de pouvoir publier le contrat de vente du *Franchimontois* du 21 juillet 1841, selon lequel Nautet devait tenir compte des avis de ces deux hommes.

Au total : le *Journal de Verviers* est devenu l'organe officieux de la société de l'Union Constitutionnelle, dans laquelle dominent les élé-



ments maçonniques qui ont contribué à sa formation ; le *Franchimontois* a rompu avec ces éléments et se trouve en dehors de l'association qu'il avait tant prônée.

L'Union Constitutionnelle s'identifiera d'ailleurs rapidement de fait avec la Loge maçonnique. Le nombre de libéraux non-maçons y était trop peu élevé pour qu'il put en être autrement : après peu de temps, les Philadelphes vont assurer la direction et la survivance de la jeune société<sup>138</sup>, attaquée par le *Nouvelliste* et critiquée par le *Franchimontois* ; ce dernier lui reprochait d'être exclusive et, par là, de nuire au libéralisme en refusant d'admettre en son sein les diverses nuances de celui-ci.

\*

\* \*

Après mai 1842, le *Franchimontois* continuera à donner des preuves certaines de son anticléricalisme et de ses convictions libérales. En juin, à l'égard de la loi autorisant le roi à nommer les bourgmestres en dehors du conseil, et en août, lors de la discussion de la loi sur l'enseignement primaire, il partage les opinions alors émises par le *Journal de Verviers*, à ce sujet<sup>139</sup>.

Mais les questions électorales continuent de diviser les deux organes. L'élection de Masson au conseil provincial ayant été annulée, les Verviétois revoteront en juillet : chaque organe conserve alors son candidat de mai, et la campagne sera la réédition exacte de celle que nous avons évoquée<sup>140</sup>. Il en est de même lors d'un scrutin communal en octobre, où les deux feuilles s'opposent encore sur un candidat<sup>141</sup>.

Le *Journal* persiste à dénoncer dans le *Franchimontois* un allié des « rétrogrades », et ce dernier répète qu'il s'oppose aux « exclusifs » quels qu'ils soient : il se pose comme un « libéral modéré » et indépendant et souligne l'intolérance de ses adversaires, qui prétendent l'exclure de la famille libérale du fait de sa modération et de son indépendance.

<sup>138</sup> Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 297 et UC, 15-5-47, p. 1, c. 3-2, c. 1-2.

<sup>139</sup> Cfr., e.a., JV, 6-6-42, p. 3 et 16-8-42, p. 3, c. 3 ; et Fr., 6-6-42, p. 3 et 11-8-42, p. 2, c. 2-3, c. 1.

<sup>140</sup> Cfr. JV et Fr., du 10 au 19-7-42 et JV, 22-7-42, p. 2, c. 3.

<sup>141</sup> Cfr. JV et Fr., du 22 au 31-10-42.

Les scrutins de juillet et octobre 1842 se solderont par des défaites pour le *Franchimontois* : son triomphe et la carrière politique de son rédacteur auront donc été de courte durée. Très vite, le *Journal de Verriers* a retrouvé une position de force<sup>142</sup>.

Durant six mois, le *Journal* combattit le *Franchimontois* parce qu'il faisait le jeu du parti aristocratique-clérical : il était en effet resté étranger à l'association politique créée, il avait même cherché en vain à établir une société concurrente au nom des « principes modérés », enfin il avait empêché que l'Union Constitutionnelle se consolidât<sup>143</sup>.

Le *Franchimontois* ne survécut que six mois aux événements de mai 1842, à la faveur desquels s'étaient précisées deux tendances libérales, marquant ainsi un tournant décisif dans la vie politique locale<sup>144</sup>. La disparition du journal était due à « des circonstances que bien peu ignorent »<sup>145</sup>. Ces motifs sont sans doute multiples.

On se souvient de ce que Nautet devait normalement partager la direction politique avec deux personnes désignées par Lys ; on a vu qu'il était parvenu à se soustraire à cette obligation. Mais, de toute manière, cette clause du contrat était un « filet gênant »<sup>146</sup>, dès lors que le journal avait adopté une attitude indépendante, sinon hostile, à l'égard de l'association présidée par Lys.

D'autre part, les attaques du *Journal*, les deux échecs électoraux successifs avaient aussi contribué à déconsidérer la feuille dans l'opinion publique<sup>147</sup>.

Il était nécessaire de reconstituer le journal sur de toutes nouvelles bases. Par ailleurs, il semble que Nautet ait frôlé la banqueroute peu après mai 1842, et que dès alors il dut faire appel à un ou des bailleurs de fonds<sup>148</sup>. Il n'est pas impossible qu'il ait même déjà obtenu un soutien financier dès le mois de mai<sup>149</sup> : peut-être Lys avait-il alors exigé le paiement immédiat des 8.500 francs qui, semble-t-il, ne devaient être payés que par tranches ?

<sup>142</sup> JV, 24-7-42, p. 2, c. 1 et 28-10-42, p. 1, c. 2.

<sup>143</sup> JV, 1-12-42, p. 3, c. 1-2 et p. 4, c. 1.

<sup>144</sup> Cfr. DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique...*, p. 285.

<sup>145</sup> Fr., 26-11-42, p. 3, c. 2.

<sup>146</sup> JV, 27-11-42, p. 1, c. 3.

<sup>147</sup> Idem.

<sup>148</sup> IV, 19-10-45, p. 1, c. 1-3.

<sup>149</sup> UC, 22-4-47, p. 1, c. 1-3.

Toujours est-il que, à partir du 20 juin 1842, Nautet n'était plus mentionné comme éditeur mais seulement comme imprimeur du *Franchimontois*. Nous pensons (sans en avoir la preuve formelle) que dès alors il n'était plus « seul et unique propriétaire ».

Quoiqu'il en soit, il est certain<sup>150</sup> que le journal avait bénéficié, dès mai, de l'aide (de la plume ou de la bourse ?) de Florent Gouvy, grand industriel hodimontois<sup>151</sup> et frère du conseiller provincial Mathieu Gouvy que défendait le *Franchimontois*. Or, nous retrouverons Florent Gouvy dans le comité directeur du journal l'*Industriel* qui succéda au *Franchimontois* dès le lendemain du dernier numéro de celui-ci.

Le 26 novembre 1842 en effet, Nautet annonçait qu'il avait accepté l'offre de la direction d'un autre journal, qui ne renierait pas les principes « du *Franchimontois* de 1842 » et défendrait l'opinion libérale « progressive »<sup>152</sup>. Ce qui permettait au *Journal* de Coumont de commenter : « ce seront toujours les mêmes hommes qui ont fait fausse route au *Franchimontois* qui dirigeront l'*Industriel*. »<sup>153</sup>.

\*

\* \*

Le premier numéro de l'*Industriel de Verviers, journal industriel, politique, commercial et littéraire* parut le 27 novembre 1842<sup>154</sup>. Son long programme<sup>155</sup> comprenait deux parties, l'une économique et l'autre politique.

Le quotidien voulait suppléer à une lacune de la presse locale : celle-ci ne comprenait pas encore un organe consacré de manière privilégiée à la discussion et à la défense des intérêts et des problèmes particuliers de l'industrie textile locale. A l'intention des industriels, la feuille voulait être avant tout l'organe des intérêts matériels verviétois.

<sup>150</sup> UL, 26-5-67, p. 1, c. 3.

<sup>151</sup> Sur Gouvy : LEON, P., *Monographie des fondations Gouvy et Deheselle*., p. 12-15 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>152</sup> Fr., 26-11-42, p. 3, c. 1.

<sup>153</sup> JV, 27-11-42, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>154</sup> Quotidien, 42 × 29 cm, 9 frs. par trimestre. Parut longtemps sans nom d'imprimeur ni d'éditeur. L'adresse de l'imprimerie et du journal est celle de Nautet.

<sup>155</sup> IV, 27-11-42, p. 1-2, c. 1.

Le journal faisait appel aux industriels pour qu'ils apportent leur concours à une entreprise les intéressant au premier chef : « les statuts de l'association qui a fondé ce journal sont conçus de manière à élargir le cercle des industriels-actionnaires et à permettre à la rédaction de faire appel à leur compétence. »

Enfin, l'*Industriel* se déclarait partisan de la liberté de commerce progressivement établie ; il soutiendrait, dans l'intérêt de l'industrie locale, un système sagement protecteur jusqu'à ce que les principes de liberté s'imposent sur tout le continent, mais ferait tout pour hâter ce moment. Cet axe du programme économique sera fondamental ; il ne s'agit pas de considérations occasionnelles ou électoralistes. On a pu dire en effet que Lucien Masson — que l'on identifia complètement, et à juste titre, avec l'*Industriel* — fut « un des principaux apôtres de la liberté commerciale en Belgique »<sup>156</sup>.

Au point de vue politique, le quotidien déclare s'enrôler « sous la bannière de l'opinion libérale progressive », c'est-à-dire qu'il attend de l'avenir le « sage » développement des institutions. Il définira<sup>157</sup> le libéralisme comme essentiellement conservateur, défendant la Constitution et l'ordre social sur lequel elle repose : « il n'a que faire de cette minorité imperceptible de démocrates qui vient s'abriter sous ses ailes ». Il ne peut être radical.

Complétons ce programme, en citant l'*Industriel* de mai 1847<sup>158</sup> : « en 1842, il existait à Verviers une classe de libéraux moins avancés que ceux qui avaient le *Journal de Verviers* pour organe et une classe d'hommes qui, sans éprouver de vives sympathies pour le parti catholique, votaient avec ce parti parce qu'il leur paraissait essentiellement conservateur (...) Beaucoup d'hommes s'étaient séparés du parti catholique à l'occasion, les uns de la chute du ministère Lebeau, les autres de la réaction contre les franchises communales ; mais ils hésitaient à se rallier au parti libéral-local. Ce sont ces hommes que l'*Industriel* a appelés en novembre 1842 autour de son drapeau. »

En réponse au *Journal de Verviers* qui l'avait attaqué et interrogé dès avant sa parution<sup>159</sup>, l'*Industriel* déclarait souhaiter la fusion de toutes les nuances libérales, mais trouvait les associations « blâmables

<sup>156</sup> HYMANS, L., *La Belgique contemporaine.*, 1880, p. 214, cité in FOHAL, J., *Verviers et son industrie... 1843*, p. 81.

<sup>157</sup> IV, 1-12-42, p. 1, c. 1-3.

<sup>158</sup> IV, 26-5-47, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>159</sup> JV, 27-11-42 et surtout 1-12-42, p. 3-4, c. 1.

lorsqu'elles dégénèrent en coterie ». Aussi, à la question de savoir s'il défendrait l'Union Constitutionnelle, il répondit : « nous désirerions d'abord que nos industriels y fussent agrégés (...), nous voudrions aussi qu'une telle association fut assez nombreuse pour être respectable »<sup>160</sup>. Finalement, le nouveau journal restait en marge de la société de l'Union.

Le programme que nous venons d'exposer était l'œuvre collective de Lucien Masson et quatre autres personnes<sup>161</sup> qui formeront avec lui le comité directeur du journal : Gilles Nautet<sup>162</sup>, Pascal Sagehomme<sup>163</sup>, Florent Gouvy<sup>164</sup> et Jules de Grand'Ry<sup>165</sup>. Ce dernier, apparenté par diverses alliances aux familles Biolley et Simonis<sup>166</sup>, était un des plus riches Verviétois<sup>167</sup>, industriel comme Gouvy.

Le journal avait été fondé par neuf actionnaires<sup>168</sup>. Ceux-ci étaient d'abord les cinq membres du comité<sup>169</sup> nommés ci-dessus, ensuite quatre personnes que nous pensons avoir identifiées : il s'agissait du richissime sénateur Raymond Biolley, le plus grand fabricant local<sup>170</sup>, de son fils et futur successeur Iwan Biolley<sup>171</sup>, de l'oncle de

<sup>160</sup> IV, 3-12-42, p. 1, c. 2-3.

<sup>161</sup> Cfr. IV, 26-5-47, p. 1-2. Nous avons opéré par recoupements pour les deux paragraphes qui vont suivre.

<sup>162</sup> Cfr. IV, 26-5-47, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>163</sup> Cfr. JV, 19-1-45, 3<sup>o</sup> suppl., p. 1, c. 2-3. Sagehomme : inconnu par ailleurs. Cfr. *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>164</sup> Cfr. JV, 7-11-45, p. 1, c. 3 et 14-11-45, p. 2, c. 1-2 ; et IV, 16-11-45, p. 1, c. 3 et 20-11-45, p. 2, c. 1.

<sup>165</sup> Cfr. IV, 26-12-45, p. 1-2, c. 1 et UL, 26-5-67, p. 1, c. 3. Sur de Grand'Ry, cfr. LEON, P., *Dictionnaire des rues de Verviers*, p. 282 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>166</sup> Cfr. ZUMKIR, A., *Les dynasties politiques...*, tableau « Généalogie politique des Biolley et des Simonis », p. 264-265, auquel on se référera évidemment aussi pour les noms suivants.

<sup>167</sup> Cfr. supra, p. 6-7, auxquelles on se référera aussi pour les noms suivants (« Situation sociale »).

<sup>168</sup> Cfr. NV, 30-9-44, p. 2, c. 1.

<sup>169</sup> Cfr. IV, 5-6-43, p. 2, c. 1-3.

<sup>170</sup> Cfr. JV, 4-6-43, p. 2, c. 1. Nous avons déjà parlé de R. Biolley.

<sup>171</sup> Cfr. JV, idem ; IV, 10-6-43, p. 1, c. 3 et 12-6-43, p. 2, c. 1-2. Sur I. Biolley, cfr. CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1854*, p. 5-6 et *Note biographique* in Annexe 2.

ce dernier, Armand Simonis<sup>172</sup> ; quant à la dernière personne, il devait s'agir soit<sup>173</sup> d'Edouard Biolley, frère de Raymond et autre « puissance financière », soit<sup>174</sup> de Mme Raymond Biolley, sœur d'Armand Simonis. Ce dernier et son beau-frère Edouard Biolley étaient alors conseillers communaux.

Tenons-nous en à deux constatations pour l'instant : le journal appartient surtout à un groupe restreint de très grands industriels, les représentants de l'« aristocratie financière » ; les parts avancées par Masson, Nautet et Sagehomme (avocat, libraire et avoué) devaient être minces en regard des possibilités des six autres. Nous aurons l'occasion de revenir sur les motifs de ces fondateurs et leurs rapports avec les rédacteurs. Une chose est sûre : parmi les six industriels dont le puissant secours financier a permis la fondation de l'*Industriel*, se trouvent ceux qui furent également les bailleurs de fonds du quotidien catholique le *Nouvelliste*<sup>175</sup>.

En 1844, le *Nouvelliste* publiera une partie des articles de l'acte de fondation de l'*Industriel*. Ce dernier rendra alors public d'autres articles de cette convention<sup>176</sup>. Qu'en ressort-il ?

Tous les actionnaires, chacun étant co-propriétaire dans la proportion de ses avances, se réunissent annuellement en assemblée générale ; celle-ci aura désigné au départ un comité directeur composé de cinq actionnaires, qui devra rendre compte de la situation du journal chaque année. Ce comité doit veiller à ce que la feuille conserve son caractère, c'est-à-dire d'une part défendre les intérêts industriels locaux, d'autre part œuvrer au triomphe de l'opinion libérale « progressive ». C'est encore le comité qui définit les doctrines du journal en matière politique, industrielle et commerciale, et qui choisit les candidats que portera celui-ci lors de toutes les élections.

<sup>172</sup> Cfr. IV, 26-12-45, p. 1-2 et JV, 29-12-45, p. 1, c. 1-2. Sur A. Simonis, cfr. LEON, *op cit.*, p. 282 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>173</sup> Cfr. JV, 4-6-43, p. 2, c. 1 et 12-6-43, p. 3, c. 3. Sur E. Biolley, cfr. CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1851*, p. 11 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>174</sup> Cfr. JV, idem et NV, 10-6-43, p. 2, c. 1-2. Sur Marie-Isabelle Biolley, cfr. *Note biographique* in Annexe 2. Nous ne sommes pas en mesure de trancher qui, des deux derniers cités, est le neuvième actionnaire fondateur. On reste cependant « en famille ».

<sup>175</sup> Cfr. ci-dessous, p. 206-209.

<sup>176</sup> NV, 1-10-44, p. 2, c. 1 et 8-10-44, p. 2, c. 3 ; IV, 3-10-44, p. 1, c. 1-3. De sorte que nous disposons des art. 1, 3, 11, 12, 15 et 24 de cet acte, publiés ici, Annexe 3, 3<sup>o</sup>.

La convention précisait que le comité devait représenter les actionnaires auprès du gérant et des rédacteurs de la feuille. En fait, ce gérant est Nautet, lui-même membre du comité, et imprimeur du journal. Quant à la rédaction, elle sera essentiellement l'œuvre d'un autre membre du comité, Masson, qui y consacrera durant six ans toutes ses soirées et tout le temps libre que lui laissait son métier d'avocat<sup>177</sup>.

#### 4. Les débuts de l'Industriel.

Les élections législatives de juin 1843 furent l'occasion pour le nouveau quotidien de manifester dans les faits sa position politique, aussi ne pouvons-nous les passer sous silence. C'est en outre durant la campagne électorale que les liens du journal avec la famille Biolley furent révélés au public.

Dès février, l'*Industriel* avait flétri l'improbité des alliances électorales catholico-libérales<sup>178</sup>. En avril, il annonçait qu'il porterait le libéral Victor David, précédemment député de Huy<sup>179</sup>; le journal proposait David à la place de Demonceau, catholique, et la réélection de Lys<sup>180</sup>. Jusque là, le *Journal de Verviers* craignait de voir son confrère tenter d'éliminer ce dernier; mais les deux quotidiens porteront finalement, et avec succès, les mêmes candidats.

L'*Industriel* s'adressera surtout aux électeurs habituels du parti catholique<sup>181</sup>. Il regrette que ce parti soit arrivé à faire identifier ses intérêts avec ceux de la religion catholique, ainsi utilisée à des fins purement politiques. Il proteste de son respect pour le clergé et sa mission religieuse, et tâche de démontrer que catholicisme et libéralisme ne sont pas incompatibles, s'ils sont bien compris. Il refuse au *Nouvelliste* le monopole que celui-ci prétend s'arroger des titres de « catholique », et encore plus de « conservateur ».

Selon le journal, le parti clérical n'est en rien conservateur, puisqu'il porte la main sur les institutions. L'*Industriel* explique encore<sup>182</sup> qu'il travaille à transformer le parti catholique-politique, qu'il

<sup>177</sup> IV, 4-6-47, p. 2, c. 2.

<sup>178</sup> IV, 12-2-43, p. 1, c. 1-2 et 20-2-43, p. 1, c. 2.

<sup>179</sup> IV, 2-4-43, p. 1, c. 1-2.

<sup>180</sup> IV, 9-4-43, p. 1, c. 1.

<sup>181</sup> IV, 14-5-43, p. 1, c. 1-3 et 21-5, idem.

<sup>182</sup> IV, 24-5-43, p. 1, c. 1-3 et surtout 9-6-43, p. 1, c. 3-2, c. 1 et p. 2, c. 3.

combat les prétentions politiques du clergé, sans cesser pour autant d'être religieux ; en même temps, il refuse aussi de tout accorder aux autres extrémistes, qui rejettent en bloc les catholiques : il ne veut pas plus d'une domination des « libéraux avancés » que d'une domination « aristocratico-cléricale ».

C'est donc avec le *Nowvelliste* que, comme le *Journal* de Coumont, l'*Industriel* polémiquera durant les deux semaines précédant le scrutin. Au cours de celles-ci, le quotidien catholique annoncera qu'il porte comme candidat à la Chambre le jeune Iwan Biolley, en compagnie de Demonceau, c'est-à-dire un des actionnaires de son confrère<sup>183</sup>.

Événement marquant de cette campagne, cette candidature sera abondamment discutée. Iwan Biolley ayant refusé la proposition de l'*Industriel* de reprendre ses actions, le journal sera amené à combattre un de ses commanditaires. Jusqu'au dernier jour, il s'en tirera en répétant inlassablement que Iwan Biolley est porté sans son consentement par le *Nowvelliste*. Cette affaire prouve en tous cas que le journal peut aisément se retrouver dans une situation gênante de par la position de ses « grands actionnaires », tous plus ou moins proches des catholiques.

Pour l'heure, en combattant la réélection de Demonceau comme personnifiant le « parti du passé » et le *Nowvelliste* son organe<sup>184</sup>, l'*Industriel* a pu manifester son caractère libéral. Après le succès de ses candidats, il estime qu'une partie des catholiques a commencé à le suivre dans la voie médiane qu'il a ouverte<sup>185</sup>. En fait, nous retrouvons ici l'application concrète du programme théorique de novembre 1842.

Le libéralisme du journal ne sera plus mis en cause avant longtemps. Au total, dès juin 1843, le nouveau journal a réussi à rallier une part importante du public : ceux qui furent ses adversaires dès le deuxième semestre de 1844 admettront plus tard<sup>186</sup> que l'*Industriel* avait obtenu un succès certain en 1843, et que sa « popularité » se maintint jusque « dans les commencements de 1844 ». Soit aussi long-

<sup>183</sup> Cfr. IV, 29-5-43, p. 1-2, c. 1 ; 31-5, p. 1 ; 1-6, p. 1, c. 3-2, c. 2 ; 3-6, p. 1, c. 2-3 ; 5-6, p. 2 ; 10-6, p. 1, c. 3 et 12-6, p. 2, c. 1-2.

<sup>184</sup> IV, 11-6-43, p. 1, c. 1-2.

<sup>185</sup> IV, 16-6-49, p. 2, c. 2-3.

<sup>186</sup> UC, 23-6-49, p. 1. Ces adversaires sont les radicaux.



temps qu'aucun événement local ne l'oblige à nouveau à prendre position, donc durant un an après l'épreuve des législatives de juin 1843.

\*  
\* \*

A la fin de l'année 1843, le journal pouvait se féliciter d'avoir vu considérablement augmenter le nombre de ses abonnés, et de compter parmi ceux-ci pour ainsi dire tous les principaux industriels de l'arrondissement<sup>187</sup>. Deux causes expliquent ce résultat : d'une part, ce que nous venons de dire de la politique de la feuille, d'autre part l'application de la promesse de traiter particulièrement et avec soin les questions industrielles et commerciales.

Pas un seul numéro de l'*Industriel* ne paraît sans contenir, en première page le plus souvent, un article sur ces matières. A cet égard, le journal est de très loin supérieur à ses confrères. Les articles qui font ainsi de lui un véritable organe de l'industrie drapière sont la plupart le fruit des travaux de ses rédacteurs. Pour ces études, ceux-ci bénéficient beaucoup de l'aide de certains des industriels eux-mêmes<sup>188</sup>.

Très bien rédigé, le journal publie donc chaque jour ou presque des articles originaux, ce qui lui vaut d'ailleurs de paraître à des heures moins régulières que ses confrères, recourant plus volontiers aux coups de ciseaux pour leur composition quotidienne<sup>189</sup>. Cette indéniable qualité rédactionnelle singularisera longtemps le journal dans la presse verviétoise : au moins jusqu'en 1848.

Un peu plus d'un an d'existence pour le journal, et le nombre des industriels-actionnaires s'est agrandi<sup>190</sup>. Nous ignorons quels sont les nouveaux venus. En mai 1844, les bureaux du journal quitteront la librairie de Nautet<sup>191</sup>, mais celui-ci demeure imprimeur et membre du comité. A cette époque, le nombre moyen d'abonnés du journal doit se situer entre 114 et 130. Il est probablement plus proche de ce dernier

<sup>187</sup> IV, 10-12-43, p. 1, c. 1.

<sup>188</sup> IV, 10-12-43, p. 1, c. 2.

<sup>189</sup> IV, 9-9-43, p. 1, c. 3.

<sup>190</sup> IV, 10-12-43, p. 1, c. 1-2.

<sup>191</sup> IV, 8-5-44, p. 1, c. 1 et 10-5, p. 4, c. 3.

chiffre<sup>192</sup>, et ainsi légèrement plus élevé que celui du quotidien catholique à la même époque.

Jusqu'au milieu de 1844, le journal n'a plus été entraîné dans aucune polémique avec ses confrères. Le *Nouvelliste* a rapidement abandonné la partie après juin 1843, le *Journal* n'a rien à reprocher au « libéral modéré » et enfin, aucun événement ne viendra agiter le petit monde politico-journalistique jusqu'en juin 1844. A cette date court le bruit de l'arrivée prochaine de jésuites, appelés par Mmes Biolley et Simonis. A brève échéance, les réactions respectives des deux quotidiens libéraux opposeront l'*Industriel* au *Journal de Verviers*, qui, depuis 1842, continuait à représenter l'autre nuance libérale.

Nous terminerons ce chapitre en brossant la situation du *Journal* jusqu'à la fin de cette période d'environ un an et demi qui constitue, entre deux temps forts, une sorte d'accalmie dans l'évolution de la presse libérale verviétoise.

## 5. Le Journal de Verviers, organe de l'Union Constitutionnelle.

Les déboires du *Franchimontois* durant les six derniers mois de son existence, les succès électoraux remportés alors par la feuille de Coumont (second semestre 1842), sa position d'organe privilégié de la seule société libérale existante, tout cela avait certainement redoré le blason du *Journal*.

Au début de 1843, après le renouvellement des abonnements, il annonçait que ses efforts en faveur du libéralisme lui avaient apporté un « accroissement extraordinaire » de sa clientèle. Il s'engageait par conséquent à persévérer dans la même voie : « opposition au gouvernement tant qu'il restera à la dévotion des rétrogrades, appui à toute administration marchant dans la voie du progrès »<sup>193</sup>.

La prise de position de l'*Industriel* contre les alliances électorales catholico-libérales surprendra agréablement le journal. Il en profite pour lancer un appel à l'union de tous les libéraux ; voulant prêcher par l'exemple, la rédaction du *Journal* déclare alors se soumettre d'avance aux décisions que prendra l'assemblée générale de l'Union Constitutionnelle en mars : « c'est à cette assemblée que nous demanderons la

<sup>192</sup> AAE, dossier 10.347. *Renseignements sur la presse...* Les chiffres des 4 trimestres de 1844 sont 147, 64, 116 et 129. Celui du 2<sup>e</sup> trimestre nous semble erroné ou faussé. Sans en tenir compte, la moyenne est de 130, sinon de 114.

<sup>193</sup> JV, 8-1-43, p. 1-2, c. 2.

direction de notre politique; c'est elle qui décidera le choix de nos candidats. Réduit à notre seul vote, nous subirons la loi de la majorité»<sup>194</sup>.

Le *Journal* espérait bien qu'une abnégation aussi complète de sa part prouverait son total dévouement à la cause libérale, dont le but ultime avoué était le renversement du ministère.

En mars 1843, les hommes du *Journal* et de l'Union d'une part, le comité et certains des grands actionnaires de l'*Industriel* d'autre part (dont Iwan Biolley) avaient décidés de solliciter ensemble Victor David de se présenter à Verviers en compagnie de Lys, et de repousser Demonceau<sup>195</sup>.

La campagne électorale en vue des législatives de juin s'anima fortement à la suite de la présentation par le *Nouvelliste* de Iwan Biolley comme candidat à la Chambre.

L'*Industriel* avait prétexté d'une lettre de Raymond Biolley au *Nouvelliste* désapprouvant cette candidature pour affirmer jusqu'à la veille du scrutin que celle-ci n'était pas sérieuse. Les réactions du *Journal de Verviers* seront bien plus passionnées.

L'attitude du journal en cette occasion est la seule manifestation nette de sa tendance déjà plus avancée. Selon lui, Iwan Biolley n'est qu'un jouet dans la main d'une personne qui l'a jadis fait collaborer à la fondation de l'*Industriel* dans l'espoir de diviser les libéraux: cet organe ayant porté les candidats libéraux, «on avait perdu son argent et ses peines». En désespoir de cause, «on» a alors contraint l'associé du journal libéral à devenir le second candidat catholique<sup>196</sup>.

La personne à laquelle le jeune Biolley n'a pu qu'obéir, c'est sa mère, responsable de cette manœuvre électorale; et l'ordonnateur de celle-ci n'est autre que l'Evêque de Liège, Mgr Van Bommel, jouissant d'une grande influence sur cette dame, et qui est parvenu en cette occasion à la monter contre son mari, ses frères et beaux-frères. C'est ainsi que le *Journal* analysera la situation, et attaquant sans aucun ménagement les personnes mises en cause<sup>197</sup>.

<sup>194</sup> JV, 19-2-43, p. 1, c. 1-3.

<sup>195</sup> JV, 9-4-43, p. 1, c. 1; 2-6-43, p. 2, c. 3-3, c. 1; 4-6-43, p. 2, c. 1; 11-6-43, p. 3, c. 2-3 et 13-6-43, p. 3, c. 1-3.

<sup>196</sup> JV, 1-6-43, p. 2, c. 2-3.

<sup>197</sup> JV, 2-6-43, p. 2, c. 3-3, c. 1; 4-6-43, p. 2, c. 2; 8-6, p. 2, c. 1-2 et 9-6, p. 2, c. 3-3, c. 1.

Par ailleurs, le journal prônera l'abstention pour le Sénat, tout en n'osant pas cependant opposer un compétiteur à Raymond Biolley<sup>198</sup>.

Enfin, et pour la première fois de manière aussi nette, la feuille dénoncera « les rêves de quelques-uns d'une domination seigneuriale sur Verviers »<sup>199</sup> : un de ses derniers articles électoraux<sup>200</sup> souligne ainsi l'outrecuidance d'une famille présentant à la fois le père et le fils pour représenter l'arrondissement. Le *Journal* tente alors d'impressionner les petits fabricants en leur faisant percevoir le danger de confier la défense des intérêts industriels verviétois à la seule maison Biolley.

Nous trouvons ici la première manifestation explicite dans la presse d'une hostilité à la puissance des « grandes familles » locales, avec pour corollaire l'appel implicite à une certaine classe d'électeurs facilement opposables à ces « grandes maisons ». Ce n'est pas la moindre des révélations de cette campagne.

En fait, l'attitude de Mme Biolley en cette occasion avait renforcé l'hostilité de certains libéraux très avancés (dont nous reparlerons d'ici peu) à l'égard de la famille Biolley<sup>201</sup>. L'élévation de Raymond Biolley au rang de Vicomte lors de l'inauguration du chemin de fer par le roi, en juillet 1843<sup>202</sup>, dut paraître à ceux-ci comme une consécration de sa puissance<sup>203</sup>. Le *Journal* n'est cependant pas encore engagé dans une lutte contre celle-ci : il suffira pour cela que les radicaux parviennent à s'y implanter.

\*

\* \*

Nous ignorons quels sont les rédacteurs habituels du *Journal* à cette époque, excepté Coumont. Peut-être celui-ci est-il à peu près

<sup>198</sup> JV, 4-6-43, p. 1, c. 1.

<sup>199</sup> JV, 4-6-43, p. 2, c. 2.

<sup>200</sup> JV, 12-6-43, p. 1, c. 2-2, c. 1.

<sup>201</sup> *Evénements passés à Verviers...*, (1844), p. 3 : « Mme R. Biolley est une femme fanatisée au dernier point et d'un naturel très opiniâtre. Elle a justifié cette opinion lors des dernières élections... »

<sup>202</sup> Cfr. FOHAL, J., *Verviers et son industrie...*, p. 36 et 52-56.

<sup>203</sup> Cfr. le poème scatologique et humoristique « Origine de la noblesse des Biolley », BCV, Fds. Weber, mss. 136-4, preuve de l'hostilité des radicaux aux Biolley. Peut-être est-il dû à Simon Lobet, qui fut plus tard bourgmestre de Verviers.

seul, en dehors de la période électorale où il bénéficia sans doute de la collaboration d'écrivains occasionnels proches de sa feuille. Or, après cet épisode, pendant lequel le journal publie sept à huit colonnes d'articles de fond chaque jour, la feuille retombe à cet égard à un niveau fort inférieur à celui de son confrère « libéral modéré ».

Cependant, le *Journal* bénéficie sans doute de son image de marque de libéral « pur », image à laquelle l'*Industriel* peut difficilement prétendre après les révélations sur la personnalité de certains de ses propriétaires. En effet, le tirage du *Journal de Verviers* est alors le plus élevé de la presse verviétoise, soit une moyenne de 167 exemplaires durant le premier semestre de 1844<sup>204</sup>.

Par ailleurs, le nombre des annonces était particulièrement élevé dans le *Journal*. Signalons enfin qu'il publiait, en 1843-1844, en même temps que l'*Industriel*, les *Mystères de Paris*, de Sue : l'*Industriel*, poursuivait cependant la publication de ce feuilleton à contre-cœur<sup>205</sup> depuis que celle-ci avait été qualifiée de « corruptrice et immorale » par la presse catholique ; le *Journal* de Coumont se souciait bien peu, lui, des avis de cette dernière.

Pour comprendre l'évolution ultérieure de la presse libérale et du *Journal* en particulier, il convient de dire encore un mot de la société de l'Union, dont nous avons évoqué la formation et les débuts.

En 1843, l'Union existait en quelque sorte de manière formelle : c'est la Loge qui constitue en fait le club politique verviétois, et ce jusqu'en 1846<sup>206</sup>. A cette date, il fallut insuffler une nouvelle vie à la société, afin qu'elle puisse envoyer des délégués au Congrès libéral : les Philadelphes eurent soin cependant de faire entrer alors tous leurs membres dans l'organisation, et de s'assurer la majorité dans le comité<sup>207</sup>.

Les Philadelphes joueront un rôle décisif jusqu'en 1848<sup>208</sup>. Les élections de juin 1843 avaient été préparées dans deux réunions de la Loge<sup>209</sup>. Il en fut de même des scrutins communaux de 1845 et mars

<sup>204</sup> AAE, dossier 10.347. *Renseignements sur la presse...*

<sup>205</sup> IV, 12-6-43, p. 2, c. 2 : « si nous avons connu cet ouvrage dans son entier, nous ne l'aurions probablement pas publié ».

<sup>206</sup> Cfr. UC, 23-7-46, p. 1, c. 2-3.

<sup>207</sup> Cfr. JV, 16-5-47, p. 1, c. 1 et WITTE, E., *Politieke machtsstrijd...*, p. 297 et 302.

<sup>208</sup> DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique...*, p. 292-293.

<sup>209</sup> *Doc. privés*, février et avril 1843.

1846, provinciaux de mai et juillet 1846, et des législatives de juin 1847<sup>210</sup>.

Nous avons insisté sur cet aspect, car, dès 1844, un groupe de maçons va jouer un rôle capital dans la presse verviétoise ; ce sont les « leaders » radicaux. Leur qualité de maçons revêt évidemment une grande importance après ce que nous avons dit.

La pénétration de radicaux dans la Loge et dans le monde libéral verviétois avait débuté vers 1839 et s'était fort accrue en 1842, au point que, dès 1843, ils constituaient un important sous-groupe. Ce n'est cependant qu'en juillet 1844 que l'aile radicale va entamer une véritable offensive : son entrée en force dans le milieu de la presse verviétoise marque un tournant incontestable dans l'évolution de celle-ci, qui va connaître durant quatre années une nouvelle période riche en transformations répétées, du côté des organes libéraux<sup>211</sup>.

<sup>210</sup> *Idem*, décembre 1844, septembre et octobre 1845, mars, avril, mai et juillet 1846 et février 1847.

<sup>211</sup> Pour la pénétration radicale à Verviers avant 1844, cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 392 et 394. Sur l'activité politique de la Loge, cfr. WITTE, E., et BORNÉ, F.V., *Documents...*, p. 406, 431, 492, 511-512, 515-516, 518-524 et 556-558 (correspondances avec d'autres loges).

## PRESSE RADICALE ET PRESSE DOCTRINAIRE

La « coexistence pacifique » du *Journal de Verviers* et de l'*Industriel* prit fin au cours du second semestre de 1844, alors que la première de ces feuilles était dotée d'une équipe rédactionnelle neuve, jeune, active et radicale. La « crise de radicalisme » du *Journal* dura un peu plus de deux ans. En 1847, ayant rompu avec cette équipe rédactionnelle, le *Journal* passe au camp doctrinaire. Le quotidien radical sera alors l'*Union Constitutionnelle*, organe créé au moment de la scission de la société du même nom entre les deux tendances qui y cohabitaient depuis sa reconstitution en 1846.

Il n'est pas besoin d'en dire plus pour justifier le titre de ce chapitre : c'est la lutte entre organes radicaux et conservateurs qui caractérise cette période. La classification des organes de presse entre ces deux tendances est mouvante : on peut percevoir combien il aurait été artificiel de traiter séparément de la presse radicale. Ainsi, par exemple, le journal qui représente celle-ci en 1845 la combat en 1847, lorsqu'un nouvel organe la représente.

D'autre part, les transfuges, les variations politiques des journalistes et des journaux sont à ce point nombreuses qu'il s'imposait de traiter presque simultanément des organes des deux tendances, en tous cas aux périodes de « mutations ».

La première partie de ce chapitre analyse l'évolution de la presse libérale de fin juin 1844 à fin mars 1845. Comme lorsqu'il s'est agi d'étudier les tournants de 1841-1842, nous avons choisi de traiter des deux journaux en même temps durant ces neuf mois décisifs. En effet, les modifications et les innovations qui marquent alors les deux quotidiens se produisent à l'occasion des mêmes événements, et le plus souvent, c'est l'attitude ou les transformations de l'un qui provoquent ou expliquent celles de l'autre.

Les attitudes respectives du *Journal* et de l'*Industriel* en 1845 et 1846 ne seront ensuite essentiellement que les prolongements des options décisives prises durant les trois trimestres en question ci-dessus.

Nous procéderons de la même manière, et pour les mêmes rai-

sons, lorsqu'il s'agira plus loin d'exposer le nouveau tournant opéré dans la presse libérale durant le premier semestre de 1847. Après quoi, nous suivrons l'évolution du nouveau venu de cette année 1847, l'*Union Constitutionnelle*, puis celles de ses confrères l'*Industriel* et le *Journal*, et ce jusqu'au lendemain des scrutins de juin, juillet et août 1848.

## 1. Les allures nouvelles de la presse libérale : analyse de la période décisive.

### A. Autour de l'affaire des jésuites.

A la fin du mois de juin 1844, le bruit courut à Verviers de l'arrivée prochaine de jésuites, appelés par Mme Raymond Biolley et sa belle-sœur, Mme Adolphe Simonis. Or, dans certain milieu, un noyau d'hommes était convenu depuis quelque temps de saisir la première occasion qui se présenterait de contrer la puissance de la famille Biolley-Simonis : « c'est alors que s'est présentée l'affaire des jésuites (...) Celle-ci offrait trop d'avantages dans les résultats possibles qu'on obtiendrait d'une victoire pour qu'on ne la prit pas au vol : en effet, d'un coup, on abolissait l'influence de la famille Biolley, (...) on donnait une rude leçon au parti rétrograde, et l'on éloignait de Verviers ces êtres réprouvés »<sup>1</sup>, c'est-à-dire les jésuites.

Quatre maçons proposent alors à Coumont de former le comité de rédaction du *Journal*. « Aux grands maux, les grands remèdes », raisonna Coumont, en acceptant d'imprimer tout ce que ce comité produirait<sup>2</sup>. Les quatre nouveaux rédacteurs (bientôt rejoints par d'autres) étaient<sup>3</sup> Dieudonné-Joseph Closset, l'ancien rédacteur du *Franchimontois* de Lys, Hector Mottet, chef de file des radicaux verviétois<sup>4</sup>, Simon Lobet<sup>5</sup> et le vétérinaire François Gérard<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> *Événements passés à Verviers...*, (1844), p. 4-5. Cette brochure, sans doute due à la « Potaie », explique la campagne de presse.

<sup>2</sup> Cfr. JV, 21-2-47, p. 1, c. 2-3, c. 1.

<sup>3</sup> Cfr. JV, 12-7-48, p. 1, c. 3 ; 20-8-48, p. 3, c. 1 et 21-8-48, p. 2, c. 1-2.

<sup>4</sup> Cfr. DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique...*, p. 303-304 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>5</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. II, p. 290 ; LEON, *Dictionnaire...*, p. 177 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>6</sup> Cfr. ACV, *Recensement... 1849*, t. 7, p. 39 et *Note...* in Annexe 2.



Connaissant l'antipathie de la population pour l'ordre des jésuites, il suffisait aux rédacteurs du *Journal* de développer et de diriger cette opinion<sup>7</sup>, ce qui fut entrepris dans la feuille dès le 23 juin<sup>8</sup>. Le 30, le clergé local ayant approuvé la venue des jésuites, le *Journal* profita du jour anniversaire de la mort de Pierre David pour mêler son nom au débat, parce que ce nom « avait toujours produit un grand effet sur les masses »<sup>9</sup>.

La campagne de presse, on le voit, était réfléchie. Elle se déchaîna en juillet, le *Journal* publiant chaque jour de longs articles très violents contre les jésuites, et frappant en même temps les « femmes orgueilleuses » qui patronnaient leur arrivée<sup>10</sup>.

Le 10 juillet parut la première lettre de « Gilles Potaie », nom qui prendra une place considérable dans la presse et la vie politique verviétoise<sup>11</sup>. Sous ce pseudonyme collectif, les rédacteurs du *Journal* — que l'on appellera « potaiens » — entreprirent la publication d'une correspondance qui devait se singulariser par son style tout à fait irrespectueux des personnes, et par ses idées très avancées.

En juillet, la « Potaie » — c'est-à-dire le nouveau comité de rédaction de la feuille — comprenait six membres, soit Closset, Mottet, Lobet et Gérard, auxquels s'étaient ajoutés Adolphe Dereusme<sup>12</sup> et Henri Goffard<sup>13</sup> : ces derniers joueront cependant un rôle beaucoup plus effacé que leurs collègues dans la presse locale.

En juillet donc, les « doctrines » des jésuites, leurs « crimes » dans le passé et leurs « ambitions » actuelles furent amplement dévoilés par le *Journal*. A ce moment, celui-ci était d'ailleurs très bien secondé par l'*Industriel* dans cette tâche.

Comme son confrère, l'*Industriel* a manifesté rapidement son hostilité aux jésuites. Il est motivé par le même anticléricalisme, mais

<sup>7</sup> *Événements...*, p. 6.

<sup>8</sup> JV, 23-6-44, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>9</sup> *Événements...*, p. 7 et JV, 3-7-44, p. 2, c. 1-2 et 4-7, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>10</sup> Cfr. JV, chaque numéro du 5-7 au 31-7-44, p. 1, 2 ou/et 3.

<sup>11</sup> Cfr. JV, 10-7-44, p. 3, c. 1 et (2<sup>e</sup> lettre) 21-7, p. 1, c. 3-2, c. 2.

<sup>12</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. II, p. 136, annotation in exemplaire de la BCV; A(uguste) G(urdal), *A propos du cinquantenaire du Collège...*; sur Dereusme : ACV, *Liste des électeurs... 1847 et Recensement... 1849*, t. 5, p. 85; et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>13</sup> Cfr. références note 12. Goffard est inconnu par ailleurs : cfr. *Note biographique* in Annexe 2.

n'a pas le but inavoué de toucher sous ce prétexte à la famille Biolley-Simonis : il se contente de dire — et l'on devine pourquoi — que les personnes qui contribuent à l'arrivée de l'ordre ne ménagent pas assez le sentiment verviétois ; mais il se refuse à juger les motifs qui les font agir en cette occasion<sup>14</sup>.

Durant juillet, l'*Industriel* s'attache aussi à développer dans chacun de ses numéros les vues les plus hostiles à l'ordre des jésuites : il publie les *Monita secreta* et trois séries d'articles sur les jésuites<sup>15</sup>. Ces articles sont dus à un publiciste de 29 ans, Charles-Roger Claessen<sup>16</sup>. L'*Industriel* répond aussi à ce sujet au *Nouvelliste*, dont le *Journal*, lui, ne se soucie pas.

En août, l'*Industriel* publiera encore quelques articles de ce cru. La situation a cependant évolué : on avait alors la quasi-certitude que les jésuites ne viendraient pas et l'esprit public se calmait. Le *Journal* continuait cependant sur sa lancée, avec la correspondance de « Potai », désormais hebdomadaire, et ses rédacteurs préparaient une brochure pour la « lancer dans le peuple »<sup>17</sup>.

Les « potaiens » avaient alors fait une nouvelle recrue : François Mullendorf<sup>18</sup>. Celui-ci avait publié seul deux lettres sous son pseudonyme de Mitchi Delpîce, en juillet, puis s'était rapproché du comité, devant le succès rencontré par les écrits de celui-ci ; accepté avec quelque réticence par ses collègues (en raison de sa position sociale et surtout de son caractère quelque peu arriviste), il participa ensuite activement à la rédaction des correspondances, à partir d'août.

\*  
\* \*

Les événements de septembre 1844 furent l'occasion du tournant décisif pour chacun des organes libéraux. Par ailleurs, il s'agit d'un

<sup>14</sup> IV, 28-6-44, p. 1, c. 1-2 et 30-6-44, p. 1, c. 1.

<sup>15</sup> IV, chaque numéro du 5-7 au 31-7-44, 1 à 2 p. dans chaque.

<sup>16</sup> Cfr. WEBER, *op. cit.*, t. IV, p. 191 ; sur Roger-Claessen, cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 188-190 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>17</sup> *Événements...*, p. 8-9. JV, 4-8, p. 2-3, c. 1 ; 11-8, p. 2, c. 2-3, 18-8, idem et 1-9-44, p. 1, c. 3-2, c. 1. Ces lettres contiennent toutes des attaques contre les jésuites, l'évêché et les Biolley.

<sup>18</sup> La participation de celui-ci fut fort controversée plus tard. Elle est établie d'après : JV, 12-7-48, p. 3, c. 3 ; 20-8-48, p. 3, c. 1 ; 21-8-48, p. 1, c. 1-2 ; UC, 11-7-48, p. 2, c. 2 ; 18-8-48 et 21-8-48, idem et surtout Réf., 5-4-51, p. 1, c. 3-2, c. 2.

moment important de l'histoire verviétoise : la victoire remportée par les radicaux marque le début d'une période de domination de ceux-ci sur Verviers, qui atteint son apogée en 1847 et est interrompue l'année suivante ; d'autre part, c'est l'occasion d'une véritable lutte de classes (dont les jésuites ne sont plus que le prétexte) entre le peuple entraîné par quelques leaders radicaux appartenant à la petite bourgeoisie, et « l'aristocratie financière »<sup>19</sup>.

Le 5 septembre, l'époux d'une des « dames patronnesses », comprenant le véritable motif de la campagne des radicaux dans le *Journal* avait publiquement relevé leur défi en annonçant que les jésuites seraient bientôt à Verviers<sup>20</sup>. Dès le 7, le *Journal* va franchir un pas de plus : dans une série d'articles d'une rare violence<sup>21</sup>, il déclare vraiment la guerre aux promoteurs de l'opération, les menaçant d'un soulèvement populaire « spontané ». De fait, des émeutes « spontanées » éclatèrent les 15, 16 et 17 septembre : approuvées par le *Journal*, elles étaient en fait organisées et conduites par certains des « potaiens » eux-mêmes, notamment Mottet<sup>21</sup>.

La responsabilité du *Journal de Verviers* dans ces événements graves<sup>23</sup> est un fait déterminant, que les adversaires de la presse radicale exploiteront des années durant.

Quant à l'*Industriel*, il s'était tu depuis fin août. Le 13 septembre, alors que la campagne de son confrère atteignait son paroxysme, il annonçait seulement l'arrivée prochaine des jésuites, sans prendre position<sup>24</sup>. Enfin, au lendemain de la manifestation du 15, il prit parti de manière embarrassée<sup>25</sup> : il blâmait le *Journal* et les manifestations, qui renforçaient les personnes demandant les jésuites dans leur détermination ; il engageait le conseil communal à faire des démarches auprès

<sup>19</sup> WITTE, E., *Politieke machtsstrijd...*, qui décrit et analyse les faits p. 385-387 et 402-403.

<sup>20</sup> *Événements...*, p. 10.

<sup>21</sup> JV, 7-9, p. 2, c. 1 ; 8-9, p. 1, c. 1 et p. 2, c. 2-3 ; 13-9, p. 2, c. 2-3 et 15-9-44, p. 1, c. 3 et p. 2, c. 1-3, c. 1.

<sup>22</sup> *Événements...*, p. 11-15 ; JV, 17-9, p. 3, c. 1 et 18-9, p. 2, c. 3 ; 26-10, p. 1-3, c. 1 et 27-10-44, p. 1, c. 1-3.

<sup>23</sup> Ils furent discutés jusque dans les presses russes et anglaises. Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 385, citant : « Travellers who have arrived here from Verviers say that the popular excesses which occurred there some days ago where much more serious they are represented in Russian journals » (*Times*, 7-10-44, p. 5, c. 4).

<sup>24</sup> IV, 13-9-44, p. 1, c. 2-3.

<sup>25</sup> IV, 16-9-44, p. 1, c. 1-2 et p. 1, c. 2-3.

de celles-ci pour qu'elles mettent fin à la cause de l'agitation, mais réclamait en même temps des libéraux qu'ils conservent les égards dûs aux « personnes honorables ».

Le conseil fit pression auprès de Mmes Biolley et Simonis, et celles-ci acceptèrent de renoncer à leur projet. L'*Industriel* attribuera cette victoire aux seules démarches de « quelques esprits conciliants », parmi lesquels surtout Edouard Biolley et Armand Simonis ; il répète alors qu'il a blâmé « peut-être avec trop de modération » les manifestations et les écrits haineux du *Journal* contre les « grandes familles »<sup>26</sup>.

Le *Journal* s'était lui aussi réjoui de la tournure finale des événements, en félicitant la population pour son attitude courageuse<sup>27</sup>. Par contre, il s'en prend à l'*Industriel*, dont « Gilles Potaie » analyse l'« étrange conduite »<sup>28</sup> : selon lui, son confrère, après ses articles de juillet, fut « momentanément congédié » par ses « grands » actionnaires ; afin de rentrer dans les grâces de ceux-ci, les rédacteurs se sont tus, puis ont blâmé les manifestations et le *Journal*, enfin ont flatté Edouard Biolley et Armand Simonis en attribuant à leur seule influence le résultat final.

La lutte est ouverte désormais, et pour longtemps, entre les deux quotidiens.

Avant d'examiner les phases suivantes de cette période de transformations, citons les principaux faits se situant au lendemain des événements de septembre et dans leur prolongement immédiat.

Jusqu'à la fin de l'année, la presse verviétoise accorde une grande place aux événements et à leurs conséquences. La presse catholique tempête. Le nonce Pecci fait pression sur Nothomb<sup>29</sup>, et le gouvernement blâme l'attitude du conseil communal, en octobre<sup>30</sup>. Cet acte fut compris comme une preuve du désir du pouvoir de se concilier les catholiques<sup>31</sup>. Résultat : tous les anticléricaux se déclarèrent solidaires des organisateurs des journées de septembre. Le bourgmestre Warnotte et six conseillers démissionnèrent.

<sup>26</sup> IV, 19-9-44, p. 1, c. 2 et 20-9-44, p. 1, c. 1-3.

<sup>27</sup> JV, 18-9-44, p. 2, c. 3 et 19-9-44, p. 2, c. 2-3.

<sup>28</sup> JV, 22-9-44, p. 1, c. 1-2, c. 1.

<sup>29</sup> Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 402.

<sup>30</sup> Arrêté de Nothomb du 18 octobre (retiré fin novembre 1844).

<sup>31</sup> Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 403 (lettre de l'ambassadeur anglais).

Des poursuites judiciaires furent exercées contre 22 manifestants, Mottet en tête. Leur condamnation (à de légères amendes) renforcera encore l'auréole de prestige du groupe radical<sup>32</sup>.

Deux faits doivent encore être signalés : d'abord, le 21 janvier 1845, l'élection de sept conseillers, suite aux démissions d'octobre ; ensuite, dans la nuit du 23 au 24 janvier, l'installation d'un premier frère jésuite à Verviers, bientôt rejoint par un second, en février. Quoique fort critiquée, leur « implantation » ne donna lieu à aucun désordre.

### B. *La délicate situation de l'Industriel.*

Tout au long du mois de juillet, et à diverses reprises encore en août, ce journal avait soutenu une vive polémique autour des jésuites avec le *Nouvelliste*. Il importe de remarquer que ce dernier avait d'ailleurs presque ignoré le *Journal* de Coumont. Le quotidien catholique voulait surtout prouver, semble-t-il, que l'*Industriel* était un organe « irrégulier »<sup>33</sup>.

Même après que ce dernier ait condamné les excès du *Journal* et les manifestations, le *Nouvelliste* continua de le poursuivre de ses attaques<sup>34</sup>, avec autant sinon plus de vigueur. C'est à ce moment que le quotidien catholique publia des articles de l'acte de fondation de son confrère<sup>35</sup>.

Se basant sur cette convention, le *Nouvelliste* estimait que le comité de rédaction de l'*Industriel* n'avait pas tenu compte des opinions de ses actionnaires lorsqu'il attaquait les jésuites ; il avait outrepassé ses droits, puisque sa mission était de conserver au journal une direction qui ne comprenait nullement d'« attaquer par les impiétés les plus voltairiennes les principes fondamentaux de la religion catholique ». Le *Nouvelliste* concluait qu'il lui serait facile, si tel était son devoir, de « défendre les intérêts des actionnaires de l'*Industriel* contre les absurdes prétentions du comité à l'omnipotence ».

<sup>32</sup> Idem.

<sup>33</sup> NV, 27-7-44, p. 2, c. 3-3, c. 1. Cfr. aussi 8-7-44, p. 1, c. 2 : le journal explique qu'il ne s'occupera pas « des lourdes injures du *Journal* », dont « les faibles raisonnements sont réfutés par nos articles à l'*Industriel* ».

<sup>34</sup> Cfr., e.a., NV, 20-9-44, p. 3, c. 1-2.

<sup>35</sup> Cfr. NV, 30-9-44, p. 2, c. 1 et 8-10-44, p. 2, c. 3. Ces articles et ceux publiés ensuite dans l'*Industriel* se trouvent ici-même, in Annexe 3, 3<sup>o</sup>.

Attaquée par la presse catholique qui lui reprochait d'avoir outrepassé ses droits dans l'affaire des jésuites, la rédaction de l'*Industriel* l'était au même degré par la presse radicale. Alors que le *Nouvel-Liste* lui reprochait d'avoir trahi l'opinion de ses commanditaires, le *Journal* lui reprochait d'en avoir tenu compte<sup>36</sup>.

Selon le *Journal*, son confrère avait été fondé par des gens de diverses nuances politiques, ayant pour seul point commun, pour la plupart, leur qualité de « grand seigneur » ennemi de toute idée progressiste. De là le système mixte, hésitant, toujours suivi par l'*Industriel*, comme dans l'affaire des jésuites.

Le *Journal* se plaisait à souligner que l'*Industriel*, « obligé de caresser à la fois le chou rétrograde et la chèvre libérale », étouffait sous les assauts des deux partis le répudiant, « les cléricaux parce qu'il n'admet pas les idées ultramontaines, les libéraux parce qu'il se fait le flatteur de la puissance et de la fortune ».

Il y avait un fonds de vérité dans les accusations des deux journaux. L'*Industriel* répondra<sup>37</sup>, au *Nouvel-Liste*, en soulignant qu'il n'a pas pour mission de contribuer aux succès des rétrogrades (entendons les catholiques-politiques), et au *Journal*, en expliquant que son attitude de septembre fut parfaitement libérale, mais d'un libéralisme éclairé, respectueux et respectable.

Le journal dit refuser comme critère de libéralisme le langage haineux, l'apologie de l'illégalité et les idées saugrenues dont son confrère détient le monopole ; en outre, il met sur le compte d'une « basse spéculation financière » les attaques du *Journal*, qui, selon lui, tente en dernière analyse d'éliminer un concurrent libéral.

Enfin, l'*Industriel* contestera la thèse selon laquelle les rédacteurs d'un organe par actions doivent constamment tenir compte des actionnaires : « lorsque les membres du comité ont accepté la direction du journal, ç'a été conformément à un programme qu'ils ont formulé (...) ; ils n'ont pas à s'occuper de ce que pense individuellement chacun des actionnaires ; heureux lorsque le langage du journal reçoit leur approbation, mais fort peu disposés à sacrifier leurs convictions pour adopter celles des actionnaires (...) Si d'un côté l'indépendance du

<sup>36</sup> JV, 30-9-44, p. 2, c. 1-2 et 6-10-44, p. 1, c. 2-2, c. 1. L'*Industriel* souligna que ses deux confrères avaient chacun publié leur article à son intention la veille du jour du renouvellement des abonnements trimestriels...

<sup>37</sup> IV, 26-9-44, p. 1, c. 1-3 (où sont déjà exposés des éléments de la réponse du :) 3-10-44, p. 1, c. 1-3.

comité est complète, de l'autre toute la responsabilité pèse sur lui. Il est l'organe de lui-même et non des actionnaires et il est tout aussi ridicule d'imputer aux actionnaires toutes les doctrines du journal, qu'il le serait d'imputer au comité des opinions que des actionnaires pourraient émettre (...)

Ce plaidoyer est important. D'abord parce que nous ne pourrions pas juger l'*Industriel* uniquement d'après ce qu'en diront ses adversaires. Ensuite parce que les radicaux admettront que le comité de rédaction est sincère lorsqu'il tente de défendre dans l'*Industriel* ses convictions.

Ce texte laisse entendre aussi qu'il est possible qu'il y ait divergence de vues entre les rédacteurs de la feuille et ses actionnaires. Or, ce fut alors le cas : certains actionnaires autres que les fondateurs se séparèrent de la feuille après sa condamnation des manifestations de septembre<sup>38</sup>. Et, surtout, les quelques membres des « hautes familles » qui avaient collaboré à sa fondation avaient fait de même à un moment proche<sup>39</sup> : désormais, « ils n'y ont plus que l'intérêt d'un bailleur de fonds dont les fonds sont engagés dans une affaire pour un temps déterminé »<sup>40</sup>. Ils restaient donc actionnaires : le journal reste aux mains des mêmes personnes, mais les rapports ont évolué.

\*

\* \*

Attaqué par les deux tendances extrêmes de l'opinion, en froid avec ses soutiens financiers, le journal n'a pas fini de connaître des problèmes. Son comité de rédaction est lui-même en proie à des tensions. Un de ses membres, probablement Nautet, avait pris part aux émeutes de septembre<sup>41</sup>. Nautet fut alors ou avait été « travaillé » par les « potaïens » et il entra dans la franc-maçonnerie à la fin de décembre 1844<sup>42</sup>. Conséquence immédiate : dès ce moment, il doit

<sup>38</sup> IV, 2-6-47, p. 2, c. 3.

<sup>39</sup> IV, 16-11-45, p. 2, c. 1 (« ... depuis plus d'un an, ces hommes se sont séparés du journal »).

<sup>40</sup> Idem.

<sup>41</sup> JV, 22-9-44, p. 1, c. 3-2, c. 1. Pareilles révélations sont toujours l'objet des lettres de « Potaie ».

<sup>42</sup> Cfr. IV, 24-10-45, p. 1, c. 1-2 et *Doc. privés*, 1847 : Nautet est alors secrétaire de la Loge ; il en est donc membre depuis 2 ans au moins.

cesser de faire partie du comité de rédaction et se borner à être imprimeur de la feuille<sup>43</sup>.

L'effacement de Nautet sera exploité par le *Journal*, qui, depuis décembre, avait repris une campagne contre son confrère. « Gilles Potaie » développe alors une thèse qui lui sera désormais chère : l'*Industriel* ne peut être libéral, puisqu'il a été fondé et qu'il est soutenu par les mêmes hommes qui ont fondé et soutiennent le *Nouvelliste* : « ils se sont dit : où allons-nous avec le *Nouvelliste*? (...) Il faut combattre le parti libéral avec ses propres armes : créons un journal qui adopte ses allures et se couvre de ses couleurs. Il prendra quelques racines plus ou moins profondes (...), mais arrêtera (...) le libéralisme chaque fois qu'il voudra poser un acte, augmenter ou solidifier sa puissance »<sup>44</sup>.

Il est difficile de savoir aujourd'hui si telle fut vraiment la pensée de certains des fondateurs de l'*Industriel*. Mais les liens entre les Biolley et le *Nouvelliste* sont réels<sup>45</sup> : dès lors, l'argumentation de « Potaie » pouvait encore contribuer à déconsidérer le journal dans l'opinion anticléricale.

En janvier, les partisans du *Journal* firent pression auprès des cabaretiers pour qu'ils n'acceptent plus l'*Industriel* dans leurs établissements<sup>46</sup> ; au même moment, des actionnaires de ce dernier agissaient de la même façon auprès de particuliers, les invitant à abandonner le *Journal* et proposant des abonnements à l'*Industriel*. Notons qu'ils proposaient aussi des actions de 100 frs.<sup>47</sup> : on essayait donc d'élargir fortement le cercle des actionnaires de la feuille, pour donner au journal une plus large assise et peut-être estomper son image de marque d'organe d'un groupe restreint de grands industriels.

L'*Industriel* dut aussi subir la perte de Charles-Roger Claessen, que nous avons vu collaborer au journal dès juillet 1844. En effet, celui-ci fut « absorbé » par les Philadelphes<sup>48</sup>, sans doute après janvier

<sup>43</sup> IV, 2-1-45, p. 1, c. 1.

<sup>44</sup> JV, 5-1-45, p. 1, c. 3-2, c. 1 (idée déjà exprimée le:) 15-12-44, p. 1.

<sup>45</sup> Cfr. plus loin, p. 206-210.

<sup>46</sup> IV, 15-1-45, p. 2, c. 2-3 et JV, idem, p. 3, c. 1-2.

<sup>47</sup> JV, 15-1-45, p. 3, c. 1-2.

<sup>48</sup> *Doc. privés*, 1847 : Roger-Claessen est alors « garde des sceaux ».



1845 : durant ce mois, il avait encore fourni au journal une série d'articles sur l'amélioration physique et morale de la classe ouvrière<sup>49</sup>.

\*  
\* \*

L'*Industriel*, il faut le signaler, a conservé le même tirage, soit 131 exemplaires durant le premier trimestre de 1845<sup>50</sup>. Compte tenu cependant de ses difficultés et du soutien financier qui lui reste assuré, on peut se demander s'il n'a pas perdu un certain nombre de ses abonnés ; dans ce cas le maintien de son tirage pourrait être dû à un de ses financiers, prenant, par exemple, un grand nombre d'abonnements<sup>51</sup>.

Car les difficultés de la position du journal sont incontestables. C'est ainsi que, lors des élections communales partielles de janvier 1845, il ne trouvera personne acceptant d'être opposé par ses soins aux candidats du *Journal*<sup>52</sup>. Par ailleurs, le fait pour lui de combattre alors la réélection de quatre conseillers traditionnellement libéraux, sans être à même de présenter qui que ce soit à leur place, prouve assez qu'il ne fait plus alors le poids face à l'organe radical<sup>53</sup>.

Un aspect de l'*Industriel* reste absolument intact en 1845, c'est son anticléricalisme<sup>54</sup>. D'un autre côté, il tient à se démarquer du *Journal* par tous les moyens, et il lui faut parfois adopter pour cela une attitude fort ambiguë. Un fait particulier en est une belle illustration, et nous terminerons par là.

Depuis fin juin 1844, les deux organes anticléricaux publiaient en feuilleton le *Juif errant*, de Sue, cible privilégiée de la presse catholique. Le *Nouvelliste* avait déjà reproché à son confrère l'impression de « cette dégoûtante production », dont le *Journal* de Coumont faisait l'apologie<sup>55</sup>.

<sup>49</sup> IV, 10-1-45, du 13 au 17-1, 24 et 27-1-45. Ces articles furent publiés en brochure. WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 188, identifie leur auteur.

<sup>50</sup> AAE, dossier 10.347, *Renseignements sur la presse...* 129 en 1844 (4<sup>o</sup> trimestre).

<sup>51</sup> Cfr. JV, 3-3-45, p. 1, c. 1-2 et 28-12-45, p. 2, c. 1.

<sup>52</sup> IV, 19-1-45, p. 1 et 20-1-45, idem.

<sup>53</sup> On devine comment le *Journal* exploita le fait que le *Nouvelliste* présente alors Sagehomme, membre du comité de l'*Industriel*.

<sup>54</sup> IV, 31-1-45, p. 1, c. 1 ; 10-3-45, p. 1, c. 1-3 et 27-3, p. 1, c. 2-2, c. 1.

<sup>55</sup> NV, 8-10-44, p. 2, c. 2-3 ; JV, 13-10-44, p. 1, c. 3.

Or, à partir du 20 mars 1845, et jusqu'à la fin de la publication (en août), le roman contesté sera désormais publié sur une feuille séparée et supplémentaire, l'*Industriel* réservant alors la place habituelle du feuilleton à une production plus anodine, et ce sans aucune explication.

La seule explication possible sera donnée par le *Journal*<sup>56</sup> : le feuilleton tant décrié exaspérait une certaine catégorie de lecteurs, dont les femmes des créateurs de la feuille ; d'un autre côté, sa publication satisfaisait les esprits libéraux. Le *Juif* sera donc donné en supplément, sans en faire mention dans le corps du journal, et celui-ci sera expédié avec ou sans ce supplément selon la personnalité du destinataire.

Il est difficile de justifier autrement ce phénomène ; il éclaire à la fois la volonté de l'*Industriel* de ne pas marcher dans les mêmes voies que son confrère, et les ménagements qu'il lui faut alors délicatement observer à l'égard de ses lecteurs.

### C. « Gilles Potaie » et le *Journal de Verviers*.

Depuis août 1844, la correspondance « potaienne » était dominicale, et même parfois publiée deux fois par semaine. Ces lettres vont rendre un son neuf dans la presse verviétoise, par leur contenu et autant par leur style peu châtié, et les « personnalités » souvent injurieuses qui y abonderont : bien des années plus tard, le nom de « Gilles Potaie » sera encore considéré comme une insulte grave par les Verviétois, et notamment par d'anciens « potaiens » alors « rangés »<sup>57</sup>.

Mais cette correspondance a surtout grandement contribué à la vulgarisation d'idées très progressistes dans la population verviétoise<sup>58</sup>, après avoir provoqué les émeutes de septembre.

Parce qu'ils rédigeaient en commun ces lettres, les membres de cette sorte d'association sont désignés par « comité potaien ». Mais le nouveau comité de rédaction du *Journal* assurait aussi le reste de la rédaction du quotidien. D'un autre côté, il est possible qu'un écrivain collabore à celle-ci en ne prenant pas (ou plus) part aux correspondances, qui furent d'ailleurs de temps à autres interrompues.

Les adversaires avaient coutume d'attaquer les radicaux soupçonnés de collaborer au *Journal* en les qualifiant de « chef des po-

<sup>56</sup> JV, 30-3-45, p. 1, c. 1-3 (lettre de Potaie).

<sup>57</sup> Cfr. Réf. 22-2-51, p. 2, c. 1 et 1-3-51, p. 1, c. 3.

<sup>58</sup> Réf., 10-9-53, p. 1, c. 3.

taiens ». En fait, il semble que Closset fut le principal animateur du groupe<sup>59</sup>.

Quant à Louis Coumont, le directeur-gérant, il dira plus tard<sup>60</sup> avoir été dominé pendant deux ans par les « potaiens ». Mais, s'il n'avait plus son libre-arbitre, comment se fait-il qu'il put censurer certaines des correspondances<sup>61</sup> ? Or, Coumont dévoilera par après des extraits dont il n'avait pas permis l'impression. Il conservait donc son mot à dire ; il était en tous cas responsable de l'impression des lettres de la « Potaie »<sup>62</sup>. Cependant, nous le croirons lorsqu'il affirmera que les doctrines de ses rédacteurs ne lui plaisaient guère<sup>63</sup> : la suite le prouva.

Parmi les rédacteurs de la « Potaie », Goffard, Dereusme et peut-être Mottet<sup>64</sup> ont sans doute joué un rôle moindre que Closset, Lobet et Gérard. Quant à Mullendorf, il se serait peu à peu éloigné du groupe après les événements de septembre 1844, et s'en détacha tout à fait au lendemain de son élection au conseil communal en janvier 1845<sup>65</sup>.

La démarche d'un autre « potaien » fut inverse : Edouard Herla, maçon lui aussi et politicien actif depuis longtemps<sup>66</sup>, était très proche du comité de rédaction du *Journal*, en 1844<sup>67</sup>, mais n'y participait pas. Ce n'est qu'après son élection au conseil en janvier 1845 qu'il collabora aux correspondances<sup>68</sup>, ainsi qu'à d'autres articles de fond, comme ses collègues. Dès avant ce moment pourtant, il était déjà considéré par l'*Industriel* comme « chef ou tout au moins l'expression du comité » rédacteur du journal<sup>69</sup>.

Enfin, dès avant janvier 1845 toujours, c'est au Belvédère du jardin de Herla que les « potaiens » se réunissaient pour rédiger leurs lettres collectives ; auparavant, ces réunions avaient eu lieu à l'Hôtel de

<sup>59</sup> Cfr. JV, 12-7-48, p. 1, c. 3 (« Pendant le temps que notre journal est resté sous sa direction... ») et Réf., 15-9-53, p. 1, c. 1-2.

<sup>60</sup> JV, 12-7-48, p. 1, c. 3 (e.a.).

<sup>61</sup> UC, 10-5-47, p. 2, c. 3-3, c. 1.

<sup>62</sup> UC, 11-7-48, p. 2, c. 2.

<sup>63</sup> JV, 15-2-47, p. 2, c. 2-3, c. 1 et 21-2-47, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>64</sup> Cfr. DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique...*, p. 304.

<sup>65</sup> UC, 11-7-48, p. 2, c. 2 et Réf., 5-4-51, p. 1, c. 3-2, c. 2.

<sup>66</sup> Cfr. DESAMA, C., *op. cit.*, p. 302 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>67</sup> JV, 27-10-44, p. 1, c. 3-2, c. 2.

<sup>68</sup> UC, 11-7-48, p. 2, c. 2 ; Réf., 5-4-51, p. 1, c. 3-2, c. 2 et 28-10-54, p. 1.

<sup>69</sup> IV, 19-1-45, p. 1, c. 1-3. Cfr. aussi Réf., 20-12-54, p. 1, c. 1-2, c. 1.

France: c'est Herla qui offrit à la «Potaie» un local particulier et secret<sup>70</sup>.

Outre les huit susnommés, d'autres écrivains participèrent encore au comité «potaien», mais soit dans une moindre mesure, soit à des périodes plus tardives ou plus brèves. Ainsi Christian Beck<sup>71</sup>, au début de 1845, mais «sa manière de faire n'allait pas aux autres rédacteurs, et il fut bientôt forcé de quitter le poste»<sup>72</sup>, ensuite, Gilles Nautet et Charles-Roger Claessen, selon Weber<sup>73</sup>: leur collaboration est postérieure à leur rupture avec l'*Industriel*.

Weber cite encore Jean Humblet<sup>74</sup> et Joseph Goffin: que le premier ait participé à la «Potaie» est possible, mais nullement certain. Il n'en est pas de même pour Goffin<sup>75</sup>. Il semble qu'il collabora aux lettres à partir d'août 1846, et jusqu'à la fin de la période radicale du *Journal*.

Parmi tous ces journalistes amateurs se trouvent les leaders radicaux verviétois<sup>76</sup>. Ils appartiennent à la classe moyenne: Mottet est patron d'une petite teinturerie, Closset clerc de notaire, Lobet boutiquier, Goffin enseignant. Seuls Herla et Mullendorf ont une position sociale un peu plus élevée<sup>77</sup>. Par ailleurs, il s'agit d'hommes jeunes: tous ont moins de 30 ans en 1846; encore une fois, pas Herla (né en 1806) ni Mullendorf (né en 1799).

Tous ces leaders enfin sont francs-maçons, et ce n'est pas le moins important. La victoire radicale de septembre 1844 avait d'ailleurs été vue dans les milieux maçonniques comme une victoire de la Loge verviétoise<sup>78</sup>. On retrouvera lors des réunions de celle-ci les mêmes préoccupations politiques et sociales que celle exprimées alors dans le

<sup>70</sup> Réf., 5-4-51, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>71</sup> Cfr. UL, 27-9-77, p. 3, c. 2-4 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>72</sup> UC, 11-7-48, p. 2, c. 2.

<sup>73</sup> WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 136.

<sup>74</sup> Cfr. *Jean Humblet...*, 1888, 12 p. et *Note...* in Annexe 2.

<sup>75</sup> Cfr. IV, 24-8-46, p. 1, c. 2. Sur GOFFIN, cfr. DESAMA, C., *op. cit.*, p. 300 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>76</sup> Pour ce paragraphe, cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 267-368, 372 et 377.

<sup>77</sup> Cfr. ACV, *Rôle de la fortune présumée pour 1848*, nos 178, 1107, 1387, 1441, 1710 et 1725.

<sup>78</sup> Cfr. WITTE, E., et BORNÉ, F.V., *op. cit.*, p. 492, 510, 511-512 et 515-516.

*Journal*<sup>79</sup>. Nous verrons qu'aux yeux des adversaires de celui-ci, il ne fait pas de doute qu'il reçoive ses ordres des Philadelphes.

\*  
\* \*

Les « potaiens » vont donner au *Journal* de Coumont une toute nouvelle allure, dont les principaux caractères sont posés durant les neuf premiers mois, de juillet 1844 à mars 1845.

Les attaques contre l'*Industriel* n'ont pas cessé de s'amplifier après septembre 1844 et se poursuivront de manière systématique jusque fin janvier 1845. Ce journal, on l'a vu, est dépeint comme un brandon de discorde jeté dans le camp libéral et animé par des hommes peut-être sincères, mais dupes de leur intérêt ou de l'« aristocratie » verviétoise<sup>80</sup>.

Créé et payé par quelques hauts financiers, l'*Industriel* est constamment maintenu sous la menace de voir vendre ou abandonner ses actions et de ce fait, compte tenu de la personnalité de ces actionnaires, il ne pourra jamais être franchement libéral.

Enfin, toujours selon « Potaie »<sup>81</sup>, le libéralisme de commande de son confrère est « postiche » et ses polémiques avec le *Nouvelliste* en période non-électorale sont destinées à donner le change pour mieux duper en temps utile les électeurs. « Gilles Potaie » tente d'éloigner de son confrère jusqu'aux libéraux modérés, aussi son attitude à l'égard de l'*Industriel* sera-t-elle invariable.

La prise de position anticléricale ne variera pas non plus. L'anticléricisme de la feuille était traditionnel. Il se manifestera dans chaque lettre de « Potaie » ; l'installation du premier jésuite à Verviers sera l'occasion d'une nouvelle campagne de presse contre celui-ci et ses collègues<sup>82</sup>.

Ce qui est tout à fait neuf, ce sont les doctrines de « Potaie » en matière sociale. Il est passionnément généreux en faveur des classes

<sup>79</sup> *Doc. privés*, 1845 et 1846. La Loge étudia les moyens d'expulser les jésuites du pays, un système réunissant les ouvriers en corporations, diverses pétitions contre des projets de loi.

<sup>80</sup> JV, 8-12-44, p. 1, c. 1-2, c. 1.

<sup>81</sup> Toutes ces accusations sont développées in JV, 19-1-45, 3<sup>o</sup> supplément, p. 1-3. Cfr. supra aussi (p. 128-130).

<sup>82</sup> JV, 26-1-45, p. 1, c. 1 ; 31-1-45, p. 2, c. 1 ; 1-2-45, p. 3, c. 1-2, etc...

pauvres. Et ce sont les idées qu'il professe à cet égard qui le sépareront peut-être le plus de l'*Industriel*, qui les trouve absurdes.

Dès octobre 1844, «Potaie» démontrait que «le régime de soumission dans lequel la classe ouvrière doit se tenir envers ses maîtres constitue le joug le plus humiliant et le plus absurde qui soit» : son but sera désormais de faire comprendre à l'ouvrier qu'il ne doit ni soumission ni bassesses à l'industriel, et à ce dernier qu'il ne peut le considérer comme un paria ou un outil<sup>83</sup>.

«Potaie» proposera l'organisation régulière de «meetings» populaires où seraient expliquées les vues du parti catholique, la Constitution, l'utilité de l'instruction, des notions de droit<sup>84</sup>. Il s'efforce de mieux faire connaître l'état de dénuement des classes ouvrières : il publie le budget-type d'une famille ouvrière pour démontrer que la misère la menace à tout instant<sup>85</sup>.

Selon le *Journal*, les Bureaux de bienfaisance ne seront que des demi-mesures, les Caisses d'Épargne resteront inabordables aussi longtemps que la situation de la classe ouvrière ne fera pas l'objet d'une transformation profonde. Sa misère provient des bas salaires que les patrons ne peuvent augmenter, donc «il ne faut s'en prendre qu'à une mauvaise organisation du travail et au peu de soins des gouvernements pour amortir les effets de la concurrence illimitée»<sup>86</sup>.

Dans presque toutes ses lettres, «Potaie» traitera — entre autres sujets — des problèmes ouvriers et de l'organisation du travail<sup>87</sup>. C'est pour défendre les travailleurs qu'il attaquera le projet de loi Eloy de Burdinne sur les céréales, en mars 1845<sup>88</sup>. Il s'en prend alors aux «misérables crétins» qui tentent d'étouffer tout germe d'émancipation populaire, et conclut : c'est toujours le peuple qui se trouve exploité, «même par un gouvernement prétendument national et démocratique».

\*

\* \*

<sup>83</sup> JV, 30-10-44, p. 2, c. 3.

<sup>84</sup> JV, 25-11-44, p. 2, c. 3-3, c. 2.

<sup>85</sup> JV, 1-12-44, p. 1, c. 1-3. Ce budget est reproduit in FOHAL, J., *Verviers et son industrie...*, p. 32-33. La plus récente analyse critique se trouve in EL KEFI-CLOCKERS, C., *op. cit.*, p. 151-156.

<sup>86</sup> Idem, commentaires.

<sup>87</sup> Exemple : JV, 26-1-45, p. 1, c. 1-3.

<sup>88</sup> JV, 17-3-45, p. 1, c. 1-2, c. 1. Cfr. aussi JV, 25-3-45, idem.

« C'est la cause populaire que nous défendons, c'est l'intervention de la nation dans la gestion de ses affaires que nous réclamons, c'est le développement de la démocratie auquel nous travaillons »<sup>89</sup>. C'est sous cette inspiration que le *Journal* entreprendra, dès janvier 1845, d'introduire des hommes proches de ses vues au conseil communal. Il s'agira d'abord de Herla et Mullendorf, qui seront suivis par d'autres « potaiens » plus tard.

L'*Industriel* aura beau dire que le *Journal* est isolé dans son opinion en Belgique et le *Nouvelliste* tempêter contre les « anarchistes », la « Potaie » remportera les élections de janvier 1845. Ce scrutin est le premier d'une série de succès radicaux à Verviers, qui ne sera brutalement enrayée qu'en 1848.

Finalement, Coumont n'avait pas du tout réalisé une mauvaise opération en autorisant une sorte de « virage à gauche » de sa feuille. Dès la fin de l'année 1844, il avait pu constater le succès grandissant de son quotidien<sup>90</sup>. Après peu de temps, le tirage avait augmenté de quelque 10 % déjà : le *Journal* tirait à 192 exemplaires au début de 1845<sup>91</sup>.

Le succès du *Journal* et la victoire de janvier 1845 furent sans doute des encouragements pour les rédacteurs radicaux à persévérer dans les mêmes voies. Ils n'y manquèrent pas.

## 2. La période radicale du *Journal* de Verviers (suite).

Tous les actes posés et opinions professées dans le *Journal* depuis juillet 1844 et durant le premier trimestre de 1845 par les radicaux laissaient présager de ce que serait la feuille aussi longtemps que sa rédaction serait assurée par ceux-ci, ce qui fut le cas jusqu'à la fin de l'année 1846.

Les correspondances dominicales du pseudo-« Potaie » se poursuivirent sans changement jusqu'au lendemain des élections communales d'octobre 1845 ; après cette date, elles se feront plus rares, pour reprendre ensuite à un rythme plus régulier à partir d'août 1846. En fait, la « grande époque » de la « Potaie » va d'août 1844 à octobre 1845.

<sup>89</sup> JV, 8-12-44, p. 1, c. 1-2, c. 1.

<sup>90</sup> JV, 8-12-44, p. 1, c. 1-3.

<sup>91</sup> AAE, *Renseignements sur la presse...* (dossier 10.347). Fin 1844, ce chiffre était de 171, contre 129 à chacun de ses confrères.

L'arrivée « en douceur » des jésuites n'avait pas provoqué d'incidents. Après l'effervescence du scrutin de janvier 1845, la vie politique se calme. C'est la production hebdomadaire de la « Potaie » qui est surtout digne d'intérêt dans le journal<sup>92</sup>.

Chacune des lettres traite toujours de plusieurs sujets, parmi lesquels la misère ouvrière et l'hostilité aux jésuites conservent une place privilégiée. De temps à autres, l'éloge de la philanthropie maçonnique fait le pendant à la dénonciation des richesses du haut clergé.

La « loi de famine » est vivement critiquée, de même que la majorité qui l'a votée, « produit funeste de l'inégalité du cens électoral qui met l'obscurantisme des campagnes au dessus du cens des villes ». Le ministère « sans couleur » de Nothomb est honni.

Enfin, et cet aspect est neuf, l'anticléricalisme de « Potaie » va le conduire à une critique de l'Église catholique dans laquelle on peut trouver des germes de protestantisme : il conteste l'infaillibilité pontificale, ridiculise le culte de la Vierge et des saints, trouve les instincts physiques comme base de l'enseignement religieux, dénonce les tares du clergé, la spéculation financière sur la crédulité populaire, et la trahison du message du Christ.

D'anticléricales seulement, les lettres sont devenues aussi anticatholiques<sup>93</sup>. Cette espèce de croisade se concilie très bien avec celle en faveur des intérêts populaires. Ceux-ci ne sont plus seulement ceux des classes ouvrières, mais aussi de la classe moyenne, de la petite bourgeoisie face aux « puissances financières ».

Ce dernier thème sous-tendra la campagne électorale du *Journal* en vue du scrutin communal du 28 octobre, un des plus importants de l'histoire verviétoise.

En janvier 1845, la candidature de Mottet était indésirable : sa condamnation trop récente l'aurait empêché d'obtenir avec certitude toutes les voix libérales « avancées ». Par contre, les libéraux avaient

<sup>92</sup> Les lettres les plus représentatives de l'ensemble que nous allons caractériser : 27-4-45, p. 1, c. 1-3 (critique de l'infaillibilité pontificale, e.a.); 4-5-45, p. 2, c. 1-3 (critique du culte de la Vierge et des saints, e.a.); 11-5, p. 1, c. 1-3 (critique du ministère et du cens, e.a.); 1-6, p. 1-2, c. 1 (misère ouvrière, e.a.); 22-6, p. 1, c. 2-3 (éloge des maçons, e.a.); 24-8, idem (exemple type des « personnalités ») et 28-9-45, p. 1-2, c. 1 (critique de l'Église catholique, e.a.).

<sup>93</sup> Cfr. ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 180.



accepté Mullendorf et Herla, ce qui constituait quand même un succès pour les radicaux<sup>94</sup>.

Avant octobre, ces derniers revinrent à la charge, en Loge, et parvinrent — avec quelques difficultés cependant — à faire accepter Closset et Mottet parmi les candidats qui seraient portés par le *Journal de Verviers*.

La candidature des deux principaux artisans des émeutes de septembre fut violemment combattue par l'*Industriel* et le *Nouvelliste*; cette commune hostilité permit au quotidien radical d'en encore constater l'« alliance naturelle » entre les deux organes<sup>95</sup>.

En présentant ses candidats, parmi lesquels Mullendorf, le *Journal* avait admis que ce dernier avait semblé un moment hésiter à accepter d'être porté en compagnie de Mottet et Closset : la feuille mettait cette passagère hésitation<sup>96</sup> sur le compte des intrigues du commissaire d'arrondissement Lardinois.

Nous en reparlerons : l'organe radical accuse Lardinois, « agent ministériel », d'avoir pris l'*Industriel* à sa solde pour faire échec aux candidatures radicales ; Lardinois serait l'inspirateur de l'*Industriel* en cette occasion<sup>97</sup>. C'est donc à la fois « l'aristocratie, le jésuitisme et le pouvoir luttant contre les droits de tous » que les électeurs doivent repousser à l'occasion de ce scrutin<sup>98</sup>.

Quant au fond, la campagne électorale du *Journal* sera entièrement placée sous le signe de la nécessité pour la petite bourgeoisie de participer à la direction des affaires publiques<sup>99</sup>. Selon le *Journal*, on a cherché jusqu'alors à écarter celle-ci du conseil pour mieux la dominer. Il est temps qu'elle manifeste « le poids réel de ses droits »<sup>100</sup>.

Mottet et Closset iront représenter l'« élément populaire » au conseil. Le *Journal* les dépeint d'ailleurs comme les « défenseurs na-

<sup>94</sup> Cfr. WITTE, E., *Politieke machtsstrijd...*, p. 405.

<sup>95</sup> JV, 22-10-45, p. 2, c. 1-2 ; 24-10-45, p. 2, c. 3-3, c. 1 ; etc...

<sup>96</sup> JV, 23-10-45, p. 1, c. 1-2. Mullendorf oubliait déjà les convictions radicales qu'il affichait pour son élection en janvier, et sa collaboration à la « Potaie » avant celle-ci.

<sup>97</sup> JV, idem et 27-10-45, p. 1, c. 2 ; 28-10, p. 1, c. 2-3 et p. 3, c. 1.

<sup>98</sup> JV, 28-10-45, p. 3, c. 2-3.

<sup>99</sup> Cfr. JV, 13-10-45, p. 1, c. 2-3 ; 15-10, p. 2, c. 1-2 ; 16-10, p. 2, c. 2-3 ; 17-10, idem et 18-10, p. 1, c. 3-2, c. 2. Puis du 19-10 au 28-10-45, p. 1, 2 et 3. Voir surtout : 26-10, p. 1, c. 1-2 et 28-10, p. 1-3.

<sup>100</sup> Pour cette campagne, cfr. appréciations de WITTE, E., *op. cit.*, p. 367 et surtout 408-409.

turels du peuple». Par contre, la toute-puissance des «grands» Verviétois est vivement critiquée : « système dégradant de servilisme politique ». Leur paternalisme est dénigré et ses effets contestés.

Le scrutin du 28 est présenté comme le moment d'une véritable reconquête pour le peuple (en l'occurrence, la petite bourgeoisie) de ses droits accaparés par les autres classes de la société. Les résultats confirmèrent la position de force des radicaux. Un peu plus d'un an après l'apparition de « Gilles Potaie » dans le *Journal de Verviers*, quatre des rédacteurs de celui-ci (Closset, Mottet, Herla et Mullen-dorf) siégeaient donc au conseil communal.

\*  
\* \*

Après l'éclatant succès d'octobre, les correspondances « potaiennes » disparurent quelque temps. Elles reparurent en décembre, puis en février et mars 1846, enfin à l'occasion des élections provinciales de mai, bref de manière sporadique. Par contre, cette période est marquée par une véritable prolifération de feuilletonistes anonymes, qui animent de longues et souvent futiles polémiques avec leurs homologues de l'*Industriel*<sup>101</sup>.

C'est sans difficulté que la feuille radicale remportera les différents scrutins qui émaillèrent l'année 1846. En ces occasions, la propagande électorale est toujours de la même veine que celle d'octobre 1845<sup>102</sup>.

En juillet, Closset sera ainsi élu au conseil provincial en remplacement d'Albert Rutten<sup>103</sup>, lui-même élu sénateur en juin après le décès de Raymond Biolley. Closset sera même peu après désigné comme député permanent. Par ailleurs, en mars, le *Journal* était encore parvenu à faire élire ses deux candidats aux sièges de conseillers communaux laissés vacants par les démissions d'Edouard Biolley et Armand Simonis.

C'est encore à cette époque que la société de l'Union Constitutionnelle fut ranimée, pour des motifs que nous avons déjà évo-

<sup>101</sup> JV, e.a., 21-12 et 28-12-45, 1-3-46, etc... (bas de la p. 1).

<sup>102</sup> Cfr. JV, 3, 17, 22 et 24-5-46; 14 et 15-6-46; 11, 22 et 26-7-46, toujours p. 1, c. 1 (et suivantes éventuellement).

<sup>103</sup> Conseiller provincial depuis 1842; sénateur de 1846 à 1851 (réélu le 27 septembre 1851, il meurt très peu après).

qués<sup>104</sup>. Le 28 mai, cette société désignera ses délégués au Congrès libéral de Bruxelles<sup>105</sup>. Le *Journal* donnera de longs comptes rendus de celui-ci<sup>106</sup>. Il défendra aussi l'Union que l'*Industriel* accuse d'être manipulée par les Philadelphes : à cette occasion, le *Journal* admet d'ailleurs que c'est la Loge qui a conduit le libéralisme depuis 1842, « et si alors qu'elle était toute-puissante elle a abdiqué cette direction que les événements lui avaient confiée, nous devons lui en savoir gré et être reconnaissant de ses services passés »<sup>107</sup>.

« Gilles Potaie », qui était réapparu en juillet pour polémiquer avec l'*Industriel* autour de la carrière politique de Closset, reprit une place plus régulière dans le *Journal* à partir d'août 1846, pour peu de temps<sup>108</sup>. Les correspondances ont perdu beaucoup de leur piquant. Leur principal auteur semble être<sup>109</sup> Joseph Goffin. Celui-ci publie en outre, d'octobre 1846 à janvier 1847, une série d'articles sur la liberté commerciale<sup>110</sup>.

Goffin expliquera plus tard<sup>111</sup> que la « Potaie » était auparavant peu à peu tombée dans l'indifférence publique ; selon lui, Herla aurait cessé d'y prendre part après octobre 1845. Peut-être en était-il de même d'autres collaborateurs (qui, répétons-le, peuvent cependant toujours collaborer par ailleurs au *Journal*).

La réapparition de « Potaie » se produit dans une période de crise, alors qu'un différend a éclaté à Bruxelles entre « jeunes » et « vieux » libéraux au sein de la société de l'Alliance ; la lutte entre les deux tendances s'y poursuit en septembre et octobre, aboutissant à une scission à la fin de ce mois.

Plus que les boutades anticléricales et la question sociale — toujours présentes —, c'est cette affaire qui préoccupera « Gilles Po-

<sup>104</sup> Cfr. supra, p. 119.

<sup>105</sup> Cfr. JV, 21-5-46, p. 2, c. 3 ; 24-5, p. 1, c. 3-2, c. 1 (appel de nouveaux membres) et 25-5, p. 2, c. 1-2 ; 30-5-46, p. 2, c. 1.

<sup>106</sup> JV, du 15 au 21-6-46.

<sup>107</sup> JV, 23-7-46, p. 1, c. 2-3.

<sup>108</sup> JV, 23-8-46, p. 1, c. 1-2 et dimanches suivants.

<sup>109</sup> Cfr. IV, 24-8-46, p. 1, c. 2 (« Gilles Potaie vient de reparaître. Il a cédé la place à un autre. Ses aboiements sentent l'école » : Goffin était enseignant ; il entre alors à la Loge).

<sup>110</sup> Art. signés JG et publiés ensuite en brochure. Cfr. JV, en p. 1, c. 1-2 : 4, 19, 25-10, 1, 8, 15, 29-11, 6, 14, 25-12-46, 10 et 24-1-47.

<sup>111</sup> GOFFIN, J., *L'Administration Herla.*, 1854, p. 35.

taie »<sup>112</sup> : il regrette ces disputes nuisibles, lance des appels à la conciliation, et, curieusement, ne prend parti pour aucun des deux camps. Il faut d'ailleurs remarquer que le *Journal* ne publie presque pas d'autres articles de fond sur la scission bruxelloise : manifestement, quelque chose a changé dans les allures de l'organe, et celui-ci a déjà perdu son caractère de militant radical.

\*  
\* \*

Les dernières lettres de « Potaie » parurent en novembre. Le *Journal* devint assez fade. En décembre, de concert avec le *Nouvel-liste*<sup>113</sup>, il dénonça la partialité d'une enquête du conseil communal dont le rapport était appuyé par Herla et Mottet ; le 28 décembre, en séance du conseil, ces derniers se plaignirent des critiques de cette « mauvaise presse », enveloppant dans une même réprobation l'organe grâce auquel ils siégeaient au conseil et le quotidien catholique !

Nous trouvons ici la première manifestation de la brouille entre les rédacteurs radicaux du *Journal* et son directeur gérant ; à ce moment, celle-ci n'est pas encore totale ; la rupture entre le *Journal* et la Loge fut en tous cas complète au début de 1847<sup>114</sup>. A cette époque, les rédacteurs se retirèrent collectivement<sup>115</sup>.

Selon les « potaiens »<sup>116</sup>, Coumont aurait commencé à se montrer récalcitrant à leur égard, à la fin de 1846, lorsqu'ils repoussèrent son offre de leur vendre le *Journal* pour 30.000 frs. Nous ignorons si ce fait est exact. Par contre, chacun savait alors que les radicaux, en 1846, ne rencontraient déjà plus l'assentiment de tous au sein, soit de la Loge, soit de l'Union.

A deux reprises déjà, les libéraux avaient été proches d'une scission. D'abord, dès octobre 1845 : les candidatures de Mottet et Closset avaient été vivement combattues par une minorité au sein des Philadelphes, conduite par le conseiller Pierre Grosfils-Gérard ; la Loge avait failli éclater à cette occasion ; Lys, que la minorité voulait

<sup>112</sup> JV, 23-8-46, p. 1, c. 1-2 ; 20-9-46, p. 1, c. 1-3 ; 1-11-46, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>113</sup> JV, 23-12-46, p. 3, c. 2-4, c. 3. Cfr. NV, 21-12-46, p. 1, c. 1-2, c. 1.

<sup>114</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. V, p. 59.

<sup>115</sup> UC, 11-7-48, p. 2, c. 2.

<sup>116</sup> *Idem.*

présenter à la place de Mottet, avait démissionné de ses fonctions de Vénérable après avoir été repoussé<sup>117</sup>.

La rupture entre « modérés » et « avancés » était dans l'air. Elle faillit se produire en août 1846, lorsque des incidents publics opposèrent au conseil communal Pierre Grosfils-Gérard et les leaders radicaux. Le danger d'une scission libérale était réellement proche : la séparation de Louis Coumont d'avec les radicaux s'inscrit aussi dans cette optique ; elle fut d'ailleurs le premier pas vers un rapide dénouement du conflit, et elle allait entraîner, en 1847, un bouleversement complet du visage de la presse libérale.

### 3. L'Industriel contre les radicaux.

Il faut rendre cette justice à l'organe de la grande industrie que, malgré tous les aléas de l'évolution politique, la qualité de sa rédaction est toujours restée égale à elle-même, jusqu'en 1848. De même, sa position à l'égard des radicaux resta invariable de 1845 à sa fin.

Le quotidien ne fut guère affecté par l'« absorption » de Nautet par les Philadelphes : au lendemain de celle-ci, Nautet avait été « dépouillé de sa valeur », c'est-à-dire de sa qualité de membre du comité du journal<sup>118</sup>. Il ne demeura d'ailleurs plus longtemps imprimeur de celui-ci ; six mois après son éviction du comité, il abandonnait cette tâche à Pierre Follet<sup>119</sup>. Il ne semble pas que le nouvel imprimeur ait collaboré à la rédaction du journal ou participé à sa direction<sup>120</sup>. En fait, plus que jamais, la cheville ouvrière de l'*Industriel* reste Lucien Masson<sup>121</sup>.

L'*Industriel* reste attaché à son programme de ralliement des modérés. Dans une série d'excellents articles sur les partis catholique et libéral, il démontre qu'il est vain pour l'un et l'autre d'espérer anéantir un jour son concurrent ; il condamne les exagérés des deux tendances ; d'autre part, il souhaite une clarification au niveau gouvernemental, en se prononçant pour un exécutif politiquement homo-

<sup>117</sup> IV, 19-10-45, p. 1, c. 1-3 et *Doc. privés*, septembre et octobre 1845.

<sup>118</sup> IV, 24-10-45, p. 1, c. 1-2.

<sup>119</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. II, p. 32-33 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>120</sup> Cfr. IV, 3-7-45, p. 1, c. 2.

<sup>121</sup> Cfr. IV, 30-5-47, suppl., p. 3, c. 3 et JV, 31-7-46, p. 1, c. 2.

gène, car seul pareil ministère pourra inspirer confiance au moins à une des deux tendances de l'opinion<sup>122</sup>.

Le journal manifeste un intérêt accru pour la question sociale, au milieu de 1845<sup>123</sup>. En discutant longuement des mesures proposées à la Chambre pour améliorer la situation des classes ouvrières, il entend démontrer le caractère utopique de nombre d'entre elles, telles la division des capitaux et la diminution du taux de l'intérêt, et surtout l'association des travailleurs.

Selon le journal, la condition ouvrière s'améliorera au fur et à mesure des progrès de l'industrie : il faut donc avant tout favoriser la croissance de celle-ci, car seul son développement pourra permettre l'augmentation des salaires et l'accroissement général du bien-être.

Il souligne enfin l'importance du rôle moteur et conducteur du patronat, en déplorant que l'on ne songe qu'à imposer des sacrifices aux industriels, qui ont déjà pris (et eux seuls) tous les risques d'une entreprise. A cet égard, il s'attache à rappeler « quelques vérités élémentaires » : par exemple, le rôle plus borné des ouvriers, incapables d'ailleurs de s'associer pour entreprendre.

Seuls les grands capitalistes sont à même de provoquer et de diriger le développement industriel, source de tout progrès ; la société leur est donc redevable. Enfin, ils aident autant que possible les travailleurs, en les incitant à l'épargne et à l'instruction, et, dans l'immédiat, par les institutions charitables qu'ils subventionnent.

On peut apprécier les divergences de vues entre l'*Industriel* et les « potaiens » sur cette question. Ces considérations seront encore émises avec plus de force par le journal lorsqu'il s'agira de combattre la candidature des « pères du peuple », Mottet et Closset, au conseil communal, en octobre 1845.

Dès le premier jour de la campagne électorale, l'*Industriel* avait prévenu : « nous répudions cette démocratie de bas étage qui veut porter des « petits bourgeois » au conseil et qui, voulant étendre l'« élément populaire », finira par y envoyer des représentants des classes qui gisent au fond de la société »<sup>124</sup>.

Le journal trouve odieux le système des radicaux qui ameurent aujourd'hui les « petits bourgeois » contre les « grandes maisons », et

<sup>122</sup> IV, 29-5-45, p. 1, c. 1-3 ; 30-5, 31-5 et 1-6-45, idem.

<sup>123</sup> IV, 22-6-45, p. 1, c. 1-2 ; 29-6 et 30-6-45, idem ; 2-10-45, p. 1, c. 1-3 et 9-10-45, p. 1, c. 1-2, c. 1.

<sup>124</sup> IV, 19-10-45, p. 1, c. 1-3. Cfr. sur cette campagne, WITTE, E., *op. cit.*, p. 408-409.

monteront sans doute bientôt les ouvriers contre les bourgeois<sup>125</sup>. Il dénonce « les mauvaises passions d'une certaine classe de la société, qui se sert des basses classes comme d'un instrument contre tout ce qui est au dessus d'elle »<sup>126</sup>. Les attaques contre les deux « démagogues » atteindront une violence rare ; par contre, les grands industriels sont encensés à longueur de colonnes, leur philanthropie montée en épingle.

L'*Industriel* constate que la Loge, à en juger par son organe, est devenue un « foyer de jacobinisme »<sup>127</sup> et que le *Journal* de Coumont est plus que jamais aux ordres de sa majorité, quelle qu'elle soit.

Dans sa lutte contre les radicaux, le journal est secondé en tous points par le *Novvelliste* ; les deux quotidiens se sont mis d'accord pour opposer les mêmes candidats aux « anarchistes »<sup>128</sup>. L'*Industriel* peut également se prévaloir des articles du *Journal de Liège*, violemment hostile aux radicaux verviétois<sup>129</sup>.

Après avoir accueilli avec colère et indignation le succès du tandem Mottet-Closset, l'*Industriel* invitera toute la « bonne bourgeoisie » à se regrouper autour de lui<sup>130</sup>. Il flétrira aussi l'élection d'un radical en lieu et place de l'échevin de Hodimont et membre du comité de l'*Industriel*, Florent Gouvy<sup>131</sup>. Remarquons enfin que Armand Simonis et Edouard Biolley démissionnèrent peu après du conseil, refusant de siéger aux côtés des deux « potaiens » élus<sup>132</sup>.

\*

\* \*

<sup>125</sup> IV, 20-10-45, p. 1, c. 1-2. Pour cette campagne, cfr. IV, du 19 au 28-10-45. Les articles les plus importants sont signalés dans les autres notes.

<sup>126</sup> IV, 27-10-45, p. 1, c. 1-2.

<sup>127</sup> IV, 20-10-45, p. 1, c. 1-2 et 24-10-45, p. 1, c. 2.

<sup>128</sup> Cfr. NV, 26-10-45, p. 1, c. 3-2, c. 2, e.a.

<sup>129</sup> Cfr. IV, 24-10-45, p. 1, c. 1-2.

<sup>130</sup> IV, 29-10-45, p. 1, c. 1-2.

<sup>131</sup> Idem et 16-11-45, p. 1, c. 1-2, c. 2.

<sup>132</sup> Cfr. JV, 29-11-45. Biolley était bourgmestre ff. depuis la démission de Warnotte en octobre 1844.

Au début de 1846, un des membres les plus conservateurs du conseil, Vandresse, fut nommé bourgmestre et le catholique Bosard échevin. Pour appréciation, cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 288.

L'*Industriel* subira encore plusieurs revers en 1846 : il est à ce moment l'organe d'une minorité à Verviers. Il lui sera impossible de trouver des candidats à opposer à ceux du *Journal* lors des élections provinciales de mai<sup>133</sup>. Le quotidien prônera l'abstention, après s'être imposé l'obligation de tenter en vain de constituer une liste. Il ne se prive pas de dénoncer les « mauvais choix » de la Loge<sup>134</sup>, mais — fait à noter — il se réserve de se rallier malgré tout aux candidats du *Journal* si le parti catholique en présentait aussi.

L'attitude du quotidien à l'égard de l'Union Constitutionnelle renaissante sera déterminée par la même volonté d'empêcher le libéralisme verviétois de demeurer sous la coupe des « avancés ». Lorsque le journal apprend la convocation d'une assemblée générale en mai, il souhaite aussitôt que tous les libéraux puissent entrer dans la société et que cette assemblée ne soit pas « la Loge tenant sa réunion en plein vent »<sup>135</sup>.

Comme son confrère, l'*Industriel* rendra compte des premières réunions de la société et insérera les convocations<sup>136</sup>. Mais lorsque celle-ci choisira en juillet de présenter Closset au siège de conseiller provincial vacant, l'*Industriel* estimera que l'Union n'a pas rompu avec la Loge et que celle-ci dirige de fait l'association : « à ce jeu, on éloignera de l'Union ceux qui la prennent ou sont disposés à la prendre au sérieux », écrira-t-il<sup>137</sup>.

De fait, les maçons dominaient le comité de la société ; étant tous membres de celle-ci, ils pouvaient y faire ratifier des choix arrêtés en Loge<sup>138</sup>. L'*Industriel* refusera donc de se rallier à la société aussi longtemps que celle-ci sera ou paraîtra n'être qu'une émanation de la Loge<sup>139</sup> ; il souhaite que l'Union parvienne un jour à confondre toutes les nuances libérales, mais en attendant il maintient à son égard la même attitude qu'à l'égard de la Loge depuis 1844<sup>140</sup>.

<sup>133</sup> IV, 22-5-46, p. 1, c. 1-3.

<sup>134</sup> Idem. Herla fut Vénérable de 1846 à 1848. Sur la Loge à cette époque, on pourra consulter DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique...*, p. 292-293. Lys reprit sa place à la tête des Philadelphes en 1849.

<sup>135</sup> IV, 22-5-46, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>136</sup> IV, 28-5-46, p. 2, c. 1 ; 31-5-46, p. 1, c. 1.

<sup>137</sup> IV, 10-7-46, p. 2, c. 1. Cfr. aussi 6-7-46, p. 1, c. 1.

<sup>138</sup> JV, 14-5-47, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>139</sup> IV, 16-7-46, p. 1, c. 1-2.

<sup>140</sup> IV, 24-7-46, p. 1, c. 1-3.



Les dissensions libérales à Bruxelles — en août, au moment où *l'Industriel* monte en épingle les incidents entre libéraux conservateurs et radicaux au conseil communal de Verviers<sup>141</sup> — accrédi-teront fortement les thèses du journal. En commentant les agissements des radicaux bruxellois au sein de l'Alliance libérale, il a beau jeu de comparer cette situation à celle de Verviers.

Partout, le « jeune libéralisme » tente de comprimer l'autre nuance, partout cette dernière sera amenée à rompre avec lui, comme *l'Industriel* lui-même, rappelle-t-il, l'a fait depuis 1842. C'est parce qu'il a toujours combattu l'« ultralibéralisme » que *l'Industriel* a été travesti en « catholique, en aristocrate, en lèche-sacs d'écus »<sup>142</sup>.

Ce qui se produit ailleurs devra donc prouver à Verviers à ceux qui furent dupes de ces calomnies combien elles étaient mensongères. S'étant placé sans ambiguïté du côté des « vieux libéraux » — le programme du Congrès, rien de plus, et le respect des limites constitutionnelles que les « jeunes » veulent franchir au profit de doctrines inavouées<sup>143</sup> —, *l'Industriel* sera finalement bénéficiaire de la scission libérale lorsqu'elle aura lieu à Verviers.

Bénéficiaire non pas sur le plan électoral, car les radicaux remporteront une victoire éclatante aux législatives de juin 1847, mais quant à son « image de marque » : *l'Industriel* sera enfin l'organe, non plus d'un petit groupe, mais d'une large Association libérale, et très vite même l'organe unique de celle-ci.

#### 4. Une nouvelle période de ruptures : janvier - juin 1847.

Au terme du premier semestre de 1847, le visage de la presse libérale verviétoise s'est complètement transformé. Il faut avoir cependant à l'esprit que la situation à laquelle nous aboutissons alors (*l'Union Constitutionnelle*, organe radical, vainqueur des législatives, *l'Industriel*, organe de l'association doctrinaire, vaincue en juin, et le *Journal de Verviers*, ... écho de la presse catholique) n'est pas destinée à durer.

Nous verrons en effet ensuite que cette situation se modifia à l'occasion de la vague révolutionnaire de 1848 : de mai à août, chaque

<sup>141</sup> IV, 12-8-46, p. 1, c. 1. Nous avons évoqué supra ces incidents et les dissensions bruxelloises, p. 141-143.

<sup>142</sup> IV, 14-8-46, p. 1, c. 1-3.

<sup>143</sup> IV, 26-8-46, p. 1, c. 1-3.

feuille subit des changements divers dans sa position. Au total, les années 1847 et 1848 sont les plus instables de la presse libérale. C'est par elles que nous terminerons ce chapitre.

A. *La « conversion » du Journal de Verviers et la naissance du journal l'Union Constitutionnelle.*

L'*Industriel* avait pris acte des critiques du *Journal de Verviers* à l'égard des conseillers radicaux, en décembre 1846<sup>144</sup>. Au début de janvier, le *Journal* avait encore accepté de porter le candidat de l'Union pour le siège de conseiller communal laissé vacant par la nomination de Closset à la députation permanente ; mais il admettait que, vu la qualité de « potaien » de ce candidat (Simon Lobet), des préventions pouvaient peser sur lui !<sup>145</sup>

Pour l'*Industriel*, évidemment opposé à cette candidature, nul doute que le *Journal* avait ainsi voulu nuire à son propre candidat : constatant avec plaisir « le juste retour sur lui-même » de son confrère, il l'engageait à un peu plus de courage dans sa nouvelle détermination<sup>146</sup>.

Fin janvier, la feuille de Coumont insérait une lettre qui devait signaler sa nouvelle orientation. Le correspondant anonyme constatait la rupture des liens entre l'éditeur et « certaines personnes haineuses » ; toute sa missive était une critique des actes posés depuis 1844 par les « frères actifs », surtout Mottet ; enfin, il faisait l'apologie du commissaire d'arrondissement Lardinois, alors objet des critiques des conseillers communaux radicaux<sup>147</sup>.

Deux autres lettres de la même veine suivirent celle-ci<sup>148</sup>, défendant toujours Lardinois contre les « pères du peuple ». Sous l'aiguillon de l'*Industriel*<sup>149</sup>, le *Journal* admit enfin qu'il ne servirait plus désormais de « marchepied aux ambitieux »<sup>150</sup>, ce qui laissait supposer qu'il

<sup>144</sup> IV, 31-12-46, p. 1, c. 1-2 et 2-1-47, p. 1, c. 1-3. L'*Industriel* suivra de très près l'évolution de son confrère.

<sup>145</sup> JV, 10-1-47, p. 1, c. 1. Lobet fut élu conseiller le 13 janvier.

<sup>146</sup> IV, 8-1-47, p. 1, c. 1-2, c. 2 ; 11-1, p. 1, c. 1 et 14-1, idem.

<sup>147</sup> JV, 29-1-47, p. 2, c. 1-2.

<sup>148</sup> JV, 30-1-47, p. 2, c. 1-3, c. 1 et 1-2-47, p. 2, c. 1.

<sup>149</sup> IV, 30-1-47, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>150</sup> JV, 1-2-47, p. 2, c. 1 (commentaires de la 3<sup>o</sup> lettre).

y avait consenti auparavant<sup>151</sup>. Coumont n'avait pas encore été net eu égard à ce qui s'était produit, mais il était clair que les radicaux verviétois n'avaient déjà plus d'organe dans la presse locale<sup>152</sup>.

Nous avons déjà évoqué plus haut les motifs de cette rupture : selon Coumont, lui-même s'est séparé des radicaux par « honnêteté publique »<sup>153</sup> ; selon ces derniers, nous l'avons vu, il aurait voulu leur vendre sa feuille, et eux-mêmes se seraient retirés devant les réticences qu'il commençait à manifester à leur égard après qu'ils aient repoussé son offre.

Le vieux *Journal* opérait en tous cas une sérieuse volte-face. Pour l'histoire du quotidien, l'explication donnée alors par le radical *Libéral Liégeois*<sup>154</sup>, renseigné par ses compères de Verviers, mérite d'être exposée.

On se souvient qu'en 1845, les radicaux accusaient Lardinois d'avoir pris l'*Industriel* à sa solde pour tenter de faire échec aux candidatures de Closset et Mottet<sup>155</sup>. L'explication sera cette fois similaire.

Le commissaire d'arrondissement étant menacé de perdre ce poste à la suite des reproches qu'on lui adressait d'exercer une activité industrielle depuis 1839, s'était fait fort d'empêcher le probable succès radical aux élections législatives de juin. Coumont étant gêné dans ses finances<sup>156</sup>, Lardinois aurait obtenu aisément une haute influence sur le *Journal*. De là sa volte-face, les éloges à Lardinois, le départ des radicaux.

Telle était la thèse des « avancés ». La suite de l'évolution du *Journal*<sup>157</sup> laisse à penser qu'il y a là une part de vérité, encore que nous soyons dépourvus d'aucune preuve autre que cette évolution ultérieure et la seule explication qu'on a pu lui trouver.

Toujours est-il qu'en février Coumont était amené à reconnaître qu'il bannirait à l'avenir les « élucubrations » des radicaux ; il désapprouvait d'avance tout candidat à la Chambre patronné par la Loge et

<sup>151</sup> IV, 3-2-47, p. 1, c. 1.

<sup>152</sup> IV, 31-7-47, p. 1, c. 2-3.

<sup>153</sup> Cfr. e.a., JV, 7-6-48, p. 2, c. 3.

<sup>154</sup> *Libéral liégeois*, 3-2-47, p. 1, c. 1. Ce journal fut durant quelques semaines l'écho des radicaux verviétois.

<sup>155</sup> Cfr. supra, p. 139.

<sup>156</sup> Coumont admettra ce fait. Cfr. JV, 15-2-47, p. 2, c. 2.

<sup>157</sup> Cfr. infra, p. 153-157.

encensait à nouveau la loyauté de Lardinois à l'égard du libéralisme et du ministère de Theux<sup>158</sup> !

Enfin, le 21 février, le directeur-gérant du *Journal* précisait la situation en avouant que sa feuille s'était longtemps fourvoyée, « surtout de juillet 1844 à octobre 1845 », qu'il avait rompu avec ses amis politiques et ne dévierait plus désormais des principes de modération qu'il s'était imposé<sup>159</sup>.

Coumont était bien décidé à mener la guerre à ses anciens rédacteurs ; il sut les dissuader de publier une « piquante brochure » sur son journal, en les menaçant de livrer à son tour « quelques notices » sur les « potaiens »<sup>160</sup>. Beaucoup plus tard, il mettra d'ailleurs sa menace à exécution : d'ici là, le climat de la presse libérale se sera particulièrement envenimé.

\*

\* \*

L'opinion dominante à Verviers ne devait pas y rester longtemps privée de moyen d'expression. Dès la mi-février, le *Libéral Liégeois* avait annoncé la parution prochaine d'un nouveau quotidien qui devait s'appeler le *Courrier de la Vesdre*<sup>161</sup>.

Le nouvel organe ne parut qu'un mois plus tard, le 19 mars 1847 ; ses fondateurs lui avaient donné le nom de la société politique à laquelle tous appartenaient : *l'Union Constitutionnelle, journal de Verviers et de l'arrondissement*<sup>162</sup>.

Les promoteurs de l'opération étaient des anciens du « comité potaien » du *Journal*<sup>163</sup>, dont Closset<sup>164</sup> et Herla<sup>165</sup>, et *peut-être* Mullendorf, alors échevin : certes, ce dernier est membre du comité de

<sup>158</sup> JV, 15-2-47, p. 2, c. 2-3, c. 1.

<sup>159</sup> JV, 21-2-47, p. 1, c. 1-3.

<sup>160</sup> Idem, p. 2, c. 1.

<sup>161</sup> Cfr. JV, 21-2-47, p. 2, c. 1.

<sup>162</sup> Pour l'historique de ce journal, cfr. DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique à Verviers en 1848*, passim. Pour l'attitude du journal en matière politique, économique et sociale de 1848 à juin 1849, cfr. DELBUSHAYE, M., *Note ...*, Liège, 1965. Nous contesterons certains détails chez le premier, et serons moins complet que le second.

<sup>163</sup> JV, 9-5-47, p. 1, c. 1.

<sup>164</sup> CAPITAINE, U., *Recherches... sur les journaux... liégeois*, p. 285.

<sup>165</sup> GOFFIN, J., *L'Administration Herla.*, p. 35.

la société de l'Union en avril 1847, et n'est sans doute pas adversaire du nouveau journal, mais rien ne permet d'affirmer qu'il en fut un promoteur ni même un collaborateur ; si nous ne pouvons affirmer le contraire avec certitude, de nombreux indices nous obligent au moins à le supposer<sup>166</sup>.

Herla et Closset seront membres du comité de rédaction de la nouvelle feuille. Outre ceux-ci, les autres collaborateurs du journal sont<sup>167</sup>, dès le début : Joseph Goffin, qui rédigera la plus grande partie des articles électoraux de 1847, Simon Lobet et François Gérard, ainsi que<sup>168</sup> Hector Mottet, chef du groupe radical, et Christian Beck, tous anciens « potaiens ». A ceux-ci, il faut ajouter un homme dont nous avons déjà parlé : Jean-Guillaume Delrée (jadis rédacteur puis membre du comité du *Franchimontois*), enfin trois hommes « neufs », ce qui porte le total des collaborateurs à onze, non compris l'éventuel Mullendorf.

Les trois nouveaux venus dans le monde de la presse sont Lincé, de Steiger et Maréchal<sup>169</sup>. On connaît peu de choses du premier,

<sup>166</sup> C'est CAPITAINE, U., *op. cit.*, p. 285, qui cite « Closset, Mullendorf », en oubliant Herla et les autres « potaiens ». Or, Mullendorf se sépare de la « Potaie » après janvier 1845 ; en octobre, il désavoue la candidature de Closset et Mottet ; on l'accuse (IV, 1-2-47, p. 1, c. 1-2) d'avoir rompu avec la « Potaie » par opportunisme pour obtenir le fauteuil d'échevin.

En 1854, GOFFIN, J., *op. cit.*, p. 35, ne cite pas Mullendorf parmi les principaux rédacteurs de la feuille (lui compris). L'*Industriel* (IV, 12-5-47, p. 1, c. 1-2, c. 1) écrit même : « nous avons dit que nous trouvions à la tête du journal tous ceux qui sont arrivés au conseil, à l'échevinage, à la Députation permanente par le Loge. Nous étions dans l'erreur sur un point et nous reconnaissons que le collègue échevinal est pur de tout contact avec le dit journal ».

Enfin, argument a silentio : Herla et Mullendorf rompent avec l'Union (société) en 1848. Ils deviennent les cibles favorites de l'*Union* (journal). Celui-ci rappelle que Herla fut « potaien » et directeur de l'*Union* ; au second transfuge, il reproche seulement d'être un ancien « potaien ». Aucune attaque n'est épargnée : or, il reproche à Herla et Beck d'être anciens collaborateurs de l'*Union* (UC, 10 et 11-7-48), mais pas à Mullendorf. Idem en 1851, Goffin rappelle que le tandem Herla-Mullendorf fut de la « Potaie » et que le premier fut du comité de l'*Union* (Réf., 5-4-51 et 17-5-51).

D'accord avec Mr DESAMA (conversation à ce sujet), nous pensons au vu de ceci que Mullendorf fit partie du groupe des maçons rompant avec le *Journal* mais qu'il est seulement possible qu'il ait collaboré de manière secondaire à l'*Union*, et pas du tout certain.

<sup>167</sup> GOFFIN, J., *op. cit.*, p. 35, pour les trois noms suivants.

<sup>168</sup> JV, 10-7-48, p. 1, c. 2, pour les trois noms suivants.

<sup>169</sup> Idem.

Corneil Lincé<sup>170</sup>. Les deux autres sont mieux connus : Victor Maréchal<sup>171</sup>, qui assurera la direction du quotidien en 1849, est un teinturier, âgé de 27 ans aux débuts du journal. Quant à Hyppolite de Steiger, du même âge, c'est un baron, rentier, demeurant à Ensival, fils d'un noble luxembourgeois et apparenté par sa mère à la riche famille des de Lezaack<sup>172</sup>. Avec Goffin, il jouera un rôle très important dans la presse démocratique et ouvrière. Sa situation sociale ne l'y prédisposait pourtant pas.

Les anciens de la « Potaie » sont donc majoritaires dans la rédaction. Le comité du journal dispose de « pouvoirs illimités »<sup>173</sup>. Tous les rédacteurs sont actionnaires du journal et tous les actionnaires (rédacteurs ou pas) sont membres de la société de l'Union Constitutionnelle<sup>174</sup>.

Presque tous les collaborateurs de l'*Union Constitutionnelle* sont maçons et la Loge — dont le Vénérable est alors Herla — est de fait responsable de la création de celui-ci<sup>175</sup>.

Deux personnes ont, semble-t-il, puissamment contribué de leurs deniers à la création de la feuille. D'abord, Pierre Lys, toujours député de Verviers et président de la société de l'Union, et qui, rappelons-le, est un homme fortuné<sup>176</sup>. Ensuite et après les premières semaines du journal, Auguste Moreau, bourgmestre de Herve et conseiller provincial : selon les adversaires de l'*Union*, il aurait versé une forte somme au nouveau quotidien<sup>177</sup>.

<sup>170</sup> Cfr. *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>171</sup> Cfr. ACV, *Recensement... 1849*, t. 7, p. 162 et *Note...* in Annexe 2.

<sup>172</sup> Cfr. HANQUET, P., *Familles verviétoises.*, 1<sup>e</sup> série, p. 136 et 139 (signalé par Mr P. Gason); *Recensement... Ensival... 1846* (ACV), vol. 1, p. 19; WOUTERS, H., *Dokumenten... 1831-1853*, p. 433, 614, 761, 788, 804, 830...; WOUTERS, H., *Dokumenten... 1853-1865*, p. 301, 303, 304, 306; WOUTERS, H., *Dokumenten... 1866-1880*, p. 901, 907, 908, 917-918, 1037, 1045, 1047, 1051, 1063 et 1256; Renseignements sur la profession et le décès de de Steiger, transmis par l'Adm. comm. de Saint-Gilles, Bruxelles; voir *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>173</sup> UC, 18-5-47, p. 1, c. 3.

<sup>174</sup> UC, 23-6-49, p. 1, c. 1-3.

<sup>175</sup> Cfr. DESAMA, C., *op. cit.*, p. 292.

<sup>176</sup> JV, 3-6-47, p. 2, c. 1-3 et surtout Réf., 20-8-51, p. 1, c. 2.

<sup>177</sup> IV, 2-3-47, p. 1, c. 3-2, c. 1; 13-5-47, p. 2, c. 1; JV, 7-6-47, p. 2, c. 3. Cfr. ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 570 et *Note...* in Annexe 2.

Ni Lys, ni Moreau ne faisaient partie du comité directeur de la feuille<sup>178</sup>. De même format et de même prix que ses confrères, le quatrième quotidien verviétois était imprimé par Philippe Berger<sup>179</sup> et portait la date du jour de sa parution.

Le premier numéro de l'*Union* contenait un programme<sup>180</sup> de tendance progressiste, réclamant l'abaissement progressif du cens jusqu'aux limites constitutionnelles, et dans l'immédiat, l'abaissement du cens des villes et l'octroi du droit de vote à certains « capacitaires » ; l'organisation d'un enseignement public à tous les degrés ; l'indépendance réelle du pouvoir civil ; l'augmentation du nombre de députés et de sénateurs ; l'amélioration de la condition des classes ouvrières et indigentes. Il déclarait enfin combattre l'adversaire de toute réforme, soit le parti catholique, et se proclamait au total défenseur des principes du libéralisme.

Très vite, le journal connut le succès<sup>181</sup>, comme le prouve d'ailleurs l'afflux des annonces<sup>182</sup>. Mais c'était surtout lors des législatives de juin qu'il lui serait donné de prouver son influence. D'ici là cependant, divers événements allaient encore se produire dans la presse.

#### B. *La scission libérale et la nouvelle volte-face du Journal de Verviers.*

Nous avons vu les libéraux verviétois frôler à plusieurs reprises une rupture en 1845-46. En 1847, l'élection de Lobet au conseil communal puis la fondation d'un journal radical neuf précédaient celle-ci de peu. Comme à Bruxelles et bientôt à Liège, les doctrinaires allaient provoquer la scission<sup>183</sup>.

En avril, l'*Industriel* et le *Journal de Verviers* appellèrent ensemble les libéraux « modérés » à rejoindre une société politique créée le 14, l'Association libérale, dont ils publièrent ensuite l'un et l'autre le manifeste<sup>184</sup>.

<sup>178</sup> UC, 5-7-47, p. 3, c. 2.

<sup>179</sup> Cfr. ACV, *Recensement... 1849*, t. 2, p. 64 et *Note...* in Annexe 2.

<sup>180</sup> UC, 19-3-47, p. 1, c. 1-3. Cfr. appréciation in DESAMA, C., *op. cit.*, p. 285.

<sup>181</sup> UC, 23-6-49, p. 1, c. 1-3.

<sup>182</sup> Cfr. DESAMA, C., *op. cit.*, p. 286.

<sup>183</sup> Concernant la scission et l'Association, cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 415, 417, 418 et 419.

<sup>184</sup> JV et IV, 16-4, 18-4 et 23-4-47, p. 1.

Parmi les premiers membres de la nouvelle société, nous retrouvons<sup>185</sup> d'anciens libéraux de l'Union Constitutionnelle, le bourgmestre Vandresse et plusieurs gros fabricants, le directeur-gérant du *Journal de Verviers*, et des hommes de l'*Industriel*: Florent Gouvy, Pascal Sagehomme et Lucien Masson.

C'est l'admission de non-électeurs dans l'Union qui avait souvent permis aux radicaux d'y obtenir des majorités. Aussi les non-électeurs — tels Louis Coumont, il importe de le noter<sup>186</sup> — n'avaient qu'une voix consultative dans l'association doctrinaire. Les Association libérale de Bruxelles et Liège seront d'ailleurs dotées, pour la même raison, de cette même caractéristique, outre qu'elles portent le même nom.

A Verviers, la scission était particulièrement nette, chaque tendance ayant sa société et son ou ses organes de presse<sup>187</sup>. A cet égard, l'*Industriel* réalisait une bonne opération : lui qui n'avait jamais été l'organe d'une association constituée quelconque, pouvait enfin s'appuyer sur une importante société libérale. Quant au *Journal*, il défendra aussi l'Association, mais Coumont avait entendu conserver toute sa liberté d'action comme directeur de la feuille et donc pouvoir, si bon lui semblait, porter d'autres candidats que ceux choisis par la société pour les élections législatives<sup>188</sup>.

L'*Union* avait attaqué la nouvelle société dès sa constitution, refusant de voir une nuance quelconque du libéralisme dans cette « association de mécontents »<sup>189</sup>. En même temps, le journal radical défend déjà ses trois candidats pour le scrutin de juin, à la Chambre : Lys et David, députés sortants, et Auguste Moreau<sup>190</sup>. Enfin, il dénonce en Lardinois le moteur secret de la nouvelle association et lui attribue les articles du *Journal* contre la Loge, l'Union (société) et les « potaiens »<sup>191</sup>.

L'*Industriel* et le *Journal* défendent la nouvelle association en répétant les motifs de sa fondation : ils accusent l'Union d'être domi-

<sup>185</sup> JV et IV, 21-4-47, p. 1, c. 1-2 (liste des premiers membres).

<sup>186</sup> JV, 6-6-47, p. 1, c. 3.

<sup>187</sup> *Journal de Liège*, in IV, 21-4-47, p. 1, c. 3 et JV, 22-4-47, p. 1, c. 1.

<sup>188</sup> JV, 6-6-47, p. 1, c. 3.

<sup>189</sup> Cfr. UC, tous les n<sup>os</sup> à partir du 16-4-47, jusque début mai.

<sup>190</sup> UC, 26, 27 et 28-4-47, p. 1, c. 3. Verviers élitait un 3<sup>e</sup> député.

<sup>191</sup> UC, 30-4-47, p. 2, c. 1 et 3-5-47, p. 1, c. 1-2, c. 1.



née par les radicaux<sup>192</sup>. L'*Industriel* souligne que le véritable maître de la société est le leader radical Mottet, et non Lys. Le *Journal* de Coumont s'en prend aux « potaiens », les accusant de dominer le comité de rédaction de l'*Union*, celui de la Loge, et celui de l'Union Constitutionnelle enfin, et d'utiliser cette société comme un levier pour leurs ambitions<sup>193</sup>.

Début mai, l'Association adopte pour candidats Lys, Lucien Masson et Hyacinthe Deheselle<sup>194</sup>. Commencée en fait en avril, la campagne électorale sera la plus longue de cette époque ; de part et d'autre, elle prolonge en mai et juin les accusations réciproques d'avril.

\*  
\* \*

En mai, le *Journal* publiera des morceaux d'articles de la « Potaie » dont Coumont n'avait jadis pas permis l'impression parce que trop violents<sup>195</sup> : la polémique s'envenime après cette publication.

Un homme jouera un grand rôle dans la lutte, c'est Deheselle. Il avait une solide expérience : lorsque le journal bruxellois l'*Observateur* avait changé de propriétaire, en juin 1846, il s'en était vu confier la direction, qu'il conserva jusqu'au 25 octobre 1846 ; durant ces quelques semaines, il excita les esprits conservateurs contre les radicaux, par des articles particulièrement agressifs<sup>196</sup>. Il va jouer le même rôle à Verviers : dès début mai 1847, il collabore très activement au *Journal de Verviers*<sup>197</sup>.

L'*Union Constitutionnelle* attaque surtout Masson et Deheselle ; ses confrères s'acharnent sur Moreau. Le *Journal* se préoccupe d'encenser Deheselle et d'abattre ses anciens rédacteurs ; l'*Industriel* fait l'apologie de Masson. Quant à Lys, un peu oublié, cette dernière feuille justifie son adoption par l'Association du fait qu'à la Chambre,

<sup>192</sup> IV et JV, tous les n<sup>os</sup> à partir du 25-4-47, jusque début mai.

<sup>193</sup> JV, 9-5-47, p. 1, c. 1. Reproduit, même place, du 12 au 18-5 et le 6-6.

<sup>194</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. I, p. 221 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>195</sup> JV, 9-5-47, p. 1, c. 2 et 13-5-47, p. 2, c. 1.

<sup>196</sup> Cfr. WHITE, E., *op. cit.*, p. 416-417.

<sup>197</sup> Cfr. UC, 5-5-47, p. 1, c. 1-2 et 12-5, p. 1, c. 2-2, c. 2 ; JV, 12-5, p. 3, c. 3.

il aurait répudié le jeune libéralisme, et que chacun sait qu'il n'est que le président nominal de l'Union<sup>198</sup>.

Le dernier acte de cette longue lutte (dont le vieux notaire Lys sera le prétexte), fin mai et début juin, révélera les vraies dispositions des organes de presse.

L'adoption de Lys par l'Association libérale n'avait pas été du goût de tous les membres de celle-ci<sup>199</sup>. D'autre part, pendant la campagne et sous l'aiguillon de l'Union, l'*Industriel* avait manifesté à plusieurs reprises son adhésion au programme du Congrès libéral de 1846 et sa volonté de contribuer à la retraite du ministère catholique de de Theux.

Ceci aurait suffi à l'inévitable Lardinois pour se tourner contre l'Association<sup>200</sup>. Le 19 mai, le bruit courait qu'il y aurait une liste de candidats catholiques : le *Journal de Liège* invitait les deux sociétés à s'entendre pour porter Lys, David et Deheselle dans ce cas<sup>201</sup>. Masson avait d'ailleurs fait savoir depuis le début qu'il était prêt à se retirer pour permettre pareille entente en cas d'une liste cléricale<sup>202</sup>.

Coïncidence ? Le 19 toujours, le *Journal* faisait savoir qu'il désapprouvait l'adoption de Lys comme candidat<sup>203</sup>, puis, imitant la tactique chère au *Nouvelliste*, il ne publia plus rien sur les élections, durant dix jours.

A ce moment, Deheselle abandonnait la feuille de Coumont pour continuer à animer la campagne dans l'*Industriel*<sup>204</sup>, aux côtés de Masson.

Enfin, le quotidien bruxellois l'*Emancipation* ayant publié la fameuse troisième liste verviétoise, le *Nouvelliste* fut forcé de sortir de son mutisme, le 28 mai, et reprit cette liste à son compte<sup>205</sup>.

Comme le prévoyait le quotidien radical<sup>206</sup>, le *Journal de Verviers* proposa bientôt aux électeurs les trois candidats du *Nouvel-*

<sup>198</sup> IV, 16-5-47, p. 2, c. 1-2.

<sup>199</sup> IV, 7-5-47, p. 1, c. 3-2, c. 1 et UC, 1-5-47, p. 1, c. 2-3.

<sup>200</sup> UC, 28-5-47, p. 1, c. 1-2.

<sup>201</sup> IV, 19-5-47, p. 1, c. 1.

<sup>202</sup> IV, 5-5-47, p. 1, c. 1-2.

<sup>203</sup> JV, 19-5-47, p. 2, c. 1-2.

<sup>204</sup> UC, 27-5-47, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>205</sup> NV, 28-5-47, p. 2, c. 1.

<sup>206</sup> UC, 28-5-47, p. 1, c. 1-2.

liste<sup>207</sup>. L'apostasie du *Journal* de Coumont, mise sur le compte de la haute influence de Lardinois<sup>208</sup>, fut flétrie par la presse libérale : « le *Journal de Verviers*, qui était retourné au giron des vieux libéraux, vient de passer dans le camp catholico-doctrinaire »<sup>209</sup>.

De concert avec le *Nouvelliste*, le *Journal* va s'acharner durant les premiers jours de juin contre les deux quotidiens libéraux et leurs candidats, traitant proprement Lys de « vieux gâteaux », et louant les mérites des trois catholiques proposés aux électeurs<sup>210</sup>. Comme son nouveau compère encore, il consacre désormais beaucoup moins de colonnes à la campagne électorale et ironise sur l'« avalanche » d'articles électoraux de l'*Union* et de l'*Industriel*.

Les deux journaux libéraux n'avaient pu constituer une liste commune ; proposée par l'*Industriel*, celle-ci avait été refusée par le quotidien radical<sup>211</sup>. Le 8 juin, Lys fut élu au premier tour de scrutin ; Masson et Deheselle obtinrent chacun quelque 200 voix, contre plus de 500 à David et Moreau ; lors du ballottage et pour éviter un succès catholique, l'*Industriel* invita les électeurs de l'Association à se rallier aux candidats de l'*Union*<sup>212</sup>. David et Moreau furent élus.

\*  
\* \*

L'*Union Constitutionnelle* avait pu constater qu'il avait acquis l'assentiment de la majorité des libéraux verviétois<sup>213</sup> ; le succès de ses candidats au premier tour prouvait sa position de force à Verviers.

L'Association libérale avait tout à fait échoué devant les radicaux, mais son ralliement à ceux-ci pour contrer les catholiques devait sans doute détruire, dans l'opinion, les vieilles accusations des « potaiens » contre l'*Industriel*. Ce dernier avait donné une preuve irréfutable de son libéralisme, et se présentait désormais comme l'organe unique de la société politique des doctrinaires<sup>214</sup>.

<sup>207</sup> JV, 31-5-47, p. 2, c. 1 et 4-6-47, p. 1, c. 1, 5-6, p. 2, c. 3.

<sup>208</sup> UC, 7-6-47, p. 2, c. 1-3.

<sup>209</sup> *Libéral liégeois*, cité in JV, 6-6-47, p. 1, c. 3.

<sup>210</sup> JV, 2-6-47, p. 1, c. 3-2, c. 1 ; 3-6, p. 2, c. 1-3 ; 4-6, idem ; etc...

<sup>211</sup> Cfr. IV, 29-5-47, p. 1, c. 1-3 et UC, 4-6-47, p. 1, c. 1-3.

<sup>212</sup> Cfr. IV, 9-6-47, p. 1, c. 1.

<sup>213</sup> UC, 9-6-47, p. 1, c. 2-3.

<sup>214</sup> IV, 14-6-47, p. 1, c. 1 et 18-6-47, idem.

Quant au curieux vétéran de la presse libérale, nous le verrons persévérer durant quelques mois dans une attitude qui en fait l'écho de la presse catholique. Dans une ville où les radicaux, et, en général, les libéraux dominaient, sa dernière « cabriole » lui a sans doute coûté cher du côté de ses abonnés.

Quinze mois après le 8 juin 1847 cependant, la situation que nous venons de résumer aura à nouveau été passablement modifiée. C'est l'évolution des trois journaux durant ces quinze mois qu'il nous reste à examiner maintenant.

### 5. L'Union Constitutionnelle, jusqu'en août 1848.

Le nouveau quotidien verviétois connaîtra une période de sérénité prospère jusqu'en février 1848, c'est-à-dire jusqu'à ce que la révolution française vienne diviser, une fois encore, les libéraux verviétois<sup>215</sup>.

Le journal, après avoir longuement rendu compte de la victoire libérale de juin 1847<sup>216</sup>, accorde sa confiance et son concours au ministère Rogier, mais en soulignant dès avant sa formation qu'il attend de lui l'exécution du programme du Congrès libéral et une série de réformes économiques et financières qu'il énumère<sup>217</sup>.

Cet appui est donc loin d'être inconditionnel et d'ailleurs, deux mois à peine après la constitution du gouvernement libéral, le journal estime nécessaire de rappeler ce que l'on attend de lui, en soulignant que c'est sur les faits et non sur ses discours que le ministère sera jugé<sup>218</sup>.

Une certaine impatience se manifeste rapidement. Puis le vote du budget de la guerre, l'attitude gouvernementale à l'égard de la crise des Flandres par exemple, provoqueront, dès la fin de 1847, les premières critiques de l'*Union* envers le ministère<sup>219</sup>.

Sur le plan local, le journal s'en prend souvent à ses confrères, au *Nouvelliste* bien sûr<sup>220</sup>, mais aussi au « honteux transfuge », le *Journal*

<sup>215</sup> Cfr. DESAMA, C., *Note sur le mouvement démocratique...*, p. 286.

<sup>216</sup> UC, 11-6-47, p. 1, c. 1-2; 15-6-47, idem; etc...

<sup>217</sup> UC, 26-6-47, p. 1, c. 1-2.

<sup>218</sup> UC, 22-10-47, p. 1, c. 1-2; 13-11-47, p. 1, c. 1; 13-12-47, p. 1, c. 2.

<sup>219</sup> UC, 31-12-47, p. 2, c. 1-2; 8-2-48, p. 1, c. 1-3.

<sup>220</sup> UC, 14-6-47, p. 1, c. 2-3; 24-7-47, p. 1, c. 1-3; 24-1-48, p. 1, c. 1; etc...

de Verviers, devenu le « complaisant écho » du catholique *Journal de Bruxelles* pour les « rares lecteurs » qui pourraient lui rester<sup>221</sup>.

*L'Union Constitutionnelle* a sans doute récupéré les nombreux abonnés qui faisaient la force du *Journal* durant sa période radicale, d'autant plus aisément que sa rédaction ne laisse rien à désirer : chaque numéro contient un, souvent deux articles de fond originaux, et un grand nombre d'autres empruntés à ses confrères du même bord.

Aussi le journal a-t-il bénéficié d'une faveur croissante dans le public, et, en décembre, c'est un « succès inespéré » qui a couronné les efforts des radicaux depuis mars 1847<sup>222</sup>. Après un an d'existence cependant, le journal sera confronté à une crise grave dont il sortira assez modifié.

Depuis décembre 1847 au moins, *L'Union* avait accordé une attention croissante au mouvement réformiste en France<sup>223</sup>, en lui manifestant ses sympathies et en se faisant l'écho des reproches adressés au gouvernement de Louis-Philippe. Au début de 1848, le journal pressent l'agitation prochaine dont les signes annonciateurs se multiplient à Paris<sup>224</sup> : *L'Union* prévoit un bouleversement dont elle approuve par avance le caractère régénérateur. La révolution de février trouvera donc la feuille parmi ses partisans.

Après avoir accordé une très large place aux événements de Paris sans les commenter<sup>225</sup>, le journal prendra parti dès fin février. D'une part, il salue le triomphe de l'insurrection<sup>226</sup>, d'autre part il souligne l'impérieuse nécessité des larges réformes attendues depuis longtemps du ministère belge<sup>227</sup>.

Le journal approuve résolument l'avènement de la République en France<sup>228</sup>, et les nombreux extraits de la presse française qu'il reproduit sont tous favorables à celle-ci. En même temps, il réclame de promptes réformes en Belgique, comme seul moyen d'y éviter une

<sup>221</sup> UC, 24-7-47, p. 1, c. 1-3 ; 21-1-48, p. 1, c. 2.

<sup>222</sup> UC, 31-12-47, p. 1, c. 1.

<sup>223</sup> UC, 13-12-47, p. 1, c. 2 ; 12-1-48, p. 1, c. 1 ; 26-1-48, p. 1, c. 2 ; etc...

<sup>224</sup> UC, 14-2-48, p. 1, c. 1 ; 16-2-48, p. 2, c. 1 et 19-2-48, p. 2, c. 1.

<sup>225</sup> UC, 24-2-48, p. 2-4 et jours suivants.

<sup>226</sup> UC, 1-3-48, p. 1, c. 1-2 ; 2-3-48, p. 1, c. 2 ; etc...

<sup>227</sup> UC, 29-2-48, p. 1, c. 1-2 ; 1-3-48, idem ; 2-3-48, p. 1, c. 1 ; etc...

<sup>228</sup> Cfr., e.a., UC, 6-3-48, p. 1, c. 1-2 et 17-3-48, p. 1, c. 1.

crise similaire ; il approuve les premières décisions gouvernementales en ce sens, mais désire plus<sup>229</sup>.

Au fil des semaines, la feuille deviendra de plus en plus critique à l'égard des Chambres et du ministère belges. L'*Union* dénonce les mesures « antifrançaises » telles que l'envoi de troupes à la frontière, s'oppose à l'« inutile et impopulaire » emprunt forcé de 40 millions<sup>230</sup>, voit dans la publicité démesurée donnée par la presse ministérielle à la « ridicule échauffourée » de Risquons-Tout un prétexte pour justifier les mesures « militaristes » du pouvoir belge<sup>231</sup>.

Le journal dénonce avec vigueur l'attitude du ministère qui espère sauver le pays par des demi-mesures qu'il se laisse arracher en marchandant ses concessions<sup>232</sup>. A partir de mai 1848, le gouvernement Rogier est définitivement classé parmi les « rétrogrades », du côté des égoïstes dont l'aveuglement risque de provoquer une révolution : le journal met en garde les conservateurs contre une légitime insurrection « des prolétaires et des petits bourgeois qui ne sont pas censitaires ». La notion de suffrage universel apparaît plus ou moins explicitement dès ce moment, en même temps que des thèses fort avancées en matière sociale<sup>233</sup>.

Depuis avril et surtout mai<sup>234</sup>, le quotidien était accusé par l'*Industriel* de désirer secrètement l'instauration d'une république en Belgique. En fait, l'*Union* ne s'est jamais prononcé explicitement en ce sens. Mais, dès le lendemain de la révolution de février, des critiques de la monarchie apparaissaient dans ses colonnes<sup>235</sup>.

Ces critiques s'amplifieront en mai<sup>236</sup>. Le 19 de ce mois, l'*Union* publiera un long article développant les multiples raisons qui militent en faveur de l'instauration d'une république en Belgique<sup>237</sup>.

<sup>229</sup> Cfr., e.a., UC, 4-3-48, p. 1, c. 1 ; 10 et 18-3, idem.

<sup>230</sup> UC, 20-3-48, p. 1, c. 1-2 ; 21-3-48, p. 1, c. 1 ; 22-3, idem ; 23-3, p. 1, c. 1-3 et 5-5-48, p. 1, c. 1-2.

<sup>231</sup> UC, 3-4-48, p. 1, c. 1 et 4-4, p. 1, c. 1-2.

<sup>232</sup> UC, 3-5-48, p. 1, c. 1-3 et 10-5, p. 1, c. 1-2.

<sup>233</sup> UC, 11-5-48, p. 1, c. 1-2 ; 12-5, idem ; 13-5, p. 1, c. 1 ; 15-5, idem et 29-5-48, p. 1, c. 3-2, c. 1 (art. de l'*Avenir*).

<sup>234</sup> IV, 15-4-48, p. 1, c. 1-2 et surtout 13-5-48, idem, et jours suivants.

<sup>235</sup> Cfr. UC, 6-3-48, p. 1, c. 1-2.

<sup>236</sup> Cfr. UC, e.a., 11-5-48, p. 1, c. 1-2 et 13-5-48, p. 1, c. 1.

<sup>237</sup> UC, 19-5-48, p. 2, c. 3-3, c. 1.

Puis, assez brusquement après ce réquisitoire, ce problème ne sera plus jamais exposé de cette manière ; de même, les articles critiquant le principe du suffrage censitaire vont alors se raréfier<sup>238</sup>. Ce coup d'arrêt doit sans doute être attribué à une réaction d'actionnaires et de rédacteurs plus modérés que ceux qui s'exprimaient en faveur de la république et du suffrage universel. Nous allons aborder ce problème interne.

\*  
\* \*

Depuis plusieurs semaines, l'union entre les rédacteurs de la feuille n'existait plus. Dès fin février, les membres de la rédaction divergeaient sur la question sociale et celle de la forme du gouvernement, mises en avant par la révolution française.

Le 26 mars 1848, une assemblée générale de la société de l'Union adoptait un manifeste réformateur<sup>239</sup> : ne réclamant ni la république, ni le suffrage universel, et assez flou sur la question sociale, ce texte de compromis devait rallier toutes les opinions. Le 9 avril, le comité de la société était renouvelé, et sa nouvelle composition manifestait la même volonté de conserver l'équilibre entre les tendances plus et moins progressistes présentes dans la société<sup>240</sup>.

Cet équilibre ne fut pas préservé longtemps. A la fin du mois d'avril ou début mai<sup>241</sup>, les démocrates constituaient un club franchement républicain<sup>242</sup>, la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme, présidée par Mottet, comprenant Goffin et de Steiger dans son comité et un quatrième rédacteur du journal parmi ses membres, Victor Maréchal.

Le club publie son manifeste dans l'*Union* le 22 mai, et tient sa première réunion le dimanche 28<sup>243</sup>. Dès ce moment, les tensions

<sup>238</sup> Cfr. DELBUSHAYE, M., *op. cit.*, p. 66 et 67.

<sup>239</sup> UC, 28-3-48, suppl. Sur ce manifeste, cfr. DESAMA, C., *op. cit.*, p. 273 et 277.

<sup>240</sup> UC, 12-4-47, p. 2, c. 2. Le comité était toujours présidé par Lys, Mullendorf n'en était plus membre. Cfr. DESAMA, C., *op. cit.*, p. 273.

<sup>241</sup> Cfr. IV, 13-5-48, p. 1, c. 2 et WOUTERS, H., *Dokumenten... 1830-1853*, p. 614 et 625.

<sup>242</sup> Cfr. UC, 22-5-48, p. 1, c. 3-2, c. 1. Cfr. DESAMA, C., *op. cit.*, p. 273-274 et surtout 276-284, sur le club républicain.

<sup>243</sup> UC, 27-5-48, p. 3, c. 3 ; 29-5, p. 1, c. 3 et 2-6-48, p. 1, c. 1-2.

s'aggravent entre les rédacteurs de l'*Union* membres du club et ceux d'entre eux qui n'en feront pas partie<sup>244</sup>.

Le 4 juin, lors d'une assemblée de l'Union destinée à choisir les candidats pour les élections législatives du 13, les membres de la société affiliés au club républicain quittent celle-ci, sous prétexte que l'Union « croit devoir rester dans les limites du principe monarchique »<sup>245</sup>. Un candidat considéré comme républicain est cependant adopté pour la Chambre (avec Lys et David) : Alexandre Bottin, neveu de Lys et ancien rédacteur du *Franchimontois* en 1839. Sous prétexte de cette candidature, Herla et quelques-uns de ses amis quittent à leur tour la société de l'Union, dès le 5 juin.

Le 6, Herla démissionne du conseil communal, rompt avec le quotidien radical, dont il était un des administrateurs, et lance un appel pour la constitution d'une Union libérale antirépublicaine ; mise sur pied le 8, celle-ci sera présidée par Herla, et nous y retrouvons Mullendorf, qui a également rompu avec l'Union.

La société de l'Union Constitutionnelle a donc été amputée, début juin, de son aile démocrate et républicaine d'une part, de sa tendance la moins progressiste d'autre part. La Société des Droits ne cessera de se développer à Verviers<sup>246</sup>. L'Union antirépublicaine recevra le soutien de l'*Industriel*, du *Journal de Verviers* et du *Nouvel-liste* : les conservateurs voient dans ce regroupement général une digue dressée devant les républicains et les revendications démocratiques<sup>247</sup>.

\*

\* \*

En juin 1848, Herla a donc cessé de collaborer à l'*Union Constitutionnelle*. Il n'est pas le seul : sous la pression de Mullendorf (son futur beau-père), Christian Beck, — un des rédacteurs des articles les plus démocratiques entre février et mai 1848, — a également abandonné le journal. A partir de juillet, Mullendorf et Beck collaboreront

<sup>244</sup> UC, 23-6-48, p. 1, c. 1-3.

<sup>245</sup> Sur les événements de début juin, cfr. documents in UC, 5-6, p. 1, c. 1 et 6-6, p. 1-2, c. 1. Cfr. GOFFIN, J., *op. cit.*, p. 36-37 et DESAMA, C., *op. cit.*, p. 274-275 et 286-287.

<sup>246</sup> Cfr. WOUTERS, H., *op. cit.*, p. 614, 623, 720-721 et 761.

<sup>247</sup> DESAMA, C., *op. cit.*, p. 275.



au *Journal* de Coumont, dans lequel ils combattent leurs anciens amis politiques<sup>248</sup>.

*L'Union* sera désormais l'organe des deux tendances qui subsistent dans son comité de rédaction ; quatre des rédacteurs sont membres du club républicain : Maréchal, Goffin, de Steiger et Mottet ; ils sont contrebalancés par Closset, Lobet, Gérard, Delrée et Lincé, restés membres de la société de l'Union<sup>249</sup>.

Le journal n'est l'organe exclusif ni de l'une ni de l'autre association<sup>250</sup>, et sa position sera de ce fait souvent équivoque et dénoncée comme telle : les articles seront plus ou moins progressistes selon leur auteur ; l'influence des libéraux radicaux et des démocrates républicains est concurrente. Les premiers sont de peu majoritaires ; en juillet, les seconds ont songé, semble-t-il, à créer un organe purement démocrate<sup>251</sup>. S'ils ne l'ont finalement pas fait et se sont contentés de conserver leurs positions dans le comité de rédaction de l'Union, c'est donc qu'ils estimaient celles-ci suffisantes pour la diffusion de leurs idées<sup>252</sup>.

En tous cas, cette dualité idéologique au sein de la rédaction de la feuille est la caractéristique fondamentale de celle-ci durant une année, jusqu'en juin 1849.

Comme partout en Belgique, l'été 1848 marqua à Verviers le reflux du radicalisme<sup>253</sup> et le redressement des conservateurs, réunis en l'occurrence dans l'Union libérale antirépublicaine. Selon l'Union, l'origine de cette dernière est la réaction aux idées démocratiques, ce qui explique le soutien des catholiques en masse ; la lutte antirépublicaine n'est qu'un prétexte<sup>254</sup>.

Aux élections législatives du 13 juin, provinciales du 12 juillet et communales du 22 août 1848, le journal va chaque fois défendre les candidats adoptés par la société de l'Union : ces trois scrutins seront autant d'échecs successifs pour celle-ci.

En juin, contre l'*Industriel* surtout, — son plus farouche adversaire depuis février —, le journal doit consacrer plus de temps à se

<sup>248</sup> UC, 8-7-48, p. 1, c. 3-2, c. 1 ; 10-7, p. 1-2, c. 2 ; 11-7, p. 1, c. 3-2, c. 2.

<sup>249</sup> JV, 10-7-48, p. 1, c. 2.

<sup>250</sup> UC, 27-5-48, p. 3, c. 3.

<sup>251</sup> *Echo de Spa*, 16-7-48, p. 2, c. 1, d'après l'*Emancipation*.

<sup>252</sup> DESAMA, C., *op. cit.*, p. 288 et 290.

<sup>253</sup> WITTE, E., *op. cit.*, p. 437.

<sup>254</sup> UC, 9-6-48, p. 2, c. 2 ; DESAMA, C., *op. cit.*, p. 275.

défendre d'être républicain qu'à parler en faveur de ses candidats. C'est sur cet aspect que son confrère centre habilement sa campagne, avec succès : les candidats de l'*Union* seront écrasés, Lys évincé du Parlement<sup>255</sup>. Le journal progressiste s'efforcera encore de démontrer qu'il n'est pas question de république dans les réformes qu'il réclame<sup>256</sup>, mais ses adversaires n'abandonnent pas leur cheval de bataille.

La campagne pour les élections provinciales de juillet se fera essentiellement contre le *Journal de Verviers*, qui a retrouvé des rédacteurs et fait alors office de moniteur de l'Union antirépublicaine, violemment attaquée par l'*Union*<sup>257</sup>. Ce dernier parviendra à faire réélire Closset, mais celui-ci sera évincé de la députation permanente<sup>258</sup>. C'est encore en juillet que Humblet et Goffin, tous deux membres du comité de la Société des Droits seront révoqués de leur poste de professeur à l'école industrielle, à cause de leurs activités politiques<sup>259</sup>.

Enfin, en août, les radicaux seront tous expulsés du conseil communal de Verviers<sup>260</sup>. Pendant la campagne, assez brève mais très violente, l'*Union* avait surtout tenté d'empêcher la réélection des deux « caméléons politiques » (Herla et Mullendorf), en rappelant la carrière du premier au journal l'*Union Constitutionnelle* et la participation opportuniste du second à la « Potaie »<sup>261</sup>. La liste radicale échouera totalement, mais avec la satisfaction d'entraîner dans sa défaite François Mullendorf<sup>262</sup>.

Ces trois échecs électoraux consacrent le déclin de la société de l'Union<sup>263</sup> et marquent la fin de la période de domination radicale qui durait depuis 1844. Ce changement de contexte est important pour les organes de presse des deux tendances.

<sup>255</sup> UC, 9-6-48, p. 1, c. 1 ; 10-6-48, p. 1-2, c. 2 ; 13-6-48, p. 1-2, c. 3.

<sup>256</sup> UC, 20-6-48, p. 1, c. 1 et 26-6, p. 1, c. 1.

<sup>257</sup> UC, 7-7-48, p. 1, c. 1-2 ; 8-7, p. 1-2, c. 1 ; 10-7, idem et 11-7, p. 1-3.

<sup>258</sup> UC, 24-7-48, p. 1, c. 1.

<sup>259</sup> UC, 1-8-48, p. 1, c. 1-3 Cfr. GOFFIN, J., *op. cit.*, p. 37 et DESAMA, C., *op. cit.*, p. 280-281.

<sup>260</sup> Sur ce scrutin, cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 452, 453, 456 et 457.

<sup>261</sup> UC, 18-8-48, p. 1, c. 1 ; 19-8, p. 1, c. 1-2, c. 1 ; 21-8, p. 1, c. 2-2, c. 3.

<sup>262</sup> UC, 23-8-48, p. 1, c. 1-2. Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 454-455.

<sup>263</sup> DESAMA, C., *op. cit.*, p. 276.

Cependant, les échecs du journal devant le « pays légal » ne se traduiront pas pour lui par une désaffection du public. Au contraire, à cet égard, la feuille dit se porter très bien et l'accroissement du nombre des abonnés doit sans doute suppléer à une diminution flagrante du nombre des annonceurs, surtout après juin.

En avril 1848, c'est un millier de signatures que le journal réunissait sur une pétition contre l'emprunt forcé<sup>264</sup>. Les abonnements mensuels proposés à partir de février 1848 rencontrent beaucoup de succès auprès du public moins aisé auxquels ils s'adressent, et qui a d'ailleurs des difficultés à en régler le montant<sup>265</sup>. Enfin, le journal a pu abaisser son prix du tiers, le 1 juin 1848, après l'abolition du timbre sur les journaux, qu'il réclamait en vue du développement intellectuel des « masses »<sup>266</sup>.

Le journal fait état d'une augmentation de ses abonnés dès avril<sup>267</sup>. Lorsqu'il tire les leçons de son échec électoral de juin, il souligne que la faveur croissante auprès du public lui confirme cependant que sa ligne de conduite est appréciée<sup>268</sup>. Cet aspect, et les échecs ultérieurs subis devant l'électorat censitaire devaient pousser l'*Union Constitutionnelle* à s'engager plus avant dans la défense des idées démocratiques, après août<sup>269</sup> 1848. Nous y reviendrons.

## 6. L'Industriel et le Journal de Verviers, jusqu'en août 1848.

En juin 1848, ces deux journaux accueillent avec une égale satisfaction la rupture de Herla avec l'*Union Constitutionnelle* et son appel pour une Union libérale antirépublicaine. Les événements politiques de juin, juillet et août 1848 et leur résultat final seront l'occasion pour l'un et l'autre de subir des modifications dans leur rédaction, telles que l'*Industriel* rompt avec ce qu'il fut durant près de six ans, et le *Journal* avec ce qu'il avait été depuis juin 1847.

<sup>264</sup> UC, 5-4-48, p. 1, c. 1-2 et 8-4, p. 2, c. 1. Ce texte avait été rédigé par Herla (cfr. UC, 11-7-48, p. 3, c. 2).

<sup>265</sup> UC, 28-2-48, p. 1, c. 1 et 29-4-48, idem.

<sup>266</sup> UC, 18-3-48, p. 1, c. 1 et 27-5-48, idem.

<sup>267</sup> UC, 29-4-48, p. 1, c. 1.

<sup>268</sup> UC, 20-6-48, p. 1, c. 1.

<sup>269</sup> DESAMA, *op. cit.*, p. 287.

Avant d'analyser cette période de mutations, il nous faut examiner quelle fut l'évolution respective des deux organes depuis juin 1847 et leur attitude depuis la révolution de février 1848.

A. *Face au gouvernement libéral et à la révolution française.*

En août 1847, l'*Industriel*, organe de l'Association libérale, salua avec satisfaction l'arrivée de l'opinion libérale au pouvoir central<sup>270</sup>. La domination catholique étant apparue surtout dans l'exécution des lois et la distribution des emplois publics, il estime que c'est dans ces domaines que le gouvernement libéral devra avant tout être ferme. D'un autre côté, il réclame de celui-ci une certaine modération à l'égard des catholiques : il ne faut pas suivre leur mauvais exemple ; dans l'intérêt du pays, le parti catholique doit être ménagé. L'*Industriel* est fidèle à son attitude traditionnelle.

Le quotidien doctrinaire conservera immuablement sa confiance en l'équipe Rogier, dont il est satisfait. Son habituelle qualité rédactionnelle se maintient au même niveau : de nombreux articles originaux sur les questions industrielles et les affaires politiques. Seul le nouveau quotidien radical offre alors autant d'articles de fond. Mais il bénéficie d'une douzaine de collaborateurs, tandis que Lucien Masson assure quasiment seul la composition du quotidien.

Quant au *Journal de Verviers*, il traverse à la même époque une des périodes les plus étranges de son existence. Après avoir rompu avec les radicaux puis trahi les libéraux, il se retrouve abandonné de tous. Sévèrement jugé par l'opinion libérale, il a sans doute chèrement payé ses retournements<sup>271</sup>. Louis Coumont assure seul la rédaction<sup>272</sup> d'un quotidien auquel nul ne veut encore collaborer.

Ce qui se traduit par un journal composé exclusivement d'extraits de ses confrères. De fin juin 1847 à fin février 1848, soit en huit mois, les articles de fond du *Journal* lui-même se comptent sur les doigts de la main !

Par ailleurs, il est abusif de notre part de traiter de ces huit mois de la feuille dans un chapitre consacré à la presse libérale<sup>273</sup> : durant cette période où le seul mérite du quotidien est d'encore paraître, le *Journal* n'est rien d'autre que l'écho du grand journal catholique de Bruxelles ;

<sup>270</sup> IV, 15-8-48, p. 1, c. 1.

<sup>271</sup> Cfr. JV, 7-6-48, p. 2, c. 3.

<sup>272</sup> Cfr. JV, 15-3-48, p. 2, c. 2-3.

<sup>273</sup> Il aurait été difficile de procéder autrement.

certes, le quotidien verviétois utilise aussi d'autres de ses confrères, notamment le *Journal de Liège*, mais la majorité et les plus essentiels de ses articles de fond sont ceux du *Journal de Bruxelles*<sup>274</sup>.

Enfin, le journal reste parfois plus d'un mois sans publier un article<sup>275</sup>, les nouvelles qui le composent souvent exclusivement sont de plus en plus « aérées » ; il est incapable de prendre part à toute discussion de caractère local<sup>276</sup>.

Il fallait être attentif aux retournements opérés dans la presse en période électorale pour comprendre qu'un journal « libéral » se prononce, au lendemain du 8 juin 1847, pour un ministère mixte et repousse l'idée d'un ministère libéral homogène<sup>277</sup>, qu'il soit ensuite hostile au gouvernement Rogier dès la formation de celui-ci<sup>278</sup>.

Jusqu'en février 1848, l'« organe d'on ne sait qui »<sup>279</sup> continuera à accueillir les critiques de l'opposition catholique au ministère Rogier et au libéralisme en général<sup>280</sup>. Il faudra le changement d'attitude de la presse catholique à l'égard du gouvernement, après la révolution de février, pour que le *Journal* suive ce mouvement.

\*  
\* \*

Ce que nous venons de dire de la composition du *Journal de Verviers* se vérifie jusqu'en juin 1848, avec cependant un léger effort de la part de Coumont en mars. Pour le reste, le journal se contente le plus souvent durant le premier semestre de 1848 d'emprunter des articles à ses confrères.

A la fin de février, la feuille a accordé une très large place aux nouvelles de France et, comme l'*Union*, elle propose des abonnements mensuels à titre provisoire à cette occasion<sup>281</sup>. Fort tôt, le *Journal*

<sup>274</sup> Cfr. UC, 31-12-47, p. 2, c. 1. Ce fait était frappant pour tous.

<sup>275</sup> Cfr., par exemple, JV, septembre 47.

<sup>276</sup> JV, 1-11-47, p. 2, c. 1-2, annonce qu'il va traiter d'une question locale en attaquant les « ex-potaiens ». On ne voit rien venir...

<sup>277</sup> JV, 20-6-47, p. 1, c. 1-3.

<sup>278</sup> JV, 20-8-47, p. 1, c. 3-2, (*Jl. de Bxl.* ).

<sup>279</sup> UC, 16-3-48, p. 1, c. 2.

<sup>280</sup> Cfr., e.a., JV, 12-11-47, p. 1, c. 3-2, c. 2 (*Jl. de Bxl.* ); 15-11-47, p. 2, c. 2 (idem); 12-1-48, p. 3, c. 2 (*Ami de l'Ordre*); 7-2-48, p. 3, c. 1 et 27-2-48, p. 1, c. 1 (*Jl. de Bxl.* ).

<sup>281</sup> JV, 27-2-48, p. 2, c. 3.

reproduit des articles violemment hostiles à la révolution, aux émeutiers et au gouvernement provisoire<sup>282</sup>. En même temps, la rédaction déclare adhérer pleinement aux appels de l'*Organe des Flandres* et de la *Gazette de Liège* en vue d'une union entre catholiques et libéraux autour du pouvoir pour maintenir l'ordre, la dynastie et les institutions belges<sup>283</sup>.

Estimant que la Belgique n'a rien à envier à la France républicaine, le journal reproduira les appels à l'union des Belges pour soutenir le gouvernement face à la crise et continuera à reproduire de multiples extraits hostiles à la situation en France<sup>284</sup>. En mars enfin, Coumont publie quelques articles contre les « matamores de l'Union »<sup>285</sup> : sans discuter les positions de ce journal, il étale son mépris pour les « ex-potaiens », qui le lui rendent bien<sup>286</sup> et font courir le bruit de la disparition prochaine du « pauvre vieux omnicolore »<sup>287</sup>.

En avril, en mai, le *Journal* poursuit la publication des appréciations les plus sévères à l'égard de la France<sup>288</sup>. Coumont s'escrimera un court moment<sup>289</sup> contre les « déclamations furibondes » de l'*Union* qui cherche, selon lui, à entraver le ministère, dont il loue les « excellentes intentions ». Puis la feuille reprend son caractère d'écho des journaux adversaires de la révolution.

Le quotidien de Coumont fait piètre figure à côté de l'*Industriel*, resté égal à lui-même en ces circonstances graves. Après avoir réagi comme toute la presse en offrant le maximum de nouvelles françaises durant les derniers jours de février, ce journal entreprend une discussion de fond début mars, et la poursuivra longtemps<sup>290</sup>.

L'*Industriel* souligne d'emblée que toutes les libertés réclamées en France existent depuis 1830 en Belgique. On pourrait même y mettre en pratique les doctrines socialistes en matière d'organisation du travail. Ce sont évidemment ces doctrines que l'*Industriel* com-

<sup>282</sup> Idem, p. 1, c. 2-3.

<sup>283</sup> JV, 28-2-48, p. 3, c. 2 et 1-3-48, p. 1, c. 3-2, c. 1.

<sup>284</sup> JV, e.a., 2-3-48, p. 4, c. 1 ; 4-3-48, p. 3, c. 1-2.

<sup>285</sup> JV, 15-3-48, p. 2, c. 2-3 et 19-3, p. 1, c. 1.

<sup>286</sup> UC, 16-3-48, p. 1, c. 2-3.

<sup>287</sup> Cfr. JV, 25-3-48, p. 1, c. 1.

<sup>288</sup> Cfr. JV, e.a., 2-4-48, p. 1, c. 3 ; 14-4-48, p. 1, c. 1-2 ; 13-5-48, p. 2, c. 2.

<sup>289</sup> JV, 21-5-48, p. 1, c. 3 et 22-5-48, p. 2, c. 1-2.

<sup>290</sup> IV, 2-3-48, p. 1, c. 1-2 ; 5-3, p. 1, c. 1-3 ; 6-3, p. 1, c. 1-2 ; 7-3, p. 1, c. 1 et 25-3, p. 1, c. 1.

battrà surtout ; pour lui, la liberté industrielle est le meilleur des régimes, et ces doctrines sont utopiques et seraient néfastes dans leurs effets.

Le journal a d'ailleurs vu très tôt dans la révolution une révolution sociale plutôt que politique. Dans ses jugements à l'égard de celle-ci, il s'est constamment placé du point de vue économique. C'est encore dans cette optique qu'il redoute les théories socialistes en matière de barrières douanières ; il estime pourtant qu'une Assemblée française férue de liberté devrait logiquement abaisser celles-ci, mais ne se fait pas d'illusions.

L'*Industriel* publiera et commentera en termes courtois le manifeste réformateur adopté en mars par la société de l'*Union*<sup>291</sup>. Mais dès avril, il commence à combattre les tendances manifestées par l'organe de celle-ci. Selon lui, les journalistes de l'*Union* espèrent secrètement l'instauration d'une république en Belgique : c'est pour cela qu'ils critiquent les mesures gouvernementales en faveur de la défense du territoire et qu'ils cherchent à irriter les esprits en exigeant « des réformes très bonnes en elles-mêmes mais actuellement irréalisables »<sup>292</sup>.

A partir de ce moment, l'*Industriel* trouvera de plus en plus de manifestations pro-républicaines dans son confrère l'*Union*, et la fondation d'un club républicain par une partie des rédacteurs de cette feuille le renforce évidemment dans son opinion<sup>293</sup>. Désormais, le journal ne ménagera plus le « Père Duchêne de la rue du Brou », qu'il accuse de tenter d'aggraver la crise en espérant une insurrection que couronnerait une république belge.

Autant qu'il le peut, le journal démontre que toutes les réformes demandées peuvent être exécutées dans le cadre monarchique, et qu'il est possible à la Belgique d'emprunter à la République française (que le journal ne condamne pas en tant que telle) ce qu'elle a de bon tout en conservant la royauté<sup>294</sup>.

L'*Industriel* est d'ailleurs favorable à toute une série de réformes militaires, administratives, politiques, fiscales et économiques<sup>295</sup>, toutes compatibles avec la monarchie. Il centrera donc toutes ses

<sup>291</sup> IV, 25-3-48, p. 1, c. 2-3 et 30-3, p. 1, c. 2-2, c. 2.

<sup>292</sup> IV, 7-4-48, p. 1, c. 1 et 15-4-48, p. 1, c. 1-2.

<sup>293</sup> IV, 13-5-48, p. 1, c. 1-2.

<sup>294</sup> IV, 14-5-48, p. 1, c. 1-2 ; 15-5, p. 1, c. 1 ; 17-5, p. 1, c. 1-2 ; etc...

<sup>295</sup> Enumérées in IV, 9-6-48, p. 1, c. 2.

attaques sur le thème de l'antirépublicanisme. C'est dans cette optique qu'il analyse longuement le manifeste de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme, et qu'il rend compte de manière ironique de la première réunion de celle-ci<sup>296</sup>.

Fin mai, l'*Industriel* s'est contenté de ridiculiser les discours des « citoyens-clubistes ». Le ton va changer et se durcir début juin, à l'approche des élections législatives.

#### B. *Autour de l'Union libérale antirépublicaine.*

Le 7 juin 1848, le *Journal de Verviers*, l'*Industriel* et le *Nouvel-liste* publiaient la convocation à la réunion du 8 en vue de jeter les bases d'une Union libérale antirépublicaine. Lors de cette réunion, un comité provisoire de six membres fut désigné, comprenant Edouard Herla et François Mullendorf, et la nouvelle société adopta le programme du Congrès libéral du 1846. Des candidats furent choisis pour les législatives du 13, soit les sénateur et députés sortants Rutten, David et Moreau, et le catholique Depouhon<sup>297</sup>.

Le *Nouvelliste* adopte ces candidats et publie toutes les pièces communiquées par la société. C'est là un élément capital : l'Union libérale antirépublicaine regroupe les scissionnaires de l'Union Constitutionnelle (groupe Herla), les doctrinaires de l'Association libérale et est soutenue par les membres du « parti catholique » et leur organe. C'est une alliance générale des forces conservatrices<sup>298</sup>, comme le soulignera souvent l'*Union*.

L'*Industriel* et la *Journal* déclarent alors<sup>299</sup> que le parti catholique est mort à Verviers, que la division entre catholiques et libéraux n'existe plus (ce que souligne aussi le *Nouvelliste*), qu'il n'y a plus, face aux « républicains », que des « constitutionnels ». En théorie, ces derniers (y compris les catholiques) adhèrent au programme du Congrès libéral<sup>300</sup>.

La société politique locale est donc profondément transformée et restera telle jusqu'à ce qu'en 1851, les catholiques abandonnent les

<sup>296</sup> IV, 24-5-48, p. 1, c. 1-3 et 31-5-48, p. 1, c. 1-2,

<sup>297</sup> Cfr. JV, IV et NV, 7, 8, 9 et 10-6-48.

<sup>298</sup> UC, 9-6-48, p. 2, c. 2 ; 11-7-48, p. 3, c. 1-2, e.a.

<sup>299</sup> JV, 7-6-48, p. 2, c. 3-3, c. 1 ; IV, 11-6-48, p. 1, c. 3. Cfr. NV, 11-6-48, p. 3.

<sup>300</sup> Sur cette union tactique entre doctrinaires et catholiques, voir explications ultérieures in NV, 29-10-51, p. 1, c. 2-3 ; UL, 13-2-54, p. 1, c. 1-3 et 5-6-56, p. 1, c. 1 ; *Le Progrès*, 31-5-69, p. 1, c. 2, 5-6-69, p. 2, c. 1 et 15-6-69, p. 1, c. 3.



doctrinaires. Le tournant de 1848 est décisif et explique en partie les ultimes transformations de la presse libérale. Nous n'en sommes pas encore là cependant<sup>301</sup>.

Le *Journal de Verviers* accueille avec « un extrême plaisir » la nouvelle de la rupture de Herla avec l'*Union Constitutionnelle*. Elle doit prouver au public le bien-fondé de sa propre rupture avec la société du même nom, l'année précédente : ce que font les fondateurs de l'Union antirépublicaine, c'est, comme Coumont jadis, secouer le joug de la « Potaie » : « nous pouvons donc en appeler aujourd'hui au public, et nous sommes certains que les libéraux honnêtes et sincères reviendront largement du jugement sévère qu'ils avaient portés contre nous », écrit le *Journal*<sup>302</sup>.

S'étant replacé d'autorité dans le camp libéral, le journal invitera tous les libéraux à rallier la nouvelle société ; lui-même publie toutes les pièces relatives à celle-ci<sup>303</sup>. Cependant Coumont ne fait que suivre le mouvement, à l'instar du *Nouvelliste* ; il n'est pas en mesure de mener la campagne électorale. L'essentiel de celle-ci tiendra dans sa feuille en un long réquisitoire antirépublicain<sup>304</sup>, autour du thème unique selon lequel les républicains belges, comme jadis les « potaiens » verviétois, n'ont en vue que leur intérêt personnel.

L'*Industriel* est plus prolix que son confrère libéral « reconverti ». Après avoir analysé les scissions qui ont frappé l'Union, il a invité les membres de l'Association libérale à répondre à l'appel de Herla<sup>305</sup>. Dès le 8 juin, il entreprend de démontrer que l'*Union* — société et journal — est en fait républicaine : certes, les « républicains avoués » ont quitté la société pour le club, mais le langage du journal et le choix de Bottin comme candidat prouvent que les « républicains inavoués ou plus habiles » demeurent les maîtres de la société<sup>306</sup>.

Ayant pris franchement le parti de la monarchie, le journal consacrera ses colonnes jusqu'à la veille du scrutin à attribuer les plus noires intentions aux progressistes, par des articles propres à créer un climat très violent : « le triomphe des candidats de l'*Union*, c'est le désordre,

<sup>301</sup> Cfr. Chapitre 4 in III<sup>e</sup> partie.

<sup>302</sup> JV, 7-6-48, p. 2, c. 3-3, c. 1.

<sup>303</sup> JV, 8, 9, 10 et 14-6-48.

<sup>304</sup> JV, 11-6-48, p. 1, c. 1-2, c. 3.

<sup>305</sup> IV, 7-6-48, p. 1, c. 1-2.

<sup>306</sup> Cfr. arts. électoraux in IV, 8 au 13-6-48 et documents in n<sup>o</sup> du 14-6-48, p. 1, c. 1-2.

le pillage, la guerre civile». Tel sera le thème de la campagne de l'*Industriel*. Indéniablement, il est le principal artisan de la victoire du « parti constitutionnel » en juin.

Si nous avons insisté sur cet aspect des élections législatives de juin, c'est parce que l'on pourra juger, par comparaison, des modifications qui se sont opérées dans le chef des deux organes au cours des deux mois suivants. Le *Journal* et l'*Industriel* vont enfin chacun subir une transformation dans leur rédaction, le premier en juillet, et le second en août. Nous terminerons ce chapitre en évoquant l'une puis l'autre.

\*  
\* \*

Le 2 juillet eut lieu une assemblée générale de l'Union libérale antirépublicaine, au cours de laquelle les candidats pour les élections provinciales du 15 furent choisis, les statuts de la société arrêtés et un comité définitif de quinze membres élu<sup>307</sup>. Dès le lendemain, l'allure du *Journal de Verviers* est modifiée. Désormais, il sera le plus actif et le plus violent dans la lutte contre l'*Union Constitutionnelle*.

Après un an de léthargie, il retrouve toute sa vigueur en récupérant enfin deux rédacteurs : François Mullendorf et Christian Beck, futur gendre du premier, peu auparavant écrivain républicain dans l'*Union* et désormais « rénégat politique et monarchiste par nécessité »<sup>308</sup>.

L'*Union* regrettera pour les conservateurs qu'ils aient cru bon de « ramasser le *Journal de Verviers* pour en faire le moniteur officiel de l'Union antirépublicaine », car ce journal habitué à se vendre au plus offrant est complètement perdu dans l'opinion publique<sup>309</sup>. Toujours est-il que la feuille de Coumont dit voir lui accourir les collaborateurs bénévoles pour la lutte contre les « démagogues »<sup>310</sup>.

Cette lutte, le *Journal* va la mener rondement, en juillet et en août. Deux mois durant, le journal va poursuivre assez sauvagement le « procès » de l'*Union Constitutionnelle*, s'acharnant à démontrer que

<sup>307</sup> JV, 3-7-48, p. 2, c. 1. Les *Statuts...* furent imprimés chez Coumont.

<sup>308</sup> UC, 10-7-48, p. 2, c. 2.

<sup>309</sup> UC, 7-7-48, p. 1, c. 2.

<sup>310</sup> JV, 7-7-48, p. 1, c. 2.

ce journal et la société du même nom sont dominés de fait par les républicains du club<sup>311</sup>. Mais les armes sont surtout les attaques contre les personnes : Coumont reparlera amplement de la « Potaie », dévoilera des noms et des articles compromettants dont il avait jadis refusé l'impression. Ce qui se retournera contre Mullendorf : l'*Union* parviendra à prouver, en août<sup>312</sup>, que celui-ci participa bien à la « Potaie », malgré les « certificats » de Coumont démentant le fait<sup>313</sup>.

Sous le rapport des attaques personnelles, des injures, des violences littéraires, les polémiques de juillet et août entre l'*Union* et le *Journal* atteindront un record dont les conséquences méritent d'être signalées : pendant longtemps à l'avenir, les « journalistes amateurs » craindront de collaborer à un organe verviétois quel qu'il soit<sup>314</sup>. L'*Industriel* commentera durant cette polémique : « si Verviers est unique dans le pays sous le rapport de son industrie, elle l'est aussi sous le rapport du journalisme et des moyens employés pour combattre les candidats »<sup>315</sup>.

Le *Journal* a donc retrouvé toute sa combativité d'antan. Il a contribué dans une très large mesure aux deux derniers échecs de l'*Union*. Il se découvre enfin plus libéral que jamais<sup>316</sup>, maintenant que le libéralisme verviétois n'est plus compromis par des « individus aux idées excentriques ».

Cette modification dans les opinions et la rédaction du journal sera la dernière d'une feuille qui avait pris l'habitude des « transfigurations et des tours de passe-passe ». Nous voulons bien croire que leur nombre lui avait valu « le mépris public »<sup>317</sup>.

Revenons à l'*Industriel* : après le 13 juin, il avait continué à démontrer à l'*Union* que « les réformes réclamées par vous et par nous » ne nécessitaient pas une république<sup>318</sup>. En juillet, tout comme le *Journal de Verviers*, il combat la réélection de Closset parce que celui-ci ne s'est pas franchement déclaré monarchiste ; mais ses articles

<sup>311</sup> JV, 6, 7, 8, 9, 10, 16, 17, 23 et 28-7-48, p. 1-2 le plus souvent.

<sup>312</sup> UC, 18-8-48, p. 2, c. 1 ; 21-8-48, p. 1, c. 2-3 et surtout p. 2, c. 1-2.

<sup>313</sup> JV, 12-7-48, p. 3, c. 3 et 21-8-48, p. 2, c. 1-2.

<sup>314</sup> Cfr. IV, 19-8-49, p. 1, c. 1-3. Cfr. infra, p. 187.

<sup>315</sup> IV, 12-7-48, p. 2, c. 1-2.

<sup>316</sup> JV, 24-8-48, p. 3, c. 1-2.

<sup>317</sup> UC, 16-3-48, p. 1, c. 2-3.

<sup>318</sup> IV, 28-6-48, p. 1, c. 1-2.

électorales seront beaucoup plus posées qu'en juin, et différentes de celles du *Journal*<sup>319</sup>.

Comme le *Journal* toujours, il approuvera les mesures prises à l'encontre de Goffin et Humblet. Mais, dès août, il commence à manifester une certaine exaspération à l'encontre de ceux qui abusent de la qualification de « républicain » envers leurs ennemis politiques : on devrait selon lui réserver celle-ci aux seuls membres du club, et non à tous les membres de l'Union Constitutionnelle, et surtout ne pas l'utiliser pour satisfaire des rancunes personnelles<sup>320</sup>.

Les rédacteurs de l'*Industriel* trouvent-ils que certains antirépublicains outrepassent la vérité, et notamment les rédacteurs du *Journal*? Toujours est-il qu'à l'occasion du choix des candidats pour les élections communales du 22 août, il regrettera que « certains » introduisent dans la nouvelle association un esprit funeste, un système de suspicion et de proscription à l'égard, notamment, des catholiques. Il craint qu'une coterie ne parvienne à s'emparer de la nouvelle association<sup>321</sup>. Il est vrai que le groupe Herla -Mullendorf et le *Journal de Verviers*, doctrinaires de la dernière heure, semblaient personnifier désormais l'Union libérale antirépublicaine.

L'*Industriel* se distinguera encore de son confrère lors de la troisième et dernière campagne électorale<sup>322</sup>, en évitant toute « personnalité ». Manifestement ses articles sont plus modérés qu'en juin, tout en restant identiques sur le fonds.

Les dernières semaines de cet été 1848 ont donc vu l'*Industriel* devoir céder en quelque sorte le rôle de protagoniste principal à son confrère ; celui-ci semble avoir été préféré à celui-là comme organe privilégié de l'Union antirépublicaine, malgré ses antécédents peu flatteurs, et les hommes de l'*Industriel* semblent craindre d'être minorés ou évincés dans la nouvelle association.

De toutes manières, rien ne viendra troubler la vie verviétoise avant longtemps désormais et d'éventuels différends pourront être aplanis ; l'événement fondamental et lourd de conséquences pour l'*Industriel* est ailleurs.

Après le renouvellement des Chambres, des conseils provinciaux et communaux, réalisé au détriment des radicaux et des démocrates,

<sup>319</sup> IV, 7, 8, 9, 19 et 12-7-48, p. 1-2.

<sup>320</sup> IV, 4-8-48, p. 1, c. 3.

<sup>321</sup> IV, 18-8-48, p. 1, c. 1-3.

<sup>322</sup> IV, 19, 20 et 21-8-48, p. 1 (-2, éventuellement).

Lucien Masson, qui s'était consacré à l'*Industriel* depuis 1842, « a cru pouvoir sortir de la lutte et rentrer dans son cabinet ». Masson estimait que, compte tenu des derniers événements politiques, le journal qui avait si longtemps travaillé à une union générale des « modérés » n'avait plus de raison d'être. « Ses amis du comité ont partagé cet avis, et s'ils ont prolongé l'existence de l'*Industriel*, c'est dans l'espoir qu'il se formerait un journal nouveau qui fût l'expression de la société politique locale transformée en 1848 »<sup>323</sup>.

Le journal n'informerait ses lecteurs de ce fait que deux ans plus tard, en août 1850, soit lorsque le nouveau journal en question sera annoncé. Ceux-ci avaient pu s'en rendre compte cependant par eux-mêmes dès les premiers jours de septembre 1848. Le changement dans le contenu du journal était suffisamment flagrant : « l'*Industriel*, qui s'était occupé de toutes les questions économiques et politiques qui ont surgi depuis sa création, n'a plus pris part à la polémique depuis le mois d'août 1848 ».

<sup>323</sup> IV, 15-8-50 (dernier n°), p. 1, c. 1. De même pour la citation terminale de ce paragraphe.

## LES TRANSFORMATIONS DU MILIEU DU SIECLE

Les derniers mois de 1848, les années 1849 et 1850 constituent une période charnière dans l'histoire de la presse verviétoise. En ce qui concerne la presse libérale, cette période voit la disparition successive de l'*Union Constitutionnelle*, du *Journal de Verviers* et de l'*Industriel*, et immédiatement l'apparition, d'une part de la *Réforme*, d'autre part de l'*Union libérale* : un nouveau départ après une période de flottement.

L'analyse de ces faits doit tenir compte de deux éléments : le contexte politique local et certaines données nouvelles relatives à la presse verviétoise.

Après les échecs électoraux de l'Union Constitutionnelle en 1848, les deux principales sociétés politiques locales sont, en fait, le club républicain et l'association antirépublicaine.

L'Union libérale antirépublicaine regroupe doctrinaires et catholiques. Ces derniers en resteront membres jusqu'à l'automne 1851 : à cette date, ils font élire au Sénat un catholique soutenu par le *Nouvelliste*, contre les doctrinaires et grâce à l'appui des démocrates. C'est à cette occasion que plusieurs dizaines de catholiques abandonnent l'Union libérale antirépublicaine<sup>1</sup>, qui comprendra désormais les seuls doctrinaires. Qu'il en ait été autrement de juillet 1848 à septembre 1851 est capital pour nous.

La Société des Droits et des Devoirs de l'Homme s'étend rapidement durant ses premiers mois. Elle aurait 650 membres en décembre 1848 ; Verviers compterait 2.000 républicains en février 1849, et, en mars, les indicateurs de la police estiment que la ville est l'endroit où les républicains sont le plus à craindre<sup>2</sup> en Belgique.

La Société est présidée par Mottet ; de Steiger est vice-président<sup>3</sup> ; tous deux ont de fréquents contacts avec les milieux démocrates

<sup>1</sup> Cfr. UL, NV et Réf., septembre et octobre 1851, notamment : UL, 2-10-51 ; Réf., 23-10-51 et NV, 20-10-51.

<sup>2</sup> Cfr. WOUTERS, H., *Dokumenten... 1831-1853*, p. 720, 761 et 775.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 645. Cfr. DESAMA, C., *op. cit.*, p. 276-284, sur la Société.

belges<sup>4</sup>. La Société participe aux diverses manifestations démocratiques en Belgique ; elle-même organise en février 1849 un grand banquet des démocrates belges<sup>5</sup>. Ses activités habituelles consistent en réunions régulières tenues chez le cabaretier Turbach<sup>6</sup>.

La Société des Droits occupera rapidement une place de choix dans le mouvement démocratique belge<sup>7</sup>. Le 25 mars 1849, Mottet participa au banquet démocratique qui eut lieu à Molenbeek, au « Prado », et peu après lequel les leaders du mouvement furent arrêtés. Mottet est arrêté à Verviers le 16 mai, emmené à Bruxelles, inculpé comme d'autres de complot contre la sûreté de l'Etat et traduit devant la Cour d'Assises du Brabant. Il sera le seul acquitté de tous les accusés de « l'affaire du Prado », et rentre à Verviers le 31 août 1849.

L'*Union Constitutionnelle* signalera chacune des activités de la Société jusqu'au 22 juin 1849, soit jusqu'au moment où ce journal rompt tout à fait avec celle-ci. La Société des Droits poursuivra ses activités sous la direction de de Steiger<sup>8</sup> durant l'absence forcée de Mottet. A partir de janvier 1850, elle cesse de se réunir chez Turbach<sup>9</sup> et, dès alors, nous n'entendrons plus jamais parler d'elle, ni chez les démocrates, ni chez leurs adversaires. Mottet participa encore à la vie politique durant quelques années ; c'est ainsi qu'il est réélu conseiller communal en octobre 1851, poste dont il démissionna en juillet 1853<sup>10</sup>.

Nous terminerons ce rapide tour d'horizon en signalant que durant cette période, Verviers, où, on l'a vu, les scrutins étaient fréquents, connaît une accalmie à cet égard. En plus de deux ans, il y aura seulement une élection communale partielle en novembre 1849, suite au décès du bourgmestre Vandresse et aux démissions de deux conseillers. Les trois candidats de l'Union libérale antirépublicaine seront élus. Edouard Herla est nommé bourgmestre peu après. Pas plus sa nomination que le scrutin de novembre ne seront l'objet de discussions violentes dans la presse locale : ce « calme plat » est un

<sup>4</sup> DESAMA, C., *op. cit.*, p. 280.

<sup>5</sup> WOUTERS, H., *op. cit.*, p. 761, 769-770, 771 et 773.

<sup>6</sup> *Idem*, p. 628-629 et 803.

<sup>7</sup> DESAMA, C., *op. cit.*, p. 303. Cfr. aussi BERTRAND, L., *Histoire de la démocratie...*, p. 314, 388-389, 392-393 et 412.

<sup>8</sup> Cfr. *Le Travail*, 1-7-49, p. 1, c. 1-3.

<sup>9</sup> Cfr. FA, 10-1-50, p. 5, c. 1.

<sup>10</sup> Cfr. Réf., 28-10-51, p. 2, c. 1 et 3-7-53, p. 1, c. 1.

élément important, qui différencie fortement cette période de la précédente fort agitée.

\*  
\* \* \*

D'autre part, on assiste durant cette même période 1848-1850 à l'apparition d'une série de nouveaux périodiques, autres que les traditionnels quotidiens politiques<sup>11</sup>. Dans cette « autre presse », un élément est à souligner ici pour ses répercussions sur la presse « traditionnelle ».

En décembre 1848, Gilles Nautet crée une *Feuille d'Annonces* : distribuée gratis et par centaines d'exemplaires les jeudi et dimanche, elle va porter un rude coup aux quotidiens politiques dont nous nous occupons. Comment expliquer autrement la véritable « course aux annonceurs » qui agite simultanément ces derniers en 1849 ? Chacun d'eux insérait jusque là les annonces à raison de 20 cts la ligne : la *Feuille d'Annonces* ne fait payer que 10 cts pour une publicité bien plus vaste.

Le produit des annonces intéresse l'équilibre financier des quotidiens. Aussi à partir du 1 juillet, les annonces ne coûteront plus que 10 cts dans l'*Industriel* et son numéro du samedi-dimanche, tiré à 1000 exemplaires, sera désormais expédié gratis à tous les négociants et industriels de l'arrondissement<sup>12</sup>.

Le *Journal de Verviers* réagit aussitôt<sup>13</sup>, en abaissant aussi ses prix ; « sans promettre une publicité plus ou moins fabuleuse », il assure que ses feuilles sont convenablement réparties pour que tous les intéressés puissent connaître les avis insérés. Comme l'*Industriel*, il se recommande en outre pour tous les ouvrages d'imprimerie : ceci manifeste bien une commune volonté de faire rentrer de l'argent par tous les moyens ; il serait possible alors que le produit des abonnements ait aussi baissé.

Même réaction enfin dans l'*Union Constitutionnelle*, qui a sans doute alors perdu depuis peu la clientèle des milieux démocratiques ; le

<sup>11</sup> Cfr. V<sup>e</sup> partie. Pour la FA : Chapitre 2, 1<sup>o</sup>.

<sup>12</sup> IV, 28-6-49, p. 1, c. 1. L'avis est répété jusqu'en 1850. Dès juillet cependant, il est question d'« un très grand nombre d'exemplaires » le samedi, et non plus de 1000.

<sup>13</sup> JV, 30-6-49, p. 1, c. 1.



journal diminue de moitié ses prix pour les annonces paraissant en semaine; pour celles du samedi-dimanche, il offre de les afficher ensuite à ses frais dans tout l'arrondissement, et d'expédier gratis le numéro du samedi-dimanche à tous les cafés et hôtels de la même zone<sup>14</sup>.

Signe du succès rapide de la *Feuille d'Annonces* de Nautet et des difficultés financières qu'il semble entraîner pour les quotidiens politiques, cette série de techniques publicitaires ne doit pas laisser indifférent l'historien de la presse.

Enfin, depuis mai 1849, une partie du numéro du jeudi de la *Feuille d'Annonces* constituait sous le titre de *Journal agricole* l'organe de la Section verviétoise de la Société agricole de Liège, distribué gratis aux membres de la dite section. Le succès indéniable de cette publication spécialisée, l'accroissement du nombre de membres de la Section qui s'en suivit, l'ouverture en 1850 de l'école d'agriculture de Verviers enfin ne sont sans doute pas étrangers à certaine orientation prise par l'*Industriel* et, dans une moindre mesure, le *Journal de Verviers*, durant les derniers mois de leur existence.

## 1. Une période de « flottement ».

Nous exposerons ici l'évolution des trois quotidiens considérés, depuis août 1848 jusqu'à leur disparition respective. La situation du *Journal* et de l'*Industriel* est dans chaque cas assez simple. Il n'en est pas de même pour l'*Union*, dont la brève carrière subit un tournant majeur peu avant sa fin.

### A. L'évolution, la transformation et la disparition de l'*Union Constitutionnelle*.

Au lendemain de ses échecs électoraux de l'été 1848, il ne restait à l'*Union Constitutionnelle* d'autre ressource que s'engager plus avant dans la défense des principes démocratiques<sup>15</sup>. De fait, jusque fin avril 1849, ce journal va continuer à publier un très grand nombre d'articles de fond, soit de sa propre rédaction, soit empruntés, et tous orientés dans un sens progressiste.

<sup>14</sup> UC, 30-6-49, p. 1, c. 1.

<sup>15</sup> DESAMA, C., *op. cit.*, p. 287.

La dualité idéologique de la rédaction se maintient cependant, comme depuis la révolution de 1848, les articles de l'*Union* seront plus ou moins démocratiques selon la personnalité de leur auteur<sup>16</sup>. En ce qui concerne les rédacteurs, nous ignorons jusqu'à quelle date les Delrée, Lincé et Gérard ont poursuivi leur collaboration au journal. En effet, depuis la formation du club républicain et le départ de Herla et Beck, les relations entre les rédacteurs de tendance libérale radicale ou purement démocrate n'avaient jamais cessé d'être tendues.

Une longue lutte d'influence se poursuit durant huit mois et plus entre les deux groupes, si bien qu'en avril 1849 le journal avait déjà perdu quelques-uns de ses collaborateurs, « fatigués et dégoûtés » par ces tiraillements continuels<sup>17</sup>. Peut-être s'agissait-il des trois sus-nommés ? En tous cas, Closset et Lobet participaient encore en avril 1849 à la rédaction, de même que, du côté des démocrates républicains, Victor Maréchal.

Goffin, qui avait perdu son emploi de professeur en juillet 1848, se rend à Liège quelques semaines plus tard. De cette ville, il expédiera à l'*Union* une correspondance signée et très régulière, d'octobre 1848 à février 1849. A partir de ce mois il collabore au journal ouvrier liégeois le *Peuple*, fondé (le 4 février) et dirigé par Prosper Esselens<sup>18</sup>. Un autre collaborateur démocrate de l'*Union*, de Steiger, participe aussi à la rédaction de cette feuille ouvrière, jusqu'à sa disparition le 30 décembre 1849.

En septembre 1848, l'*Union* a recruté un nouveau rédacteur bénévole, le publiciste Georges Clermont, qui collabora au *Journal de Verviers* en 1836-1837. Démocrate, membre de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme<sup>19</sup>, il fournit au journal une série d'articles contre les octrois communaux<sup>20</sup>, en septembre 1848, et continua à collaborer à la feuille par la suite.

Parmi les multiples articles de fond publiés par le quotidien de septembre 1848 à avril 1849, il convient de remarquer la longue

<sup>16</sup> *Idem*, p. 288.

<sup>17</sup> UC, 23-6-49, p. 1, c. 1-3.

<sup>18</sup> Cfr. CORDEWIENER, A., *Etude de la presse liégeoise...*, p. 150-152 et p. 265.

<sup>19</sup> JV, 6-7-48, p. 1, c. 3, cite une quinzaine de « meneurs » de la Société. Clermont confirme in JV, 8-7-48, p. 2, c. 1.

<sup>20</sup> Cfr. CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1859.*, p. 88 ; WEBER, A., *op. cit.*, t. I, p. 133-138. Cfr. UC, 7, 12, 14-9-48, p. 1, c. 1-2, et jours suivants.

correspondance de Goffin<sup>21</sup>. Cet écrivain prolixe et de qualité élabore en fait dans ces articles une refonte complète de l'Etat. Il y critique sans ménagement le système monarchique, démontre la nécessité de l'instauration du suffrage universel comme condition d'une transformation profonde de la situation sociale, propose enfin un état décentralisé, dont l'élément principal seraient les communes.

Goffin critique l'immobilisme du gouvernement Rogier et peint sévèrement la situation sociale, économique et financière du pays ; en même temps, il émet une série de projets concrets de réformes de l'instruction publique, de l'organisation judiciaire, de l'armée, etc...

Cette correspondance devait plaire aux milieux démocratiques, de même que les très nombreux autres articles de la même veine. Le nombre d'abonnés de la feuille continuait de s'élever, et confirmait la validité du choix opéré par le journal : travailler à l'amélioration physique et morale du prolétaire, et à la sauvegarde des intérêts commerciaux et industriels, « à part les abus, les privilèges et le paupérisme »<sup>22</sup>. Malgré des efforts pour tenter de nuire à sa prospérité (peut-être s'agit-il de la désaffection visible des annonceurs ?), le journal commençait l'année 1849 avec le chiffre d'abonnés « le plus élevé qu'aucun journal ait jamais eu dans l'arrondissement » ; il avait même conquis « une place dans les rangs de la presse réellement nationale »<sup>23</sup>.

\*

\* \*

Cependant, l'orientation prise par le journal n'était pas pour plaire aux actionnaires et rédacteurs plus modérés, ceux qui n'avaient jamais adhéré à la Société des Droits et à ses doctrines. La correspondance de Goffin, par exemple, était vivement critiquée par Closset et ses amis<sup>24</sup>. Selon ce dernier d'ailleurs, les hommes de la Société des Droits s'emparaient abusivement du quotidien progressiste.

<sup>21</sup> UC, 27-10-48, p. 1, c. 1-2 ; toujours à la même place, éventuellement sur 3 c. : 4, 9, 11, 16, 18, 23, 25-11, 1, 9, 18 et 23-12-48 ; 6, 18, 24 et 27-1-49 ; 1, 3, 10 et 17-2-49 (sauf 1-2-49 : p. 1, c. 3-2, c. 1).

<sup>22</sup> UC, 31-12-48, p. 1, c. 1.

<sup>23</sup> Idem.

<sup>24</sup> Réf., 20-8-53, p. 1, c. 1-2 (explications rétrospectives de Closset, commentées par Goffin). Sur le changement de juin, cfr. DESAMA, C., *op. cit.*, p. 288-289.

L'aile modérée résolut de changer l'orientation politique du journal. Mais l'influence des démocrates républicains était tellement évidente sur celle-ci qu'il fallut recourir à une manœuvre politique de grande envergure pour bien marquer la rupture avec eux.

En avril 1849, Closset rédigea un manifeste dans lequel il exposait la ligne de conduite qu'il entendait rendre à la feuille<sup>25</sup> ; il soumit ce texte à un groupe d'actionnaires radicaux membres de la société de l'Union Constitutionnelle, dont Pierre Lys, qui décidèrent la mise en vente publique du journal : ils avaient l'intention de le racheter eux-mêmes, d'en devenir seuls propriétaires pour pouvoir se séparer des démocrates et de telle sorte que cette rupture soit évidente.

La vente publique fut annoncée pour le 16 mai<sup>26</sup>. La mort de Pierre Lys, le 14<sup>27</sup>, obligea les autres actionnaires à ajourner la mise aux enchères<sup>28</sup>. Après l'arrestation de Mottet, le 16, ils fixèrent définitivement la vente de la feuille au 7 juin<sup>29</sup>.

Depuis le début du mois de mai cependant, le nombre d'éditoriaux et d'articles de fond de la rédaction du journal avait sensiblement diminué : ceci n'était sans doute pas étranger à la manœuvre mise en route par les « modérés » depuis avril. Cette évolution s'accrut nettement après que, le 7 juin, l'*Union Constitutionnelle* fût devenue propriété des seuls actionnaires membres de la société du même nom.

Enfin, deux articles, les 23, 24 et 25 juin 1849<sup>30</sup> vont traduire le changement intervenu depuis peu. Ces articles — directement dérivés du manifeste rédigé par Closset en avril<sup>31</sup> — dénotent une volte-face politique sans équivoque, telle que Victor Maréchal fait savoir aussitôt qu'il lui est impossible de faire concorder la direction du quotidien avec les principes que le nouveau comité directeur de la feuille tient à y faire prédominer<sup>32</sup>.

<sup>25</sup> Réf., 20-8-53, p. 1, c. 1-2.

<sup>26</sup> UC, 30-4-49, p. 4, c. 3.

<sup>27</sup> Cfr. UC, 18-5-49, p. 1, c. 1-2.

<sup>28</sup> Réf., 20-8-53, p. 1, c. 1-2 et UC, 15-5-49, p. 4, c. 3.

<sup>29</sup> UC, 1-6-49, p. 4, c. 3.

<sup>30</sup> UC, 23-6-49, p. 1, c. 1-3 et 25-6, idem.

<sup>31</sup> Réf., 20-8-53, p. 1, c. 1-2.

<sup>32</sup> UC, 25-6-49, p. 1, c. 3.

La rupture est donc complète entre les radicaux et les démocrates, tout à fait rejetés du quotidien. Closset<sup>33</sup> et Lobet<sup>34</sup> sont les seuls hommes dont nous pouvons avec certitude attacher les noms aux six derniers mois de l'*Union Constitutionnelle*.

\*  
\* \*

La volte-face du journal n'était pas passée inaperçue<sup>35</sup>. Elle était suffisamment nette. Le journal répudiait ceux de ses anciens rédacteurs et actionnaires qui avaient adhéré au club républicain. Il se prononçait pour le maintien de la Constitution, en précisant que cela impliquait son adhésion à la monarchie. Il considérait l'érection d'une république comme un coup d'arrêt pour le progrès et l'application dans l'immédiat du suffrage universel comme une mesure propre à faire peut-être périr la liberté au nom de la souveraineté nationale<sup>36</sup>.

Le quotidien reprenait pour programme le manifeste adopté par la société de l'Union Constitutionnelle en mars 1848, alors que cette société tentait de maintenir son unité. Le journal espérait ainsi rallier autour de lui les membres de celle-ci qui l'avaient quittée en juin 1848 pour se fondre avec les doctrinaires et les catholiques dans l'Union antirépublicaine.

Les deux premiers mois de l'*Union* « nouvelle formule » furent difficiles : les articles originaux y sont rares, le nombre des annonces n'augmente pas. La rédaction fit des efforts méritoires dès la fin du mois de septembre : à partir de ce moment, l'*Union* publie dans chaque numéro un article original sur l'un ou l'autre sujet, dans la ligne du programme réformateur des radicaux. Puis la feuille va s'enliser dans l'interminable (et d'ailleurs inachevée) discussion d'une décision du conseil communal de Gand de janvier 1849, relative au maintien des octrois : cette question sera la préoccupation unique du journal tout au long de décembre.

L'expérience tentée par Closset avait échoué. Il n'était pas parvenu à ramener dans le giron de l'Union Constitutionnelle le groupe

<sup>33</sup> Réf., 20-8-53, p. 1, c. 1-3 et 2, c. 1.

<sup>34</sup> JV, 12-11-49, p. 2, c. 2.

<sup>35</sup> Cfr. UC, 26-6-49, p. 1, c. 1-2 (*Indépendance*) et JV, 28-6-49, p. 3, c. 1-2 (*Journal de Liège*).

<sup>36</sup> UC, 25-6-49, p. 1, c. 1-3.

Herla. Cette société, privée de son « aile droite » et de son « aile gauche » depuis juin 1848 ne représentait plus grand chose, nous l'avons dit. Elle ne présenta pas de candidats en novembre 1849. Or, le journal ne pouvait plus désormais s'appuyer que sur cette seule tendance de l'opinion publique. Il avait sans doute perdu toute la clientèle démocratique.

En décembre, les propriétaires de l'*Union* admettront l'échec de leur tentative de rendre vigueur à une opinion médiane entre les démocrates et les conservateurs<sup>37</sup>. Ils durent se résoudre à mettre un terme à la publication du quotidien.

Le dernier numéro de l'*Union Constitutionnelle* parut donc le 31 décembre 1849. Dès le surlendemain paraissait le premier numéro de la *Réforme*, organe purement démocrate dans lequel les démocrates verviétois annonçaient qu'ils reprenaient l'œuvre de l'*Union* « au début », c'est-à-dire là où ils avaient dû l'abandonner en mai-juin 1849<sup>38</sup>. L'apparition de cet organe allait précipiter la disparition du *Journal de Verviers* et de l'*Industriel*.

#### B. *L'évolution et la disparition du Journal de Verviers.*

Au lendemain de l'été 1848, il est normal de voir le *Journal* publier de fort nombreux articles — notamment une série en faveur d'une brochure de Mullendorf sur les octrois<sup>39</sup> —, discuter les diverses questions du moment, bref se maintenir à un bon niveau rédactionnel, puisque la feuille dispose de deux collaborateurs. Mais ceux-ci avaient repris leur place dans le *Journal* en temps de crise, au plus fort de la lutte contre les « avancés » qu'ils venaient d'abandonner, et en fonction de cette lutte.

Il n'est donc pas étonnant de constater qu'après quelques mois ils ont sans doute quitté le *Journal*, qui du reste avait déjà vécu précédemment assez longtemps pour ainsi dire sans rédacteur. Beck collaborait encore au *Journal* en janvier 1849<sup>40</sup> ; il l'abandonna probablement très peu après.

En effet, à partir de février 1849, le *Journal* est retombé, et à titre définitif cette fois, dans un état que nous lui avons déjà connu en

<sup>37</sup> UC, 31-12-49, p. 1, c. 1.

<sup>38</sup> Réf., 2-1-50, p. 1, c. 1-2. Cfr. ci-dessous, p. 193.

<sup>39</sup> JV, 9-9-48, p. 2, c. 1-3, c. 3 ; 14-9, idem, etc... jusqu'au 5-10, p. 2, c. 1.

<sup>40</sup> Cfr. UC, 3-2-49, p. 1, c. 1-2.

1847-1848 : ses colonnes sont remplies de nouvelles (surtout étrangères, et particulièrement françaises), les articles de fond sont rares, et tous empruntés à d'autres journaux. Aucune question locale n'est discutée. Le quotidien ne fera pas allusion au grand banquet démocratique de Verviers du 25 février 1849, il annoncera sans commentaires la mort de Lys, l'arrestation de Mottet puis son acquittement<sup>41</sup>.

Lors de la volte-face de l'*Union Constitutionnelle*, il se contente de reproduire l'article du *Journal de Liège* à ce sujet<sup>42</sup>. On pourrait multiplier les exemples : de février à décembre 1849, nous avons relevé un seul article produit par le *Journal*, commentant les « manœuvres secrètes » des démocrates lors du scrutin de novembre<sup>43</sup>.

Le *Journal* n'a jamais été à ce point inintéressant, comme vidé de toute âme. Même les articles empruntés à ses confrères se raréfient progressivement. Ainsi, en avril et mai 1850, lors de la discussion de la loi sur l'enseignement moyen, la feuille ne publiera aucun article à ce sujet. Ses colonnes sont alors accaparées par les débats de l'Assemblée française.

D'autre part, à partir de juin 1849 et jusqu'à sa disparition, le quotidien accorde une place beaucoup plus importante que jadis aux intérêts agricoles, en publiant presque chaque jour un remarquable Bulletin agricole<sup>44</sup> emprunté à l'*Indépendance*. Mais cette orientation particulière, pas plus que les efforts consentis pour conserver quelques annonceurs, ne devait sauver le journal.

En fait, la feuille de Coumont avait déjà bien dû souffrir de ses multiples retournements de 1847 et 1848. N'étant ensuite pas plus intéressante que l'*Industriel* en 1849, puisqu'elle se limitait presque aux seules nouvelles, et n'ayant pas un public propre depuis que tous les conservateurs s'étaient regroupés, tout autorise à penser qu'elle connut une fin pénible. Depuis 1848 d'ailleurs, Louis Coumont devait exercer, outre sa profession de journaliste, celle de cabaretier<sup>45</sup>.

La création en 1850 d'une nouvelle feuille propre à devenir l'organe de l'Union libérale antirépublicaine face au quotidien démocrate

<sup>41</sup> JV, 16-5-49, p. 4, c. 2 ; 17-5-49, p. 3, c. 1 ; 2-9-49, p. 3, c. 3.

<sup>42</sup> JV, 28-6-49, p. 3, c. 1-2.

<sup>43</sup> JV, 12-11-49, p. 2, c. 2.

<sup>44</sup> A partir du 4-6-49.

<sup>45</sup> JV, 30-6-49, p. 1, c. 1.

<sup>46</sup> UC, 11-7-48, p. 3, c. 2.

la *Réforme* allait provoquer la disparition du *Journal de Verviers*<sup>47</sup>. Le fait que les meneurs de l'Union antirépublicaine aient cru nécessaire de créer un tout nouveau journal prouve assez en quelle estime étaient tenus le *Journal* et l'*Industriel*.

La nouvelle feuille, qui prendrait le titre d'*Union libérale*, était annoncée depuis fin mai<sup>48</sup>. Plusieurs dizaines de souscripteurs lui assureraient cinq années d'existence confortable, sans problèmes financiers. Coumont n'avait pas pris part à la formation du nouveau quotidien. Mais, peu avant la parution de celui-ci, en présence des sacrifices que s'étaient imposés les souscripteurs pour assurer l'existence du nouveau journal, Coumont estima qu'il serait peu sensé de sa part de « compromettre plus longtemps » les intérêts qui lui avaient été confiés<sup>49</sup>.

Le 1<sup>er</sup> août 1850, il suspendait en conséquence la publication du *Journal*, quitte à la reprendre si certaines circonstances le nécessitaient. Le *Journal de Verviers* ne reparut pas. Louis Coumont qui y avait attaché son nom depuis 1840 abandonna le journalisme pour s'occuper exclusivement de son estaminet jusqu'en mai 1860, époque à laquelle il quitta Verviers pour Liège<sup>50</sup>.

### C. Les deux dernières années de l'*Industriel*.

Contrastant singulièrement avec ce qu'elle avait été jusqu'en 1848, la situation de ce quotidien, durant ses deux dernières années, est fort proche de celle du *Journal de Verviers*, avec de légères différences à l'actif de l'*Industriel*.

Pour l'essentiel, nous retrouvons ici ce que nous avons dit du *Journal* de 1849-1850, mais dès septembre 1848 : les productions originales de la rédaction sont très rares, voire inexistantes durant de longs mois ; des questions locales sont tout simplement signalées, sans plus ; la discussion des grands problèmes nationaux est laissée aux confrères libéraux bruxellois et liégeois, allègrement pillés. Les longs articles sur des questions économiques et industrielles qui singularisaient jadis d'heureuse manière le journal ont disparu, sauf encore parfois sous forme d'emprunts.

<sup>47</sup> Sur ce nouveau journal, cfr. ci-dessous, p. 189-192.

<sup>48</sup> Réf., 20-8-50, p. 1, c. 2-3.

<sup>49</sup> JV, 1-8-50, p. 1, c. 1-3.

<sup>50</sup> ACV, *Recensement... pour 1856*, vol. 3, p. 103. Nous ignorons par conséquent ce qu'il advint ensuite de Coumont.



Il est inutile de décrire plus longuement cet état de choses. Nous connaissons déjà l'explication de cette modification profonde et flagrante dans sa soudaineté : elle est due au retrait de Lucien Masson en août 1848.

L'*Industriel* privilégie cependant moins les nouvelles que son confrère le *Journal*. C'est encore dans ses colonnes et non dans la feuille de Coumont que des correspondants discuteront une question d'intérêt local, en janvier 1849<sup>51</sup>. De même, c'est à l'*Industriel* qu'un certain J.L. adressera des lettres, en juillet et août 1849, dans lesquelles il traite de problèmes verviétois dans l'intention de faire sortir le journal de son apathie pour les affaires de la localité<sup>52</sup>.

Cet écrivain anonyme reparaitra en octobre et novembre<sup>53</sup>, et cette fois ses lettres (à caractère politique) susciteront une brève polémique avec l'*Union Constitutionnelle*, qui identifie leur auteur en la personne de l'ancien commissaire d'arrondissement François Joseph Lardinois<sup>54</sup>, alors que l'*Industriel* dit ignorer le nom de son correspondant<sup>55</sup>.

Quoiqu'il en soit de son identité, celui-ci avait au moins eu le mérite de tenter de « secouer » un moment la presse politique verviétoise. Il est d'ailleurs intéressant de noter ce témoignage éclairant sur la situation de celle-ci alors : « quatre journaux de la localité se répandent tous les jours dans notre ville, et tous semblent être indifférents aux affaires de la cité. D'où vient cette indifférence ? C'est qu'il n'y a plus à Verviers que des journaux, il n'y a point de journalistes »<sup>56</sup>.

De cet état de choses qui frappera le chercheur ultérieur, le correspondant donnait cette explication plausible : « c'est parce que les comméragés et les affaires de camaraderies y dominent tout ; parce qu'il ne paraît point d'article qu'on ne le personnifie ; parce que les journalistes amateurs redoutent de s'exposer aux personnalités. L'influence des actionnaires, des protecteurs d'un journal est enfin un autre obstacle à la libre expression des idées et à la critique des actes qui tombent dans le domaine public ».

<sup>51</sup> IV, 7-1-49, p. 1, c. 1-2 ; 14-1, idem ; 20-1, p. 1, c. 1-3 ; 29-1, p. 1, c. 1-2, c. 2 et 25-1-49, p. 1, c. 1.

<sup>52</sup> IV, 29-7-49, p. 1, c. 1-2 et 19-8-49, idem.

<sup>53</sup> IV, 14-10-49, p. 1, c. 1-2 ; 21-10, p. 1, c. 1 et 11-11-49, p. 1, c. 1-3.

<sup>54</sup> UC, 8-11-49, p. 1, c. 1-3 et 25-11-49, idem.

<sup>55</sup> IV, 19-11-49, p. 1, c. 1-2.

<sup>56</sup> IV, 19-8-49, p. 1, c. 1-2 ; idem pour la citation suivante.

Cette situation se prolongera jusqu'en 1850 au moins. L'*Industriel* va cependant prendre une certaine orientation nouvelle durant cette dernière année. Elle n'est pas politique : il faut le comprendre dans la même optique que son insignifiance de 1849.

A partir de janvier 1850<sup>57</sup>, le quotidien offrira une à deux fois par semaine à ses lecteurs des « Notes du cultivateur » : cette rubrique nouvelle regroupe des articles agricoles originaux, la plupart signés X.Y.Z. Ces articles étaient l'œuvre de personnes expérimentées<sup>58</sup> ; nous n'en savons pas plus sur les auteurs. Durant sept mois, ce seront les seules productions originales de la rédaction du journal. Celle-ci s'efforçait de n'offrir que ce qui pouvait intéresser particulièrement les cultivateurs de l'arrondissement.

L'agriculture sera donc la préoccupation unique de l'*Industriel* en 1850. Certes, il offre des articles neufs ; mais cette orientation est signe de ce que le journal n'en a plus pour longtemps. En fait, nous le savons, les membres du comité prolongeront simplement l'existence du journal jusqu'à ce que l'*Union libérale* puisse voir le jour.

Les hommes de l'*Industriel* participent d'ailleurs tous au financement et à la création du nouveau journal. Celui-ci sera imprimé par l'imprimeur de l'*Industriel*, Pierre Follet. Deux membres du comité de l'*Industriel* et un de ses « grands » actionnaires-fondateurs siégeront dans le comité de six membres qui dirigera l'*Union libérale*. Celle-ci prendra le relais de l'*Industriel* : le dernier numéro du journal est publié le 15 août 1850<sup>59</sup> ; le premier numéro de l'*Union libérale* paraît le lendemain.

## 2. Un nouveau départ.

Nous exposerons pour terminer cette III<sup>e</sup> partie les caractères fondamentaux des deux quotidiens politiques apparus en 1850, sans toutefois approfondir l'examen de leur contenu : celui-ci devrait plutôt prendre place dans une étude de la presse verviétoise des années 1850 et suivantes. Mais, si cette année a été adoptée comme terminus ad quem en fonction de son caractère d'année-charnière, il nous a paru nécessaire de présenter les deux parties de cette charnière, d'autant

<sup>57</sup> A partir du 4-1-50, p. 1, c. 3-2, c. 3 et jusqu'au 27-7-50, p. 2, c. 2-3.

<sup>58</sup> IV, 30-12-49, p. 1, c. 1.

<sup>59</sup> IV, 15-8-50, p. 1, c. 1.

plus que les caractères des deux nouveaux organes ne peuvent bien se comprendre qu'en fonction des événements des années 1848-1849.

L'*Union libérale* est apparue plus de sept mois après la *Réforme* et sa création a été sinon provoquée, du moins précipitée par l'existence de cette dernière. Cependant, comme l'*Union libérale* est à bien des égards un prolongement de l'*Industriel*, nous traiterons de ce journal en premier lieu. En revanche, la *Réforme* rompt avec l'*Union Constitutionnelle* du deuxième semestre de 1849 et si l'on désire la rattacher à un précédent, ce ne peut être qu'à ce même journal, certes, mais avant sa transformation de mai-juin 1849.

#### A. L'*Union libérale*.

L'existence à Verviers d'un organe démocrate de grande qualité, à partir de janvier 1850, fut le motif principal qui poussa les doctrinaires et certains catholiques unis dans l'Union libérale antirépublicaine depuis 1848 à créer une feuille nouvelle, apte à « faire le poids » devant le journal démocrate<sup>60</sup>.

Les promoteurs de l'opération estimaient en effet<sup>61</sup> que l'« opinion libérale » n'avait plus d'organe particulier, s'occupant des intérêts politiques et matériels de l'arrondissement : de fait, nous avons vu ce qu'il en était. En outre, ils admettaient que ni le *Journal de Verviers* ni l'*Industriel* n'avaient suffisamment gagné la confiance des électeurs, par leur passé, que pour pouvoir exercer une influence véritable lors des scrutins futurs.

D'autre part, ils ne tenaient pas à lancer un nouvel organe dépendant (comme l'*Industriel*) d'un petit nombre de financiers. L'expérience prouvait cependant qu'il était préférable d'assurer d'avance l'existence matérielle de la feuille : ils désiraient pour cela au moins 150 actionnaires. Ceux-ci s'engageaient à verser annuellement une somme fixe, pendant cinq ans ; on devait ainsi obtenir avec certitude et quel que soit le succès du nouveau journal un fond annuel de 5000 francs, dont 2000 iraient à l'imprimeur et 3000 constitueraient le salaire annuel d'un rédacteur<sup>62</sup>.

<sup>60</sup> Réf., 30-7-50, p. 1, c. 2-3 ; NV, 29-10-51, p. 1, c. 2-3 ; GOFFIN, J., *L'Administration Herla.*, p. 37.

<sup>61</sup> Voir Annexe 3, 4<sup>o</sup> : texte de la souscription et nom des souscripteurs, publiés in UL, 15-6-69, p. 1, c. 1-2.

<sup>62</sup> Réf., 23-8-50, p. 1, c. 2-3.

L'*Union libérale* a donc son existence assurée pour au moins cinq années, grâce aux subsides des souscripteurs. Les promoteurs ont également pris leurs précautions en s'assurant les services d'un rédacteur salarié, ce qui évite de devoir soumettre le journal aux éventuels caprices de rédacteurs bénévoles. Tout ceci est nouveau dans la presse libérale.

Cent soixante-six personnes participèrent au financement du nouveau quotidien, la plupart en versant la somme minimale de 20 francs<sup>63</sup>. La personnalité des souscripteurs est digne d'intérêt. On y trouve un grand nombre de catholiques : ainsi, nous retrouverons en 1857 à la tête de la catholique Association de l'Union Constitutionnelle Conservatrice de Verviers<sup>64</sup> des Auguste Dardenne, Jules de Grand'Ry, Mathieu Dubois-de Thier, tous actionnaires de l'*Union libérale* durant ses cinq premières années.

Le quotidien a donc bénéficié pour ses débuts de l'argent de catholiques<sup>65</sup>, entre autres. Nous trouvons également parmi les actionnaires-fondateurs les doctrinaires de l'Association libérale, tels Pierre Grosfils-Gérard, les hommes qui ont rompu avec l'Union Constitutionnelle en juin 1848, tels Herla et Mullendorf, les anciens du comité de l'*Industriel*, Sagehomme, Gouvy et Masson, des actionnaires-fondateurs de cette feuille, Armand Simonis, Edouard Biolley et le vicomte Iwan de Biolley, enfin de nombreux autres industriels importants (Peltzer, Laoureux, Lieutenant).

On remarque plusieurs anciens adversaires politiques : le député Depouhon, le sénateur Rutten, l'ex-député Moreau, Hyacinthe Deheselle, un ancien « potaien » de 1844, Adolphe Dereusme, et l'inévitable Lardinois<sup>66</sup>.

Les souscripteurs furent convoqués le 16 juin 1850 à une assemblée générale<sup>67</sup>. Dix-neuf des actionnaires s'y rendirent et désignèrent une commission de trois membres (Edouard Herla, Armand Simonis et Lucien Masson) chargée de traiter avec un rédacteur et un imprimerie

<sup>63</sup> Réf., 24-1-51, p. 2, c. 1 et *Le Progrès*, 16-6-69, p. 2, c. 3.

<sup>64</sup> Cfr. ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 203 et svtes.

<sup>65</sup> NV, 1-6-69, p. 2, c. 2-3. On voit que les catholiques s'en souviendront longtemps, de même que les progressistes (*Le Progrès*).

<sup>66</sup> Cfr. *Le Progrès*, 16-6-69, p. 2, c. 3 : « l'*Union* qui prétendait n'avoir eu aucune accointance avec les cléricaux a publié la liste de ses souscripteurs de 1850. Quelle liste ! Quelle bigarrure ! ... ».

<sup>67</sup> Cfr. FA, 16-6-50.

meur<sup>68</sup>. Cette commission ayant mené à bien sa tâche convoquera les actionnaires pour le 28 juillet, en vue de désigner le comité directeur du journal<sup>69</sup>.

Ce comité était composé<sup>70</sup> de Edouard Herla et François Mülendorf d'une part, Lucien Masson et Florent Gouvy d'autre part, d'un autre actionnaire de feu l'*Industriel* : Armand Simonis, et d'un nouveau venu dans le monde de la presse verviétoise : le directeur de l'école industrielle, Philippe Bède<sup>71</sup>.

Désigné par les actionnaires à raison d'une voix par tête quel que soit le montant de la cotisation, ce comité devait veiller à l'observation du programme du journal. Ce programme était celui de l'Union libérale antirépublicaine, c'est-à-dire le programme du Congrès libéral de 1846 ; le journal devait d'ailleurs porter aux élections des candidats choisis par cette société<sup>72</sup>.

La rédaction fut confiée à un jeune avocat bruxellois arrivé à Verviers en juillet<sup>73</sup>, Eugène Martou<sup>74</sup>.

\*  
\* \*

L'*Union libérale* pouvait justement dire que la pensée qui avait présidé à sa création était la même que celle qui avait amené la formation de l'Union antirépublicaine en juin 1848<sup>75</sup>. Dans son programme, le journal se présentait comme le défenseur de l'indépendance du pouvoir civil, et plus encore comme le propagateur de « doctrines saines » en matière économique et sociale, donc adversaire particulier des « socialistes utopiques » et du désordre social.

La *Réforme* avait eu beau jeu d'attaquer « l'organe des égoïstes unis par le seul instinct de conservation de leurs privilèges », dès avant

<sup>68</sup> On trouvera le fac-similé de l'acte intervenu au cours de cette assemblée in UL, 31-12-1926, p. 1, c. 1-3.

<sup>69</sup> Cfr. FA, 27-7-50. Ces annonces se trouvent aussi in JV et IV.

<sup>70</sup> Réf., 30-7-50, p. 1, c. 2-3 et 3-8-50, idem.

<sup>71</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. I, p. 36-37 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>72</sup> Voir Annexe 3, 4<sup>o</sup>.

<sup>73</sup> Réf., 20-8-50, p. 1, c. 2-3.

<sup>74</sup> Cfr. *Bio. nat.*, t. XIII, c. 913 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>75</sup> UL, 16-8-50, p. 1, c. 1-3.

la parution de celui-ci<sup>76</sup> : il lui était facile de dénoncer l'« alliance immorale » d'individus réunis par la seule crainte d'être annihilés par l'influence du développement des idées démocratiques.

Après le 16 août, la *Réforme* poursuivra durant plusieurs jours le nouvel organe de ses critiques acerbes, en l'invitant à une discussion publique de leurs principes respectifs<sup>77</sup>. L'*Union libérale* se dérobera à cette discussion en ignorant superbement les attaques et même comme l'existence de la feuille démocratique qu'elle était censée combattre.

Cette situation équivoque se prolongera jusqu'en 1851 : l'*Union* entreprend durant ses premiers mois de développer son programme, sans se soucier des provocations réitérées de la *Réforme* qui lui reproche de ne pas oser ne fût-ce que publier les résolutions du Congrès libéral, et encore moins discuter la Constitution dont l'*Union* se pose en sentinelle vigilante<sup>78</sup>. Martou n'est pas épargné non plus, accusé d'être vendu à un « comité catholico-doctrinaire » qui lui interdit de se risquer à combattre directement son adversaire déclaré.

Les attaques du quotidien démocrate envers son confrère sont, très logiquement, dans la ligne de celles lancées cinq ans plus tôt par les radicaux contre l'*Industriel*. Si la situation de la presse libérale ne sera tout à fait « normale » qu'à partir du moment où les catholiques auront abandonné l'*Union libérale* aux seuls doctrinaires, du moins est-elle déjà clarifiée en 1850.

Désormais, un seul journal représente l'Union libérale antirépublicaine. Il est l'expression reconnue d'une société politique établie, et ce, contrairement à l'*Industriel* et au *Journal de Verviers*, dès sa création. Que cette société soit ambiguë de par sa composition est un autre aspect, qui disparaîtra d'ailleurs par la suite.

De même, du côté de l'« ennemi », la situation est plus nette : sauf durant ses six derniers mois pendant lesquels il fut l'organe d'un groupe isolé et minorisé dans le contexte politique d'après 1848, l'*Union Constitutionnelle* avait toujours été un journal disputé par deux tendances. A cet égard, la position de la *Réforme* est sans équivoque.

<sup>76</sup> Réf., 15-7-50, p. 1, c. 2 ; 30-7, p. 1, c. 1-3 ; 3-8, p. 1, c. 2-3.

<sup>77</sup> Réf., 17-8-50, p. 1, c. 2-3 ; 20-8, p. 1, c. 1-2 ; 21-8, p. 1, c. 2-3 ; 22-8, p. 1, c. 3 ; 23-8, p. 1, c. 2-3 ; 24-8, p. 1, c. 1-2 et 27-8, idem.

<sup>78</sup> Réf., 11-9-50, p. 1, c. 2 ; 19-9, idem ; 28-10, idem ; 30-10, p. 1, c. 1, etc.

## B. *La Réforme.*

Le 2 janvier 1850, la *Réforme* remplaçait l'*Union Constitutionnelle* : « ce journal est tombé pour avoir failli à sa mission ; nous reprenons son œuvre au début »<sup>79</sup>. Le programme imprimé en tête de chaque numéro du journal, et que celui-ci développera par de nombreux articles politiques, réclamait une série de réformes importantes, telles le suffrage universel direct, l'abolition du Sénat, la suppression des octrois, la liberté agricole, économique et commerciale, la simplification de l'administration, la réorganisation profonde de l'armée, l'instruction primaire et professionnelle gratuite et obligatoire.

Ce programme sera consciencieusement développé, dès les premiers jours, par de multiples articles de fond. En outre, chaque semaine, le rédacteur en chef étudiait dans une chronique particulière les principales réformes économiques et financières propres à faire progresser le bien-être général, en se livrant notamment à un examen approfondi des causes du paupérisme<sup>80</sup>.

Par ses incontestables qualités rédactionnelles, la *Réforme* obtiendra rapidement une place au premier rang de la presse démocrate belge, bien au-delà du cadre local<sup>81</sup>.

Le quotidien disposait par ailleurs d'autres atouts, complétant des qualités plus fondamentales : d'une part, un prix moins élevé que ses confrères<sup>82</sup> et une cinquième insertion gratuite pour les annonces ; d'autre part, ses propres correspondances parisiennes et bruxelloises et le titre de journal le mieux informé de la province. Paraissant à sept heures du soir, il donnait ainsi les nouvelles (rejetées dans le corps du journal) en même temps que les journaux bruxellois qui arrivaient à Verviers douze heures après sa parution<sup>83</sup>.

La *Réforme* n'avait pas à proprement parler d'actionnaires<sup>84</sup>. Elle avait été fondée par quelques démocrates « abandonnés à leurs propres ressources »<sup>85</sup>. Parmi ceux-ci : Joseph Goffin et Hyppolite de Stei-

<sup>79</sup> Réf., 2-1-50, p. 1, c. 1-2.

<sup>80</sup> Réf., 5-1-50, p. 1, c. 1-2 (commentaire du programme et du contenu).

<sup>81</sup> Cfr., e.a., Réf., 1-10-50, p. 1, c. 1 ; 26-10, p. 1, c. 2 ; 11-11-50, p. 3, c. 2.

<sup>82</sup> 20 frs. l'an, contre 24 pour l'*Union libérale*.

<sup>83</sup> Réf., 19-1-50, p. 1, c. 1. Nous n'avons pu vérifier.

<sup>84</sup> Réf., 13-4-54, p. 1, c. 1-3.

<sup>85</sup> Réf., 2-1-51, p. 1, c. 1.

ger<sup>86</sup>, Jean Humblet et un certain Rouvroy<sup>87</sup>, Georges Clermont<sup>88</sup> et Hector Mottet<sup>89</sup>. Tous étaient, en 1848-1849, membres de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme<sup>90</sup>.

Le journal se présentait comme propriété de « Philippe Berger et Cie, imprimeurs-propriétaires ». Cette société fut liquidée le 1 juin 1851 : à partir de cette date, Goffin devint unique propriétaire et imprimeur de la *Réforme*<sup>91</sup>. Cependant Goffin fut dès le début la cheville ouvrière de la feuille, dont il était le rédacteur en chef. Le journal était placé sous sa direction exclusive dès le départ<sup>92</sup>.

Humblet, Rouvroy et Clermont collaboraient à la *Réforme*, mais il est permis de personnifier celle-ci en la personne de Goffin. Ce dernier, avec le baron de Steiger, avait collaboré au *Peuple*, à Liège, jusqu'à la disparition de ce journal le 30 décembre 1849. Rentrés l'un à Verviers, l'autre à Ensival, les deux hommes décidaient de créer deux organes de presse : un quotidien, la *Réforme*, dirigé par Goffin et qui s'adresserait d'abord aux anciens lecteurs de l'*Union Constitutionnelle*<sup>93</sup>, et un bi-hebdomadaire « ouvrier », le *Journal du Peuple*, dirigé par de Steiger et destiné à prendre la relève du *Peuple*<sup>94</sup>. Nous étudierons dans un chapitre consacré à la presse ouvrière cette dernière feuille<sup>95</sup>, qui, nous le verrons, différait peu de la *Réforme*.

\*

\* \*

La personnalité des fondateurs, des rédacteurs et du directeur de la *Réforme* fait du quotidien l'antithèse de l'*Union libérale*. Par ailleurs, purement démocrate, il rompt avec le caractère mixte qui avait longtemps pesé sur l'*Union Constitutionnelle*. Les libéraux radicaux

<sup>86</sup> Réf., 22-5-52, p. 1, c. 2.

<sup>87</sup> WEBER, A., *op. cit.*, t. V, à *Réforme*. Nous connaissons seulement par des annonces la profession de Rouvroy. Cfr. Note... in Annexe 2.

<sup>88</sup> Réf., 7-7-53, p. 1, c. 1.

<sup>89</sup> UL, 2-7-53, p. 1, c. 2.

<sup>90</sup> Cfr. JV, 6-7-48, p. 1, c. 1-3.

<sup>91</sup> Réf., 5-6-51, p. 1, c. 1.

<sup>92</sup> Réf., 2-1-51, p. 1, c. 1.

<sup>93</sup> Réf., 2-1-50, p. 3, c. 3.

<sup>94</sup> Cfr. JV, 7-1-50, p. 4, c. 1 (*Indépendance*).

<sup>95</sup> Voir infra, p. 261-266.



comme Closset n'ont nulle accointance avec lui<sup>96</sup>. Le journal est parfaitement indépendant et ne doit compter que sur ses qualités pour sa survie et, si nécessaire, sur la générosité des milieux démocratiques.

Nous avons déjà évoqué la « lutte de principes » que le quotidien démocrate essaya en vain d'avoir avec l'*Union libérale*. Nous terminerons en traitant d'un autre aspect de cet épisode, aspect qui éclaire bien un des caractères qui différencie encore les deux nouveaux organes, outre évidemment leurs principes et leur contenu respectifs qui devraient faire l'objet d'une étude englobant une plus longue période de la vie de ces journaux pour être valablement analysés.

Dès le début du mois d'août, pour être à même de soutenir la concurrence matérielle avec le nouveau journal verviétois, les démocrates tenteront d'élargir au maximum le cercle de leurs abonnés en proposant des abonnements mensuels et hebdomadaires<sup>97</sup>. En outre, ils font appel à la générosité de leurs lecteurs et lancent une souscription pour réunir les fonds nécessaires à « la poursuite de la lutte »<sup>98</sup> : elle ne sera clôturée que le 30 septembre. Enfin, malgré cette collecte publique (opération que la *Réforme* dut souvent réitérer pour payer les frais des nombreux procès qu'elle eut à subir par la suite), le journal est contraint de relever le prix de ses abonnements et de ses annonces au niveau de ceux de ses confrères<sup>99</sup>.

Ce sera là une autre caractéristique constante du quotidien : les minces ressources dont disposent les démocrates pour leur œuvre. Le journal se fera d'ailleurs toujours gloire de « sa pauvreté » et ses fréquents appels à la générosité publique le feront régulièrement taxer de « mendiant » par l'*Union libérale*, alors dégagée de tout souci financier.

### *Epilogue.*

La *Réforme* aura une existence relativement brève et particulièrement agitée. Le premier tournant important pour le journal se produit lors de l'élection sénatoriale du 30 octobre 1851 : les démocrates appuyent alors le candidat catholique Jules de Grand'Ry contre le

<sup>96</sup> Réf., 5-11-51, p. 1, c. 2.

<sup>97</sup> Réf., 30-7-50, p. 1, c. 1-2.

<sup>98</sup> Idem.

<sup>99</sup> Réf., 14-9-50, p. 1, c. 1.

candidat doctrinaire ; il semble bien que le quotidien ait reçu à cette époque une importante aide financière de la maison Biolley<sup>100</sup>.

En mai 1852, lors de la constitution à Verviers de l'Alliance nationale et libérale, regroupant diverses fractions du libéralisme, le journal sacrifiera son programme démocratique<sup>101</sup>. Edouard Herla qui a abandonné l'*Union libérale* pour rejoindre l'Alliance subsidiera alors de ses écus la feuille de Goffin<sup>102</sup>. L'année suivante cependant, le bourgmestre de Verviers retournera dans le camp doctrinaire.

La *Réforme* sera condamnée à plusieurs reprises pour calomnies par voie de presse, en 1854<sup>103</sup>. Chacun de ces procès lui est intenté par le tandem Herla-Mullendorf dont le journal se plaint à rappeler le passé. Les dommages et intérêts que la *Réforme* est alors condamnée à leur payer, les frais des procès nécessitent chaque fois des appels de fonds aux lecteurs.

Goffin mettra un terme à la publication de sa feuille le 31 janvier 1855<sup>104</sup>. Dès le 10 février cependant, il publie un bi-hebdomadaire, le *Courrier de Verviers*. Celui-ci disparaîtra en janvier 1858, lorsque Goffin effectue un mois de prison pour un article paru l'année précédente. La suite immédiate de la carrière du publiciste se déroulera à Seraing, puis à Spa.

\*

\* \*

Quant à l'*Union libérale*, ses premières années seront difficiles. Non sur le plan financier : même à contre-cœur, ses souscripteurs sont tenus d'observer durant cinq ans un engagement qui les oblige à subsidier un journal qu'un grand nombre d'entre eux ont entretemps abandonnés<sup>105</sup>.

En septembre-octobre 1851, les catholiques se retirent en masse de l'Union libérale antirépublicaine, et le *Nouvelliste* — pour ainsi dire muet depuis 1848 — retrouve toute sa vigueur pour enfin combattre l'organe doctrinaire. A ce moment semble-t-il, Armand Simo-

<sup>100</sup> UL, 28-10-51, p. 1, c. 3 et *Doc. privés*, 5-12-53.

<sup>101</sup> Réf., 22-5-52, p. 1, c. 2.

<sup>102</sup> Réf., 20-12-54, p. 1, c. 3.

<sup>103</sup> Réf., 30-3-54, p. 1-2 ; 6-7-54, p. 1 ; 20-12-54, p. 1-3.

<sup>104</sup> Réf., 31-1-55, p. 1, c. 1.

<sup>105</sup> UL, 13-2-54, p. 1, c. 1-2.

nis se retire du comité du journal et est remplacé par Christophe Grenade<sup>106</sup>.

En mai 1852, pour les motifs évoqués ci-dessus, c'est Edouard Herla qui abandonne le comité<sup>107</sup>. A la même époque, toujours pour des raisons politiques, Eugène Martou demande à cesser ses fonctions de rédacteur<sup>108</sup>. Le 12 juillet 1852, il est remplacé par Alfred Bède, fils d'un des membres restants du comité<sup>109</sup>.

En juin 1856, les souscripteurs ont fini « leurs cinq années de boulet » ; ce sont alors Florent Gouvy et François Mullendorf qui se retirent de la direction de la feuille<sup>110</sup>.

Enfin, en 1857, « le pauvre journal, abandonné de tout le monde, sans actionnaires, sans comité, est mis en vente et marchandé par des progressistes et des doctrinaires ; ces derniers mettent la dernière enchère et l'emportent »<sup>111</sup> : le journal sera désormais imprimé par Charles Vinche, à partir d'août 1857<sup>112</sup>.

Le quotidien libéral vivra encore longtemps. Il disparut pour des raisons matérielles le 31 décembre 1926, quelques mois après la mort, le 21 mars, de son dernier rédacteur en chef, Désiré Vinche<sup>113</sup>.

<sup>106</sup> Réf., 23-10-51, p. 1, c. 1 et 2-6-52, p. 1, c. 3.

<sup>107</sup> UL, 18-5-52, p. 1, c. 2.

<sup>108</sup> UL, 17-5-52, p. 1, c. 2-3 et 18-5, p. 1, c. 1-2.

<sup>109</sup> UL, 12-7-52, p. 1, c. 2.

<sup>110</sup> UL, 2-6-56, p. 2, c. 1 et 3-6-56, p. 2, c. 3.

<sup>111</sup> *Le Progrès*, 16-6-69, p. 2, c. 3. Idem pour citation précédente.

<sup>112</sup> UL, 17-8-57, article sur le changement de propriétaire, p. 1.

<sup>113</sup> UL, 31-12-1926, p. 1, c. 1-3. Désiré Vinche avait remplacé, en 1895, Isidore Ritte, rédacteur en chef depuis 1871.



**IV<sup>e</sup> PARTIE**

**LA PRESSE CATHOLIQUE :  
LE NOUVELLISTE, 1835-1850**



Cette partie de notre étude sera plus brève que la précédente. En effet, lorsqu'il s'est agi de traiter de la presse libérale entre 1830 et 1850, nous avons dû nous pencher sur sept titres différents. On a suffisamment constaté que ces journaux étaient loin de suivre une ligne droite, de conserver de manière immuable leurs caractères originaux. Sans parler du *Journal de Verviers*, il suffit de songer à des organes dont l'existence fut même brève, comme par exemple le *Franchimontois* ou l'*Union Constitutionnelle*. Chacun d'eux connaît au moins deux, voire trois phases différentes; les propriétaires, imprimeurs, rédacteurs, l'orientation politique varient de l'une à l'autre. Pour représenter la presse catholique, nous avons affaire à un et un seul quotidien dont l'évolution, en regard de celle des journaux libéraux, est particulièrement sereine.

Il nous a fallu décrire et analyser une multitude de changements, de retournements de situation, de ruptures dans les évolutions respectives des quotidiens libéraux: le *Nouvelliste* a le mérite de rester fidèle à ce qu'il était dès son début.

Nous devons évoquer une quarantaine de personnes au total: imprimeurs, rédacteurs, directeurs, propriétaires et actionnaires. Les noms qu'il est possible de rattacher au *Nouvelliste* sont très peu nombreux.

Nous nous trouvions confronté à une presse libérale d'une grande vitalité à bien des égards; sauf en certaines périodes de crise, le *Nouvelliste* présente un contraste incontestable à ce point de vue<sup>1</sup>. Enfin, nous traitions dans la partie précédente un total de 36 années dépouillées; moins de la moitié ici.

Par ailleurs, on a pu voir quels étaient les liens entre les journaux de tendance libérale et les sociétés politiques, y compris la Loge lorsque celle-ci en tint lieu. Nous étions alors amené à évoquer ces sociétés. Or, il faut rappeler que l'opinion catholique à Verviers n'est pas constituée en association avant fort longtemps, et en tous cas tout au long de la période qui nous occupe.

<sup>1</sup> Au terme de notre dépouillement, nous possédions plus de 300 fiches pour recenser les articles du *Nouvelliste*, près de 4 fois plus pour les chapitres de la III<sup>e</sup> partie. D'une manière toute générale, le journal offre deux fois moins d'articles de fond que ses confrères.

Il n'y a aucune organisation de ce qu'il est convenu pourtant d'appeler le « parti catholique ». Ce qui, d'une part, nous dispense d'en traiter puisqu'elle n'existe pas ..., mais d'autre part doit inciter à réfléchir sur l'importance du rôle politique du *Nouvelliste* : quoique n'étant l'organe d'aucune association politique ou autre, publique ou privée, adoptant l'attitude ou les candidats que bon lui semble lors d'un scrutin, ce journal voit ses conseils suivis par une proportion fort stable d'électeurs, et ce dès le lendemain immédiat de son apparition.

Enfin, il nous a fallu suivre souvent sans précipitation le déroulement de plusieurs élections et de diverses crises locales, parce que c'était à l'occasion ou en prévision de celles-ci que se déroulaient les crises dans la « famille libérale ». Or, c'est alors que nous pouvions comprendre bien des modifications dans les caractères profonds des organes de presse. Le *Nouvelliste* nous posera bien moins de problèmes de ce genre.

Nous voudrions demander ici qu'on veuille bien se reporter en temps utile et si nécessaire à la partie précédente lorsque l'on évoquera à nouveau ici tel ou tel fait de l'histoire locale. Parfois longues lorsqu'il s'imposait qu'elles soient précises, les analyses de ces événements ne seront pas reproduites dans la mesure ou un bref rappel, une simple évocation, seront le plus souvent suffisants pour la compréhension de l'exposé.

\*

\* \*

Consacrée au seul *Nouvelliste*, cette partie comprendra deux chapitres. Dans le premier, nous posons la fiche d'identité du quotidien, en analysant ses origines, en recherchant ses fondateurs, soutiens financiers, rédacteurs attitrés et collaborateurs. Nous exposons aussi les caractéristiques principales de la feuille, sa raison d'être et son audience. Ces aspects seront mieux éclairés, illustrés et confirmés par l'examen du contenu de la quinzaine d'années qui nous occupe.

Dans le second chapitre, nous passerons d'abord en revue les prises de position du journal sur divers problèmes au cours de ses huit premières années, afin de dégager les principes que ces attitudes présupposent, à défaut d'un programme politique (ou autre) exposé. Nous serrons de plus près la chronologie dans les deux derniers sous-chapitres, couvrant des étapes différentes de l'évolution du jour-



nal. Au total, nous verrons comment celui-ci participa à la vie politique locale que nous avons évoquée : quels étaient, face à une presse libérale particulièrement vigoureuse, les espoirs, les possibilités, les moyens tactiques et les résultats de l'organe catholique ?

## ASPECTS GENERAUX DU NOUVELLISTE DE VERVIERS

Le premier numéro du *Nouvelliste de Verviers* parut le 1 avril 1835. Son programme était court<sup>1</sup> : le journal se proposait d'informer de la marche des événements politiques, qui déplacent souvent les débouchés industriels ; il serait un moniteur consciencieux des progrès de l'industrie, sans toutefois oublier l'agriculture ; enfin, il saurait joindre l'agréable à l'utile.

Quant à la politique, le rôle du journal sera dégagé de toute exagération et de l'esprit de parti, celle-là nuisant aux meilleures causes, celui-ci à la société. Ses efforts tendront à resserrer les liens autour du Roi et de la Constitution : « nous serons constitutionnels avant tout, tel est notre court mais sincère programme »<sup>2</sup>.

Pendant un mois, le journal ne publia ensuite aucun article sur quoi que ce soit. Puis, après une campagne commencée dès début mai<sup>3</sup>, il parvint le 9 juin à faire élire deux députés (Demonceau et Lardinois) contre le *Journal de Verviers*, jusque là organe unique de cette ville. Sur un millier de votants, un peu plus de cinq cents avaient appuyé les candidats du *Nouvelliste*<sup>4</sup>. Le moins que l'on puisse dire est que celui-ci avait rapidement conquis une certaine influence auprès de l'électorat de l'arrondissement.

Les élus du 9 juin furent conspués par des anticléricaux verviétois<sup>5</sup>. Pendant la campagne, le journal qui les défendait avait ironisé sur l'appellation d'« organe du parti catholique » que lui donnait son adversaire<sup>6</sup>. De même, lorsque peu après un journal bruxellois le qualifia de « création du parti ministériel », il protesta de son indépen-

<sup>1</sup> NV, 1-4-35, p. 1, c. 1.

<sup>2</sup> NV, 1-4-35, p. 1, c. 1.

<sup>3</sup> NV, 8-5-35, p. 2, c. 2.

<sup>4</sup> Cfr. ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 519.

<sup>5</sup> JV, 12-6-35, p. 1, c. 1. Hector Mottet était de ces manifestants.

<sup>6</sup> NV, 31-5-35, p. 2, c. 2-3, c. 1.

dance : le *Nouvelliste* n'est « ni le journal du ministère, ni celui d'un homme ; il est celui d'un principe, le maintien de la Constitution »<sup>7</sup>.

Pourtant, lorsqu'il avait appris la parution prochaine de son confrère, son futur adversaire écrivait : « le parti-prêtre veut du scandale ; IL EN AURA !! »<sup>8</sup>. Cette menace ne fut pas exécutée ; mais elle prouve que les apparences indépendantes du *Nouvelliste* étaient comprises autrement par les libéraux.

Nous chercherons dans le premier sous-chapitre ce qu'il y avait au-delà du programme anodin et des noms inconnus qui signaient le journal. Il importe de préciser que ce sous-chapitre est en grande partie réalisé à partir de sources autres que le *Nouvelliste* lui-même. Contrairement à nombre de ses confrères, le journal est particulièrement avare de renseignements sur certains aspects le concernant ; il a d'ailleurs le mérite de baser ses polémiques sur des questions de personnes bien moins souvent que certains des organes libéraux.

## 1. Fondateurs, « patrons » et collaborateurs du *Nouvelliste*.

Les fondateurs « officiels »<sup>9</sup> du *Nouvelliste* sont Antoine-Joseph-Nicolas Remacle et Jean-Lambert Franck. Le premier imprima le quotidien jusqu'en 1864 ; le second fut jusqu'en 1854 l'éditeur du journal, qu'il dirigeait<sup>10</sup>.

Agé de 29 ans en 1835, Franck était originaire de Thimister, petit village au nord de Verviers, dans le pays de Herve. On dispose de très peu de renseignements sur ce personnage<sup>11</sup>, qui dirigea le *Nouvelliste* durant près de vingt ans. Il partageait avec Remacle l'immeuble abritant l'imprimerie et les bureaux du journal et n'avait pas une autre profession que celle de journaliste, dont il tirait tous ses revenus<sup>12</sup>.

Contrairement à son associé, Remacle est marié et père de famille<sup>13</sup>. Liégeois d'origine, né en 1805, il avait débuté comme typo-

<sup>7</sup> NV, 13-6-35, p. 3, c. 2.

<sup>8</sup> JV, 22-3-35, p. 2, c. 1.

<sup>9</sup> WEBER, A., *op. cit.*, t. II, p. 42 et *Bio. nat.*, t. XIX, c. 13.

<sup>10</sup> WEBER, A., *op. cit.*, t. II, p. 42 et DELMELLE, J., *Géographie littéraire de la Wallonie: Verviers*, p. 14.

<sup>11</sup> Cfr. références des notes 10 et 13, et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>12</sup> ACV, *Rôle de la taxe sur la fortune présumée...*, n° 1422.

<sup>13</sup> Cfr. *Bio. nat.*, t. XIX, c. 12-15 et *Note biographique* in Annexe 2.

graphe au *Courrier de la Meuse*, et même collaboré à la rédaction de ce journal, avant 1830. Il vint s'établir à Verviers comme imprimeur-libraire en 1835, peu avant la parution du *Nouvelliste*, qu'il imprimera durant trente ans.

Deux faits à remarquer : la permanence de l'imprimeur et de l'éditeur du quotidien, ce qui contraste singulièrement avec les multiples variations de ses confrères à cet égard. Ensuite, l'origine non-verviétoise de l'un et l'autre<sup>14</sup>, tous deux arrivés à Verviers à la même époque, sans doute en vue de leur future collaboration au journal.

Les deux hommes se limiteront strictement à leur mission journalistique : elle ne constitue pas un tremplin pour une carrière politique comme pour des Mullendorf, Closset ou Masson ; ils ne participent pas à la vie politique locale. Contrairement encore aux collaborateurs des quotidiens libéraux, ils ne seront pas l'objet d'attaques contre leurs personnes<sup>15</sup>.

Passons à un autre niveau : le *Nouvelliste* était subsidié par « une riche famille verviétoise »<sup>16</sup>. C'est d'abord de ce côté qu'il nous faut chercher les véritables « patrons » du journal.

Assez tôt, le *Journal de Verviers* trouva l'occasion de donner son avis à ce sujet : constatant que son confrère défendait toujours les actes et prises de position du sénateur Raymond Biolley, il le taxa de pure complaisance envers son patron<sup>17</sup>. Le *Nouvelliste* dément alors avoir été créé sous le patronage de ce dernier<sup>18</sup>, mais il est facile à son confrère d'apporter des arguments à l'appui de son affirmation : ainsi, le public se demandera pourquoi le *Nouvelliste* a refusé d'insérer peu auparavant la communication de la Loge maçonnique relative à la fondation du prix en mémoire de Léon Simonis<sup>19</sup> ; « il se demandera

<sup>14</sup> Cfr. JV, 5-6-35, p. 1, c. 1 : « ces messieurs dont on ne connaît ni le nom, ni l'état, ni d'où ils viennent, ce qu'ils ont fait... »

<sup>15</sup> Sauf Franck, auquel on reprocha une fois de n'être pas verviétois, ni d'origine ni de cœur : JV, 19-1-45, 3<sup>o</sup> suppl., p. 1, c. 3.

<sup>16</sup> A. Ev. Lg., Fds Van Bommel, Lettres à Peyrot, lettre de Van Bommel à Peyrot, s.d. mais de peu postérieure au 25-11-41.

<sup>17</sup> JV, 3-6-37, p. 2, c. 1-3.

<sup>18</sup> NV, 4-6-37, p. 2, c. 1-2.

<sup>19</sup> Ce prix annuel avait été fondé le 27 mai 1837 pour être remis à des ouvriers méritants, en souvenir de Léon Simonis (1808-1836), Vénérable de la Loge en 1835-36. Cfr. JV, 28-5-37, p. 3, c. 1 ; *Doc. privés*, 27-5-37 (tableau des donateurs-fondateurs).

par égard *pour qui* un pareil refus»<sup>20</sup>. Le *Nouvelliste* ne riposta pas.

D'autres éléments accréditent la thèse selon laquelle la famille Biolley-Simonis est le principal soutien du *Nouvelliste*. Ainsi, lorsqu'en juin 1843, ce dernier opposera aux candidats libéraux à la Chambre Iwan Biolley, le *Journal* ne trouvait que Mme Raymond Biolley en mesure de faire défendre son fils par ce journal, malgré la volonté de ses oncles et de son père au début, malgré encore qu'Iwan Biolley soit actionnaire de l'*Industriel* et ait contribué au choix des candidats soutenus par ce journal<sup>21</sup>.

On se souvient ensuite des accusations de « Gilles Potaie »<sup>22</sup> selon lequel l'*Industriel* avait été fondé en 1842 « par les mêmes personnes qui ont fondé et qui soutiennent le *Nouvelliste* ». Il est difficile de se prononcer sur les vrais motifs qui ont poussé ces personnes à créer et soutenir (au moins durant ses premières années) un journal « libéral progressif ». Rappelons leur noms : Raymond Biolley, Armand Simonis, Iwan Biolley, un ou une autre Biolley encore, entre autres<sup>23</sup>. Or, l'*Industriel* ne démentira jamais la thèse répétée maintes fois par « Potaie », et le *Nouvelliste* se bornera à y accorder deux lignes ironiques<sup>24</sup>.

Enfin, en 1844, on s'en souvient, le *Nouvelliste* publia des extraits de l'acte de fondation de son confrère l'*Industriel*, en vue de prouver que les rédacteurs de ce dernier ne tenaient pas compte des opinions de leurs actionnaires, notamment en s'opposant à l'établissement de jésuites, désiré par Mmes Biolley et Simonis<sup>25</sup>. Il est déjà remarquable que le *Nouvelliste* se soit alors acharné sur le comité de rédaction de l'*Industriel* en prenant la défense des actionnaires de ce journal, et non sur celui du *Journal de Verviers* (la « Potaie »), qui menait en fait la lutte contre les jésuites. Il faut encore noter que le journal n'expliqua

<sup>20</sup> JV, 5-6-37, p. 2, c. 1-2. Léon Simonis était beau-frère de Raymond et Edouard Biolley. Ce dernier faisait alors encore partie de la Loge et des fondateurs du « prix des maçons ». Raymond Biolley fut membre des Philadelphes sous l'Empire. Son beau-père et père de Léon Simonis, Iwan Simonis, avait été le premier Vénérable de la Loge (*Doc. privés*, 1812, 1818, 1837). C'est sans doute à tout cela que le journal fait ici allusion.

<sup>21</sup> Cfr. supra, p. 117.

<sup>22</sup> Cfr. supra, p. 130.

<sup>23</sup> Cfr. supra, p. 111-112.

<sup>24</sup> NV, 12-1-45, p. 3, c. 1.

<sup>25</sup> Cfr. supra, p. 112, 127-128 et Annexe 3, 3°.

ni comment ni de quel droit il était en mesure de publier l'acte de fondation de son confrère, ni surtout que ce dernier ne posa pas non plus la question de savoir qui avait transmis au *Nouvelliste* ce contrat ; l'*Industriel* ne s'étonnait même pas que celui-ci soit dans le secret de cet acte privé...

Pour en terminer avec ce problème, il convient de revenir sur la tentative qui fut faite en juillet 1828 de créer un nouveau quotidien local, tentative que nous avons déjà évoquée dans la II<sup>e</sup> partie de cette étude<sup>26</sup>.

Les promoteurs du projet de 1828 étaient mécontents de l'hostilité irrespectueuse manifestée alors par le *Journal de Verviers* envers les administrateurs communaux, jugés trop complaisants dans leur gestion à l'égard des puissances financières locales. Le principal responsable de l'opération était Iwan Simonis, décédé l'année suivante. Raymond Biolley avait versé 800 florins, soit près de la moitié de la somme récoltée, Iwan Simonis 100, d'autres personnes apparentées aux deux précités avaient également cotisé<sup>27</sup>.

Joseph Bronckart, qui fut le premier à évoquer cette affaire il y a plus de vingt ans<sup>28</sup>, a vu dans cette souscription l'origine du *Nouvelliste* : selon lui, le délai de sept ans avant la parution de ce journal s'expliquerait par la difficulté de trouver un rédacteur talentueux ; dans ce cas, nous ajouterions que le départ de Beaufays en septembre 1828 puis les événements de 1830 contribuèrent peut-être aussi à retarder l'exécution du projet.

Mais nous avons vu que, la souscription n'ayant pas rapporté suffisamment, Simonis avait renoncé à son projet. Par ailleurs, il n'a jamais été nulle part question que le *Nouvelliste* ait été fondé par souscription. Enfin, la souscription ne parlait nullement de créer un organe « catholique » ou autre expression semblable, et treize des souscripteurs au moins, et non des moindres, dont le promoteur du projet et trois des six membres du comité étaient maçons<sup>29</sup>.

D'un autre côté, les documents relatifs à cette tentative se trouvaient dans une farde portant la mention « Papiers concernant la fondation du *Nouvelliste*, 1828. » Joseph Bronckart collabora à ce

<sup>26</sup> Cfr. supra, p. 48-51.

<sup>27</sup> Idem et Annexe 3, 1<sup>o</sup>.

<sup>28</sup> BRONCKART, J., *Histoire de la presse à Verviers*, conférence donnée à la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire le 17 octobre 1953, 8 p. inédites, p. 6.

<sup>29</sup> *Doc. privés*, 1815-1830.

journal puis au *Courrier du Soir* (qui lui succéda en 1904) durant plus d'un demi-siècle, il fut directeur de cette feuille de longues années. Ces documents se trouvaient sans doute dans les archives du journal ou d'un de ses administrateurs. C'est donc qu'ils étaient considérés depuis longtemps par les personnes proches de l'organe catholique comme plausibles.

Bref, nous ne croyons pas que cette liste de souscription fut reprise telle quelle pour la création du *Nouvelliste*. Mais que les principaux donateurs de 1828 (Simonis et surtout Biolley) soient ceux qui, à partir de 1835, subsidièrent dans la même mesure l'organe catholique est sans doute exact. Ce document est d'ailleurs alors la seule preuve non suspecte de par ses origines de ce qu'avancait dès 1837 et répéta durant longtemps le *Journal de Verviers*.

\*  
\* \*

Il convient de terminer cette revue des protecteurs du *Nouvelliste* par un homme « dont le rôle fut capital... pour l'orientation et le développement des journaux catholiques »<sup>30</sup>, c'est-à-dire l'évêque de Liège, Mgr Van Bommel<sup>31</sup>. Précisément à cause de son grand et intelligent intérêt pour la presse, il nous faut tenir compte de ce prélat. Cependant, si ses rapports avec la presse catholique liégeoise sont multiples et ont laissé de nombreuses traces dans ses papiers personnels, il se semble pas qu'ils aient été aussi suivis dans le cas du *Nouvelliste de Verviers*.

En fait, c'est dans la création du quotidien verviétois que l'action de l'évêque aurait été déterminante. Il semble bien en effet que ce soit lui qui ait incité la famille Biolley à établir le journal<sup>32</sup>. L'évêque était d'ailleurs en excellents termes avec « ses bons amis de Verviers », qu'il appelait « Mr et Mme Raymond »<sup>33</sup>. Ces liens privilégiés avec la

<sup>30</sup> CORDEWIENER, A., *Etude de la presse liégeoise...*, p. 58.

<sup>31</sup> Cfr. *Bio. nat.*, t. II, c. 667 et *Note biographique* in Annexe 2. Sur les rapports de Van Bommel avec la presse, cfr. CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 17-58 et surtout p. 48-53.

<sup>32</sup> A. Ev. Lg., Fds. Van Bommel, Lettres à Peyrot, lettre de Van Bommel à Peyrot du 11-3-41.

<sup>33</sup> A. Ev. Lg., idem, lettre du 28-10-38.

famille Biolley-Simonis sont probablement le canal par lequel aurait pu s'exercer une influence du prélat sur le *Nowvelliste*<sup>34</sup>. L'évêque était d'ailleurs très content de ce quotidien qui, contrairement à d'autres, ne lui coûtait rien<sup>35</sup>. « Excellent », écrit Van Bommel pour qualifier le *Nowvelliste de Verviers* : « il tient en bride toute la mauvaise presse de ce pays rempli de maçons, de républicains, de français ».

La « mauvaise presse » en question faisait de temps à autres allusion à « certain protectorat liégeois » du « petit journal catholique »<sup>36</sup>. Il en fut surtout question lors des législatives de juin 1843 : l'évêque était accusé par les libéraux d'avoir usé de sa haute ascendance sur Mme Raymond Biolley pour convaincre celle-ci de contraindre son fils Iwan à se laisser présenter par le *Nowvelliste* ; puisque cette manœuvre était désavouée par les oncles du candidat et, au début au moins, par son père, « c'est qu'alors la direction de cette feuille ne devrait pas se chercher à Verviers ; c'est bien de l'évêché qu'elle relèverait immédiatement »<sup>37</sup>. Sans aller jusque là, nous dirons que l'influence indirecte de Van Bommel sur le journal, via les Biolley, a pu être bien réelle dans certaines occasions.

La presse libérale a affirmé à de nombreuses reprises que des ecclésiastiques collaboraient, à tel ou tel moment, au *Nowvelliste*. Malheureusement, l'importance et les fréquents changements dans la composition du clergé local empêchent presque toute identification. Ainsi, quel est le vicaire, qui, avec un professeur et un juge, rédigeait les articles de la campagne électorale de juin 1835<sup>38</sup> ? Quel est l'abbé qui aurait fourni au *Nowvelliste* la plupart des articles hostiles à la maçonnerie, publiés au début de 1838<sup>39</sup> ?

De même, le *Franchimontois* désigne en 1840 le chapelain d'une église auxiliaire, par ailleurs enseignant le jeudi, comme « un brillant confrère en journalisme »<sup>40</sup> : il peut s'agir de l'abbé Pholien, desservant de la chapelle Saint-Lambert et alors professeur de religion à

<sup>34</sup> Van Bommel rendait souvent visite aux Biolley. Cfr. A. Ev. Lg., idem, lettres des 9-10 et 21-10-44.

<sup>35</sup> A. Ev. Lg., idem, lettres du 11-3-41 et s.d., mais postérieure au 25-11-41. Les deux citations suivantes sont extraites de l'une et l'autre de ces lettres.

<sup>36</sup> Cfr., e.a., Fr., 19-8-39, p. 1, c. 2.

<sup>37</sup> JV, 28-5-43, p. 2, c. 3.

<sup>38</sup> JV, 6-6-35, p. 2, c. 1-2.

<sup>39</sup> JV, 28-1-38, p. 3, c. 1 ; 17-2-38, p. 2, c. 2-3 et 31-3-38, p. 1, c. 2-2, c. 2.

<sup>40</sup> Fr., 23-4-40, p. 2, c. 1-2.



l'école industrielle, mais aussi de l'abbé Leenen, chapelain de l'église des Carmes et aumônier de l'école primaire communale de garçons, ou encore de l'abbé Heuvels, vicaire de Sainte-Anne, et qui s'occupait depuis longtemps de diverses écoles privées<sup>41</sup>...

Enfin, c'est encore un ecclésiastique que nous croyons identifier en la personne d'un collaborateur du *Nouvelliste* qui, de juin 1843 à fin 1844, signera de nombreux articles politiques et polémiques, la plupart à l'adresse de l'*Industriel*. Ce « H. », dont le nom comporte sept lettres<sup>42</sup> est désigné comme un prêtre de la localité<sup>43</sup> : dans ce cas, il ne pourrait s'agir que de l'abbé J.M. Houssen, vicaire à Saint-Remacle de 1843 à 1846<sup>44</sup>.

Un certain « X.R. » prendra le relais de Houssen dans les derniers mois de l'année 1844 et au début de 1845 ; il est l'auteur de multiples articles de « Variétés » qui constituent en fait une véritable chronique « anti-potaïenne ». Puis ce sera, de janvier 1846 à janvier 1848, un « J.J. » qui assurera une série hebdomadaire passant au crible les moindres actes des membres libéraux et surtout radicaux du conseil communal.

Les allusions de « Gilles Potaie » à l'égard de ces personnages, et surtout du premier<sup>45</sup>, sont restées pour nous trop énigmatiques pour que nous osions avancer des noms sans trop de risques de faire fausse route. Par ailleurs, ces initiales ne peuvent être celles d'aucun des catholiques auxquels nous pourrions songer ; elles ne concordent pas non plus avec celles de deux autres personnes dont la collaboration au *Nouvelliste* de cette époque nous est connue.

Ces deux dernières personnes sont d'abord Jean-Guillaume Delrée, ensuite Edouard Pollet. Delrée, membre du comité directeur du *Franchimontois* en 1842, collaborateur radical de l'*Union Constitutionnelle* en 1848, fut en effet entre deux l'« aboyeur du *Nouvel-*

<sup>41</sup> WARNOTTE, R., *L'enseignement à Verviers*, p. 18, 23 et 100.

<sup>42</sup> « H. » lui-même in NV, 23-9-44, p. 2, c. 1-2.

<sup>43</sup> JV, 9-12-44, p. 1, c. 1-2, c. 3 (lettre de « Potaie »).

<sup>44</sup> Cfr. MAQUINAY, A., *Histoire de la paroisse de Verviers*, p. 291 (liste du clergé local à cette époque) et KONINCKX, E., *Le clergé au diocèse de Liège (1825-1967)*, I, p. 158, et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>45</sup> JV, 26-1-45, p. 1, c. 1-3 ; 16-2-45, p. 1, c. 3 et 24-8-45, p. 1, c. 2-3. Parlant de « X.R. », « Potaie » le nomme « l'illustre du Sobriquet », dit qu'il est jeune, industriel, propriétaire de moutons et qu'il aurait pu être député de Verviers. Nous avons songé à Iwan Biolley mais les initiales ne s'expliquent pas.

liste »<sup>46</sup> : nous ignorons quand exactement et dans quelle mesure il collabora à la feuille catholique, mais cette évolution, quoique curieuse, n'est pas du tout impossible<sup>47</sup>.

Quand à Pollet, il fut dès 1846 au moins<sup>48</sup>, mais peut-être déjà auparavant, « la plume forte du comité » du journal. Franchement dévoué à l'opinion catholique, Edouard Pollet fut un de ses chefs les plus écoutés ; industriel, né en 1805<sup>49</sup>, il est désigné en 1848 comme le rédacteur en chef du *Nowvelliste*<sup>50</sup>.

On peut en juger : en une quinzaine d'années, les collaborateurs du *Nowvelliste* ne sont pas légion, et le journal n'est pas agité par ces fréquents bouleversements dans la rédaction, qui rendent si difficile une approche précise de la presse libérale. Peut-être cela tient-il aussi et s'accommode en tous cas avec certains autres caractères généraux de ce journal, relatifs à la « philosophie » de la feuille.

## 2. « La bonne presse. »

Alors que nous avons vu nombre des organes libéraux présenter à leurs débuts ou à un autre moment de leur existence un programme politique, économique, social qu'ils comptaient défendre et développer dans leurs colonnes, il n'en sera jamais de même pour la feuille catholique. Le *Nowvelliste* n'a pas publié ni ne s'est référé à un programme quelconque au cours de ses premières années.

En fait, le but premier du journal est d'exister, pour « tenir en bride » les journaux libéraux de la localité. Certes, il intervient dans la vie politique locale, tentant d'introduire des « modérés » dans les assemblées représentatives, combattant les excès et les écarts des libéraux : nous pensons d'ailleurs pouvoir situer un renforcement de cette dernière attitude de 1843 à 1847.

<sup>46</sup> JV, 12-7-48, p. 1, c. 3.

<sup>47</sup> Cfr. *Courrier de Verviers*, 24-5-56, p. 1, c. 3 : en 1856, Delrée rédige à nouveau le *Nowvelliste*, et est candidat de ce journal.

<sup>48</sup> Cfr. JV, 22-3-46, p. 1, c. 2 (« Mon premier est un pot, mon second est le contraire de beau .. ») et 17-5-46 (« Voilà la plume forte du comité .. On a même fait une charade sur son nom .. »).

<sup>49</sup> Cfr. WEBER, A., t. III, p. 131-132 et CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1861*, p. 102-103, et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>50</sup> UC, 9-6-48, p. 2, c. 2. De même, Réf., 30-9-51, p. 1, c. 2.

Mais il y a un autre aspect, fondamental, que le journal explique lui-même et qui est à rapprocher de la conception qu'avait l'évêque Van Bommel de la presse catholique : l'idée force de ce prélat est que les journaux catholiques doivent offrir une lecture compensatoire à la population afin que celle-ci ne lise pas les journaux libéraux, la « mauvaise presse ». Leur existence doit préserver les catholiques des feuilles « antireligieuses ». Leur but premier est celui-là, et non pas politique<sup>51</sup>.

C'est dans cette optique sans doute qu'il faut comprendre certains des efforts du *Nouvelliste* auprès du public, encore que, répétons-le, l'aspect que nous allons résumer n'exclue pas la lutte pratique contre la domination locale des libéraux et des radicaux.

En juillet 1835, le *Nouvelliste* consacra trois longs articles à exposer sa conception personnelle de la presse, distinguée en bonne et mauvaise selon des critères qui ne manquent pas d'intérêt, tout comme d'ailleurs le rôle de l'une et l'autre selon le journal<sup>52</sup>.

Le journal constate que les mauvais bien plus que les bons principes trouvent des défenseurs chaleureux et tenaces dans la presse périodique. Bien souvent, celle-ci n'est que l'instrument de la passion et de l'erreur, le messenger de la corruption et de la perversité. La durée de l'existence des méchantes feuilles ne peut s'expliquer que par le nombre considérable des hommes insensés et frivoles qui y trouvent la

<sup>51</sup> Cfr. CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 48-53, et surtout p. 51.

A. Cordewiener évoque (p. 52) la création par l'évêque de l'Association de Saint-Joseph pour la presse catholique : établie dans le diocèse dès 1845, elle doit regrouper autour du curé de chaque paroisse un conseil de fidèles, chargé de trouver des fonds pour « la multiplication des bons livres et des bons journaux ».

A. Cordewiener dit n'avoir rien retrouvé sur le développement ultérieur de cette Association. Nous croyons donc utile de signaler une lettre du curé-doyen de Verviers, S.J. Lovens, à l'évêque (A. Ev. Lg., Fds. Van Bommel, n° 77 - Hospices), du 10-2-46 et consacrée à l'Association, établie alors à Verviers.

Le conseil paroissial constituant celle-ci est composé de quatre jeunes gens pieux (E. de Biolley, Ch. Fettweys, H. Delhousse et L. Damseaux) ; avec l'autorisation de l'évêché, les fonds serviront d'abord et uniquement à propager la lecture des bons livres cédés par Mme R. Biolley à l'Association, par l'entretien et l'accroissement de cette bibliothèque.

Il n'est donc nullement question d'efforts de l'Association en faveur de l'accroissement des « bons journaux ». Nous tenions à le signaler afin d'ôter tout doute à cet égard. Par ailleurs, ceci laisse supposer que le *Nouvelliste* n'avait pas alors besoin d'une aide financière supplémentaire, et qu'il satisfaisait aux besoins à Verviers.

<sup>52</sup> NV, 12-7-35, p. 2, c. 1 ; 14-7, p. 2, c. 2 et 26-7, p. 2, c. 1-2. Nous avons repris les expressions typiques de ces articles.

sanction publique de leurs dérèglements. Et, le plus souvent, même ceux qui ne lisent les journaux que par intérêt personnel (pour les nouvelles, par exemple) ne sont pas aptes à faire justice des mauvaises doctrines politiques et morales qu'ils sont amenés à y trouver.

Les journaux exercent en fait une influence certaine sur les trois quarts de leurs lecteurs qui, sans examiner si ce qu'ils lisent est ou non fondé, embrassent aveuglément les opinions fausses et dangereuses que répandent chaque jour dans la mauvaise presse des journalistes qui sont la lèpre de la société.

Cela étant, il est de l'intérêt du public entier de connaître une source où il puisse trouver la vérité : cette source, c'est la bonne presse. Rédigée dans de bons principes d'une sage politique, d'une morale saine et d'idées vraiment conservatrices de l'ordre social, celle-ci doit être « une source de salut ».

Les organes de la bonne presse sont plus que jamais nécessaires, puisque jamais aussi la mauvaise presse ne s'est répandue avec autant de licence. La bonne presse — et il va sans dire que le *Nouvelliste* en fait partie — a une double mission à remplir : non seulement le journal doit instruire et éclairer ses lecteurs, mais surtout il doit dénoncer l'erreur partout où elle se présente et dès qu'elle se présente. En définitive, son but, lorsqu'il est rempli avec zèle, est de mettre l'homme à l'abri de la séduction de l'erreur.

Telle est donc, de l'aveu du *Nouvelliste*, sa raison d'être première. Telle quelle, elle a des apparences plus morales que politiques ; mais l'erreur à dénoncer et à combattre sera souvent politique.

\*

\* \*

Durant les premières années de son existence, le quotidien rappellera à plusieurs reprises ses conceptions en la matière. Régulièrement<sup>53</sup>, il souligne à l'intention du public ce qui caractérise sa propre rédaction et le différencie de ses confrères locaux.

Le journal déclare toujours, en ces occasions, défendre les intérêts publics « bien compris », la liberté et le progrès « sagement réalisés », les principes admis de l'ordre social, et surtout les intérêts de la

<sup>53</sup> Cfr. NV, 8-1-37, p. 2, c. 1-3 ; 1-4-38, p. 2, c. 1 ; 6-1-39, p. 3, c. 1-2 et NV, 1-1-41, p. 2, c. 1-2.

religion et de la morale : en tant qu'ami de l'ordre, explique-t-il, il se doit de contribuer à maintenir l'influence de celles-ci, bases et soutiens de l'ordre social.

D'autre part, le journal se qualifiera toujours de « modéré, impartial » et surtout « indépendant » de toute coterie politique et éloigné de tout esprit partisan : ce qui contraste singulièrement avec les prises de position et les professions de foi franchement libérales de certains de ses confrères, encore que ces dernières ne soient surtout nettes qu'à partir de 1842, et nous n'en sommes pas encore là.

Enfin, le *Nouvelliste* se refuse à publier quoi que ce soit qui pourrait blesser ou choquer des personnes ou les principes qu'il défend. Il se veut utile avant tout et sans complaisance à l'égard des « frivolités ». Il dénonce les « contes futiles et histoires romanesques » par lesquels ses confrères remplissent leurs colonnes (quand ce n'est pas, ajoute-t-il, au moyen d'annonces répétées gratis plusieurs jours durant). « Notre but est que notre journal soit utile sans être dangereux, et que l'enfant comme le père puisse le lire sans se corrompre »<sup>54</sup>.

Cette ferme volonté de trancher sur le style « frivole » de ses confrères et de n'offrir au public qu'une lecture « convenable » se traduira notamment dans le journal par une caractéristique qui deviendra proverbiale : en temps ordinaire, le quotidien affecte imperturbablement un langage réfléchi, consciencieux, soigné d'ailleurs, et un ton d'une gravité permanente. Cette allure générale se modifiera quelque peu après 1843. Mais jusque là, les organes libéraux pourront dénigrer à ce sujet leur « très grave confrère », l'« organe du parti, vulgairement connu sous le nom de grave », et « ordinairement si calme, si paisible »<sup>55</sup>.

Le désir d'être « utile » avant tout se manifeste dans la place privilégiée accordée en temps normal aux nouvelles, aux « informations sérieuses »<sup>56</sup>, au détriment des articles de réflexion. Un record sera atteint à cet égard en 1848 et dans les années suivantes, mais des motifs particuliers interviennent alors.

Durant plusieurs années, le *Nouvelliste* insiste particulièrement auprès du public sur le soin qu'il accorde à la prompt publication du maximum de nouvelles (comme l'indique d'ailleurs son titre). Il souli-

<sup>54</sup> NV, 1-4-38, p. 2, c. 1.

<sup>55</sup> JV, 21-3-40, p. 2, c. 1 ; Fr., 23-4-40, p. 2, c. 2 et Fr., 3-3-41, p. 2, c. 1.

<sup>56</sup> Cfr. NV, 1-1-41, p. 2, c. 1-2.

gne que, très souvent, il donne celles-ci avant ses confrères<sup>57</sup>, que ces derniers rectifient rarement les informations fausses qu'ils ont découpées de ci de là, qu'enfin il publie généralement beaucoup plus de matières que tout autre organe local<sup>58</sup>.

Les deux premières de ces affirmations nécessiteraient des examens approfondis des contenus respectifs des rubriques d'informations des quotidiens pour pouvoir se prononcer sur leur véracité. Il ne fait pas de doute que la troisième est exacte : bien moins « aérée » que chez ses confrères, la surface imprimée du *Nowvelliste* remplira toujours les huit ou douze colonnes du quotidien de manière peu agréable pour le lecteur, et pour le chercheur de surcroît.

Les efforts du *Nowvelliste* pour mériter un public sont d'ailleurs remarquables. Le journal paraissait aux mêmes heures que ses confrères<sup>59</sup> et se vendait au même prix. Il fut le premier, en 1837, à offrir trois colonnes au lieu de deux par page, ce qui lui permettait de donner au moins un tiers de matières en plus, comme il le soulignait lui-même<sup>60</sup>. L'année suivante, il utilisait déjà des caractères neufs, « assez serrés pour nous permettre de faire entrer dans le journal plus de matières encore que précédemment »<sup>61</sup>. Enfin, en 1841, nouvel agrandissement de format, accompagné cette fois d'une légère augmentation de prix ; mais, en même temps, le journal proposait désormais des abonnements mensuels et des numéros séparés<sup>62</sup>. Manifestement, il tient à ne rien laisser à désirer qui put porter des lecteurs vers ses concurrents.

C'est sans doute dans le même but que, à partir de 1841 toujours, le *Nowvelliste* va à son tour publier des feuilletons, comme le faisaient depuis longtemps le *Franchimontois* et le *Journal de Verviers*. Mais il précise qu'il s'agira de lectures saines, pouvant être mises dans toutes les mains<sup>63</sup>. Le quotidien dénonçait en effet les romans « impies, qui effraient la pudeur et excitent les passions » publiés par ses peu ver-

<sup>57</sup> NV, 5-9-41, p. 2, c. 3.

<sup>58</sup> NV, 13-5-35, p. 3, c. 1 ; 6-1-39, p. 3, c. 1-2 ; 1-1-41, p. 2, c. 2.

<sup>59</sup> Cfr. NV, 15-7-36, p. 2, c. 1 et JV, idem, p. 1, c. 1.

<sup>60</sup> NV, 30-3-37, p. 4, c. 2. Le format passe de 32 × 21 à 33 × 25 cm.

<sup>61</sup> NV, 1-4-38, p. 2, c. 1.

<sup>62</sup> NV, 1-1-41, p. 2, c. 1. Le format devient 40 × 27 cm.

<sup>63</sup> NV, 1-1-41, p. 2, c. 2.

tueux confrères libéraux<sup>64</sup>. A partir de 1843 d'ailleurs (et alors que nous ne trouverons plus désormais ni changement dans la physionomie du journal, ni de longs traités sur la bonne presse, mais un ton plus passionné), il s'en prendra maintes fois aux romans d'Eugène Sue que publient l'*Industriel* et le *Journal*. La publication du *Juif errant* par le premier de ces organes sera une arme pour le *Nouvelliste* lorsqu'il s'agira de prouver le caractère irrégulier de son confrère.

La publication de ces « dégoûtantes productions » n'est évidemment pas le seul reproche adressé à la « mauvaise presse ». D'une manière générale, le *Nouvelliste* lui reproche aussi sa partialité, ses excès de plume, son langage « empoisonné ». Le ton est donné dès 1835, lorsque le quotidien place la cause première d'un attentat contre Louis-Philippe dans l'effronterie, le dévergondage perpétuel et subversif de la « mauvaise presse »<sup>65</sup>.

Par la suite, le journal ne cessera jamais de dénoncer à tout propos cette caractéristique des organes « exaltés » qui, au lieu de recommander l'amour de l'ordre et la modération, aigrissent les esprits et excitent les passions<sup>66</sup>. Il trouve particulièrement viles les calomnies contre le clergé belge, qui n'ont d'autre but que de détruire à longue échéance la religion catholique, dont les intérêts seront toujours et en tout identifiés avec ceux de ses ministres.

Il admet donc que des journalistes « dérégés » soient amenés à combattre les principes religieux en attaquant le clergé, mais voudrait voir punies les injures et les « personnalités » qui sont les armes de ces écrivains<sup>67</sup>.

Enfin, la « bonne presse » dénonce l'intolérance, le mensonge et l'hypocrisie qui caractérisent les « mauvais » journaux<sup>68</sup>. Le *Nouvelliste* réclamera par conséquent pour lui le monopole dans la presse verviétoise de la modération, de l'impartialité et de la tolérance<sup>69</sup>. Sans discuter le bien-fondé de cette prétention, nous constaterons qu'elle

<sup>64</sup> NV, e.a., 1-4-38, p. 2, c. 1 et 6-1-39, p. 3, c. 2. Contre Sue : NV, 22-1-43, p. 2, c. 2-3 ; 1-10, p. 2, c. 1 et 8-10, idem ; 8-10-44, p. 2, c. 2-3.

<sup>65</sup> NV, 2-8-35, p. 3, c. 1.

<sup>66</sup> NV, 17-2-39, p. 2, c. 1-2 et 27-4-39, p. 3, c. 1-3.

<sup>67</sup> NV, 5-7-40, p. 3, c. 2-3 et 16-5-41, p. 2, c. 1-2.

<sup>68</sup> NV, 21-4-43, p. 2, c. 1-2 et 8-10-43, p. 3, c. 1.

<sup>69</sup> Voir toute la campagne électorale des législatives de juin 1843. Cfr. ci-dessous, p. 234-237.

s'inscrit logiquement dans la ligne du journal : tout comme la vérité est une, il n'y a qu'une « bonne presse ».

\*

\* \*

Le *Nouvelliste* étant ainsi caractérisé dans ses plus grandes lignes, il reste à se demander ce que représentait quantitativement ce journal. Nous sommes malheureusement desservi par l'absence de chiffres de tirage ou de nombre d'abonnés. Le *Nouvelliste* n'est pas plus disert à ce sujet que ses confrères. On peut seulement constater que, contrairement à ceux-ci, il ne lui est jamais arrivé de faire état d'une plus ou moins forte augmentation du nombre de ses abonnés. Le journal est particulièrement discret quant à son audience.

Nous nous contenterons donc des chiffres de 1844 et 1845<sup>70</sup> : pour chaque trimestre de 1844, son tirage est évalué à 128, 103, 103 et 129, soit une moyenne de 116, ce qui le place alors au niveau de l'*Industriel*, mais derrière le *Journal de Verviers*, pour lequel cette moyenne est de 168. Ce dernier avait déjà plus d'abonnés que le *Nouvelliste* en 1839<sup>71</sup>. Début 1845, les trois quotidiens politiques se classeront comme suit : 131 abonnés pour le *Nouvelliste*, tout comme pour l'*Industriel*, contre 198 au *Journal*.

Il est peut-être possible d'aller plus loin dans l'examen de l'influence du journal. En 1835, contre le *Journal de Verviers*, et en 1843, contre ce dernier et l'*Industriel*, il présenta des candidats portés par lui seul à la Chambre, ce qui ne fut le cas ni en 1839, ni en 1847 et 1848. La répartition géographique des résultats obtenus par sa liste est sans doute au moins indicative du plus ou moins d'influence potentielle du journal dans les diverses régions de l'arrondissement.

En 1835, les candidats du *Nouvelliste* obtiennent seulement moins du tiers des suffrages des électeurs citadins (de Verviers et Hodimont surtout) ; en revanche, leur succès est écrasant (9/10<sup>e</sup> des voix presque) auprès des électeurs en majorité paysans du nord de l'arrondissement<sup>72</sup>. En 1843, époque où les partis sont plus nettement différenciés, la situation est à peu près identique : les candidats du

<sup>70</sup> AAE, dossier 10.347, *Renseignements sur la presse...*

<sup>71</sup> Lettre du bourgmestre David, in JV, 12-4-39, p. 1, c. 1.

<sup>72</sup> Cfr. ZUMKIR, A., *Les partis politiques...*, p. 327.



journal récoltent 74,5 % des voix dans les communes du nord (où 63,2 % des électeurs sont agriculteurs), 20,2 % dans celles du sud, 29,4 % à Verviers même. Au total de l'arrondissement, 36,2 % des voix<sup>73</sup>.

Nous ne dirons pas que la diffusion des exemplaires du journal épouse cette répartition géographique, rien n'est moins sûr. Par contre, on doit constater que, de manière permanente, son influence est certaine dans les communes rurales du nord de la région, et faible dans la ville où il est publié.

Au milieu des années 1840, l'opinion catholique représente un peu plus du tiers de l'électorat de l'arrondissement, moins du tiers de celui de la ville de Verviers. Elle est minoritaire.

Il nous faut voir maintenant en quoi et sur quels problèmes l'attitude du représentant local de la « bonne presse » se différencie de celle des organes libéraux ; comment aussi il participe à la vie politique locale. L'évolution du journal épouse bien moins que celles de ses confrères les rebondissements et les épisodes de celle-ci. D'autre part, le rôle politique du *Nouvelliste* a ceci de particulier que, contrairement encore aux autres journaux qui pourront tous à un moment ou l'autre se dire l'organe d'une société politique officielle ou officieuse, le journal n'est, à l'en croire, que l'organe de lui-même.

Bien que le *Nouvelliste* n'ait pour ainsi dire pas d'« histoire interne » comparable à celles des divers organes de tendance libérale, il apparaît cependant à l'examen qu'il faut distinguer trois « périodes » en ce qui le concerne, périodes pendant lesquelles le visage ou la tactique du quotidien catholique diffèrent assez sensiblement, sur un fond idéologique immuable. C'est en fonction de ces trois périodes que nous étudierons l'évolution du *Nouvelliste* durant ses seize premières années.

<sup>73</sup> *Idem*, p. 220 et 345.

## LES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION DU NOUVELLISTE

Nous avons terminé le chapitre précédent en évoquant l'existence de trois périodes dans l'évolution du *Nouvelliste*. En fait, il ne s'agit pas de ruptures, d'orientations nouvelles, de changements de propriétaires et autres transformations de ce type qui affectent, de manière régulière, l'*Avis*, le *Franchimontois* et l'*Industriel*, le *Journal de Verviers* et l'*Union Constitutionnelle*.

Face aux remous multiples qui nous obligeaient à avancer à petits pas dans l'étude de la presse libérale, parce que la situation de celle-ci différait d'un couple d'années à l'autre, l'évolution de l'organe catholique peut être comparée à une longue ligne droite uniforme, au delà des épisodes de la vie politique. Mais le journal, en fonction de certains de ces épisodes, connaît cependant trois étapes, durant lesquelles les manifestations de ses attitudes varient dans leur expression, sa place dans la presse locale évolue.

Durant ses huit premières années, le journal bénéficie de plusieurs succès électoraux ; il est amené à prendre position sur nombre de sujets, et nous noterons ces positions, à défaut d'un programme quelconque avoué ; c'est enfin au cours de cette période que le journal trouve peu à peu un aspect externe qu'il conservera longtemps par la suite.

Les succès des anticléricaux, et notamment des radicaux, à partir de 1843 dans l'arrondissement et la ville de Verviers provoqueront de la part du quotidien une attitude généralement moins réservée ; cette période est aussi celle des tournants favorables à la domination radicale locale : cette situation se répercutera dans le *Nouvelliste*.

Enfin, la crise de 1848 verra un regroupement général des conservateurs ; ce nouveau tournant entraîne à très brève échéance une allure générale nouvelle pour le journal, semblable à celle de ses confrères et provisoires alliés l'*Industriel* et le *Journal* à la même époque, mais beaucoup plus caractérisée.

## 1. Les premières années du *Nouvelliste*.

Au cours de celles-ci, le journal prit position de manière significative à divers égards. Il importe cependant de préciser qu'il fait rarement campagne autour, par exemple, d'un projet de loi ou d'une décision ministérielle. Le plus souvent, il se fait d'abord l'écho des journaux de son bord, c'est-à-dire qu'il se contente longtemps de reproduire des articles de ses confrères avant de prendre lui-même position sur le même sujet. Il se donne des allures de critique modéré, impartial, voire neutre ou indifférent, et toujours avant tout de « pur informateur ».

Ce qui, heureusement, n'empêche pas qu'il prenne part de temps à autre de manière plus active à la discussion. Nous verrons que son attitude peut différer de la même manière dans les luttes électorales, selon les circonstances et ses intérêts.

### A. *Les prises de position significatives de l'orientation du quotidien.*

Une des premières questions à propos de laquelle le *Nouvelliste* donnera sa manière de voir est celle des lois communales. Dès juin 1835, le journal avait approuvé le vote de la Chambre en faveur de la nomination des bourgmestres par le roi : le gouvernement devant être fort pour exécuter la volonté populaire, il est normal qu'il ait une « petite part » dans la nomination des fonctionnaires chargés d'exécuter les lois dans les communes<sup>1</sup>.

L'année suivante, la Chambre discutait et adoptait enfin la loi communale : le *Nouvelliste* y consacrera deux articles, pour regretter la longueur des débats, et approuver les principes de la loi. Considérant les bourgmestres et échevins comme les représentants dans les communes du pouvoir exécutif central, il estime que celui-ci, responsable en dernière analyse de leurs actes, doit pouvoir choisir des hommes valables<sup>2</sup>.

Ces conceptions étaient tout à fait opposées à celles « des partisans des libertés exagérées, qui exposent toujours à l'anarchie ». Enfin, lorsqu'il sera question en 1842 d'accorder à l'exécutif le droit de choisir les bourgmestres en dehors des élus communaux, le *Nouvelliste* aura l'occasion (en combattant la proposition du conseiller Lejeune d'une motion verviétoise hostile à ce projet) de se prononcer

<sup>1</sup> NV, 3-6-35, p. 2, c. 1-2.

<sup>2</sup> NV, 14-2-36, p. 2, c. 1-2 et 13-3-36, p. 2, c. 1.

pour cette mesure nécessaire « dans l'intérêt de l'ordre et de la morale administrative »<sup>3</sup>.

Dans cette question, le journal se placera toujours du côté du pouvoir central<sup>4</sup>. En 1840, lorsque le gouvernement nomme échevin de Verviers le catholique Davignon alors que celui-ci a obtenu le plus petit nombre de suffrages au dernier scrutin communal, le quotidien défendra cette nomination contre le *Journal*, en soulignant que le gouvernement n'a pas à tenir compte de considérations de cet ordre, et que le plus ou moins grand nombre de voix obtenues est de toute manière rarement fonction des qualités de l'élu<sup>5</sup>.

L'attitude pro-ministérielle du journal est indiscutable durant le ministère de Theux. Il souligne cependant qu'un gouvernement agissant contre l'intérêt du peuple trouverait dans le *Nouvelliste* un adversaire acharné<sup>6</sup> : seul le ministère Lebeau de 1840-1841 tombera dans ce travers aux yeux de la feuille verviétoise.

Le ministère Lebeau est accusé ainsi de compromettre les intérêts de la nation par des complaisances manifestes envers les « faux libéraux » dans ses actes les plus importants : il se pose en adversaire de l'« immense majorité de la nation » par son hostilité directe à l'égard de l'« opinion modérée », soit « les catholiques et les libéraux modérés »<sup>7</sup>. Selon le journal, un pareil gouvernement ne peut se soutenir longtemps.

En revanche, lors de la formation en avril 1841 du ministère « mixte » de Nothomb (attaqué par la presse libérale verviétoise avec autant de vigueur qu'elle avait exigé le maintien du précédent), le quotidien reproduira exclusivement les articles de fond de ses confrères favorables au « ministère de conciliation » après l'expérience du ministère « libéral exclusif »<sup>8</sup>. A ce moment, les articles hostiles au cabinet déchu se multiplient<sup>9</sup> ; par contre, le *Nouvelliste* rend hommage au principe de conciliation qui a présidé à la formation du cabinet Nothomb : il entend montrer ainsi qu'on ne peut le ranger parmi les « exaltés ».

<sup>3</sup> NV, 11-2-42, p. 2, c. 1-2.

<sup>4</sup> NV, 18-6-42, p. 2, c. 1-2.

<sup>5</sup> NV, 20-1-40, p. 2, c. 2.

<sup>6</sup> NV, 13-6-35, p. 3, c. 2.

<sup>7</sup> NV, 31-1-41, p. 2, c. 2-3.

<sup>8</sup> NV, e.a., 18-4-41, p. 1, c. 1-2 (*Journal de Bruxelles*).

<sup>9</sup> NV, 19-4-41, p. 1, c. 1-2 et 21-4, p. 2, c. 1.

L'attitude du journal en 1839, lors de l'acceptation du traité des 24 articles et l'abandon à la Hollande du Limbourg et du Luxembourg, procède du même esprit. Le *Nouvelliste* défendra constamment les actes du gouvernement en cette occasion<sup>10</sup>. Il s'en prend à plusieurs reprises aux partisans de « la guerre quand même », en reprochant à leurs organes de presse un langage dangereux par son irréflexion et sa passion<sup>11</sup>. Il approuvera le « vote de raison » de la majorité de la Chambre, sans blâmer les sentiments de la minorité hostile à l'acceptation, mais en soulignant que de nombreux organes de presse, tous partageant les sentiments de cette minorité, ont eu et conservent une attitude moins modérée et moins tolérante que la sienne<sup>12</sup>.

\*

\* \*

Il est important de constater que, à l'occasion de l'affaire des 24 articles, le *Nouvelliste* ne s'en est jamais pris directement au *Franchimontois*, lequel avait pourtant adopté une attitude « jusqu'au boutiste » sans équivoque et pour le moins passionnée. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que le journal feint d'ignorer jusqu'à l'existence de ses confrères : ainsi, par exemple, une personne informée uniquement par le *Nouvelliste* ignorera tout de l'*Avis*, et n'apprendra l'existence du *Franchimontois* qu'en juin 1839 seulement.

Le désir apparent de n'attaquer de front les organes locaux que lorsqu'il n'y a plus moyen de se dérober à la discussion ouverte caractérisera souvent le *Nouvelliste* dans ses premières années, et plus tard encore, mais de manière moins fréquente.

Nous terminerons cette première revue des prises de position du journal (limitée à ce que veut bien nous livrer notre document) par l'évocation de l'attitude de celui-ci vis-à-vis des questions scolaires, au sens le plus large du terme.

Les attitudes du quotidien en la matière ne laissent alors pas de doutes sur les opinions de ses rédacteurs. C'est ainsi qu'il prend, en 1837, la défense de l'aumônier des écoles communales qui refuse de poursuivre sa tâche parce que le conseil veut diminuer son traite-

<sup>10</sup> NV, 10-2-39, p. 2, c. 1 et 18-2-39, p. 2, c. 1-2.

<sup>11</sup> NV, 15-2-39, p. 2, c. 2 ; 17-2, p. 2, c. 1-2 et 24-3-39, p. 3, c. 1-2.

<sup>12</sup> NV, 24-3-39, p. 3, c. 1.

ment<sup>13</sup>. C'est ainsi encore qu'il loue les écoles des Frères et démontre que la ville devrait posséder, à côté de l'école industrielle publique, un autre établissement du niveau secondaire, « qui présenterait aux parents catholiques des garanties suffisantes pour leurs croyances »<sup>14</sup>.

On ne sera pas étonné de trouver dans le *Nouvelliste* un défenseur de la proposition Du Bus-Brabant accordant la personnification civile à l'Université de Louvain ; comme sur les autres questions, le journal s'oppose ici aux libéraux. Comme souvent aussi, il se pose en observateur impartial et se contente de démontrer le caractère parfaitement légal de la proposition contestée. Ce qui lui permet de se consacrer d'avantage à souligner au public l'intolérance des « pseudo-libéraux » en la matière qu'à discuter le fond de la proposition. Dans tous ses articles, il s'escrimera donc contre « les ennemis du catholicisme »<sup>15</sup> : nous reviendrons sur cet aspect.

C'est encore l'« esprit d'inexorable intolérance des parlementaires » libéraux que le journal dénonce lors de la discussion de la loi sur l'enseignement primaire en 1842. A cette occasion, le *Nouvelliste* défend l'intervention la plus large du clergé dans l'enseignement public, y compris le droit de regard sur tous les livres utilisés. Il souligne que « le parti de l'intolérance » fait tout pour entraver et restreindre l'enseignement donné par le prêtre, à défaut de pouvoir donner aux enfants « une instruction perverse dans une atmosphère immorale et impie »<sup>16</sup>.

On peut en juger : les diverses prises de position du journal sur les grands problèmes de cette époque sont propres à l'opinion catholique, que le journal ne qualifie autrement que de « modérée ». Celle-ci rencontre constamment les mêmes ennemis. Ces derniers, le *Nouvelliste* les dénonce souvent, en termes durs, et selon un schéma parfois simpliste, voire manichéen. Au cours des ans, la feuille trace à ses lecteurs le portrait du « pseudo-libéral », passionné, pervers, intolérant, ennemi du clergé et donc de la religion. Il dénonce les actes posés par le « faux libéralisme » dans la presse, le conseil verviétois, la Chambre : cette dénonciation du faux libéralisme est omniprésente dans le *Nouvelliste*. Nous nous y arrêterons un moment.

<sup>13</sup> NV, 12-11-37, p. 3, c. 1.

<sup>14</sup> NV, 3-9-41, p. 2, c. 1-2 ; 6-9, idem et 2-10-41, idem.

<sup>15</sup> NV, 28-2-41, p. 2, c. 2 ; 8-3-41, p. 2, c. 1 et 10-3-41, p. 3, c. 3-4, c. 2.

<sup>16</sup> NV, 14-8-42, p. 2, c. 3 et 21-8-42, p. 2, c. 3.

## B. *La critique du faux libéralisme*<sup>17</sup>.

Sans même s'attacher particulièrement aux époques électorales, on remarque que cette critique s'exerce régulièrement et pour ainsi dire à tout propos. A cet égard, le ton est donné dès 1835 dans un article dénonçant l'hypocrisie des prétendus libéraux : alors que le catholicisme est synonyme de justice, tolérance et vrai libéralisme, ces derniers ne songent qu'à le détruire<sup>18</sup>.

La thèse selon laquelle les faux libéraux veulent la destruction du catholicisme est accréditée par leur attitude « illibérale » envers le clergé<sup>19</sup>. Durant le premier trimestre de 1838, le journal polémique longuement avec son unique confrère local autour de la franc-maçonnerie : très tôt, il mêle à la discussion la haine des faux libéraux contre le catholicisme, attaqué par des ennemis « conjurés à sa perte et cherchant comme des loups à pénétrer dans l'arche sainte pour s'en partager les dépouilles »<sup>20</sup>.

Les organes du faux libéralisme attaquent l'ordre établi en s'en prenant à son plus sûr soutien, la religion, à travers les bases de celle-ci, le clergé. Le *Nouvelliste* explique à son public la tactique de ces feuilles qui, tout en protestant de leur respect pour les prêtres « vertueux », insèrent toutes les calomnies qui peuvent rendre odieux le clergé, afin de paralyser son action bienfaisante<sup>21</sup>.

L'hostilité de ces mêmes « journaux dévergondés » à la proposition Du Bus-Brabant<sup>22</sup>, leur attitude lors de la discussion de la loi sur l'enseignement primaire seront interprétées dans le même sens : les organes du faux libéralisme prouvent « que s'il ne dépendait que d'eux, les catholiques seraient privés des libertés constitutionnelles et l'exercice de leurs droits politiques et religieux soumis à des entraves »<sup>23</sup>. Bref, les organes prétendus libéraux sont passionnés et

<sup>17</sup> Dans ce sous-chapitre, nous n'avons pas placé constamment les expressions faux ou pseudo libéralisme entre guillemets.

<sup>18</sup> NV, 9-11-35, p. 2, c. 2.

<sup>19</sup> NV, e.a., 12-7-37, p. 3, c. 1.

<sup>20</sup> NV, 24-3-38, p. 3, c. 1-2. Cfr. aussi 22-1, p. 3, c. 2-3 ; 26-1 et 3-2, idem ; 5-2, p. 3, c. 2-4, c. 2 ; 15-2, p. 3, c. 3-4, c. 1 ; etc.

<sup>21</sup> NV, 5-7-40, p. 3, c. 2-3.

<sup>22</sup> NV, 28-2-41, p. 2, c. 2.

<sup>23</sup> NV, 14-8-42, p. 2, c. 3.

exclusifs<sup>24</sup> : « pour tout observateur impartial », il n'y a chez eux qu'intolérance et exagération, les deux qualités contraires se trouvant de toute évidence chez leurs adversaires<sup>25</sup>.

La dénonciation du faux libéralisme porte aussi sur l'attitude des représentants de cette opinion à la Chambre et dans les conseils communaux, sans parler de la partialité du ministère Lebeau, que souligna aussi le *Nouvelliste*. On remarque par ailleurs à cet égard un langage de moins en moins modéré dans le quotidien catholique, « un choix d'expression de mauvais lieux et un ton d'arrogance qui s'accorde mal avec les préceptes qu'il devrait observer »<sup>26</sup>.

Le *Nouvelliste* use de ce langage lorsqu'il s'agit de dénoncer l'esprit de parti, la passion et l'intérêt personnel qui animent l'opposition parlementaire au ministère Nothomb et la rendent systématiquement hostile à toute mesure gouvernementale<sup>27</sup>. Le conseil communal de Verviers à majorité anticléricale sera l'objet privilégié des récriminations et des aménités du *Nouvelliste*.

Le journal s'en prend à cette assemblée lorsqu'elle adopte la proposition de Lejeune d'une motion aux Chambres contre la proposition Du Bus-Brabant<sup>28</sup>. Après l'adoption, il va de soi pour le *Nouvelliste* que la proposition de Lejeune, jusque là seulement « ridicule et inconvenante », est aussi inconstitutionnelle.

Lorsqu'en 1842 ce même conseil adoptera une pétition contre les modifications à la loi communale, le journal fera entendre les mêmes critiques<sup>29</sup>. Il ira plus loin : même si la loi en cause était mauvaise, un conseil communal soucieux des intérêts de la ville ne doit pas s'aliéner ainsi les faveurs du pouvoir. « Dans toutes les villes dont les intérêts ont besoin de la bienveillance gouvernementale, les administrateurs et les journalistes même les plus exaltés l'ont réclamée avec convenance et ont évité, dans leur langage, tout ce qui pourrait la leur aliéner ; à Verviers, c'est tout le contraire »<sup>30</sup>. Cet argument sera encore em-

<sup>24</sup> NV, 24-4-42, p. 2, c. 1-2.

<sup>25</sup> NV, 15-5-42, p. 2, c. 2.

<sup>26</sup> Fr., 16-3-42, p. 2, c. 1.

<sup>27</sup> NV, 18-6-42, p. 2, c. 1-2.

<sup>28</sup> NV, 8-3-41, p. 2, c. 1 ; 10-3, p. 3, c. 3-4, c. 1 ; 12-3, p. 1, c. 1-3 ; 14-3, p. 2, c. 1 et 21-3-41, p. 3, c. 1-2.

<sup>29</sup> NV, 11-2-42, p. 2, c. 1.

<sup>30</sup> Idem, p. 2, c. 2.



ployé en d'autres occasions par le quotidien ; il est critiqué par les journalistes libéraux<sup>31</sup>.

Le *Nouvelliste* veut manifestement déconsidérer les conseillers anticléricaux en leur reprochant « de faire du libéralisme et de la popularité » au préjudice des intérêts communaux. Il estime même qu'il a été trop souvent tolérant envers les « libéraitteurs » du conseil, en ne relevant pas tous les faits « d'une révoltante partialité posés par eux » et leur langage « haineux et insensé »<sup>32</sup>.

En 1842, le journal s'est donc résolument placé dans une attitude hostile à la majorité du conseil communal verviétois. C'est un aboutissement logique de sa critique du faux libéralisme, compte tenu du caractère nettement anticlérical de cette majorité.

\*  
\* \*

Les années 1836 à 1842 furent celles où les libéraux verviétois commencèrent à s'organiser. Au terme de cette période, leurs efforts aboutissent à la formation de la société de l'Union Constitutionnelle. Précédemment, ils avaient mis sur pied un Comité d'administration pour les élections libérales, en 1836 ; ils tentèrent de lui rendre vie en 1839. Ces tentatives d'association seront encore pour le *Nouvelliste* des occasions pour dénoncer le faux libéralisme.

La réaction du journal à l'annonce de la formation du Comité, en septembre 1836, ne se fait guère attendre : il dénonce aussitôt les « faux dévots » qui, en politique, se disent libéraux<sup>33</sup>. Après la réunion constitutive, le *Nouvelliste* demandera à l'« organe du comité » de quel droit celui-ci n'a convoqué que les électeurs libéraux : en retranchant ainsi du corps électoral ceux des électeurs qui ne partagent pas son opinion, le Comité a prouvé son intolérance<sup>34</sup>. Le *Nouvelliste* se place dans l'optique selon laquelle les agissements des faux libéraux prolongent et aggravent les divisions dans la société censitaire.

Lorsqu'en septembre 1839 le *Journal de Verviers* appellera les électeurs à une nouvelle réunion pour reconstituer le Comité libéral et

<sup>31</sup> Fr., 12-2-42, p. 2, c. 3.

<sup>32</sup> NV, 13-3-42, p. 3, c. 3 et 20-3-42, p. 3, c. 2.

<sup>33</sup> NV, 25-9-36, p. 2, c. 1-2.

<sup>34</sup> NV, 26-9-36, idem.

choisir des candidats en vue d'un prochain scrutin, la réaction du quotidien sera semblable : le choix des mandataires devant être l'expression de tous, les réunions préparatoires doivent être ouvertes à toutes les opinions, et le système du *Journal* est donc « égoïste et illibéral »<sup>35</sup>. Le raisonnement du journal catholique repose sur une confusion manifeste entre scrutin préparatoire dans une réunion à caractère privé et scrutin électoral proprement dit, confusion que le *Nouvelliste*, depuis 1836, entretient et exploite.

En outre, le journal décrit ces réunions de manière propre à en éloigner les hommes modérés : n'y trouve-t-on pas en effet des individus disposés à argumenter à coups de poings si un électeur ose s'opposer aux plus exaltés et aux plus bavards, qui dominent l'assemblée et lui imposent ses candidats<sup>36</sup> ?

La création de l'Union Constitutionnelle en mai 1842 sera accueillie de la même manière. Le journal développe cette fois une argumentation nouvelle, selon laquelle les « ultra-libéraux » de Verviers doivent se soumettre aux choix que leur impose la « coterie libéralo-maçonnique » liégeoise, depuis que d'éminents représentants de celle-ci sont venus « catéchiser » les maçons verviétois<sup>37</sup>.

L'Union ne sera donc qu'une « espèce d'agence d'affaires aux ordres des seigneurs d'Outre-Meuse »<sup>38</sup>. Sa réunion constitutive est tournée en ridicule. Le *Nouvelliste* souligne le petit nombre de participants ; même des « exaltés » ont refusé de se livrer aux Liégeois (il fait ainsi allusion aux hommes du *Franchimontois* de Nautet, qui refusèrent de participer à la nouvelle société) : cela doit suffire pour éveiller la défiance des électeurs que l'« Union soi-disant Constitutionnelle » cherchera à séduire<sup>39</sup>.

Le *Nouvelliste* ne parviendra pas à empêcher l'aboutissement des efforts des libéraux en vue de constituer une association. Malgré cela, il ne propose pas une association similaire des « modérés ». Il participe

<sup>35</sup> NV, 12-9-39, p. 2, c. 3.

<sup>36</sup> Idem.

<sup>37</sup> NV, 17-4-42, p. 2, c. 2 ; 25-4-42, p. 2, c. 1-2 ; 1-5-42, p. 2, c. 1-2. Sur le Comité libéral, cfr. supra, p. 81 et pour la formation de l'Union Constitutionnelle, idem, p. 105-107.

<sup>38</sup> NV, 8-5-42, p. 2, c. 1.

<sup>39</sup> NV, 17-5-42, p. 2, c. 1. On remarque que les articles de fond sont le plus souvent réjetés dans le corps du journal ; en général, la première page du *Nouvelliste* était réservée aux nouvelles étrangères, suivies des nouvelles nationales.

pourtant à divers scrutins et remporte, au cours de ces premières années, quelques succès.

Le journal ne défend pas cependant de programme précis. Il intervient souvent sur une question uniquement en réaction aux interventions libérales. Il ne prend pas l'initiative d'une campagne de presse pour appuyer une politique. Dès lors, comment se conduit-il en période électorale? Par quels moyens peut-il parfois l'emporter? Fait-il campagne, dans ce cas sur quels thèmes et auprès de qui?

Ces questions sont d'importance : plus peut-être que celui d'aucun autre organe de la presse locale, le rôle électoral du *Nouvelliste* est capital, puisque là où ses confrères prennent peu à peu l'habitude de se soumettre aux décisions préalables d'une assemblée (officielle ou non), lui paraîtra toujours conserver un pouvoir de décision absolu, sauf les éventuelles pressions de ses anonymes patrons. Il nous semble qu'il s'agit là d'une caractéristique très importante de cet organe, lorsque l'on songe à la stabilité de la clientèle électorale qui suit ses conseils.

### C. *Le Nouvelliste et les luttes électorales.*

Il n'est pas permis d'affirmer qu'il y a plus qu'une simple coïncidence dans le fait que le *Nouvelliste* soit apparu peu avant les législatives de juin 1835, au cours desquelles il réussira à faire élire deux candidats dont ne voulait pas le *Journal de Verviers*. Toujours est-il que le premier article de fond que publia le journal était consacré à démontrer aux électeurs l'importance de leur devoir électoral<sup>40</sup>. Quelle est la conception affichée par le *Nouvelliste*, durant ses premières années, en matière de choix des candidats?

Il convient que les électeurs se concertent préalablement sur le choix qu'ils auront à faire<sup>41</sup>, mais il n'est pas nécessaire d'organiser pour cela des réunions où les plus habiles pourraient imposer leur volonté<sup>42</sup>. Les électeurs ne doivent pas non plus attendre que la presse ait parlé la première : au début, celle-ci doit se borner à éveiller leur attention, et c'est seulement lorsqu'elle connaît les choix de l'opinion publique qu'elle s'en fait l'organe et les défend<sup>43</sup>. Ce qui permet au

<sup>40</sup> NV, 8-5-35, p. 2, c. 2.

<sup>41</sup> Idem.

<sup>42</sup> NV, 12-9-39, p. 2, c. 3.

<sup>43</sup> NV, 2-6-39, p. 1, c. 1.

*Nouvelliste* de présenter ses candidats comme les hommes sur lesquels « la majorité de l'opinion » a jeté les yeux<sup>44</sup>.

En définitive cependant, la rédaction du journal joue un rôle important à ce niveau<sup>45</sup> : le rédacteur de la feuille doit examiner les titres respectifs de ceux dont on parle ou qui se présentent, soumettre les résultats de cet examen à « des électeurs influents » et capables de les apprécier<sup>46</sup>, et il décide finalement en fonction de leurs avis. Ce sont donc en fait les quelques hommes « influents » et le journal lui-même qui choisissent, en dernier lieu, les candidats qui seront soutenus.

Le *Nouvelliste* s'étant prononcé, il lui reste à défendre ses candidats et surtout à empêcher l'électeur d'être « séduit » par l'adversaire, notamment en lui rappelant qu'il doit être modéré, impartial et désintéressé pour bien voter<sup>47</sup> : les électeurs doivent être prudents et se défier des « partis exagérés » qui les pousseront toujours à céder à des impulsions irréflechies<sup>48</sup>.

Enfin, le devoir des électeurs est de voter pour les candidats qui « sont désignés par le plus grand nombre d'entre eux », et que le *Nouvelliste* leur aura fait connaître à temps, étant entendu que le journal est réputé l'organe des principes que veut faire triompher « la rumeur publique »<sup>49</sup>. Ce serait donc très mal comprendre son devoir d'électeur que de voter, pour quelque motif que ce soit, pour d'autres candidats que ceux du *Nouvelliste*<sup>50</sup>.

En juin 1835, pour la première et la dernière fois avant 1843, le *Nouvelliste* parlera de « ce que l'on veut appeler le parti catholique »<sup>51</sup>, lors d'un scrutin. Mais le journal ne se dira jamais l'organe d'un « parti », d'une fraction précise de l'opinion publique, et ne donnera en aucun cas à ses candidats l'étiquette de combat de « catholiques ».

Ses candidats, de même que les électeurs dont il est l'organe en les choisissant et en commandant de voter pour eux, seront en 1835 « les

<sup>44</sup> NV, 9-6-39, p. 1, c. 1 et 22-5-42, p. 2, c. 1-3.

<sup>45</sup> Cfr. WITTE, E., *Politieke machtsstrijd...*, p. 162, à ce sujet.

<sup>46</sup> NV, 27-10-39, p. 2, c. 1.

<sup>47</sup> NV, 6-6-39, p. 2, c. 1-2.

<sup>48</sup> NV, 10-5-35, p. 3, c. 1 et 14-9-39, p. 2, c. 1-2.

<sup>49</sup> NV, 26-10-39, p. 2, c. 1-2.

<sup>50</sup> Idem.

<sup>51</sup> NV, 31-5-35, p. 2, c. 2-3, c. 1.

amis de l'ordre et de la liberté»<sup>52</sup>, en 1839 « les amis de l'ordre et du progrès »<sup>53</sup>, en 1842 encore « les amis de l'ordre »<sup>54</sup>.

A cette dernière date, le journal est l'organe de l'« opinion modérée », par opposition aux « ultra-libéraux », aux « exaltés ». Il n'est nullement question alors de « catholique » : l'opinion modérée, ce sont tous les hommes tolérants, qui admettent diverses nuances d'opinion, jusque dans le choix des candidats, pourvu que l'on trouve en ces derniers le vrai amour du bien public, une conscience indépendante et l'absence d'esprit de parti<sup>55</sup>.

Le *Nouvelliste* sera donc l'organe d'une opinion aux contours particulièrement flous. Cette confusion entretenue des années durant lui permettra parfois d'assurer la réussite de ses candidats, bien que ceux-ci ne puissent se prévaloir d'une étiquette politique non-équivoque et encore moins d'un programme ou même de promesses précises. Cette confusion se retrouvait enfin jusque dans le choix de ces candidats.

\*

\* \*

Parce qu'elle présente tous les caractères d'une campagne électorale telles qu'elles sont habituellement menées par la presse locale, celle que fit le *Nouvelliste* lors des législatives de 1835 est pour ainsi dire exceptionnelle. Le *Journal de Verviers* voulait remplacer le député sortant Lardinois (son ancien rédacteur), jugé trop ministériel<sup>56</sup>. Le quotidien catholique adopte ce dernier et lui joint pour second candidat le catholique Demonceau ; il défend convenablement l'un et l'autre<sup>57</sup>.

La tactique alors dénoncée par le *Journal de Verviers* consistait en l'adoption par la feuille catholique d'un homme réputé pour « libéral » dans l'opinion, avec lequel il faisait passer un « catholique pur ». De fait, le *Nouvelliste* admettait que l'adoption de Lardinois ne pouvait

<sup>52</sup> NV, 28-5-35, p. 1, c. 2.

<sup>53</sup> NV, 2-6-39, p. 1, c. 1.

<sup>54</sup> NV, 25-4-42, p. 2, c. 1-2.

<sup>55</sup> NV, 15-5-42, p. 2, c. 2 ; 22-5-42, p. 2, c. 1-3 et 25-5-42, p. 2, c. 1.

<sup>56</sup> Cfr. supra, p. 78.

<sup>57</sup> NV, 28-5-35, p. 1, c. 2 ; 3-6-35, p. 2, c. 1-2 ; 4-6, p. 2, c. 2-3, c. 1 ; 5-6, idem ; 7-6, p. 1, c. 1-2 ; 8-6-35, p. 1, c. 1.

que servir sa cause : « nous ne savons si l'on pourrait mieux faire l'éloge du véritable libéralisme », puisque celui-ci adopte un homme valable sans se soucier de ses principes religieux<sup>58</sup>.

Enfin, la veille du scrutin, le *Nouvelliste* accuse soudain ses adversaires de chercher à restreindre les libertés publiques, d'exalter les « hommes de sang » de 1793, et de vouloir mener la Belgique à la république<sup>59</sup>. Après cette argumentation inattendue, le journal remportera les seules élections législatives qu'il lui sera donné de gagner avant longtemps. Par la suite, il adoptera cependant en pareilles occasions des attitudes plus tactiques que combatives, plus habiles que franches.

Ainsi, lors des législatives du 11 juin 1839 : alors que, depuis le 2 juin et jusqu'à la veille du scrutin, le *Franchimontois* combat avec brio la réélection de Lardinois, qu'il veut remplacer par Lys, et que la lutte est très animée entre ce journal et le *Journal de Verviers*<sup>60</sup>, le *Nouvelliste* feindra jusqu'à la veille du scrutin d'ignorer cette opposition. Il se contente de publier quelques courts articles affirmant qu'aucune lutte ne paraît se dessiner<sup>61</sup>, ce qui est manifestement faux. Affectant un désintéret presque total pour le scrutin, ce n'est que l'avant-veille de ce dernier qu'il annonce que « la grande majorité des électeurs » reconduira les députés sortants<sup>62</sup>. Enfin, ce n'est que la veille du vote que le lecteur du *Nouvelliste* apprendra que Lys est opposé à Lardinois, et sans chance de succès, l'expérience du second étant un titre amplement suffisant pour sa réélection<sup>63</sup>.

Avec quelques variantes, cette tactique sera encore utilisée : en avril 1841 par exemple, lorsqu'il s'agit cette fois d'élire un conseiller communal, le journal demande seulement aux votants d'être « modérés et tolérants » ; il ne dit rien de plus, ne cite aucun nom, pas même celui de Grosfils-Gérard que ses confrères ont proposé<sup>64</sup>. Au lendemain de l'élection de ce dernier, le *Nouvelliste* se déchaînera contre le résultat du scrutin, dû aux « intrigues du faux libéralisme »<sup>65</sup>.

<sup>58</sup> NV, 31-5-35, p. 2, c. 2.

<sup>59</sup> NV, 8-6-35, p. 2, c. 1.

<sup>60</sup> Cfr. supra, p. 90, 91 et 96.

<sup>61</sup> NV, 2-6-39, p. 1, c. 1 ; 6-6, p. 2, c. 1 et 7-6, p. 2, c. 2.

<sup>62</sup> NV, 9-6-39, p. 1, c. 1.

<sup>63</sup> NV, 10-6-39, p. 2, c. 1-2. On sait que Lys fut cependant élu.

<sup>64</sup> NV, 12-4-41, p. 2, c. 1. Cfr. supra, p. 101.

<sup>65</sup> NV, 14-4-41, p. 2, c. 1 ; 16-4, p. 2, c. 1 ; etc.

Lorsqu'il s'agit de scrutins communaux, le journal est d'ailleurs contraint d'adopter la même attitude que ses confrères de l'époque, consistant à proposer la réélection de la plupart des sortants, moins un ou deux qu'ils tentent de remplacer par des hommes plus proches de leurs vues. C'est ainsi que le *Journal de Verviers* introduisit progressivement plusieurs « potaiens » dans le conseil, sans jamais présenter une liste purement radicale. De même, le *Nouvelliste* adopte la plupart des conseillers sortants (y compris plusieurs des « libéraitteurs » qu'il critique en temps ordinaire), moins l'un ou l'autre d'entre eux à la place desquels il propose quelque « modéré » supplémentaire. C'est de cette manière seulement qu'il lui est possible de maintenir « sa » représentation au conseil communal<sup>66</sup>.

A l'occasion de nombreux scrutins, le journal sait enfin tirer parti des querelles qui affectent presque en permanence les libéraux à partir de 1838 surtout. C'est ce qui lui permet de remporter les élections provinciales de mai 1842, fort importantes et très disputées<sup>67</sup>.

Depuis la mi-mai, le *Franchimontois* de Nautet avait proposé quatre candidats, opposés à ceux du *Journal de Verviers*, soit les candidats de l'Union Constitutionnelle dont le *Journal* était l'organe. Durant plusieurs jours, le *Nouvelliste* va combattre les candidats de ce dernier, qu'il dépeint comme les types même des « exagérés »<sup>68</sup>. Ce n'est encore que la veille du scrutin qu'il livre les noms des hommes que se propose d'élire « l'opinion modérée », c'est-à-dire en fait la liste que le *Franchimontois* défendait depuis longtemps, ce qu'il ne précise pas, se contentant d'exposer les qualités de « modération » et d'« indépendance » des candidats en question<sup>69</sup>.

Les adversaires du *Nouvelliste* dénoncent cette tactique comme le summum de l'hypocrisie<sup>70</sup>. Elle se répétera en tous points en juillet de la même année, après l'annulation de certains des résultats de mai<sup>71</sup> : encore une fois, le journal a laissé ses confrères polémique, et s'est rallié aux candidats de l'un d'eux à la veille du scrutin<sup>72</sup>.

<sup>66</sup> Cfr. WITTE, E., *op. cit.*, p. 237 et NV, 14-9-39, p. 2, c. 1-2 et 18-9, p. 2, c. 1 ; 27-10-39, p. 2, c. 1 et 28-10, p. 2, c. 1-3 ; 23-10-42, p. 2, c. 1.

<sup>67</sup> Cfr. supra, p. 105-106.

<sup>68</sup> NV, 15, 17, 19, 20 et 21-5-42, toujours en p. 2, sauf le 15 (p. 1).

<sup>69</sup> NV, 22-5-42, p. 2, c. 1-3.

<sup>70</sup> JV, 22-5-42, p. 1, c. 3. Le journal prévoyait ce dénouement.

<sup>71</sup> Cfr. supra, p. 107.

<sup>72</sup> NV, 22-7-42, p. 2, c. 3-3, c. 2.

Il est un fait que l'attitude du journal en période électorale est surtout habile et manque de franchise. Il dénonce les défauts des candidats prônés par les « exagérés » mais parvient, en présentant les siens au dernier moment, à éviter de devoir discuter les qualités de ces derniers. La couleur de ceux-ci est aussi floue que possible et leur programme se résume très souvent à la seule « modération ».

L'attitude du journal à cet égard en 1843 et dans les années suivantes marque une évolution dans les habitudes du *Nowvelliste*. Il adopte durant quelque temps une allure générale plus proche à bien des égards de celle de ses confrères. Divers changements manifestent une évolution par rapport à plusieurs caractères généraux des années précédentes. Cette deuxième période pour le journal coïncide avec les années de domination libérale puis radicale à Verviers. Le succès électoral de mai 1842 fut le dernier obtenu par le *Nowvelliste* avant longtemps.

## 2. L'évolution du *Nowvelliste* de 1843 à 1847.

Les deux premières parties surtout du précédent sous-chapitre, ainsi que le début de la troisième, nous ont permis de compléter notre examen des caractères généraux de la « bonne presse ». Nous serrons maintenant de plus près l'évolution chronologique, de manière à suivre les réactions du journal aux diverses transformations de la société politique locale qui se succèdent durant les cinq années considérées.

Jusqu'en 1842, le *Nowvelliste* avait su tirer parti de certaines confusions de mots et s'appuyer sur certains libéraux modérés. L'alliance entre les deux tendances libérales — représentées par l'*Industriel* et le *Journal* —, lors des législatives de 1843, l'obligea à changer de tactique. A partir de cette époque d'autre part, le journal combat de façon plus régulière les « faux modérés ». Il trouve un ton moins grave. Plusieurs rédacteurs se succèdent pour assurer de manière chronique la critique de l'« erreur ». En 1843 et 1844, ils s'en prendront surtout à l'*Industriel*.

### A. L'isolement des « catholiques purs » et la critique de l'*Industriel*.

Dès avril 1843, l'*Industriel* et le *Journal de Verviers* avaient laissé entendre qu'ils œuvreraient, en juin, à la réélection de Pierre Lys et au



remplacement du catholique Demonceau par le libéral David<sup>73</sup>. Le *Nouvelliste* remarquait déjà alors que l'*Industriel*, l'« organe du tiers-parti », adoptait des candidats « ultra-libéraux » ; quant à lui, il s'opposerait à l'élimination de Demonceau et travaillerait même peut-être à l'éviction de Lys<sup>74</sup>.

En mai, le journal publiera une série d'articles consacrés à la carrière parlementaire de Demonceau<sup>75</sup> : ceci ne lui ressemblait pas. D'autre part, il s'attache à démontrer que l'*Industriel*, « malgré son étalage pompeux d'honnêteté et de modération », s'est placé tout à fait dans l'opinion « exagérée »<sup>76</sup>. C'est encore à l'intention de l'*Industriel* qu'un nouveau rédacteur va discuter de l'opinion « modérée » : cet écrivain animera toute la campagne électorale ; il signe « H. », et nous pensons qu'il s'agit de l'abbé Houssen, que nous ferons donc intervenir ici.

Par la voix de cet écrivain, le *Nouvelliste* va se déclarer « catholique pur ». Le journal divise en effet la société en trois classes d'individus. D'abord, les libéraux, « très petite minorité prétendant au pouvoir absolu » : il réclament le redressement d'abus inexistants, veulent la liberté pour eux seuls, ont pour mobile leur intérêt exclusif et la haine du catholicisme<sup>77</sup>. Ensuite, les hommes qui se croient modérés, qui sont en apparence catholiques, mais en apparence seulement car, sortis du temple, ils se croient autorisés à professer toute espèce d'opinion. Or, « les opinions catholiques, expression pure de la vérité, sont inflexibles comme elle ». Reste donc une troisième catégorie : le *Nouvelliste* se proclame « catholique pur », éloigné de l'exagération des prétendus libéraux et de la pusillanimité des prétendus modérés<sup>78</sup>.

Le *Nouvelliste* expliquera franchement le devoir civique des « catholiques purs » : l'Évangile exige d'eux qu'ils ne soient pas partisans de l'erreur, ils doivent donc se faire éclairer sur les tendances réelles des partis et se soumettre absolument, lorsqu'il s'agira de voter, à ce que leur indiquent ceux qui sont à même de les éclairer sur ces

<sup>73</sup> Pour ces élections, cfr. supra, p. 113-114 et 116-118.

<sup>74</sup> NV, 16-4-43, p. 2, c. 1.

<sup>75</sup> NV, 10, 11, 12, 13, 17, 18 et 19-5-43, p. 3-4.

<sup>76</sup> NV, 15-5-43, p. 2, c. 1 ; 20-5, p. 1, c. 3-2, c. 3.

<sup>77</sup> Cette description des libéraux sera maintes fois développée les jours suivants. Voir, e.a., le *Catéchisme du faux libéralisme.*, in NV, 12-6-43, p. 3, c. 1, particulièrement représentatif.

<sup>78</sup> NV, 21-5-43, p. 2, c. 1-2.

tendances<sup>79</sup>. Il n'est donc pas question, comme le prétend l'*Industriel*, d'être à la fois catholique et partisan des « exagérés ». Le devoir électoral des catholiques est nettement tracé. Le *Nouvelliste* a donc pris une couleur plus précise : « ce nom de catholiques, que vous nous jetez à la face comme une insulte, est notre titre le plus glorieux »<sup>80</sup>.

Le journal en profite aussi, toujours au cours de sa discussion avec l'*Industriel*, pour faire savoir qu'il approuve l'intervention active du clergé dans la vie politique : il est normal que celui-ci use pour le Bien d'une influence hautement méritée<sup>81</sup> ; il déclare admettre la liberté de la presse, mais voudrait que la « licence corruptrice » soit punie<sup>82</sup> ; enfin, combattant les théories économiques de son confrère, il montre les dangers, pour l'industrie locale, de la liberté commerciale<sup>83</sup>.

Durant quelque deux semaines, le journal participe ainsi très activement à la campagne électorale, et ceci aussi est nouveau. Son langage n'est plus nécessairement « modéré », même parfois loin de là<sup>84</sup>.

L'« événement » de cette campagne fut la présentation du jeune Iwan Biolley, actionnaire de l'*Industriel*, comme candidat à la Chambre par le *Nouvelliste*, sans que ce dernier n'ait au départ « ni le consentement du père, ni l'acceptation du fils »<sup>85</sup>. C'est alors que le *Journal* commencera à attaquer violemment Mme R. Biolley, accusée d'avoir contraint son fils à cette « manœuvre déloyale » ; l'*Industriel* persista jusqu'à la fin à répéter sans plus que la candidature de son actionnaire n'était pas sérieuse. Pourtant, c'est uniquement et toujours à ce dernier organe que s'en prendra encore le *Nouvelliste*, lui signalant, par exemple, que la défense de Mme Biolley lui revenait de droit et qu'il la laisse insulter sans mot dire par le *Journal*<sup>86</sup>.

<sup>79</sup> NV, 25-5-43, p. 1, c. 1-2 ; 28-5, p. 2, c. 1 ; 29-5, p. 3, c. 3 ; 4-6, p. 1, c. 1-3.

<sup>80</sup> NV, 12-6-43, p. 2, c. 1-2.

<sup>81</sup> NV, 22-5-43, p. 2, c. 1-2.

<sup>82</sup> NV, 8-6-43, p. 1, c. 2.

<sup>83</sup> NV, 13-6-43, p. 1, c. 1-3.

<sup>84</sup> NV, e.a., 8-6-43, p. 1, c. 3 et 10-6, p. 2, c. 1-2.

<sup>85</sup> NV, 29-5-43, p. 2, c. 2. Ce n'est que le 6 juin que le journal publia une lettre « d'une des personnes les plus honorables de la ville » assurant que la candidature de Iwan Biolley était « devenue sérieuse ». Cfr. NV, 6-6-43, p. 1, c. 1.

<sup>86</sup> NV, 8-6-43, p. 1, c. 2-3 ; 10-6-43, p. 2, c. 1-2 ; etc.

Les attaques contre l'*Industriel* pourraient s'expliquer comme suit : ce journal rédigé par des libéraux modérés, non maçons, et patronné alors par des hommes proches du « parti catholique » a conquis une certaine audience. Le *Nowvelliste* sent qu'une partie très influente de ses soutiens traditionnels est prête à appuyer les candidats libéraux, et l'a en quelque sorte abandonné : il les adjure à plusieurs reprises de « revenir à la raison »<sup>87</sup>.

De là le fait que le *Nowvelliste* s'attache à démontrer que le journal soutenu par ses propres soutiens financiers professe des doctrines impies, perverses et aux conséquences dangereuses pour l'ordre établi<sup>88</sup>. De là aussi l'étiquette de « catholique pur » qu'il s'octroie pour la première fois, et la thèse, appuyée par l'Évangile, selon laquelle les catholiques ne peuvent se trouver que dans ses rangs.

Le scrutin du 13 juin fut une victoire libérale éclatante<sup>89</sup>. Les libéraux seuls représentent désormais Verviers à la Chambre. Le *Nowvelliste* annoncera alors qu'il se chargerait à l'avenir de démontrer combien grave avait été l'erreur des « soi-disants modérés » lors de ce scrutin<sup>90</sup>.

\*  
\* \*

Durant un an, de juin 1843 à juin 1844, le *Nowvelliste* va poursuivre sa critique de l'*Industriel*, toujours assurée durant cette période par l'abbé Houssen. Celui-ci fait de louables efforts pour « ramener à flots » le quotidien catholique qui, à en croire ses adversaires et les résultats du 13 juin, est complètement isolé et perdu dans l'opinion

<sup>87</sup> NV, 4-6-43, p. 3, c. 2-3 : « nous les supplions comme d'anciens amis et par l'intérêt que nous leur portons de ne pas donner tête baissée dans des systèmes dont il seraient les premières victimes ». De même NV, 6-6, p. 1, c. 1-3, parlant des actionnaires de l'*Industriel* : « un jour sans doute ils reconnaîtront la faute qu'ils tolèrent ; Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard ». De même in NV, 11-6-43, p. 1, c. 1-3 (« Vision d'un croyant »).

<sup>88</sup> NV, 12-6-43, p. 1, c. 1-3, à propos des fondateurs et rédacteurs de l'*Industriel*, que le journal dit bien connaître : « ils ne sont qu'aveugles sur les conséquences inévitables des doctrines dont ils se font les propagateurs ».

<sup>89</sup> NV, 17-6-43, p. 2, c. 1 : « Verviers s'est placé au ban de l'opinion publique de toute la Belgique... »

<sup>90</sup> NV, 15-6-43, p. 2, c. 2-3, c. 1.

publique, de même que le parti « pur » qu'il défend<sup>91</sup>. De fait, les « catholiques purs » se sont retrouvés seuls et par conséquent minorisés face à l'union des libéraux de toutes nuances.

Sans guère se soucier du *Journal de Verviers* qu'il estime pour ainsi dire « irrécupérable »<sup>92</sup>, le *Nouvelliste* va s'acharner à déconsidérer l'*Industriel*. Non seulement en rappelant que ce journal ne peut à la fois se prétendre catholique et se permettre de calomnier la noblesse et le clergé, par exemple<sup>93</sup>, mais aussi par d'autres moyens. Ainsi, le journal publie pour la première fois des séries d'articles industriels et commerciaux<sup>94</sup>. Ce soudain intérêt pour ces questions laisse supposer que le *Nouvelliste* tente alors de récupérer une partie du public de prédilection de son confrère. Il s'agit aussi pour le quotidien de prouver que l'*Industriel* se fourvoie bien souvent dans ces matières et que les industriels verviétois, en se laissant inspirer par ce journal, « ont gravement compromis le sort de l'industrie locale »<sup>95</sup>.

Durant des mois, le *Nouvelliste* va publier au moins une fois par semaine des articles reprenant invariablement les mêmes accusations à l'égard des « faux libéraux » et des « prétendus modérés », opposés aux « catholiques » selon le même schéma manichéen. Il réserve ses pointes les plus acérées à l'*Industriel*, auquel plusieurs questions l'opposent. Il s'agit simplement ici du prolongement des thèses déjà développées en mai-juin 1843.

La campagne contre l'*Industriel* atteindra son point culminant à la fin de l'année 1844. Elle touche en même temps à sa fin : les attitudes respectives de ses confrères lors des événements de septembre 1844 et au lendemain de ceux-ci détermineront le *Nouvelliste* à se polariser sur un nouvel adversaire privilégié.

L'isolement des « catholiques purs » sera encore très manifeste en juillet, août et septembre 1844. C'est évidemment l'offensive des radicaux contre les « hautes familles » sous prétexte du projet d'installation de jésuites à Verviers qui provoquera la plus violente campagne

<sup>91</sup> IV, 21-8-43, p. 2, c. 1-2.

<sup>92</sup> NV, 1-10-43, p. 2, c. 1.

<sup>93</sup> NV, 19-6-43, p. 2, c. 2-3.

<sup>94</sup> NV, 13-7-43, p. 2, c. 1-3 ; 14-7, p. 2, c. 1 ; 23-7, p. 2, c. 1-2 ; 10-8, p. 2, c. 1-3 ; 13-8, p. 2, c. 1-2 ; 20-8-43, p. 1, c. 1-3 ; etc.

<sup>95</sup> NV, 18-6-43, p. 2, c. 1.

du quotidien catholique depuis 1843. A moyen terme, cette affaire<sup>96</sup> entraînera une modification de l'attitude de ce dernier à l'égard de l'*Industriel*, dans le cadre d'une modification plus générale de sa tactique.

Au début du mois de juillet 1844, le *Journal*, rédigé par une équipe de radicaux, et l'*Industriel* ont tous deux entrepris une campagne contre l'installation de jésuites à Verviers. Les articles du quotidien radical (dans lequel apparaissent les premières correspondances de « Potaie ») sont plus « exaltés » que ceux de son confrère. Le *Nouvelliste* ne s'occupera pourtant pas des « lourdes et grossières injures » du *Journal*, et consacrera tous ses articles à l'*Industriel*<sup>97</sup>.

Deux mois durant, le journal va défendre l'« illustre société » des jésuites contre les « calomnies » de l'*Industriel*<sup>98</sup>. Il est normal que le quotidien prenne avec chaleur la défense de l'ordre contesté. Il n'est pas étonnant qu'il en profite pour tenter à nouveau d'éloigner de son confrère libéral modéré les catholiques que ce dernier aurait pu séduire en 1843 ; l'occasion est trop belle. Aussi, assimilant comme à l'accoutumée l'hostilité à l'ordre à une haine de la religion, le *Nouvelliste* estime que l'attitude de l'*Industriel* prouve suffisamment que ce journal est impie, qu'il n'est « ni catholique, ni moral, ni religieux, ni réservé, ni véridique »<sup>99</sup>.

Durant la première quinzaine de septembre, le *Journal* continue seul la campagne. Celle-ci s'est brusquement interrompue dans l'*Industriel* ; le *Nouvelliste* ne publie plus rien, lui aussi, à ce sujet. Les 15, 16 et 17 septembre ont lieu les émeutes « spontanées » annoncées par le journal radical. Le quotidien catholique condamnera celles-ci en termes très durs : ce sont de véritables attentats à la liberté commis par des fanatiques sanguinaires, et le journal espère que le gouvernement interviendra auprès des autorités communales pour que ces manifestations soient réprimées par la force<sup>100</sup>.

<sup>96</sup> Sur les événements de 1844, leurs causes et leurs conséquences, cfr. supra, p. 122-127.

<sup>97</sup> NV, 8-7-44, p. 1, c. 2.

<sup>98</sup> NV, 4-7-44, p. 2, c. 2-3, c. 1 ; 7-7, p. 1-2, c. 1 ; 10-7, p. 1-2, c. 1 et 11-7, p. 2, c. 3 (ces deux derniers articles sont très représentatifs) ; voir ensuite : 13, 14, 17, 29-7-44, 2, 3, 4, 8, 9, 10, 25 et 26-8-44 (4 col. en général).

<sup>99</sup> NV, 31-7-44, p. 2, c. 3. Voir aussi 4-7, p. 2-3 ; 12-7, p. 3, c. 1-2 ; 21-7, p. 2, c. 3-3, c. 1 et 28-7, p. 2, c. 1-3.

<sup>100</sup> NV, 16-9-44, p. 2, c. 1-2.

Le *Nouvelliste* dénoncera la lâcheté des autorités communales et judiciaires, qui n'ont pas osé s'en prendre à temps aux « anarchistes », et qui leur ont même donné raison en contraignant les personnes honorables qui désiraient les jésuites à renoncer à ceux-ci, laissant ainsi triompher les émeutiers et non le droit<sup>101</sup>.

L'*Industriel* ayant alors blâmé « avec trop de modération » les manifestations et s'étant réjoui de la tournure finale des événements, le *Nouvelliste* entreprendra de prouver une fois pour toutes que le comité de rédaction de ce journal outrepassa ses droits et ne tient nullement compte des opinions de ses actionnaires ; c'est dans ce but qu'il publie des extraits de l'acte de fondation de l'*Industriel*, réglant les rapports entre actionnaires et rédacteurs, précisant la mission de ces derniers et le caractère qui doit être conservé au journal : celui-ci n'a pas pour mission, précise le *Nouvelliste*, d'attaquer la religion catholique comme le fait le comité de rédaction<sup>102</sup>.

Nous savons qu'à ce moment les rédacteurs de l'*Industriel* et les « grands actionnaires » de ce journal sont brouillés<sup>103</sup>, ce que désirait manifestement le quotidien catholique ; l'*Industriel* traverse une période fort difficile ; pour plusieurs raisons, il va très rapidement se tourner contre son allié d'hier, le *Journal de Verviers*, devenu franchement radical depuis l'arrivée d'une nouvelle équipe rédactionnelle en juillet 1844.

Dès lors, il est logique de voir les accusations du *Nouvelliste* à l'égard de l'*Industriel* se modérer d'abord<sup>104</sup>, se raréfier peu à peu et disparaître tout à fait dans le courant de novembre 1844. A ce moment le *Nouvelliste* est déjà bien engagé dans une critique tout aussi vive à l'égard du quotidien radical et de la « Potaie » cette fois.

#### B. *Le Nouvelliste contre les radicaux.*

Le *Nouvelliste* avait réagi avec rage — le mot n'est pas trop fort — au succès des émeutes de septembre. Il s'indignait surtout de ce que la presse « anarchiste » n'était pas poursuivie pour avoir provoqué à des

<sup>101</sup> NV, 20-9-44, p. 2, c. 1-2 et 22-9-44, p. 1, c. 2-3.

<sup>102</sup> NV, 30-9-44, p. 2, c. 1 et 8-10-44, p. 2, c. 3. Cfr. Annexe 3, 3°.

<sup>103</sup> Cfr. supra, p. 127-129.

<sup>104</sup> NV, 24-10-44, p. 2, c. 1-2 ; 28-10, p. 2, c. 2-3 ; 4-11, idem ; 7-11, p. 2, c. 1-2 et 11-11-44, p. 2, c. 1, dernier article traitant de l'*Industriel* avant près d'un an.

actes sanguinaires<sup>105</sup>, pas plus que les « briseurs de tête » qui avaient manipulé la populace<sup>106</sup>.

Assez tôt, le *Nouvelliste* avait démontré qu'une « poignée d'anarchistes » avait fait la loi à Verviers, provoqué et conduit les désordres<sup>107</sup>, et que leur victoire était une victoire maçonnique<sup>108</sup>.

Le dernier article signé « H. » parut le 23 septembre 1844<sup>109</sup>. Moins d'une semaine après commençait la publication d'une chronique dominicale de « Variétés », signée « X.R. » : jusqu'en janvier 1845, ce nouveau rédacteur allait se poser comme l'adversaire du « père Potaie » et de « Marateau », ainsi qu'il avait baptisé l'organe des radicaux<sup>110</sup>.

Rédigées dans un style piquant, imagé et plein de verve, les chroniques de « X.R. »<sup>111</sup> passeront au crible la correspondance « potaienne », jusqu'à la mi-janvier. L'auteur accuse notamment les « libérâtres » de vouloir anéantir la constitution pour instaurer une république, ainsi que la religion, le tout par la force s'il le faut, comme ils l'ont montré en septembre ; il ironise souvent sur les projets d'organisation du travail auxquels la « Potaie » fait alors allusion.

Le journal ne conservera pas longtemps cette chronique, qui constituait en quelque sorte le pendant des correspondances de « Potaie ». Mais son attitude à l'égard des radicaux ne varie pas pour autant après la disparition de « X.R. ».

Le *Nouvelliste* se retrouvera donc aux côtés de l'*Industriel* pour combattre « dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillité » les candidatures de Herla et Müllendorf au conseil communal en janvier 1845<sup>112</sup>. Il renoue alors avec une vieille habitude : présentant ses candidats l'avant-veille du scrutin, il se contentera le lendemain de démentir les

<sup>105</sup> Selon le NV, 22-9-44, p. 1, c. 2, il y avait eu des blessés durant les émeutes. Il est difficile de savoir si le fait est exact.

<sup>106</sup> NV, 16-9-44, p. 2, c. 1-2 ; 20-9, idem ; 21-9, p. 2, c. 1 et 22-9, p. 1, c. 2.

<sup>107</sup> NV, 27-9-44, p. 1, c. 1-3.

<sup>108</sup> NV, 5-10-44, p. 2, c. 1-2. Cfr. ce passage d'une lettre de Mgr. Van Bommel, du 21-10-44 (A. Ev. Lg., Fds. Van Bommel, Lettres à Peyrot) : « Les esprits sont montés à Verviers. La loge travaille comme une furieuse... »

<sup>109</sup> NV, 23-9-44, p. 2, c. 1-2. Il est consacré à l'*Industriel*.

<sup>110</sup> NV, 29-9-44, p. 3, c. 1.

<sup>111</sup> Cfr. NV, e.a., 5-10-44, p. 2, c. 3 ; 20-10, p. 1, c. 1-3 ; 26-10, p. 3, c. 1-2 ; 1-11, p. 3, c. 3-4, c. 1 ; 10-11, p. 3, c. 1-2 ; 9-12, p. 3, c. 2 ; 12-1-45, p. 3, c. 1-2 et la dernière : 19-1-45, p. 2, c. 1-2.

<sup>112</sup> NV, 19-1-45, p. 2, c. 1-2 (art. de « X.R. »).

bruits propagés par le *Journal* selon lesquels il y aurait eu accord à cette occasion entre lui et l'*Industriel*<sup>113</sup>.

Il partagera en tous cas avec ce journal le même dépit devant le nouveau succès des meneurs de la Loge<sup>114</sup>. En fait, nous le savons, la victoire radicale de janvier 1845 est la première d'une série que le *Nouvelliste* tentera en vain d'enrayer<sup>115</sup>.

En octobre 1845, il y aura de fait accord le *Nouvelliste* et l'*Industriel* pour composer une liste commune à opposer à celle du *Journal* afin d'empêcher que n'entrent de nouveaux « potaiens » au conseil communal<sup>116</sup>. Le *Nouvelliste* va reprendre la tactique qui l'avait servi en mai 1842. Laissant son confrère combattre les candidatures de Mottet et Closset et annoncer le 23 octobre une liste concurrente présentée par les conservateurs, le journal n'interviendra que dans les derniers jours d'une campagne qui a déjà atteint son point culminant entre les deux organes libéraux.

Le *Nouvelliste* publie alors deux articles contre les candidatures des « démagogues »<sup>117</sup>, montrant que l'on ne pourrait envoyer « de pareils individus » siéger au sein d'une assemblée respectable. Il évoque à l'appui de cette opinion l'hostilité de l'*Industriel* à la manœuvre radicale, et publie de nombreux extraits du *Journal de Liège* condamnant les radicaux verviétois. Le 26, il explique que « tous les électeurs modérés » se sont entendus pour s'opposer aux envahissements de ces derniers, et publie la liste que défend aussi l'*Industriel*<sup>118</sup>. Son dernier article électoral ne pourra empêcher un nouveau succès « potaien »<sup>119</sup>, qu'il accueille avec la même colère que son confrère doctrinaire<sup>120</sup>.

Tout comme après les élections de juin 1843 il n'avait pas abandonné l'*Industriel*, le *Nouvelliste* va poursuivre de ses critiques les élus de 1845. A partir de janvier 1846, un nouveau rédacteur, signant « J.J. »<sup>121</sup>, va assurer, sous le titre de « Réflexions », une critique

<sup>113</sup> NV, 20-1-45, p. 2, c. 1-2. Sur ce scrutin, cfr. supra, p. 133, 137-138.

<sup>114</sup> NV, 23-1-45, p. 2, c. 1.

<sup>115</sup> Cfr. NV, 12, 14, 16, 17 et 18-2-45 et 24-5-46, p. 2, c. 1-2.

<sup>116</sup> Sur ce scrutin, cfr. supra, p. 139-140 et 144-145.

<sup>117</sup> NV, 24-10-45, p. 2, c. 1-3 et 25-10, idem.

<sup>118</sup> NV, 26-10-45, p. 1, c. 3-2, c. 2.

<sup>119</sup> NV, 27-10-45, p. 2, c. 2-3.

<sup>120</sup> NV, 29-10-45, p. 2, c. 1.

<sup>121</sup> NV, à partir du 11-1-46, p. 3, c. 2.



hebdomadaire des actes de la majorité anticléricale du conseil communal, et particulièrement des radicaux élus en octobre et de leur organe. Cette chronique se poursuivra sans discontinuer jusqu'en janvier 1848. Elle sera longtemps la principale production originale du *Nouvelliste*, avec une rubrique de renseignements commerciaux fort étoffée, dont le journal avait commencé la publication en avril 1845<sup>122</sup>.

Durant les années 1845 et 1846, le principal sinon unique motif de satisfaction du quotidien sera la formation du ministère catholique homogène au début de 1846, et la retour de de Theux aux affaires de l'Etat<sup>123</sup>. A cette époque, excepté les « Réflexions » poursuivant systématiquement les radicaux verviétois et dont les thèmes ne sont guère différents des critiques du « faux libéralisme » quelques années plus tôt, le *Nouvelliste* ne publie guère d'articles de fond.

Il accordera seulement quelques lignes à la nouvelle de la reconstitution de la société de l'Union Constitutionnelle en vue du Congrès libéral de juin 1846<sup>124</sup>. Ce dernier ayant lieu au moment des fêtes du jubilé de Ste-Julienne à Liège, le *Nouvelliste* n'aura ni le temps ni la place pour s'arrêter à commenter « le petit congrès libérateur »<sup>125</sup>.

On a vu que, dès le lendemain du Congrès, les tendances radicales et doctrinaires commencèrent à se quereller. A Bruxelles, la dispute aboutit à une scission dès avant la fin de l'année. A Verviers, des incidents divers annonçaient dès août 1846 surtout la scission de 1847<sup>126</sup>. Le *Nouvelliste*, et c'est de bonne guerre, tentera d'exploiter au profit de ses thèses les tensions puis la scission entre doctrinaires et radicaux verviétois.

### C. Face à la scission libérale et au gouvernement Rogier.

A partir d'octobre 1846 surtout, le *Nouvelliste* avait coutume d'insérer les articles que consacrait le *Journal de Bruxelles* aux querelles internes des libéraux. Il tirera les enseignements de ces divisions entre « jeunes » et « vieux » libéraux. Commentant les polémiques qui divisent les journaux radicaux et doctrinaires<sup>127</sup>, il y trouve la meil-

<sup>122</sup> NV, à partir du 19-4-45, p. 2, c. 2.

<sup>123</sup> NV, 3-4-46, p. 2, c. 3-3, c. 1.

<sup>124</sup> NV, 31-5-46, p. 2, c. 1. Sur ce point, cfr. supra, p. 119, 140-141, 146.

<sup>125</sup> NV, 18-6-46, p. 4, c. 1.

<sup>126</sup> Cfr. supra, p. 142-143 et 147.

<sup>127</sup> NV, 1-11-46, p. 2, c. 1.

leure justification de ce que « la presse modéré et conservatrice » répète depuis longtemps. En effet, les reproches que le *Nouvelliste* adressait aux prétendus libéraux (déloyauté, hypocrisie, ambition personnelle, intolérance...), les deux nuances au sein de ces derniers se les adressent maintenant elles-mêmes l'une à l'autre. Le *Nouvelliste* constate qu'il n'a jamais rien dit de plus que ce que les « vieux » reprochent aux « jeunes » et réciproquement. Cela confirme donc le bien-fondé de ses propres accusations et détruit les dernières apparences d'une quelconque validité du « faux libéralisme ». Le *Nouvelliste* répétera plusieurs fois cette thèse<sup>128</sup>.

Dans le même esprit, et tout en continuant ses attaques contre les radicaux<sup>129</sup>, le journal donnera une large publicité aux incidents qui, en août 1846, avaient opposés le leader radical Mottet au doctrinaire Grosfils-Gérard, en pleine séance du conseil communal<sup>130</sup>. Par contre, en 1847, tout en s'« étonnant » de ce que le *Journal* pas plus que l'*Industriel* n'ait parlé du Congrès libéral de mars<sup>131</sup>, il feint d'ignorer la rupture entre la feuille de Coumont et les radicaux, de même que l'existence de l'*Union Constitutionnelle*, organe lancé en mars par ces derniers<sup>132</sup>.

Devant la scission verviétoise d'avril 1847, il se comportera comme face à la scission bruxelloise de 1846. Peu après la formation de l'Association libérale<sup>133</sup> qui regroupera les doctrinaires, le *Nouvelliste* publie un premier article constatant la division des libéraux et enregistrant les critiques que s'adressent mutuellement les deux sociétés rivales<sup>134</sup>. D'autres articles de ce type suivront, assez nombreux, dans les semaines à venir, le journal commentant toujours dans la même optique la polémique qui divise alors la presse libérale locale : les deux nuances, dont le seul point commun est leur haine du catholicisme, se dépeignent mutuellement sous leur vrai jour<sup>135</sup>.

Depuis le début du mois de mai, les deux sociétés libérales avaient fait connaître leurs candidats respectifs pour les élections législatives

<sup>128</sup> NV, 28-2-47, p. 2, c. 1-2 ; 4-4-47, p. 2, c. 1 ; etc.

<sup>129</sup> NV, 30-8-46, p. 1, c. 1-2 ; 26-12-46, p. 1-2, c. 1 ; 17-1-47, p. 3, c. 1 ; etc.

<sup>130</sup> NV, 9-8-46, p. 2, c. 1-2 et 15-8-46, idem.

<sup>131</sup> NV, 21-3-47, p. 2, c. 1.

<sup>132</sup> Il fera allusion à celui-ci pour la première fois le 13 mai.

<sup>133</sup> Cfr. supra, p. 153-154.

<sup>134</sup> NV, 18-4-47, p. 2, c. 1-2.

<sup>135</sup> NV, 25-4-47, p. 2, c. 1-2 ; 2-5-47, p. 2, c. 1-2 ; 9-5-47, idem.

du 8 juin 1847<sup>136</sup>. Celles-ci sont l'occasion d'un nouveau retournement du *Nowvelliste*, dont l'attitude et la langage trancheront sur ce qu'il en fut en 1843.

La polémique entre les organes libéraux durait depuis plusieurs semaines. Le *Nowvelliste* s'était contenté de souligner à ses lecteurs que la véritable valeur des candidats respectifs des deux sociétés était suffisamment établie par les organes de celles-ci<sup>137</sup>. Il n'est pas question pour le quotidien catholique de s'allier cette fois à l'*Industriel*. Tout en restant toujours à l'écart de la campagne électorale, il fit savoir à son public que lorsqu'une liste de candidats dignes de l'« opinion modérée et constitutionnelle » serait arrêtée, elle paraîtrait dans le *Nowvelliste*, seul organe de cette opinion à Verviers<sup>138</sup>.

La liste modérée (puisque telle était son nom) fut publiée peu après dans le journal bruxellois l'*Emancipation*, et force fut au *Nowvelliste* de la présenter à son tour, le 28 mai<sup>139</sup>. Les électeurs étaient suffisamment sensés pour que le journal pût se dispenser d'étaler les mérites de ses trois candidats à la Chambre<sup>140</sup>. Il pourra donc s'en tenir à critiquer les candidats adverses<sup>141</sup>, sans accorder trop de place à cette discussion, sans mentionner aussi la volte-face du *Journal de Verviers* et son ralliement à la liste catholique.

Devant les critiques de ses confrères qui lui reprochaient de cacher à nouveau le véritable nom de la tendance qu'il représentait et de ne rien proposer de particulier propre à ses candidats, le *Nowvelliste* définira l'« opinion modérée »<sup>142</sup> : c'est celle de tous ceux, « croyants ou indifférents en matière de religion », qui veulent la liberté pour tous, des représentants dévoués au bien public et exempts d'esprit de parti, enfin qui ne veulent ni du despotisme, ni du désordre. Bref, l'opinion modérée, toujours selon le journal, est celle que l'on pourrait appeler libérale si ce mot n'avait été dénaturé : le *Nowvelliste* n'est donc plus « catholique pur » et renoue avec un certain « flou artistique ».

<sup>136</sup> Sur le déroulement de cette importante campagne, cfr. supra, p. 155-157.

<sup>137</sup> NV, 16-5-47, p. 2, c. 1-2.

<sup>138</sup> NV, 20-5-47, p. 2, c. 1.

<sup>139</sup> NV, 28-5-47, p. 2, c. 1.

<sup>140</sup> NV, 30-5-47, p. 1, c. 1-2.

<sup>141</sup> NV, 30-5-47, p. 2, c. 1-2 ; 4-6-47, idem ; 5-6, idem et 7-6, p. 2-3, c. 1.

<sup>142</sup> NV, 2-6-47, p. 2, c. 1-2.

Quant au bon député par excellence, c'est celui qui peut procurer le plus d'avantages matériels à l'arrondissement qui l'envoie à la Chambre ; or, quel avantage peut-on trouver dans un député systématiquement opposé à un ministère, « si cette opposition lui ôte toute influence auprès de ceux qui distribuent des faveurs »<sup>143</sup> ? Il faut donc élire des députés capables d'obtenir ces faveurs, et non de futurs membres de l'opposition systématique<sup>144</sup>. Le programme était explicite.

Grâce au ralliement des doctrinaires de l'Association libérale aux candidats de l'Union Constitutionnelle lors du deuxième tour de scrutin, le 8 juin, les candidats du *Nouvelliste* furent tous vaincus. Ce résultat confirmait celui de 1843.

\*  
\* \*

La conséquence immédiate des résultats nationaux de juin 1847 fut la formation, le 13 août, du ministère libéral de Rogier, après une longue crise pendant laquelle le *Nouvelliste* reproduit seulement les articles de ses confrères. Durant la campagne électorale, le journal avait laissé entendre ce que serait un ministère « libéral pur » : voltairien, impie, oppresseur de la liberté de conscience et tyran de la religion. La Constitution serait abolie, la Belgique deviendrait républicaine, le droit de propriété n'existerait plus. C'était au nom de l'ordre, de la morale, de la religion, des libertés et du droit des gens qu'il fallait empêcher la réalisation de cette sinistre hypothèse<sup>145</sup>.

Le gouvernement Rogier était en place depuis une semaine : aux yeux du *Nouvelliste*, il avait déjà prouvé son incapacité et son intolérance, en attendant plus<sup>146</sup>. Le quotidien catholique se place d'emblée dans une attitude d'hostilité au nouveau ministère. Elle s'inscrivait logiquement dans la ligne de ses antécédents et le journal leur reste fidèle, différant en cela de certain de ses confrères.

Il faudra la crise de 1848, six mois plus tard, pour que le journal cesse de publier régulièrement des articles hostiles au gouvernement

<sup>143</sup> NV, 1-6-47, p. 2, c. 2-3, c. 1.

<sup>144</sup> NV, 3-6-47, p. 2, c. 1-2. Commentaire des radicaux : « Verviers et son district ne sont pas à acheter... » (UC, 7-6-47, p. 1, c. 2).

<sup>145</sup> NV, 6-6-47, p. 1, c. 1-3.

<sup>146</sup> NV, 22-8-47, p. 2, c. 2-3.

Rogier. D'ici là, il continue aussi à insérer, après chaque séance du conseil communal alors, les « Réflexions » de « J.J. », critiquant toujours les actes de la majorité anticléricale, et particulièrement les membres les plus « avancés » de celle-ci, comme c'était le cas depuis 1846<sup>147</sup>. Comme le ministère libéral et les conseillers radicaux verviétois, les députés élus le 8 juin et les organes des deux sociétés libérales locales ne sont pas épargnés<sup>148</sup>. Seul le *Journal de Verviers* n'est pas inquiété par le quotidien catholique, qu'il seconde d'ailleurs alors dans son opposition au gouvernement<sup>149</sup>.

La révolution de février 1848 d'abord, le ralliement des catholiques à l'Union libérale antirépublicaine ensuite mettront brusquement fin à ces critiques systématiques et entraîneront à court terme une modification flagrante de l'allure générale du *Nouvelliste*.

Depuis 1843, le journal avait perdu la gravité de ton qui le caractérisait précédemment ; divers rédacteurs s'étaient succédés pour assurer des chroniques locales et polémiques régulières ; sans atteindre le niveau quantitatif de ses confrères, mais par rapport à ses premières années, le journal avait publié plus souvent des articles de fond ; ces cinq dernières années l'avaient enfin vu en opposition quasi ininterrompue avec les libéraux, et constamment vaincu par ceux-ci lors des scrutins, quelles que soient la tactique ou l'étiquette adoptées.

Après la crise de 1848 et jusqu'en 1851, le *Nouvelliste* aura pour caractéristique fondamentale sinon unique de répondre exactement à son titre : il publie des nouvelles, sans plus. Le contraste avec la période précédente est particulièrement net dans son cas.

### 3. La crise de 1848 et ses conséquences pour le *Nouvelliste*.

Lorsqu'arrivèrent les nouvelles de la révolution française, en février 1848, le quotidien eut la même réaction que tous ses confrères : pendant plusieurs jours, celles-ci, non commentées, occupent la quasi-totalité du journal<sup>150</sup>. Comme dans les autres feuilles, elles garderont d'ailleurs longtemps une place privilégiée.

Dès le 1 mars, le *Nouvelliste* appelait à l'union de tous les Belges autour du gouvernement et du souverain, afin de conjurer les menaces

<sup>147</sup> NV, e.a., 5-12-47, p. 2, c. 3-3, c. 1 ; 24-1-48, p. 3, c. 1-2.

<sup>148</sup> NV, e.a., 28-11-47, p. 2, c. 2-3 ; 23-1-48, p. 2, c. 1-3.

<sup>149</sup> Cfr. supra, p. 166-167.

<sup>150</sup> NV, 25-2-48, p. 1-3, c. 3 et jours suivants, idem.

planant sur le pays : les Chambres, la presse et le peuple tout entier doivent montrer leur patriotisme en secondant le gouvernement dans toutes les mesures qu'il croira utiles pour sauvegarder l'indépendance, la nationalité et l'ordre des choses établi en 1830<sup>151</sup>.

Un mois plus tard, en avril, le journal rappellera que tous les Belges vraiment patriotes doivent approuver et appuyer les mesures gouvernementales nécessaires pour maintenir « les institutions les plus libérales d'Europe »<sup>152</sup>, c'est-à-dire les mesures « militaristes » que dénonçait l'*Union Constitutionnelle*. Le *Nouvelliste* se refusait cependant à en dire plus à ce sujet, afin de ne pas donner de prétextes supplémentaires aux « anarchistes » de se montrer encore moins patriotes. Ils étaient d'ailleurs déjà suffisamment l'objet du mépris public<sup>153</sup>.

Ces deux articles de fond seront les seuls fournis par le *Nouvelliste* en mars et avril. Leur contenu est essentiel et montre que ce dernier a alors la même attitude que le *Journal de Verviers* : union autour du gouvernement pour sauvegarder la Belgique, critique des « républicains » belges.

Pour le reste, le journal a choisi de n'offrir exclusivement que des nouvelles françaises et belges surtout (abaissement du cens, emprunt forcé, affaire de Risquons-Tout, etc) sans les commenter : « nous ne voulons pas faire de réflexions à ce sujet », écrira-t-il en mai<sup>154</sup>, « nous préférons, comme toujours, réserver toute notre place aux nouvelles, qui présentent infiniment plus d'intérêt que tout ce qu'on pourrait dire ». Le journal rappellera ce choix en juin<sup>155</sup>.

Le *Nouvelliste* observera scrupuleusement cet engagement. Non seulement il s'abstient de toute réflexion personnelle, mais il ne reproduit même pas les articles de ses confrères commentant en sens divers les graves événements qui se déroulent. Par là, le journal se singularise alors dans la presse locale. C'est ainsi que les deux articles d'avril et mai et les trois articles électoraux que nous évoquerons ci-dessous sont les seuls articles de fond publiés dans le journal durant une période de six mois (mars à août 1848) pourtant riche en matières à réflexions.

<sup>151</sup> NV, 1-3-48, p. 3, c. 2.

<sup>152</sup> NV, 9-4-48, p. 2, c. 2.

<sup>153</sup> Idem.

<sup>154</sup> NV, 18-5-48, p. 3, c. 3.

<sup>155</sup> NV, 26-6-48, p. 3, c. 3.

Le *Nouvelliste* a adopté dès mars une allure générale nouvelle et alors originale. Ce changement précède de quelques semaines un tournant politique capital qui aura notamment pour conséquence la persistance du quotidien catholique dans cette attitude durant longtemps encore.

Le journal n'avait pas informé ses lecteurs de la formation à Verviers d'un club républicain, le 22 mai. En revanche, il signalait le 6 juin les scissions intervenues dans la société de l'Union Constitutionnelle lors du choix de ses candidats pour les élections législatives du 13<sup>156</sup>. Le lendemain, il publiait la convocation adressée par Herla aux électeurs pour la réunion du 8 au cours de laquelle seraient choisis les candidats de l'Union libérale antirépublicaine; il inséra aussi, emprunté à l'*Industriel*, l'appel de l'Association libérale invitant les doctrinaires à se rendre à cette réunion; enfin il rendit compte de celle-ci<sup>157</sup>.

Le 11 juin, le journal invitait tous les électeurs patriotes à se rallier aux candidats de l'Union libérale antirépublicaine; ils devaient tenir compte des circonstances exceptionnelles qui imposaient de se liguier pour empêcher l'arrivée à la Chambre de « républicains plus ou moins déguisés » : puisque les libéraux constitutionnels avaient enfin compris les « tendances anti-sociales » de leurs alliés d'hier, tous les hommes d'ordre pouvaient unir leur force pour écraser l'ennemi commun<sup>158</sup>.

Que les doctrinaires aient appelé à la rescousse les catholiques parce qu'ils craignaient d'échouer devant les républicains<sup>159</sup>, ou que ce soient les cléricaux apeurés qui demandèrent « aide et assistance » aux libéraux<sup>160</sup>, il est un fait que « le parti catholique en masse »<sup>161</sup> accepta en 1848 de faire partie d'une société politique nouvelle, « libérale », adoptant officiellement, début juillet, le programme du Congrès libéral de juin 1846.

L'*Industriel* et le *Journal de Verviers* annonceront donc que « le parti catholique n'existe plus » à Verviers, de par l'union de tous les constitutionnels autour d'un programme réformateur et antirépubli-

<sup>156</sup> NV, 6-6-48, p. 3, c. 2; cfr. supra, p. 162 et 170-171.

<sup>157</sup> NV, 7, 8 et 10-6-48, p. 3, c. 1.

<sup>158</sup> NV, 11-6-48, p. 3, c. 2.

<sup>159</sup> NV, 29-10-51, p. 1, c. 2-3: version des catholiques.

<sup>160</sup> UL, 5-6-56, p. 1, c. 3: version des doctrinaires.

<sup>161</sup> UC, 9-6-48, p. 2, c. 2.

cain<sup>162</sup>. C'est ce qu'expliquera aussi le *Nouvelliste* : les dénominations « absurdes » de catholiques et libéraux ont disparu, sont détruites. Selon lui d'ailleurs, l'immense majorité des libéraux sont de fait catholiques « puisqu'ils vont à la messe ou du moins y envoient leurs enfants » (le journal n'est plus guère exigeant), et les catholiques « dits politiques » sont évidemment libéraux, puisqu'ils veulent la liberté pour tous, et se sont même ralliés au ministère Rogier<sup>163</sup>.

Cela étant, la lutte électorale décide cette fois entre la monarchie ou la république, l'ordre ou l'anarchie, la liberté ou le despotisme, l'abondance ou la misère pour le pays<sup>164</sup>. On sait que, lors du scrutin législatif du 13 juin, provincial du 12 juillet et communal du 22 août, les candidats de l'Union Constitutionnelle seront chaque fois battus par ceux de l'Union libérale antirépublicaine, après de très violentes polémiques entre les organes de celle-ci et le journal de celle-là. Pour sa part, le *Nouvelliste* ne participe guère à la lutte.

Un seul article en vue du scrutin législatif, dans lequel le journal dépeint la situation de la République française sous les plus noires couleurs, comme un exemple de ce que se proposent de réaliser en Belgique les candidats de l'Union<sup>165</sup>. Un seul article encore la veille du 12 juillet, pour inviter les électeurs à réitérer leur refus de la république en votant à nouveau pour les hommes de l'Union libérale antirépublicaine<sup>166</sup>. Enfin, le 20 août, le journal se contente de publier la liste des candidats de cette société pour les élections communales ; tout comme dans le cas des scrutins précédents, il annonce les résultats sans aucun commentaire<sup>167</sup>. Ceci confirme ce que nous avons dit plus haut : le *Nouvelliste* ne participe plus à la polémique, il s'abstiendra désormais de toute discussion et de toute réflexion.

\*

\* \*

Il n'y a plus grand chose à dire du *Nouvelliste* à la fin de cette période. La situation est en tous cas rapidement résumée : durant trois

<sup>162</sup> JV, 7-6-48, p. 2, c. 2 et IV, 9-7-48, p. 2, c. 1.

<sup>163</sup> NV, 11-6-48, p. 3, c. 2-3.

<sup>164</sup> Idem. Sur les trois scrutins de l'été 1848, cfr. supra, p. 163-164 et 171-174.

<sup>165</sup> NV, 12-6-48, p. 2, c. 3-3, c. 1.

<sup>166</sup> NV, 12-7-48, p. 3, c. 1.

<sup>167</sup> NV, 20-8-48, p. 3, c. 1 et 23-8, p. 3, c. 3.



ans, de août 1848 à septembre 1851, le journal est presque exclusivement composé de nouvelles ; les articles de fond y sont rarissimes (quelques-uns sur une année), et tous empruntés à des confrères.

Aucun événement local n'est commenté : par exemple, en 1849, la mort de Pierre Lys ou l'arrestation de Mottet. Certains sont tout simplement passés sous silence : par exemple, le banquet démocratique du 25 février. Lors du scrutin communal de novembre 1849, le journal signale quels sont les candidats portés par l'Union libérale antirépublicaine, sans plus<sup>168</sup>.

Sans donner aucune explication de cette attitude prolongée, le journal accorde la totalité de ses colonnes aux nouvelles de tout genre. Lorsque, en 1850, le projet de loi sur l'enseignement moyen sera discuté au Parlement, le *Nouvelliste* reproduira les débats des Chambres, mais pas un seul article consacré à ce projet, avant, pendant ou après sa discussion et son vote. On pourrait multiplier les exemples.

« Le saint *Nouvelliste* fait le mort et enregistre canards, assassinats, vols, incendies, cheminées qui croûlent et chiens savants avec la plus louable exactitude »<sup>169</sup> : cette boutade est parfaitement fondée.

Le journal se présente donc comme un pur quotidien d'informations, en apparence neutre. En apparence seulement, car le choix des nouvelles est souvent « orienté », comme les sources auxquelles elles sont puisées. A l'occasion, le *Nouvelliste* insère, dans ses séries de nouvelles, l'un ou l'autre commentaire d'un confrère : dans ce cas, et surtout en 1850, il s'agit souvent de critiques à l'égard du gouvernement Rogier, empruntées à des feuilles radicales<sup>170</sup>.

Comme l'écrira alors l'*Union libérale* : « le *Nouvelliste* n'est pas si incolore qu'on le croit généralement ; tout en ayant l'air de n'être qu'un pur nouvelliste, il s'amuse parfois à s'assimiler le fiel distillé par d'autres »<sup>171</sup>. Mais cela est exceptionnel, et durant trois années le journal est avant tout une feuille d'informations, en tout cas sans aucune rédaction originale.

Contrairement à l'*Union libérale* apparue en août 1850, le *Journal de Verviers* et l'*Industriel* ont été eux aussi assez nuls quant à leur rédaction en 1848-1850. Nous avons cherché les raisons de cette

<sup>168</sup> NV, 9-11-49, p. 3, c. 2.

<sup>169</sup> Réf., 16-3-51, p. 1, c. 3.

<sup>170</sup> Par exemple : NV, 28-8-50, p. 4, c. 2-3.

<sup>171</sup> UL, 31-8-50, p. 1, c. 2.

situation<sup>172</sup>. Dans le cas du *Nouvelliste*, son attitude s'explique uniquement, pensons-nous, par la situation politique, comme le prouve le brusque réveil de ce quotidien en 1851. Le fait que les catholiques pactisent à ce moment avec les libéraux doctrinaires et se sont même officiellement ralliés au programme du Congrès libéral n'est pas étranger à ce caractère particulier et provisoire du *Nouvelliste*.

En effet, cette situation prendra fin en septembre 1851<sup>173</sup> : septante-quatre personnes quittent alors la société de l'Union libérale, parmi lesquelles Edouard Pollet, rédacteur en chef du *Nouvelliste*, Iwan Biolley, le sénateur Albert Rutten, Mathieu Dubois-Dethier, Jules de Grand'Ry, bref les figures de proue du « parti catholique » et en général tous les hommes proches de ce dernier. Cette scission se produit à l'occasion d'une élection sénatoriale. A ce moment précis et soudainement, le *Nouvelliste* retrouve toute sa vigueur, mène une campagne électorale avec brio et parvient à faire réélire Albert Rutten, auquel l'*Union libérale* avait opposé un compétiteur.

En 1850, les catholiques membres de l'Union libérale antirépublicaine avaient participé à la fondation du journal l'*Union libérale*, organe de cette société<sup>174</sup>. Même après s'être retirés de la société, ils durent d'ailleurs tenir à contre-cœur leur engagement de subsidier cette feuille durant cinq années, ce qu'ils ne manquèrent pas de reprocher aux doctrinaires<sup>175</sup>.

Mais, même s'ils avaient officiellement adhéré à deux reprises au programme du Congrès libéral (en 1848, lors de la constitution de la société antirépublicaine, puis en 1850, en souscrivant pour un journal adoptant ce programme), les catholiques avaient eu soin de conserver néanmoins leur journal propre, provisoirement « mis en veilleuse », dans l'attente d'une éventuelle ou inévitable rupture<sup>176</sup>. De fait, le *Nouvelliste* se relança dans la polémique et les luttes politiques locales lorsque les catholiques rompirent la coalition avec les doctrinaires.

L'aspect très singulier du *Nouvelliste* à la fin du demi-siècle ne se comprend qu'à la lumière des événements que nous venons d'exposer. L'explication de cet aspect nous paraît toute politique, beaucoup plus

<sup>172</sup> Cfr. supra, p. 185-187.

<sup>173</sup> Voir Réf., UL et NV de septembre et octobre 1851, notamment : Réf., 30-9-51, p. 1, c. 2 ; UL, 2-10-51 et NV, 29-10-51, p. 1, c. 2-3 ; cfr. aussi supra, p. 196.

<sup>174</sup> Cfr. supra, p. 189-190 et Annexe 3, 4<sup>o</sup>.

<sup>175</sup> NV, 29-10-51, p. 1, c. 2 et 1-6-69, p. 2, c. 2-3.

<sup>176</sup> Cfr. *Le Progrès*, 5-6-69, p. 2, c. 1.

que dans le cas du *Journal* et de l'*Industriel* durant leurs derniers mois, où interviennent des questions de personnes et de passé des organes en question.

### *Epilogue.*

Lorsque nous l'abandonnons en 1850, ou plutôt en 1851, le *Nouvelliste* a encore une très longue carrière devant lui ; d'une certaine manière, il s'est d'ailleurs maintenu jusqu'à nous.

Jean-Lambert Franck fut l'éditeur du quotidien jusque fin juin 1854<sup>177</sup>, époque où des questions de santé l'obligèrent à quitter ce poste. Il mourut peu d'années après, en 1857. Remacle imprima le journal jusqu'au 31 décembre 1864 ; il en était également l'éditeur depuis 1854<sup>178</sup>. Après son départ, il eut encore l'occasion de voir se développer la feuille, puisqu'il mourut seulement en 1883.

En 1865, le nouvel imprimeur et éditeur du journal sera Léonard-Joseph Crouquet<sup>179</sup> ; ce dernier avait fondé une imprimerie en 1850, avec un associé qui, comme lui, avait été typographe au *Nouvelliste* depuis sa fondation en 1835.

En décembre 1904, le conseil d'administration du journal décide de mettre celui-ci au goût du jour : le *Nouvelliste* disparaîtra donc le 4 décembre, pour être remplacé dès le lendemain par un autre journal, plus « populaire », d'une conception plus moderne, le *Courrier du Soir*<sup>180</sup>. Ce dernier sera toujours imprimé par la maison Crouquet qui, depuis 1865, éditait le *Nouvelliste*. Un des premiers rédacteurs de la nouvelle feuille fut Joseph Bronckart, dont nous avons parlé, entré au *Nouvelliste* en 1896.

Le journal prendra le titre de *Courrier* en juillet 1952. Il paraît encore aujourd'hui à Verviers, mais depuis 1963 est propriété de la S.A. Vers L'Avenir, lié étroitement à trois autres journaux et imprimé à Namur<sup>181</sup>.

<sup>177</sup> NV 1-7-54.

<sup>178</sup> NV, 2-1-65.

<sup>179</sup> Crouquet (27-1-1818 - 12-11-1882), cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. I, p. 180-181.

<sup>180</sup> Sur les dernières années du *Nouvelliste*, sa transformation en *Courrier du Soir* et l'évolution de ce journal jusqu'en 1953, cfr. BRONCKART, J., *Plus d'un demi-siècle de journalisme...*

<sup>181</sup> Sur l'évolution récente du *Courrier* et sa situation actuelle, cfr. CAMPÉ, R., DUMONT, M. et JESPERS, J.J., *Radioscopie de la presse...*, p. 533-535.



V° PARTIE

**UNE AUTRE PRESSE**

Sous l'appellation « une autre presse », nous avons rangé les quelques feuilles verviétoises que l'on ne peut classer dans la « grande presse politique » qui nous a occupé jusqu'ici. Ce qui n'empêche pas pour autant que l'une ou l'autre de ces feuilles ait un caractère politique. Dans ce cas cependant, elles s'adressent soit à une classe exclue du jeu politique censitaire, soit à un public géographiquement restreint.

Si nous ne commençons par traiter d'un journal qui parut en 1837, nous aurions intitulé cette dernière partie : « la nouvelle presse ». Car, excepté ce journal de 1837 et qui d'ailleurs avait devancé son temps, c'est à la naissance d'une nouvelle presse que l'on assistera, à la fin de la période étudiée. Une nouvelle presse qui, à côté des grands quotidiens politiques régionaux, prendra une ampleur considérable dans la seconde moitié du siècle.

Il s'agit soit de journaux s'adressant à la classe ouvrière, et ils feront l'objet de notre premier chapitre ; soit de feuilles spécialisées dans leur objet et/ou leur public, que nous étudierons ensuite ; soit enfin des premiers journaux locaux intéressant un public exclusivement non-verviétois, et nous les signalerons dans le dernier chapitre de ce travail.

## LA PRESSE OUVRIÈRE

Précisons l'emploi des termes : par « presse ouvrière », nous entendons ici les feuilles *destinées* à la classe ouvrière, quels que soient leurs auteurs et leur tendance. Il ne s'agit donc pas nécessairement d'une « presse démocratique », si l'on comprend par là les journaux diffusant dans les milieux ouvriers les idées démocratiques. Des trois journaux que nous évoquerons, un seul mérite cette appellation. Par contre, tous trois existent à l'intention de la classe alors défavorisée, malgré leurs profondes différences de tendance.

### 1. Une tentative prématurée : le *Journal des Travailleurs*.

En juillet 1837, les abonnés du *Journal de Verviers* reçurent gratis les cinq premiers numéros<sup>1</sup> d'une feuille hebdomadaire à l'usage de la classe ouvrière, le *Journal des Travailleurs*. Il ne s'agissait pas d'un supplément au quotidien libéral, mais bien d'un nouveau journal ; les personnes qui avaient reçu ces cinq numéros sans contremander le sixième seraient considérées comme abonnées<sup>2</sup>.

Le nouveau journal s'était proposé de « faire naître chez les ouvriers l'amour du travail, de l'ordre et de l'instruction »<sup>3</sup> ; en même temps, il leur offrirait des lectures distrayantes et à leur portée ; en revanche, il n'était pas question de s'y occuper de politique<sup>4</sup>.

De même format que le *Journal de Verviers*<sup>5</sup>, la feuille était éditée et imprimée par le propriétaire de ce dernier, Eugène Coumont. La rédaction était assurée par François Mullendorf et François Legrand<sup>6</sup>,

<sup>1</sup> Les 2, 10, 16, 23 et 30 juillet. Cfr. JT, 2-7-37, p. 1, c. 1 et 30-7-37, idem.

<sup>2</sup> Assez curieusement, le *Journal de Verviers* de cette époque ne mentionna jamais la naissance, l'existence ou la disparition de cette feuille.

<sup>3</sup> JT, 16-7-37, p. 3, c. 2.

<sup>4</sup> JT, 23-7-37, p. 3, c. 1-2.

<sup>5</sup> 35 × 26 cm, 4 p. à 3 epl.

<sup>6</sup> WEBER, A., *op. cit.*, t. IV, p. 37. Cfr. *Notes biographiques* sur ces deux personnages, in Annexe 2.

le premier commerçant et le second instituteur en chef de l'école communale gratuite du soir pour les ouvriers, récemment inaugurée<sup>7</sup>.

L'organisation de cours du soir du niveau primaire à l'usage des ouvriers était indispensable à Verviers. L'établissement en question datait du 4 mai 1837 : l'apparition deux mois après le début de cette école d'un hebdomadaire pour les ouvriers, rédigé notamment par le directeur de l'établissement, n'est sans doute pas une simple coïncidence.

Le *Journal des Travailleurs* réservait une place à diverses nouvelles, et notamment beaucoup d'informations judiciaires, propres à « moraliser » son public. D'autre part, il lui offrait des « éphémérides », énigmes et logoglyphes, bref une partie distrayante. Mais l'essentiel consistait dans les nombreux articles de fond consacrés à développer l'amour du travail, de l'ordre et de l'instruction<sup>8</sup>.

Ces articles, en partie originaux, en partie empruntés à d'autres feuilles, répéteront donc à l'ouvrier que sa dignité réside dans son travail, que sa profession est honorable parce qu'utile, qu'un travailleur capable est toujours estimé<sup>9</sup>. Ils dénoncent les habitudes vicieuses et dangereuses de la classe ouvrière — l'ivrognerie dominicale, le chômage de la journée du lundi, celui-ci souvent conséquence de celle-là —, qui sont les causes de sa misère<sup>10</sup>.

L'état précaire de l'ouvrier doit être attribué en grande partie à « son inactivité, son apathie, son inconduite et son incapacité »<sup>11</sup>. Un ouvrier qui travaille avec assiduité et qui ne fait pas de dépenses inutiles, s'il n'a pas une trop nombreuse famille, pourra épargner et vivre en sécurité ses vieux jours ; malheureusement, il en est très rarement ainsi<sup>12</sup> : le *Journal des Travailleurs* essaiera d'y remédier, par de nombreux articles sur les caisses d'épargne, les bonnes habitudes de vie, etc...

L'hebdomadaire consacre une place importante à démontrer la nécessité de l'instruction : « tout apprenti a dans sa main la clef d'une

<sup>7</sup> Sur cet établissement, cfr. WARNOTTE, R., *op. cit.*, p. 40-78.

<sup>8</sup> Cfr. la devise du journal : « A chacun selon son mérite. »

<sup>9</sup> JT, e.a., 2-7-37, p. 3, c. 1-2 ; 10-7, p. 3, c. 3-4, c. 1 ; 30-7, p. 4, c. 3 et 29-10, p. 1, c. 1-2.

<sup>10</sup> JT, e.a., 2-7-37, p. 1, c. 1-2 ; 16-7, p. 1, c. 2-3 et 30-7, p. 1, c. 3.

<sup>11</sup> JT, 13-8-37, p. 1, c. 1.

<sup>12</sup> JT, 2-7-37, p. 1, c. 1-2. Cet article est le plus complet à ce sujet de tous ceux décrivant la situation de la classe ouvrière.



bonne fabrique»<sup>13</sup>, s'il sait acquérir une certaine capacité et être persévérant dans son effort. L'instruction est un moyen certain pour l'ouvrier d'améliorer son sort dans l'immédiat et, à longue échéance, elle est source de richesse et de considération pour lui<sup>14</sup>.

A de multiples reprises, les ouvriers seront donc conviés à profiter de l'instruction gratuite qui leur est désormais offerte par la ville ; l'école gratuite du soir fait l'objet des éloges de la feuille<sup>15</sup> ; son existence est rappelée presque dans chaque numéro, et sa fréquentation présentée comme le moyen le plus sûr pour l'ouvrier d'améliorer sa situation.

Outre ces aspects, qui sont fondamentaux, nous voudrions signaler la publication dans les colonnes du journal, d'articles qui laissent apparaître une certaine orientation idéologique, outre le libéralisme économique et le paternalisme social. La feuille insérait en effet des récits forts divers, destinés par exemple à souligner de manière plaisante les qualités d'un bon ouvrier, ou encore l'absurdité de certaines superstitions populaires<sup>16</sup>. En septembre, le journal publia un récit que l'on pourrait qualifier de « défense et illustration de la philanthropie maçonnique », *Mon cousin Gilles ou le secret des francs-maçons*, dû à Christophe Verdot<sup>17</sup>.

Le journal initiait ainsi en quelque sorte la classe ouvrière à la connaissance de la franc-maçonnerie, présentée sous son aspect le plus humanitaire. Il s'abstenait de faire l'éloge des institutions de charité du clergé. En revanche, il avait donné un large écho au « Prix des maçons » institué en 1837 par les Philadelphes pour récompenser annuellement les ouvriers, artisans ou artistes méritants, et il avait invité les ouvriers à faire valoir leurs titres à l'obtention de ce « prix de vertu »<sup>18</sup>.

Le *Journal des Travailleurs* ne se vendait que par abonnement mensuel, pris au bureau du journal, à raison de 50 cts. par mois. Il ne put durer plus d'un semestre, et disparut après 27 numéros<sup>19</sup>. Le

<sup>13</sup> JT, 13-8-37, p. 1, c. 1.

<sup>14</sup> JT, 15-10-37, p. 1, c. 1.

<sup>15</sup> JT, 2-7-37, p. 1, c. 3-2, c. 1 ; 12-11, p. 1, c. 1.

<sup>16</sup> JT, e.a., 10-7-37, p. 1, c. 1-2 et 17-9, p. 2-3.

<sup>17</sup> JT, 3, 10, 17 et 24-9-37, p. 1-2. Sur Verdot, cfr. *Note biographique* in Annexe 2. Le récit fut ensuite publié en brochure, réservée d'abord à usage interne des Loges (JV, 18-7-38, p. 3, c. 1), ensuite vendue dans le public (JV, 26-9-38, p. 3, c. 3).

<sup>18</sup> JT, 29-10-37, p. 1, c. 1-2. Sur ce prix, cfr. supra, p. 206, note 19.

<sup>19</sup> JT, 31-12-37, dernier numéro.

journal n'était pas parvenu à acquérir suffisamment d'abonnés pour que l'entreprise ne soit pas une perte pour Coumont : « il ne fut pas assez compris des ouvriers, ni encouragé par les industriels, qui avaient alors autre chose à faire que de tâcher d'éclairer et moraliser les masses par une publication à leur portée »<sup>20</sup>.

Le journal avait d'ailleurs pris une orientation significative durant ses deux derniers mois. La feuille publiait depuis son début des articles sur l'utilité des machines pour le développement industriel, lequel profitait en dernière analyse aux ouvriers<sup>21</sup>. Elle avait aussi entrepris la publication d'articles techniques destinés à accroître les connaissances des ouvriers mécaniciens en la matière<sup>22</sup>.

Or, à partir de novembre surtout, les articles purement techniques, intéressant plutôt les industriels eux-mêmes que leurs ouvriers, vont prendre de plus en plus de place dans l'hebdomadaire, et celui-ci perdra ainsi progressivement son caractère de journal « moralisateur » de la classe ouvrière<sup>23</sup>, pour apparaître plutôt, à la lecture, comme un organe des techniques et des progrès industriels<sup>24</sup>.

Ayant constaté le peu de succès de leur entreprise, les promoteurs avaient-ils volontairement tenté d'y intéresser un autre public ? Cela est fort possible. En effet, le 31 décembre 1837, ils annonçaient que la feuille paraîtrait à l'avenir sous le titre d'*Archives industrielles*<sup>25</sup>. Toujours hebdomadaire, cette publication paraîtrait in-octavo. Elle n'avait en fait plus aucun rapport avec le *Journal des Travailleurs*, ou du moins avec le but qui avait inspiré l'expérience de celui-ci : les *Archives industrielles* informeraient des derniers perfectionnements industriels pouvant intéresser le textile, rendraient compte dans le même but des publications des Académies scientifiques, publieraient les noms des brevetés et décriraient leurs inventions.

La feuille à usage de la classe ouvrière devait se muer en organe des industriels<sup>26</sup>. Mais les *Archives industrielles* ne trouvèrent jamais

<sup>20</sup> JV, 1-8-50, p. 1, c. 2.

<sup>21</sup> JT, e.a., 2-7-37, p. 2, c. 2-3, c. 1 ; 16-7, p. 1, c. 1 ; 6-8, p. 1, c. 1-3.

<sup>22</sup> JT, e.a., 20-8-37, p. 1, c. 1-2.

<sup>23</sup> Comparer le contenu des n<sup>os</sup> de novembre-décembre avec celui des n<sup>os</sup> de juillet-août par exemple, surtout après le 19-11.

<sup>24</sup> JT, e.a., 19-11-37, p. 1-2, c. 1 ; 26-11, p. 1, c. 1-3 ; 3-12, p. 1-2, c. 1 ; 10-12, p. 1-3, c. 3 ; etc.

<sup>25</sup> JT, 31-12-37, p. 4, c. 3.

<sup>26</sup> L'abonnement, annuel seulement, aurait été de 7 frs.

un nombre suffisant de souscripteurs que pour voir le jour. L'existence de ce projet avorté confirme cependant que le *Journal des Travailleurs*, lui, était prématuré, puisque, après une expérience de six mois, l'idée d'une feuille destinée à la classe ouvrière était nettement abandonnée.

## 2. Un bi-hebdomadaire démocrate : le Journal du Peuple.

Le premier numéro du *Journal du Peuple* parut le 3 janvier 1850. Les seuls points communs de cette feuille avec la précédente sont leur public et la brièveté de leur existence. Le *Journal du Peuple* était la continuation d'un bi-hebdomadaire ouvrier liégeois, *Le Peuple, organe de la démocratie*<sup>27</sup>, fondé le 4 février 1849<sup>28</sup>.

Ceci nous amène à remonter quelque peu en arrière : on peut en effet s'étonner de ce que Verviers n'ait pas possédé un organe ouvrier dès 1848, alors que la ville était dotée d'une société républicaine et démocrate citée en exemple par la presse de ce bord, et que les démocrates y furent à cette époque très nombreux.

A Liège, l'*Ouvrier* était apparu le 9 juillet 1848 ; à partir du 9 novembre de la même année, paraissait en outre le *Travailleur* ; enfin, Prosper Esselens, ancien rédacteur du premier de ces deux journaux, fondait le *Peuple* en février 1849. Ces trois feuilles étaient bi-hebdomadaires, et à la portée des masses par leur prix, l'abonnement trimestriel coûtant 1 fr. 50 cts.

En juillet 1848, il était question d'établir un organe de ce type à Verviers<sup>29</sup>. Si, en fin de compte, les démocrates membres de la Société des Droits ne réalisèrent pas ce projet, ce fut pour deux raisons. D'abord, nous l'avons vu, ils disposaient alors des colonnes de l'*Union Constitutionnelle* pour s'exprimer<sup>30</sup> ; ensuite, s'il fallait pro-

<sup>27</sup> JP, 3-1-50, p. 1, c. 1-2.

<sup>28</sup> On trouvera maints détails et une analyse de la presse ouvrière belge in DEMOULIN, R., *De la presse radicale aux premiers organes ouvriers...*, in *La presse ouvrière 1819-1850*, ..., p. 191-214. Pour la presse ouvrière liégeoise uniquement, dont il va être question, cfr. CORDEWIENER A., *op. cit.*, p. 147-156, et pour le *Peuple* uniquement, cfr. DEMOULIN, R., *op. cit.*, p. 212-213 et CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 150-152 et 265.

<sup>29</sup> *Echo de Spa*, 16-7-48, p. 2, c. 1 (d'après l'*Emancipation*).

<sup>30</sup> Cfr. supra, p. 163.

poser au public ouvrier une publication à la portée de ses ressources, ils pouvaient compter pour cela sur les journaux liégeois en question.

L'*Ouvrier*, le *Travailleur* et le *Peuple* obtenaient autant de succès à Verviers qu'à Liège<sup>31</sup>. Le nombre d'abonnés de ces feuilles augmentait considérablement en 1848-1849, principalement dans la région verviétoise<sup>32</sup>. C'est ainsi qu'à la fin de 1848, un quart des 800 exemplaires du *Travailleur* était expédié à Verviers<sup>33</sup>.

Les organes ouvriers liégeois étaient largement diffusés à Verviers ; il était inutile d'en créer un supplémentaire dans cette localité. D'autant plus qu'en 1849 deux des membres dirigeants de la société républicaine de Verviers, le baron de Steiger et Joseph Goffin, collaboraient au *Peuple*, auquel étaient d'ailleurs abonnés nombre de membres de la Société des Droits<sup>34</sup>.

Revenons donc aux organes liégeois : après le départ d'Esselens en décembre 1848, l'*Ouvrier* avait pris une attitude plus modérée, qui s'accrut en août, et il disparut le 27 septembre 1849 ; le *Travailleur* avait cessé de paraître le 27 mai 1849, pour des motifs financiers, et après l'expulsion de son principal rédacteur, le Français Karcher, le 1<sup>er</sup> avril ; Prosper Esselens, propriétaire et rédacteur en chef du *Peuple*, avait été arrêté le 19 mai 1849 ; impliqué comme Mottet dans l'affaire du « Prado », il fut condamné à mort en août. Sa peine fut commuée en détention à perpétuité, et il fut détenu à Huy avec deux autres condamnés, jusqu'à ce qu'il fût grâcié en 1856.

Après mai 1849, le *Peuple* poursuivit cependant son existence, bientôt seul organe ouvrier liégeois subsistant, avec sans doute les mêmes difficultés financières que celles qui avaient provoqué la disparition du *Travailleur*. Mais le journal ne pouvait plus être la propriété d'Esselens, condamné à mort<sup>35</sup>. La direction était assurée par les collaborateurs, mais la situation de la feuille était irrégulière. Les rédacteurs mirent donc fin au *Peuple*, après avoir trouvé le moyen de maintenir un organe ouvrier sur la brèche.

« Avec l'assentiment de ses confrères et après s'être assuré de leur concours », de Steiger avait fondé le *Journal du Peuple*. Paraissant

<sup>31</sup> UC, 1-2-49, p. 1, c. 3.

<sup>32</sup> CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 150, d'après une lettre du Gouverneur de Macar à Rogier, du 26-11-48.

<sup>33</sup> *Idem*, p. 151, d'après une lettre de Le Bègue au ministre Chazal, du 4-12-48.

<sup>34</sup> WOUTERS, H., *Dokumenten.... 1831-1853.*, p. 789.

<sup>35</sup> JP, 3-1-50, p. 1, c. 1.

toujours les dimanche et jeudi de chaque semaine et vendu au même prix que les journaux dont nous venons de parler, ce dernier était simplement la continuation du *Peuple* d'Esselens, sous un titre similaire<sup>36</sup>.

de Steiger était propriétaire et rédacteur en chef de la nouvelle feuille. Le premier numéro parut le 3 janvier 1850. De son côté, Goffin avait entrepris la veille la publication d'un quotidien de même tendance, la *Réforme* : les deux journaux étaient composés et imprimés à Verviers par la maison Philippe Berger et Cie. Dans ses premiers numéros, jusqu'en février au moins, le journal porte la mention « Liège » dans son en-tête<sup>37</sup>. Mais en août — aucun numéro de mars à juillet n'a été retrouvé<sup>38</sup> —, cette mention avait déjà été remplacée par « Verviers ».

En fait, dans le but sans doute d'alléger les frais de publication, le quotidien de Goffin et le bi-hebdomadaire de Steiger (ce dernier s'adressant à un public moins aisé) sont fabriqués de compte à demi, avec le même matériau : « on tire deux moutures du même sac »<sup>39</sup>. C'est ainsi que le numéro du *Journal du Peuple* imprimé, par exemple, le mercredi et portant la date du lendemain, est composé pour les trois quarts environ de ses colonnes d'un choix d'articles de fond, nouvelles et faits divers publiés dans les deux ou trois derniers numéros de la *Réforme*<sup>40</sup>.

En moyenne trois à cinq colonnes seulement du *Journal du Peuple* contiennent des articles de fond originaux. Le plus souvent, semble-t-il, il s'agit d'un long article couvrant toute la première page et débordant parfois sur la deuxième. Tout le reste est donc réimpression de la *Réforme*, y compris même la plupart des annonces : sauf avis

<sup>36</sup> Idem (« Aux lecteurs du Peuple »).

<sup>37</sup> Aussi le journal est-il repris in GÉRIN, P. et WARNOTTE, M.L., *Répertoire...*, p. 351, mais cette fiche n'a été réalisée qu'au vu du seul numéro alors retrouvé, celui du 24-2-50.

<sup>38</sup> Il n'existe pas de collection de la feuille. Nous avons photocopiés en divers dépôts 8 numéros : 1, 3-1-50 ; 16, 24-2-50 ; 61, 1-8-50 ; 64, 11-8-50 ; 69, 29-8-50 ; 73, 12-9-50 ; 78, 29-9-50 et 79, 3-10-50. Un article du JP est aussi reproduit in *Réf.*, 28-2-50, p. 2, c. 1-2 ; il n'est pas extrait d'un des numéros ci-dessus.

<sup>39</sup> JV, 7-1-50, p. 4, c. 1 (art. de l'*Indépendance*).

<sup>40</sup> Nous avons comparé le contenu de 5 des 8 numéros du journal avec les numéros de la *Réforme* publiés aux mêmes dates.

contraire de l'annonceur, les annonces transmises au quotidien démocrate étaient en effet reproduites gratis dans le *Journal du Peuple*<sup>41</sup>.

Le travail de Steiger consistait donc pour une bonne part à choisir les articles de la *Réforme* qui seraient à nouveau utilisés pour composer la plus grande part de sa feuille. Mais l'essentiel était qu'il fût ainsi possible de maintenir à la portée des masses un organe défendant l'idéal démocratique<sup>42</sup>.

C'est sans doute Louis Rigot, ami intime de Hector Mottet<sup>43</sup> et ancien rédacteur du *Peuple*<sup>44</sup> avec de Steiger et Goffin qui signe « L.R. », en août, un très long article sur la société civile et le catholicisme, démontrant la nécessité d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat la plus complète pour que puisse être réalisé l'idéal de liberté, égalité et fraternité. De même, en septembre, il signe un « Manifeste démocratique » appelant les prolétaires à s'unir pour la lutte démocratique<sup>45</sup>. Hostilité au catholicisme en tant qu'ennemi de tout progrès démocratique, gouvernement républicain, suffrage universel, nouvel ordre politique et social et dénonciation virulente de l'état de choses existant forment le fond de ces articles.

Le *Journal du Peuple* insérait régulièrement des lettres d'un ouvrier anonyme, verviétois, ancien membre du club républicain de Mottet<sup>46</sup>. La plus grande partie de cette correspondance semble avoir été consacrée à dénoncer sans ménagements et avec beaucoup de précisions des abus dont certains ouvriers de Verviers, Hodimont ou Dison avaient été victimes : paiement en nature, renvoi injustifié, brutalité d'un contremaître, etc...

Le peu de numéros retrouvés empêche de noter une éventuelle évolution du contenu du *Journal du Peuple*. La *Réforme* fit plusieurs fois allusion<sup>47</sup> à la campagne de celui-ci, en avril et mai 1850, en faveur des condamnés de l'affaire du « Prado », détenus à Huy.

Au départ, nous l'avons dit, le journal se présentait comme liégeois, puisqu'il succédait au *Peuple*, bien que réalisé et imprimé à

<sup>41</sup> Réf., 18-1-50, p. 1, c. 1.

<sup>42</sup> JP, 3-1-50, p. 1, c. 1-2.

<sup>43</sup> WOUTERS, H., *op. cit.*, p. 830.

<sup>44</sup> CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 265, note 6.

<sup>45</sup> JP, 11-8-50, p. 1, c. 1-2, c. 2 et 12-9-50, p. 1, c. 1-3.

<sup>46</sup> JP, 24-2-50, p. 1, c. 3-2, c. 2 (« 6<sup>e</sup> lettre ») et 29-9-50, p. 1, c. 1-2 (« 19<sup>e</sup> lettre »).

<sup>47</sup> Réf., 16-4-50, p. 2, c. 1 ; 19-4, p. 1, c. 1 et 4-5-50, p. 1, c. 1.

Verviers par des Verviétois. Ce ne fut plus le cas par la suite : les lettres de l'ouvrier dont nous avons parlé concernent toutes des faits verviétois, les annonces sont presque exclusivement verviétoises. Il est possible que le journal ait vu peu à peu se restreindre sa diffusion à Liège. Dès août au moins<sup>48</sup>, il apparaît en tous cas bien comme un organe verviétois à caractère plus local, comme l'indique d'ailleurs alors son en-tête.

Les causes de la disparition du *Journal du Peuple* furent multiples. Il est très possible qu'il ait connu les mêmes difficultés que ses prédécesseurs liégeois : « les abonnés se plaignent de l'irrégularité de la livraison, ... les prêtres jettent l'interdit sur cette lecture et les patrons la défendent à leurs ouvriers, ... les ouvriers n'acquittent pas facilement le prix de leur abonnement »<sup>49</sup>.

Le *Peuple*, en 1849, avait rencontré ces difficultés. Dans les dernières semaines de son existence, il annonçait une légère perte d'abonnés. Le *Journal du Peuple* en aurait compté 700 à ses débuts<sup>50</sup>. Ce chiffre a peut-être diminué progressivement par la suite, ce qui n'est pas impossible compte tenu du contexte de l'époque. Il est possible aussi, mais nous n'en savons rien, que les ressources du baron-rentier propriétaire du journal se soient amoindries.

Mais le motif déterminant de la disparition du bi-hebdomadaire ouvrier fut une divergence de vues à son sujet entre de Steiger et Goffin, ce dernier refusant d'en poursuivre l'impression. Comme c'est le cas pour bien d'autres faits du même genre, cet épisode ne fut révélé au grand jour que plus tard, précisément en août 1855, lors d'une brouille entre les deux précités<sup>51</sup>.

Les lettres signées « Un ouvrier » — dont nous avons parlé plus haut — n'étaient appréciées ni par ceux qu'elles visaient, ni surtout par bien des démocrates ; de Steiger admitra d'ailleurs en 1855 qu'elles n'étaient pas exemptes d'erreurs, dans l'appréciation ou la révélation de plusieurs faits. Ces lettres firent du tort au *Journal du Peuple*, et le discrédit jeté sur celui-ci pouvait retomber sur la *Réforme*, la « feuille-mère » en quelque sorte.

<sup>48</sup> Nous pensons au contenu du numéro du 1-8-50, par exemple.

<sup>49</sup> CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 151.

<sup>50</sup> Réf., 18-1-50, p. 1, c. 1. Ce chiffre est évidemment donné par Goffin, et donc peut être exagéré.

<sup>51</sup> UL, 28-7-55, p. 1, c. 3 et 11-8-55, p. 1, c. 3-2, c. 1 ; *Courier de Verviers*, 4-8-55, p. 1, c. 3, 8-8-55, idem et 18-8-55, p. 1, c. 2-3.

Or, en septembre 1850, le quotidien de Goffin, pour réduire ses frais, devait supprimer un ouvrier typographe ; en outre, il avait « un immense besoin d'argent » et ne pouvait trouver un financier à cause de ses rapports avec le journal de Steiger. C'est pourquoi, le 30 septembre, Goffin exposa par écrit à ce dernier qu'il ne pourrait plus à l'avenir continuer l'impression du *Journal du Peuple* (lequel était, de plus, largement déficitaire).

En 1855, de Steiger reprochera à Goffin d'avoir « vendu » le *Journal du Peuple* « pour un peu d'or » ; Goffin soulignera alors que la publication de celui-ci compromettrait dangereusement l'avenir de son quotidien<sup>52</sup>. Peut-être la feuille parut-elle encore quelques semaines durant le dernier trimestre de 1850. De la polémique Goffin — de Steiger en 1855, il ressort bien en tous cas qu'elle disparut avant la fin de l'année.

La fin du *Journal du Peuple* fut particulièrement discrète. Quant à de Steiger, il continua de participer au mouvement démocratique à Verviers<sup>53</sup>. Resté fidèle à ses convictions de jeunesse, il vécut ses dernières années à Bruxelles, puis à Saint-Gilles, où il était arrivé en mai 1873. Il y travaillait comme agent commercial d'une compagnie de charbonnages, et fut membre actif de la société de l'Affranchissement puis des Cosmopolitains de juillet 1874 à sa mort, le 24 février 1878<sup>54</sup>.

A partir de février 1850, le *Journal du Peuple* avait dû subir la concurrence d'une autre feuille, s'adressant elle aussi à la classe ouvrière verviétoise, mais d'une inspiration toute opposée. Ce journal était la troisième feuille que lançait Gilles Nautet depuis décembre 1848. Grâce à l'appui des industriels locaux, sa *Feuille dominicale* connut des débuts faciles. C'est par là que nous terminerons ce chapitre.

Tout comme nous avons brièvement exposé quelle était la presse ouvrière démocrate diffusée à Verviers avant 1850, nous signalerons d'abord quels furent les efforts des industriels verviétois pour contribuer à combattre celle-ci, puisque c'est dans cette optique que s'inscrit en fait le nouvel hebdomadaire, sous des dehors anodins.

<sup>52</sup> UL, 11-8-55, p. 2, c. 1 (de Steiger) et *Courrier de Verviers*, 18-8-55, p. 1, c. 2 (Goffin).

<sup>53</sup> Cfr. Réf., 28-3-52, p. 1, c. 2. Lettre de de Steiger.

<sup>54</sup> Cfr. supra, p. 152, les trois dernières références de la note 172.



### 3. Les débuts de la Feuille dominicale.

Le 31 décembre 1848, le *Travail* était apparu à Liège, en réaction au succès obtenu par la presse démocrate ouvrière dans cette ville et à Verviers : ayant le même format, le même prix et la même périodicité que les feuilles démocrates, il avait été créé pour combattre celles-ci, ce qu'il fit de fait avec acharnement<sup>55</sup>.

L'*Industriel de Verviers* avait accueilli avec le plus grand plaisir ce nouveau journal, en souhaitant que les « hommes d'ordre » le soutiennent dans sa « tâche patriotique »<sup>56</sup>. Étant donné la large diffusion des journaux ouvriers démocrates à Verviers, il n'est pas étonnant de voir le *Travail* « subsidié, prôné et fortement recommandé par les grandes maisons verviétoises »<sup>57</sup>.

En 1849, la presse ouvrière démocratique lue à Verviers était donc liégeoise, l'organe de contre-propagande aussi : par les soins de quelques personnes, le *Travail* était distribué gratuitement et à profusion dans les ateliers et les cafés populaires de la ville<sup>58</sup>.

Sans avoir le caractère très combatif de ce journal et jouant plutôt, dirions nous, un rôle d'« agent endormeur », la *Feuille dominicale, journal des Travailleurs* bénéficia des mêmes appuis verviétois que le *Travail*, sans doute pour les mêmes motifs.

Au début de 1850, Gilles Nautet<sup>59</sup> éditait depuis un an environ une feuille d'annonces et un organe agricole, publications apolitiques qui avaient remporté un grand succès à Verviers. Il résolut alors de créer un hebdomadaire à l'intention de la classe ouvrière. Son but<sup>60</sup> était de « rendre service aux travailleurs, en leur donnant de bons conseils, en leur procurant des jouissances morales, en affermissant surtout les préceptes de morale et de religion. » D'autre part, il voulait aussi dénoncer « les prétendus amis des travailleurs, qui prouvent leur amitié en leur inspirant des haines, des désirs immodérés et irréalisables et le mépris des préceptes du christianisme »<sup>61</sup>.

<sup>55</sup> Sur ce journal, cfr. CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 153-154 et 285-286.

<sup>56</sup> IV, 12-1-49, p. 1, c. 1-2.

<sup>57</sup> UC, 1-2-49, p. 1, c. 3.

<sup>58</sup> UC, 1-2-49, p. 1, c. 3.

<sup>59</sup> Cfr. *Note biographique* in Annexe 2. Pour rappel : en 1845, Nautet était devenu maçon, radical et même membre de la « Potaie ». On ignore ce qu'il devint de 1846 à fin 1848, sinon libraire.

<sup>60</sup> FD, 31-3-50, p. 3, c. 2.

<sup>61</sup> Idem, de même que pour le paragraphe suivant.

La feuille montrerait donc à l'occasion que les doctrines selon lesquelles l'ouvrier peut espérer transformer complètement sa position n'étaient que « mensonges et chimères ». Cet aspect serait cependant secondaire, car le journal ne devait pour sa part « défendre aucune doctrine » et surtout ne pas se mêler de politique.

Nautet exposa son projet aux principaux industriels verviétois : Biolley, Simonis, Grand'Ry, Poswick, Dubois, Peltzer... Tous approuvèrent l'idée et souscrivirent aussitôt pour un certain nombre d'exemplaires à distribuer à leurs ouvriers<sup>62</sup>. Nautet était donc assuré de l'appui moral et financier des « grandes maisons ». Il fit paraître le premier numéro de sa *Feuille dominicale* le 17 février<sup>63</sup>.

« La feuille qui se distribue le dimanche aux ouvriers sages et honnêtes »<sup>64</sup> était de petit format. Le numéro se vendait 5 cts., l'abonnement annuel coûtant 2 frs. 60 cts. Le journal ne comprenait ni nouvelles et informations courantes, ni annonces. Pour sa rédaction, Nautet était assisté par un instituteur, Henri-Abraham Defawe<sup>65</sup>. Il obtint également la collaboration de l'avoué Damseaux<sup>66</sup> et du conseiller provincial Closset<sup>67</sup>. A partir de 1851, un ancien fabricant de draps, Hubert-Joseph Stassart, vint compléter cette équipe<sup>68</sup>.

Nautet eut l'idée d'insérer dans son journal des notices historiques sur le pays de Liège : pour la rédaction des premières de ces notices<sup>69</sup>, il utilisa largement un manuscrit ancien que lui avait remis Edouard Biolley. Pendant longtemps, ces articles historiques occuperont toute la première page de la feuille. Ainsi que de multiples autres articles de « Variétés », ils avaient pour but de délasser l'ouvrier.

<sup>62</sup> FD, 10-2-84, p. 1, c. 5.

<sup>63</sup> FA, 10-3-50, p. 1, c. 1. Ce premier numéro est perdu. De 1850, on possède un n° du 21-3, celui du 28-4, ensuite 2 à 3 n°s par mois pour mai à décembre, soit 23 seulement au total.

<sup>64</sup> Réf., 16-8-53, p. 1, c. 1.

<sup>65</sup> WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 345. Cfr. *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>66</sup> Cfr. FD, 10-2-84, p. 2, c. 5, qui donne les initiales A.J. Il doit pourtant s'agir de Lambert-Joseph Damseaux, seul avoué verviétois de ce nom à l'époque. Cfr. *Recensement de la population de Verviers*, 1849, t. 3, p. 155 et *Recensement de la population de Stembert*, 1870, t. 1, p. 36. Voir *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>67</sup> Idem. Cfr. *Note biographique* sur Closset in Annexe 2.

<sup>68</sup> Cfr. CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1862.*, p. 164 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>69</sup> FD, 31-3-50, p. 1-2, c. 1 ; 28-4, p. 1 ; 19-5, p. 1-2, c. 1 ; etc...

D'autres articles, aussi nombreux sinon plus au début, poursuivaient une œuvre « moralisatrice ».

La conception et le programme des rédacteurs en matière sociale furent clairement exprimés : « en jetant un regard sur la classe nécessaire, nous nous sommes demandés si les souffrances qui l'accablent sont le fait d'une mauvaise organisation de la société ou le résultat d'une vie déréglée. Nous avons acquis la certitude que le malheur qui frappe la majeure partie de la population est le résultat de l'inconduite et du manque de prévoyance, et que les sources de la charité, sans être abondantes, sont généralement suffisantes pour alléger notablement la misère. »

« Nous avons reconnu que les mauvais exemples, le manque d'instruction et surtout d'éducation, les mauvaises habitudes et parfois d'ignobles passions sont les principales causes de la misère que l'on remarque dans presque toutes les villes manufacturières. »

« C'est ce qui nous a engagé à fonder ce journal. En le publiant, notre but a été de développer les généreux instincts de l'ouvrier, de lui faire aimer sa profession, de l'amener à des idées d'ordre, à des habitudes d'économie et de propreté, de détruire ses erreurs et ses préjugés, de lui donner des connaissances utiles et de salutaires avis. »

« Nous nous sommes aussi imposés le devoir d'appeler l'attention des chefs d'ateliers sur le bien si facile à réaliser en faveur de nos ouvriers et celle de nos autorités sur les améliorations à introduire dans le système de secours et d'instruction »<sup>70</sup>.

Ce programme précis et complet sera exactement respecté. Le journal tâche de détruire les « erreurs » de l'ouvrier, par exemple en démontrant l'utilité des machines<sup>71</sup>, ou encore l'« absurdité et le caractère mensonger » des doctrines « insensées et haineuses » des socialistes<sup>72</sup>. Il s'attache à extirper les idées d'antagonisme de classes, essaye d'inculquer à l'ouvrier l'amour de son état et non l'envie de celui des autres<sup>73</sup>. La nécessité de l'épargne et de l'instruction est plusieurs fois soulignée<sup>74</sup>. Les vices les plus lourds de conséquences, comme l'ivrognerie, sont dénoncés<sup>75</sup>.

<sup>70</sup> FD, 23-6-50, p. 1, c. 1-2.

<sup>71</sup> FD, e.a., 28-4-50, p. 2, c. 1 ; 12-5-50, p. 3, c. 1-2.

<sup>72</sup> FD, e.a., 31-3-50, p. 2, c. 2-3, c. 2 ; 2-6-50, p. 4, c. 1 ; 24-11, p. 2-3.

<sup>73</sup> FD, e.a., 23-6-50, p. 1, c. 2 ; 14-7, p. 2, c. 2-3, c. 1 ; 24-11, p. 3, c. 2.

<sup>74</sup> FD, e.a., 29-9-50, p. 2, c. 1-2 ; 17-11, idem.

<sup>75</sup> FD, e.a., 26-6-50, p. 4, c. 1-2 ; 18-8, p. 2, c. 1-3, c. 1.

Enfin, une grande place est consacrée à rappeler l'importance des préceptes moraux et religieux. Les « pensées morales » foisonnent dans la *Feuille dominicale*<sup>76</sup>. D'un autre côté, celle-ci ne cesse de souligner la « sublimité de la charité chrétienne »<sup>77</sup>. Les associations charitables, instituts de bienfaisance, sociétés de secours, bref les « bonnes œuvres » sont constamment montées en épingle et leurs auteurs encensés<sup>78</sup>. A cet égard, la feuille de Nautet se distingue du *Journal des Travailleurs* de 1837, qui ne louait que la philanthropie maçonnique.

La plupart de ces articles sont des productions originales d'une équipe rédactionnelle de qualité, qui accorde certainement beaucoup de soins à l'hebdomadaire.

A ses débuts, la *Feuille dominicale* était soutenue par des industriels aussi bien catholiques que libéraux<sup>79</sup>. Tous les patrons d'une certaine importance y étaient en effet abonnés pour plusieurs exemplaires qu'ils faisaient distribuer dans leurs ateliers : ainsi, en 1851, la maison Biolley en prenait 125, et la maison Simonis 100<sup>80</sup>.

Après quatre mois d'existence, le journal, fondé à titre d'essai, tirait déjà à plus de 500 exemplaires ; sans augmentation de prix, son format sera fortement agrandi dès le 7 juillet<sup>81</sup>. La tentative de Nautet fut donc une réussite complète, destinée à durer<sup>82</sup>. Les industriels qui soutenaient la feuille étaient tous largement satisfaits de sa rédaction et ne manquaient pas de veiller à ce qu'elle soit régulièrement distribuée à leurs ouvriers<sup>83</sup>.

En était-il de même du public auquel s'adressait la feuille ? Il est plus difficile de le dire, compte tenu du fait que la plupart des abonnements étaient payés par le patronat. Nous ignorons ce que pouvaient penser les ouvriers de la lecture qui leur était ainsi offerte gracieusement. Les démocrates en tous cas décrivaient la *Feuille dominicale* comme suit, et ce peut être matière à réflexion : « un petit journal destiné à la classe ouvrière de Verviers, et qui circule dans les ateliers

<sup>76</sup> FD, par exemple : 29-9-50, p. 3, c. 2-3.

<sup>77</sup> FD, e.a., 30-6-50, p. 3, c. 1.

<sup>78</sup> FD, e.a., 28-4-50, p. 2, c. 2 ; 12-5-50, p. 1, c. 2-2, c. 2 ; etc.

<sup>79</sup> Cfr. GERIN, P., *Presse populaire catholique...*, p. 10.

<sup>80</sup> FD, 4-1-52, p. 1, c. 2-3, c. 2. On trouvera dans ce n° d'autres chiffres de ce genre.

<sup>81</sup> FD, 23-6-50, p. 1, c. 1.

<sup>82</sup> FD, 10-2-84, p. 1, c. 5. Cfr. Epilogue ci-dessous.

<sup>83</sup> Cfr. les onze lettres des principaux industriels locaux à Nautet, in FD, 4-1-52, p. 1, c. 2-3, c. 2.

sous forme de boules de papier que les ouvriers se lancent les uns aux autres »<sup>84</sup>. Il n'est pas impossible qu'il y ait dans cette boutade aussi une part de vérité.

La *Feuille dominicale* n'était pas la seule publication de Nautet à l'époque. Il avait également commencé, avec la même fortune, la publication de deux feuilles spécialisées. L'apparition de ces dernières, comme des premiers organes ouvriers, élargit le champ de la presse verviétoise. C'est par elles que nous commencerons le chapitre suivant.

La *Feuille dominicale* se prétendait apolitique. Cependant son contenu et les préoccupations auxquelles elle répondait n'étaient pas dénués de conséquence politique. Dans le contexte de l'époque et face à la presse ouvrière démocratique (au *Journal du Peuple*, en l'occurrence), le fait de combattre les doctrines socialistes, même occasionnellement, prôner la charité comme principal secours de la misère et signaler l'inconduite des ouvriers comme principale sinon unique cause de celle-ci était une option politique. Les feuilles dont nous allons parler maintenant peuvent enfin être réellement rangées en marge de la politique.

<sup>84</sup> Réf., 13-6-53, p. 1, c. 3.

## LA PRESSE SPÉCIALISÉE

Nous parlons de « presse spécialisée » : les journaux que nous évoquerons rapidement ici sont en effet spécialisés, soit dans leur objet seulement, soit dans leur objet et leur public. Nous avons tenu à les distinguer de la presse ouvrière. De même, nous traiterons à part des deux premiers titres imprimés à Verviers à l'intention d'un public non-verviétois.

Pour la commodité de l'exposé, nous avons arbitrairement séparé les deux premiers titres évoqués. Nous aurions pu respecter plus la réalité en traitant de ceux-ci simultanément mais au risque d'être confus.

## 1. Le rapide succès de la Feuille d'annonces.

En décembre 1848, Gilles Nautet, libraire et imprimeur, fit sa « rentrée » dans le monde de la presse verviétoise en exploitant une idée qui n'avait pas encore trouvé d'application à Verviers : éditer, dans un but lucratif, une feuille consacrée uniquement aux annonces. De 1825 à 1845, Nautet s'était occupé de plusieurs quotidiens politiques : le *Journal de Verviers*, le *Franchimontois*, l'*Industriel*. Cette fois, il avait trouvé sa voie en se lançant dans l'édition de feuilles en marge de la politique.

Des feuilles d'annonces avaient déjà été publiées à Liège, sans beaucoup de succès : la clientèle des annonceurs semblait bien y être attachée à la presse politique<sup>1</sup>. Nautet projetait pourtant depuis longtemps de tenter la même expérience à Verviers ; l'abolition du timbre sur les journaux l'autorisa à prendre le risque de cette entreprise<sup>2</sup>.

Sa *Feuille d'annonces* paraîtra deux fois par semaine, les jeudi et dimanche ; chaque fois imprimée à 500 exemplaires, elle sera distribuée gratuitement dans les sociétés et cafés et chez les « principaux habitants » de la ville et de la campagne.

<sup>1</sup> CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 160-162.

<sup>2</sup> FA, 24-12-48, p. 1, c. 1.

Nautet tentera de s'attirer une vaste clientèle d'annonceurs en leur promettant une très large diffusion de leurs annonces à un moindre prix ; la distribution gratuite de la feuille était un garant de cette diffusion ; le tirage de 1.000 exemplaires par semaine était important dans le cadre de la presse locale ; les frais d'impression et de distribution de la feuille devaient être compensés et dépassés par le produit des annonces, dont le prix était fixé à 10 cts. la ligne.

Nautet vantait ainsi l'avantage de sa feuille<sup>3</sup> : outre les feuilles non-verviétoises, quatre quotidiens politiques se partagent à Verviers la publicité ; le prix des insertions y est de 20 cts. ; la diffusion de chacun d'eux n'est pas immense. Pour toucher un vaste public, l'annonceur (et notamment le notaire ou l'industriel) est forcé de publier son annonce dans les quatre journaux. Ainsi, une annonce de deux lignes publiée une fois dans la presse politique lui coûtera 1 fr. 60 cts., sans qu'il puisse être assuré de la diffusion des quotidiens dans tous les endroits. Publiée dans la seule *Feuille d'Annonces*, cette même annonce lui coûtera seulement 20 cts., pour une publicité bien plus grande et très régulière dans tout l'arrondissement.

Le premier numéro de la feuille parut le dimanche 24 décembre 1848. Deux semaines plus tard, après quatre numéros, Nautet pouvait constater que son idée avait été bien accueillie<sup>4</sup>.

En 1849, la *Feuille d'Annonces* était remise deux fois par semaine chez tous les électeurs généraux de Verviers et Hodimont, et dans les sociétés et cafés les plus fréquentés de chaque rue. Elle pénétrait aussi dans toutes les communes de l'arrondissement, y compris les plus petites bourgades et dans les villes de Herve, Stavelot, Spa et Limbourg<sup>5</sup>. Lorsque les notaires annonçaient des ventes dans les campagnes, il leur était possible d'indiquer à l'éditeur le nombre d'exemplaires qu'ils désiraient voir distribuer dans la région intéressée<sup>6</sup>.

Après une année, le succès avait couronné l'entreprise<sup>7</sup>. En 1850, le format de la feuille dut être agrandi<sup>8</sup>. Le grand nombre des annon-

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> FA, 7-1-49, p. 1, c. 1.

<sup>5</sup> FA, 13-5-49, p. 1, c. 1 ; 24-6-49, p. 1, c. 1 ; 18-7-50, p. 6, c. 1.

<sup>6</sup> FA, 21-1-49, p. 1, c. 1.

<sup>7</sup> FA, 3-1-50, p. 1, c. 1.

<sup>8</sup> FA, 3-1-50 : le format passe de 33 × 22,5 à 28,5 × 19,5, mais aussi de 4 à 8 p. (le nombre variant parfois selon celui des annonces à insérer).

ces dans la feuille est évidemment une preuve de ce succès. Comparé à la situation des années précédentes, leur plus petit nombre dans les quotidiens politiques en 1849 en est une autre.

Ces quotidiens avaient sans doute ressenti le contre-coup du succès de l'expérience de Nautet. En effet, à partir de juillet 1849, le *Journal de Verviers*, l'*Industriel* et l'*Union Constitutionnelle* vont chacun diminuer de moitié le prix de leurs insertions et tous promettent la plus grande publicité à celles-ci pour les numéros du samedi-dimanche<sup>9</sup>. Il s'agit là d'une sorte de « contre-offensive » de la part de la grande presse politique : elle n'eut guère de résultats<sup>10</sup>.

Au début, chaque numéro du journal était tiré à 500 exemplaires. Par suite de demandes continuelles qui lui étaient adressées et pour conserver et accroître sa clientèle, l'éditeur dut augmenter ce chiffre à plusieurs reprises : s'il pouvait ainsi se permettre d'augmenter ses frais de publication et de distribution, c'est donc bien que les rentrées financières l'y autorisaient. Le tirage ordinaire de chaque numéro sera ainsi porté à 560 en mai 1849, puis à 600 en juin<sup>11</sup>. En mars 1850, il atteignait 650 exemplaires<sup>12</sup>, et, en août, 675<sup>13</sup>.

En outre, la publicité était encore accrue par un tirage extraordinaire du jeudi, et Nautet ne manquait pas de le souligner dans presque chaque numéro. En effet, depuis mai 1849, le numéro du jeudi de la *Feuille d'Annonces* comportait, outre le tirage ordinaire, plusieurs centaines d'exemplaires supplémentaires distribués aux membres de la Section verviétoise de la Société agricole et forestière de Liège. C'est que, depuis cette date, le numéro du jeudi, tout en conservant son caractère de feuille d'annonces pour une partie de sa surface, était aussi l'organe officiel hebdomadaire et gratuit de cette société agricole.

En traitant du *Journal agricole*, nous continuerons donc en fait à parler de la *Feuille d'Annonces*.

<sup>9</sup> Cfr. supra, p. 178-179.

<sup>10</sup> Il aurait été intéressant de comparer les annonces de ces quotidiens en 1849-1850 et celles de la feuille de Nautet, et noter quels annonceurs se sont détachés des quotidiens, dans quelle proportion et à quel rythme. Nous avons dû y renoncer faute de temps.

<sup>11</sup> FA, 27-5-49, p. 1, c. 1 et 22-7-49, p. 1, c. 1.

<sup>12</sup> FA, 7-3-50, p. 6, c. 2.

<sup>13</sup> FA, 4-8-50, p. 1, c. 1.



## 2. Le premier organe agricole verviétois.

Depuis son début, la *Feuille d'Annonces* publiait, dans son numéro du jeudi, une à deux pages d'articles divers, de plus en plus souvent intéressant l'agriculture. A partir du 10 mai 1849, le journal était sous-titré : *Journal de la section verviétoise de la société agricole et forestière de Liège*.

Désormais, seul le numéro dominical de la feuille restera exclusivement consacré aux annonces ; par contre, celui du jeudi comportera deux pages consacrées à l'agriculture, paginées de manière continue de numéro en numéro. Tout en conservant son caractère propre, la *Feuille d'Annonces* était en même temps devenue une revue hebdomadaire agricole que la section verviétoise de la société en question distribuait gratis à tous ses membres<sup>14</sup>.

Chaque numéro du jeudi comprendra donc, outre le tirage ordinaire de 5 à 600 exemplaires, un tirage supplémentaire égal au nombre de membres de la dite société. Nautet réalisait une bonne opération, puisque la diffusion des annonces étant encore accrue de cette manière, il pourrait faire état auprès de sa clientèle d'une publicité encore plus vaste<sup>15</sup>.

La section verviétoise de la Société agricole et forestière de Liège avait été fondée en novembre 1846. Elle comptait quatre-vingts membres en 1847, cent cinquante-sept au 1 janvier 1849<sup>16</sup>. La société organisait alors surtout des concours agricoles. Dans son assemblée générale du 9 mai 1849, sur proposition du comité, elle décidait la publication d'un organe hebdomadaire. Elle obtint de Nautet une partie du numéro de sa *Feuille d'Annonces*, qui deviendrait un journal agricole, informant des activités de la section, des techniques agricoles nouvelles et en général de tout ce qui pouvait intéresser les sociétaires verviétois.

En juin 1850, le nombre de membres était déjà passé à cinq cent cinquante, et, à la fin de l'année, il s'élevait à près de neuf cents. Nautet pouvait faire état, en mars 1850 par exemple, d'une distribution hebdomadaire de sa feuille à plus de 1.600 exemplaires, soit les deux tirages ordinaires du jeudi et du dimanche et le tirage supplémentaire

<sup>14</sup> FA, 10-5-49, p. 1, c. 1-2.

<sup>15</sup> FA, 13-5-49, p. 1, c. 1.

<sup>16</sup> Historique de la société et du journal in JA, 6-6-50, p. 2, c. 1.

distribué aux membres de la société agricole : aucune autre feuille ne pouvait promettre une publicité aussi considérable aux annonceurs<sup>17</sup>.

Le rapide accroissement des membres de la section verviétoise de la société était principalement dû, aux yeux de ses dirigeants, à la distribution gratuite aux sociétaires du journal agricole hebdomadaire<sup>18</sup>. Les frais de publication et de distribution du journal par les soins du comité étaient couverts par les cotisations des membres de la section. Le comité n'avait pu adopter cette formule que par suite de l'abolition du timbre sur les journaux : « abolition sans laquelle nous n'eussions jamais osé entreprendre la publication d'un hebdomadaire à distribuer gratis ; le timbre seul nous eût coûté ce que nous coûte aujourd'hui le journal remis au domicile de chaque sociétaire »<sup>19</sup>.

Les articles agricoles étaient soit empruntés à des revues spécialisées, soit, plus souvent, originaux. Au tout début de la formule, de mai à août 1849<sup>20</sup>, les rédacteurs de ces articles étaient soit François Gérard, médecin vétérinaire et ancien rédacteur du *Journal de Verviers* puis de l'*Union Constitutionnelle*<sup>21</sup>, soit Phocas Lejeune, fils du docteur Lejeune et ingénieur agronome<sup>22</sup>. Leurs signatures disparaissent du journal en septembre.

La rédaction de la feuille sera ensuite assurée par certains des neuf membres du comité de la société ; ils se réunissaient à cet effet chaque samedi<sup>23</sup>. Parmi ceux-ci, le principal rédacteur est alors le notaire et secrétaire du comité François Fléchet<sup>24</sup>. Principal fondateur de la section verviétoise de la société, en 1846, c'est lui qui, en 1849, avait conçu le projet d'un organe agricole, et, avec l'accord du comité puis de l'assemblée générale, avait passé accord avec Nautet. On peut donc le considérer comme le principal fondateur du *Journal agricole*.

<sup>17</sup> JA, 7-3-50, p. 6, c. 2.

<sup>18</sup> JA, 6-6-50, p. 2, c. 1.

<sup>19</sup> Idem. Cfr. Projet de budget de la section pour 1850, in JA, 9-5-50, p. 2, c. 1-2 : le journal distribué à 500 sociétaires pendant 52 semaines coûterait au comité 1.300 frs., pour 26.000 exemplaires, soit 5 cts. de frais par exemplaire.

<sup>20</sup> FA, e.a., 7-6-49, p. 1, c. 1-2 ; 14-6, p. 2, c. 1 ; 21-6, p. 1, c. 1-2 ; etc.

<sup>21</sup> Cfr. *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>22</sup> Avec Gérard, il fut nommé professeur à l'école d'agriculture, en 1850. Cet établissement dut fermer ses portes après 5 ans. Cfr. WARNOTTE, R., *op. cit.*, p. 195-206.

<sup>23</sup> FA, 6-12-49, p. 1, c. 1.

<sup>24</sup> FD, 10-2-84, p. 1, c. 3. Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. II, p. 29-30 et *Note biographique* in Annexe 2.

En janvier 1850, Nautet donnera comme titre principal à sa feuille, numéro dominical y compris, celui de *Journal agricole*, sous-titré *Feuille d'Annonces*. Devant les observations des annonceurs, il restitua rapidement son titre original au numéro du dimanche. Mais, conformément à une convention conclue avec la société agricole, il dut conserver au numéro du jeudi le titre de *Journal agricole*, bien que ce dernier fasse toujours partie intégrante de la *Feuille d'annonces*<sup>25</sup>. Les deux journaux paraîtront ainsi réunis durant quelques années encore.

Nous terminerons en évoquant un projet qui ne put être réalisé, mais dont l'existence témoigne des aspects neufs que prit ou allait prendre la presse verviétoise au milieu du siècle.

Exploitant une idée émise par un membre de la société<sup>26</sup>, Nautet projetta de faire paraître une édition allemande du *Journal agricole*, à l'intention des cultivateurs des communes des cantons de Limbourg et d'Aubel, et ce à dater du 1 janvier 1851. Les frais de traduction, de composition et de correction s'élevant au moins à 400 frs., il fallait pour cela trouver au moins deux cent nouveaux sociétaires dans les régions intéressées<sup>27</sup>, pour mener à bien cette idée.

Deux spécimens du *Journal agricole* en allemand seront publiés, et distribués dans quatorze communes de langue allemande, les 4 et 19 décembre 1850<sup>28</sup>. Plus d'un mois après cette distribution, la société n'avait pas encore enregistré les deux cents souscripteurs exigés<sup>29</sup>, et le projet tomba dans l'oubli.

Cette première expérience d'une presse verviétoise en langue allemande constitue cependant un aspect supplémentaire des tentatives de diversification, de renouvellement d'une presse verviétoise jusque là limitée aux seuls organes politiques. Dans cet élargissement de la presse verviétoise, lequel prendra toute son ampleur dans la seconde moitié du siècle, Nautet a indéniablement joué un rôle de premier ordre.

<sup>25</sup> JA, 3-1-50, p. 1, c. 1 ; 17-1-50, idem et 7-3-50, p. 6, c. 1.

<sup>26</sup> JA, lettre publiée le 23-5-50, p. 1, c. 1. Au début, il s'agissait d'un journal en « flamand ». Ensuite, en « allemand ». Ces régions parlaient en effet un patois germanique particulier.

<sup>27</sup> JA, 23-7-50, p. 1, c. 1 ; 22-8-50, p. 3, c. 1 et 14-11-50, p. 1, c. 1.

<sup>28</sup> JA, 21-11-50, p. 1, c. 1 et 28-11-50, idem ; 5-12-50, p. 1, c. 1-2 et 19-12-50, p. 1, c. 1. Ces deux exemplaires en allemand n'ont pas été conservés.

<sup>29</sup> JA, 26-12-50, p. 1, c. 1-2 et 30-1-51, p. 6, c. 2.

### 3. Un éphémère journal destiné aux instituteurs.

Depuis 1842 à Liège, divers organes destinés aux enseignants, et notamment aux instituteurs, s'étaient succédés<sup>30</sup>. Du 1 janvier 1846 à la fin de cette même année, un instituteur spadois, Théodore Derive<sup>31</sup> avait ainsi publié à Liège le *Mémorial des instituteurs primaires*<sup>32</sup>.

Cette feuille avait pour but de « faciliter aux instituteurs l'enseignement de la langue maternelle, analyser les actes officiels qui les concernent, rendre compte des conférences pédagogiques ». Près de deux ans après la fin du *Mémorial*, Derive reprit cette idée telle quelle et publia, à Verviers cette fois, le *Journal de l'instruction élémentaire*.

Le premier numéro de cet hebdomadaire destiné exclusivement aux instituteurs parut le 12 novembre 1848<sup>33</sup>. Manifestement, le but était le même que celui du *Mémorial*: on y trouvait le texte des actes officiels concernant les enseignants, des articles de méthodologie, le compte rendu d'ouvrages concernant l'éducation<sup>34</sup>.

La feuille paraissait le dimanche; rédigée par le seul Derive, elle était imprimée par un tout nouvel imprimeur verviétois, Emile Nadrin<sup>35</sup>, au moins jusqu'à la fin de l'année 1848. Ce journal eut une existence éphémère; il disparut dans le courant de 1849.

Ses derniers numéros furent imprimés à Spa, par la veuve Et. Derive<sup>36</sup>. Nous savons seulement à ce sujet que Théodore Derive publia à Spa, à partir du 6 mai 1849, le *Journal de Spa et du canton*, toujours imprimé chez la veuve Derive<sup>37</sup>. Derive n'y a jamais fait allusion au *Journal de l'instruction élémentaire*. En tout cas, si ce dernier existait encore alors, ce qui est douteux, il n'était certainement déjà plus imprimé à Verviers.

<sup>30</sup> Cfr. CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 164-168.

<sup>31</sup> Cfr. *Bibliographie nationale*, t. I, p. 513-514 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>32</sup> Sur ce journal, cfr. CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 167 et 255.

<sup>33</sup> WEBER, A., *op. cit.*, t. V, p. 109. Le seul numéro retrouvé est du 24 décembre 1848.

<sup>34</sup> *Journal de l'instruction...*, 24-12-48, passim.

<sup>35</sup> Cfr. WEBER, A., *op. cit.*, t. III, p. 70 et ACV, *Registre des décès de 1870*, n° 875; *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>36</sup> WEBER, A., *op. cit.*, t. V, p. 109.

<sup>37</sup> Conservé à la BCS, du 6-5-49 au 7-8-49: *Journal de Spa et du canton*, dominical; du 6-5-49 au 18-11-49; 33 × 22 cm, 4 p. à 2 col.; abonn. trimestriel: 1 fr. 50 cts., annonces: 10 cts.; rédacteur-proprétaire: Th. Derive; imprimeur: Vve Et. Derive, place du Marché, 192, Spa. Nous avons cru utile de donner ces renseignements à l'intention d'éventuels chercheurs.

Nous terminerons d'ailleurs cette partie de notre recherche par un chapitre extrêmement court consacré à la naissance de la presse spadoise. Il peut paraître curieux de terminer une étude de la presse verviétoise par un rapide coup-d'œil sur les débuts de la presse d'une autre localité : celle-ci nous concerne en tant qu'il s'agit de journaux imprimés à Verviers.

Cette presse spadoise nous intéressant uniquement en tant que production imprimée verviétoise, nous ne nous y attacherons pas longuement : une étude approfondie du contenu devrait en effet intégrer les composantes politiques, sociales et autre propres à l'histoire de Spa.

## NAISSANCE D'UNE PRESSE SPADOISE

A la fin du premier demi-siècle, des journaux seront imprimés à Verviers, qui ne sont pas destinés au public verviétois. Tout comme les feuilles ouvrières et les journaux apolitiques, les feuilles d'intérêt purement local destinées à des communes avoisinantes se multiplieront à Verviers après 1850, et surtout dans les dernières décennies du siècle, enfin jusqu'en 1914.

Nous signalerons ici les deux premiers journaux de ce type. Tous deux sont destinés à Spa, et de la même inspiration, l'un n'étant que la continuation de l'autre. Seul le fait qu'ils soient imprimés à Verviers nous amène à les mentionner ici. Une fois de plus cependant, il s'agit d'un aspect nouveau de la presse verviétoise qui, comme les autres, est appelé à se développer.

Le premier numéro de l'*Enquête communale* parut le 5 août 1847. Ce journal avait été fondé pour s'occuper exclusivement de questions locales : il s'agissait de signaler les abus de l'administration en place, donner un large écho aux plaintes des habitants et des hôtes étrangers, bref réclamer le redressement de griefs que les Spadois formulaient depuis longtemps<sup>1</sup>.

Seule l'*Union Constitutionnelle* applaudira à ce programme, en souhaitant que l'exemple de l'*Enquête* soit suivi ailleurs : « la nécessité de former dans chaque chef-lieu de canton un tel organe se fait d'autant plus vivement sentir que la presse de nos grandes villes ne peut guère s'occuper de ces questions locales, absorbée qu'elle est par la politique et les affaires étrangères », écrivait alors le quotidien radical<sup>2</sup>.

L'*Enquête communale* avait pour fondateurs et rédacteurs les frères Alexandre et Félix Delhasse<sup>3</sup>, ainsi que J.J. Servais<sup>4</sup>. Les frères

<sup>1</sup> EC, 5-8-47, p. 1, c. 1.

<sup>2</sup> UC, 10-8-47, p. 1, c. 1-2.

<sup>3</sup> Cfr. *Bio. nat.*, t. V, c. 422 ; WEBER, A., *op. cit.*, t. I, p. 239-241 ; BODY, A., *Bibliographie spadoise*, p. 86 et *Note biographique* in Annexe 2.

<sup>4</sup> BODY, A., *op. cit.*, p. 86. Servais cessa de collaborer au journal lorsqu'il fut nommé échevin de Spa en décembre 1848 (IV, 17-12-48, p. 1, c. 3).

Delhasse avaient pris une part active dans la presse radicale, à Bruxelles. D'abord dans la rédaction du *Radical*, en 1837-1838, dont Alexandre fut rédacteur en chef ; ensuite dans la fondation et la rédaction du *Débat social*, apparu en juillet 1844, et que Félix dirigea de mars 1846 à 1847<sup>5</sup>. Ce sont deux grands noms du journalisme et du mouvement radical bruxellois qui fondent la presse spadoise.

L'*Enquête communale* parut le premier et le troisième dimanche de chaque mois, jusqu'au 28 janvier 1849, soit trente-huit numéros en un an et demi environ. Le quotidien radical verviétois avait seul salué son apparition. Les rédacteurs étaient radicaux. Dès lors, il est curieux de constater que ce journal était imprimé par Pierre Follet, qui imprimait aussi l'*Industriel*, de tendance tout à fait opposée.

Avant l'apparition de l'*Enquête communale*, les Spadois, comme d'ailleurs les habitants des autres localités de l'arrondissement, devaient se contenter d'envoyer des articles aux quotidiens verviétois s'ils voulaient s'exprimer sur les intérêts locaux. C'est ainsi qu'Alexandre Delhasse fournira au *Journal de Verviers*, en 1846, plusieurs articles acceptés par le quotidien, alors radical<sup>6</sup>. Dès cette époque cependant, il songeait à créer un journal local pour combattre l'administration communale spadoise et notamment le bourgmestre et conseiller provincial Hayemal<sup>7</sup>.

L'*Enquête communale* fut très bien accueillie à Spa<sup>8</sup>. En 1847, la feuille parvint à éliminer Hayemal du conseil provincial, et, en 1848, elle obtint son remplacement à la tête de l'administration. Ayant donc terminé avec succès la tâche qu'ils s'étaient imposée, les membres du comité de rédaction mirent un terme à la publication de la feuille en janvier 1849<sup>9</sup>.

Au milieu de l'année 1848, l'*Enquête* avait dû lutter contre un hebdomadaire dominical de tendance tout à fait opposée, l'*Echo de Spa*, imprimé à Liège chez Ledoux et rédigé par son propriétaire,

<sup>5</sup> Cfr. DEMOULIN, R., *De la presse radicale...*, p. 197-202. Cfr. aussi, sur la participation des Delhasse au mouvement radical, BERTRAND, L., *Histoire de la démocratie...*, p. 94-95, 141-142, 158-159, et 175-196.

<sup>6</sup> Cfr. JV, 31-5-46, p. 1, c. 2 et 1-6, p. 2, c. 3 ; JV, 16-11-48, p. 4, c. 1-3.

<sup>7</sup> Banquier, bourgmestre et conseiller provincial depuis 1836, décédé le 13-4-51. Cfr. CAPITAINE, U., *Nécrologe pour 1851*, p. 52.

<sup>8</sup> EC, 15-8-47, p. 1, c. 1 et p. 4, c. 1.

<sup>9</sup> RSC, 11-7-49, p. 1, c. 1.

Théodore Derive. Cette feuille n'eut que treize numéros, parus du 21 mai au 13 août 1848<sup>10</sup>.

Or, en mai 1849, le même Derive commençait à Spa la publication d'un nouvel hebdomadaire, le *Journal de Spa et du canton*, organe nettement conservateur<sup>11</sup>. Peut-être est-ce l'apparition de cette feuille qui incita les frères Delhasse à lancer un nouvel organe, cinq mois après la fin de l'*Enquête communale*.

Le 11 juillet 1849, ils firent paraître le premier numéro de la *Revue de Spa et du canton*, hebdomadaire, mais paraissant à un jour non fixe de la semaine. La *Revue* était toujours imprimée à Verviers, chez Follet. Les frères Delhasse voulaient maintenir un organe « honnête » à Spa. Ils se refaisaient journalistes, « mais journalistes pacifiques, et non plus batailleurs, car le temps de la lutte est fort heureusement passé »<sup>12</sup>.

La *Revue de Spa* sera donc beaucoup moins polémique. Son dernier numéro parut le 17 mars 1850, entièrement consacré à Alexandre Delhasse, décédé le 10 février. Son frère Félix y annonçait<sup>13</sup> que le journal serait continué « mais à époques indéterminées et aussi souvent que nous le jugerons convenable », et alors distribué gratis. En fait, la *Revue de Spa* ne reparut pas.

### *Epilogue.*

A la fin des deux parties précédentes, nous avons signalé ce qu'il était advenu de la *Réforme*, de l'*Union libérale* et du *Nouvelliste* après 1850. Nous ferons de même pour les trois titres édités par Gilles Nautet, et qui seuls de la « nouvelle presse » subsistent au-delà de cette date.

Le *Journal agricole* sera publié réuni à la *Feuille d'Annonces* jusqu'en 1853. Après cette date, il constitue une publication séparée. Il devra cesser de paraître en juillet 1876. A ce moment, et depuis dix ans, c'est Christian Beck qui en assurait la rédaction. C'est la publica-

<sup>10</sup> Conservé, complet, à la BCS. Le format était de 29 × 20 cm, 4 p. à 2 col. ; abonn. mensuel : 1 frs. 75 cts., annonces : 20 cts. Ce journal n'est pas repris dans CORDEWIE-  
NER, A., *op. cit.*, aussi ces renseignements sont-ils peut-être utiles.

<sup>11</sup> Cfr. p. 278 ci-dessus, note 37.

<sup>12</sup> RSC, 7-11-49, p. 1, c. 1.

<sup>13</sup> RSC, 17-3-50, p. 3, c. 2.



tion d'un *Journal agricole* du même type, mais édité à Liège, qui provoqua la fin de l'organe de la section verviétoise de la Société agricole de Liège<sup>14</sup>.

La *Feuille dominicale* connaîtra d'heureuses années. En 1858, elle abandonne son sous-titre de *Journal des travailleurs*. Plus tard, elle perdra d'ailleurs progressivement ce caractère. En 1864, elle est intitulée *Feuille du dimanche*. Elle vécut encore une trentaine d'années ensuite, toujours éditée par la maison Nautet-Hans.

Le fondateur de celle-ci, Gilles Nautet-Hans (du nom de son épouse) mourut en 1884. Depuis avril 1875, son gendre Antoine Chesselet dirigeait son entreprise. Dix ans après la mort de Nautet, la maison Nautet-Hans créera un quotidien : *Le Jour*, aujourd'hui seul quotidien purement verviétois encore existant<sup>15</sup>.

D'une certaine manière, lorsque l'on prend en considération l'avenir qui fut celui de l'entreprise de presse créée par Nautet à la fin du premier demi-siècle, après ses diverses expériences dans la presse politique, ce dernier apparaît comme ayant joué un rôle fondamental dans l'évolution de la presse verviétoise.

Quant à la *Feuille d'Annonces*, fondée en décembre 1848, elle continua à paraître en se développant et, aujourd'hui encore, cette publication est éditée par la S.A. Nautet-Hans.

<sup>14</sup> JA, 29-7-76, p. 1, c. 1.

<sup>15</sup> Journal neutre depuis sa création. Sur l'évolution de la maison Nautet-Hans depuis 1850, et du *Jour*, voir LEON, P., *Dictionnaire...*, p. 205-206 et CAMPÉ, R., DUMONT, M., JESPERS, J.J., *op. cit.*, p. 473-478.



## CONCLUSIONS

Au terme de ce travail, nous pouvons sans doute utilement distinguer trois étapes dans une période d'une trentaine d'années, et une quatrième terminant le demi-siècle, ce en fonction de l'évolution de l'ensemble de la presse verviétoise de 1818 à 1850<sup>1</sup>.

De la fin de 1818 au début de 1828 d'abord, soit durant la majeure partie du régime hollandais, la presse locale se limite à un seul journal à l'aspect de pur informateur pour ainsi dire, et à la très brève expérience d'un organe affichant des convictions nettement libérales et anticléricales, le *Spectateur Européen*. L'éditeur de ce dernier, Destourets, aux allures voltairiennes, ne parvint pas à implanter sa feuille dans une population somme toute alors peu politisée.

Quant au *Journal de Verviers*, après s'être intéressé surtout aux affaires de France durant ses premiers mois (et notamment du temps où il était encore *La Gazette*), son éditeur apprit assez tôt à se soumettre à la censure du bourgmestre et se borna à un rôle de pur nouvelliste. Le caractère libéral du journal se manifeste rarement. La feuille soutient avec peine la concurrence des journaux non-verviétois, et Beaufays, successeur de Perin en 1826, devra consacrer ses deux premières années de gestionnaire à redresser une situation devenue assez lamentable.

Nous situons en 1828 le début d'une deuxième étape. A ce moment, et peut-être parce qu'il a réussi à attacher un public plus important au *Journal*, Beaufays va donner à celui-ci une allure beaucoup plus animée et combative. Orientant sa feuille vers une critique des abus locaux, il suscitera involontairement une tentative de créer un organe concurrent, et doit abandonner le sien peu après, lequel est alors repris par Coumont et ses collaborateurs. Tout en poursuivant la critique des abus locaux, mais de manière moins agressive, ces derniers feront davantage du journal une feuille d'opposition à la politique de

<sup>1</sup> Le tableau B ci-dessous rend compte de cette évolution globale. Cependant, pour des motifs techniques, nous n'avons pu faire correspondre les quatre parties de ce tableau aux quatre périodes distinguées dans ce rapide résumé.

Par ailleurs, le tableau A, donnant une vue d'ensemble de la presse verviétoise, permet notamment de mieux situer les diverses parties du tableau B, et de constater d'un coup d'œil l'importance quantitative respective des divers journaux étudiés.

Guillaume I. Immédiatement après la révolution, ils exprimeront enfin les sentiments verviétois en animant une longue campagne pro-française.

Les premières années de l'indépendance verront l'affirmation des tendances libérales du *Journal de Verviers*, et la création d'un organe catholique destiné à l'opinion opposée. Les deux feuilles ne tarderont pas à s'opposer : la presse verviétoise est plus représentative de la réalité politique locale après l'apparition du *Nouvelliste* en 1835. Les deux organes précisent leurs opinions respectives sur divers points ; la feuille libérale semble cependant en quelque sorte s'essouffler, situation qui empire de 1835 à 1838. Les derniers mois de cette période 1828-1838 voient la première tentative d'une feuille non politique et destinée au public ouvrier : le *Journal des Travailleurs*, dont l'échec à la fin de 1837 prouva le caractère prématuré.

Dans les derniers mois de 1838, la parution de l'*Avis* marque le début de la période la plus complexe de l'évolution de la presse verviétoise, comptant désormais en permanence au moins trois organes politiques, le troisième représentant une tendance libérale plus ou moins avancée que l'un de ses confrères, l'autre étant le quotidien catholique. Jusqu'en 1842 d'ailleurs, le *Nouvelliste* parviendra à diverses reprises à tirer parti de cette division du libéralisme.

L'*Avis*, puis, en 1839-1841, le *Franchimontois* seront animés par des libéraux plus avancés que ceux restés fidèles au *Journal*. Longtemps hostiles l'un à l'autre, les deux organes se rapprocheront en 1841, jusqu'à ce que, à la fin de cette dernière année, le *Franchimontois* changeant de propriétaire change aussi d'orientation. Désormais représentant d'une tendance plus modérée, libérale sans pour autant être fermée aux catholiques, il restera en marge de la société libérale constituée en 1842 et bientôt « récupérée » par la Loge, société dont le *Journal de Verviers* devient l'organe officieux.

Créé pour poursuivre l'œuvre du *Franchimontois* dans de nouvelles conditions et servir aussi d'organe privilégié aux industriels locaux, l'*Industriel* obtiendra à ses débuts un succès certain, notamment au moment d'une alliance avec le *Journal de Verviers* en 1843. Le *Nouvelliste* se trouve isolé face à cette alliance des deux tendances libérales ; il devra préciser les contours et les exigences de l'opinion catholique ; il invite ceux des catholiques qui soutiennent l'*Industriel* à réintégrer les rangs de celle-ci, qu'il lui faut alors distinguer d'une sorte de « juste milieu modéré », dont l'alliance avec les libéraux « exagérés » nuit aux « catholiques purs ».

Cette situation est toute provisoire. Le *Journal de Verviers* ayant pris une orientation très nettement radicale, qui reflète une évolution similaire au sein de la Loge, l'*Industriel* s'écarte de celui-ci, en 1844, et se retrouvera aux côtés du *Nouvelliste*, en 1845, pour tenter vainement d'empêcher les succès électoraux des radicaux verviétois.

En 1847, la rupture du *Journal* avec les radicaux et la société de l'Union Constitutionnelle qu'ils dominent de fait entraînera la création d'un nouvel organe par les radicaux, auquel ils donnent le nom de cette dernière société. Immédiatement après, celle-ci est abandonnée par les doctrinaires, qui créent leur Association libérale. L'*Industriel* deviendra l'organe officieux de cette dernière à laquelle le *Journal de Verviers* adhère durant quelques semaines, avant de devenir pour quelques mois un simple écho de la presse catholique nationale. A ce moment, le *Nouvelliste* se retrouve dans une situation semblable à celle de 1843, isolé face à deux journaux organes de sociétés libérales concurrentes, certes, mais qui se sont alliées au jour du scrutin législatif de juin 1847 pour empêcher un succès catholique. Les radicaux de l'*Union Constitutionnelle* sont d'ailleurs les bénéficiaires de cette alliance de dernière minute, dont le *Nouvelliste* est victime.

A l'occasion des événements révolutionnaires de France et des retombées qui menacent la Belgique, l'année 1848 marquera la fin de cette troisième époque. A partir de ce moment, en effet : l'*Union Constitutionnelle* est l'organe de deux tendances concurrentes, les démocrates et les libéraux radicaux, ces derniers connaissant trois échecs électoraux successifs qui signalent le reflux du radicalisme dans la classe censitaire ; l'*Industriel*, le *Journal* et le *Nouvelliste* se rallient tous trois à une Union antirépublicaine, dont le promoteur est un transfuge de l'*Union Constitutionnelle*. La nouvelle société regroupe tous les conservateurs, qui parviennent à tenir en échec les radicaux.

La dernière étape sera une période de transition suivie d'un important renouvellement de la presse politique. L'*Union Constitutionnelle* est de plus en plus ouverte aux idées de ses rédacteurs démocrates ; en 1849, les libéraux radicaux réagissent en acquérant l'entière propriété du journal auquel ils rendent, durant ses six derniers mois, une tendance plus constitutionnelle, plus modérée. L'*Industriel*, dès août 1848, et le *Journal de Verviers*, dès janvier 1849, ont perdu leurs animateurs respectifs. Comme eux mais de manière encore plus nette, le *Nouvelliste* se contente de publier des informations, et s'abstient de toute polémique. L'année 1849 est particulièrement creuse à cet égard.

Les démocrates lancent enfin un organe en janvier 1850, la *Réforme*. La tendance libérale radicale qui avait tenté de rendre son allure originelle à l'*Union Constitutionnelle* est tout à fait exclue de ce journal. Les conservateurs réagissent à l'apparition de la *Réforme* : en août, apparaît l'*Union libérale*, expression de la société politique nouvelle issue de l'alliance des conservateurs de 1848. Ce journal succède à l'*Industriel* ; le *Journal de Verviers* a pris très peu auparavant le parti de cesser sa publication.

On aboutit ainsi en 1850 à une répartition des organes de presse exprimant mieux et clairement la division politique de la société locale à ce moment. Cette division politique, et donc la situation de la presse, est encore « anormale » en 1850 par l'alliance entre doctrinaires et catholiques, ces derniers subsidiant eux aussi l'*Union libérale*, tout en ayant soin cependant de poursuivre la publication de leur organe traditionnel propre, provisoirement « mis en veilleuse ».

La situation sera tout à fait clarifiée dès 1851 cependant, par la rupture entre doctrinaires et catholiques : le *Nouvelliste* retrouve toute sa vigueur pour défendre à nouveau les intérêts de ces derniers ; l'*Union libérale* reste aux mains des seuls doctrinaires ; la *Réforme* demeure l'organe des démocrates verviétois.

Les dernières années du demi-siècle sont encore celles au cours desquelles apparaît une autre presse, et c'est l'autre caractéristique de cette période à la fois terminale et charnière. Dès 1847, un organe verviétois destiné au public spadois exclusivement ouvre la voie aux journaux à caractère purement local, organes d'un canton ou d'une commune autre que Verviers, mais imprimés dans cette dernière ville. De 1848 à 1850 apparaissent les nouvelles feuilles ouvrières, conservatrice ou démocrate, et les premiers d'une longue série de journaux spécialisés.

La plupart des organes de cette « nouvelle presse » ont pu voir le jour grâce à l'abrogation du timbre sur les journaux. Ouvrant de nouvelles perspectives à l'ensemble de la presse, cette disparition du timbre, entraînant une diminution du prix de vente des organes, autorisera un nombre bien plus grand de personnes à s'abonner aux quotidiens politiques ; le développement de ceux-ci n'est désormais plus freiné par une lourde charge fiscale. Ce n'est pas le moindre des apports nouveaux de la dernière étape de la période étudiée.

En estompant les nuances et les précisions, nous avons résumé très brièvement l'évolution de la presse verviétoise durant quelque trois décennies. Il y a incontestablement comme une accélération de

cette évolution durant les treize dernières années considérées. La situation de la presse verviétoise, les rapports de force et les caractères des journaux sont particulièrement changeants, instables. C'est ce qui rendait nécessaire l'étude minutieuse de cette évolution.

\*  
\* \*

Les journaux politiques, surtout quotidiens, dominent certainement la presse verviétoise de la première moitié du siècle ; proportionnellement au nombre des organes locaux, ce ne sera plus toujours le cas à des époques ultérieures. Au début, le journal a pu être d'abord une spéculation financière : lorsque peut-être Perin lance sa *Gazette*, ou en tous cas lorsqu'il prolonge l'existence du *Journal de Verviers*. Par contre, le *Spectateur Européen* avait plutôt le caractère d'un organe de propagande anticléricale et « philosophique ». Il ne s'agit pas encore cependant d'une véritable propagande politique plus ou moins organisée.

L'expression de l'appartenance d'un journal à une idéologie politique se manifeste seulement surtout à la fin de la période hollandaise, avec l'orientation nouvelle donnée au *Journal de Verviers* par Beau-fays puis Coumont en 1828. Le journal devient alors d'abord un instrument de propagande politique. Dans le cas de la seule feuille alors existante : d'abord au service de la lutte contre des administrateurs locaux contestables, puis de l'opposition à la politique gouvernementale, ensuite porte-parole du « parti français », enfin organe unique du libéralisme.

Dès lors, la création de toutes les autres feuilles dont nous avons parlé dans les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> parties de ce travail, dès 1835 et jusqu'en 1850, apparaîtra chaque fois et de plus en plus clairement comme une nécessité et une spéculation politiques. Cela n'est certes pas exprimé par le *Nouvelliste* lors de son apparition, et est moins net dans le cas de l'*Avis*. Mais ce but est clairement avoué lors de la création, par exemple, de l'*Industriel*. De même, et encore plus nettement, lors de la fondation de l'*Union Constitutionnelle* ou de l'*Union libérale* par les responsables des sociétés politiques du même nom.

Les rapports du journal avec la vie politique peuvent différer selon la nature des liens entre milieux de presse et milieux politiques.

En étudiant la presse liégeoise à la même époque, André Cordewiener a pu mettre en évidence trois groupes de types de liens de ce genre<sup>2</sup>. De fait, nous pourrions retrouver des types similaires dans le cas verviétois. Nous pourrions ici établir seulement une distinction entre les types de relations dans lesquelles les milieux de presse et les milieux politiques sont, au départ au moins, distincts, et ceux où ils se confondent dès ce moment.

Ainsi, les responsables d'un organe de presse peuvent mettre leur feuille au service d'une idéologie, d'une société ou d'un groupe politiques, selon leurs sentiments, le public, ou encore parfois leurs besoins financiers. Ce sera le cas du *Journal de Verviers*: organe libéral d'abord par la personnalité de son fondateur et de ses éditeurs successifs, son directeur-gérant en fait l'organe officieux de la société de l'Union Constitutionnelle en 1842 ; en 1844, il laisse le champ libre à une équipe rédactionnelle radicale qui donne une allure nouvelle à la feuille ; en 1847, pour divers motifs dont, semble-t-il, un besoin financier, il rompt avec ces radicaux, met quelque temps sa feuille au service de l'Association libérale, tout en précisant qu'il conserve son libre-arbitre, ce qui l'autorise encore à rompre rapidement avec cette société, pour donner une toute autre orientation au *Journal*.

De même, en ce qui concerne l'*Avis* et le *Franchimontois* en 1838-1840 : le propriétaire, Angenot, donne une orientation nouvelle à la première de ses feuilles après quelques semaines, en fonction, semble-t-il, des désirs du public ; en 1839, il perd peu à peu son indépendance : le véritable maître de sa feuille devient Pierre Lys, qui la finance et symbolise l'opinion à laquelle le *Franchimontois* s'est dévoué.

Nous abordons déjà ici un deuxième type de relations, similaire au précédent, mais considéré du point de vue du groupe politique : un parti, un groupuscule peut s'introduire dans les milieux de presse et utiliser un journal comme instrument de propagande sans pour autant le posséder ou en être seul maître. L'exemple le plus typique est sans doute celui des radicaux « potaiens », utilisant le *Journal* de Coumont durant plus de deux ans, et qui ne créent leur propre organe de presse que lorsque le propriétaire ou directeur de la feuille a rompu avec eux.

D'autre part enfin, selon les circonstances et les nécessités, un groupe ou une société politiques peuvent être amenés à créer leur

<sup>2</sup> CORDEWIENER, A., *op. cit.*, p. 192 et suivantes.



propre organe de presse, doté dès le départ d'une rédaction « sûre », d'un programme plus ou moins précis et plus ou moins vaste selon les tendances. C'est évidemment le cas de l'*Union Constitutionnelle* en 1847, et, en 1850, de la *Réforme* et encore plus clairement de l'*Union libérale*. C'était aussi le cas du *Nouvelliste* en 1835, et encore de l'*Industriel* en 1842, avec cette différence cependant que les promoteurs de l'opération ne sont pas alors un groupe structuré ou avoué.

Les tensions entre rédacteurs et propriétaires ou directeurs d'une feuille peuvent influencer profondément l'évolution de celle-ci, lorsqu'elles sont graves ; ce qui se produira lorsqu'au départ il n'y a pas une communauté de vues entre les uns et les autres, sinon totale, au moins suffisante. Pensons aux difficultés que connaît l'*Industriel* en 1844-1845, ou encore aux tensions entre Coumont et les radicaux en 1846-1847. Au cours des années, l'évolution va d'ailleurs progressivement dans le sens de plus d'homogénéité à cet égard dans le cas de chaque organe. A ce point de vue, la situation est assez nette dans son aboutissement de 1850, et plus encore après la clarification de 1851.

Par ailleurs, le public réagira aux brusques changements d'orientation des feuilles, et, inversement, le journal peut ressentir les variations importantes du sentiment de celui-ci. Ainsi, nombre de lecteurs ont sans doute abandonné le *Journal de Verviers* pour l'*Union Constitutionnelle* en 1847. Par contre, en 1848, cette dernière feuille a dû ressentir le reflux du radicalisme dans la classe censitaire ; elle touchera alors un public devenu plus accessible en s'orientant plus avant dans la voie de la défense des principes démocratiques. Mais l'expérience d'une *Union Constitutionnelle* purement libérale radicale à la fin de 1849 sera un échec : l'opinion en question, médiane entre la tendance démocrate et les conservateurs, était alors trop minorisée et isolée. La *Réforme* récupérera la clientèle démocrate qui avait probablement abandonné son prédécesseur en juin 1849.

Enfin, nous savons que la *Réforme* en 1850, mais aussi le *Journal de Verviers* autour de 1830, ont eu un certain succès au delà de la région verviétoise, en Belgique. Ce n'est pas le cas de beaucoup des journaux locaux de cette époque. D'autre part, ceci doit nous rappeler que des journaux non-verviétois peuvent être et sont d'ailleurs lus à Verviers. Cet aspect est important pour l'étude historique de la presse locale, mais aussi, par exemple, pour une recherche sur l'opinion verviétoise. Les deux exemples types nous semblent être à cet égard celui du catholique *Courrier de la Meuse* avant 1830, adversaire acharné du *Spectateur Européen*, et, en 1849, celui des journaux

liégeois destinés à la classe ouvrière : en attendant la création du *Journal du Peuple* et de la *Feuille dominicale*, c'est le *Peuple* par exemple qui est répandu par les démocrates verviétois, c'est d'autre part le *Travail* que prônent et soutiennent certains des industriels locaux.

Les grands industriels verviétois ont d'ailleurs joué un rôle important dans l'évolution de la presse locale, en subsidiant notamment l'*Industriel* ; en 1837, ils n'avaient pas soutenu le *Journal des Travailleurs*, mais ils ont dû comprendre l'utilité d'une telle publication en 1850, lorsque Nautet leur soumit le projet de sa *Feuille dominicale*, dont ils assureront les premiers succès. Les grands industriels ne furent pas les seules « puissances financières » qui soutinrent la presse locale. Des organes comme le *Franchimontois* et l'*Union Constitutionnelle* doivent beaucoup à la fortune d'un Pierre Lys par exemple. Si le *Nouvelliste* était subsidié par une seule famille, par contre des journaux comme la *Réforme* et surtout l'*Union libérale*, en 1850, seront au départ propriété de plusieurs personnes.

Même dans ce dernier cas cependant, la situation financière des journaux peut différer considérablement : tel organe, créé par un petit groupe de démocrates, devra dès sa première année faire appel à la générosité de ses lecteurs pour couvrir ses frais matériels, et répéter plusieurs fois cette opération par la suite ; dans le même temps, tel autre est subsidié régulièrement par plusieurs dizaines de souscripteurs.

Qu'il autorise la création d'une feuille, équilibre régulièrement le budget de telle autre ou encore provoque un changement d'orientation d'un journal, l'argent des bailleurs de fonds et autres actionnaires joue un rôle dans l'évolution générale de la presse. L'apparente facilité avec laquelle il est versé à des entreprises quasi non rentables financièrement prouve encore à quel point avait été perçu, après 1830 en tous cas, le rôle considérable de la presse comme instrument politique.

## TABLEAUX ET ANNEXES

Tableau A. Tableau d'ensemble de la presse verviétoise, 1818-1850.

Tableau B, en 4 parties. Evolution de la presse verviétoise, 1818-1824, 1825-1830, 1831-1837 et 1838-1850.

Annexe 1. Répertoire alphabétique de la presse verviétoise 1818-1850.

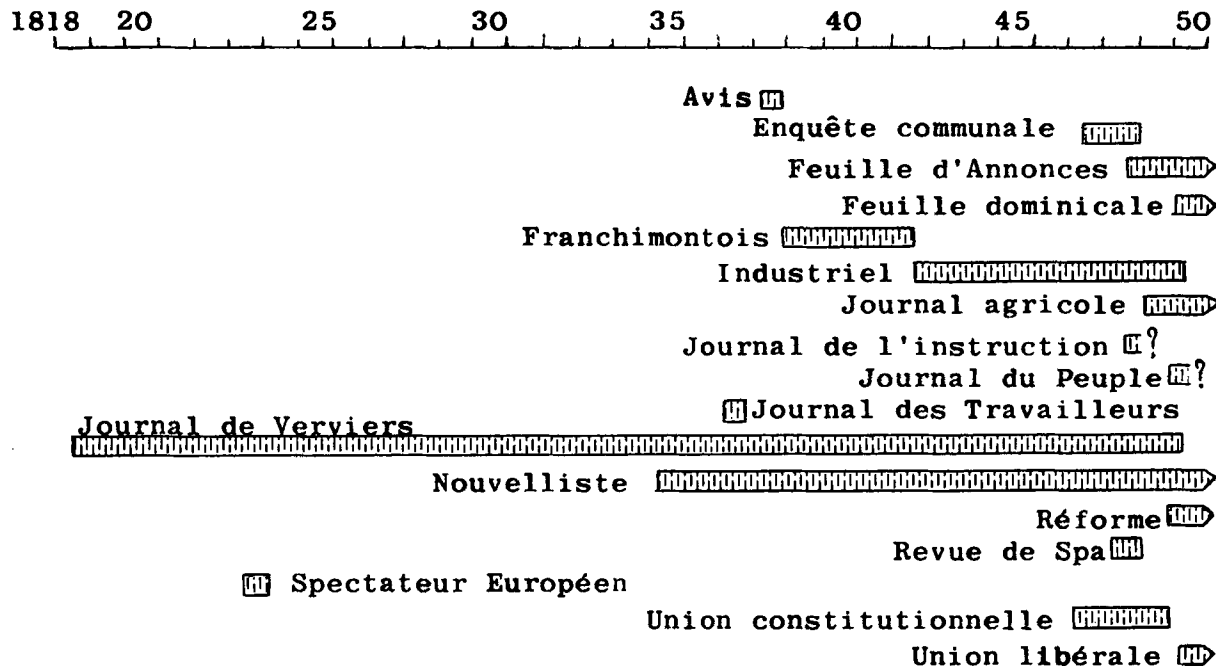
Annexe 2. Notes biographiques.

Annexe 3. Documents.



TABLEAU A.

Tableau d'ensemble de la presse verviétoise 1818-1850



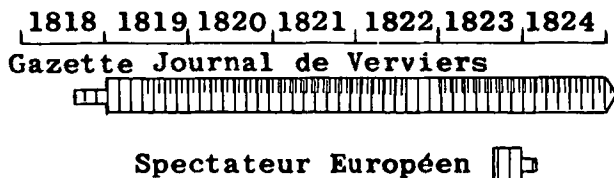
Légende: = durée de parution du journal  
 = date du dernier n° indéterminée

TABLEAU B.

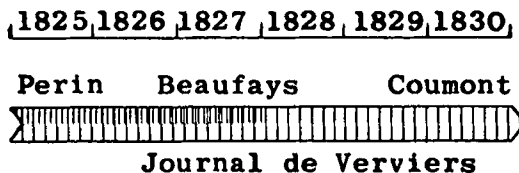
Evolution de la presse verviétoise, en 4 parties

296

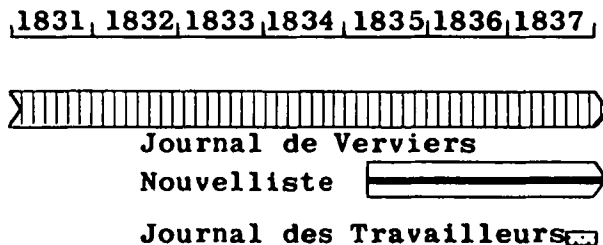
1° 1818-1824



2° 1825-1830



3° 1831-1837

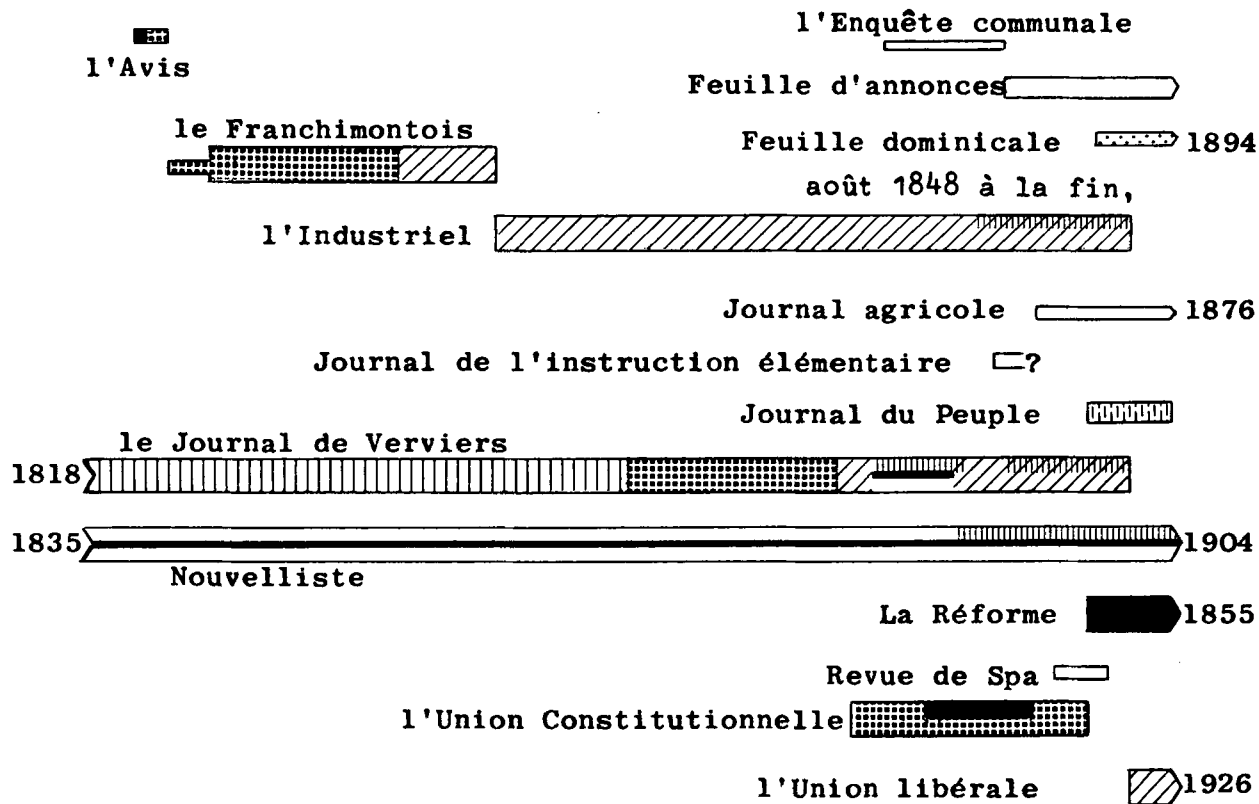


Légende :

- bi-mensuel
- hebdomadaire
- bi-hebdomadaire
- quotidien
- catholique
- libéral
- libéral "modéré" ou doctrinaire
- libéral "avancé" ou radical
- démocrate
- populaire d'inspiration patronale
- ouvrier démocrate
- pas ou peu d'articles de fond originaux

4° 1838-1850

1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850



## RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DE LA PRESSE VERVIÉTOISE 1818-1850

Pour la présentation de ce répertoire, nous avons adopté, pour l'essentiel, la technique mise au point par nos devanciers en la matière<sup>1</sup>. On trouvera donc, pour chacune des publications traitées dans cette étude, une série de renseignements présentés de manière systématique, constituant la « fiche d'identité » de la feuille.

Nous avons donné les renseignements relatifs aux journaux jusqu'en 1850 inclus. Par contre, — sauf si nous l'avons jugé utile, — on ne trouvera pas de renseignements sur l'évolution de ces mêmes journaux après 1850 lorsqu'ils continuèrent à paraître, ce qui est le cas pour plusieurs d'entre eux.

Dix-huit points ont été examinés. Lorsque l'un d'eux n'est pas mentionné pour un journal, c'est qu'il n'y avait pas lieu de le reprendre, notamment s'il nous faisait défaut.

Les renseignements sur une publication sont fournis sous le titre usuel de celle-ci. Nous indiquons aux points 1 et 2 les modifications du titre et du sous-titre. Lorsqu'un titre a été modifié, nous regroupons tous les renseignements relatifs à la feuille sous le titre le plus courant. Sous le titre modifié, nous renvoyons à ce dernier.

Premier ou dernier numéro posent parfois quelques problèmes. Lorsque nous avons pris connaissance de ce numéro, nous indiquons simplement sa date. Lorsque celui-ci n'a pas été conservé, mais que nous connaissons sa date avec certitude, nous indiquons celle-ci entre parenthèses. Lorsqu'enfin nous n'avons pu établir la date du premier ou du dernier numéro, nous indiquons entre crochets la date du premier ou du dernier numéro rencontré. Par ailleurs, dans le cas où un journal n'eut que quelques numéros, nous indiquons leur nombre, pour autant qu'il nous soit connu.

Nous avons seulement donné les noms des fondateurs, éditeurs, imprimeurs, propriétaires, directeurs, rédacteurs en chef et collaborateurs : pour plus de renseignements sur ceux-ci, on se reportera aux *Notes biographiques* de l'Annexe 2 ci-dessous.

En ce qui concerne les collections, nous avons d'abord tenu à mentionner les collections les plus complètes, avant de signaler d'éventuelles autres collections. Lorsqu'une série était complète en un endroit au moins, nous avons simplement indiqué où se trouvaient des numéros isolés ; l'énumération des dates de chacun de ceux-ci aurait parfois pu prendre plusieurs pages. Elle nous a paru inutile lorsque ces numéros faisaient double emploi.

<sup>1</sup> Pour des explications techniques fort complètes à ce sujet, on se reportera à GÉRIN, P. et WARNOTTE, M. L., *La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général.*, p. 3-11 (Introduction, par P. Gérin).



## 1. L'AVIS

1. *Titre*: L'Avis.
2. *Sous-titre*: Journal des affiches de l'arrondissement de Verviers, paraissant le dimanche.
3. *Devise*: Industrie et commerce.
4. *Premier n°*: 19 août 1838.
5. *Dernier n°*: (30 décembre 1838, n° 20).
6. *Périodicité*: hebdomadaire (dimanche).
7. *Format*: 43,5 × 30,8 cm, 4 p. à 3 col.
8. *Prix*: b) abonnements : trimestre = 3,50 frs, semestre = 7 frs, an = 12 frs (+ 25 cts. par la poste).  
c) annonces : 20 cts. par ligne (placardées ensuite gratis par affiches à Verviers et dans l'arrondissement).
10. *Fondateur*: Thomas Angenot.
11. *Imprimeur*: T. Angenot, rue Spintay, 83.
12. *Editeur*: T. Angenot.
13. *Propriétaire*: T. Angenot.  
*Gérant*: jusque fin septembre, E. Allognier.
14. *Bureaux du journal*: rue Spintay, 83.
15. *Rédacteur en chef*: jusque fin septembre, E. Allognier.
16. *Collaborateurs*: sans doute Angenot; Paul Van Schaerbeeck et Victor Ovard (pseudonymes de feuilletonistes).
17. *Tendance*: libéral, il se veut défenseur des intérêts du peuple; cette préoccupation passe cependant au second plan après les 7 premiers numéros; le journal devient alors « plus politique ». Remplacé par le *Franchimontois*.
18. *Collections*:  
— ACV, du 19 août au 23 décembre 1838, sauf le n° 10 du 21 octobre.  
— Jl. Le Jour, n° du 14 octobre.

## 2. L'ENQUETE COMMUNALE

1. *Titre*: L'Enquête communale.
2. *Sous-titre*: Revue de Spa.
3. *Devise*: Vérité - Justice.
4. *Premier n°*: 5 août 1847.
5. *Dernier n°*: 28 janvier 1849 (38 numéros parus).
6. *Périodicité*: bimensuel (le 1er et le 3e dimanche du mois).
7. *Format*: 28,8 × 20,5 cm, 4 p. à 2 col.
8. *Prix*: b) abonnements : 1,50 frs. par trimestre.  
c) annonces : 10 cts. la ligne.
10. *Fondateurs*: Alexandre et Félix Delhasse.

11. *Imprimeur*: P.M.J. Follet, Pont-St-Laurent, Verviers.
13. *Propriétaires*: A. et F. Delhasse.
14. *Bureaux du journal*: chez L. Tournaye, en face de l'Église, à Spa.
16. *Collaborateurs*: A. et F. Delhasse, J. Servais (ce dernier jusqu'en décembre 1848).
17. *Tendance*: ce journal avait été créé pour signaler les faits reprochés à l'administration communale de Spa, et contribuer au remplacement de celle-ci. Sa mission remplie, ses fondateurs mirent fin à cette publication.  
Voir la *Revue de Spa*, ci-dessous.
18. *Collections*:
  - BCS, collection complète.
  - MIP, 10 numéros (5-8-47, 7-11, 21-11, 5-12-47, 2-1, 6-2, 20-2, 5-3, 7-5 et 17-9-48).

### 3. FEUILLE D'ANNONCES

1. *Titre*: Feuille d'Annonces de Verviers (; du 3 janvier 1850 au 24 février 1850:) Journal agricole de la Section verviétoise de la Société agricole et forestière de Liège (; à partir du 3 mars 1850:) Feuille d'Annonces de Verviers.
2. *Sous-titre*: (à partir du 10 mai 1849:) et Journal de la Section verviétoise de la Société agricole et forestière de Liège (; du 3 janvier 1850 au 24 février 1850:) et Feuille d'Annonces de Verviers (; à partir du 3 mars 1850:) et Journal agricole de la Section verviétoise de la Société agricole et forestière de Liège.
4. *Premier n°*: 24 décembre 1848.
5. *Dernier n°*: (toujours en cours de publication).
6. *Périodicité*: bi-hebdomadaire (jeudi et dimanche).
7. *Format*: 33 × 22,5 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 3 janvier 1850:) 28,5 × 19,5 cm, 6 à 8 p. à 2 col. (; à partir du 8 septembre 1850, pour le n° du dimanche seulement, celui du jeudi restant le même:) 33 × 22,5 cm, 4 p. à 2 col. (etc...).
8. *Prix*: la feuille était distribuée gratuitement dans les sociétés, cafés, chez les électeurs, etc... de Verviers et de l'arrondissement.  
c) annonces: 10 cts. la ligne.
9. *Tirage*: 500 exemplaires (24 décembre 1848); 560 (27 mai 1849); 600 (22 juillet 1849); 625 (7 mars 1850); 675 (4 août 1850).
10. *Fondateur*: Gilles Nautet.
11. *Imprimeur*: G. Nautet, rue Crapaurue (; à partir du 8 août 1850:) Place des Récollets, n° 35 bis.
12. *Éditeur*: G. Nautet.
13. *Propriétaire*: G. Nautet.
14. *Bureaux du journal*: rue Crapaurue (; à partir du 8 août 1850:) Place des Récollets, n° 35 bis.
17. *Tendance*: feuille d'annonces; à partir du 10 mai 1849, le numéro du jeudi comprend aussi le *Journal agricole* (voir ci-dessous).

18. *Collections*:

- ACV: 1848-1852, 1854-1897, 1899-1916.
- MIP: plusieurs dizaines de numéros isolés, dont n° du 20-2-1853.

#### 4. FEUILLE DOMINICALE

1. *Titre*: Feuille dominicale (; à partir du 6 mars 1864:) Feuille du dimanche.
2. *Sous-titre*: ou Journal des Travailleurs (jusqu'au 3 janvier 1858).
3. *Devise*: (à partir du 14 octobre 1860:) Amuser, instruire, rendre meilleur.
4. *Premier n°*: (17 février 1850).
5. *Dernier n°*: [25 mars 1894].
6. *Périodicité*: hebdomadaire (dimanche).
7. *Format*: 29 × 21 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 7 juillet 1850:) 36,5 × 24 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 2 janvier 1853:) 36,5 × 24 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 10 janvier 1858:) 44,5 × 28 cm, 4 p. à 3 col. (etc...).
8. *Prix*: a) au numéro: 6 cts.  
b) abonnements: par an = 2,60 frs.; 3,12 frs. par la poste.  
c) annonces: (à partir du 7 juillet 1850:) 15 cts. la ligne.
9. *Tirage*: plus de 500 exemplaires (23 juin 1850).
10. *Fondateur*: Gilles Nautet.
11. *Imprimeur*: G. Nautet, rue Crapaurue (; à partir du 11 août 1850:) Place des Récollets, n° 35 bis.
12. *Editeur*: G. Nautet.
13. *Propriétaire*: G. Nautet.
14. *Bureaux du journal*: rue Crapaurue (; à partir du 11 août 1850:) Place des Récollets, n° 35 bis.
15. *Rédacteur en chef*: G. Nautet.
16. *Collaborateurs*: Henri-Abraham Defawe, L.J. Damseaux, Dieudonné-Joseph Closset. De plus, à partir de 1851: Hubert-Joseph Stassart.
17. *Tendance*: feuille hebdomadaire à l'usage de la classe ouvrière, se proposant de distraire et de « moraliser »; subventionnée par les industriels verviétois.
18. *Collections*:
  - BCV: 1850 (numéros du 31 mars, 28 avril, 12 mai, 19 mai, 26 mai, 2 juin, 23 juin, 30 juin, 14 juillet, 4 août, 11 août, 18 août, 15 septembre, 22 septembre, 29 septembre, 15 octobre, 27 octobre, 17 novembre, 24 novembre, 4 décembre, 8 décembre, 15 décembre), 1851-1862, 1864, 1866, 1877-1891.
  - Jl. Le Jour: 1851, 1852, 1854, 1856, 1859, 1860, 1865, 1868, 1869, 1871-1874, 1880-1884.
  - ACV: 1851-1857.
  - MIP: 23 numéros isolés, de 1856 à 1894, dont 29 mai 1892, 3 décembre 1893, 4 mars 1894 et 25 mars 1894.
  - BCV, Fds. Weber: 3 numéros compris dans les collections ci-dessus.
  - Chiroux: 10 numéros, idem.

## 5. LE FRANCHIMONTOIS

1. *Titre*: Le Franchimontois.
2. *Sous-titre*: (jusqu'au 16 juin 1839:) paraissant le dimanche (; à partir du 1 octobre 1841:) Journal de l'arrondissement de Verviers.
3. *Devise*: Le Roi et le Peuple (; à partir du 24 mars 1839:) Le Peuple (; à partir du 26 juin 1839:) Justice Avenir Patrie (; à partir du 28 octobre 1839:) Justice - Avenir - Patrie - 28 octobre 1468 (jusqu'au 30 septembre 1841).
4. *Premier n°*: 1 janvier 1839.
5. *Dernier n°*: 26 novembre 1842.
6. *Périodicité*: hebdomadaire (dimanche) (; à partir du 26 juin 1839:) quotidien (un seul n° pour samedi-dimanche).
7. *Format*: 43,5 × 30,8 cm, 4 p. à 3 col. (; à partir du 26 juin 1839:) 39,6 × 28 cm, 4 p. à 3 col. (; à partir du 7 juillet 1839:) 40,5 × 28,5 cm, 4 p. à 3 col. (; à partir du 1 janvier 1840:) 42 × 29 cm, 4 p. à 3 col.
8. *Prix*: a) au numéro: (du 17 septembre 1839 au 30 septembre 1841:) 20 cts.  
b) abonnements: trimestre = 3,50 frs.; an = 12 frs. pour Verviers, 12,52 frs. pour la Belgique, 14 frs. pour l'étranger. (A partir du 26 juin 1839:) par mois = 3 frs. pour Verviers; trimestre = 8,50 frs. pour Verviers, 10 frs. pour la Belgique; semestre = 17 frs. pour Verviers, 20 frs. pour la Belgique; an = 34 frs. pour Verviers, 40 frs. pour la Belgique. (A partir du 20 février 1840, ces mêmes prix sont:) pour Verviers: 3,50 frs., 9 frs., 18 frs. et 36 frs.; pour la Belgique: 11 frs., 22 frs. et 44 frs. (A partir du 2 janvier 1841, ces mêmes prix sont:) pour Verviers: 3 frs., 8,50 frs., 17 frs. et 34 frs.; pour la Belgique: 10,50 frs., 21 frs. et 40 frs. (A partir du 1 octobre 1841:) trimestre = 8,50 frs. pour Verviers, 10,50 frs. pour la Belgique.  
c) annonces: 20 cts. la ligne.
9. *Tirage*: pendant la période électorale de mai-juin 1839, au moins 150 exemplaires.
10. *Fondateur*: Thomas Angenot.
11. *Imprimeur*: T. Angenot, rue Spintay, 83 (; à partir du 1 octobre 1840:) Loxhay, place Verte, 642 (; à partir du 1 octobre 1841:) G. Nautet, Crapaurue, 696.
12. *Editeur*: T. Angenot (; à partir du 1 octobre 1840:) Loxhay (; à partir du 1 octobre 1841:) G. Nautet (jusqu'au 20 juin 1842, après quoi seulement mentionné comme imprimeur).
13. *Propriétaire*: T. Angenot: dès juin-juillet 1839, n'est plus tout à fait propriétaire; il a émis 50 actions; la Loge en a souscrit 10; une bonne part sans doute aux mains de Pierre Lys (; à partir du 1 octobre 1840:) Pierre Lys (; à partir du 1 octobre 1841:) G. Nautet.  
*Direction*: (du 1 octobre 1840 au 30 septembre 1841:) un comité dont font partie J.G. Delrée et L. Beurang (; du 1 octobre 1841 à début mai 1842:) un comité composé de J.G. Delrée, D.J. Closset et G. Nautet.
14. *Bureaux du journal*: rue Spintay, 83 (; à partir du 1 octobre 1840:) place Verte, 642 (; à partir du 1 octobre 1841:) Crapaurue, 696.

16. *Collaborateurs*: Victor Ovard (durant le 1<sup>er</sup> semestre 1839; ensuite, jusqu'au 30 septembre 1840:) A. Bottin, J.G. Delrée et D.J. Closset (; puis, du 1 octobre 1840 au 30 septembre 1841:) D.J. Closset, peut-être A. Bottin (; du 1 octobre 1841 au 26 novembre 1842:) G. Nautet, L. Masson, peut-être Florent Gouvy en mai 1842.
17. *Tendance*: ce journal succède à l'*Avis* (voir ci-dessus); libéral « avancé », il change d'orientation en changeant de propriétaire, le 1 octobre 1841: libéral « modéré ». Remplacé par l'*Industriel* (voir ci-dessous).
18. *Collections*:
  - ACV: collection complète.
  - BCV: mai 1840, 1841-1842.
  - BR: 16 janvier 1841-26 novembre 1842.
  - BCV, Fds. Weber: 1 numéro isolé, de 1842.
  - Jl. Le Jour: 2 numéros isolés, de 1840 et 1842.
  - MIP: 7 numéros isolés, de 1839, 1840 et 1841.

## 6. LA GAZETTE

Voir ci-dessous: Journal de Verviers.

## 7. L'INDUSTRIEL

1. *Titre*: L'Industriel de Verviers.
2. *Sous-titre*: Journal industriel, politique, commercial et littéraire.
4. *Premier n°*: 27 novembre 1842.
5. *Dernier n°*: 15 août 1850.
6. *Périodicité*: quotidien (un seul n° pour samedi-dimanche).
7. *Format*: 42 × 29 cm, 4 p. à 3 col.
8. *Prix*: b) abonnements: trimestre = 9 frs. pour Verviers, 10 frs. 50 cts. pour l'étranger (; à partir du 13 janvier 1843, ces mêmes prix sont:) 9 frs. et 11 frs. (; à partir du 9 janvier 1848, idem:) 9 frs. et 10 frs. (; à partir du 1 juin 1848:) 6 frs. pour Verviers, 7 frs. pour l'étranger.  
c) annonces: 20 cts. la ligne (; à partir du 1 juillet 1849:) 10 cts la ligne.
9. *Tirage*: 147 (1<sup>er</sup> trim. 1844), 64 (2<sup>e</sup> trim. 1844), 116 (3<sup>e</sup> trim. 1844), 129 (4<sup>e</sup> trim. 1844), 131 (1<sup>er</sup> trim. 1845).
10. *Fondateurs*: Edouard Biolley ou Marie-Isabelle Biolley, Iwan Biolley, Raymond Biolley, Jules de Grand'Ry, Florent Gouvy, Gilles Nautet, Lucien Masson, Pascal Sagehomme, Armand Simonis.
11. *Imprimeur*: G. Nautet, Crapaurue 696 (; à partir du 3 juillet 1845:) P.M.J. Follet, Pont-St-Laurent.
13. *Propriétaires*: au départ, 9 actionnaires (les fondateurs ci-dessus; les « gros » actionnaires sont les trois Biolley, de Grand'Ry et Simonis, tous industriels); d'autres industriels par la suite, surtout à partir de janvier 1845.

*Direction* : un comité de rédaction composé de Fl. Gouvy, J. de Grand'Ry, G. Nautet (ce dernier jusqu'au 31 décembre 1844 seulement), L. Masson et P. Sagehomme.

14. *Bureaux du journal*: Crapaurue, 696 (; à partir du 9 mai 1844 :) Pont-St-Laurent.
15. *Rédacteur en chef*: Lucien Masson, jusque fin août 1848.
16. *Collaborateurs*: les autres membres du comité de rédaction, Charles Roger-Claessen de juillet 1844 à janvier 1845, Hyacinthe Deheselle fin mai-début juin 1847.
17. *Tendance*: libéral « modéré », financé par de grands industriels proches des catholiques ; à partir d'avril 1847, organe de l'*Association libérale* (doctrinaires) ; jusqu'en 1848, s'occupe particulièrement des questions industrielles. Succède au *Franchimontois* (voir ci-dessus), remplacé par l'*Union libérale* (voir ci-dessous).
18. *Collections*:
  - ACV : collection complète.
  - BCV : 1842-1845, 1847-1850.
  - BR : 1843-juillet 1850.
  - BCV, farde « Journaux divers » : un numéro isolé.
  - Jl. Le Jour : idem.
  - BR, fds. Mertens : idem.
  - MIP : 7 numéros isolés.

## 8. JOURNAL AGRICOLE

1. *Titre*: Feuille d'Annonces de Verviers (; à partir du 3 janvier 1850:) Journal agricole de la Section verviétoise de la Société agricole et forestière de Liège.
2. *Sous-titre*: et journal de la Section verviétoise de la Société agricole et forestière de Liège (; à partir du 3 janvier 1850:) et Feuille d'Annonces de Verviers.
4. *Premier n°*: 10 mai 1849.
5. *Dernier n°*: 29 juillet 1876.
6. *Périodicité*: hebdomadaire (jeudi).
7. *Format*: 33 × 22,5 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 3 janvier 1850:) 28,5 × 19,5 cm, 6 à 8 p. à 2 col.
8. *Prix*: le journal était distribué gratuitement aux membres de la Section verviétoise de la Société agricole et forestière de Liège.
  - c) annonces : 10 cts. la ligne.
9. *Tirage*: il est fonction du nombre de membres de la Société. Exemple : 300 (30 septembre 1849), 581 (11 juillet 1850), 790 (3 octobre 1850), 873 (26 décembre 1850), etc... A ce tirage, il faut ajouter le tirage ordinaire du numéro du jeudi de la *Feuille d'Annonces* dont le *Journal agricole* fait alors partie.
10. *Fondateurs*: comité de la Section verviétoise de la Société..., et surtout le secrétaire F. Fléchet.

11. *Imprimeur*: G. Nautet, Crapaurue (; à partir du 8 août 1850:) Place des Récollets, n° 35 bis.
12. *Editeur*: G. Nautet.
13. *Propriétaires*: G. Nautet et la Section verviétoise de la Société agricole...
14. *Bureaux du journal*: Crapaurue (; à partir du 8 août 1850:) Place des Récollets, n° 35 bis.
15. *Rédacteur en chef*: à partir de septembre 1849, F. Fléchet.
16. *Collaborateurs*: de mai à août 1849, F. Gérard et Ph. Lejeune; à partir de septembre 1849, des membres du Comité de la Section verviétoise de la Société agricole...
17. *Tendance*: organe agricole destiné aux agriculteurs membres de la section verviétoise de la Société agricole...; paraissait, au début, réuni au n° du jeudi de la *Feuille d'Annonces* (jusqu'en 1853).
18. *Collections*:
  - BCV: 1849-1853, 1856, 1858-1871, 1873-1876.
  - ACV: 1849-1852.
  - MIP: 17 numéros isolés.

## 9. JOURNAL DE L'INSTRUCTION ELEMENTAIRE

1. *Titre*: Journal de l'Instruction élémentaire.
2. *Sous-titre*: Feuille hebdomadaire des instituteurs.
3. *Devise*: Foi, Patrie, Progrès.
4. *Premier n°*: (12 novembre 1848).
5. *Dernier n°*: (ce journal eut une très brève existence; il disparut en 1849).
6. *Périodicité*: hebdomadaire (dimanche).
7. *Format*: 29,5 × 22,5 cm, 4 p. à 2 col.
8. *Prix*: b) abonnements: 5 frs. 20 cts. par an pour toute la Belgique.
10. *Fondateur*: Th. Derive.
11. *Imprimeur*: E. Nadrin, rue Spintay, 19, Verviers. (Ensuite, en 1849:) Veuve Et. Derive, Spa.
12. *Propriétaire*: Th. Derive.
14. *Bureaux du journal*: chez Th. Derive, à Spa.
15. *Rédacteur en chef*: Th. Derive.
17. *Tendance*: cette feuille spécialisée, à l'intention des instituteurs, publiait et analysait les actes officiels concernant ceux-ci, offrait des articles de méthodologie et des articles généraux sur l'enseignement primaire.
18. *Collections*:
  - MIP: n° 7, du 24 décembre 1848 (seul numéro conservé; photocopie intégrale chez l'auteur de ce travail).

## 10. JOURNAL DU PEUPLE

1. *Titre*: Journal du Peuple.
2. *Sous-titre*: paraissant les dimanche et jeudi de chaque semaine.
4. *Premier n°*: 3 janvier 1850.
5. *Dernier n°*: (dernier trimestre de 1850).
6. *Périodicité*: bi-hebdomadaire (jeudi et dimanche).
7. *Format*: 40,5 × 30 cm, 4 p. à 3 col.
8. *Prix*: b) abonnements : trimestre = 1 frs. 50 cts. au bureau, 1 frs. 80 cts. par la poste.  
c) annonces : 10 cts. la grande ligne, 5 cts la petite ligne (; à partir au moins du 1 août:) 10 cts. la ligne.
9. *Tirage*: 700 exemplaires en janvier 1850.
10. *Fondateur*: H. de Steiger, avec l'accord et l'appui d'autres anciens rédacteurs du journal liégeois le *Peuple*.
11. *Imprimeur*: Ph. Berger & C<sup>o</sup>, rue du Collège, 17-416.
13. *Propriétaire*: H. de Steiger.
14. *Bureaux du journal*: rue du Collège, 17-416 (; puis, à partir du 29 septembre au moins:) chez H. de Steiger, à Ensival.
15. *Rédacteur en chef*: H. de Steiger.
16. *Collaborateur*: L. Rigot.
17. *Tendance*: journal ouvrier démocrate, destiné à remplacer le journal ouvrier liégeois le *Peuple*; excepté un ou deux articles de fond en p. 1, chaque numéro était composé, pour les 3/4, d'extraits d'articles, de nouvelles et d'annonces publiés dans le quotidien démocrate la *Réforme*.
18. *Colletions*:
  - MIP: 4 numéros, des 3 janvier 1850 (n° 1), 24 février 1850 (n° 16), 29 août 1850 (n° 69), et 29 septembre 1850 (n° 78).
  - KUL, Z.B., Fds. Henderick, Tabularium, varia 232/23 : 3 numéros, des 1 août 1850 (n° 61), 11 août 1850 (n° 64) et 3 octobre 1850 (n° 79).
  - BR, Fds. Mertens : un numéro, du 12 septembre 1850 (n° 73).(Photocopies intégrales de ces 8 numéros chez l'auteur de ce travail).

## 11. JOURNAL DES TRAVAILLEURS

1. *Titre*: Journal des Travailleurs.
3. *Devise*: A chacun selon son mérite.
4. *Premier n°*: 2 juillet 1837.
5. *Dernier n°*: 31 décembre 1837 (27 numéros parus).
6. *Périodicité*: hebdomadaire (dimanche).
7. *Format*: 35 × 26 cm, 4 p. à 3 col.



8. *Prix*: b) abonnements : 50 cts. par mois au bureau ou pour les abonnés du *Journal de Verviers*; 60 cts. par la poste, 75 cts pour l'étranger.
11. *Imprimeur*: E. Coumont, rue du Collège, 416 bis.
12. *Editeur*: E. Coumont.
13. *Propriétaire*: E. Coumont.
14. *Bureaux du journal*: rue du Collège, 416 bis.
16. *Collaborateurs*: E. Coumont, F. Legrand et F. Mullendorf.
17. *Tendance*: à l'intention de la classe ouvrière de Verviers; libéral; mal reçu par les ouvriers, non soutenu par les industriels, il ne put durer que six mois.
18. *Collections*:  
 — Jl. Le Jour: collection complète (reliée à la suite du *Journal de Verviers* de 1837).  
 — MIP: n° 5, du 30 juillet 1837.

## 12. JOURNAL DE VERVIERS

1. *Titre*: Gazette commerciale, politique et littéraire de Verviers (; à partir du 1er janvier 1819:) Journal de Verviers (; à partir du 1er octobre 1823:) Journal du District (; à partir du 20 octobre 1823:) Journal de la Ville et du District de Verviers (; à partir du 3 avril 1828:) Journal de Verviers et du District (; à partir du 29 avril 1832:) Journal de Verviers.
2. *Sous-titre*: (à partir du 1er janvier 1819:) Politique, commercial et littéraire. Annonces, affiches et avis divers (jusqu'au 30 septembre 1823; à partir du 1er octobre 1823:) et de la ville de Verviers (jusqu'au 29 octobre 1823).
3. *Devise*: Utile Dulci (jusqu'au 31 mars 1820; à partir du 31 mai 1828, et jusqu'à la fin:) Cara Patria, carior libertas (; de plus, à partir du 20 septembre 1840, et jusqu'à la fin:) Publicité, sauvegarde du peuple — P. David.
4. *Premier n°*: (24 septembre 1818).
5. *Dernier n°*: 1 août 1850.
6. *Périodicité*: 2, puis 3 numéros par semaine (du 24 septembre au 31 décembre 1818, sous le titre de *Gazette*, 41 numéros parus; ensuite:) quotidien (un seul numéro pour les lundi-mardi jusqu'au 1er avril 1820, puis un seul numéro pour les samedi-dimanche).
7. *Format*: in-4° (; à partir du 1er janvier 1819:) 38 × 22 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 1er avril 1820:) 27 × 22 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 3 avril 1828:) 31 × 21 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 23 mai 1836:) 33 × 21,5 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 2 avril 1837:) 35 × 26 cm, 4 p. à 3 col. (; à partir du 20 septembre 1840:) 43 × 28 cm, 4 p. à 3 col.
8. *Prix*: b) abonnements : (à partir du 1er janvier 1819:) trimestre = 10 frs., 12 frs. par la poste, 15 frs. pour l'étranger (; à partir du 1er avril 1820:) trimestre = 7 frs., 9 frs. par la poste (; à partir du 1er juillet 1825:) trimestre = 3 fl. 31 cts., 4 fl. 25 cts. par la poste (; à partir du 3 avril 1828:) trimestre = 4 fl., 4 fl. 25 cts. par la poste (; à partir du 8 juin 1836:) trimestre = 8 frs. 50 cts.

- pour Verviers, 10 frs. par la poste, 12 frs. pour l'étranger ( ; à partir du 20 septembre 1840, ces mêmes prix sont : ) 9 frs., 11 frs. ou 14 frs. ( ; à partir du 1 juin 1848 : ) mois = 2 frs. ; trimestre = 6 frs., 8 frs. par la poste (7 frs. à partir du 22 juin 1848) et 11 frs. pour l'étranger.
- c) annonces : (à partir du 2 avril 1820 : ) 25 cts. la ligne ( ; à partir du 1 juillet 1825 : ) 12 cts. ( ; à partir du 3 avril 1828 : ) 10 cts. ( ; à partir du 20 septembre 1840 : ) 20 cts. ( ; à partir du 30 juin 1849 : ) 10 cts. la ligne.
9. *Tirage*: 75 exemplaires en janvier 1826; environ 150, de 1828 à la veille de la révolution; autour de 250 au moment de la révolution; environ 200 en 1831; 224 en 1832, 174 en 1833, 230 en 1834.  
En 1844: 173 (1er trim.), 161 (2e trim.), 168 (3e trim.) et 171 (4e trim.); 1er trim. 1845: 192.
10. *Fondateur*: Ch. Perin.
11. *Imprimeur*: Ch. Perin ( ; à partir du 1 janvier 1826 : ) M.R. Beaufays ( ; à partir du 10 septembre 1828 : ) E. Coumont ( ; à partir du 10 août 1840 : ) L. Coumont. Adresses: voir bureaux.
12. *Éditeur*: Ch. Perin ( ; à partir du 1 janvier 1826 : ) M.R. Beaufays ( ; à partir du 10 septembre 1828 : ) E. Coumont ( ; à partir du 10 août 1840 : ) aucun éditeur mentionné.
13. *Propriétaire*: Ch. Perin ( ; à partir du 1 janvier 1826 : ) M.R. Beaufays ( ; à partir du 10 septembre 1828 : ) E. Coumont (ses héritiers, après la mort de ce dernier vers 1846).  
*Directeur-gérant*: (à partir du 30 juin 1840 : ) L. Coumont.
14. *Bureaux du journal*: 541, rue du Broux ( ; à partir du 28 avril 1819 : ) Place des Récollets, 360 ( ; à partir du 29 avril 1831 : ) rue du Collège, 416 ( ; à partir du 7 mai 1848 : ) rue des Raines, 16.
15. *Rédacteur en chef*: en 1835: Gilles Nautet.
16. *Collaborateurs*: dans l'ordre de leur arrivée au journal:
- en 1819: Ch. Perin (jusqu'en 1825) et Latour (au début de 1819 seulement, depuis Liège).
  - en 1822: P.L.S.-Destourets (de septembre à novembre).
  - en 1826: M.R. Beaufays (jusqu'en 1828) et G. Nautet (attaché au journal en permanence jusqu'en 1837; collabora encore jusqu'en 1840, puis en 1845).
  - en septembre 1828: E. Coumont (jusqu'en 1840), L. Coumont (jusqu'en 1850), G.H. Focroule (décédé en 1829), F.J. Lardinois (jusqu'en 1830), F. Mullendorf et A.L.S. Lejeune.
  - en octobre 1830: J.F. Constant (jusqu'en 1831).
  - en 1836-1837: G. Clermont.
  - en 1837-1838: C. Verdot, F. Legrand.
  - de juillet 1844 à fin 1846, la « Potaie »: D.J. Closset, H. Mottet, S. Lobet, F. Gérard, A. Dereusme et H. Goffard, puis F. Mullendorf (août 1844-janvier 1845), E. Herla (dès janvier 1845), G. Nautet (1845), Ch. Roger-Claessen (1845) et Ch. Beck (1845), enfin J. Goffin (1846) et peut-être J.J. Humblet (1846).
  - en mai 1847: H. Deheselle.
  - de juillet 1848 à janvier 1849: F. Mullendorf et Ch. Beck.

17. *Tendance*: quotidien libéral; surtout animé à partir de 1828; en 1842-1843, organe de la société de l'Union Constitutionnelle; radical en 1844-1846; en 1847, doctrinaire, puis « catholique »; en 1848, se rallie à l'Union antirépublicaine.
18. *Collections*:  
 — ACV: 1819-1826 (sauf janvier 1821), 2<sup>e</sup> semestre 1829, 2<sup>e</sup> semestre 1830, 1831-1850.  
 — JI. Le Jour: avril-décembre 1828, 1<sup>er</sup> semestre 1829, 1<sup>er</sup> semestre 1830, 1831-1838, juillet-octobre 1839, 1841-1846.  
 — BCV, Fds. Weber, 210 bis: 2<sup>e</sup> semestre 1827.  
 (On complétera donc la collection des ACV, pour 1828, 1829 et 1830 par celle du JI. Le Jour, et pour 1827, par celle du Fds. Weber de la BCV. Au total: manquent 1818, janvier 1821, 1<sup>er</sup> semestre 1827, 1<sup>er</sup> trimestre 1828).  
 D'autres collections et de multiples numéros isolés faisant double emploi existent:  
 — BCV: 1840, 1842-1847, 1849-1850.  
 — BCV, farde « Journaux divers », farde « Fds. Cremer de Monty » et Fds. Weber: 20 numéros.  
 — ACV, farde « Journaux divers »: 12 numéros.  
 — JI. Le Courrier: septembre-décembre 1840 et 1841.  
 — JI. Le Jour: farde « Journaux de Verviers », 14 numéros.  
 — Chiroux: juin-juillet 1831, mars-avril 1836.  
 — MVW: 4 numéros.  
 — BR: 1832, nov. 1842-juin 1850, sauf mars et juin-octobre 1845.  
 — MIP: 15 numéros.

### 13. NOUVELLISTE

1. *Titre*: Nouvelliste de Verviers.  
 4. *Premier n°*: 1 avril 1835.  
 5. *Dernier n°*: 4 décembre 1904.  
 6. *Périodicité*: quotidien (un seul n° pour samedi-dimanche).  
 7. *Format*: 32 × 21,5 cm, 4 p. à 2 col. (; à partir du 1 janvier 1837:) 33 × 25 cm, 4 p. à 3 col. (; à partir du 1 janvier 1841:) 40 × 27,5 cm, 4 p. à 3 col.  
 8. *Prix*: a) au numéro: (à partir du 1 janvier 1841:) 20 cts. (; à partir du 28 mai 1848:) 15 cts.  
 b) abonnements: trimestre = 8 frs. 50 cts. pour Verviers, 10 frs. pour la province (; à partir du 1 avril 1838:) pour Verviers: trimestre = 8 frs. 50 cts., semestre = 17 frs.; an = 34 frs.; par la poste: plus 1 frs. 50 cts. (à partir du 1 janvier 1841:) mois = 3 frs.; trimestre = 9 frs.; semestre = 18 frs.; an = 36 frs.; plus 1,50 frs. par la poste (; à partir du 28 mai 1848, ces mêmes prix sont: ) 2 frs., 6 frs., 12 frs. et 24 frs., plus 1 fr. pour la poste.  
 c) annonces: 20 cts. la ligne (; à partir du 1 janvier 1837:) 10 cts. (; à partir du 1 janvier 1841:) 20 cts.  
 9. *Tirage*: en 1844-1845, 128 (1<sup>er</sup> trim. 1844), 103 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres), 129 (4<sup>e</sup> trimestre), 131 (1<sup>er</sup> trimestre 1845).

11. *Imprimeur*: A. Remacle, rue Sécheval, 1232 (; à partir du 30 avril 1838:) Place du Marché, 928 (; à partir du 16 avril 1849:) Crapaurue, 204.
12. *Editeur*: L.J. Franck.
13. *Propriétaires*: (le journal était subventionné par la famille Biolley-Simonis).
14. *Bureaux du journal*: rue Sécheval, 1232 (; à partir du 30 avril 1838:) Place du Marché, 928 (; à partir du 16 avril 1849:) Crapaurue, 204.
15. *Rédacteur en chef*: à partir au moins de 1848, Ed. Pollet.
16. *Collaborateurs*: L.J. Franck (jusqu'en 1854); J.M. Houssen (1843-1844); «X.R.» (1844-1845); «J.J.» (1846-1848), Ed. Pollet (au moins dès 1846); J.G. Delrée (entre 1842 et 1847).
17. *Tendance*: catholique.
18. *Collections*:
  - ACV: collection complète, 1835-1904.
  - Pour la période 1835-1850 seulement:
  - JI. Le Courrier: collection complète.
  - BCV: 2e sem. 1842, 1843, 1845-1847, 1849-1850.
  - BR: 1843-1848, sauf 2e sem. 1844.

#### 14. LA REFORME

1. *Titre*: La Réforme.
3. *Devise*: (jusqu'au 19 mai 1852, programme en 12 points).
4. *Premier n°*: 2 janvier 1850.
5. *Dernier n°*: 31 janvier 1855.
6. *Périodicité*: quotidien (un seul numéro pour samedi-dimanche).
7. *Format*: 45,8 × 30 cm, 4 p. à 3 col.
8. *Prix*: a) au numéro: (à partir du 30 juillet 1850): 15 cts.  
 b) abonnements: trimestre = 5 frs. pour Verviers, 6 frs. par la poste (; de plus, à partir du 1 août 1850:) semaine = 60 cts.; mois = 2 frs. (; à partir du 14 septembre 1850:) semaine = 75 cts.; mois = 2 frs. 50 cts.; trimestre = 6 frs., 7 frs. par la poste.  
 c) annonces: 10 cts, la ligne et 5e insertion gratuite (; à partir du 14 septembre 1850:) 20 cts. la ligne.
10. *Fondateurs*: J. Goffin, et d'autres démocrates, dont H. de Steiger, J.J. Humblet, J. Rouvroy, G. Clermont, H. Mottet.
11. *Imprimeur*: Ph. Berger & C°, rue du Collège, 17 (à partir du 5 juin 1851:) J. Goffin.
12. *Editeur*: Ph. Berger & C° (à partir du 5 juin 1851:) J. Goffin.
13. *Propriétaire*: Ph. Berger & C° (à partir du 5 juin 1851:) J. Goffin.
14. *Bureaux du journal*: rue du Collège, 17 (; à partir du 21 novembre 1854:) rue de l'Harmonie, 20.
15. *Rédacteur en chef*: J. Goffin.

16. *Collaborateurs*: J.J. Humblet, J. Rouvroy, G. Clermont (en 1850).
17. *Tendance*: quotidien démocrate, remplace l'*Union Constitutionnelle* (voir ci-dessous). Remplacé de février 1855 à janvier 1858 par le *Courrier de Verviers*, paraissant 2, puis 3 fois par semaine.
18. *Collections*:
  - ACV: collection complète.
  - BCV: 1850-juin 1854.
  - BR: collection complète.
  - BCV, Fds. Weber: 2 numéros.
  - Jl. Le Jour: 2 numéros.
  - Chiroux: 2 numéros.
  - MIP: 6 numéros.

## 15. REVUE DE SPA ET DU CANTON

1. *Titre*: Revue de Spa et du Canton.
3. *Devise*: Libertés constitutionnelles — Intérêts agricoles.
4. *Premier n°*: 11 juillet 1849.
5. *Dernier n°*: 17 mars 1850 (27 numéros parus).
6. *Périodicité*: hebdomadaire (pas de jour fixe).
7. *Format*: 32,5 × 20 cm, 4 p. à 2 col.
8. *Prix*: a) au numéro: 20 cts.  
 b) abonnements: 2 frs. par trimestre, 2 frs. 20 cts. pour l'étranger.  
 c) annonces: 10 cts. la ligne.
10. *Fondateurs*: Alexandre et Félix Delhasse.
11. *Imprimeur*: P.M.J. Follet, Pont-St-Laurent, Verviers.
13. *Propriétaires*: A. et F. Delhasse.
14. *Bureaux du journal*: chez M.L. Tournaye, en face de l'Eglise, à Spa.
16. *Collaborateurs*: A. et F. Delhasse.
17. *Tendance*: journal destiné à la population spadoise, pour stimuler la nouvelle administration communale, publier, critiquer, justifier ou blâmer ses actes. Il fut interrompu après la décès d'A. Delhasse.
18. *Collections*:
  - BCS: collection complète.
  - MIP: numéros 2 (21-7-1849), 4 (4-8-1849) et 27 (17-3-1850).

## 16. LE SPECTATEUR EUROPEEN

1. *Titre*: Le Spectateur Européen.
2. *Sous-titre*: Journal philosophique, politique, littéraire et commercial, par une société de littérateurs.

3. *Devise*: «Duplex libelli dosest; quod risum movet, Et quod prudenti consilio monet» (Phèdre).
4. *Premier n°*: (15 septembre 1823).
5. *Dernier n°*: (7 février 1824).
6. *Périodicité*: quotidien; dès la mi-octobre, parut irrégulièrement durant quelques temps; à partir de décembre: paraissait tous les deux jours.
7. *Format*: in-fol.
10. *Fondateur*: P. Lesueur-Destourets.
11. *Imprimeur*: L. Depouille, rue Spintay, 87, Verviers.
12. *Editeur*: P. Lesueur-Destourets.
13. *Propriétaire*: P. Lesueur-Destourets.
15. *Rédacteur en chef*: P. Lesueur-Destourets.
16. *Collaborateur*: M. Siter.
17. *Tendance*: libéral très prononcé, « voltairien » d'un anticléricalisme débridé qui lui valut les attaques du *Courrier de la Meuse*. Ce journal n'eut guère de succès à Verviers; Destourets et Depouille furent condamnés par le tribunal de commerce le 6 février 1824.
18. *Collections*: aucun numéro n'a été conservé (de nombreux documents relatifs à ce journal existent cependant).

## 17. L'UNION CONSTITUTIONNELLE

1. *Titre*: L'Union Constitutionnelle.
2. *Sous-titre*: Journal de Verviers et de l'arrondissement.
4. *Premier n°*: 19 mars 1847.
5. *Dernier n°*: 31 décembre 1849.
6. *Périodicité*: quotidien (un seul numéro pour samedi-dimanche).
7. *Format*: 40 × 28 cm, 4 p. à 3 col.
8. *Prix*: b) abonnements: trimestre = pour Verviers, 9 frs.; par la poste: 11 frs. (à partir du 1er janvier 1848:) Verviers: 9 frs.; par la poste: 10 frs. (à partir du 1er juin 1848:) pour Verviers, 6 frs.; par la poste, 7 frs.  
c) annonces: 20 cts. la ligne (à partir du 1er juillet 1849:) 10 cts. en semaine, 20 cts. pour le numéro du samedi-dimanche.
10. *Fondateurs*: D.J. Closset, E. Herla, peut-être F. Mullendorf, et d'autres membres de la société de l'Union Constitutionnelle.
11. *Imprimeur*: Ph. Berger, rue du Brou, 12 (à partir du 15 mai 1848:) rue du Collège, 17.
13. *Propriétaires*: un groupe d'actionnaires membres de la société de l'Union Constitutionnelle, parmi lesquels les collaborateurs désignés ci-dessous, et Pierre Lys et Auguste Moreau (à partir du 7 juin 1848:) un groupe plus restreint d'actionnaires, tous de tendance radicale « modérée », parmi lesquels D.J. Closset et S. Lobet.

- Direction*: un comité de direction dont faisaient partie notamment D.J. Closset et E. Herla (ce dernier jusqu'au début juin 1848; ensuite jusqu'au 23 juin 1849); Victor Maréchal (; puis, jusqu'à la fin :) sans doute D.J. Closset.
14. *Bureaux du journal*: rue du Brou, 12 (; à partir du 15 mai 1848:) rue du Collège, 17.
  16. *Collaborateurs*: D.J. Closset, S. Lobet, F. Gérard, J.G. Delrée et C. Lincé; E. Herla, C. Beck et peut-être F. Mullendorf (dans ce cas, comme pour Herla et Beck: jusque début juin 1848 seulement); enfin J. Goffin, H. de Steiger (tous deux jusque février 1849), H. Mottet, V. Maréchal (ce dernier jusqu'au 23 juin 1849); G. Clermont (dès septembre 1848, pas au delà du 23 juin 1849).
  17. *Tendance*: organe radical, fondé à la suite de la rupture entre le *Journal de Verviers* et les radicaux; en 1848-1849, organe d'au moins deux tendances: les radicaux « modérés » (Closset, Lobet, etc...) et les démocrates républicains (Goffin, de Steiger...). Les premiers rachetèrent l'entière propriété du journal le 7 juin 1849. Ils y renoncèrent après six mois; le journal fut remplacé par le quotidien démocrate pur la *Réforme*.
  18. *Collections*:
    - ACV: collection complète.
    - BCV: idem.
    - BR: idem.
    - BCV, Fds. Weber et farde « Journaux divers »: 2 numéros.
    - MIP: 4 numéros.
    - Jl. Le Jour: farde « Journaux de Verviers »: 1 numéro.

## 18. L'UNION LIBERALE

1. *Titre*: L'Union libérale.
2. *Sous-titre*: Journal de Verviers et de l'arrondissement.
3. *Devise*: Liberté, Propriété, Progrès.
4. *Premier n°*: 16 août 1850.
5. *Dernier n°*: 31 décembre 1926.
6. *Périodicité*: quotidien (un seul n° pour samedi-dimanche).
7. *Format*: 45 × 31 cm, 4 p. à 3 col. (jusqu'au 1er janvier 1863).
8. *Prix*: a) au numéro: 15 cts.  
 b) abonnements: 6 frs. par trimestre (par le poste: 7 frs.).  
 c) annonces: 20 cts. la ligne.
10. *Fondateurs*: 166 actionnaires, parmi lesquels les promoteurs sont les membres du comité désignés ci-dessous.
11. *Imprimeur*: P.M.J. Follet, Pont-St-Laurent (jusqu'au 17 mai 1857).
13. *Propriétaire*: pendant cinq ans, 166 actionnaires, dont nombre de catholiques (voir Annexe 3, 4°).  
*Direction*: un comité directeur composé de A. Simonis (jusqu'en septembre ou octobre 1851), E. Herla (jusqu'au 17 mai 1852), F. Gouvy (jusqu'au 2 juin 1856), F. Mullendorf (jusqu'au 3 juin 1856), E. Bède et L. Masson.

14. *Bureaux du journal*: Pont-St-Laurent.
15. *Rédacteur en chef*: E. Martou (jusqu'au 11 juillet 1852).
17. *Tendance*: libéral « doctrinaire », issu de la société de l'Union libérale antirépublicaine créée en juin 1848.
18. *Collections*:
  - BCV: collection complète, 1850-1926.
  - ACV: idem.
  - BR: 1850-1914.
  - BCV, farde « Journaux divers »: 11 numéros.
  - JI. Le Jour, farde « Journaux de Verviers »: 2 numéros.
  - Chiroux: 4 numéros.
  - MIP: plusieurs dizaines de numéros.



## NOTES BIOGRAPHIQUES

Nous avons regroupé ici, par ordre alphabétique, des notes biographiques sur tous les personnages ayant joué un rôle dans la presse verviétoise de 1818 à 1850 : propriétaires, actionnaires, principaux éditeurs, imprimeurs, rédacteurs, collaborateurs occasionnels, etc...

Pour ne pas allonger le travail, nous n'avons pas à nouveau indiqué les sources utilisées, chaque notice étant le résumé d'un nombre plus ou moins important de textes. On trouvera ces sources, en note, dans le corps du travail, en se reportant — grâce à l'index —, aux pages où il est traité du personnage.

Nous avons également inséré quelques pseudonymes ou initiales que le chercheur rencontrera dans les journaux considérés.

Enfin, nous avons surtout résumé ici le rôle de ces personnages dans la presse verviétoise de la première moitié du siècle, en passant plus rapidement sur les autres aspects de leur vie, qu'ils nous soient ou non connus.

ALLOGNIER, Etienne (Givet, 11-5-1805 - ?). Français naturalisé belge en 1836, auteur de divers ouvrages. Gérant et principal rédacteur de l'*Avis*, du 19 août au début d'octobre 1838.

ANGENOT, Thomas Joseph (Verviers, 1805 - Liège, 1863). Fils d'un poète verviétois portant les mêmes prénoms, avec lequel il ne faut pas le confondre. Professeur de calligraphie, imprimeur-libraire. Propriétaire, éditeur, imprimeur et probablement rédacteur de l'*Avis*, du 19 août à décembre 1838 ; ensuite, propriétaire, éditeur et imprimeur du *Franchimontois*, de janvier 1839 au 24 septembre 1840. Enseignant à l'école industrielle à partir de 1842, il quitte Verviers pour Saint-Josse-ten-Noode le 5 juin 1858.

BEAUFAYS, Mathieu Remy (Verviers, 3-4-1801 - Bruxelles, 17-4-1851). Imprimeur-libraire, propriétaire, éditeur, imprimeur et principal rédacteur du *Journal de Verviers*, du 1 janvier 1826 au 9 septembre 1828. Quitte Verviers en 1829, pour Liège, où il imprima le quotidien radical l'*Espoir*, du 27-12-1835 au 31-1-1836.

BEAURANG, Laurent (Hodimont, 29-3-1809 - Verviers, 24-9-1877). Négociant en laines, franc-maçon. Membre du comité de rédaction du *Franchimontois*, probablement du 1 octobre 1840 au 30 septembre 1841.

BECK, Christian (Paris, 20-12-1820 - Liège, 4-9-1877). Professeur de mathématiques, franc-maçon depuis 1846. Collaborateur du *Journal de Verviers* (membre de la Potaie) au début de 1845, durant peu de temps. Collaborateur de l'*Union Constitutionnelle*, de mars 1847 à mai ou juin 1848. Ensuite collaborateur du *Journal de Verviers* (dans lequel il combat l'*Union Constitutionnelle*...), du début juillet 1848 à janvier 1849. Il dirigea le *Journal agricole* à partir de janvier 1866, et jusqu'en juillet 1876.

BEDE, Philippe (Stavelot, 1-10-1803 - Bruxelles, 18-2-1866). Professeur d'histoire et de philosophie, directeur de l'école industrielle à partir de 1840. Membre du comité directeur du journal l'*Union libérale*, dès début août 1850, et probablement jusqu'en 1857. Plus tard, il collabora au *Journal de Liège*, avant de quitter Verviers pour Bruxelles où il dirigea l'*Echo du Parlement*.

BERGER, Philippe, Pierre N. (Verviers, 1815 - ?). Imprimeur de l'*Union Constitutionnelle*, du 19 mars 1847 au 31 décembre 1849. Puis imprimeur et éditeur de la *Réforme*, du 2 janvier 1850 au 1 juin 1851, et imprimeur du *Journal du Peuple*, du 3 janvier 1850 jusqu'à la fin de ce journal.

BIOLLEY, Edouard (Verviers, 12-9-1790 - Verviers, 14-7-1851). Industriel, conseiller communal depuis octobre 1829, échevin depuis mars 1830, démissionne à la fin de 1845. Bourgmestre ff. depuis octobre 1844. Peut-être un des «grands» actionnaires-fondateurs de l'*Industriel* en novembre 1842 (si ce n'est lui, c'est sa belle-sœur Marie-Isabelle Biolley-Simonis). Actionnaire-fondateur de l'*Union libérale* en 1850.

BIOLLEY, (Jean-Henri dit) Iwan, vicomte de. (Verviers, 7-6-1818 - Paris, 22-2-1854). Industriel, neveu du précédent, candidat catholique non-élu à la Chambre en 1843, conseiller provincial de 1848 à sa mort, membre de l'Union libérale antirépublicaine jusqu'en septembre 1851. Un des «grands» actionnaires-fondateurs de l'*Industriel* en novembre 1842. Actionnaire-fondateur de l'*Union libérale* en 1850.

BIOLLEY, Marie-Isabelle, née Simonis, vicomtesse de. (Verviers, 1799 - 1865). Mère du précédent et épouse de Raymond Biolley. Riche, dévote et charitable, amie de Mgr. Van Bommel. Elle jouissait d'une forte influence sur le *Nowvelliste*. En juillet 1844, c'est elle qui, avec sa belle-sœur Mme Adolphe Simonis, voulait installer des jésuites à Verviers. Peut-être un des «grands» actionnaires-fondateurs de l'*Industriel* en novembre 1842 (si ce n'est elle, c'est son beau-frère Edouard Biolley).

BIOLLEY, Raymond, vicomte de. (Verviers, 10-2-1789 - Verviers, 21-5-1846). Industriel, conseiller de régence de 1820 à 1830, sénateur de 1831 à sa mort. En juillet 1828, il versa presque la moitié du produit d'une souscription pour la fondation d'un nouveau journal. Principal bailleur de fonds du journal catholique le *Nowvelliste*, créé le 1 avril 1835. En novembre 1842, un des «grands» actionnaires-fondateurs de l'*Industriel*.

BOTTIN, Alexandre (Liège, 13-12-1807 - ?). Avocat, franc-maçon, neveu de Pierre Lys. Rédacteur du *Franchimontois* en 1839-1840, et peut-être jusqu'au 30 septembre 1841. En juin 1848, candidat «républicain» non-élu à la Chambre, porté par l'*Union Constitutionnelle*. Il quitte Verviers pour Bilstain le 31 octobre 1849. En juin 1856, il sera candidat non-élu à la Chambre, porté cette fois par le *Nowvelliste*.

CLERMONT, Georges (Verviers, 10-11-1797 - Verviers, 27-5-1881). Economiste, publiciste; commissionnaire en marchandises; vice-président puis président de la Société patriotique de Verviers en 1830, membre de la Société des droits et des devoirs de l'homme en 1848. Clermont a fourni des articles sur la liberté commerciale et la réforme électorale au *Journal de Verviers* en 1836-1837. Il collabora à l'*Union Constitutionnelle*, probablement de septembre 1848 à mai-juin 1849. En janvier 1850, il est un des fondateurs et collaborateurs de la *Réforme*.

CLOSSET, Dieudonné-Joseph (Verviers, 23-1-1819 - Verviers, 25-8-1866). Noire, franc-maçon, leader radical. Conseiller communal de Verviers dès octobre 1845, conseiller provincial et député permanent en 1846, évincé de la députation

permanente en 1848. Député de Verviers de 1852 à 1856. Collaborateur du *Franchimontois* en 1839-1840, principal rédacteur de ce journal jusqu'au 30 septembre 1841. Ensuite, membre du comité directeur de ce journal jusqu'à la dissolution de fait de ce comité, début mai 1842. A partir de juillet 1844 et jusqu'à la fin de 1846, rédacteur du *Journal de Verviers* (membre de la Potaie). Fondateur, membre du comité directeur et collaborateur de l'*Union Constitutionnelle* à partir de mars 1847. En mai-juin 1849, promoteur du rachat, par des actionnaires radicaux « modérés », de ce journal, qu'il dirige jusqu'au 31 décembre 1849. En 1850, collabore à la *Feuille dominicale* de Nautet.

CONSTANT, Jean-François (Verviers, 1-2-1781 - Molenbeek Saint-Jean, 21-3 1857). Fabricant, membre des Etats provinciaux de 1824 à 1830. Collaborateur du *Journal de Verviers* pendant la période révolutionnaire (septembre 1830... 1831). Il quitte Verviers pour Bruxelles après cette période. Il est l'auteur de divers ouvrages sur l'agriculture et l'instruction publique.

COUMONT, Eugène (Ensival, 12-2-1801 - ?, 1846). Commerçant, il devient propriétaire du *Journal de Verviers* le 10 septembre 1828. Principal rédacteur de ce journal avant la révolution et immédiatement après celle-ci. Imprimeur et éditeur du *Journal de Verviers* jusqu'au 9 août 1840 et directeur jusqu'au 29 juin 1840. Après cette date, la gestion du journal est assurée par son frère Louis. De juillet à décembre 1837, il fut également imprimeur et éditeur du *Journal des Travailleurs*. Eugène Coumont se serait suicidé vers 1846.

COUMONT, Louis (Ensival, 5-9-1809 - ?). Collaborateur du *Journal de Verviers* dès septembre 1828 et jusqu'en 1840. Le 30 juin 1840, il devient directeur-gérant de ce journal : il gère le bien de son frère puis, après le décès de celui-ci, de ses neveux et nièces. Le 1 août 1850, il suspend la publication du *Journal de Verviers*. Depuis 1848, il était en même temps journaliste et cafetier. Il s'occupera de son café à Verviers jusqu'au 9 mai 1860. A cette date, il quitte Verviers pour Liège.

DAMSEAUX, Lambert-Joseph (Verviers, 1819 - Stembert, 1874). Avoué, collabora en 1850 à la *Feuille dominicale*. Il quitta Verviers pour Stembert en mai 1860.

DEFAWE, Henri-Abraham (Verviers, 1-5-1823 - Heusy, 6-5-1871). Instituteur ; il collabore à la *Feuille dominicale* dès 1850.

DE GRAND'RY, Jules (Eupen, 3-4-1805 - ?). Industriel, un des « grands » actionnaires-fondateurs de l'*Industriel* en novembre 1842. Membre du comité directeur de ce journal, jusqu'à sa disparition le 15 août 1850. Actionnaire-fondateur du journal l'*Union libérale* en 1850. Membre de l'Union libérale antirépublicaine jusqu'en septembre 1851 ; candidat catholique non-élu au Sénat en octobre 1851. En 1857, président de l'Association constitutionnelle de l'arrondissement de Verviers, et, en 1870, membre du comité de l'Union constitutionnelle conservatrice (catholique).

DEHESELLE, Hyacinthe (Thimister, 12-7-1817 - Bruxelles, 11-5-1871). Il dirigea, à Bruxelles, de juin à octobre 1846, l'*Observateur* : par des articles agressifs, il y excita les conservateurs contre les radicaux. Il jouera le même rôle à Verviers en 1847, alors qu'il est candidat (non-élu) de l'Association libérale à la Chambre : il collabore au *Journal de Verviers* de début mai 1847 au 19 du même mois, puis à l'*Industriel*, à partir de ce moment et sans doute jusqu'en juin 1847. En 1850, il est un des 166 actionnaires-fondateurs de l'*Union libérale*. Deheselle a également collaboré à la *Revue nationale*.

DELHASSE, Alexandre (? , 19-10-1810 - Spa, 10-2-1850) et Félix (Spa, 5-1-1809 - Bruxelles, 6-11-1898). Ces deux écrivains collaborèrent à divers journaux bruxellois de tendance radicale ; Alexandre fut rédacteur en chef au *Radical*, en 1837-1838, Félix dirigea le *Débat social* de mars 1846 à septembre 1847. Ils fondèrent et animèrent le premier journal spadois, imprimé à Verviers : l'*Enquête communale*, d'août 1847 à janvier 1849 ; ensuite, toujours imprimée à Verviers, la *Revue de Spa et du Canton*, de juillet 1849 à mars 1850.

DELRÉE, Jean-Guillaume (Theux, 13-11-1807 - Verviers, 29-9-1876). Avoué, installé à Verviers en 1837. Collaborateur du *Franchimontois* en 1839-1840, membre du comité de rédaction jusqu'au 30 septembre 1841. A partir de cette date, membre du comité directeur du *Franchimontois*, comité dissous de fait à la suite de sa démission au début de mai 1842. A une période indéterminée se situant entre cette dernière date et probablement fin 1846, il collabora au *Nowvelliste*, quotidien catholique. Delrée collabora également au quotidien radical l'*Union Constitutionnelle*, sinon dès 1847, en tous cas en 1848. En 1856, il fut candidat aux élections provinciales, non-élu, porté par le *Nowvelliste*, auquel il collaborait à nouveau...

DEPOUILLE, Léonard (Stembert, 1757 - Verviers, 1834). Les Depouille constituent une vieille lignée d'imprimeurs stembertois depuis 1737. En 1802, Léonard succéda à son père. Il vint s'installer à Verviers en 1823. Du 15 septembre de cette année au 7 février 1824, il imprima le *Spectateur Européen* de Pierre Lesueur-Des-tourets. Trop traditionaliste, l'imprimerie Depouille périclita après 1834. Elle cesse ses activités en 1860.

DEREUSME, Adolphe (Ensival, 30-3-1816 - Verviers, 22-12-1853). Négociant en laines. Collaborateur du *Journal de Verviers* (membre de la Potaie) dès juillet 1844. Il ne semble pas cependant y avoir collaboré ni longtemps, ni pour une part importante. En 1850, nous le retrouvons parmi les actionnaires-fondateurs de l'*Union libérale*.

DERIVE, Théodore (Verviers, 1816 - Bruxelles, 9 mai 1877). Instituteur à Spa, il publia, à Liège, en 1846, le *Mémorial des Instituteurs primaires*, bimensuel, et, en 1848, toujours à Liège, l'*Echo de Spa*. A partir du 12 novembre 1848, il publia le *Journal de l'instruction élémentaire*, qui disparut dans le cours de 1849, imprimé d'abord à Verviers. En 1849, Derive publie encore, à Spa, le *Journal de Spa et du Canton*. Enfin, toujours à Spa, il publia l'*Echo des fontaines*, du 29 janvier 1860 au 8 décembre 1865. Outre ces journaux, Derive est l'auteur d'un nombre important d'ouvrages.

DE STEIGER, Hyppolite (Liège, 12-10-1820 - Saint-Gilles, Bruxelles, 24-2-1878). Rentier, fils d'un baron luxembourgeois et de Sophie-Dorothee-Jos. de Lezaack. Franc-maçon, demeurant à Ensival, il collabore à l'*Union Constitutionnelle* dès 1847 et jusqu'à la fin de 1848. Membre dirigeant de la Société des droits et des devoirs de l'homme. Collaborateur du journal liégeois *Le Peuple* de février à décembre 1849. En janvier 1850, ce journal étant disparu, il fonde pour lui succéder le *Journal du Peuple*, imprimé à Verviers, dont il est propriétaire et rédacteur en chef. Ce journal disparut durant le dernier trimestre de 1850. De Steiger était aussi un des fondateurs du quotidien radical la *Réforme*. En 1855, il quitte Ensival pour Andrimont. Nous le retrouvons agent de charbonnage à Saint-Gilles, où il s'installe, venant de Bruxelles, le 8 mai 1873. Jusqu'à sa mort, il y fit partie de sociétés libres-penseurs, proches des milieux démocratiques.

DESTOURETS, Pierre LESUEUR - (Paris, 1772 - ?). Officier de cavalerie, démobilisé, il vécut à Liège à partir de 1814. Il s'installe à Verviers, le 27 août 1822. Auteur de divers ouvrages littéraires, il propose ses services comme professeur particulier. Après avoir collaboré, de septembre à novembre 1822, au *Journal de Verviers*, il publie sa propre feuille, le *Spectateur Européen*, de septembre 1823 à février 1824. Ayant fait faillite, il quitte la ville, sans doute à la fin de 1824. A Bruxelles, il tentera en vain, en avril puis mai 1827, de faire reparaitre son *Spectateur*. Il parvint à publier, d'octobre 1829 au 30 avril 1830, l'*Ermite des Pays-Bas*. Il regagna Paris après 1830, à une date indéterminée.

FLÉCHET, François (Berneau, 15-3-1812 - Verviers, 23-12-1887). Notaire, membre fondateur de l'Association libérale de Verviers en 1847, conseiller communal de Verviers de 1855 à 1873, et conseiller provincial de 1856 à sa mort. En 1849, principal fondateur du *Journal agricole*, organe de la Section verviétoise de la Société agricole et forestière de Liège, dont il était un des fondateurs et secrétaire du comité. A partir de septembre 1849, il sera le principal rédacteur du *Journal agricole*. En 1850, il est un des 166 actionnaires-fondateurs de l'*Union libérale*.

FOCROULLE, Gilles-Hubert (Louveigné, 1801 - Verviers, 17-5-1829). Avocat, franc-maçon, collaborateur du *Journal de Verviers* sans doute dès septembre 1828, et jusqu'à sa mort.

FOLLET, Pierre (Verviers, 1804 - Verviers, 30-7-1888). Entré comme typographe au *Journal de Verviers*, vers 1822. Pendant longtemps, il fut chef d'atelier d'imprimerie de ce journal. A partir de 1842, chef du personnel de l'imprimerie de Nautet, imprimeur de l'*Industriel*. Lui-même devint l'imprimeur de l'*Industriel* à partir du 3 juillet 1845, et jusqu'au 15 août 1850. Ensuite imprimeur de l'*Union libérale*, du 16 août 1850 au 17 août 1857. De août 1847 à janvier 1849, il imprima également l'*Enquête communale* et, de juillet 1849 à mars 1850, la *Revue de Spa et du canton*.

FRANCK, Jean-Lambert (Thimister, 3-4-1806 - Verviers, 18-7-1857). On connaît très peu de choses sur ce personnage qui fut l'éditeur et un rédacteur du *Nouvelliste*, du 1 avril 1835 au 30 juin 1854, époque où sa santé altérée le força à abandonner ce poste. Le journal qu'il avait édité pendant 20 ans ne lui consacra même pas un article nécrologique à sa mort.

GÉRARD, François (Gand, 12-10-1812 - ?). Médecin-vétérinaire, il s'installe à Verviers venant de Ypres, en 1837. A partir de juillet 1844, collaborateur du *Journal de Verviers* (membre de la Potaie), sans doute jusqu'en 1846. En 1847 et 1848, collaborateur de l'*Union Constitutionnelle* ; il resta membre de la société du même nom. De mai à août 1849, avec Phocas Lejeune, il assure la rédaction du *Journal agricole*. En 1850, nommé professeur à l'école d'agriculture de Verviers. Il quitte Verviers pour Rollé (Luxembourg) le 7 novembre 1854.

« G.N. » : de 1837 à 1840, de nombreux articles de fond du *Journal de Verviers* sont ainsi signés. Ils sont dus à Gilles Nautet (voir ce nom).

GOFFARD, Henri. Architecte, collaborateur du *Journal de Verviers* (membre de la Potaie) dès juillet 1844. Il ne semble pas cependant y avoir collaboré ni longtemps, ni pour une part importante.

GOFFIN, Joseph (Liège, 28-1-1819 - Laeken, 15-9-1882). Il s'installe assez jeune à Verviers. Nommé professeur de commerce à l'école industrielle en 1841 ; franc-maçon depuis novembre 1846. Collaborateur du *Journal de Verviers* (membre de la

Potaie) à la fin de 1846 et jusqu'au début de 1847. Un des principaux rédacteurs de l'*Union Constitutionnelle* dès mars 1847 et jusqu'à la fin de 1848. Membre fondateur de la Société des droits et des devoirs de l'homme ; en juillet 1848, le conseil communal le révoque de son emploi de professeur à cause de ses activités politiques. Il séjourne à Liège à la fin de 1848 et en 1849, d'où il expédie une correspondance à l'*Union Constitutionnelle*, jusqu'en février 1849. De cette date et jusqu'à la fin de l'année, il collabore au journal ouvrier liégeois *Le Peuple*. En janvier 1850, principal fondateur et rédacteur en chef de la *Réforme*. Dès le 5 juin 1851, il est également seul propriétaire et imprimeur-éditeur de ce journal, disparu le 31 janvier 1855. Du 10 février 1855 au 2 janvier 1858, il édite, imprime et rédige un bihebdomadaire, le *Courrier de Verviers et de l'arrondissement*, continuateur de la *Réforme*. Ce bihebdomadaire disparaît lorsque Goffin, en janvier 1858, effectue un mois de prison pour un article paru en 1857 dans le *Courrier*. En 1859, Goffin introduira l'imprimerie à Seraing. Il y réside d'avril 1859 à septembre 1864, comme directeur d'un pensionnat. Nous le retrouvons ensuite à Spa, d'où il continue à participer à la vie politique et à la presse.

GOUVY, Florent (Hodimont, 5-6-1806 - Verviers, 16-2-1869). Industriel, un des fondateurs, en 1863, de la Société industrielle et commerciale de Verviers, qu'il présida de 1864 à sa mort. En mai 1842, il aide (par ses écrits ou par son argent) le *Franchimontois*. Dès novembre 1842, actionnaire-fondateur et membre du comité de rédaction de l'*Industriel*, jusqu'en août 1850. A cette date, et jusqu'au 2 juin 1856, actionnaire-fondateur et membre du comité de direction de l'*Union libérale*, quotidien doctrinaire. En 1867, membre-fondateur du Cercle progressiste ; conseiller provincial de 1867 à sa mort.

« H. » : signe de nombreux articles de fond du quotidien catholique le *Nouvel-liste*, de juin 1843 à la fin de l'année 1844. Sous réserves, nous pensons qu'il s'agit de J.M. Houssen (voir ce nom).

HERLA, Edouard (Huy, 15-4-1806 - Verviers, 22-2-1873). Avocat, avoué, installé à Verviers au moins dès mai 1833 (entre aux « Philadelphes » à cette date). En 1836, membre du Comité d'administration pour les élections libérales ; à partir de mai 1842, membre du comité de la société de l'*Union Constitutionnelle*. Elu conseiller communal en janvier 1845, nommé échevin en 1848, bourgmestre de Verviers de 1849 à 1854. En juin 1848, il avait rompu avec la société de l'*Union Constitutionnelle* et fondé l'*Union libérale* antirépublicaine. En mai 1852, il rompt avec les doctrinaires et pactise à nouveau avec les démocrates au sein de l'Alliance nationale et libérale, qu'il abandonne en 1853 pour retourner dans le camp doctrinaire... Collaborateur du *Journal de Verviers* (membre de la Potaie) à partir de janvier 1845. En mars 1847, un des fondateurs et dirigeant du journal l'*Union Constitutionnelle*, jusque début juin 1848. En août 1850, un des actionnaires-fondateurs et membre du comité de direction de l'*Union libérale*, dont il se retire le 17 mai 1852. Herla fut vénérable de la Loge des Philadelphes de 1846 à 1848.

HOUSSEN, Jean Matthias (? - Verviers, 9-3-1847). Vicair à Bilsen. De 1843 à 1846, vicair attaché à l'église Saint-Remacle. Sous réserves, nous pensons qu'il collabora très activement au *Nouvel-liste*, de juin 1843 à la fin de l'année 1844. Il est d'ailleurs certain que d'autres membres du clergé verviétois ont, à certains moments, fourni des articles à ce journal.

HUMBLET, Jean-Joseph (Verviers, 30-3-1821 - Dison, 13-11-1888). Architecte, professeur à l'école industrielle, membre de la Société des droits et des devoirs de

l'homme en 1848, révoqué de son poste de professeur en juillet 1848, réintégré le 13 septembre après sa démission de la Société. Il est possible, mais nullement certain, qu'il ait collaboré au *Journal de Verviers* comme membre de la Potaie, en 1845 ou 1846. En 1850, il est un des fondateurs et collaborateur de la *Reforme*. Humblet, franc-maçon depuis 1848, jouera un grand rôle dans la presse et le mouvement progressistes après 1850. En 1867, il fut un des fondateurs et membre du comité du quotidien *Le Progrès* qui, jusqu'au 30 décembre 1877, sera l'organe du Cercle progressiste.

« J.J. » : signe une chronique intitulée « Réflexions », dans le *Nouvelliste*, de janvier 1846 à janvier 1848. Il s'agit d'une critique des séances du conseil communal de Verviers, notamment et surtout des conseillers radicaux. Nous n'avons pu identifier son auteur.

LARDINOIS, François-Joseph (Ensival, 15-3-1794 - Verviers, 1-11-1855). Commissaire d'arrondissement de Verviers du 20 octobre 1830 à 1847; membre du Congrès national en 1830, député de Verviers de 1831 à 1839. A partir de cette année, administrateur-directeur de la Fabrique belge de laine peignée. Collaborateur du *Journal de Verviers* de septembre 1828 à la révolution de 1830. En 1839-1840, il aurait inspiré ou rédigé les articles du *Journal de Verviers* dirigés contre Pierre Lys; en 1845, il serait l'inspirateur des attaques de l'*Industriel* contre les radicaux Mottet et Closset; en 1847, il aurait été le promoteur de la rupture du *Journal de Verviers* avec les radicaux, puis du passage de ce journal dans le camp catholique; en 1849, il serait le correspondant anonyme de l'*Industriel* tentant de rendre vigueur à ce journal. Enfin, en 1850, il est un des 166 actionnaires-fondateurs de l'*Union libérale*. Toujours en coulisses, ce personnage a cependant joué un rôle important dans la presse locale.

LATOUR. Homme de lettres et ancien professeur; un personnage de ce nom, domicilié à Liège, était un correspondant du *Journal de Verviers* en 1819.

LEGRAND, François (Hodimont, 1807 - Verviers, 22-3-1869). Instituteur, nommé en mars 1837 instituteur en chef de l'école communale gratuite du soir pour les ouvriers. Il a fourni quelques articles au *Journal de Verviers* en 1837 et au début de 1838 (durant la polémique avec le *Nouvelliste* autour de la franc-maçonnerie). De juillet à décembre 1837, il fut, avec François Mullendorf, le principal rédacteur du *Journal des Travailleurs*.

LEJEUNE, Alexandre-Louis-Simon (Verviers, 23-12-1779 - Verviers, 28-12-1858). Docteur en médecine, surtout célèbre comme botaniste. En 1830, membre de la Commission de Sûreté publique de Verviers; conseiller communal de 1836 à 1848. En 1836, président du Comité d'administration pour les élections libérales; en 1842, vice-président de la société de l'Union Constitutionnelle. Collaborateur du *Journal de Verviers* dès septembre 1828. Après la révolution, il continue à collaborer par intermittences au *Journal de Verviers*, probablement jusqu'en 1842-1843. Les articles de ce journal signés L.D.M. (Lejeune, docteur en médecine) ou Wibelius sont de lui. Cependant, sa collaboration au *Journal* est surtout effective de septembre 1828 à mars 1831.

LEJEUNE, Phocas (Verviers, 1823 - Verviers, 24-7-1881). Agronome, fils du précédent. De mai à août 1849, il fut, avec François Gérard, le principal rédacteur du *Journal agricole*.

LESUEUR-DESTOURETS, Pierre : voir à Destourets, ci-dessus.

LINCÉ, Corneil. Avocat, il collabora à l'*Union Constitutionnelle* en 1848, et probablement dès 1847. Nous ignorons jusqu'à quand il resta attaché à ce journal.

LOBET, Simon-Abraham (Verviers, 11-3-1815 - Verviers, 17-5-1891). Conseiller communal de janvier 1847 à août 1848; à nouveau conseiller communal en 1855, échevin en 1860, bourgmestre de Verviers du 10 avril 1885 à sa mort. Franc-maçon depuis 1841, il fut vénérable de la Loge des Philadelphes de 1850 à 1853. Dès juillet 1844, collaborateur au *Journal de Verviers* (membre de la Potaie). Dès mars 1847, collaborateur de l'*Union Constitutionnelle*. Il est possible qu'il ait collaboré à ce journal jusqu'à sa disparition, y compris donc après son rachat par un groupe d'actionnaires radicaux « modérés ».

LOXHAY, Jacques-Maximilien (Liège, 1771 - Verviers, 2-1-1859). Imprimeur exerçant à Liège, il s'établit à Verviers en 1803. Du 1 octobre 1840 au 30 septembre 1841, il imprima le *Franchimontois*, alors que ce journal était la propriété de Pierre Lys.

LYS, Pierre-Nicolas-Emmanuel-Marie (Herve, mai 1779 - Verviers, 14-5-1849). Avocat à Herve, il s'installe à Verviers vers 1800. Avoué, ensuite notaire de 1816 à 1833. En août 1830, il fut la principale victime des pillages de la révolution. Député de Verviers de 1839 à 1848; depuis 1842, président de la société de l'*Union Constitutionnelle*. Membre-fondateur de la Loge des Philadelphes en 1809, il en fut vénérable en 1818-19, 1824-25, 1829-30, 1834, 1836-1845 et 1849. De 1809 à 1842, il fut également trésorier de la fabrique de l'église primaire de Verviers. Soit en janvier, soit en juin 1839, Lys a contribué de ses deniers à la création du *Franchimontois*, ou à la transformation de cet hebdomadaire en quotidien. Il en est l'unique propriétaire à partir du 1 octobre 1840, et jusqu'au 30 septembre 1841. Le 21 juillet de cette année, il vendit son journal à Gilles Nautet. En mars 1847, Lys a également contribué à la création du journal l'*Union Constitutionnelle*, dont il fut un des principaux actionnaires. Peu avant sa mort, il approuvait le projet de Closset d'un rachat, par les actionnaires radicaux « modérés », de l'entière propriété de ce journal, afin de lui donner une orientation plus modérée.

MARÉCHAL, Victor (Verviers, 1820 - ?), teinturier. En 1848-1849, membre-dirigeant de la Société des droits et des devoirs de l'homme. Collaborateur de l'*Union Constitutionnelle* dès 1847, il assura la direction du journal sans doute après l'été 1848, et jusqu'au 24 juin 1849. Maréchal quitte Verviers pour Bruxelles le 7 novembre 1854.

MARTOU, Eugène (Ledeberg, 16-11-1826 - Saint-Gilles, 15-7-1862). Docteur en droit, jurisconsulte, auteur de plusieurs ouvrages de droit. Après avoir collaboré à la presse politique bruxelloise, il devint le premier rédacteur de l'*Union libérale* de Verviers, en août 1850. Le 17 mai 1852, parce qu'il était en désaccord avec le comité de direction du journal, il le pria de procéder à son remplacement. Il conserva la direction du journal jusque début juillet. Le 12 juillet 1852, il fut remplacé par Alfred Bède, fils d'un des membres du comité de direction. Après cette brève expérience journalistique, Martou regagne Bruxelles.

MASSON, Lucien (Hodimont, 26-7-1812 - Verviers, 28-10-1866). Avocat, économiste, fervent apôtre du libre-échange. Plusieurs fois candidat non-élu lors de scrutins communaux, provinciaux ou législatifs; élu conseiller communal de Verviers en 1852. Membre de l'Association libérale en 1847, et de l'Union libérale antirépublicaine en 1848. Masson a fourni quelques articles au *Franchimontois* en 1840. Du 1



octobre 1841 à novembre 1842, il est, avec Gilles Nautet, le principal rédacteur du *Franchimontois* devenu la propriété de ce dernier. En novembre 1842, actionnaire-fondateur et membre du comité de rédaction de l'*Industriel*. Il sera le principal animateur et rédacteur de ce journal jusqu'en août 1848. En août 1850, il est actionnaire-fondateur de l'*Union libérale* et membre du comité de direction de ce journal.

« MITCHI DELPICE » : entre 1837 et 1844, les articles ainsi signés dans le *Journal de Verviers* (sous forme de lettres d'un ouvrier) sont de François Mullendorf (voir ce nom).

MOREAU, Auguste. Avocat à Herve ; conseiller provincial de 1844 à 1848, député de Verviers de 1847 à 1870, bourgmestre de Herve de 1833 à 1869. Actionnaire de l'*Union Constitutionnelle* en 1847, Moreau aurait versé plusieurs milliers de francs à ce journal. En 1850, il est un des 166 actionnaires-fondateurs de l'*Union libérale*.

MOTTET, Hector (Verviers, 1811 - Verviers, 12-7-1890). Patron d'une petite teinturerie, franc-maçon, Mottet sera le leader des radicaux verviétois durant les années 1840. En septembre 1844, il est le principal meneur des manifestations contre les jésuites. En octobre 1845 : conseiller communal, jusqu'en août 1848. En avril 1848, il fonde la Société des droits et des devoirs de l'homme, dont il sera le président. Arrêté le 16 mai 1849, détenu à Bruxelles, inculpé le 21 juillet du crime de complot contre l'État (affaire du Prado), seul des accusés à être acquitté. Réélu conseiller communal en octobre 1851, il démissionne en juillet 1853, et semble ensuite ne plus jouer un rôle de premier plan dans la vie politique. Sans jouer un grand rôle comme rédacteur, Mottet a cependant collaboré à la presse radicale verviétoise. Dès juillet 1844, il est membre de la Potaie (comité de rédaction du *Journal de Verviers*). En mars 1847, un des fondateurs et collaborateurs de l'*Union Constitutionnelle*. Enfin, en 1850, il est un des fondateurs de la *Réforme*.

MULLENDORF, François (Luxembourg, 17-3-1799 - Verviers, 1-1-1858). Il s'installe à Verviers en 1820 et devient assez tôt un commerçant en laines assez prospère. Franc-maçon, élu conseiller communal en janvier 1845, évincé du conseil en août 1848. Il avait été promu échevin en 1846. Collaborateur du *Journal de Verviers* dès septembre 1828, un des principaux rédacteurs de ce journal avant la révolution. Entre 1830 et 1843, Mullendorf collabora par intermittences au *Journal de Verviers*. En 1835, il se brouille avec celui-ci, lorsqu'il appuie, dans le *Nouvelliste*, la réélection de son ami Lardinois à la chambre. Il revient au *Journal* au moins dès avril 1837. De juillet à décembre 1837, il fut, avec François Legrand, rédacteur du *Journal des Travailleurs*. Au début août 1844, il collabore à la Potaie (comité de rédaction du *Journal de Verviers*). Il s'en détache après son élection en janvier 1845, tout en restant proche du *Journal* jusqu'en 1847. Il n'est pas certain qu'il fut un fondateur, un membre du comité directeur ni même un rédacteur de l'*Union Constitutionnelle* en 1847. Il est en tous cas proche de ce journal, jusqu'en juin 1848 : à ce moment, il suit Herla dans l'Union libérale antirépublicaine. Dès juillet 1848, et sans doute durant quelques mois, il collabore à nouveau — et très activement — au *Journal de Verviers*, dans lequel il combat les radicaux et les démocrates. En août 1850, il est un des actionnaires-fondateurs de l'*Union libérale*. Il sera membre du comité de direction de ce journal jusqu'au 3 juin 1856.

NADRIN, Emile (Malmédy, 1821 - Verviers, 11-9-1870). Imprimeur, il s'établit à Verviers le 30 mars 1847. A partir du 12 novembre 1848, il imprima le *Journal de*

*l'instruction élémentaire*, au moins jusqu'à la fin de 1848 et peut-être encore au début de 1849.

NAUTET, Gilles (Verviers, 6-6-1802 - Verviers, 21-1-1884). Instituteur à Ferrières, il rentre à Verviers en 1825. En avril 1825, il devient correcteur au *Journal de Verviers*, s'occupant en même temps de la rédaction de cette feuille. Dix ans plus tard, il est le rédacteur en chef du *Journal*. Il quitte celui-ci le 1 mai 1837 et s'installe comme libraire. Cependant, de 1837 à 1840, il fournira encore de nombreux articles de fond au *Journal*, ainsi que les compte rendus des séances du conseil communal. Le 21 juillet 1841, il achète le *Franchimontois*. Il en sera propriétaire, éditeur, imprimeur et rédacteur jusqu'à sa disparition en novembre 1842. En novembre 1842, il est actionnaire-fondateur de l'*Industriel* ; il sera membre du comité de rédaction de ce journal jusqu'à la fin de 1844, et l'imprimera jusque fin juin 1845. Entré dans la franc-maçonnerie à la fin de 1844, il participe quelque temps à la Potaie (comité de rédaction du *Journal de Verviers*), sans doute dans le second semestre de 1845. En décembre 1848, il lance un bihebdomadaire, la *Feuille d'Annonces*. A partir de 1849, le numéro du jeudi de cette feuille devient le *Journal agricole*. Enfin, dès mars 1850, il édite également la *Feuille dominicale*. A dater d'avril 1875, Antoine Chesselet poursuit la publication de ces deux feuilles, toujours éditées par la maison « G. Nautet-Hans ». Le 24 mars 1894, dix ans après la mort de Gilles Nautet, cette maison commence la publication du quotidien *Le Jour*, aujourd'hui seul journal purement verviétois encore existant.

« OVAR, Victor » : pseudonyme d'un des feuilletonistes de l'*Avis* (deuxième semestre de 1838), puis principal rédacteur du *Franchimontois*, surtout jusqu'en 1839. Dans le deuxième semestre de 1839, ce nom disparaît peu à peu. Nous n'avons pu identifier ce pseudonyme. En toute hypothèse : il pourrait s'agir d'Alexandre Bottin (voir ce nom).

PERIN, Charles (Paris, 1775 - ?). Français, ancien officier, il s'installe à Verviers en 1813. Après avoir exercé divers métiers, il ouvre une librairie en mai 1817. Le 24 septembre 1818, il fait paraître le premier numéro d'un journal sous le titre de *La Gazette*, qui devient le 1 janvier 1819, le *Journal de Verviers*. Il en sera propriétaire, éditeur, imprimeur et rédacteur jusqu'à la fin de l'année 1825. A cette date, il dut céder sa feuille à M.R. Beaufays. Après avoir liquidé tous ses biens, il quitte la Belgique en janvier 1826.

POLLET, Edouard-Joseph (Hodimont, 23-1-1805 - Verviers, 14-3-1861). Industriel, président du Tribunal de commerce de 1846 à 1848 et de 1859 à sa mort, conseiller communal de Verviers, un des chefs du parti catholique. Dès 1846 au moins, mais peut-être déjà auparavant, il collabore au *Nouveliste*, dont il était le rédacteur en chef en 1848. En 1848, il est membre de l'Union libérale antirépublicaine. Comme d'autres catholiques, il quitte cette société en septembre 1851, après avoir été en août 1850, au nombre des 166 actionnaires-fondateurs de l'*Union libérale*.

« POTAIE, Gilles » : pseudonyme collectif adopté par un groupe d'écrivains radicaux qui constituèrent, de juillet 1844 à la fin de l'année 1846, le comité de rédaction du *Journal de Verviers*. Ces rédacteurs signaient ainsi une correspondance rédigée en commun, « remarquable » par son style et son contenu. Les fondateurs de la Potaie furent : D.-J. Closset, H. Mottet, S. Lobet et F. Gérard, bientôt rejoints par A. Dereusme et H. Goffard. F. Mullendorf collabora à la Potaie de août 1844 à janvier

1845, et E. Herla à partir de janvier 1845. C. Beck y participa peu de temps au début de 1845, de même que, sans doute dans le deuxième semestre de cette année, G. Nautet et C. Roger-Claessen. J. Goffin y participa sans doute en 1846; il est possible que J.J. Humblet ait fait de même. (Voir tous ces noms ici-même, et remarquer l'évolution ultérieure de certains « potaiens »).

REMACLE, Antoine-Joseph (Liège, 24-4-1805 - Verviers, 22-11-1883). Typographe, attaché au *Courrier de la Meuse* avant 1830. Il s'installe comme imprimeur-libraire à Verviers en 1835 et, dès le 1<sup>er</sup> avril de cette année, il imprime le *Nouvelliste*. Il imprimera ce journal jusqu'au 31 décembre 1864. Depuis 1854 et le retrait de Franck, il en était également l'éditeur. Remacle est aussi l'auteur de divers contes et chansons wallonnes.

RIGOT, Louis (Herve, 1823 - ?). Collaborateur du journal ouvrier liégeois *Le Peuple*, de février à décembre 1849, il collabora ensuite, en 1850, au *Journal du Peuple* qui succéda à la feuille liégeoise.

ROGER-CLAESSEN, Charles (Verviers, 1816 - Verviers, 13-6-1897). Publiciste, auteur d'une série d'articles contre les jésuites et sur l'amélioration de la classe ouvrière, insérés dans *l'Industriel* de juillet 1844 à janvier 1845. Dans le courant de 1845, il participa quelque temps à la Potaie (comité de rédaction du *Journal de Verviers*).

ROUVROY, J. Entrepreneur, marchand de bois; en 1848, membre de la Société des droits et des devoirs de l'homme. En 1850, un des fondateurs et collaborateur de la *Réforme*.

RUTTEN, Jean-Toussaint (Chênée, 14-5-1766 - Verviers, 4-11-1845). Docteur en médecine, bourgmestre de Verviers de 1808 à 1830. Lorsque Perin éditait le *Journal de Verviers* (1819-1825), il subissait la censure de ce personnage, ce qui explique pour une bonne part le désintéret total de ce journal pour les affaires locales. Lorsque en 1828, Beaufays, éditeur du *Journal de Verviers*, commença à y dénoncer les abus commis par l'administration communale, Rutten, après avoir projeté de lui intenter un procès, participa à la tentative avortée de créer un nouveau journal, qui aurait été « convenable » (voir Iwan Simonis, ci-dessous). Orangiste, Rutten ne participa plus à la vie politique après la révolution.

SAGEHOMME, Pascal. Avoué; actionnaire-fondateur et membre du comité de rédaction de *l'Industriel* à partir de novembre 1842. En avril 1847, membre du comité de l'Association libérale. En août 1850, il est un des 166 actionnaires-fondateurs de *l'Union libérale*.

SERVAIS, J. Collaborateur de *l'Enquête communale* de août 1847 à décembre 1848. A ce moment, nommé échevin de Spa, il cesse de coopérer à la rédaction de ce journal.

SIMONIS, Armand (Verviers, 2-4-1805 - Verviers, 28-4-1870). Industriel, conseiller communal en 1837, démissionne à la fin de 1845, réélu en août 1848. En novembre 1842, il est un des « grands » actionnaires-fondateurs de *l'Industriel*. En août 1850, il est actionnaire-fondateur de *l'Union libérale*, et membre du comité directeur de ce journal, comité dont il se retira sans doute en septembre ou octobre 1851, au moment où tous les catholiques rompent avec les doctrinaires, après s'être unis à eux depuis juin 1848 dans l'Union libérale antirépublicaine.

SIMONIS, (Jean-François Dieudonné dit) Iwan (6-1-1769 - Verviers, 13-1-1829). Industriel, père du précédent, fondateur et premier Vénérable de la Loge « Les Philadelphes » en 1809. Membre du Conseil municipal de Verviers, adjoint au maire ; membre de la seconde Chambre des Etats généraux ; membre des Etats provinciaux de 1818 à 1822, et du Conseil de Régence de Verviers de 1818 à sa mort. En juillet 1828, il fut le principal promoteur du projet de création d'un nouveau journal destiné à concurrencer le *Journal de Verviers*, dans lequel son éditeur Beaufays avait entrepris une intempestive critique des abus de l'administration locale. Ce projet n'ayant pas rencontré l'accueil souhaité, il y renonça.

STER, Mathieu (Verviers, 1756 - Verviers, 24-8-1825). Homme de lettres, il fut secrétaire communal de Verviers sous l'Empire, ensuite greffier de la justice de paix du canton de Verviers. Il collabora au *Spectateur Européen* de Destourets, en 1823-1824.

STASSART, Hubert-Joseph (Wegnez, 1793 - Verviers, 14-3-1862). Fabricant de draps, retiré des affaires en 1842, auteur de divers ouvrages littéraires ; il collabora à la *Feuille dominicale* à partir de 1851.

VAN BOMMEL, Corneille (Leyde, Pays-Bas, 5-4-1790 - Liège, 7-4-1852). Ordonné prêtre en 1816, évêque de Liège en 1829. Un des fondateurs de la *Gazette de Liège*, ce prélat a joué un rôle considérable dans le développement et l'orientation de la presse catholique. C'est lui qui, en 1835, aurait incité la famille Biolley-Simonis à créer le *Nouvelliste de Verviers*, journal dont il était très satisfait. Via la famille Biolley, et notamment Mme Raymond Biolley, il a pu en certains cas influencer profondément cet organe.

VERDOT, Christophe (Paris, 30-8-1796 - Verviers, 8-10-1863). Industriel, il s'établit à Verviers en 1833, où il introduit une branche nouvelle d'industrie. Homme de lettres, il a fourni divers articles au *Journal de Verviers* dans les années 1836 et suivantes. Franc-maçon, il est l'auteur de *Mon cousin Gilles ou le secret des francs-maçons*, sorte d'apologie de la franc-maçonnerie que publia en feuilleton, en 1837, le *Journal des Travailleurs*.

« WIBELIUS » : les articles ainsi signés dans le *Journal de Verviers*, dans les années 1830 et 1831 notamment, sont dus à A.L.S. Lejeune (voir ce nom).

« X.R. » : signe, dans les derniers mois de 1844 et jusqu'en janvier 1845, une chronique de « Variétés » dans le *Nouvelliste*, surtout dirigée contre la correspondance de la Potaie dans le *Journal de Verviers*. Nous n'avons pu identifier cet écrivain.

« X.Y.Z. » : de janvier à juillet 1850, un groupe de rédacteurs expérimentés signe ainsi des *Notes du Cultivateur* dans l'*Industriel*. Publiée une à deux fois par semaine, cette chronique agricole était alors la seule production originale du journal. Nous n'avons pu identifier ses auteurs.

DOCUMENTS

1. Souscription pour la fondation d'un nouveau journal, 1828.

Archives privées de feu Joseph Bronckart, confiées par Mr. F. Todt à la banque Drèze, Verviers.

Cfr. II<sup>e</sup> partie, Chapitre 2, 2<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> partie, Chapitre 1, 1<sup>o</sup>.

Cinq listes de souscription numérotées 1, 3, 7, 10 et 11, la onzième contenant la liste complète des souscripteurs et des sommes souscrites. Les passages entre parenthèses se trouvaient (déjà biffés) sur la liste n<sup>o</sup> 1 seulement. Les mots soulignés ne se trouvaient pas sur cette liste n<sup>o</sup> 1, mais seulement sur les suivantes.

On joint à ces documents une correspondance échangée entre Iwan Simonis et Pierre David à ce sujet, et le brouillon d'une lettre d'Iwan Simonis à un souscripteur, même objet.

*Texte suivi des noms des souscripteurs :*

Souscription pour la formation d'une prime à accorder à l'éditeur d'un nouveau journal industriel, politique, moral, scientifique et littéraire.

Un journal bien dirigé est sans contredit un organe nécessaire à l'opinion publique, un guide indispensable à toute administration.

Faire connaître les vœux de tous, indiquer les moyens propres à les remplir, corriger les abus en les dénonçant, anéantir les institutions vicieuses, donner naissance aux institutions utiles par une discussion sage et approfondie, livrer le vice au mépris public, encourager la vertu, tel est le but auquel il doit infailliblement parvenir dans une ville ou dans une province comme dans un royaume entier.

Les administrés et administrateurs éclairés de notre ville ont espéré pendant longtemps de voir le seul journal qu'elle possède devenir utile au bien public. La protection que toujours on lui accorda, les efforts par lesquels on chercha constamment à lui donner une direction vraiment libérale donnaient, il est vrai, bon droit de s'attendre à ce résultat.

Leur commune espérance est déçue (. Grâce au sieur Beaufays, nous n'avons qu'un méprisable pamphlet. La haine) et l'indignation produite par le Journal de Verviers est devenue telle que des citoyens honorables daignant il y a peu de jours encore écrire par amour du bien dans le Journal même (l'ont abandonné aux) craindraient maintenant — et le craindraient à juste titre — de s'avilir en y insérant les conseils qu'ils auraient à donner. (dans une feuille qui à juste titre pourrait être traitée d'infâme.).

En effet, la haine des individus s'y manifeste seule : la grossièreté, l'ignorance, le désir de diffamer en forment le type fondamental. Les accusations y sont insérées avec empressément et pour ainsi dire sans examen. Toute défense propre à disculper les accusés ou à terminer une discussion est rejetée du Journal (par son stupide et vénal

éditeur — témoin la lettre de Mr. Massau et celle de l'Administration des hospices) sans aucun égard aux principes de justice qu'on n'a pas honte de violer ouvertement.

Les administrés désirent ardemment avoir un organe, manifester leur plainte ou leur reconnaissance est un besoin pour eux. Ce serait les injurier que de prétendre que le Journal de Verviers puisse en servir encore. Les administrateurs voudraient prendre conseil de l'opinion publique, mais l'opinion publique doit se taire; elle n'a aucun moyen de s'exprimer d'une manière digne d'elle.

On propose aux amis de la publicité, (aux ennemis de l'ignorance, de l'injustice en un mot aux ennemis d'un journal de) aux amis des arts, des sciences, de la justice, de toute prospérité, de toute morale, en un mot aux amis d'une véritable civilisation, d'accorder une prime de 2.000 florins des Pays-Bas *au moins* à l'éditeur d'un nouveau journal. On parviendra par ce moyen à établir une concurrence dont chaque citoyen doit sentir vivement la nécessité.

Les personnes désignées ci-dessous formeront — car on ose compter sur leur consentement — un comité chargé d'aviser aux moyens nécessaires pour trouver de nombreux concurrents et de désigner en majorité absolue si l'un d'eux présente assez de chances de succès pour avoir droit à la prime offerte en veillant surtout à ce que la prime ne soit pas accordée sans garanties certaines de la durée de l'entreprise.

La prime dûment adjugée, les membres du comité seront déchargés de tous soins et de toute responsabilité.

Les membres du comité sont MM. Constant, (Raymond Biolley) de Damseaux avocat, Rutten bourgmestre, (l'avocat Lys) Perwez, Clavareau, H. Kaison, Lardinois.

On ne peut souscrire que pour 5 florins au moins. Les souscripteurs jusqu'à concurrence de 15 florins au moins auront plein droit à une année d'abonnement en cas de réussite du projet présenté.

Iwan Simonis 100  
Rutten bourgmestre 20  
François Biolley et fils 800  
L. Damseaux 15  
J.F. Constant 10  
J.F.A. Cornet 50  
Comtesse de Pinto 20  
Perwez 10  
F.J. Lardinois 5  
H. Mali 15  
J.B. Clavareau 15  
H.J. Kaison 25  
A.J. Dasse 10  
Clément Simonis 20  
J.J. Lejeune 25  
Damseaux, rendu 25  
J.H. Winand 15  
F. Franquinet 20  
J. Zurstrassen 10  
J.J. Flagontier 15

S.J. Picard 40  
J.M. Desoye 15  
P. Moxhet 15  
Rutten (pour la Régence) 15  
Malaise fils 15  
A. Biolley 15  
J. Malempré 15  
Mme H.G. Simonis 25  
G.J. Baar, not. à Ensival 15  
Genin 15  
Fassin 15  
Pour A. Doreye, avocat à Liège 15  
Pour Jques Roux, Pepinster 15  
J. Lardinois 15  
J.F. Collet 20  
N.G. Collet 10  
H. Schirvel 10  
A.I. Sauvage 20  
G. Kutter 10  
Ortmans 15

Jules Simonis 20	T. Rutten 15
Nicolaï, commissaire de district 20	A.J. Dasse, surplus 5
J.P.L. Vancum (?) 15	Leroux 15
M. Moxhet 5	Laudemann 15
Louis Debrus 5	Albert Rutten 25
M.J. Rolis (Polis?) 5	Cabinet littéraire 25
G. Dubois 15	

## 2. Contrat de vente du Franchimontois, 1841.

Publié in *Journal de Verviers*, 29 mai 1842, p. 3, c. 2.

Cfr. III<sup>e</sup> partie, Chapitre 2, 3<sup>o</sup>, A.

*Texte :*

Entre les soussignés Pierre-Nicolas-Emmanuel-Marie Lys, membre de la chambre des représentants, domicilié à Verviers, d'une part, et Gilles Nautet, libraire, domicilié aussi à Verviers, d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

M. Lys vend le journal le *Franchimontois* à M. Nautet, moyennant la somme de huit mille cinq cents francs ; la vente comprend l'imprimerie du journal, telle qu'elle existe chez M. Loxhay, la clientèle et accessoires.

Cette vente est faite sous les clauses et conditions suivantes qui toutes et chacune sont de rigueur :

1<sup>o</sup>. Le prix est productif d'intérêt au taux de cinq pour cent à partir du premier octobre prochain jusqu'au paiement dont le mode et le terme seront réglés de gré à gré entre les parties.

2<sup>o</sup>. La ligne de conduite du journal en matière politique et électorale sera déterminée par MM. Nautet, Delrée, avoué, et Closset, rédacteur actuel.

3<sup>o</sup>. En cas de décès ou de démission de l'un de ces deux derniers, les deux autres s'entendront sur la personne à lui donner pour successeur, en cas de désaccord sur le choix, M. Lys départagera.

4<sup>o</sup>. M. Nautet n'aura la possession du journal que le premier octobre prochain.

Fait et signé en double, à Verviers, ce vingt et un juillet mil huit cent quarante-un.

(Signé) Lys. G. Nautet.

## 3. Extraits des statuts de l'Industriel, 1842.

Publiés in *Nouvelliste*, 30 septembre 1844, p. 1, c. 2 ; *Industriel*, 3 octobre 1844, p. 1-2, c. 1 ; *Nouvelliste*, 8 octobre 1844, p. 2, c. 1.

Cfr. III<sup>e</sup> partie, Chapitres 2, 3<sup>o</sup>, B et 3, 1<sup>o</sup>, B.

Cette convention fut signée par les neuf actionnaires-fondateurs du journal, soit Edouard Biolley (ou Marie-Isabelle Biolley-Simonis), Iwan Biolley, Raymond Biolley, Jules de Grand'Ry, Florent Gouvy, Lucien Masson, Gilles Nautet, Pascal Sagehomme et Armand Simonis.

*Texte :*

Art. 1. Le journal se vouera à la défense des intérêts industriels, agricoles et administratifs de l'arrondissement, et au triomphe de l'opinion libérale progressive, sous la direction d'un comité composé d'actionnaires.

(...)

Art. 3. Chacun des soussignés est co-proprétaire du journal dans la proportion de ses avances.

(...)

Art. 11. L'assemblée générale est formée par tous les actionnaires.

Art. 12. Les doctrines du journal en matière politique, industrielle, commerciale et électorale, le choix des candidats pour les chambres, la province et les communes sont réglés par un comité de cinq membres.

(...)

Art. 15. L'assemblée générale nomme les membres du comité au scrutin secret.

(...)

Art. 24. Le comité est spécialement chargé de représenter les actionnaires près du gérant et des rédacteurs, de surveiller la rédaction et la direction du journal, de lui imprimer et de lui conserver la couleur et le caractère déterminés à l'article 1, de suivre la comptabilité, de rendre chaque année compte à la session ordinaire de l'assemblée générale, de la gestion, de la situation du journal, de sa marche et de ses besoins.

[Nous ignorons si le texte ne contient pas davantage d'articles].

#### 4. Souscription pour la fondation de l'Union libérale, 1850.

Publiée in *Union libérale*, 15 juin 1869, p. 1, c. 1-2.

Cfr. III<sup>e</sup> partie, Chapitre 4, 2<sup>o</sup>, A.

*Texte suivi des noms des souscripteurs :*

Considérant que, dans la presse périodique, telle qu'elle existe actuellement à Verviers, l'opinion libérale n'a pas d'organe spécial, s'occupant régulièrement et activement des intérêts politiques et matériels de Verviers et de l'arrondissement, travaillant à maintenir l'esprit public dans la voie où il est entré à l'époque de la formation de la Société fondée sous le titre d'Union libérale.

Considérant que le besoin d'un organe se fait également sentir aux époques d'élection et qu'alors la presse ne peut exercer de véritable influence qu'autant que, par son passé, elle ait gagné la confiance des électeurs ;

Attendu, d'autre part, que les essais faits à ce jour pour fonder des journaux marchant financièrement aux risques et périls d'un certain nombre de souscripteurs, sont un obstacle à ce qu'une entreprise du même genre soit tentée ;

Attendu, d'autre part, qu'il est impossible, au moins dans les circonstances actuelles, qu'un journal puisse exister à Verviers sans que l'opinion qui le crée ne s'impose des sacrifices pécuniaires ;

Les soussignés estiment :

Qu'il y a lieu de former annuellement, pendant une période d'au moins cinq



années, un fonds de 5.000 francs pour rétribuer un rédacteur en chef et subsidier un imprimeur qui fera l'entreprise du journal :

En conséquence,

Ils s'engagent à payer annuellement, pendant cinq années consécutives, le montant des cotisations ci-dessous indiquées, dont le minimum est fixé à vingt francs par an.

L'engagement a lieu sous les conditions suivantes :

1° Le journal adoptera le programme de la Société établie sous le titre de Union libérale (celui du Congrès libéral).

2° Un comité de 6 membres sera chargé de veiller à l'observation du programme.

3° Le comité sera nommé par les souscripteurs à la majorité des voix, et les voix se compteront par tête, quel que soit le montant de la cotisation.

4° Chaque année un tiers des membres du comité sera soumis à la réélection. Le sort désignera le premier et le second tiers sortant.

5° Le journal portera aux élections les candidats de l'Union libérale.

6° Lorsque la souscription aura produit le fonds annuel de cinq mille francs, une commission de 3 membres sera chargée de traiter avec un rédacteur et un imprimeur.

7° Le présent engagement ne produira d'effets qu'autant qu'on parvienne à réunir cent cinquante souscripteurs.

- |                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| 1 Ed. Herla           | 28 F.-J. Lardinois    |
| 2 Grandjean Grosfils  | 29 Cornet-Muller      |
| 3 Ortmans-Hauzeur     | 30 A. Muller          |
| 4 P. Sagehomme        | 31 Lambert Dresse     |
| 5 Armand Simonis      | 32 Henri Laoureux     |
| 6 F. Delrez           | 33 Henri Kaison       |
| 7 H. Pirenne          | 34 Armand Collet      |
| 8 Rich. Sirtaine      | 35 J.-H. Winand       |
| 9 Mullendorf          | 36 Joseph Zurstrassen |
| 10 Flechet            | 37 Jules Mali         |
| 11 C.-A. Grenade      | 38 Mali père          |
| 12 Lucien Masson      | 39 D. Troisier        |
| 13 W. Herve           | 40 Jules de Grand'Ry  |
| 14 Jean Despa         | 41 Victor Simon       |
| 15 Cl. Bettonville    | 42 Charles Warnotte   |
| 16 Ar. Masson         | 43 Victor Grenade     |
| 17 H. Vandersavel     | 44 Auguste Dardenne   |
| 18 A. Picard          | 45 Decamps            |
| 19 Coopman, aîné      | 46 Frédéricici, père  |
| 20 T. Deleval         | 47 Adolphe Kaison     |
| 21 Florent Gouvy      | 48 J.-J. Olivier      |
| 22 Charles Teston     | 49 M. Fischer         |
| 23 C. Dothée, notaire | 50 Grosfils-Gérard    |
| 24 A. Sauvage, père   | 51 Jantzen, fils      |
| 25 A. Sauvage, fils   | 52 Comte F. De Pinto  |
| 26 Victor Sauvage     | 53 Gilles Dethiou     |
| 27 Delcour, docteur   | 54 J.-J. Bosson       |

- 55 Hauzeur-Gérard  
 56 Renkin-Hauzeur  
 57 M. Demonty  
 58 François Sirtaine  
 59 D.-J. Kretz  
 60 Alfred Collet  
 61 Auguste Renkin  
 62 J.-L. Seret  
 63 J.-N. Cornet  
 64 Otto C. Duesberg  
 65 Auguste Flagontier  
 66 Arnold Godin  
 67 A. Dereusme  
 68 L. Hannotte  
 69 J.B. Clavareau  
 70 H. Lejeur  
 71 P. Poswik  
 72 J.E. Arnoldy  
 73 P.J. Longtain  
 74 De Malempré  
 75 E. Baar  
 76 G. Legrand  
 77 Offermann  
 78 Iwan Biolley  
 79 Ferd. Bleyfuez  
 80 C.J. Martin  
 81 Toussaint Fouquet  
 82 Edouard Biolley  
 83 Léopold Neuville  
 84 Renkin père  
 85 Joseph Legrand  
 86 L. Evrard  
 87 S. Moons  
 88 P.D. Neuville  
 89 Reg. Navaux  
 90 Leschorn  
 91 Gilon-Grayet  
 92 Bède, Ph.  
 93 Regnier Lejeune  
 94 Hennet  
 95 H. Chinval  
 96 Henri Peltzer  
 97 Henri Lieutenant  
 98 J. Fairon  
 99 Guinotte-Renard  
 100 L.J. Fischer  
 101 J.L. Troupin  
 102 Grandjean-Chapuis  
 103 Delmarmol  
 104 Alfred de Grand'Ry  
 105 Charlier notaire  
 106 Henri Remy  
 107 Grenade-Dorman  
 108 F. Latard  
 109 Hannotte avoué  
 110 Isidore Brouet  
 111 J.G. Davignon  
 112 Math. Dubois  
 113 Henri de Pinto  
 114 Cte. de Cornelissen  
 115 Depouhon, représentant  
 116 Albert Rütten (sic)  
 117 Victor Doret  
 118 Auguste Dedoyard  
 119 Duckerts-Navaux  
 120 Eugène Xhibitte  
 121 Henrard-Lierneux  
 122 P. Dethier  
 123 Th. de Damseaux  
 124 Marbaise père et fils  
 125 Bouille, M.  
 126 P.J. Lahaye  
 127 M. Bouille  
 128 J.J. Remion  
 129 J.J. Voos  
 130 Henrotte, bourgmestre  
 131 P. Lhoest  
 132 Bika  
 133 E. Closset  
 134 S. Vervier  
 135 A. Vanderstraeten  
 136 de Fabry-Beckers  
 137 François Lincé  
 138 J.C. Lejeune-Vincent  
 139 P. Sagehomme fils  
 140 Coumont-Drèze  
 141 Rensonnet-Doneux  
 142 N. Rensonnet  
 143 H. De Heselle (sic.)  
 144 A. Decollombs  
 145 N. Lejeune  
 146 C.J. Snoeck  
 147 Grégoire Laoureux, père  
 148 Grégoire Laoureux, fils  
 149 Auguste Moreau  
 150 Eugène Moreau

151 L. Simon, échevin  
152 P. Sury père  
153 A.L. Henrion père  
154 Lezaack, avocat  
155 H. Hayemal, banquier  
156 Davelouis  
157 Richard Jacques, père  
158 Armand Vercken

159 Henri Paschal  
160 P.J. Paschal  
161 De Damseaux-Renooz  
162 Hy. Garot  
163 G.J. Stembert  
164 J. Servais  
165 Louis Behr  
166 P.J. Cuvelier, avoué



## INDEX GENERAL

Cet index reprend les noms de lieux (sauf Belgique et Verviers), les noms de sociétés et associations politiques ou autres, les titres de journaux et les noms de personnes cités dans le texte et les notes. Il ne porte ni sur la bibliographie et la liste des sigles, ni sur l'Annexe 3. Lorsqu'un nom ou un titre est seulement cité en note, la page en question est suivie de la lettre n. Pour certains journaux et personnages, un chiffre en caractère gras renvoie à la « fiche » du journal en Annexe 1 ou à la note biographique sur le personnage en Annexe 2. Enfin, les titres restés à l'état de projet et le lieu d'édition des périodiques non-verviétois se trouvent entre parenthèses.

### 1°. NOMS DE LIEUX

Aix (Aachen), 3.

Andrimont, 3, 318.

Angleterre, 72.

Aubel, 3, 277.

Berneau, 319.

Bilsen, 320.

Bilstain, 316.

Brabant, 177.

Bruxelles, 9, 26, 31, 34 n, 39, 62, 63, 70,  
71, 141, 147, 153, 154, 166, 177, 243,  
266, 281, 315-319, 322, 323.

Chênée, 325.

Dison, 4, 264, 320.

Ensival, 4, 78, 152, 194, 306, 317, 318,  
321.

Eupen, 317.

Europe, 28, 248.

Ferrières, 42 n, 324.

Flandres, 158.

France, 15, 28, 33, 38, 40, 61, 62, 68, 69,  
71, 72, 159, 167, 168, 285.

Gand, 183, 319.

Givet, 315.

Herve, 3, 79, 152, 205, 273, 322, 323,  
325.

Heusy, 4, 317.

Hodimont, 3, 79, 145, 218, 264, 273,  
315, 320-322, 324.

Hollande, 62, 87, 90, 223.

Huy, 13, 113, 262, 264, 320.

Laeken, 319.

Lambermont, 4.

Ledeberg, 322.

Leyde, 326.

Liège, VI, XXII, 3, 4, 9, 13, 20, 31-33,  
41, 42, 57, 58, 61, 69, 72, 94, 100, 153,  
154, 180, 186, 194, 209, 243, 261-263,  
265, 267, 268, 272, 278, 281, 283, 308,  
315-322, 325, 326.

Limbourg, 79, 87, 88, 96, 223, 273, 277.

Louveigné, 319.

Louvain, 78 n, 224.

Luxembourg, 87, 88, 96, 223, 323.

Malmédy, VI, 323.

Molenbeek, 177, 317.

Namur, 253.

Paris, 27, 29, 32, 40, 159, 315, 316, 319,  
324, 326.

Pays-Bas, IX, 28, 30, 37, 40, 59, 61.

Risquons-Tout, 160, 248.  
Rollé, 319.

Saint-Gilles, 226, 318, 322.  
Saint-Josse-ten-Noode, 315.  
Seraing, 196, 320.  
Spa, 12, 62, 196, 273, 278-282, 299, 300,  
305, 311, 318, 320, 325.  
Stavelot, 3, 273, 316.  
Stembert, 4, 317, 318.

Theux, 318.  
Thimister, 205, 317, 319.  
Tignée, V n.  
Tilff, 82.

Vatican, 81.

Wegnez, 326.

Ypres, 319.

## 2°. NOMS DE SOCIÉTÉS ET ASSOCIA- TIONS POLITIQUES OU AUTRES

L'Affranchissement (Bruxelles), 266.  
L'Alliance (Bruxelles), 141, 147.  
Alliance nationale et libérale, 196, 320.  
Les Amis de l'Indépendance, 13.  
Association de St-Joseph pour la presse  
catholique, 213 n.  
Association de l'Union constitutionnelle  
et conservatrice de Verviers, 190.  
Association libérale (Bruxelles et Liège),  
154.  
Association libérale, 9, 147, 153-157,  
166, 170, 171, 190, 244, 246, 249, 287,  
290, 304, 317, 319, 322, 325.  
Association nationale, 71.

Cabinet littéraire, 11.  
Cercle progressiste, 320, 321.  
Comité d'administration pour les élec-  
tions libérales, 9, 81, 97, 227, 320,  
321.  
Commission de Sûreté Publique, 62, 67,  
321.

Les Cosmopolitains (Bruxelles), 266.

Fédération Maçonnique Belge, 13.

L'Indivisible (Spa), 12, 24 n.

Loge (verviétoise), IX, 11-13, 59, 91-93,  
98, 100, 101, 103, 107, 119, 120, 134,  
139, 141, 142, 144, 146, 149, 152, 154,  
155, 206, 207 n, 242, 286, 287, 302,  
320, 322, 326.

Philadelphes, IX, 11-13, 98, 102, 107,  
119, 130, 135, 141-143, 207 n, 259,  
320, 322, 326.

Section verviétoise de la Société agricole  
et forestière de Liège, 15, 179, 274,  
275, 300, 304, 305, 319.

Société des Droits et des Devoirs de  
l'Homme, 9, 161, 162, 164, 170, 176,  
177, 180, 181, 194, 261, 262, 316, 318,  
320-323, 325.

Société d'Harmonie, 11, 21.

Société industrielle et commerciale, 320.

Société patriotique, 67, 68, 71, 316.

Union constitutionnelle, 9, 12, 84, 104,  
106, 107, 111, 116, 117, 119, 140-142,  
146, 148, 151, 152, 154-156, 161-164,  
169-171, 173, 174, 176, 181, 183, 190,  
227, 228, 233, 243, 246, 249, 250, 287,  
290, 308, 312, 320-322.

Union libérale antirépublicaine, 9, 162-  
165, 170-172, 174, 176, 177, 183, 185,  
189, 191, 192, 196, 247, 249-252, 287,  
308, 314, 316, 317, 320, 322-325.

## 3°. TITRES DE PÉRIODIQUES

(*Archives industrielles*), 260.

*Avant-Courreur*, V n.

*Avis*, VIII, 82-89, 220, 223, 286, 289,  
290, 299, 303, 315.

*Courrier de la Meuse* (Liège), XXIII, 20,  
30, 34-37, 41, 61, 69, 73, 80, 205, 291,

312, 325.  
*Courrier des Pays-Bas* (Bruxelles), 57, 61.  
*Courrier du Soir*, 209, 253.  
*Courrier de Verviers*, 196, 311, 320.  
*(Courrier de la Vesdre)*, 150.  
*Débat social* (Bruxelles), 281, 318.  
*Echo des Fontaines* (Spa), 318.  
*Echo du Parlement* (Bruxelles), 316.  
*Echo de Spa* (Liège), 281, 318.  
*(Echo franchimontois)*, 91.  
*Eclaireur* (Maestricht), 57.  
*Elite des Nouvelles*, VI.  
*Emancipation* (Bruxelles), 156, 245.  
*Enquête communale*, 280, 281, 299, 318, 319, 325.  
*Ermite des Pays-Bas* (Bruxelles), 40, 319.  
*Espoir* (Liège), 315.  
*Feuille d'Annonces*, 15, 22, 178, 179, 272-275, 282, 283, 300, 304, 305, 324.  
*(Feuille d'Annonces de Verviers)*, VI.  
*Feuille dominicale*, 266-271, 283, 292, 301, 317, 324, 326.  
*Feuille du dimanche*, 283, 301.  
*Franchimontois*, 23, 84, 89-109, 116, 122, 151, 162, 201, 210, 211, 216, 220, 223, 228, 232, 233, 272, 286, 290, 292, 299, 302, 304, 315-318, 320, 322-324.  
*La Gazette*, 27, 28, 285, 289, 303, 307, 324.  
*Gazette de Liège* (Liège), 19, 168.  
*Indépendance* (Bruxelles), 185.  
*Industrie* (Liège), XXIII, 69.  
*Industriel*, XXIV, 23, 84, 104, 109-117, 119, 121-137, 139-141, 143-149, 153-157, 160, 162, 163, 165, 166, 168-176, 178, 179, 184-192, 207, 208, 217, 218, 220, 234-242, 244, 245, 249, 251, 253, 267, 272, 274, 281, 286-289, 291, 292, 303, 316, 317, 319-321, 323-326.  
*Le Jour*, 283, 324.

*Journal agricole*, 15, 19, 179, 274-277, 282, 283, 300, 304, 315, 319, 321, 324.  
*Journal d'Anvers* (Anvers), 40.  
*Journal de Bruxelles* (Bruxelles), 159, 167, 243.  
*Journal de l'Instruction élémentaire*, 278, 305, 318, 324.  
*Journal de Liège* (Liège), XXIII, 19, 20, 144, 156, 167, 185, 242, 316.  
*Journal du Peuple*, 194, 261-266, 271, 292, 306, 316, 318, 325.  
*Journal de la Province* (Liège), 41, 69, 72.  
*Journal de Spa et du Canton* (Spa), 278, 282, 318.  
*Journal des Travailleurs*, 81, 257-261, 270, 286, 292, 306, 317, 321, 323, 326.  
*Journal de Verviers*, XXII-XXIV, 4, 14-20, 23, 27-33, 36, 37, 40-84, 86, 91, 93-102, 104-110, 113, 114, 116-119, 121-128, 130-142, 145, 146-150, 153-159, 162-168, 170-174, 176, 178-180, 184-187, 189, 192, 201, 204, 206, 207, 209, 216-218, 220, 222, 227-229, 231-234, 236, 238-240, 242, 244, 245, 247-249, 251, 253, 257, 272, 274, 276, 281, 285-291, 307, 313, 315-326.  
*Libéral liégeois* (Liège), 149, 150.  
*Mathieu Laensbergh* (Liège), 41, 45.  
*Mémorial des Instituteurs primaires* (Liège), 278, 318.  
*Nouvelliste*, IX, XXIV, 16, 23, 77-82, 97, 104-107, 112-114, 116, 117, 124, 127, 128, 130, 131, 135, 137, 139, 142, 144, 156-158, 162, 170, 171, 176, 196, 199-253, 282, 286-289, 291, 292, 309, 316, 318-321, 323-326.  
*Observateur* (Bruxelles), 155, 317.  
*Organe des Flandres* (Gand), 168.  
*L'Ouvrier* (Liège), 261, 262.  
*Le Peuple* (Liège), 180, 194, 261-265, 292, 306, 318, 320.

*Le Politique* (Liège), XXIII, 61, 69.

*Le Progrès*, 321.

*Le Radical* (Liège), 281, 318.

*Le Rappel* (Liège), XXIII.

*La Réforme*, 93 n, 176, 184, 186, 189, 191-196, 263-265, 282, 288, 291, 292, 306, 310, 313, 316, 318, 320, 321, 323, 325.

*Revue de Spa et du Canton*, 282, 300, 311, 318, 319.

*Spectateur Européen*, 16, 33-40, 285, 289, 291, 311, 318, 319, 326.

*Times* (Londres), 125 n.

*Le Travail* (Liège), 267, 292.

*Le Travailleur* (Liège), 261, 262.

*Union Constitutionnelle*, VIII, 121, 122, 147, 148, 150-165, 168-173, 176-185, 187, 189, 192-194, 201, 211, 220, 244, 248, 250, 261, 274, 276, 280, 287-289, 291, 292, 311, 312, 315-320, 322, 323.

*Union libérale*, VIII, 23, 176, 186, 188-192, 195, 196, 251, 252, 282, 288, 289, 291, 292, 304, 313, 316, 317, 319-325.

*Le Véridique* (Bruxelles), 29.

#### 4°. NOMS DE PERSONNES

Allognier, Etienne, 85, 86, 88, 299, 315.  
Angenot, Thomas-Joseph, 22 n, 85, 89, 91, 92, 95, 290, 299, 302, 315.

Bassenge, journaliste, V n.

Beaufays, Mathieu-Remy, 41-43, 45, 47-54, 55 n, 56, 208, 285, 289, 308, 315, 324-326.

Baurang, Laurent, 99, 102, 302, 315.

Beck, Christian, 134, 151, 162, 172, 180, 184, 282, 308, 313, 315, 325.

Bède, Alfred, journaliste verviétois, 197, 322.

Bède, Philippe, 191, 313, 316.

Berger, Philippe, 152, 194, 263, 306,

310, 312, 316.

Biolley (famille), 5, 7, 10-12, 111, 113, 118, 122, 124, 130, 207, 209, 210, 268, 270, 310, 326.

Biolley, A., conseiller de Régence, 48 n.

Biolley, Edouard, 7, 112, 126, 140, 145, 190, 207 n, 268, 303, 316.

Biolley, Iwan, 7, 111, 114, 117, 190, 207, 210, 211 n, 236, 252, 303, 316.

Biolley, Marie-Isabelle (vicomtesse de), 7, 112, 116, 118, 122, 126, 196, 207, 210, 213 n, 236, 303, 316, 326.

Biolley, Raymond (vicomte de), 46 n, 50, 51, 74, 78, 79, 111, 112, 117, 118, 140, 206, 208, 209, 303, 316.

Bosard, échevin de Verviers, 145 n.

Bottin, Alexandre, 91-93, 100, 162, 171, 303, 316, 324.

Chesselet, Antoine, journaliste verviétois, 283, 324.

Clermont, Georges, 67, 68, 80, 180, 194, 308, 310, 311, 313, 316.

Closset, Dieudonné-Joseph, 92, 93, 99, 102, 103, 106, 122, 123, 133, 134, 139-142, 144-146, 148-151, 163, 164, 173, 180, 181, 183, 195, 206, 242, 268, 301-303, 308, 312, 313, 316, 321, 322, 324.

Collet, F.J., conseiller de Régence, 48 n.

Constant, Jean François, 67, 308, 317.

Coumont, Eugène, 45, 47 n, 48 n, 49 n, 51-54, 56, 61, 62, 78, 79, 95, 98, 99, 257, 260, 285, 289, 307, 308, 317.

Coumont, Louis, 23, 54, 59, 61, 67, 76, 79, 98-100, 102 n, 104, 106, 109, 114, 116, 118, 119, 122, 127, 131, 133, 137, 142-144, 148-150, 154-157, 162, 166-168, 171-173, 185-187, 244, 290, 291, 308, 317.

Crouquet, Léonard Joseph, imprimeur verviétois, 253.

Damseaux, L., conseiller de Régence, 48 n.

Damseaux, Lambert Joseph, 268, 301, 317.

Dardenne, Auguste, personnalité catho-



- lique verviétoise, 190.
- David, Pierre, conseiller de Régence, bourgmestre de Verviers, député, 22, 50 n, 51, 56 n, 58 n, 62, 67, 70, 84, 86, 94 n, 123, 218 n, 307.
- David, Victor, député de Verviers, 113, 117, 154, 156, 157, 162, 170, 235.
- David-Kelleter, personnalité libérale verviétoise, 105.
- Davignon, Gilles François, député de Verviers, 74, 75 n.
- Davignon, L. J., échevin de Verviers, 94, 97, 222.
- De Brouckère, Charles, membre des Etats généraux, 57.
- De Burdinne, Eloy, homme politique, 136.
- Defawe, Henri-Abraham, 268, 301, 317.
- De Grand'ry, Jules, 5, 7, 111, 190, 195, 252, 268, 303, 304, 317.
- Deheselle, Hyacinthe, 155-157, 190, 304, 308, 317.
- De Lezaack (famille), 152, 318.
- Delfosse, Auguste, personnalité libérale liégeoise, 105.
- Delhasse, Alexandre et Félix, 280-282, 299, 300, 311, 318.
- Delrée, Jean-Guillaume, 92, 99, 103, 105, 151, 163, 180, 211, 212 n, 302, 303, 310, 313, 318.
- De Milst, imprimeur liégeois, VI.
- Demonceau, Grégoire, député de Verviers, 78, 90, 91, 113, 114, 117, 204, 231, 235.
- De Potter, Louis, révolutionnaire belge, 58.
- Depouhon, député de Verviers, 170, 190.
- Depouille, Léonard, 34, 312, 318.
- Dereusme, Adolphe, 123, 133, 190, 308, 318, 324.
- Derive, Théodore, 278, 282, 305, 318.
- Derive, Vve Et., imprimeur spadois, 278, 305.
- De Steiger, Hyppolite, 151, 152, 161, 163, 176, 177, 180, 193, 194, 262-266, 306, 310, 313, 318.
- Destourets, Pierre Lesueur —, 32-40, 285, 308, 312, 319, 326.
- De Theux, homme politique catholique, 77, 94, 150, 156, 222, 243.
- Devaux, personnalité libérale liégeoise, 61.
- Didelot, journaliste, V n.
- Dubois-de Thier, Mathieu, personnalité catholique verviétoise, 190, 252, 268.
- Du Bus, homme politique catholique, 100, 224, 225.
- Duveyrier, prédicateur saint-simonien, 11.
- Esselens, Prosper, journaliste liégeois, 180, 261-263.
- Flagontier, J.-J., 48 n.
- Fléchet, François, 276, 304, 305, 319.
- Focroule, Gilles-Hubert, 54, 59, 308, 319.
- Follet, Pierre, 143, 188, 281, 282, 299, 311, 313, 319.
- Franck, Jean-Lambert, 23, 205, 253, 310, 319, 325.
- Frère-Orban, personnalité libérale liégeoise, 105.
- Gérard, François, 122, 123, 133, 151, 163, 180, 276, 305, 308, 313, 319, 321, 324.
- «G.N.», 319.
- Goffard, Henri, 123, 133, 308, 319, 324.
- Goffin, Joseph, 134, 142, 151, 152, 161, 163, 164, 174, 180, 181, 193, 194, 196, 262-264, 266, 308, 310, 313, 319, 325.
- Gouvy, Florent, 109, 111, 145, 154, 190, 191, 197, 303, 304, 313, 320.
- Gouvy, Mathieu, conseiller provincial, 105, 106, 109.
- Grégoire XVI, pape, 75.
- Grenade, Christophe, personnalité libérale verviétoise, 197.
- Grosfils-Gérard, Pierre, personnalité libérale verviétoise, 101, 142, 143, 190, 232, 244.
- Guillaume I, roi des Pays-Bas, 8, 26, 33 n, 45, 46, 53, 57, 59, 60, 62, 68, 286.

- « H. » : voir Houssen.
- Hayemal, Toussaint, bourgmestre de Spa, 281.
- Herla, Edouard, 97, 98, 101, 106, 134, 137, 139-141, 150-152, 162, 164, 165, 170, 171, 174, 177, 180, 184, 190, 191, 196, 197, 249, 308, 312, 313, 320, 323, 325.
- Heuvels, prêtre verviétois, 211.
- Hoart, Auguste, prédicateur saint-simonien, 11.
- Houssen, Jean Matthias, 211, 235, 237, 241, 310, 320.
- Hubeau, fonctionnaire verviétois, VI.
- Humblet, Jean, 134, 164, 174, 194, 308, 310, 311, 320, 325.
- « J.J. », 211, 242, 247, 310, 321.
- Karcher, Théodore, journaliste liégeois, 262.
- Kersten, Pierre, imprimeur liégeois, 61.
- Lamennais, abbé de, écrivain français, 76.
- Laoureux, industriel verviétois, 190.
- Lardinois, François-Joseph, 54, 61, 62, 67, 70, 74, 76 n, 78, 79, 90, 91, 96-98, 139, 148, 149, 154, 156, 157, 187, 190, 204, 231, 232, 308, 321, 323.
- Latour, 32, 308, 321.
- Lebeau, Joseph, homme politique libéral, 61, 100, 101, 110, 222, 226.
- Ledoux, J., imprimeur liégeois, 281.
- Leenen, prêtre verviétois, 211.
- Legrand, François, 80, 81, 257, 307, 308, 321, 323.
- Lejeune, Alexandre-Louis-Simon, 54, 61, 62, 67, 71, 79, 81, 97, 98, 100, 106, 221, 226, 308, 321, 326.
- Lejeune, J.J., conseiller de Régence, 48 n, 58 n.
- Lejeune, Phocas, 276, 305, 319, 321.
- Léopold de Saxe-Cobourg, 72.
- Lesueur-Destourets : voir Destourets.
- Lieutenant, industriel verviétois, 190.
- Lincé, Corneil, 151, 152, 163, 180, 313, 322.
- Lobet, Simon, 103 n, 122, 123, 133, 134, 148, 151, 153, 163, 180, 183, 308, 312, 313, 322, 324.
- Louis XVIII, roi de France, 29, 38.
- Louis-Philippe, roi des Français, 61, 70, 159, 217.
- Lovens, curé doyen de Verviers, 213 n.
- Loxhay, Jacques Maximilien, 95, 100, 302, 322.
- Lys, Pierre, 50, 62, 91-98, 100, 102, 103, 105, 106, 108, 113, 117, 122, 142, 152-157, 161 n, 162, 164, 181, 185, 232, 234, 235, 251, 290, 292, 302, 312, 316, 321, 322.
- Maréchal, Victor, 151, 152, 161, 180, 182, 313, 322.
- Martou, Eugène, 191, 192, 197, 314, 322.
- Masson, Lucien, 23, 92 n, 102, 103, 105-107, 109, 111-113, 143, 154-157, 166, 175, 187, 190, 191, 206, 303, 304, 313, 322.
- « Mitchi Delpice », 80, 98 n, 124, 323.
- Moreau, Auguste, 152-155, 157, 170, 312, 323.
- Mottet, Hector, 122, 123, 125, 127, 133, 134, 138-140, 142-145, 148, 149, 151, 155, 161, 163, 176, 177, 182, 185, 194, 204 n, 242, 244, 251, 264, 308, 310, 313, 321, 323, 324.
- Mullendorf, François, 54, 59, 61, 62, 67, 79, 80, 98, 101, 106, 124, 133, 134, 137, 139, 140, 150, 151, 161 n, 162, 164, 170, 172-174, 184, 190, 191, 196, 197, 206, 241, 257, 307, 308, 312, 313, 321, 323, 324.
- Muller, Clément, personnalité libérale liégeoise, 105.
- Nadrin, Emile, 278, 305, 323.
- Napoléon I, empereur des Français, 29, 38.
- Nautet, Gilles, 22, 23, 42, 54, 79, 82, 83, 96-98, 102-106, 108, 109, 111-113, 115, 129, 130, 134, 143, 178, 179, 228, 233, 266-268, 270-277, 282, 283, 292, 300-305, 308, 317, 319, 322, 324, 325.

- Nemours, duc de, fils cadet de Louis-Philippe, 70, 71.
- Nicolai, commissaire de district, 28 n.
- Nothomb, Jean-Baptiste, homme politique catholique, 101, 126, 138, 222, 226.
- Oger, J.J., imprimeur verviétois, V n.
- Ovard, Victor, 88, 90, 92, 303, 324.
- Pecci, nonce à Bruxelles, 126.
- Peltzer, industriel verviétois, 190, 268.
- Perin, Charles, 27-32, 36, 40, 41, 56, 285, 289, 308, 324.
- Pholien, prêtre verviétois, 210.
- Pollet, Edouard, 211, 212, 252, 310, 324.
- Poswick, industriel verviétois, 268.
- «Potaie, Gilles» et «potaien», 122 n, 123-126, 129, 130, 132-138, 139 n, 140-142, 144, 148, 152, 154, 155, 157, 164, 167 n, 168, 171, 173, 190, 207, 211, 233, 239-242, 267 n, 290, 308, 315, 317-320, 322-324.
- Remacle, Antoine, 205, 253, 310, 325.
- Rigot, Louis, 264, 306, 325.
- Rioust, journaliste, 29 n.
- Ritte, Isidore, journaliste verviétois, 197 n.
- Roger-Claessen, Charles, 124, 130, 134, 304, 308, 325.
- Rogier, Charles, homme politique libéral, 15, 61, 100, 158, 160, 166, 167, 181, 243, 246, 247, 250, 251.
- Rouvroy, J., 194, 310, 311, 325.
- Rutten, Albert, sénateur de Verviers, 140, 170, 190, 252.
- Rutten, Jean-Toussaint, 27 n, 28 n, 31, 34 n, 41, 47, 48, 50, 51, 56, 62, 325.
- Sagehomme, Pascal, 111, 112, 131 n, 154, 190, 303, 304, 325.
- Servais, J.J., 280, 300, 325.
- Simonis, (famille), 5, 7, 10, 12, 111, 112, 124, 207, 210, 268, 270, 310.
- Simonis, Armand, 7, 112, 126, 140, 145, 191, 196, 207, 303, 313, 325.
- Simonis, Iwan, 49-51, 55, 207 n, 208, 209, 325, 326.
- Simonis, Léon, industriel verviétois, 206.
- Simonis, Mme, 116, 122, 126, 207, 316.
- Siter, Mathieu, 37, 312, 326.
- Stassart, Hubert-Joseph, 268, 301, 326.
- Sue, Eugène, écrivain français, 93 n, 99 n, 119, 131, 217.
- Thonon, Lambert, premier imprimeur verviétois, VI.
- Tournaye, L., 300, 311.
- Turbach, cabaretier verviétois, 177.
- Urban, imprimeur à Tignée, V n.
- Van Bommel, Corneille, IX, 117, 206 n, 209, 210, 213, 241 n, 316, 326.
- Vandresse, bourgmestre de Verviers, 145 n, 154, 177.
- Van Maanen, ministre hollandais, 29 n, 57, 60.
- Van Schaerbeek, Paul, feuilletoniste, 299.
- Verdot, Christophe, 80, 259, 308, 326.
- Vinche, Charles, journaliste verviétois, 197.
- Vinche, Désiré, journaliste verviétois, 197.
- Voltaire, philosophe français, 38 n.
- Warnotte, bourgmestre de Verviers, 94 n, 126, 145 n.
- «Wibélius», 71, 321, 326.
- «X.R.», 211, 241, 309, 326.
- «X.Y.Z.», 188, 326.



## TABLE DES MATIÈRES

### PRÉLIMINAIRES

INTRODUCTION .....	V
BIBLIOGRAPHIE .....	XI
SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	XX
NOTE SUR UN PROBLÈME DE MÉTHODE .....	XXII

### I<sup>e</sup> PARTIE

#### LE MILIEU ET LA PHYSIONOMIE GÉNÉRALE DE LA PRESSE VERVIÉTOISE 1818-1850

<i>Chapitre 1.</i> LE MILIEU .....	3
1. <i>Cadre géographique et données démographiques</i> .....	3
2. <i>Situation économique</i> .....	4
3. <i>Situation sociale</i> .....	5
4. <i>Vie politique</i> .....	8
5. <i>Instruction, culture et religion</i> .....	10
6. <i>Les Philadelphes</i> .....	11
<i>Chapitre 2.</i> QUELQUES ASPECTS GÉNÉRAUX DE LA PRESSE VERVIÉ- TOISE .....	14
1. <i>Le journal</i> .....	15
2. <i>Les problèmes de la diffusion</i> .....	19
3. <i>Les milieux de presse</i> .....	21

### II<sup>e</sup> PARTIE

#### LA PRESSE VERVIÉTOISE SOUS LE RÉGIME HOLLANDAIS

<i>Chapitre 1.</i> LE JOURNALISME À VERVIERS AVANT 1828 .....	27
1. <i>Les premières années du Journal de Verviers</i> .....	27

2. <i>Le Spectateur Européen</i> .....	33
3. <i>Les années maigres du Journal de Verviers</i> .....	40
<b>Chapitre 2. «NAISSANCE ET AVATARS DE LA PUBLICITÉ»</b> .....	45
1. <i>La critique des abus locaux</i> .....	45
2. <i>Autour de la réforme du journalisme verviétois en juillet et septembre 1828</i> .....	49
3. <i>L'opposition à la politique de Guillaume I</i> .....	53

### III<sup>e</sup> PARTIE

## LA PRESSE LIBÉRALE, 1830-1850

<b>Chapitre 1. LE JOURNAL DE VERVIERS, ORGANE UNIQUE DU LIBÉRALISME</b> .....	67
1. <i>Le Journal de Verviers, organe du «parti français»</i> ...	68
2. <i>L'affirmation des tendances libérales du Journal</i> .....	74
3. <i>L'évolution du Journal de Verviers de 1835 à 1838</i> ...	78
<b>Chapitre 2. L'ÉVOLUTION DE LA PRESSE LIBÉRALE DE 1838 À 1844</b> .....	84
1. <i>L'Avis et le Franchimontois jusqu'en 1840</i> .....	84
A. <i>L'Avis</i> .....	84
B. <i>Les débuts du Franchimontois</i> .....	89
C. <i>Le Franchimontois face au Journal de Verviers</i> ...	93
2. <i>Les années difficiles du Journal de Verviers</i> .....	96
3. <i>Les transformations de la presse libérale en 1841-1842</i> .	99
A. <i>Le rapprochement des organes libéraux et la transformation du Franchimontois</i> .....	99
B. <i>Les tournants de 1842 : le Journal de Verviers et la société de l'Union, la «défection» du Franchimontois, sa fin et la naissance de l'Industriel</i> .....	104
4. <i>Les débuts de l'Industriel</i> .....	113
5. <i>Le Journal de Verviers, organe de l'Union Constitutionnelle</i> .....	116
<b>Chapitre 3. PRESSE RADICALE ET PRESSE DOCTRINAIRE</b> .....	121
1. <i>Les allures nouvelles de la presse libérale : analyse de la période décisive</i> .....	122
A. <i>Autour de l'affaire des jésuites</i> .....	122
B. <i>La délicate situation de l'Industriel</i> .....	127
C. <i>«Gilles Potaie» et le Journal de Verviers</i> .....	132

2. <i>La période radicale du Journal de Verviers (suite)</i> . . . . .	137
3. <i>L'Industriel contre les radicaux</i> . . . . .	143
4. <i>Une nouvelle période de ruptures: janvier à juin 1847</i> . . . . .	147
A. La « conversion » du Journal de Verviers et la naissance du journal l'Union Constitutionnelle . . . . .	148
B. La scission libérale et la nouvelle volte-face du Journal de Verviers . . . . .	153
5. <i>L'Union Constitutionnelle, jusqu'en août 1848</i> . . . . .	158
6. <i>L'Industriel et le Journal de Verviers, jusqu'en août 1848</i> . . . . .	165
A. Face au gouvernement libéral et à la révolution française . . . . .	166
B. Autour de l'Union libérale antirépublicaine . . . . .	170
<i>Chapitre 4. LES TRANSFORMATIONS DU MILIEU DU SIÈCLE</i> . . . . .	176
1. <i>Une période de « flottement »</i> . . . . .	179
A. L'évolution, la transformation et la disparition de l'Union Constitutionnelle . . . . .	179
B. L'évolution et la disparition du Journal de Verviers . . . . .	184
C. Les dernières années de l'Industriel . . . . .	186
2. <i>Un nouveau départ</i> . . . . .	188
A. L'Union libérale . . . . .	189
B. La Réforme . . . . .	193
<i>Epilogue</i> . . . . .	195

IV<sup>e</sup> PARTIE

LA PRESSE CATHOLIQUE :  
LE NOUVELLISTE, 1835-1850

<i>Chapitre 1. ASPECTS GÉNÉRAUX DU NOUVELLISTE DE VERVIERS</i> . . . . .	204
1. <i>Fondateurs, « patrons » et collaborateurs du Nouvelliste</i> . . . . .	205
2. <i>« La bonne presse »</i> . . . . .	212
<i>Chapitre 2. LES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION DU NOUVELLISTE</i> . . . . .	220
1. <i>Les premières années du Nouvelliste</i> . . . . .	221
A. Les prises de position significatives de l'orientation du quotidien . . . . .	221
B. La critique du faux libéralisme . . . . .	225
C. Le Nouvelliste et les luttes électorales . . . . .	229

2. <i>L'évolution du Nouvelliste de 1843 à 1847</i> .....	234
A. L'isolement des « catholiques purs » et la critique de l'Industriel .....	234
B. Le Nouvelliste contre les radicaux .....	240
C. Facé à la scission libérale et au gouvernement Rogier .	243
3. <i>La crise de 1848 et ses conséquences pour le Nouvelliste</i> .	247
<i>Epilogue</i> .....	253

## V<sup>e</sup> PARTIE

### UNE AUTRE PRESSE

<i>Chapitre 1. LA PRESSE OUVRIÈRE</i> .....	257
1. <i>Une tentative prématurée: le Journal des Travailleurs</i> .	257
2. <i>Un bi-hebdomadaire démocrate: le Journal du Peuple</i> .	261
3. <i>Les débuts de la Feuille dominicale</i> .....	267
<i>Chapitre 2. LA PRESSE SPÉCIALISÉE</i> .....	272
1. <i>Le rapide succès de la Feuille d'annonces</i> .....	272
2. <i>Le premier organe agricole verviétois</i> .....	275
3. <i>Un éphémère journal destiné aux instituteurs</i> .....	278
<i>Chapitre 3. NAISSANCE D'UNE PRESSE SPADOISE</i> .....	280
<i>Epilogue</i> .....	282
 CONCLUSIONS .....	 285

### TABLEAUX ET ANNEXES

<i>Tableau A. TABLEAU D'ENSEMBLE DE LA PRESSE VERVIÉTOISE</i> 1818-1850 .....	295
<i>Tableau B. ÉVOLUTION DE LA PRESSE VERVIÉTOISE, EN 4 PARTIES</i>	296
<i>Annexe 1. RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DE LA PRESSE VERVIÉTOISE</i> 1818-1850 .....	298
<i>Annexe 2. NOTES BIOGRAPHIQUES</i> .....	315
<i>Annexe 3. DOCUMENTS</i> .....	327



INDEX GÉNÉRAL .....	335
1°. <i>Noms de lieux</i> .....	335
2°. <i>Noms de sociétés et associations politiques ou autres</i> ..	336
3°. <i>Titres des périodiques cités</i> .....	336
4°. <i>Noms de personnes</i> .....	338



**PUBLICATIONS DU CENTRE INTERUNIVERSITAIRE  
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE  
UITGAVEN VAN HET INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR  
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS**

**HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET MAÇONNIQUE —  
KERK- EN MAÇONNIEKE GESCHIEDENIS**

- A. SIMON, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957. (Cahiers-Bijdragen 2.)  
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. SIMON, Inventaires d'archives. (Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes.) 1957. (Cahiers-Bijdragen 3.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. SIMON, Inventaires d'archives. (Evêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainte-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Eglise Evangélique, Verviers) 1958. (Cahiers-Bijdragen 5.) Epuisé
- A. SIMON, Inventaires d'archives. (Famille Licot. Papiers de Missiesy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Béthune. 't Serstevens. Evêché de Liège.) 1960. (Cahiers-Bijdragen 14.) Epuisé
- A. DEBLON, P. GÉRIN, L. PLUYMERS, Les archives diocésaines de Liège. Inventaires des fonds modernes. 1978. (Cahiers-Bijdragen 85.) fr. 300 (abonnement fr. 225)
- A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux. 1960. (Cahiers-Bijdragen 10.) fr. 260 (abonnement fr. 215)
- A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1868-1883. Procès-verbaux. 1961. (Cahiers-Bijdragen 17.) fr. 270 (abonnement fr. 230)
- A. SIMON, Evêques de la Belgique Indépendante (1830-1940). Sources d'Archives. 1961. (Cahiers-Bijdragen 21.) fr. 160 (abonnement fr. 135)
- Sources de l'histoire religieuse de la Belgique. — Bronnen voor de religieuze geschiedenis van België. 1968. (Cahiers-Bijdragen 54.) fr. 330 (abonnement fr. 280)
- M. WALCKIERS, Sources inédites relatives aux débuts de la J.O.C. (1919-1925). 1970. (Cahiers-Bijdragen 61.) fr. 460 (abonnement fr. 390)
- W. ROMBAUTS, Het Paasverzuim in het Bisdom Brugge (1840-1911). Bijdrage tot de geschiedenis van het kerkelijk leven in West-Vlaanderen. 1971. (Bijdragen-Cahiers 62.)  
fr. 460 (abonnement fr. 390)
- E. WITTE, avec la collaboration de F.V. BORNÉ, Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIX<sup>e</sup> siècle. 1830-1855. 1973. (Cahiers-Bijdragen 69.) fr. 1.400 (abonnement fr. 1.190)

**PRESSE — PERS**

**A l'échelon national — Op nationaal vlak**

- A. J. VERMEERSCH en H. WOUTERS, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers, 1830-1848. 1958. (Bijdragen-Cahiers 4.)  
Uitverkocht
- J. WILLEQUET, Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1877-1914. 1961. (Cahiers-Bijdragen 16.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- R. VAN EENOO en A. J. VERMEERSCH, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914. 1962. (Bijdragen-Cahiers 23.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- R. VAN EENOO en A. J. VERMEERSCH, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers — Répertoire bibliographique de la presse belge, 1789-1914. II, 1973. (Bijdragen-Cahiers 74.)  
fr. 280 (abonnement fr. 240)
- J. LORY, Panorama de la presse belge en 1870-1871. 1963. (Cahiers-Bijdragen 32.)  
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. LEROY, La presse belge en Belgique libre et à l'étranger, en 1918. 1971. (Cahiers-Bijdragen 63.)  
fr. 570 (abonnement fr. 490)

A l'échelon regional et local — Op regionaal en lokaal vlak

- J. LECLERCQ-PAULISSEN, Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958. (Cahiers-Bijdragen 6.) fr. 110 (abonnement fr. 95)
- M. DE VROEDE, De Vlaamse Pers in 1855-1856. 1960. (Bijdragen-Cahiers 12.) fr. 120 (abonnement fr. 100)
- R. VAN EENOO, De pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen. 1961. (Bijdragen-Cahiers 20.) fr. 370 (abonnement fr. 315)
- L. WILS, De liberale Antwerpse dagbladen: 1857-1864. 1962. (Bijdragen-Cahiers 26.) fr. 100 (abonnement fr. 85)
- M. DE VROEDE, De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860. 1963. (Bijdragen-Cahiers 28.) fr. 350 (abonnement fr. 300)
- E. VOORDECKERS, Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers in de negentiende eeuw. 1964. (Bijdragen-Cahiers 35.) fr. 1020 (abonnement fr. 870)
- H. LIEBAUT, Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst (1840-1914). 1967. (Bijdragen-Cahiers 41.) fr. 290 (abonnement fr. 245)
- A. J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (A-K). 1965. (Cahiers-Bijdragen 42.) fr. 740 (abonnement fr. 630)
- H. GAUS en A. J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (II, L-Z). 1968. (Cahiers-Bijdragen 50.) fr. 1150 (abonnement fr. 980)
- E. VOORDECKERS, Drukkers en pers in het arrondissement Roeselare (1847-1914). 1965. (Bijdragen-Cahiers 43.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- M. L. WARNOTTE, Etude sur la presse à Namur, 1794-1914. 1967. (Cahiers-Bijdragen 44.) fr. 565 (abonnement fr. 485)
- H. DEGRAER, W. MAERVOET, F. MARTENS, F. SIMON, A.-M. SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de Westvlaamse pers, 1807-1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 48.) fr. 670 (abonnement fr. 570)
- H. DE BORGER, Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium, 1794-1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 49.) fr. 1150 (abonnement fr. 980)
- A. THYS, met medewerking van G. BULTHÉ en A.M. SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de pers in de provincie Antwerpen (behoudens de stad Antwerpen en de kantons Mechelen en Puurs). 1969. (Bijdragen-Cahiers 58.) fr. 600 (abonnement fr. 510)
- R. MESSENS, Repertorium van de Oostvlaamse pers (met uitzondering van Gent en het arrondissement Aalst) 1784-1914. 1969. (Bijdragen-Cahiers 59.) fr. 780 (abonnement fr. 665)
- P. GÉRIN et M. L. WARNOTTE, La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général. 1971, (Cahiers-Bijdragen 65.) fr. 1170 (abonnement fr. 1000)
- M. RYCK D'HUISNACHT, Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX<sup>e</sup> Siècle. 1970. (Cahiers-Bijdragen 66.) fr. 520 (abonnement fr. 445)
- P. RYCKMANS, Drukkers en pers te Mechelen, 1773-1914. Repertorium. 1972. (Bijdragen-Cahiers 70.) fr. 1220 (abonnement fr. 1040)
- A. CORDEWIENER, Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général. 1972. (Cahiers-Bijdragen 71.) fr. 600 (abonnement fr. 510)
- M. SIMON-RORIVE, La presse socialiste et révolutionnaire en Wallonie et à Bruxelles de 1918 à 1940. 1974. (Cahiers-Bijdragen 75.) fr. 400 (abonnement fr. 360)
- J.-P. DELHAYE, La presse politique d'Ath des origines à 1914. 1974. (Cahiers-Bijdragen 77.) fr. 300 (abonnement fr. 255)
- P. GÉRIN, Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles (1830-1914). 1975. (Cahiers-Bijdragen 80.) fr. 600 (abonnement fr. 510)
- C. LUC-JORIS, La presse de Huy (1830-1914). 1975. (Cahiers-Bijdragen 82.) fr. 500 (abonnement fr. 425)
- PH. MOTTEQUIN, Répertoire de la presse de la province de Luxembourg (1760-1940). 1977. (Cahiers-Bijdragen 84.) fr. 600 (abonnement fr. 510)

- W. NAUWELAERTS, Bijdrage tot de geschiedenis van de pers in het arrondissement Leuven. Repertorium (1773-1914). 1978. (Bijdragen-Cahiers 86.)
- F. JORIS, Etude de la presse verviétoise de 1818 à 1850. 1978. (Cahiers-Bijdragen 87.)

#### Monographies — Monografieën

- M. BLANPAIN, Le „Journal de Bruxelles”. Histoire interne de 1863 à 1871. 1965. (Cahiers-Bijdragen 39.)  
fr. 90 (abonnement fr. 80)
- J. VANDER VORST-ZEEGERS, Le „Journal de Bruxelles” de 1871 à 1884. 1965. (Cahiers-Bijdragen 36.)  
fr. 480 (abonnement fr. 410)
- M. L. WARNOTTE, „L'Ami de l'Ordre”, Quotidien catholique namurois de 1839 à 1914. 1968. (Cahiers-Bijdragen 51.)  
fr. 210 (abonnement fr. 180)
- N. PIEPERS, „La Revue Générale” de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu. 1968. (Cahiers-Bijdragen 52.)  
fr. 170 (abonnement fr. 145)
- D. LAMBRETTE, Le journal „La Meuse”, 1855-1955. 1969. (Cahiers-Bijdragen 55.)  
fr. 220 (abonnement fr. 190)
- J.-L. DE PAEPE, „La Réforme”, organe de la démocratie libérale (1884-1907). 1972. (Cahiers-Bijdragen 64.)  
fr. 425 (abonnement fr. 380)

#### BIBLIOGRAPHIE — BIBLIOGRAFIE

- M. DE VROEDE, Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860. 1959. (Bijdragen-Cahiers 8.)  
Uitverkocht
- J. DHONDT et S. VERVAECK, Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960. 2e éd. (Cahiers-Bijdragen 13.)  
fr. 140 (abonnement fr. 120)
- D. DE WEERDT, Publications officielles de la Belgique contemporaine, 1963. (Bijdragen-Cahiers 30.)  
fr. 650 (abonnement fr. 555)
- P. GÉRIN, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1789-1831. 1960. (Cahiers-Bijdragen 15.)  
Epuisé
- S. VERVAECK, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1831-1865. 1965. (Cahiers-Bijdragen 37.)  
fr. 460 (abonnement fr. 390)
- J. DE BELDER et J. HANNES, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1865-1914. 1965. (Cahiers-Bijdragen 38.)  
fr. 460 (abonnement fr. 390)

#### ARCHIVES ECONOMIQUES — EKONOMISCHE ARCHIEVEN

- M. COLLE-MICHEL, Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours. 1959. (Cahiers-Bijdragen 9.)  
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. COLLE-MICHEL, Les Archives de la S.A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz des origines à nos jours. 1962. (Cahiers-Bijdragen 24.)  
fr. 110 (abonnement fr. 95)
- M. COLLE-MICHEL, Les archives de la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. 1967. (Cahiers-Bijdragen 46.)  
fr. 150 (abonnement fr. 130)
- H. COPPEJANS-DESMEDT, Bedrijfsarchieven op het stadsarchief van Gent. — Inventaris van de fondsen de Hemptinne en Voortman. 1971. (Bijdragen-Cahiers 67.)  
fr. 115 (abonnement fr. 100)
- Ph. MOTTEQUIN, Réunions du comité des directeurs des travaux des charbonnages du Couchant de Mons, patronnés par la Société Générale, 1848-1876. Procès-verbaux. I. Textes. 1973. (Cahiers-Bijdragen 72.)  
fr. 1100 (abonnement fr. 935)
- Ph. MOTTEQUIN, Réunions du comité des directeurs des travaux des charbonnages du Couchant de Mons, patronnés par la Société Générale, 1848-1876. Procès-verbaux. II. Tableaux. 1973. (Cahiers-Bijdragen 73.)  
fr. 500 (abonnement fr. 425)
- J. LAUREYSSENS, Industriële Naamloze Vennootschappen in België, 1819-1857. 1975. (Bijdragen-Cahiers 78.)  
fr. 1300 (abonnement fr. 1100)

- B. GILLE, Crise politique et crise financière en Belgique. Lettres adressées à la maison Rothschild à Paris par son représentant à Bruxelles (1838-1840). 1961. (Cahiers-Bijdragen 19.)  
fr. 670 (abonnement fr. 570)
- B. GILLE, Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles (1843-1853). 1963. (Cahiers-Bijdragen 33.)  
fr. 630 (abonnement fr. 535)

#### SOURCES SUR LES CLASSES SOCIALES — BRONNEN BETREFFENDE DE SOCIALE LAGEN

- S. VERVAECK, De samenstelling van de gegoede stand te Mechelen op het einde van de XVIIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813). Een methodologisch onderzoek, 1960. (Bijdragen-Cahiers 11.)  
Uitverkocht
- S. VERVAECK, Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis. 1962. (Bijdragen-Cahiers 22.)  
fr. 170 (abonnement fr. 145)
- K. VANDEN ABEELE, De gedwongen lening van het jaar IV te Leuven. Bronnenmateriaal voor sociale geschiedenis onder Frans Bewind. 1963. (Bijdragen-Cahiers 31.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- H. BALTHAZAR, J. DE BELDER, J. HANNES, J. VERHELST, Bronnen voor de sociale geschiedenis van de XIXe eeuw (1794-1914), 2e uitg. 1965. (Bijdragen-Cahiers 18.) fr. 265 (abonnement fr. 225)

#### HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER — GESCHIEDENIS DER ARBEIDERSBEWEGING

- H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging: 1831-1853. 1964. (Bijdragen-Cahiers 27.)  
3 delen. fr. 1970 (abonnement fr. 1675)
- H. WOUTERS, Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1853-1865. 1966. (Bijdragen-Cahiers 40.)  
fr. 540 (abonnement fr. 460)
- H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging ten tijde van de I<sup>re</sup> Internationale 1866-1880. 1971. (Bijdragen-Cahiers 60.)  
3 delen. fr. 3400 (abonnement fr. 2900)
- L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. 1964. (Cahiers-Bijdragen 34.)  
fr. 280 (abonnement fr. 240)
- L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves à Liège de l'an IV à 1914. 1969. (Cahiers-Bijdragen 53.)  
fr. 260 (abonnement fr. 215)
- J. BAYER-LOTHE, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Première partie, 1794-1848. 1967. (Cahiers-Bijdragen 45.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- J. BAYER-LOTHE, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Deuxième partie, 1849-1886. 1969. (Cahiers-Bijdragen 57.)  
fr. 320 (abonnement fr. 270)
- C. OUKHOW, Documents relatifs à la Première Internationale en Wallonie. 1967. (Cahiers-Bijdragen 47.)  
fr. 690 (abonnement fr. 590)
- F. MAHIEU-HOYOS, L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895). 1972. (Cahiers-Bijdragen 68.)  
fr. 315 (abonnement fr. 270)
- D.E. DEVREESE, Documents relatifs aux militants belges de la Première Internationale. 1865-1877. (Sous presse) (Cahiers-Bijdragen 79.)

#### STATISTIQUES — STATISTIEKEN

- N. CAULIER-MATHY, Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais. 1962. (Cahiers-Bijdragen 25.)  
fr. 240 (abonnement fr. 205)
- J. HANNES, De economische bedrijvigheid te Brussel, 1846-1847. Controle en aanvulling op de nijverheidstelling van 15-10-1847. 1975. (Bijdragen-Cahiers 81.) fr. 350 (abonnement fr. 300)

ARCHIVES POLITIQUES — POLITIEKE ARCHIEVEN

- H. HAAG, Les archives personnelles des anciens ministres belges. 1963. (Cahiers-Bijdragen 29.)  
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. DECHESNE, Le parti libéral à Liège, 1848-1899. 1974. (Cahiers-Bijdragen 76.)  
fr. 300 (abonnement fr. 255)
- M. SIMON-RORIVE, Résultats des élections législatives (Chambre des Représentants et Sénat) en  
Wallonie de 1848 à 1893. 1977. (Cahiers-Bijdragen 83.) fr. 500 (abonnement fr. 425)

DIVERS — VARIA

- Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique — Negen verslagen betref-  
fende de bronnen van de Belgische hedendaagse geschiedenis. 1957. (Cahiers-Bijdragen 1.)  
fr. 85 (abonnement fr. 75)
- W. THEUNS, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (1<sup>o</sup> juni 1850) en de Conventie  
van Antwerpen. 1959. (Bijdragen-Cahiers 7.) fr. 80 (abonnement fr. 70)
- F. BALACE, La guerre de sécession et la Belgique. Documents d'archives américaines 1861-1865.  
1969. (Cahiers-Bijdragen 56.) fr. 560 (abonnement fr. 480)

MÉMOIRES I.

VERHANDELINGEN I.

- R. DEVLEESHOUWER, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914). 1958.  
fr. 370 (abonnement fr. 315)

VERHANDELINGEN II.

MÉMOIRES II.

- D. DE WEERDT, De Gentse textielbewerkers en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage  
tot de sociale geschiedenis van Gent. 1959. fr. 310 (abonnement fr. 265)

MÉMOIRES III.

VERHANDELINGEN III.

- C. LEBAS, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et  
législatif. 1960. fr. 420 (abonnement fr. 360)

VERHANDELINGEN IV.

MÉMOIRES IV.

- R. VAN EENOO, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914)  
1959. fr. 440 (abonnement fr. 375)

ÉDITIONS NAUWELAERTS

Muntstraat, 10  
3000 LEUVEN  
Tél. (016) 22.04.21

BEATRICE-NAUWELAERTS

4, rue de Fleurus  
75006 PARIS  
Tél. 548.40.92

Imprimé en Belgique par la  
S.A. Imprimerie Erasmus. Gand

D/1979/0081/3